6. 10. 46

NOUVEL ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

CONTENANT

Les Événemens de notre Hiſtoire depuis CLOVIS juſqu'à la mort de LOUIS XIV. les Guerres, les Batailles, les Siéges, &c.

SECONDE ÉDITION.

Revûe, corrigée, augmentée, & ornée de Vignettes & Fleurons en taille-douce.

A PARIS,
De l'Imprimerie de PRAULT pere, Quai de Gêvres.

M. DCC. XLVI.

AVERTISSEMENT.

J'AI compoſé ce Recueil pour mon uſage particulier : quand il a été achevé on l'a trouvé utile, & j'ai conſenti d'autant plus facilement à le rendre public, qu'il n'y a pas grand mérite à l'avoir fait. Cependant je crois devoir avertir que, quoique le titre ſemble n'annoncer qu'un de ces Recueils connus ſous les noms de Faſtes, de Journaux, & d'Abregés, qui ne contiennent que des dattes de naiſſances, de mariages, de batailles, de morts, &c. quand on ſe ſera donné la peine d'examiner celui-ci, on reconnoîtra qu'il doit être le fruit d'un plus grand travail : que les indications des matieres les plus intéreſſantes de notre Hiſtoire, & même des Hiſtoires étrangeres, y ſont raſſemblées, & qu'en même temps que cet ouvrage ſera utile à ceux qui ne le conſulteront que pour les dattes des faits, il ne le ſera pas moins à ceux qui ſeront plus inſtruits. Ces derniers y trouveront de quoi ſe rappeller des époques de tous les genres, les vraies ſources & les divers fondemens de notre Droit Public, ſoit Eccléſiaſtique, ſoit Politique, ſoit Civil : les Conciles, les Traités, les Ordonnances, &c. & tel mot qui échapera peut-être aux Lecteurs moins verſés dans la connoiſſance de notre Hiſtoire, ſera apperçu avec fruit par ceux qui en ont fait une étude plus particuliere.

La matiere eſt trop vaſte, & tient à trop de genres

differens, pour que chaque Lecteur ne ſoit pas en droit d'y trouver des omiſſions. Un ouvrage où l'on a choiſi les faits que l'on a cru les plus importans, ſuppoſe que l'on n'a fait que choiſir, & par conſequent, qu'il y en a pluſieurs que l'on a laiſſés dans l'oubli. L'homme de guerre y deſirera plus de dattes de faits militaires, le Politique plus de dattes de Traités, l'homme d'Egliſe plus de choſes concernant ſon état, & ainſi de tous les autres; mais c'eſt au Public à juger ſi l'on n'eſt pas parvenu à y inſérer tout ce que les bornes étroites d'un Recueil, que l'on a voulu rendre portatif, pouvoient accorder à la curioſité des Lecteurs.

Pour ce qui regarde la forme de l'Ouvrage, voici l'ordre que l'on s'eſt preſcrit. La premiere race n'a pû être traitée comme les deux autres, attendu l'uſage où étoient alors les Rois de partager leur ſucceſſion entre leurs enfans. Et pour porter quelque lumiere dans ce point de notre Hiſtoire, on a rangé par colonnes les Rois des différentes parties de la France, de maniere que l'on pût appercevoir du même coup d'œil tous ceux qui regnoient dans le même temps. L'ordre eſt différent par rapport aux deux autres Races. Au *folio verſo*, on trouve une premiere colonne où eſt la datte de l'avenement du Roi à la Couronne, celle de ſa naiſſance, de ſon Sacre, &c. une deuxiéme colonne, qui remplit le reſte de la page, contient par années, autant qu'il a été poſſible, les événemens de ce regne. La page *folio recto*, qui regarde cette premiere, eſt diviſée en quatre colonnes: la premiere contient les Femmes, la ſeconde

les Enfans, leurs Alliances, les Branches qu'ils ont faites, les Enfans naturels, &c. la troiſiéme, la mort du Roi, ſon âge, la durée de ſon regne, le lieu de ſa ſépulture, &c. la quatriéme les Princes contemporains.

Le revers de cette page continue les événemens de ce regne, & la page du *folio recto*, qui lui eſt oppoſée, contient encore quatre colonnes, ſavoir, celle des Miniſtres, celle des Guerriers, celle des Magiſtrats, & celle des Savans & Illuſtres. Dans celle des Magiſtrats on trouve une ſuite des Procureurs & des Avocats Généraux, qui n'avoit pas encore paru avant la premiere Edition de cet Ouvrage : on a compris dans celle des Savans les hommes qui ont attiré ſur eux une attention particuliere, même en mal, tels, par exemple, que Vanini, Spinoſa, &c. dont on déteſte la mémoire, en même temps que l'on eſt bien aiſe de ſavoir le temps où ils ont vécu. On a cru devoir les arranger par ordre alphabetique dans cette derniere colonne, afin qu'ils fuſſent plus aiſés à trouver. Le chiffre de chacune de ces colonnes marque la datte de la mort. Le reſte des événemens de chaque regne, remplit plus ou moins de pages, ſelon qu'ils ſont plus ou moins étendus.

Les quatre dernieres colonnes qui répondent à chaque regne, ne ſont miſes qu'une ſeule fois à la fin de la premiere Race, parce que chaque regne de cette Race n'auroit pas fourni de quoi les remplir.

On a auſſi changé en quelque choſe l'ordre de la fin

de la ſeconde Race, mais on en dit la raiſon dans le corps de l'ouvrage.

Comme les faits qui ſont le plus près de nous, nous intéreſſent davantage, & que l'on en peut tirer plus d'utilité, parce que les exemples deviennent plus ſemblables à nos uſages & à nos mœurs, on ne ſera pas ſurpris que les années des regnes de la troiſiéme Race ſoient plus remplies, à meſure qu'elles ſe rapprochent plus de notre temps, & que par la même proportion nous ayons donné tant d'étendue aux regnes de Louis XIII. & de Louis XIV.

Les trois vignettes que l'on a miſes à la tête des trois Races, annoncent trois de nos plus grands Rois : Clovis vainqueur à Tolbiac, Charlemagne couronné Empereur à Rome, & Louis XIV. faiſant triompher la Religion, la Juſtice, les Sciences & les Arts. Les autres vignettes ſe rapportent à quelque trait remarquable du regne où elles ſont placées.

La forme de cet Ouvrage ne permettoit pas de citer toujours les autorités que l'on a ſuivies, ſoit pour les faits, ſoit pour les dattes : mais il eſt bon d'avertir que l'on a été attentif à n'y rien avancer qui n'eût la ſûreté dont ce genre eſt ſuſceptible, & que pour y parvenir, on ne s'en eſt pas rapporté aux Compilateurs ni aux Hiſtoriens modernes. Par rapport à la premiere & à la ſeconde Race, Gregoire de Tours, Fredégaire, Eginhart, Thegan, &c. avec les Annales & les Chroniques les moins ſuſpectes, ſont les garans de ce qu'on a écrit ; on n'a pas omis de recourir, pour les mêmes

:mps, aux Mémoires de l'Académie des Belles-Let-·es, Recueil infiniment précieux par les recherches uſſi exactes que curieuſes, & auſſi utiles qu'agréables, lont il eſt rempli. Par rapport à la troiſiéme Race, ious avons eu des guides encore plus ſûrs, tels que ont les Hiſtoriens publiés par du Cheſne, Ville-ıardouin, Joinville, Mathieu Paris, &c. pour les pre-miers regnes ; & pour les ſuivans juſqu'à celui de Henri II. Froiſſart, les Hiſtoriens du Louvre, Mon-ſtrelet, Comines, &c. Pour ce qui regarde les der-niers regnes, après avoir conſulté l'Hiſtoire de M. de Thou & les Mémoires de Condé, ſur les années qu'ils renferment, on n'a plus eu que la peine de bien choiſir dans le nombre preſque infini de Pieces du temps, & de Mémoires qui ne ſont pas toujours d'accord.

Je ne ſongeois point du tout à donner, du moins ſi-tôt, une nouvelle Edition de cet Ouvrage, mais la vente précipitée de la premiere, l'a rendu néceſſaire, & j'en ai profité pour y placer les corrections & les augmentations dont je n'ai pas cru pouvoir me diſ-penſer : par rapport aux corrections, je n'ai omis au-cunes de celles qu'on a bien voulu m'indiquer, & j'ai cherché moi-même avec beaucoup de ſoin tout ce qui pouvoit être échappé d'erreurs ou de négligences : encore eſt-il reſté quelques fautes que j'ai toutes rap-pellées dans un *Errata*, pour n'y plus revenir : par rap-port aux augmentations, à quelques portraits près, je ne me ſuis permis que celles que j'ai cru néceſſaires, comme des explications ſommaires de quelques Trai-

tés, de quelques Loix, de quelques Uſages, des détails un peu plus circonſtanciés de quelques Batailles, ou de quelques Siéges, ce qui regarde les Fiefs, les Appanages, quelques-unes des Dignités de l'Etat, comme les Pairies; quelques Anecdotes, qui ſont moins de curioſité, qu'elles ne ſont utiles pour mieux faire entendre de certains faits, ou pour faire juger plus ſûrement des mœurs & des uſages, les noms de pluſieurs Savans & Illuſtres, enfin tout ce que j'ai cru qui pouvoit préparer à l'étude de notre Hiſtoire, & en faciliter la lecture à ceux qui s'en ſeront fait une idée générale dans cet Abregé. On trouvera auſſi dans cette Edition plus de faits qui ſemblent étrangers à la France; j'en donnerai deux raiſons : la premiere, que ces faits, en les choiſiſſant le mieux que j'ai pu, m'ont paru adoucir la ſéchereſſe d'un Abregé chronologique, & cette raiſon peut s'appliquer auſſi aux réfléxions & aux portraits; la ſeconde & la véritable, c'eſt que ces faits tiennent preſque toujours à notre Hiſtoire, ou que du moins, s'ils n'y ont pas un rapport bien prochain, ils ſervent à faire connoître la poſition de l'Europe ſous chacun des Regnes de nos Rois, & nous préparent à mieux juger des événemens qui ſont arrivés, lorſque les circonſtances nous ont lié avec nos voiſins, ou nous ont forcé de leur faire la guerre.

Indocti diſcant & ament meminiſſe periti.

Trad. des vers 741. & 742. de l'Eſſai ſur la Critique de Pope.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

PREMIERE RACE.

ON met Pharamond, Clodion, Merovée & Childéric son fils à la tête des Rois de la premiere race; mais nous connoissons si peu d'événemens de leurs regnes, que nous commencerons cette Suite chronologique par Clovis, qui peut être regardé comme le véritable fondateur de la Monarchie.

PRINCES contemporains.

Pape.
Felix III. 492.
Empereur d'Orient.
Zenon. 491.
Roi d'Italie.
Odoacre. 493.
Rois des Goths établis en Espagne depuis 414.
Evaric. 484.
Alaric. 507.

CLOVIS.

481. 2. 3. 4. 5.

CLOVIS fils de Childéric, & petit-fils de Merovée, Roi des François, affermit leur domination dans les Gaules. Ce peuple y avoit eu dès l'an 287. un établissement qui lui fut confirmé en 358. par l'Empereur Julien,

CLOVIS.

PRINCES contemporains.

& qui devint fixe ſous Clodion, vers 438. après l'expédition qui aſſura à ce Prince la poſſeſſion de Cambrai & du pays voiſin juſqu'à la Somme.

Il ne ſe paſſe rien de remarquable dans les cinq premieres années.

486. 87. &c.

Bataille de Soiſſons, gagnée contre Siagrius, Général des Romains, que Clovis fit décapiter.

Siége de la Monarchie établi à Soiſſons.

492.

Conquête de la Cité de Tongres.

493.

Clovis épouſe Clotilde, fille de Chilpéric, Roi des Bourguignons.

Conquête des Provinces ſituées entre la Somme, la Seine & l'Aiſne; les peuples de la Cité de Rheims ſe donnent à Clovis, par l'entremiſe de S. Remi. Royaume des Gots en Italie ſous Théodoric, vainqueur d'Odoacre.

496.

Bataille de Tolbiac, près Cologne, gagnée contre les Allemands. Clovis ſe fait Chrétien, ſuivant le vœu qu'il en avoit fait, s'il demeuroit vainqueur : il eſt baptiſé. Il étoit alors le ſeul Roi catholique qu'il y eût dans l'Empire, tant d'Orient que d'Occident Il étend ſes conquêtes par-delà le Wahal & le Rhin.

497.

Réduction des Armoriques.

500. &c.

Godégiſile trahit ſon frere Gondebaud, avec lequel il regnoit dans la Bourgogne, ſe lie à Clovis, & lui aide à défaire Gondebaud. Gondebaud raccommodé avec Clovis fait la guerre à Godégiſile qui y eſt tué. Clovis recommence la guerre contre Gondebaud, de concert avec Théodoric Roi des Oſtrogots, qui avoit épouſé ſa ſœur Audefiede : Théodoric profite ſeul de cette guerre.

Papes.

Felix III. 492.
Gelaſe I. 496.
Anaſtaſe II. 498.
Symmaque. 514.

Empereurs d'Orient.

Zenon. 491.
Anaſtaſe I. 518.

Rois d'Italie.

Odoacre. 493.
Théodoric. 526.

Roi des Gots en Eſpagne.

Alaric. 507.

CLOVIS.

PRINCES contemporains.

507.

Bataille de Vouillé, près Poitiers, gagnée contre Alaric, qui y fut tué par Clovis; ce Prince ſoumit tout le pays depuis la Loire juſqu'aux Pyrénées.

508. 509.

Clovis prend Angoulême, mais Théodoric bat ſon armée devant Arles. Paix conclue entre les Francs, les Viſigots & les Bourguignons.

510.

Clovis reçoit d'Anaſtaſe, Empereur d'Orient, le titre & les ornemens de Patrice, de Conſul, même d'Auguſte. Paris devient la Capitale du Royaume. Cruautés exercées par Clovis, contre tous les Princes ſes parens, entr'autres contre Sigebert, qui regnoit à Cologne, & ſon fils Clodoric, Cararic, dont les Etats ne ſont point nommés, Ranacaire, qui regnoit à Cambrai, & Renomer, Roi du Mans: il s'empare de ces petits Royaumes.

511.

Concile d'Orléans, où ſe trouvent les vrais principes du *droit de Régale*. Rédaction de la Loi Salique par Clovis. Mort de Sainte Geneviéve, enterrée dans l'Egliſe de S. Pierre & S. Paul, qui depuis a pris ſon nom.

Clovis meurt, âgé de quarante-cinq ans: il en avoit regné trente: il fut enterré à Paris dans l'Egliſe de Sainte Geneviéve, qui étoit alors ſous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul: il laiſſe quatre enfans; THIERI, fils d'une concubine, CLODOMIR, CHILDEBERT, CLOTAIRE, tous trois enfans de Clotilde: Audigier, dans ſon Livre de l'*Origine des François*, prétend que Thiéri fut fils d'une femme légitime. On lui donne auſſi une fille nommée Théodechilde.

Les Evêques, en haine de l'Arianiſme, avoient favoriſé Clovis dans ſes conquêtes; & la reconnoiſſance de ce Prince à leur égard fut la ſource de l'autorité qu'ils ont conſervée ſi long-temps en France.

L'Infanterie fait la principale force des Armées. Loi Gombette (501.) faite par Gondebaud, Roi de Bourgogne: il eſt fait mention des Duels dans la loi barbare de ce Prince,

Pape.

Symmaque. 514.

Empereur d'Orient.

Anaſtaſe I. 518.

Roi d'Italie.

Théodoric. 526.

Rois des Goths en Eſpagne.

Alaric. 507.
Geſalric. 511.

CLOVIS.

qui défere le Duel à ceux qui ne voudront pas s'en tenir au ſerment, (Art. XLV.) Code Théodoſien, reformé par Anien, Chancelier d'Alaric (506.) Ce fut en 529. le 16. Avril, qu'on publia le Code par ordre de Juſtinien, environ cent ans après qu'avoit été publié pour la premiere fois le Code Théodoſien; le Digeſte fut publié par ordre du même Juſtinien le 30. Decembre 533. *Lex mundana*, compoſée du Code Théodoſien pour les Romains, & des Codes nationaux des Barbares, ſuivant leſquels ces derniers étoient jugés : cette loi s'appelle *Mundana*, ou *la Loi du monde*, par oppoſition au Droit Canonique. Uſage des Vers à ſoie, apporté des Indes.

THIERI I. regne à Metz.

Premieres années paiſibles.

520 521. Thiéri aide Hermanfroi à dépouiller ſon frere Baldéric de la partie de la Turinge qu'il poſſedoit. Hermanfroi lui manque de parole, quand il n'a plus beſoin de lui.

CLODOMIR regne à Orléans.

Premieres années paiſibles.

523. 24. &c. Clodomir fait la guerre à Sigiſmond roi de Bourgogne. Il le fait priſonnier, & enſuite le fait mourir. Il eſt tué lui-même dans le combat qu'il livre à Gondemar, devenu roi de Bourgogne, depuis la mort de Sigiſmond,

CHILDEBERT I. regne à Paris.

Premieres années paiſibles.

523. 24. &c. Childebert ſe joint à Clodomir & à Clotaire contre Sigiſmond héritier de Gondebaud, qui retenoit injuſtement le bien de Clotilde leur mere : ils défont Sigiſmond, & en demeurent là.

CLOTAIRE I. regne à Soiſſons.

Premieres années paiſibles.

523. 24. &c. Clotaire ſe joint à Childebert & à Clodomir contre Sigiſmond.

PRINCES contemporains.

Papes.

Symmaque. 514.
Hormiſdas. 523.
Jean I. 526.
Felix IV. 530.

Empereurs d'Orient.

Anaſtaſe I. 518.
Juſtin le Bouvier. 527.
Juſtinien I. 565.

Rois d'Italie.

Théodoric. 526.
Atalaric. 534.

Rois des Goths en Eſpagne.

Geſalric. 511.
Amalaric. 531.

THIERI I. regne à Metz.	CLODOMIR regne à Orléans.	CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
531. Thiéri s'empare du royaume de Turinge, après avoir défait Hermanfroi, & l'avoir fait mourir en le précipitant du haut d'une tour; il eſt aidé dans cette guerre par Clotaire ſon frere, à qui il dreſſe des embûches.	qui eſt au nombre des Saints.	531. Childebert fait la guerre à Amalaric roi des Viſigots, qui traitoit mal ſa femme Clotilde, ſœur de Childebert. Amalaric vaincu eſt aſſaſſiné par ſes gens.	531. Clotaire accompagne Thiéri à la guerre contre le roi de Turinge, & ſe ſauve heureuſement des piéges que lui tend ſon frere.	*Papes.* Boniface II. 532. Jean II. 535. *Empereur d'Orient.* Juſtinien I. 565. *Rois d'Italie.* Atalaric. 534. Amalaſonte. 534. *Rois des Goths en Eſpagne.* Amalaric 531. Theudis. 548.
534. Il meurt; ſes femmes furent, N. fille d'Alaric, & Théodechilde. THEODEBERT ſon fils lui ſuccede. Ce jeune Prince dès l'an 533. avoit repris ſur les Viſigots la partie des Conquêtes de Clovis, dont ce Peuple s'étoit emparé: Le Vellei, le	533. Deux enfans de Clodomir maſſacrés à Paris par Childebert & Clotaire, qui avoient déja fait le partage du royaume d'Orléans avec Thiéri. Le troiſiéme, Clodoalde, ſe ſauve, & eſt raſé: on l'invoque ſous le nom de S. Cloud. Clodomir eut pour femme, Gondiucque,	534. Childebert & Clotaire font tout ce qu'ils peuvent pour démembrer le royaume de Thiéri à ſa mort. Théodebert les en empêche, & ſe lie à Childebert. Fin du royaume de Bourgogne, par la défaite & la mort de Gondemar. Childebert, Clo-	534. Clotaire & Childebert font en ſorte de profiter de l'abſence de Théodebert, qui eſt amoureux en Auvergne pendant la maladie de Thiéri ſon pere, pour démembrer ſes Etats à ſa mort: Théodebert qui revient les en empêche.	

THEODEBERT I. regne à Metz.	CLODOMIR regne à Orléans.	CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
Rouergue, le Gevaudan. Il répudie Wiſigarde ſa femme, pour épouſer Deuterie, qui avoit ſon mari. Il reprend ſa femme, il partage le royaume de Bourgogne avec ſes deux oncles. Il avoit eu une troiſiéme femme, dont le nom eſt inconnu. 535. Juſtinien fait un traité avec Théodebert & ſes oncles, pour les engager à ſe joindre à lui contre Théodat, devenu roi des Oſtrogots par Amalaſonte ſa femme. 536. 37. Vitigès, ſucceſſeur de Théodat, gagne Théodebert, & fait	qui ſe remaria à Clotaire I.	taire & Théodebert, après l'avoir vaincu, font le partage de ce royaume entr'eux. Thiéri avoit eu part à cette révolution dans ſon commencement. Childebert, épouvanté par un orage qui vient fondre ſur ſon camp, accorde la paix à Clotaire. Béliſaire, général de Juſtinien, reprend l'Afrique ſur les Vandales, qui y regnoient depuis l'an 400.	Il y avoit près de cent ans que le royaume de Bourgogne étoit fondé dans les Gaules, quand il fut réuni à l'Empire de France. C'eſt dans cette année que l'on place l'établiſſement du prétendu royaume d'Yvetot.	*Pape.* Jean II. 535. *Empereur d'Orient.* Juſtinien I. 565. *Rois d'Italie.* Atalaric. 534. Amalaſonte. 534. Théodat 537. *Roi des Gots en Eſpagne.* Theudis. 548.

THEODEBERT I. regne à Metz.		CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soiſſons	*PRINCES contemporains.*
aux Francs le délaiſſement de tout ce que les Oſtrogots poſſedoient dans les Gaules, avec les droits qu'ils y avoient comme Seigneurs de la ville de Rome.				*Papes.* Agapet I. 536. S. Silvere. 540. Vigile. 555. *Empereur d'Orient.* Juſtinien I. 565. *Rois d'Italie.* Vitigès. 541. Théodebalde. 542. Aratic. 542. Totila. 553. *Rois des Gots en Eſpagne.* Theudis. 548. Theudégiſile. 548.
539. Juſtinien regagne Théodebert, en lui faiſant les mêmes avantages que Vitigès ; & ce traité eſt pour les Francs un nouveau titre de proprieté dans les Gaules. Depuis ce tems, dit Procope, les François futent abſolument maîtres de Marſeille, Colonie des Phocenſes, & en poſſeſſion de cette Mer ; ce qui prouve que nous avions déja u-	543. Mort de Clotilde, veuve de Clovis, à Tours : elle a été miſe au nombre des Saints ; elle eſt enterrée à Sainte Geneviéve. Il y a des Hiſtoriens qui mettent ſa mort en 548.	543. Après avoir fait de grands progrès en Eſpagne, il eſt battu devant Saragoſſe, dont il faiſoit le ſiége.	539. Clotaire fait une irruption ſur les terres de Childebert. Ils font la paix. 543. Clotaire accompagne Childebert dans cette guerre.	

THEODEBALDE regne à Metz.		CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I. regne à Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
ne Marine. Théodebert meurt (548.) On voit une monnoie d'or de Théodebert, où l'image de ce Prince eſt gravée d'un côté, avec le titre de *Dominus noſter*, qui n'appartenoit qu'aux Empereurs; de l'autre, on y voit une Victoire avec les armes de l'Empire : ce Prince fit battre cette monnoie pour rabaiſſer l'orgueil de Juſtinien, qui avoit pris le titre de *Vainqueur des François.* (*Boulterone.*) THEODEBALDE ſuccede à Théodebert. Narſés, Général de Juſtinien, bat les François, commandés par Bucelin, ſur les bords du Caſilin près Capoue, l'an 555. Théodebalde meurt la même année : ſes deux		555. Childebert malade eſt obligé de faire une ceſſion à Clotaire de ce qui lui revient de la ſucceſſion de Théodebalde 556. Childebert, pour ſe venger de la ceſſion forcée que Clotaire lui avoit fait faire, ſeconde la révolte de Chramne. 557. Le Pape Pelage envoie ſa Profeſſion de Foi à Childebert. Boniface VIII. fit la même choſe ſous Philippe le Bel en 1294. 558. Mort de Childebert, enterré à Paris dans l'Egliſe de S. Germain des Prez, qu'il avoit fait bâtir ſous le	555. Clotaire ſe rend maître de toute la ſucceſſion de Théodebalde. Il défait deux fois les Saxons. 556. Chramne ſon fils naturel ſe révolte contre lui. 558. Par la mort de Childebert, Clotaire réunit tout l'Empire des François.	*Papes.* Vigile. 555. Pelage I. 559. *Empereur d'Orient.* Juſtinien I. 565. *Rois d'Italie.* Totila. 553. Teia. 553. Ce Prince fut le dernier Roi des Oſtrogoths en Italie. *Rois des Goths en Eſpagne.* Aquila. 554. Athanagilde. 567.

THEODEBALDE regne à Metz.		CHILDEBERT I. regne à Paris.	CLOTAIRE I.	*PRINCES contemporains.*
grands oncles lui ſuccedent.		titre de S. Vincent: il ne laiſſe que des filles de ſa femme Ultrogote: premier exemple de la loi fondamentale qui n'admet que les mâles à la couronne.		*Papes.* Pélage I. 559. Jean III. 572. *Empereur d'Orient.* Juſtinien I. 565. *Roi des Goths en Eſpagne.* Athanagilde. 567. *Angleterre.* L'Heptarchie commence en 559. & finit l'an 800. en la perſonne d'Ecbert, qui réunit les ſept Royaumes.

CLOTAIRE I. régne ſeul.

560.

Son fils Chramne ſe révolte de nouveau, & ſe ligue avec le Comte de Bretagne; car les Chefs de cette Province ſe nommoient Comtes & non Rois, ſuivant ces paroles de Gregoire de Tours : *Nam ſemper Britanni ſub Francorum poteſtate poſt obitum Regis Chlodovechi fuerunt, & comites non reges appellati ſunt.* Clotaire donne Bataille à ſon fils, le défait, & le brûle avec toute ſa famille dans une cabanne où il s'étoit ſauvé.

562.

Clotaire meurt; il eſt enterré à ſaint Médard de Soiſſons, qu'il avoit fait bâtir; il laiſſe quatre enfans qui lui ſuccedent. Il avoit eu pour femmes, Ingonde, Aregonde, Chonſeñe, Radegonde, Gondiucque, & Waldrade.

CARIBERT, Roi de Paris.	GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Auſtraſie.	CHILPERIC I. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
			562. Chilpéric veut avoir Paris pour ſon partage ; ſes trois freres s'y oppoſent : on tire au ſort les quatre royaumes, & il eſt Roi de Soiſſons. Il impoſa de grands tributs : chaque arpent payoit une barrique de vin : & on payoit une certaine ſomme pour chaque tête d'Eſclaves. Les Sujets rebutés abandonnent leurs poſſeſſions.	*Pape.* Jean III. 572. *Empereurs d'Orient.* Juſtinien I. 565. Juſtin II. 578. *Rois des Goths en Eſpagne.* Athanagilde. 567. Liuba. 572. *Angleterre.* Heptarchie.
		563. Pendant que Sigebert faiſoit au de-là du Rhin, la guerre aux Huns, qu'il défit, Chilpéric profitant de ſon abſence, lui enleve la ville de Rheims ; Sigebert revient & reprend Rheims, dépouille Chilpéric de ſes propres Etats, qu'il lui rend par l'entremiſe de ſes deux freres.		
		565. Il épouſe Brunehaut, fille cadette d'Athanagilde, Roi des Viſigots, & qui d'Arienne qu'elle étoit, ſe fait Catholique.		
566. Caribert meurt : ſes freres partagent ſa ſucceſſion ; mais comme chacun vouloit avoir la ville de Paris, ils conviennent de la	569. Etabliſſement du royaume des Lombards en Italie, environ 16 ans après		567. Chilpéric épouſe Galſuinde, fille aînée d'Athanagilde, & lui aſſure pour dot, ſuivant l'uſage d'a-	

CARIBERT, Roi de Paris.	GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Auſtraſie.	CHILPERIC I. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
poſſeder tous trois par indivis, ſous la condition qu'aucun des trois n'y entreroit ſans le conſentement des deux autres. Ce Prince a eu pour femmes, Ingoberge, Mirefleur, Theudegilde, & Marcouefe.	l'extinction de celui des Oſtrogots, dans la perſonne de Teïa leur dernier Roi. Alboin Roi des Lombards, attiré, à ce qu'on croit, par Narſés, qui étoit mécontent de Juſtinien, arrive en Italie, s'empare de la Ligurie, de Milan, de Pavie, & en moins de quatre ans eſt maître de l'Italie, excepté de Rome & de Ravennes. Delà ces barbares ſe répandent dans la Bourgogne, où d'abord ils ravagent tout; mais le Général Mummol les ayant attaqués, les bat à platte couture.		lors, une partie des Domaines qu'il avoit hérités de Caribert. Galſuinde eſt trouvée morte: le ſoupçon de cette mort qui tomba ſur Fredegonde, maîtreſſe de Chilpéric, ſe confirma, quand Chilpéric l'eut épouſée après la mort de Galſuinde. Sa ſœur Brunehaut venge ſa mort, & fait armer Sigebert ſon mari & Gontran. Chilpéric perd une partie de ſes Etats, & obtient enfin la paix, en donnant à Brunehaut, pour l'appaiſer, les Domaines qu'il avoit donnés à Galſuinde pour ſa dot.	*Pape.* Jean III. 572. *Empereur d'Orient.* Juſtin II. 578. *Roi des Lombards en Italie.* Alboin. 571. *Rois des Goths en Eſpagne.* Athanagilde. 567. Liuba. 572. *Angleterre.* Heptarchie.

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Auſtraſie.	CHILPERIC I. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
Commencement de l'Exarchat de Ravennes, ſous le Patrice Longin, envoyé par l'Empereur Juſtin, qui finit en 752. lors qu'Aſtolphe, Roi des Lombards, prit Ravenes.	570. Sigebert profitant de l'embarras où étoit ſon frere Gontran, Roi de Bourgogne, ſurprend la ville d'Arles; mais cet avantage ne fut pas long, & les Généraux de Gontran s'en vengent en reprenant non ſeulement Arles, mais encore Avignon, qui appartenoit à Sigebert; & que Gontran voulut bien lui rendre en faiſant la paix.	570. 71. 72. Chilpéric pouſſé par Frédégonde, profite de la querelle de ſes deux freres, envoie contre Sigebert, ſon fils Clovis, qui lui enleve Tours & Poitiers; les deux freres s'étant raccommodés, s'uniſſent contre Chilpéric & lui reprennent ce qu'il avoit injuſtement conquis. 573. 574. Sigebert & Gontran s'étant brouillés de nouveau, pour un fait de diſcipline Eccleſiaſtique, Chilpéric en profite à ſon ordinaire, & envoie ſon fils aîné Théodebert contre Sigebert: Théodebert a de l'avantage. Sigebert effrayé de ces ſuccès, fait entrer en France des troupes étrangeres; Gontran ſe joint à Chilpéric contre	*Papes.* Jean III. 572. Benoît I. 577. *Empereur d'Orient.* Juſtin II. 578. *Rois des Lombards en Italie.* Alboin. 571. Cléfis. 573. Antaric. 590. *Rois des Goths en Eſpagne.* Liuba. 572. Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.

ONTRAN, i d'Orléans & e Bourgogne.	SIGEBERT I. Roi d'Auſtraſie.	CHILPERIC I. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
		ces troupes; Sigebert menace Gontran de ſe jetter ſur la Bourgogne; Gontran reſte neutre : Chilpéric demande la paix, que Sigebert lui accorde.	*Pape.* Benoît I. 577. *Empereur d'Orient.* Juſtin II. 578. *Rois des Lombards en Italie.* Cléfis. 573. Antaric. 590. *Roi des Goths en Eſpagne.* Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.
	575.	575. Chilpéric ſe lie de nouveau avec Gontran contre Sigebert, & fait marcher ſon fils Théodebert contre lui; Théodebert eſt défait & tué dans le combat. Chilpéric épouvanté de ce malheur, ſe ſauve dans Tournai. Brunehaut preſſe Sigebert ſon mari, qui y étoit déja aſſez porté, d'achever la défaite de Chilpéric; en effet, Sigebert s'empare de tous ſes Etats, & va l'aſſiéger dans Tournai, lorſque deux aſſaſſins envoyés par Frédégonde, lui ôterent la vie dans ſon camp.	
	Sigebert meurt aſſaſſiné à l'âge de quarante ans; il en avoit regné quatorze : Prince accompli. Il eſt enterré à S. Medard de Soiſſons, auprès du corps de Clotaire ſon pere. Il laiſſa un fils nommé CHILDEBERT, & deux filles. Il a eu pour femme, Brunehaut.		

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Auſtraſie.	CHILPERIC I. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
	576. Childebert, que Chilpéric avoit fait enfermer, ſe ſauve de priſon, & eſt couronné Roi d'Auſtraſie à Metz, le jour de Noël.	576. Chilpéric profitant de l'aſſaſſinat commis en la perſonne de Sigebert, ſort de Tournai, empriſonne Brunehaut, ſon fils Childebert, & deux filles. Merovée, fils de Chilpéric, amoureux de Brunehaut, l'épouſe à Rouen, & la délivre. Chilpéric s'avance pour les punir; il leur pardonne, renvoie Brunehaut en Auſtraſie, & force Merovée de le ſuivre.	*Papes.* Benoît I. 577. Pélage II. 590. *Empereurs d'Orient.* Juſtin II. 578. Tibere. 586. *Roi des Lombards en Italie.* Antaric. 590. *Roi des Goths en Eſpagne.* Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.
577. Gontran ſe joint à Childebert, & ſon Général Mummol défait Didier, Général de Chilpéric. Gontran perd ſes deux fils, qui meurent de maladie.	577. Brunehaut engage ſon fils Childebert à faire la guerre à Chilpéric.	577. Chilpéric s'en prend à ſon fils Merovée de la défaite de ſon Armée, & le fait priſonnier. Merovée ſe ſauve, & enfin eſt aſſaſſiné par les gens de Frédégonde, près de Thérouanne. Pretextat Evêque de Rouen eſt dépoſé. 578. 79. 80. Frédégonde perd ſes trois enfans, qui meurent de dyſſenterie.	

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Auſtraſie.	CHILPERIC I. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
581. 82. 83. Gontran ſe lie avec Childebert contre Chilpéric, puis après, Childebert s'étant lié avec Chilpéric contre Gontran, il y a une guerre fort ſanglante entre ces Princes.	581. Childebert ſe lie d'abord avec Gontran contre Chilpéric; enſuite il ſe lie avec Chilpéric contre Gontran; Ces Princes ſe font une guerre ſanglante.	581. Frédégonde fait aſſaſſiner Clovis, dernier fils du premier lit de Chilpéric, en l'accuſant d'avoir empoiſonné ſes trois enfans.	*Pape.* Pélage II. 590. *Empereur d'Orient.* Tibere. 586. *Roi des Lombards en Italie.* Antaric. 590. *Roi des Gots en Eſpagne.* Léovigilde. 585. *Angleterre.* Heptarchie.
584.	584.	584. La paix ſe fait entre les trois Rois. Chilpéric eſt aſſaſſiné à Chelles, revenant de la chaſſe. Sa femme Frédédonde, & Landri, qu'elle aimoit, furent ſoupçonnés d'y avoir eu part. Il laiſſe un fils âgé de quatre mois, nommé CLOTAIRE, qui lui ſuccede. Il a eu pour femmes, Audouere, Galſuinde & Frédégonde; de la premiere, qui fut répudiée, il eut entre autres enfans, Merovée. Frédégonde, veuve de Chilpéric, perſuade à Gontran de la ſoutenir contre Brunehaut & Childebert.	
ontran, loin de ofiter de la mort Chilpéric, ſert pere à Clotaire fils, & défend édégonde contre uſte vengeance	Childebert s'avance vers Paris, mais Gontran y étoit déja entré, & avoit pris le parti de Frédégonde.		

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Auſtraſie.	CLOTAIRE II. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
que Childebert & Brunehaut en auroient pû tirer.			*Papes.*
585.			Pélage II. 590.
Gondebaud ſe diſant fils de Clotaire I. eſt couronné par quelques ſéditieux à Brive-la-Gaillarde ; mais bien-tôt après, ces mêmes traîtres livrent Gondebaud à Leudegiſile Général de l'armée de Gontran. Childebert & Gontran ſe promettent une ſincere amitié.		585.	S. Gregoire le Grand. 604.
			Empereurs d'Orient.
			Tibere. 586.
			Maurice. 602.
			Rois des Lombards en Italie.
			Anrarie. 590.
			Agilulf. 616.
			Rois des Goths en Eſpagne.
			Léovigilde. 585.
			Recarede. 602.
			Angleterre.
			Heptarchie.
Gontran compoſe un Conſeil pour le jeune Clotaire, & oblige Frédégonde à quitter Paris.		Frédégonde ſe retire au Vaudreuil, où elle ſouffre impatiemment de ſe voir ſans autorité.	
588. 89.	587. 88.		
Gontran fait la guerre à l'Eſpagne, pour venger la mort du gendre de Brunehaut, beau-frere de Childebert, & pour étendre ſes Etats juſqu'aux Pyrénées. Cette guerre fut ſans ſuccès.	Childebert d'accord avec l'Empereur Maurice, fait la guerre en Italie, contre les Lombards : cette guerre n'eut pas de ſuccès.		
591. 92.		596.	
Gontran fait la guerre contre Wa-		Frédégonde fait aſſaſſiner Prétextat Evêque de Rouen, & mépriſe les menaces de Gontran, qui vouloit prendre connoiſſance de ce crime. Elle attente pluſieurs fois ſans fruit,	

GONTRAN, Roi d'Orléans & de Bourgogne.	CHILDEBERT II. Roi d'Auſtraſie.	CLOTAIRE II. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
roc, Comte de Bretagne, à qui Frédégonde avoit fait prendre les armes. Waroc vient à Guerrande, où il rend hommage à Gontran en ces termes: *Nous ſavons, comme vous, que les Villes armoriquaines*, (Nantes & Rennes,) *appartiennent de droit aux fils de Clotaire, & nous reconnoiſſons que nous devons être leurs Sujets.*		à la vie de Childebert, & à la liberté de Brunehaut.	*Pape.* S. Gregoire le Grand. 604. *Empereurd'Orient.* Maurice. 602. *Roi des Lombards en Italie.* Agilulf. 616. *Roi des Gots en Eſpagne.* Récarede. 601. *Angleterre.* Heptarchie.
593. Gontran meurt âgé de ſoixante ans, ſans laiſſer d'enfans. L'Egliſe l'a mis au nombre des Saints. Il avoit déclaré ſon neveu Childebert, héritier de ſes Royaumes d'Orléans & de Bourgogne. Il eut pour femmes, Venerande, Marcatrude & Auſtregilde. Quelques Auteurs prétendent que ſa fille Clotilde lui ſurvéquit.	593. Childebert réunit à l'Auſtraſie, ſuivant la derniere volonté du feu Roi Gontran, les Royaumes d'Orléans & de Bourgogne, & une partie de Paris. 595. Childebert défait les Varnes, peuple de Germanie, & détruit leur Royaume. 596. Childebert meurt, laiſſant de ſa femme Faileube deux	593. Clotaire & Childebert partagent la propriété de la ville de Paris. Landri, commandant l'armée de Clotaire, défait Childebert près de Soiſſons. 594. Waroc, Comte de Bretagne, excité par Frédégonde, livre bataille aux troupes de Childebert, du côté de la Touraine; cette bataille fut ſanglante, & la perte	

THIERI II. Roi de Bourgogne.	THEODEBERT II. Roi d'Auſtraſie.	CLOTAIRE II. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
	enfans qui lui ſuccedent, ſous la conduite de Brunehaut leur grand'-mere. THIERI regne en Bourgogne, & l'Auſtraſie a pour Roi, THEODEBERT II.	égale des deux côtés.	*Pape.*
	597. Brunehaut affermit la paix de tous côtés, pour aſſurer ſa puiſſance. Elle contribue à la converſion du Royaume de Cantorberi au Chriſtianiſme.	597. Mort de Frédégonde.	S. Gregoire le Grand. 604.
			Empereurs d'Orient.
			Maurice. 602. Phocas. 610.
			Rois des Lombards en Italie.
			Agilulf. 616.
			Rois des Goths en Eſpagne.
			Récarede. 601. Liuba II. 603.
			Angleterre.
			Heptarchie.
	598. Les Grands d'Auſtraſie laſſés de la domination de Brunehaut, engagent ſon petit-fils Théodebert à l'éxiler.		
599. Brunehaut ſe ſauve chez ſon petit-fils Thiéri, qui lui donne un aſyle.			
600. L'armée de Thiéri, jointe à celle de Théodebert, attaque Clotaire & le défait.	600. Théodebert joint à Thiéri défait Clotaire.	600. Clotaire eſt défait par Théodebert & par Thiéri.	
601. 602. Thiéri joint à Théodebert défait les Gaſcons.	601. 602. Théodebert joint à Thiéri défait les Gaſcons.	603. Clotaire voyant les deux Rois occupés contre les Gaſcons, avoit fait marcher deux armées ; celle que commande Landri	

THIERI II. Roi de Bourgogne.	THEODEBERT II. Roi d'Auſtraſie.	CLOTAIRE II. Roi de Soiſſons.	*PRINCES contemporains.*
605. 6. 7. 8. &c. Brunehaut corrompt les mœurs de Thiéri, pour le mieux gouverner, & l'irrite contre ſon frere Théodebert, juſqu'à lui perſuader que Théodebert n'étoit pas fils de Childebert.	612. Théodebert eſt défait par Thiéri, & pris à Cologne, où Brunehaut le fait aſſaſſiner. Il avoit eu pour femmes, Bilichilde & Theudichilde.	eſt défaite par Thiéri; Théodebert épargne l'autre armée, par jalouſie contre ſon frere. 611. Clotaire promet à Thiéri de demeurer neutre dans la guerre qu'il va faire à Théodebert ſon frere, à condition qu'il lui fera rendre tout ce qu'on lui a pris dans la derniere guerre.	*Papes.* Sabinien. 605. Boniface III. 606. Boniface IV. 614. *Empereurs d'Orient.* Phocas. 610. Heraclius. 641. *Roi des Lombards en Italie.* Agilulf. 616. *Rois des Goths en Eſpagne.* Viteric. 610. Gondemar. 612. Siſebut. 621. *Angleterre.* Heptarchie.
613. Thiéri meurt de dyſſenterie, allant faire la guerre à Clotaire, qui le ſommoit de la parole qu'il lui avoit donnée de lui reſtituer ce qu'on lui avoit pris. Brunehaut miſe à mort par l'ordre de Clotaire. On voit le tombeau de cette Princeſſe dans l'Egliſe de S. Martin d'Autun (*Voyage Litter. de Martene.*)	Le Comte Romulphe, Seigneur puiſſant, fut enveloppé dans les malheurs de ce regne, & ſon fils Romaric déſabuſé des grandeurs du monde, dotta de tous ſes biens la célébre Abbaïe de Remiremont, appellée *Romarici Mons*: c'étoit alors le tems des Fondations, & il eſt étonnant ce qu'il y en avoit déja eu dans le ſeul Duché de Lorraine, qui ſe nommoit Royaume d'Auſtraſie, dans l'Alſace, dans les Montagnes de Voges, dans le pays des Lucquois, aujourd'hui le Diocèſe de Toul, Luxeuil, Eſtival, moyen Mouſtier, S. Dié, Senone, bon Mouſtier, &c.	613. Clotaire réunit dans ſa perſonne toute la Monarchie Françoiſe.	

CLOTAIRE II. ſeul Roi des François.

PRINCES contemporains.

613. 614.

Clotaire établit dans les Royaumes de Bourgogne, d'Auſtraſie & de Neuſtrie, des Maires du Palais, qui en étoient originairement les principaux Miniſtres, & qui dans la ſuite abuſerent de leur autorité, juſqu'à uſurper la puiſſance royale.

615.

Cinquiéme Concile de Paris, compoſé d'Evêques & de Seigneurs; il s'en eſt tenu ſouvent de pareils depuis Charlemagne & les Rois ſuivans, où il ſe fit des Ordonnances pour tout le Royaume, qui porterent le nom de *Capitulaires*, comme celles qui étoient faites dans les aſſemblées de la Nation.

616. 617. &c.

Clotaire tient des eſpeces de Parlemens ambulatoires, nommés *Placita*, d'où eſt venu le mot de *Plaids*.

622. &c.

Clotaire donne l'Auſtraſie & la Neuſtrie à Dagobert ſon fils, avec le titre de Roi. Commencement de Mahomet. Hegire.

625. 626. &c.

Dagobert ſe marie à Clichi. Les Gaſcons ſe révoltent; cette guerre n'a point de ſuite. Guerre des Saxons, plus ſérieuſe; Dagobert y court riſque de la vie : Clotaire vient à ſon ſecours, & tue de ſa main le Roi des Saxons.

628.

Clotaire II. meurt; il eſt enterré à Paris dans l'Egliſe de S. Germain des Prez; il étoit âgé de quarante-cinq ans. On peut remarquer trois choſes ſur ce Prince : il eſt le troiſiéme Roi qui ait réuni toute la Monarchie Françoiſe; il eſt le ſecond du nom; & par une deſtinée attachée à ce nom, ayant eu pour partage le Royaume de Soiſſons, le moins conſiderable de tous, il réunit tous les autres, ainſi qu'avoit fait Clotaire I. ſon ayeul. Il avoit eu pour femmes, Haldetrude, Bertrude & Sichilde. Il laiſſa deux enfans, DAGOBERT & CHARIBERT.

Papes.
Boniface IV. 614.
Dieu-Donné. 617.
Boniface V. 625.
Honorius I. 638.

Empereurs d'Orient.
Heraclius. 641.

Rois des Lombards en Italie.
Agilulf. 616.
Adelualdo. 626.
Ariovald. 638.

Rois des Goths en Eſpagne.
Siſebut. 621.
Récarede II. 621.
Suintila & ſes freres. 631.

Angleterre.
Heptarchie.

DAGOBERT I. Roi de tout le reſte de l'Empire François.

628. 629.

DAGOBERT laiſſe corrompre ſes mœurs, répudie ſa premiere femme, & en a juſqu'à trois dans le même temps, ſans compter les concubines.

Ce qu'on raconte de la magnificence d'alors, eſt à peine croyable ; S. Eloi, qui, né en Limouſin, ne fut d'abord connu que par l'excellence de ſes Ouvrages d'orphévrie, portoit déja des ceintures couvertes de pierreries, lorſqu'il vint à la Cour de Clotaire : il fit pour lui un ſiége d'or maſſif & un trône entier de même métal pour Dagobert ; ces richeſſes venoient du commerce du Levant, que les Négociations avec les Empereurs de Conſtantinople avoient ouvert : elles venoient auſſi des dépouilles de l'Italie, d'où les François n'étoient jamais revenus que chargés de butin, même quand ils en avoient été chaſſés : S. Eloi fut depuis, Tréſorier de Dagobert, Evêque de Noyon, & bâtit l'Egliſe de S. Paul hors les murs de Paris vers l'an 640.

CHARIBERT, Roi d'une partie de l'Aquitaine.

628. 629.

CHARIBERT obtient de ſon frere une partie de l'Aquitaine, plûtôt comme une eſpece d'appanage, dont le nom ne fut connu que long-temps après, que comme un démembrement de la Couronne : cependant il prit le titre de Roi. Il fait Toulouſe ſa Capitale.

630.

Charibert meurt ; Chilpéric ſon fils aîné, encore enfant, eſt mis à mort par l'ordre de ſon oncle Dagobert ; mais Charibert eut deux autres enfans, Boggis & Bertrand, qui lui ſurvêquirent. Le premier des deux a été la tige d'une longue ſuite de Princes, dont la poſtérité s'eſt perpetuée juſqu'à Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignolles en 1503. (*Vaiſſette, Hiſt. de Languedoc.*)

PRINCES contemporains.

Pape.

Honorius I. 638.

Empereurd'Orient.

Heraclius. 641.

Roi des Lombards en Italie.

Ariovald. 638.

Rois des Goths en Eſpagne.

Suintila & ſes freres. 631.

Angleterre.

Heptarchie.

DAGOBERT I. ſeul Roi des François.

631. 632. 633.

Guerre contre Samon, Marchand, devenu Roi des Eſclavons; cette guerre ne finit que par le couronnement de Sigebert, fils de Dagobert, que ce Prince fait Roi d'Auſtraſie; ce qui porta les Auſtraſiens à faire la guerre avec plus de vigueur à ces barbares.

634.

Dagobert aide Siſenand à ſe faire Roi des Gots en Eſpagne, au préjudice du fils du Roi légitime : cette Couronne étoit élective.

635.

Guerre contre les Gaſcons, qui ne dure point.

636. 637. 638. &c.

Saint Eloi engage Judicaël, Prince des Bretons, à faire au Roi ſatisfaction des courſes qu'ils avoient faites ſur les frontiéres, & à le reconnoître pour ſon Seigneur.

Mort de Dagobert à Epinai, (638.) âgé d'environ trente-ſix ans; il eſt enterré à Saint Denis, qu'il avoit fondé. Il laiſſe deux fils, SIGEBERT II. Roi d'Auſtraſie, & CLOVIS II. Roi du reſte de l'Empire François. Il a eu pour femmes, Gomatrude, Nantilde, Ragnetrude, Wlfegonde, & Berthilde.

L'autorité des Maires du Palais abſorbe la puiſſance royale.

PRINCES contemporains.

Papes.

Honorius I. 638.
Severin. 640.
Jean IV. 641.
Théodore. 649.

Empereurs d'Orient.

Heraclius. 611.
Cooſtans. 668.

Rois des Lombards en Italie.

Ariovald. 638.
Rotharis. 654.

Rois des Gots en Eſpagne.

Suiotila & ſes freres. 631.
Richemer. 633.
Siſenaod. 636.
Chiotilla. 640.
Tulgos. 642.
Ciodevind. 651.

Angleterre.

Heptarchie.

SIGEBERT II. Roi d'Auſtraſie.

644. &c.

PEPIN, Maire du Palais ſous Dagobert, l'eſt encore ſous Sigebert.

646. &c.

Grimoald, fils de Pepin,

CLOVIS II. Roi de Bourgogne, & de Neuſtrie.

644. &c.

CLOVIS regne ſous la tutelle de Nantilde ſa mere, qui gouverne avec Ega, Maire du Palais.

646.

Après la mort d'Ega, Er-

SIGEBERT II. Roi d'Auſtraſie.

lui ſuccede dans cette Charge ; l'autorité royale commence à s'affoiblir. Sigebert fait quantité de fondations ; on prétend qu'il promit à Grimoald d'adopter ſon fils, en cas qu'il n'eût point d'enfans.

654. 55. 56.

Sigebert meurt, laiſſant de ſa femme Imnichilde un fils nommé DAGOBERT, qu'il recommande à Grimoald : celui-ci fait couper les cheveux à Dagobert, & le fait conduire en Ecoſſe ; enſuite, ayant répandu le bruit de ſa mort, il fait proclamer ſon fils Roi ; mais Archambaud, Maire de Clovis, s'y étant oppoſé, l'Uſurpateur eſt détrôné. CHILDERIC, un des fils de Clovis II. ſuccede au royaume d'Auſtraſie.

CLOVIS II. Roi de Bourgogne & de Neuſtrie.

chinoald, nommé auſſi Archambaud, eſt créé Maire du Palais en Neuſtrie, & Flaochat en Bourgogne.

657. &c.

Clovis, pour nourrir les pauvres, avoit enlevé de l'Egliſe de Saint Denis les lames d'or & d'argent qui couvroient les tombeaux de Saint Denis & de ſes compagnons ; ce Prince, dans une aſſemblée d'Evêques, obtint en dédommagement pour cette Abbaye, une exemption de toute Juriſdiction, laquelle fut confirmée par Landeric, Evêque de Paris.

PRINCES contemporains.

Papes.

Théodore. 649.
Martin I. 654.
Eugene I. 656.
Vitalien. 669.

Empereurd'Orient.

Conſtans. 668.

Rois des Lombards en Italie.

Rotharis. 654.
Rodoald. 659.

Rois des Goths en Eſpagne.

Cindevind. 651.
Réceſuind. 672.

Angleterre.

Heptarchie.

CHILDERIC II.
Roi d'Auſtraſie.

CLOVIS II.
Roi de Bourgogne & de Neuſtrie.

660.

Clovis II. meurt après ſon frere, & laiſſe trois enfans, dont le troiſiéme, nommé THIERI, n'eut alors aucun partage; l'aîné, CLOTAIRE III. ſuccede aux Royaumes de ſon pere, & le ſecond, nommé CHILDERIC, avoit ſuccedé au trône d'Auſtraſie, après la dépoſition du fils de Grimoald, & ſur le faux bruit de la mort de Dagobert, fils de Sigebert. Il a eu pour femme, Batilde.

CLOTAIRE III.
Roi de Bourgogne & de Neuſtrie.

660. &c.

BATILDE, mere de Clotaire III. gouverne ſous ſon fils avec beaucoup de ſageſſe.

Elle ſe retire par dévotion dans le monaſtere de Chelles, qu'elle avoit fondé, & laiſſe le Royaume à la merci d'Ebroin, Maire du Palais, dont elle avoit juſques là réprimé les violences; l'Egliſe l'a reconnue pour Sainte.

668.

Clotaire III. meurt; THIERI, ſon ſecond frere, qui n'avoit point eu de part à la ſuc-

PRINCES contemporains.

Pape.
Vitalien. 669.
Empereurd'Orient.
Conſtans. 668.
Rois des Lombardt en Italie.
Aripert. 661.
Gondipert. 662.
Grimoald. 673.
Roi des Gots en Eſpagne.
Récceſuind. 672.
Angleterre.
Heptarchie.

CHILDERIC II. Roi d'Auſtraſie.

CHILDERIC ſe voit Roi de toute la France par la mort de Clotaire III. & par la retraite forcée de Thiéri.

Childéric abandonne une partie de l'Auſtraſie à Dagobert II. fils de Sigebert.

Tant que Childéric ſuivit les conſeils de Leger, Evêque d'Autun, il ſe conduiſit bien, mais dès qu'il ceſſa de les ſuivre, il tomba dans le mépris.

673.

Bodillon, Seigneur parmi les Francs, ayant été traité indignement par Childéric, l'aſſaſſine dans la forêt de Livri, & fait le même traitement à la Reine ſa femme Bilihilde, & à ſon fils Dagobert. Childéric laiſſa un fils nommé DANIEL, qui ne lui ſucceda pas pour lors : ce fut THIERI, qui fut tiré de Saint Denis, & qui monta ſur le trône.

CLOTAIRE III. Roi de Bourgogne & de Neuſtrie.

ceſſion, eſt Roi à ſa place, par les ſoins d'Ebroin; mais la haine qu'on avoit pour ce Miniſtre rejaillit ſur le Roi même, & Thiéri fut enfermé dans l'abbaye de S. Denis.

DAGOBERT II. Roi d'une partie de l'Auſtraſie.

DAGOBERT II. ce fils de Sigebert, qu'on avoit fait conduire en Ecoſſe, revient, & regne dans l'Auſtraſie, dont Childéric lui abandonne une partie.

PRINCES contemporains.

Papes.

Vitalien. 669.
Deodat. 676.

Empereurs d'Orient.

Conſtans. 678.
Conſtantin Pogonate. 685.

Rois des Lombards en Italie.

Grimoald. 673.

Rois des Goths en Eſpagne.

Récéſuind. 672.
Vamba. 680.

Angleterre.

Heptarchie.

THIERI III. Roi de Bourgogne & de Neuſtrie.

673.

THIERI commence à regner ; Ebroin, le même qui avoit été Maire du Palais ſous Clotaire III. contraint par les armes Thiéri à le recevoir de nouveau pour ſon Maire du Palais.

DAGOBERT II. Roi d'Auſtraſie.

673. 674. &c.

Dagobert qui regnoit déja dans une partie de l'Auſtraſie, ſe rend maître du reſte de ce royaume, où Ebroin avoit fait reconnoître un faux Clovis, qui ſe diſoit fils de Clotaire III.

679. &c.

Dagobert II. meurt ; ſa mort auroit dû rendre Thiéri ſeul maître de la Monarchie, mais l'Auſtraſie craignant de tomber ſous la domination d'Ebroin, Maire du Palais de ce Prince, ne voulut plus reconnoître de Rois : Pepin & Martin s'en firent déclarer Ducs ou Gouverneurs. (*Mém. de l'Acad. des B. L. tom. VI.*)

THIERI III. regne ſeul. Commencement des Rois Faineans.

688. &c.

Ebroin eſt aſſaſſiné, pluſieurs Maires lui ſuccedent ; Bertaire dernier Maire fut le témoin & la victime de la révolution arrivée par l'entrepriſe de Pepin ; le Duc Pepin Heriſtel s'étoit déja emparé de l'Auſtraſie, lorſque Dagobert fils de Childéric fut aſſaſſiné ; il en étoit comme Souverain, mais toujours ſous l'autorité apparente de Thiéri. Ceux qui étoient mécontens du gouvernement de Thiéri, paſſoient en Auſtraſie ; Pepin, qui ne demandoit qu'un prétexte de guerre, les appuya ; Thiéri voulut en avoir raiſon, un combat décida de l'Empire.

PRINCES contemporains.

Papes.

Deodat. 676.
Domnus I. 678.
Agathon. 682.
Leon II. 684.
Benoît II. 685.
Jean V. 686.
Conon. 687.
Serge I. 701.

Empereurs d'Orient.

Conſtantin Pogonate. 685.
Juſtinien II. 711.

Rois des Lombards en Italie.

Grimoald. 673.
Garibald. 673.
Pertarit. 691.

Rois des Goths en Eſpagne.

Vamba. 680.
Ervige. 687.
Egica. 701.

Angleterre.

Heptarchie.

THIERI III.

690. &c.

Thiéri fut défait, & Pepin s'empara de toute l'autorité, ſous le nom de Maire du Palais.

Pepin ſoumet tous les voiſins de la France qui s'étoient révoltés pendant la foibleſſe des regnes précédens; Thiéri meurt, & ſa mort ne fait pas plus de bruit que celle d'un particulier; il avoit eu pour femme, Crotilde.

CLOVIS III.

PEPIN continue à regner ſous le nom de Clovis III. fils de Thiéri; il étend ſes conquêtes.

695. &c.

Clovis meurt après cinq ans de regne.

CHILDEBERT III. ſurnommé le Juſte.

PEPIN, qui continue de regner ſous le nom de Childebert, frere de Clovis III. fait ſon fils aîné Duc de Bourgogne, & ſon cadet Maire du Palais de Childebert; ſes deux enfans meurent.

711. &c.

Childebert III. meurt, après avoir regné ſeize ans; il eſt enterré à Choiſi, ſur la riviere d'Aiſne; il laiſſe un fils qui lui ſuccede.

DAGOBERT III.

CE Prince a peu d'autorité. Pepin fait ſon petit-fils Théodebalde Maire du Palais de Dagobert III.

714.

Mort de Pepin; cet homme fut utile à l'Etat en même temps qu'il anéantit la puiſſance des Rois.

PRINCES contemporains.

Papes.

Serge I. 701.
Jean VI. 705.
Jean VII. 707.
Siſinne. 708.
Conſtantin. 714.

Empereurs d'Orient.

Juſtinien II. 711.
Philippe Bardane. 713.
Anaſtaſe II. 714.

Rois des Lombards en Italie.

Pertarit. 691.
Cunibert. 703.
Luitbert. 704.
Aripert. 712.
Aniprand. 712.
Luitprand. 744.

Rois des Goths en Eſpagne.

Egica. 701.
Vitila. 711.
Roderic, dernier Roi des Goths en Eſpagne. 714.

Angleterre.

Heptarchie.

DAGOBERT III.

PRINCES contemporains.

Théodebalde, enfant, eſt Maire du Palais ſous la tutelle de ſa mere; Charles, dit depuis Charles-Martel, fils de Pepin & d'une concubine nommée Alpaïde, eſt arrêté par la mere de Théodebalde.

Un gouvernement ſi étrange ne ſubſiſte point; les Peuples ſe révoltent; Théodebalde ſe ſauve, & ſa Charge eſt donnée à Rainfroi.

Les Gots, qui avoient chaſſé les Romains d'Eſpagne, en ſont chaſſés à leur tour par les Sarrazins, que le Comte Julien avoit appellés pour ſe venger de Roderic, qui avoit deshonoré ſa fille. Les Chrétiens Eſpagnols qui ſe ſoumirent aux Maures, en conſervant leur religion, furent appellés *Muzarabes*.

715. 716. &c.

Les ennemis voiſins de la France profitent de ces troubles; Charles-Martel échapé de ſa priſon paroît en Auſtraſie: les Auſtraſiens le reçoivent comme ſi ç'avoit été Pepin ſon pere lui-même, & le reconnoiſſent pour Duc d'Auſtraſie.

Dagobert III. meurt, & laiſſe un fils nommé THIERI, qui ne fut pas Roi pour lors; on alla chercher DANIEL, le fils de Childéric II. & on le nomma CHILPERIC.

Papes.

Conſtantin 714.
Gregoire II. 731.

Empereurs d'Orient.

Anaſtaſe II. 714.
Théodoſe III. 716.
Léon Iſaurique. 741.

Rois des Lombards en Italie.

Luitprand. 744.

Rois d'Eſpagne.

Roderic, dernier Roi des Gots en Eſpagne. 714.
Pélage. 737.

Ce Prince, caché dans les rochers de l'Aſturie, conſerva le nom de Roi, & y perpétua en effet la royauté parmi les Princes Chrétiens, qui rechaſſerent enfin les Maures ſous Philippe III.

Angleterre.

Heptarchie.

CHILPERIC II.

CE Roi ne doit pas être mis au nombre des faineans. Rainfroi ſecondant ſes vûes, s'oppoſe à Charles-Martel.

719.

Il arrive ſous ce regne ce qui étoit arrivé à Pepin ſous Thiéri III. Charles-Martel défait Chilpéric; Rainfroi perd ſa place, & le Roi eſt forcé de reconnoître Charles-Martel pour ſon Maire du Palais.

720.

Chilpéric II. meurt à Noyon; THIERI de Chelles, fils de Dagobert III. lui ſuccede.

THIERI IV. dit de Chelles.

725. &c.

CHARLES-MARTEL entreprend de faire la guerre aux Peuples voiſins de la France, & de les convertir à la Religion chrétienne.

731

Eudes Duc d'Aquitaine, ayant rompu la paix faite avec la France, eſt battu deux fois.

732. &c.

Les Sarrazins ayant paſſé les Pyrénées, ſont défaits par Charles-Martel, dans un combat près de Poitiers, où ils perdent plus de trois cens mille hommes.

734. 735.

Eudes Duc d'Aquitaine étant mort, Charles-Martel accorde à ſon fils Herald la jouiſſance du Domaine de ſon pere, à condition de lui en rendre hommage, & à ſes enfans, ſans faire aucune mention du Roi Thiéri.

736.

Thiéri meurt.

INTERREGNE.

CHARLES-MARTEL continue de regner ſans nommer un nouveau Roi; il défait les Friſons, & toute la Friſe eſt réunie à la Couronne.

737. 738.

Les Sarrazins ont des intelligences dans Lyon, dans la Provence & dans le Languedoc; Charles-Martel les y pourſuit, & les défait.

739.

Les Saxons ſe révoltent, & ſont domptés.

740.

Charles-Martel jouit en paix de la ſoumiſſion où le bruit de ſa valeur avoit mis toute l'Europe.

PRINCES contemporains.

Papes.
Gregoire II. 731.
Gregoire III. 741.

Empereurs d'Orient.
Léon Iſaurique. 741.

Roi des Lombards en Italie.
Luitprand. 744.

Rois d'Eſpagne.
Pélage. 737.
Favila. 739.
Alphonſe I. 757.

Angleterre.
Heptarchie.

INTERREGNE.

PRINCES contemporains.

Papes.
Gregoire III. 741.
Zacharie I. 752.
Empereurs d'Orient.
Léon Iſaurique. 741.
Conſtantin Copronyme. 775.
Rois des Lombards en Italie.
Luitprand. 744.
Rois d'Eſpagne.
Alphonſe I. 757.
Angleterre.
Heptarchie.

Troubles de l'Italie à l'occaſion de l'Héréſie des Iconoclaſtes, ſoutenus par l'Empereur Léon; Gregoire II. fit ce qu'il put pour intéreſſer Charles Martel à s'oppoſer aux progrès de cette héréſie, mais Charles differa toujours de lui donner du ſecours, ſoit que les offres de Gregoire ne lui paruſſent pas ſuffiſantes, ſoit pour ne pas déplaire au Roi des Lombards, qui inquiétoit auſſi le Pape de ſon côté. Gregoire III. ſucceda à Gregoire II. & fit des propoſitions plus avantageuſes à Charles-Martel; ſavoir, de ſe ſouſtraire à la Domination de l'Empereur, & de le proclamer Conſul de Rome; c'eſt là la véritable époque de la grandeur temporelle des Papes, & le préſage que l'Empire devoit paſſer dans la Maiſon de France.

741.

Mort du Pape, de l'Empereur Léon, & de Charles-Martel; Carloman & Pepin, enfans de Charles-Martel, partagent entr'eux le gouvernement du royaume, & ſont toujours unis.

742.

Pepin croit qu'il eſt plus avantageux de faire ceſſer l'interregne; il fait proclamer Roi CHILDERIC III.

CHILDERIC III.

CHILDERIC III. fils de Thiéri de Chelles, (*Chroniq. de Fontenelle*) eſt proclamé Roi dans la partie de la France que gouvernoit Pepin, c'eſt-à-dire, dans la Neuſtrie, la Bourgogne & la Provence, car l'Auſtraſie n'eut point d'autre maître que Carloman.

743.

Concile de Leptine, dans la préface duquel Carloman parle en Souverain; ce Concile eſt le premier où l'on ait commencé à compter les années depuis l'Incarnation: cette époque a pour Auteur Denis le Petit dans ſon Cycle de l'an 526. & Bede l'employa depuis dans ſon Hiſtoire.

CHILDERIC III.

Pepin & Carloman défont les Bavarois, les Allemands, les Saxons & les Eſclavons.

744. &c.

Pepin défait le Duc d'Aquitaine, qui s'étoit encore révolté.

746.

Carloman quitte le gouvernement de l'Auſtraſie, & ſe retire à Rome, où il embraſſe la vie religieuſe.

747. 748. 749.

Grippon, fils de Charles-Martel, mais d'un autre lit que Pepin, ſe révolte contre lui, pour avoir raiſon des Droits que ſon pere lui avoit laiſſés; Pepin marche contre lui, & le défait à diverſes repriſes.

750.

Childéric III. eſt détrôné, raſé, & enfermé dans le Monaſtere de Sithiu, aujourd'hui S. Bertin; il avoit un fils nommé Thiéri, qui fut envoyé dans le Monaſtere de Fontenelle en Normandie, & élevé dans l'obſcurité.

Fin de la Race des MEROVINGIENS, *après 270 ans de regne, a compter depuis* CLOVIS I.

Rois Fainéans.

PRINCES contemporains.

Pape.

Zacharie I. 752.

Empereurd'Orient.

Conſtantin Copronyme. 775.

Rois des Lombards en Italie.

Luitprand. 744.
Hildebrand. 744.
Rachis. 750.
Aſtolphe. 756.

Roi d'Eſpagne.

Alphonſe I. 757.

Angleterre

Heptarchie.

REMARQUES PARTICULIERES.

PLUSIEURS Auteurs ont écrit différemment ſur les commencemens de notre Monarchie, Mezerai, Daniel, Boullainvilliers, l'Abbé du Bos : nous hazardons notre ſentiment ſur leurs différens ſyſtêmes.

Nous penſons contre M. de Boullainvilliers, que les Francs avoient de véritables Rois, que Clovis l'étoit & non un chef d'Avanturiers, comme il l'a prétendu, que ce n'a point été par une irruption ſubite, & à la maniere des barbares, que les Francs étant venus fondre dans les Gaules, en ont réduit les Habitans en ſervitude, ainſi nous n'avons garde de rien adopter de cet Auteur.

Nous penſons avec le P. Daniel, que Clovis a conquis les Gaules, mais nous croyons contre lui, que les Francs y étoient établis bien avant Clovis, & que leurs liaiſons avec les Romains ont contribué à la facilité de la conquête.

On ne ſauroit rien conclure avec Mezerai, parce qu'il a tout entrevû aſſez confuſément, qu'il a tâté tous les ſyſtêmes, & que ſans en embraſſer aucun, il n'a pas aſſez fait ſentir en quoi ils différoient, ni les points eſſentiels qui diviſoient les Hiſtoriens.

Nous croyons avec l'Abbé du Bos, que Clovis a poſſedé des charges dans l'Empire Romain, qu'il a profité, contre les Romains même, de l'autorité qu'elles lui donnoient, que les Evêques & la Religion ont beaucoup contribué à ſes ſuccès : mais nous ne croyons pas que les peuples des Gaules ayent été au-devant de ſes Loix, & l'ayent appellé pour les gouverner. Nous croyons qu'il s'eſt ſervi des circonſtances des tems, des diſpoſitions des eſprits, des charges qu'il exerçoit, de la haine des peuples contre les Tyrans, de la crainte qu'ils pouvoient avoir des autres Princes leurs voiſins, & qu'il a employé tous ces moyens, ſoit pour les reduire, ſoit pour les maintenir ſous ſon autorité, quand une fois il les y a eu réduits, qu'ainſi il n'y a aucune portion des terres des Gaules qu'il n'ait conquiſe, & dont les armes ne l'ayent rendu le maître. En un mot, ſi j'oſe dire ma penſée, je crois Clovis plus conquérant encore que politique, & l'Abbé du Bos en fait un politique plus qu'un conquérant.

Clovis aura dit aux Gaulois, les Romains vous accablent & ne vous défendent point, vos biens ſe conſument en ſubſides que vous leur payez, & en pillages qu'exercent ſur vous les Bourguignons & les Viſigots. Laiſſez-vous conquérir par moi, je vous garantirai des pillages & vous ne payerez que des ſubſides legers ; les Evêques auront fait valoir ces motifs auprès des peuples ; à ces inſinuations Clovis aura joint la force de ſes armes, les troupes armées pour les Romains ſe ſe-

REMARQUES PARTICULIERES.

ront défenduës, le peuple aura attendu l'événement, le bonheur de Clovis aura fait le reſte, & après avoir réellement conquis un pays qui ne ſe ſeroit point donné, il aura pris le titre glorieux de Liberateur des Gaules, au lieu du titre odieux de Conquérant; c'eſt ce qui s'eſt vû tant de fois dans l'Hiſtoire, lorſque des Princes voulant conquérir une Nation, ont repandu des Manifeſtes parmi leurs ennemis, pour diſpoſer les peuples à reconnoître le ſort des armes, en cas qu'il leur fût favorable, réellement le Prince eſt conquérant, mais il ſe cache ſous l'apparence d'un Liberateur, & l'appas d'un gouvernement plus doux gagne les peuples, toujours amoureux de la nouveauté : dira-t'on pour cela que le Vainqueur n'aura pas conquis la Nation qu'il aura ſoumiſe? Ce ſeroit une illuſion, mais il ne l'a pas miſe ſous le joug, ce ſera un nouveau maître & non un tyran; les peuples renfermés dans ſes Etats ſauront qu'ils ont changé de Roi, ſans avoir changé de fortune, ni de ſituation; le Conquérant tiendra les engagemens de ſon prédeceſſeur, il maintiendra les Loix qu'il aura trouvé établies : enfin le nouveau Roi aura acquis des Sujets par la force & les conſervera par la douceur & la modération; voilà l'Hiſtoire de ce qui eſt arrivé à Clovis. Voilà ce que nous avons l'obligation à M. l'Abbé du Bos d'avoir démêlé : comme il eſt le premier qui a apperçu clairement cette vérité, il lui a fallu peut-être, pour détruire les préjugés reçus, aller un peu trop loin du côté oppoſé, l'irruption violente des Francs admiſe & cruë par tous les Hiſtoriens l'a revolté avec raiſon, & pour les confondre, il n'a préſenté à la place qu'un Roi ſage & moderé, que l'appas de ſes vertus a rendu maître, ſans coup-férir, d'une Nation puiſſante; c'eſt le milieu entre ces deux ſyſtêmes qui nous a paru le plus vraiſemblable; mais que nous n'aurions jamais apperçu, ſans la lumiere que M. l'Abbé du Bos a repandue par ſes recherches & par ſes ſavantes critiques ſur ce morceau de notre Hiſtoire.

Les Maires du Palais, dans leur origine, repréſentoient ce qu'eſt aujourd'hui le Grand-Maître; & celui qui étoit revétu de cette dignité, ſe nommoit *Major Domûs regiæ, Palatii Gubernator, Præfectus, &c.* ainſi, lorſque Chilpéric envoya Waddon pour accompagner ſa fille en Eſpagne, où elle alloit épouſer Récarede, il lui donna le titre de *Maire du Palais* de la Princeſſe; & c'eſt là l'idée que l'on doit avoir de tous les Maires du Palais qui ſe trouvent nommés dans l'Hiſtoire avant la mort de Dagobert I. La puiſſance des Maires s'accrut après la mort de ce Prince, qui eſt l'époque de la décadence de l'autorité royale; leur emploi d'abord ne leur fut donné que pour un temps, en-

REMARQUES PARTICULIERES.

ſuite à vie, puis il devint héréditaire; ils ne commandoient que dans le Palais des Rois, ils devinrent leurs Miniſtres, & on les vit à la tête des armées; auſſi changerent-ils leurs qualités, & le Maire prit dans la ſuite celles de *Dux Francorum, Dux & Princeps, Subregulus.* Ce fut Grimoald qui commença à porter cette dignité au plus haut point, ſous le regne de Sigebert II. Roi d'Auſtraſie. (*Mem. de l'Acad. des B. L. Tome X.*)

La Charge de grand Referendaire répondoit à celle de Chancelier d'aujourd'hui; cette charge, devenue encore plus conſiderable ſous la deuxiéme Race, eſt aujourd'hui la premiere de l'Etat, depuis la ſuppreſſion de celle de Connétable. Le Comte du Palais étoit bien inferieur au Maire; il étoit cependant le Juge de tous les Officiers de la Maiſon du Roi, & confondoit dans ſa perſonne tous les autres Offices que l'on a vûs depuis, tels que Bouteiller, Chambrier, &c. Cette charge ſubſiſta ſous la deuxiéme Race, tandis que celle de Maire fut anéantie; & ſous les Rois de la troiſiéme, celle de Sénéchal anéantit celle de Comte du Palais, dont l'idée nous eſt reſtée dans le Grand-Prevôt de l'Hôtel. Le Connétable qui ne marchoit qu'après le Comte du Palais ſous la deuxiéme Race, devint le premier homme de l'Etat ſous la troiſiéme, & la charge de Sénéchal finit en 1191.

Des Auteurs graves ont avancé, que ſous cette premiere Race, les filles avoient la propriété de ce qu'elles partageoient dans la ſucceſſion des Rois leurs peres; que les femmes même de nos Rois avoient la propriété des fonds que leurs maris leur conſtituoient en dot, & que cette propriété, au défaut d'enfant, paſſoit à leurs collateraux; mais cette opinion eſt fortement combattue dans un Mémoire de M. de F. (*Mém. de l'Acad. des B. L. Tome VIII.*)

Sous cette même Race, nos Rois conferoient les Evêchés, à l'excluſion du Peuple & du Clergé.

Vers à ſoie.

MINISTRES, GUERRIERS, MAGISTRATS, SAVANS & ILLUSTRES qui ont vécu depuis l'an 480. juſqu'en 750. ce qui embraſſe toute la premiere Race.

MINISTRES.

Maires du Palais, rangés ſelon l'ordre des regnes.

Regne de CLOVIS I. *mort en* 511.
Lando.
Regne de CLOTAIRE I. *mort en* 562.
Théodoric.
Badégiſile.
Gondoland.
Landrégeſile.
Regnes de CARIBERT, *mort en* 566. *&* *de* CHILPERIC I. *mort en* 584.
Landrégeſile.
Cuppa.
Landri.
Chrodin.
Gogon.
Radon.
Regne de CLOTAIRE II. *mort en* 628.
Landri.
Florentian.
Wlfoald.
Warnachaire.
Berthoald.
Protadius.
Claudius.
Licin.
Gondebaud.
Waraton.
Carloman.
Gondoald.
Regne de DAGOBERT I, *mort en* 644.
Gondoald.
Sadrégeſile,
Arnoul.

GUERRIERS.

Généraux d'Armée.

Siagrius.
Mummol.
Didier.
Leudégiſile.
Landri.

MAGISTRATS.

Référendaires.

Les noms des Référendaires de cette premiere Race, qui étoient les plus conſidérables des Magiſtrats d'alors, ſont ſi peu intéreſſans, & ce que l'on en diroit eſt ſi incertain, que l'on a crû devoir ſe réduire à une ſimple note.

Les fonctions du Référendaire, qui ſe nommoit le grand Référendaire, étoient, de ſceller les Actes avec l'anneau du Roi, & de ſigner les Diplomes.

Il y avoit, outre le grand Référendaire, des Officiers qui lui étoient ſubordonnés, mais qui portoient comme lui le titre de Référendaires; ils é-

SAVANS & ILLUSTRES.

Agathias, mort vers l'an 560.
Alcimus Avitus. 520.
S. Anthelme, vers 709.
Bede. 735.
S. Benoît. 543.
Boece. 524.
Caſſiodore. 575.
Denis le Petit, avant 556.
S. Eloi. 665.
Ennode. 521.
S. Epiphane. 496.
Fortunat, vers 600.
Fredegaire, vers 658.
S. Fulgence, vers 533.
Gennade, vers 494.
Gregoire de Tours. 595.
Jean Climaque. 606.
Jornandes, vers 552.
Marculfe, vers 660.
Marius d'Avranches. 585.
Procope, vers 520.

MINISTRES.	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & ILLUSTRES.
Maires du Palais. Archambaud. Pepin l'ancien. Cogon Noran. Ega. *Regne de* CLOVIS II. *mort en 660.* Archambaud. Bertinoald. Ebroin. Almaric. Flaochat. Martin. Grimoald. Adalgiſe. *Regne de* CHILDERIC II. *mort en 673.* Ebroin. Robert. Wlfoald. S. Leger. *Regne de* THIERI III. *mort en 690.* Ebroin. Lendéſile. Waraton. Gilimer. Bertaire. *Regne de* CLOVIS III. *mort en 695.* Pepin Heriſtel. *Regne de* CHILDEBERT III. *mort en 711.* Pepin Heriſtel. Dreux. Grimoald. Nordebert. *Regnes de* DAGOBERT III. *mort en 715. & de* CHILPERIC II. *mort en 720.* Grimoald. Théodebalde. Raiufroi. Charles-Martel. *Regne de* THIERI IV. *mort en 736.* Charles-Martel. *Regne de* CHILDERIC III. *reſe en 750.* Pepin le Bref.		*Référendaires.* roient chargés de dreſſer & de rédiger les Lettres royaux, & exerçoient même quelquefois les fonctions du grand Référendaire. Du Cange, dans ſon Gloſſaire, a donné une longue ſuite de ces Magiſtrats : Teſſereau & du Cheſne en ont auſſi parlé.	S. Remi, vers 535. Sidonius Apollin. 482. Symmaque. 514. Zozime, vers 501.

Couronnement de Charlemagne

ABREGÉ

CHRONOLOGIQUE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE RACE.

SANS adopter aucun ſyſtême ſur la ſucceſſion à la Couronne, il ſuffira de dire hiſtoriquement, qu'à l'avénement de Pepin, on vit pour la premiere fois la Couronne paſſer dans une maiſon étrangere ; pendant toute la premiere Race, elle n'avoit été portée que par les deſcendans de Clovis, à la vérité, ſans droit d'aîneſſe, & avec partage ; elle fut poſſédée de même, ſous la deuxiéme Race, par les enfans de Pepin ; mais ainſi qu'il avoit dépouillé l'héritier légitime, ſes deſcendans furent dépoſſedés à leur tour. Enfin, ſous la troiſiéme Race, le droit ſucceſſif-héréditaire s'eſt ſi bien établi, que les Rois ne ſont plus les maîtres de déranger l'ordre de la ſucceſſion, & que la Couronne appartient à leur aîné par une coutume établie ; *laquelle*, dit Jerome Bignon, *eſt plus forte que la loi même, cette loi ayant été gravée, non dans du marbre ou en du cuivre, mais dans le cœur des François.*

750. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

750.

PEPIN, *dit* LE BREF, *premier Roi de la ſeconde Race, fils de Charles-Martel, parvient à la Couronne l'an* 750. *âgé d'environ* 36. *ans. C'eſt le premier de nos Rois qui ſe ſoit fait couronner avec les cérémonies de l'Egliſe. Cette cérémonie ſe fit dans la Cathédrale de Soiſſons, par S. Boniface, Légat du Pape, & Archevêque de Mayence.*

PEPIN eſt proclamé Roi de France à Soiſſons; il eſt ſecondé dans cette grande entrepriſe par le Pape Zacharie, & par S. Boniface, Evêque de Mayence, qui avoient beſoin de lui pour l'oppoſer à Conſtantin Copronyme, protecteur des Iconoclaſtes, & aux Lombards, protecteurs de l'Arianiſme: cependant, peu après, il demanda au Pape Etienne l'abſolution du crime qu'il avoit commis en manquant de fidelité à ſon Roi légitime. (*Mém. de l'Acad. des Bel. Let. Tome VI.*)

751. 52. 53. 54. 55.

Pepin défait les Saxons; il force le Comte de Bretagne à ſe ſoumettre.

Aſtolphe, Roi des Lombards, s'empare de l'Exarchat de Ravennes, & par là, ôte à l'Empereur d'Orient une des principales poſſeſſions qui lui reſtât en Italie. Il entreprend de ſe rendre maître de Rome. Le Pape Etienne III. vient en France implorer le ſecours de Pepin, qui paſſe deux fois les Monts, reprend l'Exarchat, dont il fait don au Pape, & commence à établir la puiſſance temporelle de la Cour de Rome.

756. 57.

La mort d'Aſtolphe, Roi des Lombards, rend le Pape plus puiſſant: il ſert l'ambition de Didier, Genéral d'Aſtolphe, en l'aidant à ſe faire Roi des Lombards au préjudice du frere d'Aſtolphe; Didier, par reconnoiſſance, confirme & augmente la donation que Pepin lui avoit déja faite.

758. 59. 60. 61. 62. 63. 64. &c.

Pepin fait la guerre aux Saxons, aux Eſclavons, aux Bavarois, & au Duc d'Aquitaine, & eſt par tout vainqueur.

768.

Le Duc d'Aquitaine eſt défait par Pepin, qui réunit ce Duché à la Couronne. Ce Duc d'Aquitaine étoit petit-fils d'Eudes, & deſcendoit de Caribert, ſecond fils de Clotaire II.

FEMMES.	ENFANS.	768. MORT.	PRINCES contemporains.
Berthe, ou Bertrade, fille de Caribert, Comte de Laon, morte en 783.	CHARLEMAGNE, CARLOMAN, qui regnerent.	PEPIN *meurt d'une hydropiſie à S. Denis, le 23. du mois de Septembre 768. âgé de 54. ans, la dix-huitiéme année de ſon regne, & la vingtiéme de ſon gouvernement.*	*Papes.*
	Pepin, Rothaïde, Adélaïde, morts jeunes.		Zacharie. 752.
			Etienne II. 752.
			Etienne III. 757.
			Paul I. 767.
	Gilles.		Etienne IV. 772.
	Giſele.		*Empereur d'Orient.*
			Conſtantin Copronyme. 775.
			Rois des Lombards en Italie.
			Aſtolphe. 756.
			Didier. 774.
			Rois d'Eſpagne.
			Alphonſe I. 757.
			Froïla. 768.
			Angleterre.
			Heptarchie.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous PEPIN.

Etrange révolution à Rome, après la mort de Paul I. Un laïc, nommé Conſtantin, eſt fait Pape ; le peuple ſe révolte contre lui, on lui créve les yeux, & Etienne IV. eſt exalté.

Les Aſſemblées générales qui ſous les Rois de la premiere Race s'étoient tenues au mois de Mars, commencerent ſous ce Prince à ſe tenir au mois de Mai.

Nos Rois de la deuxiéme Race tenoient Cour pleniere aux fêtes de Noël & de Pâques ;

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Fulrad, grand Chancelier.	Wautier d'Alſace.	*Archichanceliers.*	S. Boniface. 754.
		S. Boniface.	S. Chrodegang. 766.
		Francon.	S. Pirmin. 758.
		Volfrad.	
		Bodillon.	

768. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

CHARLEMAGNE & CARLOMAN *ſuccedent au Roi Pepin leur pere l'an* 768.

768. 69. 70.

CHARLEMAGNE & CARLOMAN ſuccedent à Pepin leur pere : leur ambition les diviſe à l'occaſion du partage de leurs Etats ; Didier, Roi des Lombards, & le Duc de Baviere, entretiennent cette diviſion.

771.

La mort de Carloman rend Charlemagne maître de toute la Monarchie Françoiſe.

772. 73.

Charlemagne commence contre les Saxons la guerre, qui ne finit qu'au bout de trente-trois ans ; il les défait près de Paderborn, & pille leur fameux Temple, où étoit adorée l'idole d'Irminſul.

774.

Fin du Royaume des Lombards dans la perſonne de Didier, qui voulant s'emparer de l'Italie, & empêcher Charlemagne de s'y oppoſer, lui ſuſcite des affaires domeſtiques, en faiſant valoir les droits des deux fils de Carloman, à qui il avoit donné un aſyle. Charlemagne paſſe le mont Cénis, bat Didier, le fait priſonnier, & ſe fait couronner Roi des Lombards. Fameux Decret d'Adrien I. par lequel il reconnoît Charlemagne Roi d'Italie & Patrice de Rome. Ce Prince confirme les donations faites au S. Siége, en ſe réſervant la ſuzeraineté : ce qui ſe prouve par les monnoies qu'il fit frapper à Rome, en qualité de ſouverain, & parce que les actes étoient datés de l'année du regne de l'Empereur, *Imperante Domino noſtro Carolo.*

Adrien I. accorde à Charlemagne, dans un Concile tenu à Rome, le droit d'ordonner de l'élection des Papes, & de la confirmer. (*Chron. Alber. an.* 775.)

775.

Nouveaux mouvemens des Saxons, qui maſſacrent un corps de troupes Françoiſes ; Charlemagne accourt d'Italie, & les force à demander pardon.

FEMMES.	ENFANS.	814. MORT.	PRINCES contemporains.
Himiltrude, répudiée en 770.	Pepin. 811. Rothais.	CHARLEMAGNE *meurt d'une pleuréſie, le 28. Janvier 814. dans la ſoixante-onziéme année de ſon âge, la quarante-ſeptiéme de ſon regne, la quarantiéme depuis la conquête de l'Italie, & la quatorziéme depuis qu'il avoit été couronné Empereur; il eſt enterré à Aix-la-Chapelle.*	*Papes.* Etienne IV. 772. Adrien I. 795. Léon III. 816.
Hermengarde, fille de Didier, Roi des Lombards, auſſi répudiée en 771.			*Empereurs d'Orient.* Conſtantin Copronyme. 775. Léon IV. 780.
Hildegarde. 783.	Charles, Roi de la France orientale. 811. Pepin, Roi d'Italie. 810. LOUIS le Débonnaire, Empereur, & Roi de France. Lothaire, mort jeune. Rotrude. 810. Berthe. 853. Giſele. Hildegarde, Adélaide,] mortes jeunes.		[Conſtantin VI. 797. [Irene. 802. Nicéphore. 811. C'eſt à ce Prince que commence l'*Empire des Grecs*, appellé le *Bas Empire*. Stauracе. 811. Michel Curopalate. 813. Léon l'Arménien. 820.
Faſtrade. 794.	Théodrade, Abbeſſe d'Argenteuil. Hiltrude, ou Rotrude, Abbeſſe de Farmoutiers.		*Rois d'Italie.* Didier, vaincu par Charlemagne, qui mit fin au Royaume des Lombards en 774. Ce Royaume avoit duré 205. ans. Charlemagne, Empereur. 814.
Lutgarde. 800.	*Enfans naturels.* *Charlemagne eut de Regine* Hugues l'Abbé. 844. Drogo. 855. Adalinde. *d'Adalinde* Thiéri. *de Gerſuinde* Adeltrude.		*Rois d'Eſpagne.* Aurelio. 774. Sile. 783. Mauregat. 788. Veremond I. 791. Alphonſe le Chaſte. 844.
	Quelques Auteurs donnent encore à ce Prince une fille, nommée Emma, *& prétendent qu'il la fit épouſer à Eginhart, dont il avoit découvert le commerce avec cette Princeſſe.*		*Angleterre.* Heptarchie éteinte en 800. dans la perſonne d'Ecbert, qui réunit les ſept Royaumes.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous CHARLEMAGNE.

776. &c.

Le fils de Didier, nommé Adalgiſe, qui s'étoit retiré à Conſtantinople, entretient des liaiſons en Italie ; Adrien en avertit Charlemagne, qui vient lui-même diſſiper ces mouvemens, & fait trancher la tête au Duc de Frioul.

778.

Charlemagne paſſe en Eſpagne pour rétablir Ibinalarabi dans Saragoſſe ; chemin faiſant, il reçoit les hommages de tous les Princes qui commandoient entre les Pyrénées & la riviere d'Ebre. Défaite de Roncevaux, où périt Roland, que nos premiers Romans ont rendu ſi célébre. Charles repaſſe en Allemagne, & bat les Saxons dans la Heſſe.

779.

Capitulaires de Charlemagne, faits dans les aſſemblées que ce Prince tenoit tous les ans au Printemps.

780. 81. 82. 83. &c.

Vitikinde, Général des Saxons, les excite toujours à la révolte ; ils battent les Généraux de Charlemagne au combat de Sintal ; Charlemagne s'en venge d'une maniere ſanglante, & engage enfin Vitikinde à ſe faire baptiſer.

787. 788.

Le Duché de Baviere réuni à la Couronne de France, à cauſe des infidelités de Taſſillon, Duc de cette Province, qui força enfin Charlemagne ſon couſin à le faire arrêter lui & ſon fils Théodon, & à les mettre dans un couvent. Les Généraux de Charlemagne battent les Huns & les Abares, qui étoient entrés en Italie par le Frioul, & défont une armée de Grecs, conduite par Adalgiſe, qui ne reparut pas depuis.

789. 790. &c.

Charlemagne introduit en France le chant Grégorien, & par l'établiſſement qu'il fit d'une école dans ſon Palais, laquelle devint le modéle de pluſieurs autres, il mérita le titre de Reſtaurateur des Lettres. Il fait venir d'Angleterre le fameux Alcuin. Grand projet de Charlemagne pour la communication de l'Océan & du Pont-Euxin, en joignant le Rhin au Danube par un canal.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Eginhard, gendre, diton, de Charlemagne, vivant en 840.	Radulphe, *ou* Raoul.	*Archichanceliers.*	Alcuin. 804.
Adelhard.	Fréderic, fils aîné du Duc de Moſellane.	Ithier.	Amalarius. 814.
	Bouchard.	Radon.	S. Angilbert. 814.
	Valac.	Luitbert.	Ansbert, *ou* Autpert. 778.
		Ludebert.	Ludger. 809.
		Archambauld.	S. Lulle. 786.
		Luitgard.	Paul Diacre. 801.
			S. Paulin, Patriarche d'Aquilée. 804.
			Tilpin, *ou* Turpin. 800.
			Uſuard. 806.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous CHARLEMAGNE.

794. &c.

Concile de Francfort, un des plus célébres qui ſe ſoient tenus dans l'Occident; Charlemagne, en qualité d'Empereur, y exerce la même autorité qu'avoient autrefois les Empereurs d'Orient dans les Conciles, depuis qu'ils eurent embraſſé la foi catholique. Les Peres de ce Concile, en même temps qu'ils condamnerent la doctrine de Neſtorius, que l'on avoit voulu renouveller, furent d'un autre côté induits en erreur ſur de faux actes qui leur furent produits contre le deuxiéme Concile de Nicée, où l'Imperatrice Irene avoit fait juſtement condamner les Iconoclaſtes, & ils rejetterent ce deuxiéme Concile de Nicée, lequel fut dans la ſuite reconnu pour œcuménique, lorſque les véritables actes eurent été produits.

Charlemagne transplante les Saxons de leur pays, pour les forcer à lui demeurer fidéles, & les répand dans différentes parties de ſon Royaume, ſoit dans la Flandre, ſoit dans le pays des Helvétiens, &c.

796. &c.

Lettre de Léon III. à Charlemagne, qui prouve que le Pape rendoit hommage de toutes ſes poſſeſſions au Roi de France. Charlemagne s'empare du Royaume des Abares, autrefois les Huns, c'eſt-à-dire, de l'Autriche & de la Hongrie.

798. 799.

Révolution à Conſtantinople; la mort de Copronyme fit regner Léon IV. ſon fils, mari d'Irene; Irene eut à ſa mort la régence pendant la minorité de Conſtantin ſon fils, qu'elle fit mourir, lorſqu'étant majeur il voulut lui ôter l'autorité, & par là cette Princeſſe fit tomber l'Empire en quenouille. Charlemagne prend les Iſles de Majorque & de Minorque (799) & le Roi de Perſe lui fait ceſſion des Lieux ſaints par ſes Ambaſſadeurs.

800.

Charlemagne eſt couronné Empereur d'Occident par Léon III. & ainſi, cet Empire qui avoit fini l'an 475. dans Auguſtule, le dernier Empereur d'Occident, & qui depuis avoit été rempli par le regne des Erulles, des Oſtrogots & des Lombards, recommence dans Charlemagne, & dure encore aujourd'hui. Ecbert réunit les Provinces de la Grande Bretagne ſous le nom d'Angleterre.

802. &c.

Nicéphore eſt couronné Empereur d'Orient, (c'eſt ce que l'on appelle

EVENEMENS REMARQUABLES ſous CHARLEMAGNE.

l'Empire des Grecs, ou le bas Empire) & Irene, que Charlemagne avoit demandée en mariage, eſt releguée dans l'Iſle de Leſbos, aujourd'hui Mitiléne. Nicéphore reconnoît Charlemagne pour Empereur d'Occident. Limites des Empires d'Orient & d'Occident, arrêtées entre les deux Empereurs. Charlemagne, pour achever de réduire les Saxons, prive les enfans de la ſucceſſion de leurs peres. L'Etat de Veniſe avoit alors deux Ducs, qui tous deux relevoient des deux Empires. Jugement de la Croix, alors en uſage : il conſiſtoit à donner gain de cauſe à celui des deux partis qui tenoit le plus long-temps ſes bras élevés en croix. Loi générale contre les guerres privées. (*Du Carge, Diſſertation XXIX. ſur Joinville.*)

807. 8. 9. &c.

On commence à parler des Normands. La Charge de Connétable commence d'être conſidérable. L'Empereur Nicéphore eſt tué par le Roi des Bulgares; Michel Rangabé lui ſuccede au préjudice du fils de Nicéphore, & reconnoît Charlemagne pour Empereur d'Occident. Charlemagne perd ſes deux enfans Pepin & Charles, & proclame Bernard fils de Pepin, Roi d'Italie.

813.

Charlemagne aſſocie Louis ſon fils à l'Empire.

Charlemagne ne portoit en hiver, dit Eginhard, *qu'un ſimple pourpoint fait de peau de Loutre ſur une tunique de laine bordée de ſoie, il mettoit ſur ſes épaules un ſayon de couleur bleue, & pour chauſſures, il ſe ſervoit de bandes de diverſes couleurs, croiſées les unes ſur les autres.* On le voyoit paſſer rapidement des Pyrénées en Allemagne, & d'Allemagne en Italie : il rempliſſoit le monde de ſon nom : c'étoit l'homme de la plus grande taille, & le plus fort de ſon temps. Tout cela reſſemble aſſez aux Héros de la Fable ; mais ce qui ne leur reſſemble pas, c'eſt qu'il penſoit que la force ne ſert qu'à vaincre, & qu'il faut des Loix pour gouverner : il en fit ſuivant la forme qui s'obſervoit alors, c'eſt-à-dire, dans ces Aſſemblées mixtes qui étoient compoſées de pluſieurs Evêques & des principaux Seigneurs de la nation.

D'ailleurs, Charlemagne aima, cultiva & protégea les Lettres & les Arts, car la véritable grandeur ne va jamais ſans cela.

Premieres Loix ſomptuaires qui réglent le prix des Etoffes, & qui diſtinguent l'état & le rang des particuliers, par rapport à leur habillement.

814. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS I. *dit* LE DEBONNAIRE, *Empereur & Roi de France, parvient à la Couronne l'an* 814. *âgé de trente-ſix ans, & eſt proclamé Empereur à Aix-la-Chapelle.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

814. &c.

LOUIS LE DEBONNAIRE gagne le cœur des Saxons, en les remettant dans le droit de ſucceder, que Charlemagne leur avoit ôté. Il envoie Lothaire ſon fils aîné en Baviere, & Pepin en Aquitaine, pour y commander, & garde auprès de lui Louis, qui étoit le plus jeune. Concile d'Aix-la-Chapelle (816) où fut rédigée la Regle des Chanoines, & celle des Religieuſes.

817.

Il aſſocie Lothaire à l'Empire, crée Pepin Roi d'Aquitaine, & Louis Roi de Baviere.

L'Empereur confirme les donations faites aux Papes, quoiqu'Etienne V. & Paſchal I. ſe fuſſent mis en poſſeſſion du Pontificat, ſans attendre, comme c'étoit l'uſage, qu'il eût confirmé leur élection.

818. 819. &c.

L'Empereur défait les Gaſcons, les Bretons, & les Peuples de la Hongrie. Il épouſe en ſecondes nôces (819) la Princeſſe Judith, Bavaroiſe, dont les galanteries & l'ambition cauſerent tous ſes malheurs.

Bernard, irrité de ce que Louis le Debonnaire lui avoit été préferé pour l'Empire par ſon grand pere, quoiqu'il fût fils de l'aîné, & voyant la nouvelle diſpoſition faite par Louis le Debonnaire en faveur de Lothaire, avoit pris les armes; l'Empereur ayant marché contre lui, le prit & lui fit crever les yeux : ce Prince en mourut; par la mort de Bernard, le Royaume d'Italie eſt réuni à la Couronne de France.

822.

L'Empereur fait une pénitence publique à Attigni, pour expier la mort de Bernard. Il crut devoir donner cette marque de repentir au mécontentement des Evêques, dont l'opinion pouvoit tout ſur l'eſprit des Peuples. Nous ſommes ſurpris aujourd'hui de voir une ſi grande autorité aux Evêques, mais c'eſt faute de ſe ſouvenir que c'étoit cette même autorité qui fut ſi favorable à nos Rois dans l'origine : » Les Evêques, dit l'Abbé du Bos, avoient

FEMMES.	*ENFANS.*	840. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Ermengarde. 818.	Lothaire I. Empereur, & Roi d'Italie. 855. Pepin, Roi d'Aquitaine. 838. Louis, Roi de Baviere. 876. Giſle, mariée au Comte Evrard, mere de Beranger, Roi d'Italie, vivante en 876. Alpaïde, femme de Begon, Comte de Paris. Hildegarde, femme du Comte Thiéri, vivoit encore en 824.	LOUIS LE DEBONNAIRE *meurt dans une Iſle du Rhin, près de Mayence, le 23. de Juin 840. Il eſt enterré à S. Arnoul de Metz.*	*Papes.* Léon III. 816. Etienne V. 817. Paſchal I. 824. Eugène II. 827. Valentin. 827. Gregoire IV. 843. *Empereurs d'Orient.* Léon l'Arménien. 820. Michel le Begue. 829. Théophile. 842. *Empereur d'Occident.* Louis le Débonnaire. 840. *Roi d'Eſpagne.* Alphonſe le Chaſte. 844. *Rois d'Angleterre.* Ecbert. 837. Edeluolf. 857. *Rois de Suede.* Biorn III. vers l'an 816. Sous le regne de ce Prince, Charlemagne envoya Herbert prêcher la Foi en Suede. Braut-Amond. 827. Sivard II. vers 834. Herot. 856.
Judith de Baviere. 843.	CHARLES LE CHAUVE.		

» grande part au gouvernement d'alors, & préſidoient aux délibéra-
» tions des Peuples & à leurs entrepriſes, non comme Chefs de la
» Religion, mais comme premiers citoyens; « la décadence de l'Em-
pire Romain faiſoit ſentir à chacun des Peuples, qui juſques-là avoient été ſoumis à cet Empire, la néceſſité de ſe chercher un Maître, ceux des Gaules, environnés de Princes Ariens, avoient à craindre en même temps pour leur liberté & pour leur Religion: ce fut alors que parut Clovis;
» Les Eccléſiaſtiques devoient mieux aimer, s'il falloit avoir un Roi Bar-
» bare pour maître, en avoir un qui fût Payen, qu'un qui fût Hérétique,
» le Paganiſme étoit ſenſiblement ſur ſon déclin, & l'on pouvoit ſe
» promettre plûtôt la converſion d'un Prince idolâtre, que celle d'un
» Prince Arien: d'ailleurs, comme la religion Payenne n'avoit rien
» de commun avec la religion Chrétienne, les Prêtres payens n'avoient
» aucun droit apparent de demander à leurs Princes de les mettre en
» poſſeſſion des Egliſes bâties & dotées par les Chrétiens, & c'étoit ce
» que les Evêques avoient le plus à craindre des Ariens; « ainſi leur intérêt joint à leur crédit, ſeconda les armes de notre premier Roi. Les commencemens d'une Monarchie ſont trop foibles, pour que l'on n'ait pas beſoin pendant quelque temps de la main qui a aidé à en poſer les fondemens, & Clovis étoit trop prudent pour ne pas conſerver aux Evêques ſur l'eſprit des Peuples cet empire qui avoit tourné à ſon profit; voilà ce qui fit que ſi long-temps depuis on vit encore les Eccléſiaſtiques conſerver tant d'influence dans les affaires de l'Etat.

Louis envoie ſon fils Lothaire commander en Italie. Ce Prince eſt couronné Empereur le jour de Pâques par le Pape Paſchal.

823. 824. 825. &c.

Les Peuples du Nord demeurent ſoumis à l'Empereur, & les Danois reçoivent un Roi (Heriold) de ſa main. Le Pape Eugêne refuſe (824) de prendre de l'Empereur la confirmation de ſon élection; Lothaire s'en plaignit hautement. Grêle prodigieuſe (825) ſuivie d'une peſte qui eſt générale en France & en Allemagne.

827. &c.

Gregoire IV. demande à l'Empereur qu'il confirme ſon exaltation.

Les Navarrois, que l'Empereur n'avoit pas défendus contre leurs voiſins, ſe donnent un Roi (Inigo) qui commence le Royaume de Navarre & d'Arragon, dont la poſtérité, après avoir chaſſé les Maures & les Sarrazins, réunit toute l'Eſpagne dans la perſonne de Charles-quint.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Hilduin.	Gourdon Baulande.	*Archichanceliers.*	S. Adalhard. 826.
	Charles d'Argies.	Heliſachar.	S. Agobard. 840.
	Guillaume Roſtrenan.	Fridegiſe.	Amalaire, Diacre de Metz. 837.
	Adhalard.	Theudon.	S. Benoît, Abbé d'Aniane. 821.
	Bertheric.	Hugues.	Dodane, Ducheſſe de Septimanie, vers 842.
	Bernard de Vincro.		Dungal. 834.
			Eginhard. 840.
			Théodulfe, Evêque d'Orleans. 821.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS I.

830.

Charles le Chauve, que l'Empereur avoit eu de ſon ſecond mariage avec Judith, n'avoit point de partage; l'Empereur propoſe à ſes trois enfans du premier lit de démembrer leurs Etats pour en compoſer un à Charles; les trois Princes s'en offenſent: ils donnerent pour raiſon de leur mécontentement, la mauvaiſe conduite de leur belle-mere, qui avoit, diſoient-ils, un commerce ſcandaleux avec Bernard, Comte de Barcelone; ils prétendoient venger l'honneur de leur pere, qui, ſans s'appercevoir de la honte de ſa maiſon, avoit donné les premieres Charges de ſon Royaume & toute ſa confiance à un homme qui le déshonoroit, mais au lieu de le venger, ils le dépouillerent; Pepin s'avançant juſqu'à Verberie, force ſon pere & Judith à ſe retirer chacun dans un couvent; on leur accorda avec peine le délai qu'ils demanderent avant de prendre l'habit, & ce fut ce qui contribua à leur rétabliſſement.

831. &c.

La jalouſie des trois freres, & la hauteur de Lothaire, ſauvent Louis le Débonnaire, qui ſecondé par le moine Gombaud, eſt rétabli dans une Diette tenue à Nimégue. Il retire ſa femme du couvent où elle avoit été forcée de prendre l'habit, & autant pour ſon propre honneur, que pour celui de Judith, il lui fait jurer qu'elle eſt innocente de tous les crimes dont on l'accuſoit.

833. 834. 835.

Les trois fils de l'Empereur conjurent une ſeconde fois contre lui, & ayant réuni leurs troupes dans une plaine entre Baſle & Straſbourg, appellée depuis le *Champ du menſonge*, ayant même amené avec eux le Pape Gregoire IV. qui, ſuivant pluſieurs Auteurs, ſe prêta à cet attentat, ils s'emparent de la perſonne de l'Empereur, qui ſe vit abandonné de toute ſon armée, & le font conduire à S. Médard de Soiſſons, où il fut revêtu du ſac & du cilice. Les mêmes diviſions des trois freres (834) ſauvent l'Empereur une ſeconde fois; il eſt rétabli dans l'Egliſe de S. Denis. Lothaire, qui n'avoit pas voulu conſentir à ce rétabliſſement, ſe ſauve en Bourgogne (835) où il aſſemble des troupes, mais il eſt enfin forcé de ſe ſoumettre à ſon pere, qui lui pardonne.

836. 37. &c.

L'Empereur ſe ſentant infirme, fait un nouveau partage entre ſes enfans; il donne à Lothaire l'Italie, à Louis la Germanie & la Saxe, à Pepin l'Aquitaine, & à Charles la France avec la Bourgogne; ce partage révolte de nouveau les trois aînés, qu'il fut forcé de combattre. Pepin meurt, & l'Empereur pour punir ſur deux enfans qu'il avoit

laiſſés, les fautes de leur pere, ou plûtôt pour plaire à Judith, donne à leur préjudice à ſon fils Charles la dépouille de Pepin : les Grands d'Aquitaine ſouffrirent impatiemment une ſi grande injuſtice ; l'Empereur marcha contre eux pour les réduire, & en vint à bout, tandis que ſon fils Louis de Baviere, profitant de cette diverſion, s'emparoit de toutes les Villes qui étoient à ſa bienſéance ; Louis fut forcé de revenir ſur ſes pas pour arrêter le cours de ſes conquêtes.

840.

Ce fut dans une Expédition que fit Louis le Débonnaire contre ſon fils le Roi de Baviere, que ce malheureux pere trouva la mort : ce dernier voyage lui déplaiſoit fort, il étoit rebuté d'avoir toujours ſes enfans à combattre ; une éclipſe totale de Soleil qui ſurvint pendant qu'il étoit en marche, effraya cet eſprit, que les malheurs & la ſuperſtition avoient affoibli, & il mourut enfin de chagrin & d'inanition, après quarante jours de maladie.

Parmi les Capitulaires de ce Prince, on trouve une Conſtitution concernant les Monaſteres qui doivent contribuer aux beſoins de l'Etat.

Louis le Débonnaire rendit au Clergé de ſon Royaume la liberté des Elections, & ſe réſerva ſeulement le droit de les confirmer. Il fit plus en faveur des Papes, car il ſouffrit qu'ils priſſent poſſeſſion du ſouverain Pontificat, ſans attendre ſa confirmation, ſur quoi Paſquier fait la remarque ſuivante : *Les Italiens, qui en s'agrandiſſant par effets de nos dépouilles, ne furent chiches de belles paroles, voulurent attribuer ceci à une piété, & pour cette cauſe, l'honorerent du mot latin* Pius, *& les ſages mondains de notre France l'imputans à un manque & faute de courage, l'appellerent* le Débonnaire, *couvrans ſa puſillanimité du nom de Débonnaireté ; ſur ce propos, il me ſouvient que le Roi Henri III. diſoit en ſes communs Devis, qu'on ne lui pouvoit faire plus grand dépit, que de le nommer* le Débonnaire, *parce que cette parole impliquoit ſous ſoi je ne ſai quoi du ſot.*

Louis le Débonnaire paſſoit pour être un grand Aſtronome ; il découvrit, dit-on, le premier une Comete qui parut vers l'an 837. c'étoit auſſi un Prince fort ſavant pour ſon temps, & qui avoit une grande connoiſſance des Loix. L'Eclipſe, dont la terreur, dit-on, lui cauſa la mort, ne contredit point du tout ſa ſcience d'Aſtronome ; tout s'allie dans les têtes, ce Prince pouvoit croire qu'un événement particulier tenoit à une cauſe naturelle, & puis, l'eſprit & le ſentiment n'ont rien de commun, M. Paſcal croyoit toujours voir un précipice à côté de lui.

C'eſt ſous ce regne que vers 837. les Chroniqueurs placent la premiere incurſion des Normands.

840. *Avénement à la Couronne.*

CHARLES II. *dit* LE CHAUVE, *fils de Judith, ſeconde femme de Louis le Débonnaire, monte ſur le Trône, âgé de dix-ſept ans l'an* 840.

EVENEMENS REMARQUABLES.

840.

CHARLES LE CHAUVE & Louis de Baviere s'uniſſent contre l'Empereur Lothaire, qui veut empiéter ſur eux. Le fils de Pepin veut reprendre l'Aquitaine ſur Charles le Chauve, qui eſt auſſi inquiété par les Bretons & par les Normands.

841.

Lothaire ayant en vain eſſayé d'attaquer ſon frere Louis, Roi de Baviere, vient fondre ſur la Neuſtrie, force Charles le Chauve de lui en ceder une partie, & fait une tréve avec lui. Bataille de Fontenai, où Charles le Chauve & Louis de Baviere ſont vainqueurs de Lothaire & du jeune Pepin; ils ne profitent pas de leur victoire.

842. 43. 44.

Lothaire perd l'occaſion de tailler en piéces l'armée de Charles le Chauve. Les trois freres font enfin la paix: Charles le Chauve conſerve l'Aquitaine avec la Neuſtrie, Louis a toute la Germanie, d'où il fut appellé *le Germanique*, & Lothaire qui étoit l'aîné, eut avec le titre d'Empereur, l'Italie, & (en termes exprès) la ville de Rome; il eut encore la Provence, la Franche-Comté, le Lyonnois, & les autres contrées qui ſe trouvent enclavées entre le Rhône, le Rhin, la Saone, la Meuſe & l'Eſcaut.

845. 46. &c.

Lothaire a de grandes guerres avec les Maures & les Sarrazins, qui s'étoient emparés de Benevent. Charles le Chauve occupé par les irruptions des Normands, reperd l'Aquitaine, dont Pepin ſe reſſaiſit; ce Prince en eſt dépouillé de nouveau; Charles le Chauve le fait raſer, & il eſt enfermé dans l'Abbaye de S. Médard de Soiſſons.

Le Pape Léon IV. défend vaillament la ville de Rome contre les Sarrazins, l'augmente & l'embellit. Rome fut appellée *Léonine* du nom de ce Pape.

FEMMES.	ENFANS.	877. MORT.	PRINCES contemporains.
Ermentrude. 869.	LOUIS LE BEGUE.	CHARLES LE CHAUVE *meurt en repaſſant les Alpes, empoiſonné par ſon Médecin Sédécias, le 5. ou le 6. d'Octobre 877. âgé de 54. ans; il en avoit regné trente-huit, & avoit été deux ans Empereur; ſes os furent apportés à S. Denis, dont il avoit été Abbé.*	*Papes.*
	Charles. 865.		Gregoire IV. 843.
	Lothaire. 866.		Serge II. 847.
	Carloman, que ſon pere fit aveugler. 886.		Léon IV. 855. C'eſt après ce Pape que l'on place la fauſſe Papeſſe Jeanne.
	Judith, femme de Baudouin I. Comte de Flandre.		Benoît III. 858.
			Nicolas I. 867.
			Adrien II. 872.
			Jean VIII. 882.
Richilde, ſœur de Boſon Roi d'Arles.	Pepin. Dreux. Louis. Charles. } morts jeunes.		*Empereurs d'Orient.*
			Théophile. 842.
			Michel. 867.
			Baſile I. 886.
			Conſtantin VIII. 878.
			Léon VI. 911.
			Empereurs d'Occident.
			Lothaire. 855.
			Louis II. 875.
			Charles le Chauve. 877.
			Rois d'Eſpagne.
			Alphonſe. 844.
			Ramire. 851.
			Ordogne. 862.
			Alphonſe le Grand. 910.
			Rois d'Angleterre.
			Edeluolf. 857.
			Edelbald. 860.
			Edelbert. 865.
			Edelrede. 872.
			Alfrede le Grand. 899.
			Rois d'Ecoſſe.
			Kennet II. 855. C'eſt ſous ce Prince que le Royaume d'Ecoſſe s'accrut de celui des Pictes.
			Donald V. 858.
			Conſtantin II. 874.
			Ethe. 875.
			Gregoire. 891.
			Rois de Suède.
			Herot. 856.
			Charles VI. 862.
			Biorn IV. 883.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES LE CHAUVE.

851. 52. 53.

Pepin s'étant ſauvé de ſa priſon, retourne en Aquitaine où il eſt pris : Charles le Chauve à qui on l'amene le fait enfermer à Senlis, & en même temps fait raſer tous ſes fils.

Noménoé, inſtitué Duc des Bretons par Louis le Débonnaire, profitant des troubles de la France, prend le titre de Roi ; ſon fils Heriſpoé lui ſuccede dans ce Royaume, malgré les efforts de Charles le Chauve, qui ne put conſerver ſur cette Province qu'un ſimple hommage. Salomon, couſin & ſucceſſeur d'Heriſpoé, qu'il avoit aſſaſſiné, continue de payer le tribut au Roi Charles pour la Bretagne, *ſuivant l'ancienne Coutume*, diſent les Annales de S. Bertin. Les Normands font de grandes conſes & d'affreux ravages dans la France.

854.

Les peuples d'Aquitaine n'ayant plus Pepin à oppoſer au Roi, appellent le fils de Louis le Germanique ; Charles le Chauve les ſoumet, & y envoie ſon fils, encore enfant, pour les contenir ; ils ſe révoltent contre lui.

855. &c.

L'Empereur Lothaire meurt, & laiſſe trois enfans. Louis II. lui ſuccede dans l'Italie & dans l'Empire, Lothaire dans le Royaume de Lorraine, qui de lui prit ce nom, & Charles dans celui de Provence. Mort d'Ethewlfe, Roi de Mercie, qui étant à Rome quelques années auparavant, aſſujettit ſon Royaume au tribut qui eſt nommé *le Denier de S. Pierre*. Les Papes s'en ſont fait depuis un droit.

858. &c.

Louis le Germanique voyant Charles le Chauve ſon frere occupé contre les Bretons & les Normands, vient fondre ſur lui, & prend une partie de la Neuſtrie. Charles le Chauve reprend ce qu'il avoit perdu, & ces deux Princes font la paix par l'entremiſe du jeune Lothaire leur neveu, Roi de Lorraine.

863. &c.

Robert le Fort, dont l'origine a formé tant d'opinions différentes, biſayeul de Hugues Capet, obtient le gouvernement de ce qu'on appelloit alors le Duché de France. Baudouin, grand Foreſtier de Flandre, enleve la fille de Charles le Chauve, veuve d'un Roi d'Angleterre ; après bien des traverſes, il obtient du Roi la permiſſion de l'épouſer, & eſt fait Comte de Flandre. Lothaire, Roi de Lorraine, répudie ſa femme,

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Robert le Fort.	Bouchard.	*Archichanceliers.*	Adon. 874.
	Protade.	Ebroin, Evêque de Poitiers.	Flore. 855.
	Grillon.	Louis, fils d'une fille naturelle de Charlemagne.	Freculfe, vers 852.
	Hadige.	Gaucelin.	Goteſcalc, vers 870.
	Robert, Comte d'Anjou.		Hilduin. 842.
	Remelus.		Jonas, Evêque d'Orléans. 842.
			Loup. 853.
			Methodius. 847.
			Nithard. 859.
			Paſcaſe Radbert. 865.
			Raban Maur, Archevêque de Mayence. 856.
			Ratramne, vers 868.
			Walafride. 859.

pour épouſer Waltrade ſa concubine. Ce Prince avoit à craindre ſes deux oncles, qui ne cherchoient que l'occaſion d'envahir ſes Etats. Nicolas I. profitant des circonſtances, excommunie Lothaire en cas qu'il ne renonce pas à Waltrade.

867. 68. &c.

Nicolas I. meurt; Adrien II. ſe laiſſe fléchir aux prieres de Lothaire, qui vient à Rome lui demander ſon abſolution.

Schiſme des Grecs. L'occaſion du Schiſme fut la prétention chimérique de préſéance, que forma le Patriarche de Conſtantinople ſur le Siége de Rome. Ce grand différend avoit été décidé au Concile de Conſtantinople ſous l'Empereur Théodoſe, mais de temps en temps les prétentions ſe reveilloient; enfin l'Eunuque Photius intrus au Siége de Conſtantinople à la place du Patriarche Ignace, ayant trouvé l'occaſion favorable, tenta de nouveau la même entrepriſe, & ſentant bien qu'il ne pourroit jamais obtenir la préſéance, ne chercha plus qu'à ſe rendre indépendant : c'eſt ce qu'il exécuta en ſe ſéparant de la Communion de Rome, & ce qui cauſa ce qu'on appelle le Schiſme des Grecs. Photius éprouva diverſes fortunes, car le Siége de Conſtantinople n'étoit pas plus ſolide que le Trône d'alors, il finit par mourir en exil. Mais ſa mort qui ne fit que ſuſpendre le Schiſme, ne l'éteignit pas : il fut renouvellé pluſieurs fois, juſqu'à ce que la Couronne de Conſtantinople eût paſſé aux Latins : alors l'Empereur Baudouin ayant fait élire un Patriarche Latin, réunit l'Egliſe d'Orient à celle d'Occident. Cette réunion n'eut que la durée de l'Empire Latin & finit au bout de 55. ans que l'Empereur Paléologue ayant repris Conſtantinople en 1261. ſe ſépara de nouveau de la Communion de Rome; ce renouvellement de Schiſme fut long & ne fut terminé qu'en 1439. au Concile de Florence, encore cette réunion, qui n'étoit fondée que ſur le beſoin que l'Empereur Grec avoit du Pape, fut-elle déſavouée par tout l'Empire & n'eut guere de lieu, mais enfin ce fut le dernier état de la religion en Orient, qui en fut totalement bannie, lorſque Mahomet II. s'empara de Conſtantinople en 1453. Depuis ce temps la Religion de Mahomet a été la Religion de l'Aſie : celle des Chrétiens n'a plus été que tolérée, & ſes Patriarches ont tous été Schiſmatiques.

Lothaire, Roi de Lorraine, meurt ſans enfans légitimes, & laiſſe vacans par ſa mort le Royaume de Lorraine & celui de Provence qu'il avoit hérités de ſon frere. L'Empereur Louis n'eſt pas en état de faire va-

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES LE CHAUVE.

loir ſes droits ſur la ſucceſſion de ſon frere, parce qu'il a aſſez d'affaires en Italie. Charles le Chauve & Louis le Germanique ſes oncles en profitent.

875. 76. 77.

L'Empereur Louis II. meurt ſans enfans mâles. Peu de temps après meurt Louis le Germanique. Charles le Chauve paſſe en Italie, & s'y fait couronner Empereur, malgré les efforts de Carloman, fils de Louis le Germanique : les continuateurs d'Eutrope, & non Eutrope, comme l'a dit le P. Daniel, ſont les ſeuls de tous les Ecrivains qui avancent, que Charles le Chauve, pour prix de ſon couronnement, renonça en faveur du Pape aux droits qu'il avoit ſur la partie de l'Italie, dépendante de l'Empire d'Occident, tels que les Duchés de Benevent & de Spolete, ainſi qu'au droit de Préſidence aux Elections des Papes. Charles le Chauve ſe rend maître de la fille de Louis II. & la fait épouſer à Boſon ſon beau-frere. Les trois enfans de Louis le Germanique, Carloman, Louis & Charles, partagent le Royaume de Baviere : Charles le Chauve voulant profiter de la mort de leur pere, & reprendre ce qu'il avoit cedé dans le dernier partage du Royaume de Lorraine, eſt défait par Louis, ſecond fils du Roi défunt.

Charles le Chauve transfere à S. Denis la Foire du Landi, que Charlemagne avoit établie à Aix-la-Chapelle.

C'eſt ſous le regne de ce Prince que l'on a placé la fable de la Papeſſe Jeanne, entre le Pontificat de Léon IV. & celui de Benoit III. fable abſurde & follement imaginée, détruite par le fait même, & qu'on ne ſe donne plus la peine de réfuter.

Charles le Chauve mourut à Brios, Village en-deçà du mont Cénis, empoiſonné par un Juif nommé Sédécias ſon médecin, qui avoit toute ſa confiance. Aucun ancien Hiſtorien ne nous a appris ſi ce médecin avoit été puni, & nous ignorons quels avoient été les inſtigateurs de ce crime.

Charles le Chauve fut enterré au Prieuré de Nantua, dans le Diocèſe de Lyon, & ſept ans après ſes os furent transferés à S. Denis, où il avoit deſiré d'être inhumé, parce qu'il en avoit été Abbé.

Le Concile de Savonieres tenu en 859. qualifie ce Prince de *Roi Très-Chrétien* : le Pape Etienne II. avoit déja donné ce titre à Pepin, l'an 755. mais il ne devint la qualification propre de nos Rois que dans la perſonne de Louis XI. en 1469.

877. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS II. *dit* LE BEGUE, *fils d'Ermentrude, premiere femme de Charles le Chauve, parvient à la Couronne, âgé d'environ trente-trois ans l'an* 877. *Il fut ſacré & couronné à Compiégne par Hincmar, Archevêque de Rheims.*

Il avoit été couronné Empereur par le Pape Jean VIII.

EVENEMENS REMARQUABLES

877. 878. 879.

DISPUTES pour l'Empire entre Louis le Begue & Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, & ſon couſin germain: Louis le Begue eſt ſacré de nouveau Roi de France dans un Concile tenu à Troyes par Jean VIII. qui s'étoit ſauvé en France, après avoir défendu vainement les droits de Louis le Begue à l'Empire. Richilde, ſeconde femme de Charles le Chauve ſon pere, ſe joignit d'abord à ceux qui étoient mécontens de n'avoir point eu de part dans les largeſſes que ce Prince avoit faites inconſidérément à ſon avénement à la Couronne. Boſon, frere de Richilde, étoit le plus redoutable: Louis le Begue, pour regagner les mécontens, fut forcé de démembrer une grande partie de ſon Domaine: de-là tant de Seigneuries, de Duchés, de Comtés, qui furent poſſedés par des particuliers. Louis le Begue laiſſa en mourant ſa deuxiéme femme groſſe d'un fils, qui fut Charles le Simple.

Le Duc de Spolete & le Marquis de Toſcane contribuerent beaucoup à élever Carloman, fils de Louis le Germanique, à l'Empire; ſi l'on peut dire que ce Prince ait été Empereur, *car l'Hiſtoire parle fort obſcurément ſur ce Fait*, (Daniel,) ce qui eſt sûr, c'eſt qu'à ſa mort Charles le Gros ſon frere fut Empereur, & après Charles le Gros, Arnoul, bâtard de Carloman.

La fin de cette Race n'étant que trouble & que confuſion, nous avons changé la forme de cet Abregé, & repris celle qu'on a ſuivie dans la premiere Race.

FEMMES.	*ENFANS.*	879. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Anſgarde, femme de bas lieu, que Charles le Chauve força Louis le Begue de répudier, mais dont il eut deux enfans qui ne laiſſerent pas de lui ſucceder.	LOUIS. CARLOMAN. Ces deux Princes partagerent le Royaume entr'eux. Carloman ſurvéquit à Louis.	LOUIS LE BEGUE *meurt le* 10. *Avril* 879. *à Compiégne, âgé d'environ* 35. *ans. Il eſt enterré dans l'Abbaye de S. Corneille.*	*Pape.* Jean VIII. 882. *Empereurs d'Orient.* Baſile I. 886. Leon VI. 911. *Empereur d'Occident.* Carloman. 880. *Roi d'Eſpagne.* Alphonſe le Grand. 910. *Roi d'Angleterre.* Alfréde le Grand. 899. *Roi d'Ecoſſe.* Gregoire. 892. *Roi de Suéde.* Biorn IV. 883.
Adelaïde, dont il eut un fils qui ne lui ſucceda pas ſur le champ.	CHARLES LE SIMPLE.		

LOUIS III. & CARLOMAN.

PRINCES contemporains.

879.

LOUIS III. & CARLOMAN, tous deux fils d'Anſgarde que Louis le Begue avoit répudiée par ordre de ſon pere, montent ſur le trône par le ſecours de Boſon, qui avoit donné ſa fille en mariage à Carloman; les deux freres partagerent le Royaume, & vécurent toujours unis. Louis eut la Neuſtrie, & Carloman l'Aquitaine; quelques perſonnes voulurent faire valoir les droits de Charles le Simple, fils poſthume, ſous prétexte de la répudiation d'Anſgarde, mais les troubles du Royaume ne s'accommodoient pas d'un enfant pour Roi; cette répudiation a fait dire que Louis & Carloman étoient bâtards; il eſt dit dans l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France, qu'Anſgarde leur mere étoit fille du Comte Hardouin, & on cite les Annales de S. Bertin, & Reginon.

880. &c.

Boſon, beau-frere de Charles le Chauve, & mari de la fille de l'Empereur Louis II. établit le Royaume d'Arles, qui renfermoit la Provence, ce qu'on appelle aujourd'hui le Dauphiné, le Lyonnois, la Savoie, la Franche-Comté, & une partie du Duché de Bourgogne, &c.

Louis de Germanie, ſecond fils de Louis le Germanique fait la guerre à Louis & à Carloman, qui ſont obligés de lui céder la partie de la Lorraine dont Charles le Chauve & Louis le Begue avoient joui. La mort de Carloman, Empereur, fait monter Charles le Gros ſon frere à l'Empire. Les Normands continuent leurs ravages dans la France; Louis III. gagne une bataille contr'eux.

882. &c.

Louis III. meurt ſans enfans, & laiſſe Carloman ſon frere ſeul Roi de France. Ce Prince & Charles le Gros ſe réuniſſent contre les Normands qui déſolent la France par de continuelles irruptions; ils ſont forcés de leur faire des avantages.

884.

Carloman qui avoit ſuccedé à Louis III. ſon frere, meurt bleſſé par un Sanglier; CHARLES LE GROS hérite du Royaume de France.

Papes.

Jean VIII. 882.
Marin I. 884.
Adrien III. 885.

Empereurs d'Orient.

Baſile I. 886.
Léon VI. 912.

Empereurs d'Occident.

Carloman. 880.
Charles le Gros. 888.

Rois d'Eſpagne.

Alphonſe le Grand. 910.

Rois d'Angleterre.

Alfréde le Grand. 899.

Rois d'Ecoſſe.

Gregoire. 892.

Rois de Suéde.

Biorn IV. 883.
Ingiald. 892.

CHARLES, dit LE GROS.

884. &c.

CHARLES LE GROS, déja Empereur, & oncle, comme on dit aujourd'hui, à la mode de Bretagne de Charles le Simple, devient Roi de France au préjudice de Charles le Simple, & réunit preſque autant d'Etats que Charlemagne, mais il étoit trop foible pour ſoutenir une ſi grande fortune : elle l'accabla.

887.

Charles le Gros ayant fait aſſaſſiner le Roi des Normands, ces peuples viennent juſqu'à Paris, où l'Empereur les appaiſe par un traité honteux.

888.

Charles le Gros meurt ſans laiſſer d'enfans, accablé du mépris de ſes peuples. Arnoul, bâtard de l'Empereur Carloman, lui ſuccede à l'Empire, au préjudice de Charles le Simple, qui ſe voyoit exclus de tous les Trônes, ſous le prétexte de ſa grande jeuneſſe, & qui ne ſucceda pas encore à Charles le Gros pour cette fois au Royaume de France.

EUDES.

888. &c.

EUDES, Comte de Paris, & fils de Robert le Fort, eſt proclamé Roi dans l'aſſemblée de Compiégne, & ſacré & couronné par Gautier, Archevêque de Sens, au préjudice de Charles le Simple. Goſlin, Evêque de Paris, s'étoit rendu fameux par la valeur avec laquelle il avoit ſecondé Eudes dans la défenſe du ſiége de Paris contre les Normands. Rodolphe fils de Conrard, Comte de Paris, établit le ſecond Royaume de Bourgogne, dite Bourgogne transjurane : Boſon avoit établi le premier. Il y avoit outre cela le Duché de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres Royaumes.

PRINCES contemporains.

Papes.

Adrien III. 885.
Etienne VI. 891.

Empereurs d'Orient.

Baſile I. 886.
Léon VI. 911.

Empereurs d'Occident.

Charles le Gros. 888.
Arnoul. 899.

Rois d'Eſpagne.

Alphonſe le Grand. 910.

Rois d'Angleterre.

Alfréde le Grand. 899.

Rois d'Ecoſſe.

Gregoire. 892.

Rois de Suéde.

Ingiald. 891.
Olaüs, vers 900.

EUDES.

892. &c.

Eudes bat les Normands, & eſt pourtant forcé de leur accorder des conditions avantageuſes. Eudes attaque dans la Ville de Laon les ſéditieux qui vouloient proclamer Roi Charles le Simple. Le Pape Formoſe eſt déterré (896) & ſon procès lui eſt fait, ſous prétexte qu'il avoit été transferé de l'Evêché à la Papauté, ce qui n'avoit point encore eu d'exemple.

898.

Eudes meurt à la Ferre, âgé de quarante ans, & eſt enterré à S. Denis.

CHARLES III. dit LE SIMPLE.

898. &c.

COMME on avoit conteſté à Louis & à Carloman leur légitimité, à cauſe qu'ils étoient nés d'une femme répudiée, on la conteſta peut-être avec plus de fondement à Charles le Simple, ſous le prétexte que ſon pere l'avoit eu d'une ſeconde femme, du vivant de la premiere.

Charles le Simple commence à ſe faire mépriſer, en ne profitant pas de ſes avantages ſur le Duc de Lorraine Zuentibold bâtard d'Arnoul. L'Empereur Arnoul meurt, ſon fils Louis IV. enfant lui ſuccede.

901. 2. 3. &c.

Guerres inteſtines entre les Grands du Royaume, que la foibleſſe du Roi ne peut empêcher.

912. &c.

Les Normands toujours attirés par le butin, ne ceſſoient de rentrer en France, où ils faiſoient de nouveaux ravages; Charles le Simple touché des repréſentations de ſes Peuples, qui vouloient la paix à quelque prix que ce fût, ſe réſout enfin à conclure à S. Clair ſur Epte ce fameux Traité, par lequel il donne à Rollon, le Chef de ces barbares, ſa fille Giſele en mariage, avec la partie

PRINCES contemporains.

Papes.
Formoſe. 896.
Boniface VI. 896.
Etienne VII. 900.
Romain. 900.
Théodore. 901.
Jean IX. 905.
Benoît IV. 907.
Léon V. 907.
Chriſtophe. 908.
Serge III. 910.
Anaſtaſe III. 912.
Landon. 912.
Jean X. 928.

Empereurs d'Orient.
Léon VI. 911.
Alexandre. 912.
Conſtantin IX. 960.

Empereurs d'Occident.
Arnoul. 899.
Louis IV. dernier Empereur des François. 912.
Conrad I. 919.

Rois d'Eſpagne.
Alphonſe le Grand. 910.
Garcia. 913.
Ordogne II. 923.

Rois d'Angleterre.
Alfréde le Grand. 899.
Edouard I. 925.

Rois d'Ecoſſe.
Donald VI. 903.
Conſtantin III. 943.

Rois de Suéde.
Olaüs, vers 900.
Ingo II. vers 907.
Eric VI. vers 917.

CHARLES LE SIMPLE.

de la Neuſtrie, dite depuis de leur nom Normandie, dont il fut le premier Duc, ſous la condition qu'il en feroit hommage, & qu'il ſe feroit Chrétien. Rollon exigea encore qu'on lui cédât la Seigneurie directe & immédiate de la Bretagne ſous la Souveraineté de la Couronne de France, dont par ce Traité elle devint un arriére-Fief. Mais la Bretagne ayant depuis été érigée en Duché-Pairie par Philippe le Bel en faveur de Jean II. en 1297. elle ceſſa, ſuivant la nature des Pairies, d'être un arriére-Fief de la Couronne, & ne releva plus du Roi à cauſe de la Normandie, mais à cauſe de la Couronne. On a prétendu que cette clauſe judiciaire, *Clameur de Haro*, étoit venue du nom de Rollon, dont l'équité égala la valeur, & dont le nom même après ſa mort, impoſoit encore à ſon Peuple. L'Empereur Louis IV. meurt, & l'Empire ſort de la Maiſon de France, par la foibleſſe de Charles le Simple, qui ſe trouvant réduit à un petit Domaine, par les uſurpations des Grands de ſon Royaume, fut hors d'état de faire valoir ſes droits à l'Empire. Conrad, Duc de Franconie, eſt fait Empereur au refus d'Othon, Duc de Saxe; ſon autorité ne fut point reconnue en Italie.

Les Papes y deviennent plus puiſſans.

920. &c.

Henri I. dit l'Oiſeleur, fils d'Othon qui avoit refuſé l'Empire à cauſe de ſon grand âge, eſt fait Empereur après la mort de Conrad.

922. &c.

Robert, frere du feu Roi Eudes, forme un puiſſant parti contre Charles le Simple, & veut ſe faire Roi. Charles le Simple lui donne bataille & le tue : malgré cette victoire, la peur l'ayant pris tout à coup, il ſe ſauve en Allemagne, & de-là chez Herbert, Comte de Vermandois, qui l'enferma au Château de Peronne, où il mourut quelques années après (l'an 929.) Ici finiſſent les Capitulaires de nos Rois.

La femme de Charles le Simple ſe ſauve en Angleterre auprès d'Adelſtan ſon frere, & y emmene ſon fils Louis, qui pour cette raiſon a été ſurnommé d'*Outremer*.

PRINCES contemporains.

Pape.
Jean X. 928.

Empereur d'Orient.
Conſtantin IX. 960.

Empereurs d'Occident.
Louis IV. 912.
Conrad I. 919.
Henri I. 936.

Rois d'Eſpagne.
Garcia. 913.
Ordogne II. 923.
Froïla 924.

Roi d'Angleterre.
Edouard I. 925.

Roi d'Ecoſſe.
Conſtantin III. 943.

Roi de Suéde.
Eric VI. vers 917.
Eric VII. vers 940.

CHARLES LE SIMPLE.

Hugues le Grand ne veut pas être Roi de France, & RAOUL Duc de Bourgogne, ſon beau-frere, eſt élû Roi. Raoul eſt obligé, pour gagner les Grands, de leur donner pluſieurs Domaines. On peut rapporter à cette époque l'établiſſement des Fiefs. Si l'état monarchique eſt le plus propre à maintenir la durée des Empires & à procurer la tranquillité des particuliers, on doit regarder l'introduction des Fiefs comme également fatale à l'une & à l'autre, puiſqu'alors rien n'étoit plus oppoſé à l'autorité ſouveraine. Le Vaſſal du Roi avoit ſes Droits pour lui refuſer l'obéïſſance, & les arriéres-Vaſſaux de la Couronne ſujets à la fois du Roi & de ſon Vaſſal immédiat, étoient toujours dans une ſituation douteuſe, & ne ſavoient auquel entendre; heureuſement les temps ont bien changé, le nom de Fief eſt reſté, mais la choſe eſt preſque détruite, & hors la preſtation de foi & hommage, & quelques Droits qui ſont dûs au ſuzerain, on n'aperçoit plus guere de différence entre le Fief & la Roture.

RAOUL.

924. 25. 26. &c.

LES Normands continuent leurs incurſions. Raoul eſt en guerre avec les Hongrois, qui s'avancent juſques dans la France, & qu'il renvoie en leur donnant de l'argent.

928.

Herbert, Comte de Vermandois, ſe fait donner par Raoul le Comté de Laon; il promet à ce prix de ne point rendre la liberté à Charles le Simple.

929. 30. 31. &c.

Charles le Simple meurt âgé de cinquante ans. Il avoit eu trois femmes; de la premiere, dont on ne connoît pas le nom, il eut Giſele, mariée en 912. à Rollon, premier Duc de Normandie; de la ſeconde, nommée Frederune, morte en 917. on doute s'il eut des enfans;

PRINCES contemporains.

Papes.

Jean X. 928.
Léon VI. 929.
Etienne VIII. 931.
Jean XI. 936.

Empereur d'Orient.

Conſtantin IX. 960.

Empereur d'Occident.

Henri I. 936.

Rois d'Eſpagne.

Froïla. 924.
Alphonſe IV. 931.
Ramire II. 950.

Rois d'Angleterre.

Edouard I. 925.
Adelſtan. 940.

Roi d'Ecoſſe.

Conſtantin III. 943.

Roi de Dannemarc.

Hérold VI. dont les prédéceſſeurs ſont fabuleux, ſe fait Chrétien, & commence à regner l'an 930. meurt en 980.

Roi de Suéde.

Eric VII. vers 940.

RAOUL.

de la troiſiéme, nommée Ogine, il eut LOUIS, depuis appellé d'Outremer. Cette Ogine, fille d'Edouard I. Roi des Anglois, après avoir marqué un grand courage dans preſque tout le cours de ſa vie, finit par ſe remarier par amour après la mort de ſon mari, avec Herbert Comte de Troyes, ſecond fils d'Herbert Comte de Vermandois, qui avoit tenu ſon mari priſonnier les ſept dernieres années de ſa vie.

Raoul, qui ne craint plus le Comte de Vermandois, lui reprend tout ce qu'il lui avoit cedé. Les Grands ſe ſoumettent à Raoul. Diverſes guerres avec les Bulgares & les Hongrois.

936.

Raoul meurt ſans enfans. Othon le Grand eſt Empereur après ſon pere Henri.

Hugues, Duc de France & de Bourgogne, Comte de Paris & d'Orléans, ſurnommé *le Grand*, *l'Abbé*, & *le Blanc*, annonçant déja les grandes deſtinées de ſa poſterité, ne crut pas devoir encore prendre la Couronne; pour ſe donner le temps de préparer la révolution qu'il méditoit, il fit revenir Louis d'Outremer, que ſa mere avoit emmené en Angleterre.

PRINCES contemporains.

Papes.

Jean XI. 936.
Léon VII. 939.
Etienne IX. 943.

Empereur d'Orient.

Conſtantin IX. 960.

Empereurs d'Occident.

Henri I. 936.
Othon I. 973.

Rois d'Eſpagne.

Ramire II. 950.

Roi d'Angleterre.

Adelſtan. 940.

Roi d'Ecoſſe.

Conſtantin III. 943.

Roi de Danemarc.

Hérold VI. 980.

Rois de Suéde.

Eric VII. vers 940.

LOUIS IV. dit D'OUTREMER.

936. &c.

LOUIS d'OUTREMER, fils de Charles le Simple & d'Ogine, monte ſur le Trône, âgé d'environ vingt ans; il eſt couronné à Laon par Artaud, Archevêque de Rheims. Il ſe prépare (938) à reprendre la Lorraine ſur l'Empereur Othon, y étant invité par les Lorrains, ennuyés de la domination Allemande. Pour y parvenir, il épouſe (939) Gerberge, fille de Henri I. dit l'Oiſeleur, ſœur d'Othon I. Empereur, & veuve de Gilbert, Duc de Lorraine: Othon eſt alarmé de ce mariage. Louis fait des progrès en Lorraine; Othon y ac-

LOUIS D'OUTREMER.

court, il bat les rebelles, & force Louis à ſe retirer.

940. 41.

Louis d'Outremer a des guerres à eſſuyer contre les Grands de ſon Royaume ; il eſt battu, & puis fait la paix par l'entremiſe du Pape & de l'Empereur Othon, qui eut la généroſité de ſe déclarer contre les rebelles de France, quoiqu'ils l'euſſent reconnu pour Roi.

942. 43. 44.

Guillaume, Duc de Normandie, fils de Rollon, eſt aſſaſſiné par les ordres d'Arnoul, Comte de Flandre : Louis d'Outremer profite de cette mort, & s'empare de la Normandie, au préjudice du jeune Richard, fils de Guillaume.

945. 46. 47. &c.

Louis d'Outremer ayant manqué de parole à Hugues le Blanc, Comte de Paris, à qui il avoit promis de partager la Normandie avec lui, afin qu'il ne le troublât point dans ſon entrepriſe, perd cette Province par la valeur & les intrigues de ce Comte ; celui-ci ayant fait le Roi priſonnier, le force de rendre la Normandie à Richard, & ne lui rend la liberté qu'après l'avoir contraint à lui céder le Comté de Laon. Il continue (946) à faire une guerre opiniâtre au Roi, qui étoit ſoutenu par l'Empereur Othon & par le Comte de Flandre. Cette guerre ne finit que par l'autorité du Pape, qui ayant excommunié Hugues par ſes Légats dans deux Conciles tenus à Tréves & à Ingelheim, le force à faire la paix & à rendre le Comté de Laon.

954.

Louis d'Outremer meurt d'une chute de cheval, & laiſſe entr'autres enfans, LOTHAIRE, & Charles Duc de Lorraine. Il avoit eu la précaution d'aſſocier Lothaire ſon fils à la Couronne trois ans avant ſa mort.

PRINCES contemporains.

Papes.
Etienne IX. 943.
Marin II. 946.
Agapet II. 955.
Empereur d'Orient.
Conſtantin IX. 960.
Empereur d'Occident.
Othon I. 973.
Rois d'Eſpagne.
Ramire II. 950.
Ordogne III. 955.
Rois d'Angleterre.
Adelſtan. 940.
Edréde. 955.
Rois d'Ecoſſe.
Conſtantin III. 953.
Malcolme. 958.
Rois de Dannemarc.
Hérold VI. 980.
Rois de Suède.
Eric VII. vers 940.
Eric VIII. 980.
Pologne.
Cette Monarchie avoit commencé l'an 550. dans la perſonne de Léchus ; elle fut gouvernée après lui par douze Ducs ou Palatins, juſqu'en l'an 700. que les Polonois nommerent un Prince. On compte quatorze Princes depuis cette année juſqu'à Miciſlas, premier Prince de Pologne Chrétien en 964. mort en 999.

LOTHAIRE.

954. &c.

LOTHAIRE, fils aîné de Louis d'Outremer, & de Gerberge, belle-sœur de Hugues le Grand, parvient à la Couronne âgé de quinze ans. Il est Roi par la protection de Hugues le Grand, qui n'avoit plus qu'un pas à faire pour monter sur le trône.

La Couronne ne se partage plus entre les freres.

956.

Hugues le Grand, autrement Hugues l'Abbé, meurt & laisse plusieurs enfans : l'aîné HUGUES CAPET fut Roi ; ses cadets, Othon, Henri & Eudes furent successivement Ducs de Bourgogne, & il maria ses deux filles, Emme à Richard Duc de Normandie, & Béatrix à Fréderic premier Duc de la haute Lorraine.

957. &c.

Ce regne n'a pas de grands événemens. Le Roi, réduit presque à la ville de Laon, ne prenoit point de part aux guerres que ses vassaux se faisoient entr'eux.

961. &c.

Lothaire tente sur la Normandie des entrepriſes qui ne lui réussissent pas.

965. &c.

Le Roi attaque Arnoul II. Comte de Flandre, qui lui refusoit l'hommage tel qu'il prétendoit lui être dû, & lui prend plusieurs villes.

973.

Mort de l'Empereur Othon premier. Ce Prince ayant vû les Docteurs embarrassés sur la question de savoir, si la representation devoit avoir lieu entre les petits enfans & les oncles, ordonna un Duel, & par l'événement la représentation eut lieu.

974. &c.

L'Empereur Othon II. pour empêcher que désormais les

PRINCES contemporains.

Papes.

Agapet II. 955.
Jean XII. 964.
Benoît V. 965.
Jean XIII. 972.
Domnus II. 972.
Benoît VI. 974.

Empereurs d'Orient.

Constantin IX. 960.
Romain II. 963.
Nicephore Phocas. 969.
Jean Zemisce. 975.

Empereurs d'Occident.

Othon I. 973.
Othon II. 983.

Rois d'Espagne.

Ordogne III. 955.
Sanche. 967.
Ramire III. 982.

Rois d'Angleterre.

Edréde. 955.
Eduin. 957.
Edgard. 975.

Rois d'Ecosse.

Malmolme. 958.
Indulfe. 967.
Duffe. 972.
Culne. 976.

Roi de Dannemarc.

Hérold VI. 980.

Roi de Suède.

Eric VIII. 980.

Prince de Pologne.

Micislas. 999.

LOTHAIRE.

Rois de France ne repriſſent la Lorraine, & pour mettre la diviſion dans le Royaume, fit deux parts de la Lorraine, prit pour lui la haute Lorraine, qui eſt celle d'anjourd'hui, & donna l'autre part à Charles frere de Lothaire, à condition de lui en faire l'hommage.

978. &c.

Lothaire tâche en vain de reprendre la Lorraine; quoique vainqueur il fait la paix avec Othon, & lui laiſſe cette Province, à la charge qu'Othon la tiendroit en fief de la couronne de France.

Dignité de Grand Sénéchal, attachée héréditairement à la Maiſon des Comtes d'Anjou, dans la perſonne de Geoffroi Griſegonnelle.

986.

Lothaire meurt de poiſon, âgé de quarante-cinq ans, & laiſſe de ſa femme Emme, fille de Lothaire Roi d'Italie, LOUIS V. qui lui ſuccede. Lothaire fut un Prince d'un grand courage; on croit qu'il fut empoiſonné par Emme ſa femme.

LOUIS V. ſurnommé le FAINEANT.

LOUIS V. ſurnommé le FAINEANT, fils de Lothaire & d'Emme, monte ſur le trône âgé de vingt ans. Il épouſe Blanche, fille d'un Seigneur d'Aquitaine, dont il n'eut point d'enfans.

987.

Louis V. ne regne qu'un an, & meurt de poiſon comme ſon pere : on croit que ce fut l'ouvrage de la Reine ſa femme, qui ne l'aimoit pas, & qui étoit même retournée une fois en Aquitaine.

Charles ſon oncle devoit être Roi après lui, mais Hugues Capet s'empare du Trône.

Fin de la Race des CARLOVINGIENS, *qui a duré* 237. *ans.*

PRINCES contemporains.

Papes.

Benoît VII. 984.
Jean XIV. 985.
Jean XV. 996.

Empereurs d'Orient.

Baſile III. 1025.
Conſtantin X. 1028.

Empereurs d'Occident.

Othon II. 983.
Othon III. 1002.

Rois d'Eſpagne.

Ramire III. 982.
Bermond II. 999.

Rois d'Angleterre.

Edouard II. 978.
Etelréde. 1016.

Rois d'Ecoſſe.

Culne. 976.
Kennet III. 984.
Conſtantin IV. 985.
Grime. 993.

Rois de Dannemarc.

Herold VI. 980.
Suénon. 1014.

Rois de Suéde.

Erie VIII. 980.
Olaüs I. premier Roi de Suéde chrétien. 1019.

Prince de Pologne.

Mieiſlas. 999.

REMARQUES PARTICULIERES.

ENTRE les différentes opinions qui ont été propoſées ſur la maniére dont les Francs poſſederent les terres ſous la premiere & ſous la ſeconde Race, voici ce qui m'a paru le mieux prouvé.

On peut diſtinguer les Terres poſſedées par les Francs depuis leur entrée dans les Gaules, en *Terres Saliques*, & en *Bénéfices militaires*.

Les Terres ſaliques étoient celles qui leur échurent par la conquête & elles étoient héréditaires; les Bénéfices militaires, inſtitués par les Romains avant la conquête des Francs, étoient un don du Prince, & ce don n'étoit qu'à vie : il a donné ſon nom aux Bénéfices poſſedés par les Eccléſiaſtiques. Les Gaulois, de leur côté, réunis ſous la même domination, continuerent à jouir, comme du temps des Romains, de leurs poſſeſſions en toute liberté, à l'exception des Terres ſaliques, dont les François s'étoient emparés, qui ne devoient pas être bien conſidérables, vû le petit nombre des François & l'étendue de la Monarchie. Les uns & les autres, quelle que fût leur naiſſance, avoient droit aux Charges & aux Gouvernemens, & étoient employés à la guerre, ſous l'autorité du Prince qui les gouvernoit. » La conſtitution du Royaume de France eſt » ſi excellente, qu'elle n'a jamais exclu, & n'exclura jamais les Ci» toyens nés dans le plus bas étage des dignités les plus relevées; « (*Matharel, Réponſe au Livre d'Hotman, intitulé* Francogallia.)

Vers la fin de la ſeconde Race, un nouveau genre de poſſeſſion s'établit ſous le nom de *Fief*. Les *Ducs* ou Gouverneurs des Provinces, les *Comtes* ou Gouverneurs des Villes, les Officiers d'un ordre inférieur, profitant de l'affoibliſſement de l'autorité Royale, rendirent héréditaires dans leur maiſon des Titres que juſques-là ils n'avoient poſſedés qu'à vie, & ayant uſurpé également & les Terres & *la Juſtice*, s'érigerent eux-mêmes en Seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étoient que les Magiſtrats, ſoit militaires, ſoit civils, ſoit tous les deux enſemble. Par là fut introduit un nouveau genre d'autorité dans l'Etat, auquel on donna le nom de *Suzeraineté : mot*, dit Loyſeau, *qui eſt auſſi étrange que cette eſpece de Seigneurie eſt abſurde*.

La Nobleſſe ignorée en France juſqu'au temps des Fiefs, commença avec cette nouvelle Seigneurie; enſorte que ce fut la poſſeſſion des Terres qui fit les Nobles, parce qu'elle leur donna des eſpeces de ſujets nommés *Vaſſaux*, qui s'en donnerent à leur tour par des *ſous-inféodations*; & ce droit des Seigneurs fut tel, que les vaſſaux étoient obligés dans de certains cas de les ſuivre à la guerre contre le Roi même. Le ſervice militaire fut encore une autre ſource de la Nobleſſe.

L'Egliſe reçue dans l'Etat ſous Conſtantin, y avoit apporté ſon culte, qu'elle ne tenoit que de Dieu ſeul, mais qu'elle ne pouvoit y exercer

REMARQUES PARTICULIERES.

publiquement que par la permiſſion de l'Empereur : c'étoit lui qui aſſembloit les Conciles ; & quand la religion fut encore plus répandue, les Souverains, chacun dans leurs Etats, exercerent dans les choſes eccléſiaſtiques la même autorité que l'Empereur. Ainſi le Concile d'Orléans fut convoqué par l'autorité de Clovis. Carloman & Pepin ſon frere, n'étant que Maires du Palais, en convoquerent auſſi.

L'Aſſemblée des Conciles généraux intéreſſoit trop l'autorité des Princes ſéculiers, pour qu'il n'y eût point entr'eux, par la ſuite des temps, de jalouſie au ſujet de la convocation. Il falloit, pour les accorder, un lien commun formé par la religion, qui tînt à tous, & qui ne dépendît de perſonne : c'eſt ce qui rendit enfin les Papes, en qualité de peres communs des fidéles, maîtres de cette convocation, mais avec le concours juſte & néceſſaire des Souverains. Les Légats étendirent beaucoup depuis les droits du Saint Siége à cet égard ; Charles le Chauve autoriſa leurs entrepriſes, & on les vit ſouvent aſſembler des Conciles nationaux dans les Royaumes où ils furent envoyés, ſans en conſulter les Souverains.

Par rapport aux Elections la diſcipline n'a pas toujours été la même. Tant que les premiers Fidéles tinrent leurs aſſemblées cachées, ou ne formerent pas une ſociété autoriſée par la puiſſance ſéculiére, ils ſe choiſirent leurs Paſteurs indépendamment du Prince. Mais, dès que les Empereurs eurent permis l'exercice de la religion, tantôt les Elections dépendirent d'eux, tantôt elles furent abandonnées au Clergé & au Peuple, mais toujours avec des prétentions mutuelles qui cauſerent des troubles infinis : de là les querelles pour les inveſtitures, qui furent également funeſtes aux Papes & aux Souverains, & où ces deux Puiſſances, faute de s'entendre, allerent chacune au-delà de leurs droits, l'Empereur voulant entreprendre ſur le ſpirituel, & le Pape ſur le temporel.

Il y avoit très-peu de fêtes, Pâques, la Pentecôte & Noel ; les Nobles de chaque Diocèſe étoient obligés de venir célébrer ces fêtes dans la principale Cité, & les Rois s'en faiſoient un devoir comme les ſimples Fidéles.

Nous avons parlé ſous le regne de Clovis des Loix différentes qui régiſſoient les François : il reſte à dire un mot des *Capitulaires*.

Sans entrer dans la queſtion, ſavoir quelle influence avoient les Peuples dans les délibérations qui ſe prenoient au Champ de Mars où ſe faiſoient les *Capitulaires*, nous rapporterons ſeulement ces termes de Charles le Chauve. *Tels ſont*, dit ce Prince, *les Capitulaires de notre pere, que les François ont jugé à propos de reconnoître pour Loi & que*

REMARQUES PARTICULIERES.

nos Fidéles ont réſolu dans une aſſemblée générale d'obſerver en tout temps. Ces Capitulaires étoient des Loix qui ſe faiſoient dans le *Parlement* ou *Plaids*, auquel aſſiſtoient les Eccléſiaſtiques & les Laïcs; ce qui fait que Réginon les a appellés tantôt *Synodus*, tantôt *Placitum*, parce que le concours de ces deux ordres de l'Etat, dans une aſſemblée où ſe traitoient également les choſes Eccléſiaſtiques & les Séculiéres, les rendoit en effet & des *Conciles* & des *Parlemens*.

L'Empire d'Occident que Charlemagne avoit fondé, fut héréditaire dans ſa maiſon, par la raiſon qu'il l'avoit conquis, & ne devint électif que lorſqu'il paſſa aux Allemands: ce qui fit perdre l'Empire à la Maiſon de France, fut, outre le peu de mérite de ſes déſcendans, les partages qui ſe firent entre les enfans de ces Princes. Si le titre d'Empereur fût demeuré attaché à la Monarchie Françoiſe, ſans qu'on eût introduit les partages de ces mêmes Etats, l'Empire ſe ſeroit perpétué dans la Maiſon de France, & quelque changement qui fût arrivé, on eût porté reſpect à la dignité Imperiale comme à celle du Roi, & l'une ne ſe ſeroit jamais conçue ſans l'autre; mais les partages faits par Louis le Débonnaire ayant diviſé les eſprits de ſes enfans, & cauſé des haines & des guerres entr'eux, & par conſéquent entre les peuples de chacune de ces portions, ils devinrent en très-peu de temps étrangers les uns à l'égard des autres.

Dans le neuviéme ſiécle, les Moines héritoient de leurs parens, & avoient des biens en propre: il n'en étoit pas de même des Laïcs, qui n'héritoient pas de leurs parens Moines. (*Préf. pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſ. & Civile de Bretagne.*)

L'uſage des cuiraſſes & des caſques, ainſi que celui de l'arc & des fléches, preſque inconnu ſous la premiere Race, devint une loi militaire ſous la ſeconde. (*Capit. de Charlemagne.*) La Chevalerie commença auſſi alors à être connue: le Chevalier, qui ſe nommoit *Miles*, avoit un rang dans la Milice indépendant de celui que donnoient les Charges militaires.

La coutume barbare de ſe faire juſtice ſoi-même par la force, & d'aſſocier toute ſa famille à ſa vengeance, étoit paſſée de la Germanie dans les Gaules, & elle s'y conſerva pendant plus de 600. ans, malgré les remontrances des Evêques & les défenſes de nos Rois; les François uniquement élevés dans la profeſſion des armes, & jaloux de leur liberté, ne pouvoient ſe réſoudre à renoncer à un uſage qu'ils regardoient mal-à-propos comme le privilége de la Nobleſſe & comme le caractére prétendu de leur indépendance. Il faut remarquer que ſi quelqu'un de la

REMARQUES PARTICULIERES.

famille offenſée trouvoit la pourſuite & la vengeance des torts trop dangereuſes, en ce cas la loi Salique lui permettoit de ſe déſiſter publiquement de cette guerre particuliere, mais auſſi la même Loi, titre 63. le privoit du droit de ſucceſſion, comme étant devenu étranger dans ſa propre famille, & en punition de ſon peu de courage : Loi étrange & cruelle qui entretenoit la férocité d'une Nation, ou plûtôt qui en étoit une ſuite ; que de ſang a coûté ce funeſte préjugé, ignoré des Grecs & des Romains ! & que ne doit-on pas à la fermeté du Prince, (Louis XIV.) qui a achevé de détruire un uſage que ſes prédéceſſeurs avoient attaqué inutilement par tant d'Edits ?

La grande union des mariages d'alors pouvoit venir principalement, de ce que les maris ne recevoient point de dotte de leurs femmes : dans l'origine elles leur apportoient quelques Armes, préſent militaire, qui ſe reſſentoit de la rudeſſe de ces premiers temps : mais il n'étoit queſtion pour le mari de recevoir ni Terres ni argent. Son choix purement gratuit aſſuroit ſa femme du goût qu'il avoit pour elle, de même que le déſintéreſſement du mari la retenoit dans une plus grande dépendance. Bien plus, loin que les femmes apportaſſent rien en mariage à leurs maris, c'étoient eux au contraire qui les dottoient. Il y a dans l'Abbaye de S. Pierre en Vallée un ancien Cartulaire qui a bien 700. ans, au jugement de M. le Laboureur, dans lequel on trouve une donation faite à ce Couvent par Hildegarde, Comteſſe d'Amiens & veuve de Valeran, Comte du Vexin ; cette Dame déclare dans ce titre qu'elle donne à l'Abbaye de S. Pierre un Alleu qu'elle a reçu en ſe mariant de ſon Seigneur ſuivant l'uſage de la loi Salique qui oblige, dit-elle, les maris de dotter leurs femmes.

La langue Latine étoit encore en France la langue *vulgaire* ſous la premiere Race, c'eſt-à-dire, la langue de tout le monde : elle n'étoit plus vulgaire au commencement du neuviéme ſiécle : la langue *Romance* lui ſucceda, c'eſt-à-dire, une langue mêlée de Franc & de mauvais Latin, qui eſt devenue la langue Françoiſe. Cela s'aperçoit clairement dans un Traité conclu entre Charles le Chauve & Louis le Germanique, les deux langues ſont bien diſtinguées ; car ce Traité eſt écrit en Latin & en Romance, le *Latin* pour les Allemands & le *Romance* pour les Francs, c'eſt le plus ancien monument que nous ayons.

Les Bénédictins, Auteurs de l'*Hiſtoire Litter. de la France* (Tome VI.) diſent que les Romans ont commencé chez nous au dixiéme ſiécle, & réfutent aſſez bien le Maire, M. l'Abbé Fleuri, Dom Calmet, & le dernier Hiſtorien de la ville de Paris, qui les font moins anciens de deux

REMARQUES PARTICULIERES.

cens ans : ils obſervent que chez les Grecs les fictions furent les fruits de la politeſſe & de l'érudition, au lieu que chez les François ce fut la groſſiéreté qui les enfanta : comme la langue *Romance* étoit alors la plus univerſellement entendue, les Auteurs de ces ſortes d'ouvrages la préfererent à toute autre pour publier leurs fictions & leurs contes, qui de là prirent le nom de *Romans*.

Les mêmes Hiſtoriens font une réfléxion bien judicieuſe ſur le huitiéme ſiécle : *Ce ſiécle eſt tout à la fois & le dernier terme de la premiere décadence des Lettres dans les Gaules, & la premiere époque du ſoin que l'on prit d'y relever leur ruine, & de les y faire refleurir.*

Rien n'eſt ſi ſuſpect que ce qui a été écrit ſous le commencement de cette Race, touchant les événemens de la premiere, c'étoient tous Hiſtoriens dévoués à la maiſon nouvellement regnante, & qui en cherchant à juſtifier l'uſurpation, mettoient ſur le compte des auteurs de Pepin tout ce qui s'étoit fait de bien du temps qu'ils rempliſſoient les Charges de Maires du Palais, tandis qu'ils ſe prenoient aux derniers Rois de cette Race de tout ce que l'Etat avoit ſouffert : ainſi il faut, par rapport à la premiere Race, s'en tenir aux Auteurs contemporains, & puis paſſer à ceux qui, tels qu'Aimoin, n'ont écrit à la vérité que ſous la troiſiéme Race, mais qui ont écrit ſans intérêt.

Armement d'un Chevalier.

MINISTRES, GUERRIERS, MAGISTRATS, SAVANS & ILLUSTRES qui ont vécu depuis le commencement du regne de Louis le Begue, l'an 877. juſqu'à la fin de la ſeconde Race, l'an 987.

MINISTRES.	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & ILLUSTRES.
Anſcheric.	Renaud de Saluces.	*Grands Chanceliers.*	Abbon, 892.
Ebles.	Eudes, Comte de Paris.	Urgard.	Anaſtaſe le Biblioth. 887.
Seulphe.	Robert, Comte de Paris.	Foulques.	Eudes de Cluni. 942.
	Hugues le Grand.	Anſcheric.	Flodoard. 966.
	Othon.	Ernuſte.	Hincmar. 882.
		Malhute.	Luitprand. 970.
	On n'a choiſi, pour cette colonne de la ſeconde Race, ainſi que pour celle de la premiere, que quelques hommes des plus célébres d'alors, mais on comprend aiſément qu'il ſeroit facile d'ajouter à ce nombre.	Hervé.	Radulfe. 910.
		Roger.	Réginon. 908.
		Luitard.	Jean Scot. 883.
		Ebles.	Suidas, *on croit qu'il a vécu dans ce ſiécle.*
		Adalgaire.	
		Abbon.	
		Anſegiſe.	
		Eric.	
		Hugues de Vermandois.	
		Artaud.	
		Adalric.	
		Adalberon.	

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE.
TROISIÉME RACE.

SOUS *la fin de la deuxiéme Race*, dit Mezerai, *le Royaume étoit tenu ſelon les Loix des Fiefs, ſe gouvernant comme un grand Fief, plûtôt que comme une Monarchie*; auſſi le même Auteur appelle-t'il la troiſiéme Race, *le temps des grandes Polices*. C'eſt en effet ſous la troiſiéme Race que nos Rois ont recouvré l'autorité qui étoit preſque anéantie ſous la fin de la deuxiéme; il eſt vrai que c'étoit à cette diminution d'autorité que Hugues Capet fut redevable du changement qui ſe fit en ſa faveur, à l'excluſion des héritiers légitimes; mais dès qu'une fois il fut devenu le maître, lui & ſes ſucceſſeurs animés du même eſprit, & par une ſuite de prudence dont ils ne s'écarterent jamais, regagnerent inſenſiblement tout ce qui avoit été uſurpé par les Seigneurs, ne firent pas une démarche qui ne tendit à ce but, & ſe reſſaiſirent enfin des plus précieux Droits de la Couronne.

987. *Avénement à la Couronne.*

HUGUES CAPET *parvient à la Couronne, âgé d'environ 45. ans; il eſt ſacré & couronné à Rheims le 3. Juillet 987. par l'Archevêque Adalberon. Il eſt le Chef de la troiſiéme Race de nos Rois.*

Il fit une Egliſe de ſon Palais, (aujourd'hui S. Barthelemi,) il y a un Sceau original de ce Prince, c'eſt le premier où l'on voïe ce que nous appellons *la Main de juſtice*, il la tient de la main droite & un Globe de la gauche, il porte ſur ſa tête une Couronne fleuronnée, il paroît dans ce Sceau avec des cheveux courts & une aſſez longue barbe fourchue: on lit à l'entour cette Inſcription, *Hugo Dei miſericordiâ Francorum Rex.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

987.

CHARLES, Duc de la Baſſe Lorraine, fils de Louis d'Outremer, & oncle de Louis V. dernier des Rois de la ſeconde Race, avoit ſeul par ſa naiſſance droit à la Couronne; mais il en fut exclus par le concours de pluſieurs circonſtances: tandis que les derniers deſcendans de Charlemagne étoient tombés dans une ſorte de mépris, ceux de Robert le Fort s'étoient élevés au plus haut degré de puiſſance par leurs ſervices; on fit un crime à Charles de Lorraine de la foibleſſe qu'il avoit eue de rendre hommage à l'Empereur Othon: on alla juſqu'à jetter quelques doutes ſur ſon état, fondés ſur les ſoupçons qu'on avoit eus autrefois de celui de ſon ayeul Charles le Simple; enfin la nation ſe réunit en faveur d'Hugues Capet, Duc des François, Comte de Paris, & arriére petit-fils de Robert.

988. 89. 90. 91.

Hugues Capet fait couronner ſon fils Robert pour lui aſſûrer la Couronne.

Charles défend ſon droit à la Couronne, aſſiége la Ville de Laon, la prend, & défait Hugues qui vouloit la reprendre. Peu après Hugues Capet reprend Laon par une intelligence avec l'Evêque, la nuit du Jeudi-Saint 2. Avril 991. & fait Charles priſonnier avec ſa femme, auſſi bien qu'Arnoul Archevêque de Rheims, qui avoit trahi Hugues, quoiqu'il lui fût redevable de ſon Archevêché.

Cet Arnoul fils naturel du Roi Lothaire eſt dépoſé dans un Concile tenu dans l'Abbaye de S. Baſle, proche Rheims, après avoir avoué ſon crime, & ſa trahiſon envers le Roi. On lui nomma pour ſucceſſeur Gerbert, qui avoit été Précepteur du Roi Robert, & que l'on a connu depuis ſous le nom de Silveſtre II. Pape. Le Pape Jean XV. déſaprouve la dépoſition d'Arnoul, force le Roi à conſentir à un nouveau Concile indiqué à Aix-la-Chapelle, mais qui fut tenu à Rheims en 995. Dans ce Concile il fut ordonné qu'Arnoul ſeroit rétabli, & que Gerbert ſe retireroit; ce qui ne fut pourtant exécuté que ſous le regne ſuivant, ſur les menaces d'Interdit de Gregoire V. qui y força le Roi Robert.

Digitized by Google

FEMMES.	*ENFANS.*	996. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Adélaïde, fille, à ce qu'on croit, de Guillaume III. dit Tête-d'étoupes, Duc de Guienne & Comte de Poitou.	ROBERT.	HUGUES CAPET *meurt le 29. Août 996. âgé d'environ 55. ans, & eſt enterré à Saint Denis.*	*Papes.*
	Adwige, femme de Regnier IV. Comte de Hainaut, puis de Hugues III. Comte de Dasbourg.		Jean XV. 996.
	Adélaïde, dont le P. Anſelme ne fait point mention.		Gregoire V. 999.
	Giſelle, femme de Hugues I. d'Abbeville.		*Empereurs d'Orient.*
			Baſile III. 1025.
			Conſtantin V. 1028.
			Empereur d'Occident.
			Othon III. 1002.
			Roi d'Eſpagne.
			Veremond II. 999.
			Roi d'Angleterre.
			Etelrède. 1016.
			Rois d'Ecoſſe.
			Grime. 993.
			Malcolme II. 1023.
			Roi de Dannemarc.
			Suénon. 1054.
			Roi de Suède.
			Olaüs. 1019.
			Prince de Pologne.
			Miciſlas. 999.
	Fils naturel.		
	Gauzlin, Archevêque de Bourges. 1030.		

Il établit, à l'exemple de Clovis, ſon ſéjour à Paris, qui avoit ceſſé d'être la demeure de nos Rois, pendant toute la deuxiéme Race, & ſous les Rois de la premiere, appellés communément *Fainéans.*

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HUGUES CAPET.

Ce fut Gerbert qui introduiſit, à ce que l'on croit, en France le Chiffre Arabe ou Indien; car les Arabes avoient tiré des Indiens cette maniere de compter, & Gerbert avoit pû l'apprendre des Saraſins dans un voyage qu'il fit en Eſpagne. (*Le Beuf. Hiſt. Litter. de la France.*)

992. &c.

Charles meurt, laiſſant des enfans qui n'eurent point de poſterité, & la guerre finit après avoir duré quatre ou cinq ans. Le Duc de Guienne, les Comtes de Flandre & de Vermandois, qui avoient favoriſé les prétentions de Charles, ſont ſoumis.

On croit pouvoir fixer à ce ſiecle le commencement de la Pairie de France. Mais en même temps on doit remarquer que les Pairs ſont plus anciens en France que la Pairie; celle-ci, dit le Laboureur, n'a commencé d'être réelle de nom & d'effet, que lorſque les Fiefs ont commencé d'être héréditaires & patrimoniaux, au lieu que les Pairs étoient Juges de tous les temps de leurs concitoyens: ce qui ſemble d'autant plus vrai, que lorſque les Villes eurent acquis le droit de Communes, elles qualifierent en pluſieurs lieux, & particulierement en Picardie, leurs Juges du nom de *Pairs Bourgeois*. On doit encore remarquer, que depuis l'uſurpation des Fiefs, la Pairie devint plus ou moins conſiderable, ſuivant le plus ou moins de puiſſance du Seigneur ſuzerain des Pairs; en ſorte que les Pairs du Roi de France étoient de plus grands Seigneurs que les Pairs du Comte de Champagne, & par la même raiſon la mouvance de la Couronne caractériſoit les premiers Pairs: ce qui fait qu'encore aujourd'hui une Seigneurie relevant d'un Seigneur particulier, ou bien relevant du Roi à cauſe de tel ou tel Domaine particulier, eſt diſtraite de cette mouvance, pour ne plus relever que de la Couronne, lorſqu'elle eſt érigée en Duché-Pairie. Cette introduction d'une dignité nouvelle valut la Couronne à Hugues Capet: il y avoit alors ſept Pairs Laïcs de France, c'eſt-à-dire, ſept Seigneurs, dont les Seigneuries relevoient immédiatement du Roi; ils choiſirent celui d'entre eux qui pouvoit rejoindre le plus de Provinces à la Royauté, & qui pouvoit empêcher qu'aucun des Pairs ne l'emportât ſur l'autre: par ce choix la Pairie de France fut réunie à la Couronne, & il n'y eut plus que ſix Pairs de France.

Il y a bien des opinions différentes ſur l'origine de la Pairie. Celle qui la fait remonter à Charlemagne eſt romaneſque: celle qui la fixe au Regne de Louis le Jeune ne lui donneroit qu'une exiſtence d'un moment, puiſque ce fut là l'époque des réunions de ces mêmes Pairies à la

Couronne. D'autres, ainſi que Favin, penſent que la Pairie fut inſtituée par Robert, » qui inventa comme un Grand Conſeil ſecret d'Etat, » compoſé de ſix Eccléſiaſtiques & de ſix grands Seigneurs détempteurs » de Bourgogne, Aquitaine, Normandie, Flandre, Champagne & » Toloſe, les honorant du titre de Pairs : cette inſtitution eſt rapportée » ſous l'année 1020. la 24e. année de ſon Regne. « Favin n'appuie cette opinion d'aucune autorité, & d'ailleurs il n'a pas fait reflexion qu'il n'y avoit point alors ſix Pairs Eccléſiaſtiques, puiſque l'on voit que l'Evêque de Langres relevoit encore du Duc de Bourgogne, ſous le Regne de Louis VII. & que ce fut ce Roi qui engagea le Duc de Bourgogne à unir le Comté de Langres à l'Evêché, pour que l'Evêque relevât du Roi, dans le deſſein qu'avoit ce Monarque de faire ſacrer ſon fils Philippe Auguſte, & de rendre cette Cérémonie mémorable par la convocation des douze Pairs.

La forme de cet Ouvrage ne permet pas les diſſertations ; ainſi il faut ſe contenter de propoſer ſon opinion, ſans que pour cela on puiſſe être ſoupçonné de vouloir décider. Je penſe donc que la Pairie & les Fiefs ont une origine commune, parce que ce fut là le moment de cette introduction de Seigneuries inconnuës juſqu'alors, qui porta un ſi furieux coup à l'autorité Royale. Vignier me ſemble expliquer cela aſſez clairement. » Avant Louis le Begue tout étoit quaſi Domaine Royal, . . . » le Roi faiſant la part à ſes Sujets, comme bon lui ſembloit ; mais » ſous Charles le Simple, on le vit diſtribué en ſept grandes & princi- » pales Provinces, . . . & en pluſieurs moindres & petites Comtés, » dont les unes dépendoient des ſept plus grandes, comme Fiefs ſubal- » ternes, ainſi que les Comtés de Touraine, d'Anjou, de Blois & autres » ſemblables de la Comté de France : ce qui me fait ſoupçonner être la » cauſe pourquoi les Comtes d'Anjou ne tinrent lieu entre les Pairs » depuis Hugues Capet, ne les Comtes de Champagne, pour raiſon » de leur Comté de Tours : . . . quant aux grandes Provinces, la » premiere & principale des ſept fut celle qu'on diſoit de France & de » Paris ; . . . de ſorte que ſi Hugues Capet ſe fût aviſé de donner le » Duché de France à aucun de ſes enfans, ſans le réunir & incorporer » au Domaine Royal, nous euſſions eu ſept Pairs, parce qu'il y avoit » eu ſept grands & principaux Princes auparavant.

Le Roi avoit outre ces Pairs Laïcs des Pairs Eccléſiaſtiques, au lieu qu'on ne voit pas que les autres Pairs de France euſſent des Pairs Eccléſiaſtiques, mais ils avoient preſque tous plus de Pairs Laïcs que le Roi : ces Pairs étoient les Juges des Juſtices des Seigneurs, & il en falloit au

moins deux ayant leur Seigneur à leur tête pour rendre un Jugement : le Seigneur qui n'avoit point de Pairs en empruntoit de ſon Chef-Seigneur ; Beaumanoir, dans ſes Coutumes de Bauvaiſis, remarque que les Seigneurs ne pouvoient pas aſſiſter au Jugement du Procès où ils étoient Parties. Les Pairs de France voulurent envain faire valoir ce Droit contre le Roi, qui aſſiſtoit à ces Jugemens, & qui y devoit aſſiſter, parce qu'en défendant ſes droits, il défendoit ceux de l'Etat.

Le Comte de Paris avoit la Juſtice, Police & Finance, & commandoit les Armées : il avoit ſous lui un Vicomte ; lorſque Hugues Capet fut parvenu à la Royauté, il réunit à la Couronne le Comté de Paris, qu'il poſſédoit à titre d'inféodation que Hugues le Grand avoit reçuë du Roi Charles le Simple ; le titre ainſi que l'Office de Comte étant réuni & ſupprimé, il reſtoit le Vicomte qui rendoit la Juſtice ſous le Comte ; l'Officier que le Roi choiſit pour repréſenter ce Vicomte ſe nomma Prevoſt, & c'eſt ce que nous appellons aujourd'hui Prevoſt de Paris, qui dans la ſuite n'exerça plus les fonctions de la Magiſtrature, mais qui continua d'être le Chef du Châtelet, où il donne ſa voix ſans recueillir celles des autres Juges, qui ſont préſidés par le Lieutenant Civil.

Hugues Capet craignant avec raiſon de nouvelles irruptions des Danois & des Normands, par l'embouchure de la Somme, fit fortifier Abbeville en Ponthieu, qui n'étoit alors qu'une Métairie, nommée *Abbatis Villa*, de la dépendance de l'Abbaye de S. Riquier : il donna le Gouvernement de ce pays à un Seigneur, nommé Hugues, qui d'Avoué de S. Riquier devint Comte de Ponthieu ; origine des Comtes de ce nom.

Premiere Canoniſation faite par l'autorité du Pape, (de S. Uldaric 993.)

Siécle d'ignorance. Elle étoit ſi profonde, qu'à peine les Rois, les Princes, les Seigneurs, encore moins le peuple, ſavoient lire, ils connoiſſoient leurs poſſeſſions par l'uſage, & n'avoient garde de les ſoutenir par des titres, puiſqu'ils ignoroient l'uſage de l'écriture ; c'eſt ce qui faiſoit auſſi que les mariages d'alors étoient ſi ſouvent déclarés nuls : comme ces traités de mariages ſe concluoient aux portes des Egliſes, & ne ſubſiſtoient que dans la mémoire de ceux qui y avoient été préſens, on ne pouvoit ſe ſouvenir ni des alliances ni des degrés de parenté, & des parens ſe marioient ſans avoir de diſpenſes ; de-là tant de prétextes ouverts au dégoût & à la politique, pour ſe ſéparer d'une femme légitime ; de-là vint auſſi le crédit que prirent les Clercs ou Eccléſiaſtiques dans les affaires, parce qu'ils étoient les ſeuls inſtruits.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Sénéchaux.	Foulques Nerra, Comte d'Anjou. 1040.	*Chanceliers.*	Adalberon. 988.
Geoffroi, dit Griſegonelle, Comte d'Anjou. 987.	Adeldert, Comte de la Marche.	Adalberon. 988.	Adſon. 992.
L'Office de Sénéchal étoit le premier de tous, & fut éteint dans la perſonne de Thibaud, qui mourut au ſiége d'Acre en 1191.	Joſſelin, Vicomte de Melun. 998.	Renaud.	Folcuin. 990.
	Bouchard, Sire de Montmorenci, vivoit encore en l'an 1005.	Gerbert. 1003.	S. Maïeul. 994.
Bouchard, Comte de Melun. 1012.	Thibaut File-étoupe, tige des Seigneurs de Montlhérri, vivoit encore en l'an 1015.		

996. *Avénement à la Couronne.*

ROBERT *parvient à la Couronne l'an 996. âgé d'environ vingt-cinq ans.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

996. 97. &c.

ROBERT épouſe ſans diſpenſe Berthe ſa parente. Le Pape Gregoire V. dans un Concile tenu à Rome en 998. déclara le mariage nul, & faute par eux de ſe ſéparer, les excommunia, auſſi-bien qu'Archambaud Archevêque de Tours qui les avoit mariés. Robert refuſa d'obéir : tous les Evêques qui avoient eu part au mariage, vont à Rome faire ſatisfaction au Pape ; les peuples & les courtiſans même ſe ſéparent du Roi, & ceux qui ſont obligés de le ſervir, font paſſer par le feu toutes les choſes qu'il avoit touchées, pour les purifier. Robert obéit enfin, renvoie Berthe, & épouſe peu de temps après (l'an 1000) Conſtance, fille de Guillaume Comte de Provence & d'Arles. Robert qui tenoit toujours Arnoul Archevêque de Rheims priſonnier, quoique ſa dépoſition eût été déclarée nulle par le Pape, eſt enfin obligé de le relâcher & de le laiſſer jouir de ſon Archevêché.

1001. 1002. &c.

Henri, Duc de Bourgogne, frere de Hugues Capet, & oncle de Robert, meurt ſans laiſſer d'enfans légitimes, & laiſſe ſon Duché par teſtament au Roi. Ce don eſt conteſté par Landri Comte de Nevers, fils de la femme de Henri Duc de Bourgogne. Robert le contraint de ſe ſoumettre, réunit ce Duché à la Couronne, en inveſtit Henri ſon ſecond fils, qui depuis étant devenu Roi, le céda à Robert ſon cadet : ce Robert eſt le chef de la premiere Branche royale des Ducs de Bourgogne, qui dura près de 360. ans, juſqu'à ce qu'en l'an 1361. ce Duché fut réuni à la Couronne par le Roi Jean, qui le donna à ſon quatriéme fils Philippe le Hardi, chef de la deuxiéme Maiſon de Bourgogne ; celle-ci finit en la perſonne de Charles *le Téméraire*, tué devant Nanci en 1477.

On n'eſt point étonné de ne pas voir de Lettres de création de Pairies des anciens Pairs, par la raiſon qu'ils ſe l'étoient faits eux-mêmes : on voit au contraire les Lettres de Pairie données à Philippe le Hardi, chef de la ſeconde Maiſon de Bourgogne, parce que ſon pere le Roi Jean le créa Pair de ce Duché. Pourquoi donc ne trouve-t-on pas, par la même raiſon, les Lettres de Henri

FEMMES.	*ENFANS.*	1031. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Berthe, parente de Robert, veuve d'Eudes I. Comte de Blois. Les cenſures de Gregoire V. ayant obligé ce Prince de la quitter, il épouſa en ſecondes nôces.		ROBERT *meurt à Melun le 20 Juillet 1031. âgé de 60. ans. Il fut enterré à S. Denis.*	*Papes.*
			Gregoire V. 999.
			Silveſtre II. 1003.
			Jean XVI. dit XVIII. 1003.
			Jean XVII. dit XIX. 1009.
			Serge IV. 1012.
			Benoît VIII. 1024.
			Jean XX. 1033.
			Empereurs d'Orient.
			Baſile III. 1025.
			Conſtantin X. 1028.
			Romain Argyre. 1034.
			Empereurs d'Occident.
			Othon III. 1002.
			S. Henri, dit le Boiteux. 1024.
			Conrad II. 1039.
			Rois d'Eſpagne.
			Bermond II. 999.
			Alphonſe V. 1028.
			Bermond III. 1037.
			Rois d'Angleterre.
			Etelréde. 1016.
			Edmond, Côte de fer. 1016.
			Canut le Grand. 1036.
			Rois d'Ecoſſe.
			Malcolme II. 1023.
			Dunean. 1030.
			Macabet. 1047.
			Rois de Dannemarc.
			Suénon. 1014.
			Canut le Grand. 1036.
			Rois de Suéde.
			Olaüs. 1019.
			Amund. 1035.
			Rois de Pologne.
			Boleſlas premier Roi. 1025.
			Miciſlas II. 1034.
Conſtance, fille du Comte de Provence & d'Arles, morte en 1032.	Hugues, mort avant ſon pere.	L'Obituaire de la Collégiale de l'Iſle fixe cette mort au 26 Juin, VI. *Kal. Julii Obitus Dom. Roberti Francorum Regis*; & par une Charte de Baudouin, Comte de Flandre de l'an 1066. titée du Cartulaire de la même Egliſe, cette mort eſt fixée au 29 Juin : *Unoquoque anno Canonici XII. ſolidos recipiant in die ſolemni Apoſt. Petri & Pauli, quia eadem die celebrabunt anniverſarium diem Roberti Francorum Regis.*	
	HENRI I.		
	Robert I. Duc de Bourgogne.		
	Eudes.		
	Adélaïde, femme de Renaud Comte de Nevers, vivoit encore en 1063.		
	Adéle, femme de Richard III. Duc de Normandie, puis de Baudouin Comte de Flandre. 1079.		
	Il paroît conſtant par un paſſage de Hugues de Fleuri, qu'Adéle n'eut point d'autre mari que Baudouin, & c'eſt l'opinion de Mezerai. Dom Lue d'Acheri appuie l'opinion contraire, par un Acte de 1026. & eſt ſuivi par le P. Daniel; & enfin le P. Simplicien ſemble réſoudre la difficulté, en diſant qu'Adéle fut promiſe à Richard, mais qu'elle ne l'épouſa point.		

Duc de Bourgogne, puiſqu'il ne fut Duc que par le don que Robert ſon pere lui fit de la Duché-Pairie de Bourgogne, ou du moins celles que donna ce même Henri; lorſqu'étant devenu Roi il ceda la Bourgogne à Robert ſon cadet.

1022.

Manichéens découverts dans la Ville d'Orléans, où le Roi & la Reine ſe tranſportent avec pluſieurs Evêques, pour arrêter le cours des erreurs qu'une femme venue d'Italie avoit répandues dans cette Ville: pluſieurs hérétiques y furent brûlés.

Helgaud, Moine de Fleuri, raconte dans la Vie de ce Roi, que pour empêcher que ſes Sujets ne tombaſſent dans le parjure, & n'encouruſſent les peines qui en ſont la ſuite, il les faiſoit jurer ſur un Réliquaire, dont on avoit pris la précaution d'ôter les Réliques, comme ſi l'intention ne faiſoit pas le parjure! mais alors on ne raiſonnoit pas mieux que cela.

1026. 1027. &c.

Robert ayant perdu ſon fils aîné Hugues, qu'il avoit fait couronner à Compiégne en 1017. fait couronner à Rheims ſon ſecond fils Henri I. malgré les intrigues de la Reine Conſtance, qui auroit voulu le porter à préférer Robert ſon fils cadet (*Glaber.*)

Environ ce temps, le nom des Normands commence à ſe rendre fameux en Italie, par quarante Avanturiers de cette nation, leſquels revenant de la Terre ſainte, ſe ſignalerent au ſiége de Salerne, qu'ils défendirent pour le Duc Gaïmar contre les Sarrazins.

Robert étoit un Prince ſavant pour ſon temps, humain & débonnaire. Il compoſa pluſieurs Hymnes que l'on chante encore à l'Egliſe. Il avoit refuſé l'Empire & le Royaume d'Italie que les Italiens lui offroient.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Sénéchaux.	Foulques Nerra, Comte d'Anjou. 1040.	*Chanceliers.*	Abbon, Abbé de Fleuri. 1004.
Guillaume, vivant en 1060.	Manaſſé, Comte de Dammartin, vivant en 1028.	Abbon. 1004.	Ademar, vers 1029.
	Burcard, Comte de Melun & de Corbeil.	Arnoul, vivant en 1019.	Aimoin, vers 1004.
Eudes, Comte de Chartres. 1037.	Bouchard, Sieur de Montmorenci, vivant en 1028.	Roger, vivant en 1024.	Burebard, Evêque de Vormes. 1024.
		Francon, vivant en 1028.	Fulbert. 1028.
		Baudouin. 1059.	Gerbert, Pape ſous le nom de Silveſtre II. 1003.

1031. *Avénement à la Couronne.*

HENRI I. *parvient à la Couronne le vingt Juillet* 1031. *âgé d'environ* 27. *ans. Il avoit été ſacré & couronné à Rheims du vivant de ſon pere.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1031. 32.

CONSTANCE mere de Henri, pourſuivant ſon deſſein de préférer Robert ſon cadet à Henri, excite une révolte, appuyée d'Eudes Comte de Champagne, & de Baudouin Comte de Flandre. Robert, dit *le Diable*, Duc de Normandie, ſecourt Henri, lui aide à ſoumettre les rebelles, & à battre dans trois occaſions le Comte de Champagne.

Henri cede à Robert ſon frere, à qui il pardonne ſa révolte, le Duché de Bourgogne, ce qui commença, comme il eſt dit ci-deſſus, la premiere Maiſon de Bourgogne.

La Reine meurt.

1033. 34. 35. 36.

Henri pour reconnoître les obligations qu'il a au Duc de Normandie, lui cede les villes de Giſors, de Chaumont, de Pontoiſe, & tout le Vexin.

1037. 38. 39.

Eudes Comte de Champagne eſt tué dans un combat où le Duc de Lorraine eſt vainqueur. Cette guerre fut excitée au ſujet de la ſucceſſion du Royaume de Bourgogne, qui étoit compoſé d'une bonne partie de la Provence, du Dauphiné entier, du Lyonnois, de la Breſſe, du Bugei, & de tout le reſte du pays qui s'étend juſqu'au mont S. Claude. Fin du ſecond Royaume de Bourgogne par la mort de Rodolphe III. décédé ſans enfans. Il fit ſon héritier l'Empereur Conrad II. Conrad réunit à l'Empire ce qu'il put de ce Royaume, ce qui fait qu'encore aujourd'hui le bord du Rhône du côté du Dauphiné & de la Provence, s'appelle terre de l'Empire, le reſte fut démembré, & des débris de ce Royaume ſe formerent les Comtés de Provence, de Bourgogne, de Viennois, & de Savoie.

1040. 41. &c.

Eudes dernier fils de Robert, cabale contre Henri; Etienne & Thibaud fils du Comte de Champagne, appuient ſa révolte: ils ſont vaincus, & Galeran Comte de Melun qui s'étoit joint à eux, y perd ſon Comté de

FEMMES.	*ENFANS.*	1060. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Mathilde, fille de Conrad Empereur, un des plus grands Princes qui ayent gouverné l'Empire depuis Charlemagne, fiancée à Henri I. qui ne l'épousa pas.		HENRI I. *meurt ſur la fin de l'année* 1060. *à Vitri en Brie, âgé de cinquante-cinq ans. Il eſt enterré à S. Denis.*	*Papes.* Jean XX. 1033. Benoit IX. quitte 1044. Gregoire VI. quitte 1046. Clement II. 1047. Damaſe II. 1048. S. Léon IX. 1054. Victor II. 1057. Etienne X. 1058. Nicolas II. 1061. *Empereurs d'Orient.* Romain Argyre. 1034. Michel IV. 1041. Michel Calaphates. 1042. Conſtantin XI. 1054. Zoé & Théodora. 1056. Michel VI. chaſſé 1057. Iſaac Comnene. 1059. Conſtantin Ducas. 1067. *Empereurs d'Occident.* Conrad II. 1039. Henri III. 1056. Henri IV. 1106. *Rois d'Eſpagne.* Bermond III. 1037. Ferdinand le Grand. 1065. *Rois d'Angleterre.* Canut le Grand. 1036. Haralde. 1040. Harde Canut. 1042. Alfréde. 1043. S. Edouard. 1066. *Rois d'Ecoſſe.* Maccabet. 1047. Malcolme III. 1084. *Rois de Danemarc.* Canut le Grand. 1036. Haralde ſon frere. 1040. Harde Canut. 1042. Magnus. 1048. Suenon II. 1074. *Rois de Suede.* Amund. 1035. Emundſlemme. 1041. Haquin. 1059. Stinkill. 1061. *Rois de Pologne.* Miciſlas II. 1034. Caſimir. 1058. Boleſlas II. 1079.
Anne, fille de Joradiſlas, Roi de Ruſſie, épouſa Henri l'an 1044. Elle ſe remaria l'an 1062. après la mort du Roi à Raoul de Peronne Comte de Crépi & de Valois. Ces ſortes de mariages n'étoient point alors regardés comme des meſalliances.	PHILIPPE. Robert. 1060. Hugues, qui épouſa Adélaïde fille d'Herbert, & fut par ce mariage Comte de Vermandois. 1102.		

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI I.

Meulan, que le Roi confiſqua à cauſe de ſa félonie, & réunit à la Couronne.

Tréve du Seigneur, établie en 1041. C'étoit une loi qui défendoit les combats particuliers depuis le Mercredi juſqu'au Lundi, pour le reſpect que l'on doit à ces jours que Jeſus-Chriſt a conſacrés par les derniers myſteres de ſa vie. L'autorité Royale & Eccléſiaſtique n'en pouvoient pas faire davantage alors, pour empêcher les ſujets de ſe détruire.

1047. 48. 49. 50. &c.

Guillaume le Bâtard, fils de Robert le Diable qui étoit mort dès l'an 1035. en revenant de la Terre ſainte, avoit ſuccedé à ſon pere dans le Duché de Normandie : la poſſeſſion lui en avoit été diſputée par pluſieurs Seigneurs deſcendans des Ducs de Normandie ; Henri I. incertain du parti qu'il devoit prendre, & tenté de profiter de ces troubles, fut cependant regagné par la conſidération des promeſſes qu'il avoit faites à Robert de proteger ſon fils, & finit par l'aider à gagner la bataille du Val-des-Dunes, où Henri courut riſque de la vie : un nouveau prétendant, nommé Guillaume d'Arques, fils de Richard II. Duc de Normandie & couſin de Robert *le Diable*, ſe préſenta à ſon tour & fut ſecouru par Henri I. qui commençoit à être jaloux de la puiſſance de Guillaume le Bâtard, mais Guillaume triompha vers l'an 1047. de ce nouvel ennemi. Guillaume fut ſurnommé depuis *le Conquérant*, parce qu'il conquit l'Angleterre, où S. Edouard l'avoit appellé pour lui ſucceder.

Premiere héréſie ſur la réalité dans le S. Sacrement, par Berenger Archidiacre d'Angers.

1056. 57. 58. 59. 60.

Les Empereurs commencent à être élus Rois des Romains avant d'être élus Empereurs.

Henri fait ſacrer & couronner à Rheims en 1059. ſon fils Philippe, âgé de ſept ans, & lui nomme pour tuteur Baudouin Comte de Flandre.

Sous ce regne commence la Maiſon de Lorraine d'aujourd'hui, dans la perſonne de Gerard d'Alſace ; & la Maiſon de Savoie, dans Humbert *aux blanches mains*, Comte de Maurienne.

Les Romains éliſent des Conſuls, ce qui donne une grande atteinte à l'autorité des Papes.

Les Villes d'Italie commencent à ſe rendre indépendantes de l'Empereur. Elles ſe donnent auſſi des Conſuls, qui ſont aujourd'hui repréſentés dans quelques-unes par des Podeſtats.

Nicolas II. confirme dans un Concile tenu à Rome l'an 1059. le droit que les Empereurs avoient d'élire les Papes & d'inveſtir les Evêques : l'Empereur étoit alors mineur.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Sénéchaux.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Glaber Radulfe, vers 1045.
Guillaume, vivant en 1060.	Albéric, vivant en 1060.	Baudouin. 1059.	Gui d'Arezzo, vers 1050.
	C'eſt le premier qui ait poſſedé cette dignité, qui ne devint la premiere du Royaume que dans la perſonne de Mathieu II. de Montmorenci.		Helgaud, vers 1050.
			Humbert, Cardinal. 1059.
			S. Odilon. 1049.
Geoffroi Martel, Comte d'Anjou. 1061.			
	Foulques Nerra, Comte d'Anjou. 1040.		
	Geoffroi Martel, Comte d'Anjou. 1061.		
	Hugues I. Comte de Dammartin, vers 1081.		

1060. *Avénement à la Couronne.*

PHILIPPE I. *parvient à la Couronne l'an* 1060. *âgé de huit ans. Il avoit été ſacré à Rheims du vivant de ſon pere. Ce regne a été le plus long de ceux qui avoient précédé, excepté celui de Clotaire, & de tous ceux qui l'ont ſuivi, excepté celui de Louis XIV. Ce même regne eſt célébre par pluſieurs grands événemens, mais où Philippe I. ne prit point de part; & ce Prince parut d'autant plus mépriſable à ſes Sujets, que ce ſiécle étoit plus fécond en Héros. Auſſi l'autorité Royale s'affoiblit-elle dans ſes mains.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1060. 61.

BAUDOUIN Comte de Flandre, beaufrere du feu Roi, fut préferé par lui pour être tuteur de ſon fils, a Anne ſa femme, parce qu'elle étoit étrangere & peu conſiderée, & au Duc de Bourgogne, parce qu'il avoit trop de crédit en France, & qu'il avoit prétendu autrefois à la Couronne.

Nicolas II. inveſtit Robert Guiſchard, fils aîné de Tancrede, des terres qu'il avoit en Italie; ce qui fonde le droit des Papes ſur la mouvance des deux Siciles.

1062. 63. 64. 65. 66.

Baudouin s'acquitta de ſon emploi de Tuteur avec honneur; il défit les Gaſcons qui vouloient ſe ſoulever. Révolution en Angleterre (1066) par la mort de S. Edouard, qui ne laiſſa point d'enfans, & qui nomma pour ſon ſucceſſeur Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie.

1067. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. &c.

Baudouin meurt, laiſſant le Roi âgé de 15. ans. Ce Prince fait la guerre en Flandre, où il eſt battu près de S. Omer.

Gregoire VII. dans le fameux *Dictatus*, dont on le dit l'Auteur, établit que le Pape a le droit de dépoſer l'Empereur, & de délier ſes ſujets du ſerment de fidélité. (*Conciles du P. Hardouin l'an* 1075.) Quelques Hiſtoriens ont prétendu que cet Ouvrage lui avoit été fauſſement attribué, mais quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les maximes de ce Pape étoient les mêmes que celles du *Dictatus*, puiſqu'il en a avancé de ſemblables dans ſa Lettre 35. à Roderic, Evêque de Chalons, dans ſa Lettre à Heriman, &c.

Donation de Mathilde Comteſſe de Toſcane (1077) de tous ſes Etats au S. Siege.

1088.

Guillaume le Conquérant meurt à Rouen le 9. Septembre, & eſt enterré à S. Etienne de Caen. Il donna la Normandie à Robert ſon fils aîné, l'Angleterre à Guillaume ſon ſecond fils, & à Henri ſon troiſiéme fils les biens de ſa mere Mathilde.

Commencement de la ſouveraineté de Portugal, dans la perſonne de Henri de Bourgogne, qu'Alphonſe VI. Roi de Caſtille fait Comte de Portugal, en lui donnant une de ſes filles en mariage. Commencement de l'Ordre des Chartreux.

FEMMES.	ENFANS.	1108. MORT.	PRINCES contemporains.
Berthe, fille de Florent, Comte de Hollande, que Philippe I. répudia. 1093.	LOUIS VI. dit LE GROS.	PHILIPPE I. *meurt à Melun dans la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge, le 29. Juillet* 1108. *Son corps fut porté à l'Abbaye de S. Benoît ſur Loire, où il avoit choiſi ſa ſépulture.*	*Papes.*
	Henri, mort jeune.		Nicolas II. 1061.
	Charles.		Alexandre II. 1073.
	Conſtance, mariée à Hugues Comte de Troyes, puis à Boëmond I. Prince d'Antioche.		Gregoire VII. 1085.
			Victor III. 1087.
			Urbain II. 1099.
			Paſchal II. 1117.
			Empereurs d'Orient.
			Conſtantin Ducas. 1067.
			Romain Diogene. 1071.
			Michel VII. dépoſé 1078.
			Nicephore, dépoſé 1080.
			Alexis Comnene. 1118.
	Enfans naturels.		*Empereurs d'Occident.*
	Philippe I. eut *de Bertrade, femme du Comte d'Anjou.*		Henri IV. 1106.
			Heori V. 1125.
	Philippe, Comte de Mante & Seigneur de Mehun.		*Rois d'Eſpagne.*
			Ferdinaod le Grand. 1065.
	Fleuri.		Sanche II. 1073.
			Alphonſe VI. 1109.
	Cecile, mariée à Tancrede, neveu de Boëmond, puis à Pons de Toulouſe, Comte de Tripoli.		*Rois d'Angleterre.*
			S. Edouard. 1066.
			Eralde. 1066.
			Guillaume I. 1087.
			Guillaume le Roux. 1100.
			Henri I. 1135.
	Euſtache, femme de Jean Comte d'Etampes, *dont le Pere Anſelme ne fait pas mention.*		*Rois d'Ecoſſe.*
			Malcolme III. 1084.
			Dunkan II. 1084.
			Edgard. 1095.
			Alexandre. 1114.
			Rois de Dannemarc.
			Suéoon II. 1074.
			Herold VII. 1085.
			S. Canut. 1086.
			Olaüs III. 1086.
			Erie II. 1102.
			Nicolas. 1135.
			Rois de Suéde.
			Stinkill. 1061.
			Ingo III. 1064.
			Haldſtan. 1080.
			Philippe. 1110.
			Rois de Pologne.
			Boleſlas II. 1079.
			Ladiſlas. 1102.
			Boleſlas III. 1139.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous PHILIPPE I.

1092. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99.

Philippe qui avoit répudié dès l'an 1091. ſa femme Berthe dont il avoit eu pluſieurs enfans, épouſe Bertrade de Montfort, qu'il enleve à Foulques Rechin Comte d'Anjou ſon mari, & eſt excommunié par le Pape Urbain II.

Premiere Croiſade réſolue au Concile de Clermont, ſous le Pontificat d'Urbain II. (les Evêques précedoient alors encore les Cardinaux) Godefroi de Bouillon la commande : il fut fait Roi de Jeruſalem l'an 1099. que cette premiere Croiſade finit. Commencement de l'Ordre de Cîteaux.

1100. 1. 2.

L'Angleterre & la Normandie ſont réunies ſous Henri I. après la mort de Guillaume le Roux, qui s'étoit déja emparé de la Normandie, quoiqu'il n'y eût d'autre droit que le ſimple engagement que lui en avoit fait ſon frere Robert, partant pour la Croiſade. Robert de retour recouvra la Normandie par un accommodement avec Henri : mais les deux freres s'étant brouillés, Robert fut défait par Henri l'an 1106. à la Bataille de Tinchebrai, & la Normandie fut réunie à la Couronne d'Angleterre. Commencement de l'Ordre de Fontevrault, dont le Chef eſt une femme. Arpin vend ſa Vicomté de la Ville de Bourges à Philippe, qui en fait rendre hommage en ſon nom au Comte de Sancerre, pour la portion des terres qui relevoient de ce Comte : choſe étrange ! que le Roi rendit hommage à ſes ſujets, & qui fut ſagement abolie par Philippe le Bel en 1302. ce Prince ayant déclaré que l'hommage ſeroit converti en indemnité.

Philippe envoie des Députés à Rome pour ſolliciter ſon abſolution.

1103. 4. 5. &c.

Louis le Gros aſſocié à la Royauté par ſon pere, réprime les ſéditions dans le Royaume. Aſſemblée d'Evêques convoquée à Baugenci par Richard, Légat du S. Siége ; le Roi s'y trouva avec Bertrade, & on ne put y convenir des conditions de l'abſolution de ce Prince. Le Roi Philippe reçoit à Paris l'abſolution de ſon excommunication, par Lambert Evêque d'Arras, député du Pape, & promet en préſence de pluſieurs Prélats de ne plus voir Bertrade. Vers ce temps les Papes continuent de ſe ſouſtraire à la dépendance de l'Empereur. Suite de la querelle des Inveſtitures. Schiſme dans l'Egliſe, dont l'Empereur Henri IV. fut la victime. Concile de Troyes (1107.) qui condamne le mariage des Prêtres.

Philippe eſt le premier de nos Rois qui, pour autoriſer ſes Chartes & ſes Lettres, les ait fait ſouſcrire par les grands Officiers.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Sénéchaux.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Adam de Breme, vers 1075.
Raoul, vivant en 1067.	Balderic, vivant en 1068.	Gervais. 1084.	Adelman. 1061.
Frédéric, vivant en 1075.	Gautier, vivant en 1069.	Baudouin II. vivant en 1063.	Beranger. 1088.
Robert, vivant en 1079.	Aleaume, vivant en 1074.	Pierre Loiſeleves. 1082.	Bertold. 1100.
Gervais, vivant en 1086.	Adam, vivant en 1079.	Guillaume, vivant en 1074.	S. Bruno. 1101.
Gui de Montlherri. 1108.	Thibaud de Montmorenci, vivant en 1090.	Roger. 1095.	Drogon. 1078.
Hugues de Montlherri, vivant en 1118.	Walo. 1097.	Godefroi de Boulogne, vivant en 1092.	Guirmond, vers 1080.
	Matthieu, vivant en 1097.	Urſion, vivant en 1090.	Lambert, Evêque d'Arras, vers 1077.
	Gaſton de Poiſſi, vivant en 1107.	Hubert de Boulogne, vivant en 1092.	Lanfranc. 1089.
	Hugues de Chaumont. 1138.	Etienne de Senlis. 1140.	Marianus Scotus. 1086.
	Chefs de la premiere Croiſade.		Odon, Evêque de Cambrai, vivoit en 1090. il étoit de la Secte des *Realiſtes.*
	Hugues le Grand, Comte de Vermandois.		Pierre Damian. 1072.
	Robert, Duc de Normandie.		Radulfe Ardent, vers 1100.
	Robert, Comte de Flandre.		Raimbert préſidoit aux Ecoles du Chapitre de l'Iſle, fondé en 1055. il étoit de la Secte des *Nominaux.*
	Raimond, Comte de Toulouſe.		
	Godefroi de Bouillon, & ſes freres Baudouin & Euſtache.		
	Etienne, Comte de Chartres.		
	Hugues, Comte de S. Pol.		

1108. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1108. &c.

LOUIS VI. *dit* LE GROS *parvient à la Couronne l'an* 1108. *âgé d'environ* 30. *ans. Quoiqu'il eût été ſacré du vivant de ſon pere, il ſe fit ſacrer une ſeconde fois. La cérémonie en fut faite à Orléans par l'Archevêque de Sens, parce qu'il y avoit alors un Schiſme dans l'Egliſe de Rheims, au ſujet de deux prétendans à cet Archevêché.*

LE Domaine qui appartenoit immédiatement au Roi de France, ne comprenoit guéres alors que Paris, Orléans, Etampes, Compiégne, Melun, Bourges, &c. Le reſte étoit en proprieté aux vaſſaux du Roi, qui à la vérité en faiſoient hommage, mais qui, à cela près, ſe conduiſoient preſque en maîtres dans leurs Seigneuries, & y exerçoient une eſpece de ſouveraineté.

Les plus ſéditieux d'entr'eux étoient les Comtes de Corbeil & de Mante, le Seigneur du Puiſet en Beauce, ceux de Couci, de Montfort, de Montlherri, de Rochefort, &c. dont les Fiefs ſitués dans l'étendue du Domaine royal, diviſoient les forces du Souverain, & ſe ſecouroient mutuellement. Le Roi d'Angleterre, que la poſſeſſion du Duché de Normandie rendoit voiſin du Roi, ne manquoit pas d'appuyer les rebelles. De-là les petites guerres entre le Roi & ſes ſujets, qui occuperent les dernieres années du regne de Philippe I. & les premieres du regne de Louis le Gros. Le ſeul Château du Puiſet coûta trois années de guerre à Louis le Gros.

Le malheur des temps peut juſtifier les Croiſades, dont les Rois ſe ſervoient pour occuper au loin le courage de leurs vaſſaux.

1113. 14. 15.

Commencement des guerres entre la France & l'Angleterre, qui n'ont fini que ſous le regne de Charles VII.

Louis le Gros s'apperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite de laiſſer prendre un pied en France aux Anglois, en ne s'oppoſant point à Henri, déja Roi d'Angleterre, dans la conquête qu'il fit de la Normandie ſur Robert ſon frere aîné, à qui cette Province devoit appartenir, conformément au Teſtament de leur pere.

Henri refuſe de remettre la fortereſſe de Giſors en ſequeſtre, ou de la raſer comme on en étoit convenu, parce que cette place étoit ſur la frontiere de France & de Normandie. Louis déclare la guerre à Henri, & cette

FEMMES.	ENFANS.	1137. MORT.	PRINCES contemporains.
Adélaïde, fille de Humbert Comte de Maurienne & de Savoie, que Louis épouſa l'an 1115. Elle ſe remaria après la mort de Louis à Matthieu de Montmorenci Connétable de France, & mourut l'an 1154.	Philippe, aſſocié au Royaume, & mort avant ſon pere d'une chute de cheval. 1131. LOUIS LE JEUNE. Henri. 1175. Hugues, mort jeune. Robert, tige de la Maiſon de Dreux, dont le petit-fils Pierre, dit *Mauclerc*, fut Comte de Bretagne, par Alix ſa femme, héritiere de ce Comté, d'où eſt venue Anne de Bretagne. 1188. Philippe, Archidiacre de l'Egliſe de Paris, en ayant été élu Evêque, céda cette dignité par modeſtie à Pierre Lombard, nommé *le Maître des Sentences*. Pierre, qui épouſa Iſabelle, fille & héritiere de Regnaud Seigneur de Courtenai. 1183. Conſtance, mariée à Euſtache de Blois couronné Roi d'Angleterre en 1152, du vivant du Roi Etienne ſon pere, & dont elle n'eut point d'enfans; puis à Raimond VI. Comte de Toulouſe, vivante encore en 1176.	LOUIS LE GROS *meurt à Paris le premier Août* 1137. *âgé d'environ* 60. *ans. Il eſt enterré à S. Denis.* Les dernieres paroles de Louis le Gros ſont bien remarquables. *Souvenez-vous, mon fils, & ayez toujours devant les yeux, que l'autorité royale n'eſt qu'une charge publique, dont vous rendrez un compte très-exact & très-rigoureux après votre mort.*	*Papes.* Paſchal II. 1117. Gélaſe II. 1119. Calixte II. 1124. Honoré II. 1130. Innocent II. 1143. *Empereurs d'Orient.* Alexis Comnene 1118. Jean Comnene. 1143. *Empereurs d'Occident.* Henri V. 1125. Lotbaire II. 1138. *Rois d'Eſpagne.* Alphonſe VI. 1109. Alphonſe VII. 1137. Alphonſe VIII. 1157. *Rois d'Angleterre.* Henri I. 1135. Etienne. 1154. *Rois d'Ecoſſe.* Alexandre I. dit le Fort. 1114. David I. 1143. *Rois de Dannemarc.* Nicolas. 1135. Eric III. 1138. *Rois de Suéde.* Philippe. 1110. Ingo IV. 1129. Ragnald. 1140. *Roi de Pologne.* Boleſlas III. 1139.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE GROS.

guerre eſt remplie de combats continuels, dans leſquels les vaſſaux prenoient parti pour ou contre, ſuivant leurs intérêts. S. Bernard fonde le Monaſtere de Clairvaux.

1116. 17. &c.

S. Norbert fonde l'Ordre des Prémontrez.

Louis le Gros voulant réparer enfin le tort que ſon défaut de politique avoit cauſé à la France, & lui devoit cauſer à l'avenir, prit ſous ſa protection Guillaume Cliton, dit *Courtecuiſſe*, fils de Robert, que Henri retenoit priſonnier depuis la bataille de Tinchebrai, & entreprit de le rétablir dans le Duché de Normandie qui avoit appartenu à ſon pere; mais il n'étoit plus temps, Henri étoit devenu trop puiſſant, & Louis le Gros fut battu au combat de Brenneville qui ſe donna en 1119.

Henri augmente ſa puiſſance, en mariant deux de ſes filles, l'une à Henri V. Empereur, & l'autre à Conan, fils du Duc de Bretagne, & ſe fait rendre hommage de ce Duché: il fondoit ſon droit ſur ce que, du moment que la Normandie fut cedée aux Normands, la Bretagne qui, ſelon lui, en relevoit, devint feudataire des nouveaux Ducs de Normandie.

Le beſoin qu'a le Roi de ſe concilier ſes principaux Vaſſaux, l'engage à rétablir le Comte d'Anjou dans la charge de Sénéchal. Cette Charge étoit héréditaire dans la Maiſon d'Anjou depuis le regne de Lothaire, mais l'affoibliſſement de l'autorité royale faiſoit que ces Seigneurs dédaignoient de s'acquitter des fonctions de leur emploi, ou que la guerre qu'ils faiſoient au Roi les en empêchoit. Les Garlandes, miniſtres & favoris de Louis le Gros, exerçoient en la place du Comte d'Anjou. Ce Comte craignit de laiſſer enfin éteindre ſon droit, il reprit ſes fonctions, & conſentit enſuite que Guillaume de Garlande demeurât dans l'exercice de cette Charge en ſon abſence, à condition qu'il la tiendroit en fief de lui, & qu'il lui en feroit l'hommage. Ce n'eſt pas la ſeule grande Charge que les Seigneurs, qui en étoient propriétaires, fiefferent à d'autres Seigneurs de moindre rang qu'eux.

Lettre de Louis le Gros, qui accorde aux Religieux de S. Maur des Foſſés le droit d'ordonner le Duel entre leurs Serfs & des perſonnes franches.

1120. &c.

Paix entre Louis & Henri, qui renouvelle ſon hommage pour la Normandie.

Etrange malheur arrivé au Roi d'Angleterre, par le naufrage de toute ſa famille & de toute la fleur de la Nobleſſe, qui périt à la vûe du Port de Barfleur, où elle venoit de s'embarquer pour retourner en Angleterre.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Sénéchaux.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Anſelme de Cantorberi. 1109.
Anſeau de Garlande. 1118.	Hugues de Chaumont. 1138.	Etienne de Senlis. 1140.	Berengoſius, vers 1110.
Guillaume de Garlande, qui rendit hommage de cette Charge à Foulques Comte d'Anjou, depuis Roi de Jeruſalem. 1120.	Thibaut, Comte de Chartres. 1152.	Etienne de Garlande. 1150.	Etienne d'Autun, vers 1129.
Etienne de Garlande. 1150.	Eudes, Comte de Corbeil.	Simon, vivant en 1130.	Eudes de Cambrai. 1113.
Raoul de Peronne, Comte de Vermandois. 1152.	Thomas de Marle, Seigneur de Couci.	Algrin, vivant en 1137.	Guibert, Abbé de Nogent. 1124.
Suger 1152.	Hugues de Creci. 1112.		Hildebert, Evêque du Mans. 1132.
Etienne de Senlis, Evêque de Paris. 1140.	Amaulri de Montfort.		Léon d'Oſtie, vers 1112.
Algrin, qui eſt qualifié *Secretaire du Roi.*	Hugues, Seigneur du Puiſet.		Marbode. 1123.
	Gui de Rochefort, vers 1112.		S. Norbert. 1134.
	Milon, Vicomte de Troyes.		Robert d'Arbriſſel. 1117.
			Rupert. 1135.
			Sigebert. 1113.
			Yves de Chartres. 1115.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE GROS.

Cet événement réveille les intérêts de Guillaume Cliton, qui eſt ſoutenu par pluſieurs Seigneurs, tant Normands que François, que Louis le Gros appuyoit ſecretement. Henri a tout l'avantage de cette guerre, & ſoulève l'Empereur contre le Roi.

L'Empereur Henri V. ſe prépare à entrer en Champagne, pour ſe venger d'un affront qu'il prétendoit y avoir reçu dans un Concile tenu à Rheims, où il avoit été excommunié à l'occaſion des Inveſtitures. Le Roi raſſemble tous ſes Vaſſaux, tout marcha juſqu'aux Eccléſiaſtiques, & Suger, Abbé de Saint Denis, s'y trouva avec les *ſuiets* de cette Abbaye. L'Armée étoit de plus de deux cens mille hommes. L'Empereur n'oſa pas ſe commettre contre de ſi grandes forces. Le Roi auroit pû aiſément marcher tout de ſuite contre le Roi d'Angleterre & reprendre la Normandie, mais les Vaſſaux qui l'avoient ſuivi contre un Prince étranger, l'auroient abandonné s'il eût fallu combattre le Duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avoient de balancer ces deux Puiſſances l'une par l'autre.

La querelle des Inveſtitures avoit fini en 1123. par l'accommodement fait entre Calixte II. & Henri V.

Prétentions de l'Archevêque de Vienne pour la Primatie, fondées ſur une Bulle de Calixte II. de l'an 1120.

Le Clergé de Rome eſt déclaré avoir ſeul le droit d'élire les Papes, ſans le conſentement ni la confirmation de l'Empereur.

1127. 28. 29.

Louis venge le parricide commis dans la perſonne de Charles le Bon Comte de Flandre, qui fut aſſaſſiné à Bruges dans l'Egliſe de S. Donatien où il entendoit la Meſſe, & adjuge ce Comté vacant par le défaut d'enfans, à Guillaume Cliton neveu de Henri I. qui prenoit toujours la qualité de Duc de Normandie. Il aſſocie Philippe ſon fils aîné, & le fait couronner.

Thiéri d'Alſace ſoutenu par Henri I. attaque Guillaume Cliton, & eſt battu; mais Guillaume ayant été bleſſé, & étant mort de ſes bleſſures, la Flandre reſta à Thiéri, & Henri n'eut plus de concurrent pour la Normandie.

1130. 31. 32. 33. 34.

Nouveau Schiſme entre Innocent II. & Anaclet. Innocent II. eſt reconnu pour le Pape légitime dans le Concile d'Etampes, où l'on s'en rapporte à S. Bernard. Le jeune Roi Philippe s'étant tué en tombant de cheval, Louis le Gros fit ſacrer & couronner à Rheims par le Pape Innocent II. Louis le jeune ſon ſecond fils.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS LE GROS.

1135. 36. 37.

Henri I. Roi d'Angleterre meurt ſans laiſſer d'enfans que Mathilde, veuve de Henri V. Empereur, à qui il fit épouſer Geoffroi Plantagenette fils du Comte d'Anjou, & qu'il déclara ſon héritiére. Les Anglois préférérent à Geoffroi, Etienne Comte de Boulogne, neveu d'Henri I. fils de ſa ſœur, ce qui cauſa de grands troubles en Angleterre; cependant après la mort d'Etienne, Henri II. fils aîné du Comte d'Anjou fut Roi d'Angleterre.

Roger, Prince Normand, fonde le Royaume des deux Siciles.

L'hommage lige commence à être connu dans la Charte d'inveſtiture que Louis le Gros donna à Foulques Comte d'Anjou.

Louis le Gros meurt. Il eſt le premier de nos Rois qui ait été prendre l'Oriflamme à S. Denis: il a fondé l'Abbaye de S. Victor. C'étoit un Prince recommandable par la douceur de ſes mœurs, & par toutes les vertus qui font un bon Roi, mais mauvais politique, & toujours trompé par Henri I. Roi d'Angleterre.

Cependant ce fut ce Prince qui commença à reprendre l'autorité dont les vaſſaux s'étoient emparés; il en vint à bout, ſoit par l'établiſſement des Communes, ſoit par l'affranchiſſement des Serfs, ſoit en diminuant la trop grande autorité des Juſtices Seigneuriales: à la vérité ce fut moins l'ouvrage du Roi que celui des quatre freres Garlandes & de l'Abbé Suger, ſes principaux Miniſtres. Par rapport à l'article de la Juſtice, voici comme on parvint à s'en reſſaiſir, tant ſous ce regne que ſous les ſuivans.

On envoya d'abord des Commiſſaires dans les Provinces, appellés *Miſſi Dominici*; ils éclairoient de près la conduite des Ducs & des Comtes; ils recevoient les plaintes de ceux qui en avoient été maltraités, & dans le cas où ils ne jugeoient pas eux-mêmes, ils les renvoyoient aux grandes aſſiſes du Roi, qui étoit le Parlement appellé dans les Capitulaires de Charlemagne *Mallum Imperatoris*.

Enſuite nos Rois créerent ſucceſſivement quatre grands Baillis dans l'étendue de leurs Domaines, leſquels par l'attribution des *Cas Royaux*, devinrent ſeuls Juges d'un grand nombre d'affaires, à l'excluſion des Seigneurs particuliers; ces mêmes Baillis étant devenus trop puiſſans, on donna à leurs Lieutenans le droit de juger en leur place. A cet exemple, le Roi obligea les Seigneurs de ceder auſſi l'exercice de leurs Juſtices à leurs Officiers. Enfin les appels de ces Juges de Seigneurs devant les Juges Royaux, acheverent de détruire le trop grand pouvoir des Juſtices particulieres: *auſſi*, dit Loyſeau, *ce droit de reſſort de Juſtice eſt-il le plus fort lien qui ſoit pour maintenir la ſouveraineté.*

1137. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

LOUIS VII. *dit* LE JEUNE *parvient à la Couronne le premier Août* 1137. *âgé de dix-huit ans. On le ſurnomma le Jeune, pour le diſtinguer de ſon pere, avec lequel il regna quelques années.*

1137. 38. 39.

A meſure que l'autorité des Rois de la troiſiéme Race s'affermiſſoit, ils crurent devoir prendre moins de précautions : ainſi Louis le Jeune ne ſe fit pas ſacrer de nouveau comme avoit fait ſon pere; & après lui, Philippe Auguſte ne crut pas même devoir faire couronner ſon fils de ſon vivant.

Louis le Jeune, Prince courageux, mais peut-être indiſcret dans ſa dévotion, penſa perdre ſon Etat; ſon mariage avec Eléonore, fille & héritiére de Guillaume Duc d'Aquitaine, l'avoit rendu très-puiſſant, cependant tous les Seigneurs particuliers dont Louis le Gros avoit réprimé l'orgueil, commencerent à remuer, y étant excités par Thibaud Comte de Champagne.

Le Code Théodoſien publié vers l'an 435. & que les Romains avoient établi en France, s'y perdit ſur la fin de la ſeconde Race. Le Code que Juſtinien avoit publié en 529. & que nous n'avions jamais connn, fut retrouvé dans la Pouille vers l'an 1137. & apporté en France, où il eſt devenu notre Droit écrit. Cujas a reſtitué depuis le Code Théodoſien, mais on ne s'en ſert aujourd'hui que pour le conſulter.

1140. 41.

La Doctrine d'Abélard eſt condamnée au Concile de Sens. Abélard l'avoit déja été lui-même au Concile de Soiſſons tenu en 1121. il en appella au Pape qui le condamna pareillement, & comme il alloit à Rome pour y pourſuivre ſon appel, Pierre le Vénérable le retint à Cluni, où il mourut deux ans après en 1142. après avoir édifié ce Monaſtere par ſon humilité & par ſa rétractation. Eloïſe, dont on connoît les malheurs, lui ſurvéquit vingt-deux ans, & ne mourut qu'en 1163. Le corps d'Abélard fut porté au Paraclet, dont Eloïſe étoit Abbeſſe.

Commencement des Guelfes & des Gibelins, deux factions qui ont long-temps partagé l'Italie. La premiere étoit attachée au parti des Papes, la ſeconde à celui des Empereurs.

1142. 43.

Différends du Roi avec la Cour de Rome, excités par

FEMMES.	*ENFANS.*	1180. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Eléonore, que Louis répudia. Elle épouſa enſuite Henri Comte d'Anjou, devenu depuis Roi d'Angleterre. 1204.	Marie épouſa Henri I. Comte de Champagne. 1198.	LOUIS LE JEUNE *meurt à Paris le 18. Septembre 1180. âgé d'environ ſoixante ans, d'une paralyſie qu'il gagna à un pélerinage qu'il fit au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri, pour obtenir la guériſon de ſon fils Philippe. Il trouva ſon fils guéri à ſon retour, & tomba malade de la maladie dont il mourut. Il eſt enterré dans l'Abbaye de Barbaux près Melun.*	*Papes.*
	Alix mariée à Thibaud Comte de Blois, vivante en 1183.		Innocent II. 1143.
			Céleſtin II. 1144.
			Luce II. 1145.
			Eugène III. 1153.
			Anaſtaſe IV. 1155.
			Adrien IV. 1159.
			Alexandre III. 1181.
			Empereurs d'Orient.
			Jean Comnene. 1143.
			Emanuel Comnene. 1180.
			Empereurs d'Occident.
			Lothaire II. 1138.
			Conrad III. 1152.
			Frédéric I. 1190.
			Rois d'Eſpagne.
Conſtance, fille d'Alphonſe VIII. Roi de Caſtille. 1160.	Marguerite, mariée en premieres noces à Henri le Jeune, au *Courmantel*, fils de Henri II. Roi d'Angleterre; & en ſecondes noces à Bela III. Roi de Hongrie. 1197.		Sanche III. 1158.
			Ferdinand II. 1175.
			Alphonſe IX. 1214.
			Roi de Portugal.
			Alphonſe I. proclamé Roi de Portugal en 1139. mort en 1185. Il étoit fils de Henri de Bourgogne petit-fils de Robert de France, qu'Alfonſe VI. fit Comte de Portugal.
			Rois d'Angleterre.
			Etienne. 1154.
			Henri II. 1189.
			Rois d'Ecoſſe.
			David I. 1143.
			Malcolm IV. 1155.
			Guillaume. 1214.
			Rois de Dannemarc.
			Etie III. 1138.
			Eric IV. 1147.
			Suénon & Canut. 1155.
			Valdemar I. 1182.
			Rois de Suéde.
			Ragnald. 1140.
			Sueteher. 1160.
			Eric IX. 1162.
			Charles VII. 1168.
			Canut. 1192.
			Rois de Pologne.
			Boleſlas III. 1139.
			Ladiſlas II. 1146.
			Boleſlas IV. 1173.
			Miciſlas, dépoſé & rétabli 1202.
			Caſimir II. 1194.
Alix, fille de Thibaud Comte de Champagne. 1206.	PHILIPPE AUGUSTE.		
	Alix, accordée à Richard Roi d'Angleterre, puis mariée à Guillaume Comte de Ponthieu. 1195.		
	Agnès, femme du jeune Alexis Comnene fils d'Emanuel Empereur de Conſtantinople. Elle épouſa en ſecondes noces Andronic, qui détrôna Alexis; & en troiſiémes noces un Seigneur d'Andrinople.		

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE JEUNE.

Thibaud Comte de Champagne. Innocent II. avoit obligation au Roi, puiſque ce fut dans le Concile tenu à Etampes, que ce Pontife fut préferé à ſon concurrent Anaclet II. Cela ne l'empêcha pas de mettre le Domaine du Roi en interdit, à l'occaſion de l'Archevéché de Bourges, où Innocent II. vouloit ſoutenir celui qu'il avoit fait élire par le Chapitre, quoique le Roi, ſuivant le droit qu'il en avoit, ſe fût oppoſé à cette Election.

1144.

Louis le Jeune, pour ſe venger de Thibaud, met la ville de Vitri en Pertois à feu & à ſang.

1145. 46. 47.

S. Bernard lui conſeille, pour expier ce crime, de faire une Croiſade en perſonne : l'Abbé Suger s'y oppoſe fortement, & tâche de perſuader au Roi d'y envoyer ſeulement des troupes, mais les conſeils de S. Bernard étoient reçus comme des ordres du Ciel ; il avoit été donné à cet homme extraordinaire de dominer les eſprits : on le voyoit d'un moment à l'autre paſſer du fond de ſon déſert au milieu des Cours, jamais déplacé, ſans titre, ſans caractére, jouiſſant de cette conſidération perſonnelle, qui eſt au-deſſus de l'autorité ; ſimple Moine de Clairvaux, plus puiſſant que l'Abbé Suger, premier Miniſtre de France, & conſervant ſur le Pape Eugêne III. qui avoit été ſon diſciple un aſcendant, qui les honoroit également l'un & l'autre : cependant S. Bernard n'étoit pas un auſſi grand politique qu'il étoit un ſaint homme & un bel eſprit. Ses Sermons ſont des chefs-d'œuvres de ſentiment & de force ; feu M. Henri de Valois, cet homme illuſtre du ſiécle paſſé, les préféroit à tous ceux des anciens, tant Grecs que Latins ; auſſi a-t'on dit de lui, que ç'avoit été le dernier Pere de l'Egliſe ; on trouve dans la préface d'une Edition de ſes Œuvres, une diſſertation aſſez curieuſe ſur la queſtion de ſavoir, ſi ſes Sermons ont été prononcés en François ou en Latin : ce qui prouveroit qu'il les prononçoit en François, c'eſt que des Religieux ſans Lettres aſſiſtoient à ſes Conférences, & que le Latin n'étoit plus alors entendu du vulgaire, & puis, ſes Sermons ſe trouvent en vieux François dans la Bibliothéque des PP. Feuillans de la rue S. Honoré à Paris, dans un Manuſcrit qui approche bien du tems de S. Bernard. Il mourut dans ſa ſoixante-troiſiéme année.

L'occaſion de cette ſeconde Croiſade étoit la priſe d'Edeſſe par Noradin, qui menaçoit de reprendre toutes les conquêtes faites par les

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Sénéchaux.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Abélard. 1142.
Etienne de Garlande. 1150.	Hugues de Chaumont. 1138.	Noel, vivant en 1140.	S. Bernard. 1153.
Raoul, Comte de Vermandois. 1152.	Matthieu de Montmorenci. 1160.	Cadurc. 1198.	Arnauld de Breſce. 1155.
Thibaud I. Comte de Blois. 1191.	Simon de Néaufle, vivant en. 1150.	Barthelemi, vivant en 1147.	Eloïſe. 1163.
	Raoul, Comte de Clermont. 1191.	Simon, vivant en 1152.	Gratian. 1151.
L'Abbé Suger. 1152.		Alderic.	Hugues de S. Victor. 1140.
		Hugues de Champfleuri. 1175.	Othon de Freiſengen. 1158.
		Hugues de Puiſeaux. 1185.	Pierre Lombard. 1164.
			Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni. 1157.
			Richard de S. Victor. 1173.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE JEUNE.

Chrétiens. Le Roi part (1147) avec Eléonore ſa femme, & y mene 80000. hommes. Conrad Duc de Suabe, qui avoit été élû Empereur, y mene auſſi une nombreuſe armée. L'Abbé Suger eſt fait Régent du Royaume de France, avec Raoul Comte de Vermandois, beau-frere du Roi, parce qu'il avoit épouſé la ſœur d'Eléonore.

Le peuple de Rome fait revivre la dignité de Sénateur, ce qui affoiblit l'autorité des Papes.

1148.

L'Empereur eſt défait par la trahiſon des Grecs. Le Roi eſt auſſi défait par les Sarrazins. On aſſiége Damas, & on eſt obligé de lever le ſiége par la trahiſon des Chrétiens de Syrie. C'eſt ainſi du moins qu'en ont parlé la plûpart des Hiſtoriens; mais à juger de cette ſeconde Croiſade par la premiere, & à s'en rapporter à la Princeſſe Anne Comnene fille de l'Empereur de Conſtantinople, qui a écrit l'Hiſtoire de ces temps malheureux, ſon pere Alexis ne fit que ce que tout Prince ſage auroit fait à ſa place; ſon pays étoit inondé par plus de 700000 Latins, qui exigeoient des vivres comme on exige des contributions, & qui au défaut du poſſible dévaſtoient ſon pays: ſa Capitale même tentoit l'avarice des Chefs des Croiſés, qui trouvoient plus d'utilité & moins de peine à cette invaſion, qu'à la conquête d'une Province pauvre & éloignée dont la Religion étoit l'unique objet, & qui devenoit pour eux un motif moins intéreſſant à meſure qu'ils s'en approchoient: Alexis conjura ces orages à force de patience & de ſageſſe, & trouva le moyen de congédier enfin des hôtes ſi dangereux. Le ſoldat tranſplanté ſous un nouveau Ciel, & ne refuſant rien à ſon intempérance périt de maladie, & de-là l'imputation que l'on fit à l'Empereur Alexis & aux Grecs, d'avoir empoiſonné les Puits & les Fontaines. Ne ſe pourroit-il pas faire que le même eſprit de prévention eut fait ſoupçonner ſes ſucceſſeurs de s'être entendus avec les Sarrazins, pour faire périr les troupes conduites par l'Empereur Conrad & par Louis le Jeune?

Concile de Rheims tenu par Eugêne III. en l'abſence du Roi; ſi le grand concours des Prélats rendoit un Concile œcumenique, celui-là l'auroit été, car on y en comptoit 1100. parmi leſquels étoient les Primats d'Eſpagne & d'Angleterre, ayant le Pape à leur tête: mais Eugêne III. lui-même, dans ſa lettre à l'Evêque de Ravennes, ne le qualifie que d'aſſemblée de toutes les Gaules Ciſalpines, ce qui prouve qu'il y avoit peu de Prélats Italiens, & ce qui fut apparemment une des raiſons qui empêcherent que le Concile ne fut œcumenique. Ce fut dans ce Concile qu'un certain fou nommé Eon, abuſé lui-même par ces mots *per eum qui*

venturus eſt, fut condamné à être enfermé. On ne croiroit pas qu'une telle extravagance eut trouvé des Sectateurs ; ce Concile contient XVII. Canons, apellés communément les Canons d'Eugêne III. & dont la plûpart ſont inſerés dans le Droit. On peut remarquer entr'autres Canons le VI. qui défend aux Avocats & autres Officiers, de prendre ou d'exiger des Plaideurs plus que ce qui eſt porté par l'ancienne taxe, ſous peine d'être privés après leur mort de la ſépulture Eccléſiaſtique ; le VII. défend aux Evêques, Diacres, Sous-Diacres, Moines & Religieuſes, de ſe marier ; le XII. défend les Joûtes, Tournois, &c. ſous peine pour ceux qui y perdront la vie, d'être privés de la ſépulture Eccléſiaſtique, &c. Ce fut auſſi dans ce Concile que fut jugée l'affaire de Gilbert de la Porrée Evêque de Poitiers, ſur certaine queſtion métaphyſique au ſujet de la Trinité. Ce qui eſt principalement à remarquer, c'eſt que ce Concile étant ſéparé, le Pape forma une Congrégation ſur cette affaire, dans laquelle les Cardinaux prétendirent que les Evêques de France n'étoient pas en droit de juger des Dogmes, & que ce droit étoit réſervé au Pape ſeul, aſſiſté des Cardinaux. En effet, la Profeſſion de foi des Evêques de France ne fut pas inſerée dans les actes du Concile qui ſe conſervent dans la Bibliothéque du Vatican, mais les Evêques de France ne manquerent pas de l'inſérer dans les copies qu'ils tirerent pour eux de ce même Concile. S. Bernard y joue un grand rôle. (*Pontificat d'Eugêne III. par Dom Delannes, page* 161.)

1149.

Robert, Comte de Dreux, étant revenu de Jeruſalem avant le Roi ſon frere, cherche à exciter des troubles, en rejettant les mauvais ſuccès de la Croiſade ſur la malhabileté de Louis VII. dans la vûe d'inſinuer l'incapacité de ce Prince pour les affaires, de s'emparer du Gouvernement, & peut-être de la Couronne ; Suger aſſemble les Etats Généraux : Eugêne III. de retour à Rome, ſervit bien le Roi par ſes lettres aux Eccléſiaſtiques de ſon Royaume, & tout fut tranquille.

Le Roi en revenant de France eſt pris ſur mer par des Sarrazins, & délivré par le Général de Roger Roi de Sicile. Il eſt étonnant que ce Prince ne fut pas encore dégouté des Croiſades, cependant il en méditoit une nouvelle, mais lorſqu'il en fit l'ouverture au Parlement de Noel, il trouva les eſprits ſi refroidis & ſi rebutés qu'il y renonça.

L'Eſpagne avoit eu ſa Croiſade ainſi que l'Aſie, & l'on vit à peu près dans le même temps, une Flotte nombreuſe montée par des Allemands, des Anglois & des Flamands, entrer dans la riviere de Lisbonne, pour aider au Comte de Portugal à s'emparer de cette ville, qui étoit occupée par des Sarrazins, & dont enſuite il fit ſa Capitale, au lieu de Coimbre qui l'avoit été juſqu'alors.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS LE JEUNE.

1150. 51. 52. &c.

Louis le Jeune répudie Eléonore, à cauſe du commerce qu'il la ſoupçonnoit d'avoir eu en Syrie avec le Prince d'Antioche, ſon Oncle paternel, & encore avec un jeune Turc, nommé Saladin ; il ſe ſert du prétexte de parenté pour faire rompre ſon mariage, & lui rend la Guienne & le Poitou. L'Abbé Suger s'étoit oppoſé encore à une action ſi préjudiciable à l'Etat, & elle ne fut conſommée qu'après ſa mort.

Cet homme étoit bien différent de S. Bernard ; ſi l'Egliſe ne l'a point écrit dans ſon Martirologe, l'Hiſtoire l'a conſacré dans ſes Faſtes : Suger, de Moine de S. Denis, en étoit devenu Abbé par ſes grands talens. S. Bernard lui avoit reproché la vie toute ſéculiere qu'il avoit menée, ſes habits ſomptueux & ſa nombreuſe ſuite, qui ne convenoient guéres à ſon état ; Suger s'étant converti, réforma auſſi ſon Monaſtere. Cette Maiſon, dit S. Bernard, ſervoit aux affaires de la Cour & aux Armées des Rois : le Cloître étoit ſouvent environné de gens de guerre, & retentiſſoit de plaidoieries & de querelles : les femmes y avoient quelquefois entrée, & on n'en doit pas être ſurpris ; les Moines, comme plus inſtruits, avoient alors grande part aux affaires, leurs maiſons étoient autant l'Ecole de la Jeuneſſe que l'habitation des Moines, & Louis le Gros avoit été élevé à Saint Denis : ce fut là que Suger en fut connu, & ce qui donna occaſion à ce Prince devenu Roi, de l'employer dans la ſuite aux plus grandes affaires : il mourut dans ſa ſoixante-dixiéme année ; c'étoit un homme d'une médiocre figure & d'une baſſe naiſſance : on pourroit lui appliquer ce mot de Tibere ſur Curtius Rufus, il eſt beau d'être né de ſoi-même, *Curtius Rufus mihi videtur ex ſe natus* (Tacite.) Sa patrie eſt aſſez ignorée, les uns ont dit qu'il étoit natif de S. Denis, les autres de S. Omer.

Eléonore ſe remaria, comme Suger l'avoit prévû, ſix ſemaines après, à Henri, Comte d'Anjou & Duc de Normandie, déclaré ſucceſſeur du Roi d'Angleterre, & qui par ce mariage ſe trouva dans la ſuite ſous le nom de Henri II. Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine, Comte d'Anjou, de Poitou, Touraine & Maine.

1154. 55.

Louis épouſe Conſtance, fille d'Alphonſe Roi de Caſtille, à Orléans, où elle fut ſacrée par l'Archevêque de Sens. Il va en pelerinage à S. Jacques.

Etienne, Roi d'Angleterre, meurt après avoir adopté Henri, qui devient Roi d'Angleterre.

1156. 57. 58. 59. 60.

Guerre entre la France & l'Angleterre, au ſujet du Comté de Tou-

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS LE JEUNE.

louſe : Henri II. fut obligé de lever le ſiége de cette ville. Tréve entre les deux Rois.

Alexandre III. attribue aux Cardinaux le droit excluſif d'élire un Pape.

1161. 62. 63. 64. 65. 66.

Lettres Patentes, par leſquelles Louis donne le revenu de l'Egliſe de Paris, le Siége vacant, aux Religieuſes de l'Abbaye d'Hieres : (preuve du droit de Régale.)

Fin du Schiſme qui avoit commencé en 1159. à l'occaſion de deux Papes, Alexandre III. & Victor IV. Alexandre eſt reconnu pour le véritable Pape au Concile de Toulouſe.

Fameux différend entre Thomas Becket Archevêque de Cantorbéri & le Roi Henri II. ſur les immunités des Eccléſiaſtiques.

1167. 68.

Geoffroi, fils de Henri II. Roi d'Angleterre, épouſe Conſtance, fille de Conan Comte de Bretagne, qui lui apporte ce Comté. Henri ſe ſaiſit de tout le Pays au nom de ſon fils. Reſtriction des Duels, qui n'auront plus lieu pour une dette qui n'excedera pas cinq ſols.

1169. 1170.

Paix conclue à Montmirail entre Louis & Henri. Henri fait épouſer à ſon fils Henri Marguerite fille de Louis.

Thomas Archevêque de Cantorbéri, à ſon retour de France, où il avoit demeuré pendant ſept ans, eſt aſſaſſiné dans ſon Egliſe. Peut-être avoit-il porté un peu loin les prérogatives Eccléſiaſtiques contre les droits de la Royauté.

1171. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78.

Nouvelle guerre avec l'Angleterre, terminée par la promeſſe de mariage de Richard ſecond fils de Henri avec Alix ſeconde fille de Louis le Jeune. Alphonſe II. Roi d'Arragon, fait déclarer dans le Concile de Tortoſe, que *les Actes qui ſe dattoient en Catalogne de l'année du regne des Rois de France, ne ſe datteroient plus que de l'Ere chrétienne.*

1179. 1180.

Louis va par dévotion viſiter le tombeau de S. Thomas de Cantorbéri en Angleterre. A ſon retour il fait ſacrer & couronner ſon fils à Rheims, & attribue la prérogative du Sacre juſques là indéciſe à ce Siége, à cauſe que le Cardinal de Sabine ſon beau-frere en étoit alors Archevêque : les Pairs prirent ſéance à cette cérémonie : Henri Roi d'Angleterre y aſſiſta comme Duc de Normandie, & Philippe Comte de Flandre y porta l'Epée royale.

Concile de Latran, qui regle la matiere des Dixmes inféodées et

1180. *Avénement à la Couronne.*

PHILIPPE II. *dit* AUGUSTE, *parvient à la Couronne l'an* 1180. *âgé de* 15. *ans. Il avoit été ſacré & couronné à Rheims du vivant de ſon pere. Hugues, Abbé de S. Germain des Prez, Hervé Abbé de S. Victor, & Eudes, Abbé de Sainte Geneviéve, furent ſes parains, & Conſtance, ſœur de Louis VII. femme du Comte de Toulouſe, & deux veuves de Paris furent ſes maraines.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1180. 81. 82. 83. 84. 85.

C'EST un des Rois de France qui a fait le plus de conquêtes. Il réprima les violences & les brigandages exercés par les Grands dans ſon Royaume ; il chaſſa les Juifs, & déclara ſes ſujets quittes envers eux.

La mere du Roi veut empêcher que ſon fils n'épouſe la fille de Baudouin, Comte de Hainaut, par la crainte que ce mariage n'augmentât encore l'autorité du Comte de Flandre ſon pere, Tuteur du jeune Roi, au préjudice du Comte de Champagne ſon frere, par qui elle avoit compté de gouverner. Elle ſe retire en Champagne, & engage le Roi d'Angleterre à ſe joindre à ſon frere, & à prendre les armes contre la France. Philippe Auguſte, ſans s'étonner de ce ſoulevement, commence par punir le Comte de Sancerre, un des Chefs de la révolte, célébre ſon mariage, force Henri II. Roi d'Angleterre à lui demander la paix, & entretient la diviſion entre les enfans de ce Roi. Henri, fils du Roi d'Angleterre, meurt avec un grand regret de tout ce qu'il avoit entrepris contre ſon pere. Réunion du Vermandois, malgré les fortes oppoſitions de Philippe Comte de Flandre, par la mort d'Eliſabeth de Vermandois ſa femme, décédée ſans enfans : ce Comté étoit entré dans la Maiſon de France par Hugues de France, troiſiéme fils de Henri I. qui en avoit épouſé l'héritiere.

Maurice de Sulli avoit commencé de rebâtir l'Egliſe de Nôtre-Dame, elle fut achevée en 1182.

1186. 87. 88.

Philippe fait la guerre à Henri II. pour r'avoir les villes du Vexin, qui avoient été données en dot à ſa ſœur Marguerite en épouſant Henri, & qui lui devoient revenir après ſa mort ; (elle n'eut point d'enfans.) Richard devenu l'aîné par la mort de Henri ſe joint à Philippe, ſur ce que Henri II. avoit refuſé de l'aſſocier à la Couronne, comme il avoit aſſocié ſon frere aîné, & de lui donner en mariage Alix ſœur de Philippe, dont on croit que Henri étoit amoureux.

Saladin reprend Jeruſalem, quatre-vingt-neuf ans après que les François avoient commencé à y regner.

L'Empereur Frédéric I. marie ſon fils (Henri VI.) à Conſtance, tante & héritiere de Guillaume, Roi de Sicile.

FEMMES.	ENFANS.	1223. MORT.	PRINCES contemporains.	
			Papes.	
Iſabelle, fille de Baudouin Comte de Flandre & de Hainault. 1190.	LOUIS VIII.	PHILIPPE AUGUSTE *meurt à Mantes le* 14. *Juillet* 1223. *âgé de* 59. *ans. Il a voit regné* 43. *Il eſt enterré à S. Denis.*	Luce III.	1185.
			Urbain III.	1187.
			Gregoire VIII.	1187.
			Clement III.	1191.
			Celeſtin III.	1198.
			Innocent III.	1217.
			Honoré III.	1227.
			Empereurs d'Orient.	
			Alexis Comnene II.	1183.
			Andronic I.	1185.
			Iſaac l'Ange.	1204.
			Alexis III.	1203.
			Alexis IV.	1204.
			Murtzulphe.	1204.
			Empire des Latins.	
			Baudouin.	1205.
			Henri.	1216.
			Pierre de Courtenai.	1220.
			Robert de Courten.	1229.
			Empereurs d'Occident.	
			Frédéric I.	1190.
			Henri VI.	1198.
			Philippe.	1208.
			Othon IV.	1218.
			Frédérie II.	1250.
			Rois d'Eſpagne.	
			Alphonſe IX.	1214.
			Henri I.	1217.
			Ferdinand III.	1252.
			Rois de Portugal.	
			Alphonſe I.	1185.
			Sanche I.	1212.
			Alphonſe II.	1223.
			Rois d'Angleterre.	
			Henri II.	1189.
			Richard I.	1199.
			Jean Sans-terre.	1216.
			Henri III.	1273.
			Rois d'Ecoſſe.	
			Guillaume.	1214.
			Alexandre II.	1249.
			Rois de Dannemarc.	
			Valdemar I.	1182.
			Canut VI.	1202.
			Valdemar II.	1241.
			Rois de Suéde.	
			Canut.	1192.
			Suetcher.	1211.
			Eric X.	1218.
			Jean I.	1223.
			Rois de Pologne.	
			Caſimir II.	1194.
			Leſque.	1226.
Agnès de Meranie, fille du Duc de Dalmatie, que Philippe répudia; elle en mourut de douleur en 1211.	Philippe, Comte de Boulogne.			
	Marie, femme de Philippe Comte de Namur, puis de Henri I. Duc de Brabant.			
	Ces enfans furent légitimés par le Pape, quoiqu'il eût déclaré ce mariage nul, & que le Roi eût repris Ingerburge ſa ſeconde femme.			
	Cette légitimation, dit Rigord, *déplut à pluſieurs, par l'autorité que prit le Pape en cette matiere.*			

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

1189. 90.

Philippe & Richard prennent la ville du Mans. Henri II. fait la paix & meurt; Richard, dit *Cœur de Lion*, lui ſuccede. Henri II. le premier Roi d'Angleterre de la Race des Plantagenets, eſt celui des Rois d'Angleterre qui a le plus étendu ſa domination. Mais les malheurs de ſa vie égalerent ſa fortune, Eleonore ſa femme réuniſſoit tous les genres de paſſions. Son premier mari l'avoit trouvée infidéle, & le ſecond la trouva jalouſe & ambitieuſe. Les enfans de Henri ſ'orgueillis de ſa fortune; voulurent la partager de ſon vivant, & ſa querelle trop connue avec l'Archevêque de Cantorbéri, ſouleva contre lui tout ſon Clergé. Outre le Royaume d'Angleterre auquel il joignit l'Irlande, il poſſédoit en France la Guienne, le Poitou, la Xaintonge, l'Auvergne, le Limouſin, le Perigord, l'Angoumois, l'Anjou, le Maine, la Touraine & la Normandie, à quoi il ajouta encore la Bretagne par le mariage d'un de ſes fils avec l'héritiere de ce Duché.

Luſignan, Roi de Jeruſalem, ayant été défait à la journée de Tibériade en 1187. la perte de Jeruſalem fut la ſuite de cette déroute, & détermina les Princes de l'Europe à repaſſer en Aſie. L'Empereur Frédéric leur en donna l'exemple, & y mena cent cinquante mille hommes; ce malheureux Prince périt en paſſant le Cydnus: ſon fils Conrad, Duc de Franconie, qui prit ſa place, mourut bientôt après. Philippe & Richard s'embarquent auſſi pour la troiſiéme Croiſade.

Décimes impoſées ſur le Clergé. Philippe fait ſon teſtament, dans lequel, entr'autres précautions pour le bien de ſon Etat, il pourvoit à la Regale, en cas de vacance de Benefices.

Richard reſte en Sicile, & n'arrive en Syrie que ſix mois après le Roi. Richard, chemin faiſant, prend l'Iſle de Chipre ſur Iſaac Comnene, dont il cede la Souveraineté à Gui de Luſignan: les Vénitiens & le Duc de Savoie tirent les Droits qu'ils ont ſur cette Iſle de deux deſcendans de Gui de Luſignan; la poſtérité de Luſignan la poſſéda juſqu'en 1458. Jacques, Bâtard de Jean III. dernier poſſeſſeur, épouſa Catherine Cornaro, Vénitienne, qui mit les Vénitiens en poſſeſſion de cette Iſle, mais Selim II. la leur enleva en 1571. Charles Duc de Savoie y avoit pour le moins autant de droit que les Vénitiens, par la Donation que lui en fit Charlotte, fille légitime du même Jean III. qui avoit épouſé l'oncle de Charles; cependant ce ne fut qu'en 1633. que Victor Amedée s'aviſa le premier de prendre le titre de Roi de Chipre.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Sénéchaux.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Arnulfe. 1182.
Thibaud I. Comte de Blois. 1191.	Raoul, Comte de Clermont. 1191.	Hugues de Puiſeaux. 1185.	S. Dominique. 1221.
La Charge de Sénéchal fut éteinte dans ſa perſonne.	Dreux de Mello. 1218.	Hugues de Bethiſi, vivant en 1186.	Etienne de Tournai. 1203.
	Matthieu de Montmorenci, qui éleva cette dignité au-deſſus de tous les Offices Militaires. 1230.		Eudes de Sulli. 1208.
			Godefroi de Viterbe. 1186.
	Maréchaux de France.		Guillaume le Breton, vivant en 1223.
	Albéric Clement, qui commença à élever cette dignité, & à la rendre militaire. 1191.		Guillaume de Tyr, vers 1180.
			Helinand. 1212.
	Nevelon d'Arras, vivant en 1217.		Jean de Salisbéri. 1182.
	Henri Clement. 1214.		Joachim. 1201.
	Jean Clement, vivant encore en 1260.		Pierre le Mangeur. 1198.
			Pierre de Blois. 1200.
	Simon de Montfort. 1218.		Villehardouin, vers 1212.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

1191.

La ville d'Acre priſe par les François ; la priſe de cette ville n'étoit utile qu'autant qu'elle mettoit les Croiſés en état d'aller faire le ſiége de Jeruſalem ; mais la diviſion qui ſe mit parmi eux en empêcha.

Conrad, Marquis de Montferrat, jouoit un principal rôle dans l'armée des Chrétiens d'Orient : l'abbatement des troupes, après la défaite de Tiberiade, n'avoit rien diminué de ſon courage, & regardant Gui de Luſignan comme déchu de la Royauté, il s'étoit fait déclarer Roi de Jeruſalem : le Roi de France avoit pris ſon parti, & Richard par conſéquent celui de Luſignan ; le Duc ou Marquis d'Autriche, reſté ſeul à la tête des troupes Allemandes, s'étoit joint à Philippe Auguſte ſur quelque inſulte qu'il prétendoit avoir reçuë de Richard ; toutes ces diviſions firent perdre de vuë l'objet principal de la Croiſade, & détruiſirent le fruit qu'on en devoit tirer. Le Roi attaqué d'une maladie qui lui fit tomber les cheveux & les ongles, fut forcé l'an d'après de quitter la Syrie, Richard demeuré ſeul y fit des prodiges de valeur, mais ils ne furent utiles qu'à ſa gloire, & la priſe d'Acre, autrement dite Ptolemaïs, borna les conquêtes des Croiſés dans la Paleſtine. D'ailleurs les Chrétiens reſterent dans un auſſi mauvais état qu'avant l'arrivée des deux Rois ; Conrad Marquis de Montferrat, leur ſeule eſperance, venoit d'être aſſaſſiné, le Comte de Champagne fut élû Roi de Jeruſalem à ſa place, comme ſi ce Royaume eut encore exiſté, & Luſignan alla régner dans l'Iſle de Chipre.

On commence à parler dans cette guerre de la dignité de Maréchal de France ; il ne commandoit pas encore les armées.

1192.

Le Roi de retour d'Aſie s'empare pendant l'abſence de Richard d'une partie de la Normandie.

Réunion de l'Artois, que le Roi avoit eu par ſon mariage avec Iſabelle fille de Baudouin, Comte de Flandre & de Hainault.

1193. 94. 95. 96. 97. 98. 99.

Brouilleries avec la Cour de Rome, au ſujet de la répudiation d'Ingerburge. Richard revenant d'Aſie fait naufrage dans la mer Adriatique : pour retourner en Angleterre, il prend le chemin de l'Allemagne où il eſperoit n'être pas reconnu, mais ſon malheur le livra à Léopold, Marquis d'Autriche. Ce Prince n'avoit pas oublié l'affront que lui avoit fait Richard au ſiége d'Acre, en arrachant l'étendard qu'il avoit arboré

ſur le haut d'une Tour, pour y planter le ſien. Il vendit Richard à l'Empereur Henri VI. qui le retint priſonnier pendant quinze mois. Richard ne ſurvéquit à ſa priſon que cinq ou ſix ans, & ſa vie ne fut plus qu'un tiſſu de diſgraces : ce Prince avoit laiſſé toute ſa gloire en Aſie, les troubles de ſon Royaume & la ſuperiorité de Philippe Auguſte empoiſonnerent le peu de jours qui lui reſtoient à vivre, & il vint ſe faire tuer en 1199. devant Chalus petit château près de Limoges, où il avoit marché pour s'emparer de je ne ſais quel tréſor qu'on lui avoit dit qui y étoit caché.

Commencement de l'Ordre de la Rédemption des Captifs, fondé en 1197. par le B. Jean de Matha.

1200. 1201. 1202.

Jean, dit *Sans-terre*, frere de Richard, lui ſuccéde au préjudice de ſon neveu Artus, fils de Geoffroi de Bretagne ſon frere aîné ; Artus prend les armes, il eſt ſecouru par Philippe, mais Jean Sans-terre le défait dans le Poitou, & le fait mourir. Ce Prince après avoir répudié Hadwiſe fille du Comte de Gloceſter, épouſe Iſabelle d'Angouleſme qu'il enleve au Comte de la Marche ſon mari ; Iſabelle devenue veuve ſe remaria au Comte de la Marche.

1203.

Jean eſt cité devant la Cour des Pairs de France, pour y être jugé ſur le meurtre d'Artus, il ne comparoît pas ; il eſt déclaré rébelle pour n'avoir pas comparu, en conſequence ſes terres ſont confiſquées, & il eſt condamné à mort comme coupable du meurtre de ſon neveu, commis dans le reſſort du Royaume de France ; Philippe s'empare de la Normandie & la réunit à la Couronne, environ trois cens ans après qu'elle en avoit été détachée ; il en fit autant de la Touraine, de l'Anjou & du Maine, en ſorte qu'il ne reſta plus rien en France au Roi Jean que la Guienne.

1204. 1205.

Quatriéme Croiſade ; Thibaud Comte de Champagne, Baudouin Comte de Flandre, Eudes Duc de Bourgogne, &c. y vont avec la permiſſion du Roi ; l'objet des Croiſés étoit toujours la délivrance de la Terre Sainte, mais comme en effet ils ne cherchoient que des avantures, la premiere occaſion qui ſe préſenta ſur leur route leur fit oublier la Terre Sainte : il eſt vrai que cette occaſion produiſit une révolution bien ſinguliere, puiſque ces Croiſés fonderent, chemin faiſant, un nou-

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

vel Empire, ce fut celui *des Latins*. Ce fait eſt raconté dans une lettre fort curieuſe de l'Empereur Baudouin à l'Archevêque de Cologne. Cette lettre ſe trouve dans pluſieurs Hiſtoriens, en voici l'extrait. » Comme » les Croiſés étoient à Veniſe, Alexis Comnene, fils d'Iſaac l'Ange, » Empereur de Conſtantinople, vint implorer leur ſecours contre le Ty» ran Alexis ſon oncle, qui avoit fait crever les yeux à l'Empereur & » avoit uſurpé l'Empire. Il leur avoit promis de payer pour eux aux » Vénitiens les Vaiſſeaux qu'ils emprunteroient d'eux pour paſſer en » Aſie, de les aider de toutes ſes forces à l'expédition de la Terre » Sainte, & de ſoumettre l'Egliſe Grecque à l'obéiſſance du Pape; les » François perſuadés par ces promeſſes font voile vers Conſtantinople, » accompagnés des troupes Vénitiennes & de leur Duc d'Andolo, qui » voulut avoir part à cette expédition: ils attaquerent la ville & l'em» porterent en ſix jours. Iſaac remis ſur le Trône mourut peu de jours » après, ſon fils Alexis lui ſuccéda & manqua aux promeſſes qu'il avoit » faites aux François, qui ſe retirerent très-mal ſatisfaits de lui.

» Comme les François avoient commis beaucoup de déſordres à la priſe » de Conſtantinople, les Grecs avoient conçu une grande haine contre » Alexis qui les avoit amenés: auſſi-tot qu'on les vit hors de Conſtanti» nople, le peuple ſe ſouleva contre lui. Alexis Ducas ſur nommé Mur» zuphle, à cauſe qu'il avoit les ſourcils extrêmement élevés, homme de » néant que le jeune Alexis avoit élevé à de grandes dignités, ſe mit à la » tête des Rebelles, le prit, le fit mourir, & ſe fit déclarer Empereur; » cet uſurpateur pour complaire au Peuple de Conſtantinople, déclara la » guerre aux François, qui étoient encore dans la Grece; l'Armée Fran» çoiſe aſſiégea une ſeconde fois Conſtantinople, & malgré la réſiſtance » des Grecs qui fut grande, la prit d'aſſaut. Murzuphle tâchant de s'enfuir » par mer fut pris, & puni du dernier ſupplice, comme il le méritoit.

» Les François étant ainſi maîtres de Conſtantinople, élurent pour Em» pereur des Grecs Baudouin Comte de Flandre, & laiſſant l'expédition » de la Terre Sainte, s'appliquerent à maintenir dans l'obéiſſance l'Empire » qu'ils venoient de conquerir. « C'eſt ce qui s'appelle l'*Empire des Latins*; cet Empire ne dura que cinquante-huit ans. Les Grecs ſe révolterent, chaſſerent les François & élurent pour Empereur Michel Paléologue: ce nouvel Empire dura environ deux cens ans, juſqu'à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II.

Il reſtoit encore des Princes de la maiſon Impériale des Comnenes, qui ne perdirent point courage lors de la deſtruction de leur Empire, un d'eux qui portoit auſſi le nom d'Alexis, ſe refugia avec quelques Vaiſ-

ſeaux vers la Colchide, & là entre la mer & le Mont Caucaſe, forma un petit Etat auquel on donna le titre magnifique d'Empire de Trebiſonde. Ce nouvel établiſſement ſubſiſta auſſi juſqu'à l'invaſion des Turcs, qui mirent fin à l'Empire d'Orient en 1453.

1206. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13.

Ordonnance en faveur des Juifs. Troubles cauſés par les Albigeois; on ſe croiſe contre eux, & on leur fait une guerre cruelle; Innocent III. fut l'ame de cette guerre, Dominique en fut l'apôtre, le Comte de Toulouſe la victime, & Simon Comte de Montfort le chef. L'Empereur Henri VI. mort dès 1198. avoit laiſſé ſon fils Frédéric, âgé ſeulement de neuf mois, ſous la tutelle de ſon frere Philippe. Othon, Duc de Saxe, ſoutenu par le Pape, fut élû Empereur, & puis par accommodement convint de laiſſer gouverner Philippe, dont il épouſa la fille, à condition de regner après lui, ſans qu'il fût fait mention de Frédéric, qui ne reprit l'Empire qu'après les malheurs que Philippe Auguſte fit éprouver à Othon. Ce fut lors de la mort de Philippe en 1208. qu'à la Diette tenue à Francfort, le nombre des Electeurs fut, à ce que quelques-uns prétendent, fixé à ſept.

Victoire mémorable remportée ſur les Maures (le 12 Juillet 1212.) par Alphonſe IX. Roi de Caſtille, Pierre Roi d'Arragon, & Sanche Roi de Navarre, aux Naves de Toulouſe: on prétend qu'il reſta 200 mille Infideles ſur la place.

Troubles en Angleterre, au ſujet de l'élection d'un Archevêque de Cantorbéri, le Pape mit le Royaume en interdit. Jean, au lieu de s'appuyer des forces de ſon Clergé contre les entrepriſes d'Innocent III. confiſqua tous les biens de l'Egliſe, & acheva de ſoulever ſes ſujets; il fit plus, il rechercha, dit-on, le Miramolin d'Afrique, dont il s'offrit de ſe rendre Vaſſal, & d'embraſſer la Religion, mais ce barbare le mépriſa (*S. Romuald*,) Rapin-Thoiras ne dit rien de ce fait. Le Pape paſſa de l'interdit à l'excommunication, délia les ſujets du ſerment de fidelité, & donna la Couronne d'Angleterre au Roi de France. Jean, qui ſe vit abandonné par toute la nation, prit le parti de ſe ſoumettre au Pape, & rendit ſon Royaume feudataire & tributaire du S. Siége.

Le Légat content de la ſoumiſſion du Roi Jean, voulut détourner Philippe Auguſte de profiter du don du Pape, mais Philippe qui avoit fait tous les préparatifs néceſſaires pour cette grande entrepriſe, fit ſortir de la Seine ſa flotte forte de 1700 voiles, choſe prodigieuſe pour ce temps-là, ſi elle eſt vraie, d'autant qu'il n'étoit plus queſtion de Ma-

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

rine en France, depuis la troiſiéme Race; avant de débarquer en Angleterre, Philippe veut réduire le Comte de Flandre, qui ſeul de tous ſes vaſſaux s'étoit oppoſé à cette guerre : en effet il s'empare de la Flandre, mais pendant ce temps-là, une flotte de 500 voiles partie d'Angleterre & jointe à celle du Comte de Flandre, ſurprit la flotte Françoiſe, & la détruiſit.

1214.

Philippe ſe vengea bien de cet affront par le gain de la bataille de Bouvines, où avec une armée de 50 mille hommes, il défit, non ſans un grand riſque de ſa vie, l'armée de l'Empereur Othon & de ſes alliés forte de plus de 150 mille; le Comte de Flandre & le Comte de Boulogne y ſont faits priſonniers; c'étoit le Chevalier Guerin nommé à l'Evéché de Senlis, qui commandoit l'armée du Roi. Louis ſon fils aîné défait en même temps le Roi d'Angleterre en Poitou; ce fut dans cette campagne que l'on vit pour la premiere fois le Maréchal de France commander l'armée, c'étoit Henri Clement. L'Abbaye de la Victoire eſt fondée en memoire de ces ſuccès. Le Roi avoit commencé à avoir des troupes reglées.

1215. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23.

IV. Concile general de Latran convoqué & tenu par Innocent III. les Actes de ce Concile renferment 70. Canons; le rang d'honneur ou de Primatie y fut adjugé au Patriarche de Conſtantinople ſur les trois autres Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem, quoique le Concile de Nicée l'eut reglé autrement en faveur du Patriarche d'Alexandrie : le Comté de Toulouſe y fut auſſi adjugé au Comte de Montfort.

Jean Sans-terre quoique reconcilié avec le Pape n'en eſt pas mieux avec ſes ſujets; il eſt forcé de leur accorder ce qu'ils appellent *la grande Charte*, peu après il la révoque. Les Anglois ne gardent plus de meſure, ils ſe révoltent, & appellent Louis fils de Philippe Auguſte; c'étoit à lui, diſoient-ils, qu'appartenoit véritablement la Couronne d'Angleterre, le Roi Jean l'avoit uſurpée ſur ſon neveu Artus, & s'en étoit rendu indigne par le meurtre de ce Prince; à ſon défaut Louis étoit le véritable héritier du Chef de ſa femme Blanche de Caſtille, iſſuë d'une fille de Henri II. Philippe Auguſte qui vouloit en même temps ménager le Pape & profiter de la diſpoſition favorable des Anglois, prend le parti d'aider le Prince ſon fils, ſans paroître agir lui-même. Louis fait une deſcente en Angleterre, & eſt couronné à Londres; il défait le

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE AUGUSTE.

Roi Jean. Louis eſt excommunié par le Pape ; cette excommunication ne change rien au ſort de Jean, qui meurt de douleur. Sa mort éteint le reſſentiment des Anglois, qui ſe déclarent contre Louis pour Henri III. fils de Jean Sans-terre. Ils attaquent Louis, l'aſſiégent dans Londres, & le forcent à ſortir d'Angleterre. Dès ce moment la nation Angloiſe rentra dans tous ſes droits, & fit revivre les Loix anciennes, que les Anglo-Saxons, appellés par Vortigerne, leur avoient apportées en 449. Loix nées de la liberté qui regnoit parmi ces Peuples, & qu'ils établirent ſi bien dans ce pays, dont ils devinrent les maîtres, qu'elles ſont devenues la Loi naturelle de l'Angleterre. Edouard, *dit le Confeſſeur*, les réduiſit en 1040. en un ſeul corps, qui fut appellé les Loix d'Edouard, ou autrement les Loix communes : mais ces Loix éprouverent bien des fortunes différentes ſous les regnes ſuivans, juſqu'à celui de Jean Sans-terre, où les Barons profitant de la foibleſſe de ce Prince, demanderent hautement le rétabliſſement des Loix Saxonnes, autrement appellées les Loix de S. Edouard. Jean Sans-terre s'en défendit tant qu'il put, mais il fallut céder & leur accorder les deux Chartes qu'ils lui demandoient, la premiere nommée, *la Charte des libertés* ou *la grande Charte*, la ſeconde, *la Charte des Forêts*. Voilà l'époque ou plûtôt le renouvellement de la liberté de la nation : époque qu'elle a toujours fait valoir depuis, parce que ces deux Chartes ſe ſont conſervées, & que les anciens Titres ne ſubſiſtent plus.

Origine des Sergens d'Armes, qui ont été la premiere garde de nos Rois.

Philippe avoit réuni à la Couronne la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois, Montargis, Gien, &c. Il fut ſurnommé *Auguſte* à cauſe de ſes conquêtes.

Philippe auguste reçoit le Bourdon et l'Oriflamme à St. Denis.

1223. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS VIII. *dit* COEUR DE LION *parvient à la Couronne le 25 Juillet* 1223. *âgé de* 36. *ans. Il fut le premier de la troiſiéme Race qui ne fut pas ſacré du vivant de ſon pere. Etienne, Abbé de ſainte Geneviéve, puis Evêque de Tournai, fut ſon parain, n'étant encore qu'Abbé.*

Il fut ſacré & couronné à Rheims le 6. Août 1223.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1223. 24.

HENRI III. Roi d'Angleterre, au lieu de ſe trouver au Sacre de Louis, comme il le devoit, envoya lui demander la reſtitution de la Normandie ; le Roi refuſa de la rendre, & ſentant que dès que la tréve faite avec ce Prince ſeroit expirée, il ne manqueroit pas de recommencer la guerre, il ſongea à s'aſſûrer de la foi de l'Empereur Frédéric & de pluſieurs Seigneurs qui auroient pû prendre parti pour le Roi d'Angleterre ; enſuite ayant fait publier de nouveau la confiſcation que ſon pere avoit faite de la Normandie, & de tous les Fiefs mouvans de la Couronne, qui avoient juſqu'alors appartenu aux Rois d'Angleterre, & réſolu de chaſſer les Anglois de France, il partit avec une armée nombreuſe ; il prit ſur eux Niort, Saint Jean d'Angeli, & tout ce qui étoit en deçà de la Garonne, outre le Limouſin, le Perigord, le pays d'Aunis, avec la Rochelle. Il ne reſtoit que la Gaſcogne & Bordeaux à ſoumettre pour achever de chaſſer les Anglois ; mais Louis VIII. mal conſeillé, ſe laiſſa engager par le Pape à faire la guerre aux Albigeois. Deux raiſons l'y déterminerent ; l'une que le Pape lui permit de lever ſur le Clergé de France une taxe extraordinaire, l'autre que le jeune Amauri de Montfort lui fit ceſſion de toutes les conquêtes dont Philippe Auguſte avoit inveſti ſon pere dans le Languedoc.

Un Impoſteur qui ſe diſoit Baudouin Comte de Flandre & Empereur de Conſtantinople (lequel étoit mort il y avoit vingt ans) excite une révolte en Flandre ; Louis VIII. fit venir à Perronne cet Impoſteur, qui ſe coupa ſur toutes les queſtions qu'on lui fit : enſuite s'étant retiré, il fut arrêté par les Flamands, & pendu.

1225. 26.

Le Roi recommence la guerre contre les Albigeois, & fait le ſiége d'Avignon, à la priere du Pape Honoré III. Les uns diſent qu'il mourut à ce ſiége, d'autres qu'il prit la Ville, & qu'il mourut quelques mois après. Thibaud, Comte de Champagne, qui avoit ſuivi le Roi à ce ſiége, lui demande ſon congé pour retourner dans ſes Etats, il partit ſans l'avoir obtenu, & ce départ fournit bien des

FEMMES.	ENFANS.	1226. MORT.	PRINCES contemporains.
Blanche de Caſtille, fille d'Alphonſe IX. Roi de Caſtille, que Louis épouſa en 1200. 1252.	Philippe, mort jeune.	LOUIS VIII. *meurt au château de Montpenſier en Auvergne, l'an 1226. âgé de trente-neuf ans. Il eſt enterré à Saint Denis.*	*Pape.*
	S. LOUIS.		Honoré III. 1227.
	Robert, Comte d'Artois. 1249.		*Empereur d'Orient.*
	Philippe, mort jeune.		Robert de Courtenai. 1229.
	Jean, Comte d'Anjou & du Maine, mort jeune.		*Empereur d'Occident.*
	Alphonſe, Comte de Poitiers & de Toulouſe. 1271.		Frédéric II. 1250.
	Philippe, ſurnommé Dagobert, mort jeune.		*Roi d'Eſpagne.*
	Etienne, mort jeune.		Ferdinand III. 1252.
	Charles, Comte d'Anjou & de Provence, Roi de Naples. 1295.		*Roi de Portugal.*
	Une fille, morte jeune.		Sanche II. 1246.
	Iſabelle, morte ſaintement dans le monaſtere de Lonchamp, qu'elle fonda. 1269.		*Roi d'Angleterre.*
			Henri III. 1273.
			Roi d'Ecoſſe.
			Alexandre II. 1249.
			Roi de Dannemarc.
			Valdemar II. 1241.
			Roi de Suède.
			Eric XI. 1250.
			Roi de Pologne.
			Leſque. 1226.

Blanche avoit pour ſœur Bérangere, femme d'Alphonſe Roi de Léon, dont elle eut un fils, nommé Ferdinand, qui fut Roi de Caſtille, au préjudice de Louis IX. fils de Blanche, qui, (ſuivant des Auteurs graves) étoit l'aînée de Bérangere; mais ce qui doit être remarqué, c'eſt que les deux fils de ces Princeſſes, Louis & Ferdinand, furent tous deux mis par l'Egliſe au nombre des Saints.

traits à la malignité. On ſoupçonne le Comte de Champagne d'avoir empoiſonné le Roi. Ce Prince fit ſon teſtament où il appella les Evêques & Comtes qui ſe trouverent à la Cour. Il déclara Louis ſon aîné Roi. Il donna l'Artois à ſon ſecond fils, le Poitou au troiſiéme, l'Anjou & le Maine au quatriéme : ce teſtament fut exécuté. Il faut remarquer que dans le même teſtament le Roi diſpoſe de la vocation de ſon cinquiéme fils Jean, & de ceux qui le ſuivront, en ordonnant *qu'ils entreront dans la Clericature.* On peut être ſurpris qu'un Prince ſi religieux ait fait une pareille diſpoſition ; mais c'étoit ſans doute pour ne point trop multiplier les appanages, ou plûtôt pour ne point trop démembrer des portions du Domaine, dont les puînés avoient alors la propriété, car les appanages n'étoient pas encore trop connus.

Par un autre acte Louis VIII. déclare la Reine Blanche ſa femme Regente.

Ce Prince, en ſuivant les maximes de ſes prédéceſſeurs, avoit ſignalé le commencement de ſon regne, par l'affranchiſſement des Serfs, dont il y avoit encore grand nombre en France.

Teſtament de Louis VIII

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Guerin, Evêque de Senlis. 1230.	*Connétables.* Matthieu de Montmorenci. 1230. *Maréchaux de France.* Jean Clement, vivant encore en 1260. Robert de Couci, vivant en 1226. Gautier de Nemours, vivant en 1230.	*Chanceliers.* Guerin, Evêque de Senlis. 1230. C'eſt lui qui a rendu cette Charge la premiere de l'Etat. Il s'en démit en 1228. ainſi que de ſon Evêché, & prit l'habit de Ciſteaux dans l'Abbaye de Chaſlis.	S. François d'Aſſiſe. 1226. On pourroit lui appliquer ce qu'un Poete a dit de Zénon, Auteur de la Secte des Stoïciens, *ſapire docet, & Diſcipulos invenit.* Guillaume de Seligni. 1223. Rigord, vers 1224.

1226. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS IX. *dit* S. LOUIS *parvient à la Couronne le* 8. *de Novembre* 1226. *âgé d'environ* 12. *ans. Il fut ſacré & couronné à Rheims par Jacques de Baſoche Evêque de Soiſſons, le Siége de Rheims étant vacant; ç'a été la troiſiéme minorité ſous la troiſiéme Race.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1226. 27. 28. 29.

LA Reine Blanche, mere du Roi, réunit pour la premiere fois la qualité de Tutrice & de Régente. Toute la minorité du Roi fut occupée à ſoumettre les Barons & les Princes ligués: tels que Thibaud VI. Comte de Champagne, Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, Comte de Bretagne, petit-fils de Robert de Dreux, Philippe Comte de Boulogne, oncle du Roi, Hugues de Luſignan Comte de la Marche, Jeanne Comteſſe de Flandre, Enguerrand de Couci, les Comtes de Ponthieu & de Châtillon, &c. Le Cardinal Romain, Légat du Pape, y aida beaucoup la Reine par ſes conſeils. Thibaud VI. Comte de Champagne en eſt jaloux, & arme contre elle. Edit pénal contre les hérétiques: c'eſt le premier Edit pénal qu'on connoiſſe. S. Martin de Tours vivant au IVe. Siécle, avoit refuſé de communiquer avec les Evêques qui avoient demandé que Priſcillien hérétique fût condamné à mort.

Le Comte de Toulouſe qui ſoutenoit les Albigeois, acheve de ſe ſoumettre au Roi & au Pape; la principale condition du Traité fait avec le Roi, fut que la fille du Comte de Toulouſe épouſeroit Alphonſe frere du Roi, & que faute d'héritiers de ce mariage, le Comté de Toulouſe reviendroit à la Couronne, ce qui arriva.

Le Comte de Champagne regagné par la Reine, s'engage de nouveau avec les Mécontens, & conclut ſon mariage avec la fille du Comte de Bretagne; la Reine en eſt inſtruite, rompt ce mariage, & le détache du parti des rebelles: ceux-ci, pour le punir de tant d'inconſtance, font valoir les droits qu'avoit ſur la Champagne Alix Reine de Chipre ſa couſine, (droits inconteſtables, ſi on n'avoit pas diſputé à cette Princeſſe la légitimité de ſa naiſſance) & joignant la force au droit, ils entrent ſur les terres du Comte de Champagne. Le Roi le ſecourt lui-même, & après leur avoir fait quitter les armes, il ménage un accommodement entre Alix & Thibaud, moyennant une ſomme d'argent que le Roi fournit, mais pour laquelle Thibaud lui cede les Comtés de Blois, de Chartres & de Sancerre, & la Vicomté de Châteaudun; ainſi ce Prince eſt décrié parmi les Mécontens, & dépouillé par le Roi. Le Comte de Bretagne perſiſtant dans ſa révolte,

FEMMES.	ENFANS.	1270. MORT.	PRINCES contemporains.
Marguerite, fille aînée de Raimond II. Comte de Provence, que S. Louis épouſa en 1234. 1295.	Louis, mort jeune.	S. LOUIS *meurt devant Tunis le 25. d'Août* 1270. *âgé de* 56. *ans. Ses chairs & ſes entrailles furent portées en l'Abbaye de Montreal près Palerme en Sicile, & y furent miſes dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportés à S. Denis. Le Pape Boniface VIII. le canoniſa à Orviette le onze d'Août* 1297. *& l'an* 1298. *ſes Reliques furent tranſportées de S. Denis à la Ste. Chapelle. Louis XIII. obtint du Pape qu'on en feroit la fête dans toute l'Egliſe.*	*Papes.*
	PHILIPPE LE HARDI.		Honoré III. 1227.
	Jean, mort jeune.		Gregoire IX. 1241.
	Jean, dit *Triſtan*, mort à Tunis 1270.		Céleſtin IV. 1241.
	Pierre, Comte d'Alençon. 1283.		Innocent IV. 1254.
	Robert, Comte de Clermont en Beauvoiſis. 1317.		Alexandre IV. 1261.
	De ſon mariage avec Beatrix de Bourbon, eſt iſſue la Branche de Bourbon, qui eſt montée ſur le Trône trois cens ans après, en la perſonne de Henri IV.		Urbain IV. 1264.
			Clement IV. 1268.
			Gregoire X. 1276.
			Empereurs d'Orient.
			Robert de Courtenai. 1229.
			Baudouin II. 1261.
			Rétabliſſement de l'Empire des Grecs.
			Michel Paléologue. 1283.
			Empereurs d'Occident.
			Frédéric II. 1250.
			Conrad. 1254.
			Interregne.
			Henri de Turinge. 1247.
			Guillaume, Comte de Hollande. 1256.
			Richard. 1257.
			Alphonſe. 1284.
			Rois d'Eſpagne.
			Ferdinand III. 1252.
			Alphonſe X. 1284.
			Rois de Portugal.
			Sanche II. 1246.
			Alphonſe III. 1279.
			Rois d'Angleterre.
			Henri III. 1273.
			Rois d'Ecoſſe.
			Alexandre II. 1249.
			Alexandre III. 1286.
			Rois de Dannemarc.
			Valdemar II. 1241.
			Erie VI. 1250.
			Abel. 1252.
			Chriſtophe. 1259.
			Erie VII. 1286.
			Rois de Suède.
			Eric XI. 1250.
			Valdemar. 1276.
			Roi de Pologne.
			Boleſlas IV. 1279.
	Blanche. 1243.		
	Eliſabeth, femme de Thibaud Roi de Navarre, mariée à ce Prince le 6. Avril 1255. morte en 1271.		
	Blanche la jeune, femme de Ferdinand de la Cerda fils d'Alphonſe X. Roi de Caſtille. 1320.		
	Leurs enfans furent privés de la Couronne par Don Sanche leur oncle.		
	Marguerite, mariée à Jean Duc de Brabant. 1271.		
	Agnès, femme de Robert II. Duc de Bourgogne. 1327.		

a recours à Henri III. Roi d'Angleterre, mais la Régente, dit-on, avoit gagné Robert du Bourg, miniſtre de ce Prince, qui tint ſon maître dans l'inaction, ou qui le fit agir mollement. La Reine rend la liberté au Comte de Flandre pour l'oppoſer au Comte de Bretagne ſon ennemi; elle détache le Comte de Boulogne par la jalouſie qu'elle lui donne d'Enguerrand de Couci, qui aſpiroit comme lui à la Regence, & peut-être à la Couronne.

Le Roi aſſiége & prend le château de Belleſme dans le Perche.

1230. 31. 32. 33. &c.

Troubles dans l'Univerſité; les Jacobins en profitent pour établir deux Chaires de Théologie.

L'Inquiſition qui avoit pris naiſſance en 1204. qui fut adoptée par le Comte de Toulouſe en 1229. fut enfin confiée aux Dominicains par le Pape Gregoire IX. en 1233.

Le Roi d'Angleterre fait une deſcente en Bretagne; ſa préſence n'empêche pas le Roi de continuer à y faire des conquêtes. Henri III. paſſe en Gaſcogne, puis revient en Bretagne, où après avoir donné bien des fêtes, il ſe rembarque. Le Roi fait déclarer le Comte de Bretagne déchu de ſon Comté pour crime de félonie: c'étoit Pierre Mauclerc, qui malgré l'honneur qu'il avoit d'être *Seigneur du Sang* (comme on parloit alors) entra dans toutes les Ligues qui troublerent la minorité de Saint Louis, il fut enfin réduit & *ſe préſenta devant le Roi*, dit un Auteur contemporain, *la corde au col, ſe jetta à ſes pieds, & demanda pardon de ſa félonie*, le Roi, ſuivant le même Auteur, le reçut fort mal & lui parla ainſi » mauvais traitre, encore que tu ayes mérité une mort infame, » cependant je te pardonne en conſidération de la nobleſſe de ton ſang, » mais je ne laiſſerai la Bretagne à ton fils que pour ſa vie ſeulement, & » je veux qu'après ſa mort les Rois de France ſoient maîtres de la terre. *S'il eſt vrai que ce Prince religieux parla ainſi*, dit l'Abbé de Vertot, *il falloit qu'il fût bien perſuadé que la Bretagne, ainſi que tous les autres Fiefs, fût ſortie originairement de la Couronne, puiſqu'il pouvoit l'y réunir*: l'Abbé de Vertot ſe ſert de cette preuve pour appuyer ſon ſyſtême de l'autorité originaire de nos Rois ſur la Bretagne, mais indépendamment de ce droit ancien, nos Rois n'en avoient-ils pas un auſſi certain, par la conquête que fit Clovis de l'Armorique? Tréve de trois ans avec le Roi d'Angleterre. Fin de la minorité de S. Louis (1235) âgé de 21 ans. Thibaud, Comte de Champagne, veut ſe rele-

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Pierre de Villebéon, vivant en 1270.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Accurſe. 1229.
	Mathieu de Montmorenci. 1230.	Pierre Barbet. 1298.	Albéric, vivant en 1241.
	Amauri, Comte de Montfort. 1241.		Alexandre de Hales. 1245.
	Humbert de Beaujeu. 1248.		S. Antoine de Padoue. 1231.
	Gilles le Brun, vivant en 1272.		Etienne Boileau.
	Humbert de Beaujeu. 1285.		Gingiſkan. 1227.
	Maréchaux de France.		Guillaume de Saint Amour, vers 1270.
	Henri Clement, Sieur d'Argenton & du Mez. 1265.		Guillaume, Evêque de Paris. 1248.
	Ferri Paſté, vivant en 1244.		Guillaume de Lorris, vers 1263.
	Guillaume de Beaumont, vivant en 1250.		Matthieu Paris. 1259.
	Gautier, Sieur de Nemours, vivant encore en 1265.		Pierre des Vignes. 1249.
	Renaud de Preſſigni, vivant en 1270.		Robert de Sorbonne, vers 1271.
	Raoul de Sores, dit *d'Eſtrées*, vivant en 1281.		Vincent de Beauvais, vers 1264.
	Heric de Beaujeu. 1270.		

ver des ceſſions qu'il avoit faites au Roi, mais il n'eſt pas écouté, & il part en 1238. pour la Croiſade, à la tête de pluſieurs Seigneurs François: cette Croiſade fut ſans ſuccès.

1239. 40. 41.

La pluralité des Bénéfices condamnée dans une aſſemblée de Théologiens. Le Pape, après avoir dépoſé l'Empereur Frédéric, fait offrir l'Empire à Robert frere du Roi; loin d'être flatté d'une offre dont les conſéquences pouvoient être dangereuſes, S. Louis la rejetta hautement, & dit qu'il ſuffiſoit à Robert d'être frere du Roi de France. Le Roi retire des mains des Vénitiens la ſainte Epine, en leur payant la ſomme d'argent qu'ils avoient donnée à Baudouin II. Empereur de Conſtantinople. Il achette pareillement ce qui reſtoit aux Princes Latins de leurs plus précieuſes Réliques; ſavoir, une grande portion de la vraie Croix, la Robbe de N. S. le Fer, la Lance, l'Eponge, & autres inſtrumens de ſa Paſſion: on croit que cette partie de la vraie Croix eſt celle qui avoit autrefois été apportée de Jeruſalem par Sainte Hélene au grand Conſtantin ſon fils; le Roi inveſtit Alfonſe ſon frere des Comtés de Poitou & d'Auvergne; le Comte de la Marche, ainſi que les autres vaſſaux, eſt obligé de lui rendre hommage; la Comteſſe ſa femme lui en fait reproche comme d'une lâcheté, il reprend les armes.

1242. 43. 44.

Bataille de Taillebourg, & combat le lendemain près de Xaintes, où le Roi défait le Comte de la Marche & Henri III. Roi d'Angleterre à qui il accorde une tréve de cinq ans. Le vieux de la Montagne envoie de ſes gens pour aſſaſſiner le Roi; enſuite, touché du récit de ſes vertus, il l'en fait avertir lui-même. Le Roi tombe dangereuſement malade; il fait vœu d'aller à la Terre Sainte.

Le S. Siége ayant été vacant pendant 20 mois, par le refus qu'avoit fait l'Empereur Frédéric de relâcher quelques Cardinaux qu'il avoit fait empriſonner, enfin le Conclave s'aſſembla à Anagnie, il s'y trouva IX. Cardinaux, & Innocent IV. y fut élu, c'étoit le Cardinal Sinibalde de Fieſque, Genois, de l'Illuſtre Maiſon des Comtes de la Vagne, qui a donné deux Papes à l'Egliſe, & un grand nombre de Cardinaux; comme ce Pontife avoit toujours paru avant ſon exaltation prendre tous les partis de douceur dans les querelles que Frédéric avoit euës avec Rome, & même qu'il s'étoit donné pour l'ami de ce Prince, les Miniſtres de

Frédéric témoignoient une grande joye de la concorde que l'on en devoit eſperer entre l'Egliſe & l'Empire, mais Frédéric plus prévoyant diſoit qu'il ne feroit qu'y perdre l'amitié d'un Cardinal, & s'attirer la haine d'un Pape; Mathieu Paris rapporte un fait remarquable au ſujet de cette Election, c'eſt que ſur les délais que les Cardinaux apportoient à nommer un Pape, on leur fit dire de la part de la France, que s'ils ne faiſoient ceſſer une vacance ſi pernicieuſe au repos de l'Egliſe, on trouveroit moyen de ſe paſſer d'eux, & d'élire un Pape en deçà des Monts.

1245. 46. 47. 48.

Concile de Lyon, où l'Empereur Frédéric II. eſt excommunié, & dépoſé de l'Empire par le Pape Innocent IV. Frédéric en appele au futur Concile; c'eſt dans ce Concile de Lyon que le Chapeau rouge eſt donné aux Cardinaux. Charles Comte d'Anjou, frere du Roi, épouſe Béatrix de Provence. Ordonnance nommée *la Quarantaine le Roi*, qui défend aux héritiers de tirer vengeance du meurtre avant quarante jours écoulés. Cinquiéme Croiſade. S. Louis part pour la Terre Sainte le 12. Juin 1248. il achete en paſſant le Comté de Mâcon; la Reine Blanche eſt Régente du Royaume en ſon abſence.

1249. 50. 51.

Priſe de Damiette en Egypte par S. Louis; mort du Comte d'Artois dans Maſſoure, où le Roi fait des prodiges de valeur, ainſi que tous les Capitaines qui l'accompagnerent. La famine & la maladie contagieuſe réduiſent l'armée Françoiſe à l'extrémité; le Roi eſt fait priſonnier près de Maſſoure, avec ſes deux freres Alphonſe & Charles; il ſe rachéte en rendant la ville de Damiette, & en payant quatre cens mille livres; la Regente preſſoit le Roi de revenir, mais malgré ſes inſtances il paſſa en Paleſtine, où il demeura encore quatre ans.

1252. 53. 54.

Mort de la Reine Blanche; elle eſt enterrée à Maubuiſſon, Abbaye qu'elle avoit fondée en 1242. Retour de S. Louis à Paris (1254.) Henri Roi d'Angleterre l'y vient voir; Mathieu Paris, Hiſtorien Anglois & contemporain, rapporte que S. Louis, au feſtin qu'il donna à ce Prince, voulant pour lui faire honneur le placer entre lui & Thibaud le jeune, Roi de Navarre, Henri ne voulut point accepter cette place, en diſant qu'elle étoit mieux & plus convenablement remplie par le Roi de France: *car*, ajouta-t'il, *vous êtes mon Seigneur & le ſerez toujours.*

Engnerrand de Couci, & pluſieurs autres Seigneurs ſont punis de leurs violences; mort de Thibaud I. Roi de Navarre & Comte de Cham-

pagne. La Couronne de Navarre après avoir été quatre cens ans dans la Maiſon de Bigorre, que l'on avoit vû remplir tous les Trônes d'Eſpagne, paſſa dans la Maiſon de Champagne dans la perſonne de Thibaud VI. fils de Blanche de Navarre, laquelle avoit épouſé Thibaud V. Comte de Champagne, & avoit herité du Royaume de Navarre à la mort de Sanche le Fort ſon frere, arrivée en 1234. Thibaud VI. laiſſa deux enfans, Thibaud & Henri, qui furent tous deux Rois; le dernier laiſſa une fille unique, Jeanne, qui fut mariée à Philippe le Bel.

1255. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. &c.

L'Empereur Frédéric II. étoit mort en 1250. Conrad ſon fils & ſon ſucceſſeur mourut en 1254. empoiſonné, dit-on, par Mainfroi ſon frere naturel, qui pour jouir de ſon crime s'empara des Royaumes de Naples & de Sicile, leſquels appartenoient à Conradin fils de Conrad; & afin d'aſſurer ces Royaumes dans ſa Maiſon, Mainfroi donna ſa fille unique Conſtance en mariage à Pierre III. Roi d'Arragon, avec la Sicile pour ſa dot, en s'en réſervant l'uſufruit. Urbain IV. (celui qui a inſtitué la fête du S. Sacrement) ennemi, ainſi que ſes prédéceſſeurs, de la Maiſon de Suabe, excommunie en 1263. Mainfroi uſurpateur, & déclare Charles Comte d'Anjou Roi de Naples & de Sicile. Clement IV. ſuivant les vûës de ſon prédéceſſeur, excommunia en 1268. Conradin, qui voulut exercer ſes droits après la mort de Mainfroi, tué en 1266. dans la bataille de Bénévent. La mort de Conradin vaincu depuis par le même Charles d'Anjou, qui lui fit trancher la tête, laiſſa Charles paiſible poſſeſſeur du Trône des deux Siciles. Charles avoit été élû Sénateur par les Romains, dés le Pontificat d'Urbain IV. ce qui donna de l'ombrage aux deux Papes: mais leur haine contre la Maiſon de Suabe prévalut contre la jalouſie qu'ils pouvoient prendre de cette nouvelle dignité. Charles commença la premiere Branche d'Anjou, qui a regné en Sicile; il eut pour ſucceſſeurs Charles le Boiteux, Robert, Jeanne de Naples à qui Charles d'Anjou, dit *de la Paix*, ſon couſin, enleva la Couronne; Charles de la Paix eut pour fils Ladiſlas, qui fut pere de Jeannelle, ſi fameuſe par les déſordres de ſa vie. Jeanne attaquée par Charles de la Paix, avoit appellé Louis Duc d'Anjou, deuxiéme fils de Jean Roi de France, pour la défendre & pour lui ſucceder; ce fut lui qui commença la deuxiéme Maiſon d'Anjou à Naples & en Sicile, quoique ni lui ni ſes ſucceſſeurs n'ayent pû ſe maintenir dans la poſſeſſion de ces deux Royaumes.

Arrêt remarquable contre le Seigneur de Vernon, par lequel il fut

condamné à dédommager un Marchand, qui en plein jour avoit été volé dans un chemin de ſa Seigneurie : telle étoit la loi, que les Seigneurs étoient obligés de faire garder les chemins depuis le Soleil levant juſqu'au Soleil couché, à cauſe du droit de péage qu'ils percevoient à ce ſujet ; on trouve un pareil Arrêt rendu contre le Comte d'Artois en 1287. (*Bouchel.*)

Traité conclu en 1258. entre S. Louis & Jacques I. Roi d'Arragon, à l'occaſion du mariage de Philippe, qui n'étoit alors que le ſecond fils de S. Louis, mais qui deux ans après devint l'aîné, & fut Roi ſous le nom de Philippe le Hardi, avec Iſabelle, la plus jeune des filles de Jacques, à qui ſon pere donna pour dot les Comtés de Carcaſſonne & de Beſiers ; les conditions du Traité furent que S. Louis cedât au Roi d'Arragon la ſouveraineté que la France avoit retenue ſur Barcelone, ſur le Rouſſillon, &c. dès le temps que les François avoient conquis ce pays ſur les Sarrazins ; & que de ſon côté le Roi d'Arragon cedât à la France tous les droits qu'il prétendoit, ſoit par mariage de ſes prédéceſſeurs ou autres titres, ſur les Comtés de Narbonne, de Niſmes, d'Alby, Foix, Cahors, & autres terres de Languedoc mouvantes en arriere-fief de la Couronne de France, comme auſſi les droits qu'il avoit en Provence ſur les Comtés de Forcalquier & d'Arles, & ſur la ville de Marſeille : on ne comprit point dans ce Traité la Baronie de Montpellier, qui ne revint à la France que ſous Philippe de Valois ; ce Traité paroît fort ſage parce que les droits cedés à l'Arragon étoient ſur des Domaines fort éloignés, au lieu que les droits cedés à la France ſe trouvoient dans le Royaume.

S. Louis fait un Traité avec Henri III. bien différent de celui qu'il avoit fait avec le Roi d'Arragon. Il lui rend des Provinces entieres, ſavoir, la partie de la Guienne par-delà la Garonne que Henri tenoit déja, le Limouſin, le Perigord, le Querci & l'Agenois, à la charge d'en rendre hommage lige aux Rois de France ; & le Roi d'Angleterre ne fait que renoncer aux droits qu'il pouvoit avoir ſur la Normandie, le Maine, l'Anjou, &c.

Le Roi eſt pris pour arbitre entre le Roi d'Angleterre & les Barons qui s'étoient révoltés contre lui. Les Barons ne s'en tiennent pas à ſa déciſion ; la guerre civile s'allume ; le Comte de Leiceſtre fait le Roi priſonnier, mais Edouard ſon fils le délivre, & Leiceſtre eſt tué.

1. Défenſe du Roi en 1260. des Duels ou gages de Bataille dans ſes Domaines.

Ordonnance de 1262. ſur le fait des Monnoies, par laquelle il eſt dit, 1°. Que dans les Terres où les Barons n'avoient point de Monnoie, il

n'y aura que celle du Roi qui aura cours, 2°. Que dans les terres où les Barons auroient une Monnoie, celle du Roi y aura cours pour le même prix qu'elle aura dans ſes Domaines.

C'eſt à l'année 1264. que doit ſe rapporter, à ce que l'on croit, l'entrée des Communes pour la premiere fois au Parlement d'Angleterre : le Roy ayant ſigné l'ordre, que quatre Chevaliers de chaque Comté aſſiſtaſſent au premier Parlement, pour y repréſenter leurs Provinces ; de même que c'eſt au regne de Philippe le Bel, que pluſieurs Auteurs rapportent l'entrée du Tiers-Etat dans les Etats généraux.

1269. 70.

Sixiéme & derniere Croiſade projettée dès l'an 1267. S. Louis après avoir établi pour Regens du Royaume, Mathieu Abbé de S. Denis, & Simon de Clermont Comte de Neſle, auxquels il ſubſtitue en cas de mort Philippe Evêque d'Evreux, & Jean Comte de Ponthieu, retourne en Afrique & aſſiege Tunis. La peſte ſe met dans ſon camp, il y meurt.

La Sorbonne fut fondée ſous ce regne par le nommé Robert de Sorbonne, Confeſſeur de S. Louis, ainſi qu'il paroît par les Lettres Patentes de l'an 1250.

Coutumes générales, connues ſous le nom *d'Etabliſſemens de S. Louis.* Pragmatique Sanction ſur les affaires eccleſiaſtiques, par où l'on peut juger de l'attention que le Roi avoit à maintenir les Libertés de l'Egliſe Gallicane. S. Louis a bâti la Sainte Chapelle. Il a rendu diverſes Ordonnances pour & contre les Juifs. Etabliſſement de la Police de Paris, par Etienne Boileau Prévôt de cette ville, Magiſtrat digne des plus grands éloges ; il s'appliqua d'abord à punir les crimes : les *Prévôts-Fermiers* avoient tout vendu juſqu'à la liberté du Commerce, & les impôts ſur les denrées étoient exceſſifs : il remédia à l'un & à l'autre ; il rangea tous les Marchands & Artiſans en différens corps de Communautés, ſous le titre de Confrairies ; il dreſſa les premiers Statuts & forma pluſieurs Reglemens, ce qui fut fait avec tant de juſtice & une ſi ſage prévoyance, que ces mêmes Statuts n'ont preſque été que copiés ou imités dans tout ce qui a été fait depuis pour la diſcipline des mêmes Communautés, ou pour l'établiſſement des nouvelles qui ſe ſont formées dans la ſuite des temps.

Le Pere Daniel a raiſon : *S. Louis a été un des plus grands hommes & des plus ſinguliers qui ayent jamais été.* En effet, ce Prince d'une valeur éprouvée, n'étoit courageux que pour de grands interêts. Il falloit que des objets puiſſans, la juſtice ou l'amour de ſon peuple, excitaſſent ſon ame, qui hors de là ſembloit foible, ſimple & timide : c'eſt ce qui fai-

ſoit qu'on le voyoit donner des exemples du plus grand courage, quand il combattoit les rebelles, les ennemis de ſon Etat, ou les infidéles: c'eſt ce qui faiſoit que tout pieux qu'il étoit, il ſavoit réſiſter aux entrepriſes des Papes & des Evêques, quand il pouvoit craindre qu'elles n'excitaſſent des troubles dans ſon Royaume: c'eſt ce qui faiſoit que ſur l'adminiſtration de la juſtice, il étoit d'une exactitude digne d'admiration; mais quand il étoit rendu à lui-même, quand il n'étoit plus que particulier, alors ſes domeſtiques devenoient ſes maîtres, ſa mere lui commandoit, & les pratiques de la dévotion la plus ſimple rempliſſoient ſes journées. A la verité toutes ces pratiques étoient annoblies par les vertus ſolides & jamais démenties qui formerent ſon caractere.

Joinville attribue au Comte de Montfort cette preuve de grande foi, d'avoir refuſé étant en Albigeois d'aller voir la ſainte Hoſtie, laquelle étoit viſiblement changée au Corps de N. S. & c'eſt du Roi lui-même que Joinville témoigne avoir appris cette hiſtoire: cependant du Cange, dans ſes obſervations ſur Joinville, dit que Jean Villani, Livre VI. Chap. VII. attribue ce fait à S. Louis lui-même, & non au Comte de Montfort.

S. Louis prêt de s'embarquer pour la V. Croiſade, envoya tous les Barons de ſon Royaume à Paris pour leur faire prêter ſerment, que s'il arrivoit faute de lui dans ſon voyage d'Outremer, ils s'engageoient à reconnoître ſes enfans pour ſes ſucceſſeurs: Joinville, qui ſûrement étoit bien attaché au Roi, fut convoqué comme les autres, *mais* moi, dit-il, *qui n'étois point ſujet à lui, ne voulus point faire de ſerment, & auſſi n'étoit point mon intention de demeurer.* Sur quoi du Cange, dans ſes Diſſertations XIII. & XIV. établit ſolidement que c'étoit une ſuite de la loi des Fiefs, qui défendoit aux arrieres vaſſaux de rendre ni ſerment ni hommage, à raiſon de leurs Fiefs à leur Seigneur dominant, ne devant reconnoître que leur Seigneur immédiat, dont ils étoient ſpécialement les ſujets. Telle étoit en effet la Juriſprudence d'alors: ce qui ſe confirme par l'Article des établiſſemens de S. Louis, que ce Prince publia lors de ſon dernier voyage en Afrique, où il eſt dit que le vaſſal eſt obligé, ſous peine de confiſcation de ſon Fief, de ſuivre ſon Seigneur à la guerre contre le Roi même, dans le cas où le Roi auroit refuſé juſtice à ſon Seigneur: étrange effet de l'autorité uſurpée! Mais qui s'étoit étendu même au-delà de notre France, puiſque l'Empereur Frédéric III. pour détruire un pareil abus, marque expreſſément dans ſon Ordonnance du camp de Ronçal, qu'il entend que l'Empereur ſoit nommément excepté du ſerment de fidélité que le Vaſſal prêtera à ſon Seigneur.

1270. *Avénement à la Couronne.*

PHILIPPE III. *dit* LE HARDI *parvient à la Couronne l'an* 1270. *étant âgé de* 25. *ans & quelques mois. Il fut ſurnommé le Hardi, parce qu'on prétend qu'il ne fut point étonné de ſe voir expoſé aux armes des Barbares après la mort de ſon pere, mais il ne fit rien depuis qui pût lui mériter ce titre. Il fut ſacré & couronné à Rheims en* 1271. *par Miles de Bazoche Evêque de Soiſſons, le Siége de Rheims étant vacant.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1270. 71. 72.

PHILIPPE LE HARDI étant encore en Afrique après la mort de S. Louis ſon pere, eſt ſecouru par Charles ſon oncle Roi de Sicile. Il bat les Infidéles, puis fait avec eux une tréve de dix ans & revient en France avec Thibaud Comte de Champagne & Roi de Navarre, & Alphonſe Comte de Poitou, qui meurent en chemin. Alphonſe étoit auſſi Comte de Toulouſe : lui & ſa femme étant morts ſans enfans, ce Comté revint à la Couronne. Henri ſuccéda à Thibaud ſon frere au Royaume de Navarre.

Premieres Lettres d'annobliſſement en faveur de Raoul l'Orfévre. Cette Introduction nouvelle, par laquelle on rapprochoit les Roturiers des Nobles, & qui fut appellée annobliſſement, ne faiſoit que rétablir les choſes dans le premier état ; les citoyens de la France, même depuis Clovis, ſous la premiere & long temps ſous la deuxiéme race, étoient tous d'une condition égale, ſoit Francs, ſoit Gaulois : & cette égalité, qui dura tant que les Rois furent abſolus, ne fut troublée que par la révolte & la violence de ceux qui uſurperent les Seigneuries : ce n'eſt pas qu'il n'y eût ſous les deux premieres Races des hommes plus puiſſans que d'autres ; & en effet on a peine à comprendre comment des Gaulois ou des Francs revétus de grandes dignités étoient du même ordre que les autres Citoyens ; mais cela vient de ce que l'on confond l'autorité avec l'état des perſonnes ; on ne ſauroit nier qu'il n'y eût des hommes plus conſidérables les uns que les autres, mais cela ne faiſoit pas que les diſtinctions dont ils jouiſſoient les rendiſſent d'une autre nature, pour ainſi dire, que leurs Concitoyens ; ils en étoient les premiers, mais ils n'en étoient pas ſéparés, & les Charges de l'Etat étoient également portées par les uns & par les autres, à la différence des temps poſtérieurs, où la Nobleſſe obtint à cet égard de grands avantages ſur la Roture.

1273.

Les Princes de l'Empire avoient élu pour Empereur Henri Landgrave de Turinge, au mépris de Conrad, à qui Frédéric ſon pere avoit laiſſé l'Empire. Henri étant mort en 1247. ils élurent Guillaume Comte de Hollande, qui ſur-

FEMMES.	ENFANS.	1285. MORT.	PRINCES contemporains.
Iſabelle d'Arragon, que Philippe épouſa en 1262. morte en 1271.	Louis, mort jeune empoiſonné.	PHILIPPE LE HARDI *meurt à Perpignan, en revenant de l'expédition d'Arragon en* 1285. *âgé de* 40. *ans & quelques mois. Il fut enterré à S. Denis.*	*Papes.*
	PHILIPPE LE BEL.		Gregoire X. 1276.
	Charles, Comte de Valois, par qui la Race des Valois monta ſur le Trône. 1325.		Innocent V. 1276.
	Robert, mort en bas âge.		Adrien V. 1276.
			Jean XXI. 1277.
			Nicolas III. 1280.
			Martin IV. 1285.
			Empereurs d'Orient.
			Michel Paléologue. 1283.
			Andronic II. 1332.
			Empereur d'Occident.
			Rodolphe, Comte d'Habsbourg, tige de la Maiſon d'Autriche. 1291.
Marie de Brabant, mariée en 1274. 1321.	Louis, Comte d'Evreux, dont le fils nommé Philippe fut enſuite Roi de Navarre, par ſa femme Jeanne de France, fille unique de Louis Hutin, Roi de France & de Navarre; ils eurent pour fils Charles le *Mauvais*. 1319.		*Rois d'Eſpagne.*
			Alphonſe X. 1284.
			Sanche IV. 1295.
			Rois de Portugal.
	Marguerite, mariée à Edouard I. Roi d'Angleterre. 1317.		Alphonſe III. 1279.
			Denis. 1325.
			Rois d'Angleterre.
			Henri III. 1273.
			Edouard I. 1308.
			Rois d'Ecoſſe.
	Blanche, mariée à Rodolphe, Duc d'Autriche, fils aîné de l'Empereur Albert I. 1305.		Alexandre III. 1286.
			Rois de Dannemarc.
			Eric VII. 1286.
			Rois de Suède.
			Valdemar. 1276.
			Magnus. 1290.
			Rois de Pologne.
			Boleſlas IV. 1279.
			Leſque. 1289.

Cette Princeſſe, qui aimoit les Poetes autant que Henri, Duc de Brabant ſon pere les aimoit, aida un fameux Poete de ce temps, nommé *Ly Roix Adenez*, à mettre en bon ordre le Roman de Cleomadez; ce même Poete avoit auſſi mis en *Rithme* les beaux faits des anciens Chevaliers, entr'autres ceux d'Ogier le Danois, de Bertran du Bois, & de Buenon de Commarchis.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE HARDI.

véquit à Conrad mort en 1254. Guillaume mourut en 1256. au milieu des troubles de l'Empire. A ſa mort Richard Comte de Cornouaille & Alphonſe Roi de Caſtille furent élus par différens partis. C'eſt pendant ce temps de diviſion, qui eſt nommé l'*Interregne*, & qui dura juſqu'en 1273. que Rodolphe Comte d'Habſbourg fut élu Empereur à Francfort; il a été la tige de la Maiſon d'Autriche qui a ſubſiſté juſqu'au dernier Empereur Charles VI. Le Pere Herrgott, qui a donné la Généalogie de la Maiſon d'Habſbourg en 1737. & dont le ſyſtême paroît préférable à plus de vingt opinions différentes qui ont partagé les Auteurs ſur l'origine de cette Maiſon, trouve cette origine dans la Bourgogne transjurane, au canton de la Suiſſe nommé *Argoia*. C'eſt-là que ſont les Domaines en titre de Comté, qui appartenoient à la Maiſon d'Habſbourg, avant qu'elle eût pris ce nom. Elle n'a commencé à être connue ſous la dénomination d'Habſbourg, que dans le XIIe. Siécle, où les Seigneurs commencerent à s'approprier celle de leurs Seigneuries; ainſi pour decouvrir ſon origine, il faut remonter juſqu'à ceux qui ont ou gouverné en qualité de Comtes, avant que les Comtés fuſſent héréditaires, ou qui ont poſſedé depuis en toute propriété les Cantons (*Pagi*) que nous voyons paſſer dans cette Maiſon, dès que ces mêmes Comtés deviennent patrimoniaux, & lui donner ſon nom auſſi-tôt que s'introduiſit la Coutume de diſtinguer les Nobles par leurs poſſeſſions. (Voyez les trois articles du Journal des Savans de l'année 1740. par M. de F. qui ne laiſſent rien à déſirer ſur cette matiere.)

1274.

Philippe déclare la guerre à Alphonſe Roi de Caſtille, ſur ce qu'il avoit choiſi pour ſon ſucceſſeur ſon ſecond fils, au préjudice des enfans que Ferdinand de la Cerda ſon aîné avoit eus de Blanche ſœur de Philippe : cette guerre n'eut point de ſuite. Second Concile de Lyon, célébre par les matieres qui y furent traitées, & entr'autres, *la Proceſſion du ſaint Eſprit*, principal objet du Schiſme des Grecs.

1275. 76. 77. 78. 79. &c.

Ordonnance ſur le droit d'amortiſſement. Pierre de la Broſſe, autrefois Barbier de S. Louis, devenu depuis le favori de Philippe le Hardi, craignant le trop grand attachement que le Roi avoit pour la Reine Marie ſa femme, accuſe cette Princeſſe d'avoir empoiſonné Louis fils aîné de Philippe du premier lit. La calomnie eſt découverte par une Religieu-

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Mathieu de Vendôme. 1286.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Albert le Grand. 1280.
Pierre de la Broſſe, pendu en 1276.	Humbert de Beaujeu. 1285.	Henri de Vezelai, vivant en 1279.	S. Bonaventure. 1274.
	Maréchaux de France.	Pierre Challon, vivant en 1283.	Raimond de Pennafort, vers 1275.
	Lancelot de Saint Maard, vivant en 1276.		Roger Bacon, vers 1284.
	Ferri de Verneuil, vivant en 1288.		S. Thomas d'Aquin. 1274.
	Guillaume, Sieur du Bec-Creſpin, vivant en 1283.		

Il ne faut pas obmettre une belle réponſe que fit ce S. à Innocent IV. il entroit dans la Chambre du Pape pendant que l'on comptoit de l'argent, le Pape lui dit, vous voyez que l'Egliſe n'eſt plus dans le ſiécle où elle diſoit, *je n'ai ni or ni argent*, (Act. des Apôtres, 2.) à quoi le Docteur Angelique répondit, il eſt vrai, S. Pere, mais auſſi elle ne peut plus dire au boiteux, *levetoi & marche.*

On voit dans le Préſident Fauchet au *Recueil de l'origine de la Langue & Poeſie Françoiſe*, l'Extrait des Ouvrages de 127. Poetes qui tous avoient écrit avant la fin du XIIIe. ſiécle.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE HARDI.

ſe ou Béguine de Nivelle en Flandre que l'on alla conſulter. La Broſſe eſt pendu. Aſſemblée ſolemnelle à Montpellier, où tous les Princes Chrétiens conviennent par eux ou leurs Ambaſſadeurs, que le Domaine de leur Couronne ſeroit inaliénable, & que les choſes qui en auroient été démembrées y ſeroient réunies.

1282.

Les Vêpres Siciliennes le jour de Pâques. On a appellé de ce nom le maſſacre que Pierre Roi d'Arragon fit faire de tous les François ſujets du Roi de Naples, qui étoient en Sicile, de laquelle il s'empara, & que ſes ſucceſſeurs ont toujours conſervée depuis. L'Empereur Rodolphe déclare ſon fils Albert Duc d'Autriche, après avoir reconquis cette Province ſur Ottocare Roi de Bohême, qui l'avoit uſurpée ſur la Maiſon d'Autriche, dont Albert venoit d'épouſer l'héritiere. Delà les Comtes d'Habsbourg ont pris le nom de ce Duché. L'Autriche avoit été érigée en Duché par l'Empereur Frédéric Barberouſſe en 1152. & ſuivant pluſieurs Auteurs en 1156.

1283. 84. 85.

Loi des Appanages commence à être plus connue, par un Arrêt au ſujet du Comté de Poitiers adjugé au Roi, au préjudice de Charles d'Anjou ſon oncle. L'appanage, tel que nous le concevons aujourd'hui, ne commença à être dans toute ſa force que ſous Philippe le Bel, & avoit eu auparavant bien des variations. Sous les deux premieres races, les enfans des Rois partageoient également la Couronne entr'eux. Sous le commencement de la troiſiéme, l'inconvénient de ces partages fit prendre le parti de démembrer quelque portion des terres dont le fils puîné auroit la proprieté.

Mais à meſure que les principes de la vraie politique ſe perfectionnerent, l'inconvenient du démembrement d'une partie du Domaine de la Couronne s'étant fait ſentir davantage, les partages ou appanages, dont l'appanagé pouvoit auparavant diſpoſer comme de ſon bien, devinrent une eſpece de Majorat ou de ſubſtitution, & furent enfin chargés de retour à la Couronne à défaut *d'hoirs*. C'eſt-là véritablement où commencent les appanages, dont le nom repréſentoit une ſorte de conceſſion, qui ſans morceler le Domaine de la Couronne, en ſuſpendoit ſeulement la jouiſſance pour quelque temps & pour quelque portion, mais ſans toucher à la propriété.

Cette Loi ſe trouve établie par l'Arrêt dont on vient de parler,

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE HARDI.

Ce fut entre Charles d'Anjou, Roi de Sicile & Philippe le Hardi ſon neveu, au ſujet du Comté de Poitiers : Charles prétendoit à ce Comté comme plus proche héritier d'Alphonſe dernier décédé, lequel étoit ſon frere, au lieu que Philippe n'étoit que ſon neveu ; mais l'Arrêt prononça en faveur de Philippe : ſur ce principe, que toutes les fois que le Roi faiſoit don à un de ſes puînés de quelque héritage, & que le donataire ou appanagiſte mouroit ſans héritiers, l'héritage retournoit au donateur Roi, ou à ſon héritier à la Couronne, ſans que le frere de l'appanagiſte y pût rien prétendre.

Ainſi voilà les appanages reſtraints aux hoirs de l'appanagé : mais dans ces hoirs, les fémelles ainſi que les mâles étoient compriſes, ce qui étoit dangereux, parce que les portions des appanages pouvoient paſſer à des étrangers par mariage : Philippe le Bel remédia à ce dernier inconvenient : ce fut lui, dit du Tillet, qui ordonna par ſon Codicille, ou par ſes Lettres Patentes, ſuivant Dupuis, que le Comté de Poitou par lui baillé en appanage à ſon fils puîné Monſieur, Philippe de France, qui fut Roi depuis ſous le nom de Philippe le Long, retourneroit à la Couronne, défaillant les *hoirs mâles*, par où il excluoit les filles. Tel eſt le dernier état de cette Juriſprudence.

Philippe marie ſon fils aîné à Jeanne Reine de Navarre, héritiere de ce Royaume & des Comtés de Champagne & de Brie, par la mort du Roi Henri ſon pere : en conſequence de ce mariage Philippe le Bel prit le titre de Roi de Navarre. Le Pape Nicolas déclare le Roi d'Arragon déchu de ſes Etats, pour le punir du maſſacre des Vêpres Siciliennes, & en inveſtit Charles de Valois.

Guerre dans la Sicile entre le Roi d'Arragon & Charles Roi de Naples, qui leva le ſiége de Meſſine, & mourut dans la Pouille. Robert d'Artois, fils de celui qui étoit mort en Afrique dans l'expedition de S. Louis, fut chargé de la Regence par ce Prince, qui laiſſoit Charles le Boiteux ſon fils priſonnier, & ſa veuve ſans appui. Philippe fait la guerre au Roi d'Arragon, pour ſe venger de l'entrepriſe de la Sicile, faite contre Charles d'Anjou ſon oncle, & pour ſoutenir les droits de Charles de Valois. Il prend deux villes dans le Royaume d'Arragon, puis ſe retire ſans aucun ſuccès. Il meurt à ſon retour. Le Roi d'Arragon meurt auſſi dans cette guerre, & laiſſe ſon fils Jacques Roi d'Arragon & de Sicile.

Philippe, à l'occaſion de ſon mariage avec Marie, qu'il fit célébrer dans la Sainte Chapelle par l'Archevêque de Rheims, malgré les remontrances de l'Archevêque de Sens, déclara cette Egliſe exempte de la Juriſdiction du Métropolitain.

1285. *Avénement à la Couronne.*

PHILIPPE IV. *dit* LE BEL, *Roi de France par ſon pere, & Roi de Navarre par Jeanne ſa femme, parvient à la Couronne en* 1285. *âgé d'environ* 17. *ans. Il fut ſacré à Rheims le* 6. *Janvier* 1286. *par Pierre Barbet qui en étoit Archevêque. Il fut appellé faux-monnoyeur, parce qu'il eſt le premier de nos Rois qui ait alteré la monnoie.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1285. 86. 87. 88. 89. 90. 91.

EDOUARD Roi d'Angleterre obtient d'Alphonſe Roi d'Arragon ſon gendre, & de Jacques frere d'Alphonſe Roi de Sicile, la liberté de Charles le Boiteux, ſous les conditions que Charles renonceroit à ſes prétentions ſur la Sicile, & qu'il engageroit le Comte de Valois à renoncer à ſa prétention ſur le Royaume d'Arragon. Charles, devenu libre, ne tint rien de ce qu'il avoit promis au Roi d'Arragon; il paſſa en Italie, où il prit le parti des Guelfes contre les Gibelins, fut couronné par le Pape Roi des deux Siciles, battit le Roi d'Arragon, & conclut avec lui une Tréve de cinq ans. En 1290. Miracle de la ſainte Hoſtie, connu ſous le nom de *Miracle des Billettes*. Reglement pour l'Echiquier, ancienne Juriſdiction des Ducs de Normandie. Depuis la réunion de cette Province à la Couronne, le Roi y envoyoit des gens du Parlement, qui jugeoient ſouverainement. Robert d'Artois revient en France. Philippe le Bel s'accommode avec Don Sanche Roi de Caſtille, aux dépens de la Cerda. Cependant les juſtes prétentions de la Cerda continuant de donner de l'inquiétude dans la ſuite au Roi de Caſtille, Ferdinand IV. ſon fils, engagea la Cerda à ſe ſoumettre à l'arbitrage des Rois d'Arragon & de Portugal, qui lui adjugerent 32 villes dont eſt compoſé le Duché de *Medina Celi*, qui eſt encore aujourd'hui poſſedé par ſes deſcendans. Charles le Boiteux engage (1291) Charles de Valois à renoncer à l'Arragon, & lui donne ſa fille en mariage avec l'Anjou & le Maine. Le Roi d'Arragon abandonne Jacques ſon frere Roi de Sicile. Othelin, Comte de Bourgogne, marie ſa fille à Philippe le Long, & donne ſon Comté au Roi.

1292. 93. 94. 95.

Guerre entre la France & l'Angleterre, au ſujet de quelques vaiſſeaux Normands inſultés par les Anglois. Philippe en demande raiſon à Edouard I. qui refuſe de rendre juſtice; Philippe le fait adjourner à la Cour des Pairs, pour y venir rendre raiſon des actions de félonie par lui commiſes contre le Roi ſon Seigneur. Sur le refus d'Edouard,

Digitized by Google

FEMMES.	ENFANS.	1314. MORT.	PRINCES contemporains.
Jeanne, héritiere & Reine de Navarre, fille unique de Henri Roi de Navarre, mariée en 1284. 1304.	LOUIS HUTIN. PHILIPPE LE LONG. CHARLES LE BEL. Robert, mort jeune. Marguerite. Iſabelle, mariée à Edouard II. Roi d'Angleterre. 1357. Blanche, morte jeune.	PHILIPPE LE BEL *meurt à Fontainebleau, lieu de ſa naiſſance, le 29 Novembre 1314. âgé de 46. ans. Il fut enterré à S. Denis.*	*Papes.* Honoré IV. 1285. Nicolas IV. 1292. Céleſtin V. abdique 1294. Boniface VIII. 1303. Benoît X. ou XI. 1304. Clement V. 1314. Le S. Siége transferé à Avignon. *Empereur d'Orient.* Andronic II. 1332. *Empereurs d'Occident.* Rodolphe. 1291. Adolphe de Naſſau. 1298. Albert I. 1308. Henri de Luxembourg. 1313. *Maiſon Othomane. Commencement de cette Maiſon.* Othoman. 1326. *Rois d'Eſpagne.* Sanche IV. 1295. Ferdinand IV. 1312. Alphonſe XI. 1350. *Roi de Portugal.* Denis. 1325. *Rois d'Angleterre.* Edouard I. 1308. Edouard II. 1326. *Rois d'Ecoſſe.* Alexandre III. 1286. Jean Bailleul. 1303. Robert Brus. 1329. *Roi de Dannemarc.* Eric VIII. 1321. *Rois de Suéde.* Magnus. 1290. Birger. 1326. *Rois de Pologne.* Leſque. 1289. Primiſlas. 1296. Ladiſlas, dépoſé 1300. Vinceſlas. 1305. Ladiſlas, rétabli 1333. *Ducs de Ruſſie.* Alexandre. Ce fut lui qui fixa la puiſſance Moſcovite, & qui établit le Siége de la Domination Ruſſienne à Moſcow, mort vers 1300. Daniel Alexandrowitz. 1327.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

on le déclare convaincu du crime de félonie, & le Duché de Guienne eſt confiſqué au profit du Roi ; ce Prince y envoie ſon frere le Comte de Valois & Raoul Comte de Clermont, qui s'en emparent. Le Roi fait arrêter Gui Comte de Flandre, qui s'étoit joint à Edouard. Mort d'Alphonſe Roi d'Arragon ; Jacques Roi de Sicile lui ſuccéde ; & ſans égard pour les droits de ſon frere Frédéric, il cede la Sicile au Duc d'Anjou, dans la crainte qu'il avoit de la puiſſance & des intrigues de Philippe le Bel, mais Frédéric ſut bien faire valoir ſes droits ; il ſe maintint dans la Sicile : alors ſe fit la véritable ſéparation de Naples & de Sicile.

Troubles en Ecoſſe (1295) excités par le Roi Jean Bailleul, qui empêchent Edouard de ſecourir la Guienne. Commencement de la Querelle de Boniface VIII. avec le Roi.

1296. 97. 98.

Boniface érige l'Evéché de Pamiers ſans le conſentement du Roi. Guerre en Guienne, où commande le Comte de Valois. La Reine Jeanne marche contre le Comte de Bar, pour défendre la Champagne qui lui appartenoit ; il ſe rend à elle, & fait hommage pour ce Comté. Jean d'Aveſne, Comte de Hainault, hérite de la Hollande & de la Friſe.

Tréve de deux ans entre la France & l'Angleterre, par laquelle le Roi donne Marguerite ſa ſœur en mariage à Edouard I. & ſa fille Iſabelle à Edouard fils de ce Prince, avec la Guienne pour dot, à condition de la poſſeder comme avoient fait ſes prédéceſſeurs, en qualité de vaſſal de la Couronne de France.

Ordonnance faite au Parlement de la Touſſaints, par laquelle le Roi défend les guerres privées tant que la ſienne dureroit.

Premieres Lettres d'érection en Duché-Pairie, données à Jean Duc de Bretagne en 1297. Le Roi vouloit apparemment remplacer la Pairie du Comté de Champagne, qu'il avoit réuni à la Couronne par ſon mariage avec Jeanne qui en étoit l'héritiere.

Adolphe de Naſſau, qui avoit été élu Empereur après Rodolphe, eſt dépoſé & battu par Albert, fils de Rodolphe, qui eſt fait Empereur, & qui, à proprement parler, a commencé la Maiſon d'Autriche, dont il eut le Duché par ſa femme. Commencement de l'Empire des Turcs ſous Othoman, qui lui donna ſon nom.

1299. 1300. 1301.

Philippe eſt rendu maître de la Flandre par ſon frere le Comte de Va-

MINISTRES

Enguerrand de Marigni, Miniſtre des Finances, pendu ſous le regne ſuivant à Montfaucon, en 1315.

Clercs du ſecret.

Raoul de Perreau.

Ames d'Orléans.

Jean de Belut.

Philippe de Marigni.

GUERRIERS.

Connétables.

Raoul de Clermont de Neſle. 1302.

Gaucher de Châtillon, Comte de Porcean. 1329.

Maréchaux de France.

Jean de Harcourt. 1302.

Raoul le Flamenc, vivant en 1287.

Jean de Varennes, vivant en 1292.

Simon de Melun. 1302.

Gui de Clermont. 1302.

Foucaud de Merle. 1314.

Miles de Noyers. 1350.

Jean de Corbeil. 1318.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Jean de Veſſoigne. 1300.

Guillaume de Crépi. 1300.

Pierre Flotte. 1302.

Etienne de Suizi. 1311.

Pierre de Mornai. 1306.

Pierre Belleperche. 1307.

Pierre de Corbeil. 1300.

Guillaume de Nogaret. 1313.

Gilles Aiſelin. 1318.

Pierre de Latilli. 1327.

Ceux qui exerçoient les fonctions de Premiers Préſidens avant Philippe de Valois, étoient appellés *Maîtres du Parlement*; on nomme entr'autres Hugues de Courci, Guillaume Bertrand, &c.

Avocats du Roi.

Jean de Vaſſoigne. 1300.

Jean Dubois exerçoit en 1300.

Jean Paſtoureau exerçoit en 1301.

SAVANS & Illuſtres.

Jean Cholet, fondateur du College qui porte ſon nom à Paris. 1293.

Guillaume Durand. 1296.

Guillaume de Nangis, vivant en 1301.

Henri de Gand. 1293.

Jean de Meun, vers 1310.

Jean Scot. 1308.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE-BEL.

lois. Gui ſe rend à ce Comte, qui lui perſuade de venir trouver le Roi. Le Roi ne veut point tenir l'accord fait par le Comte de Valois, & fait priſonniers le Comte de Flandre & ſes deux fils. Charles de Valois, offenſé de ce déſaveu, ſe retire en Italie, où il épouſe la fille de Baudouin Empereur de Conſtantinople. Le Pape lui donne cet Empire, & le fait ſon Vicaire en Italie. Nouvelle forme de Jubilé introduite, où Boniface VIII. joint des indulgences.

1302.

Bataille de Courtrai, où les François ſont défaits, & où Robert d'Artois eſt tué. Charles de Valois fait la guerre en Italie : il bannit le Poëte Dante.

Edouard abandonne les Flamands & s'accommode avec Philippe, qui lui rend la Guienne. Gui de Luſignan Comte d'Angoulême & Seigneur de Coignac remet ſes terres au Roi. Jeanne fonde le collége de Navarre à Paris. Ordonnance ſur la réformation du Royaume.

1303.

Les démêlés ſi connus entre Boniface VIII. & Philippe le Bel commencent à éclater : le premier ſujet de mécontemens du Pape venoit de ce que le Roi avoit donné retraite aux Colonnes ſes ennemis, mais le Roi avoit des ſujets bien plus graves de ſe plaindre de Boniface ; ce Pontife, ſe croyant autoriſé par ſes prédéceſſeurs, vouloit partager avec lui les décimes levées ſur le Clergé de France ; la réſiſtance de Philippe irrite le Pape, & pour premiere vengeance, il crée, comme nous l'avons dit, le nouvel Evêché de Pamiers ſans le concours de la puiſſance royale, néceſſaire en cette matiere. Boniface fait plus, il ſe plaît à braver le Roi, en nommant pour Légat en France le même homme appellé Bernard Saiſſetti, qui s'étoit fait ordonner Evêque malgré ce Prince : Bernard en vertu de ſes pouvoirs de Légat, ordonne au Roi de partir pour une nouvelle Croiſade, & de mettre le Comte de Flandre en liberté ; le Roi fit arrêter Bernard, & le remit entre les mains de l'Archevêque de Narbonne ſon Métropolitain. Le Pape lança une Bulle foudroyante qui mit le Royaume en interdit ; Philippe aſſemble les trois Etats du Royaume, & convient de convoquer un Concile : on en donne avis aux Princes voiſins, & dans les Etats il eſt arrêté qu'on appellera au futur Concile de tout ce que le Pape a fait. Nogaret part, en apparence pour ſignifier l'ap-

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

pel, mais en effet pour enlever le Pape. Sciarra Colonne & lui l'inveſtiſſent dans la Ville d'Anagnie ; Sciarra donne un ſoufflet au Pape, & ſe met en devoir de le tuer ; Nogaret l'en empêche : le Pape meurt peu de temps après.

1304.

Bataille de Mons en Puelle, le Mardi 18. Août après la fête de l'Aſſomption, où Philippe eſt vainqueur des Flamands ; en memoire de cette victoire on éleva à Notre-Dame une Statue équeſtre de ce Prince, & il fonda une rente de 100 livres à l'Egliſe de Chartres. Il y a eu des mépriſes ſur ce Monument, que quelques Auteurs, & entr'autres Nicole Gilles, ont attribué à Philippe de Valois, mais pour s'aſſurer de la vérité du fait, il n'y a qu'à lire le régiſtre de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris de l'an 1304. ainſi que la VI. Leçon du Breviaire de Paris, où il eſt fait commémoration de cette victoire au 18. Août ; jour auquel ſe donna la Bataille de Mons en Puelle, au lieu que celle de Caſſel ſe donna le 23. Accord avec les Flamands ; Leur Comte eſt mis en liberté. Il vient à Compiegne où il meurt âgé de quatre-vingts ans. Son fils Robert de Bethune lui ſuccede. Benoît XI. abſout le Roi des cenſures de Boniface VIII.

1305. 6. 7. 8. &c.

Défenſe des Duels pour toujours en matiere civile.

Bertrand de Got, dit Clement V. dernier Pape François qui ait ſiégé à Rome, tranſporte le ſaint Siége à Avignon en 1308. il y reſta juſqu'en 1376. que le Pape Gregoire en partit, pour retourner à Rome où il arriva en 1377. il y a eu de la confuſion dans les Auteurs à ce ſujet, par rapport aux dates, les uns datant la fin de la tranſlation du départ d'Avignon, les autres du retour à Rome. Le Pape déclare que la Bulle *Unam ſanctam*, donnée par Boniface VIII. contre Philippe le Bel, ne donne point d'atteinte aux Libertés de la France. Quelques-uns prétendent que le Parlement ne commença qu'alors à être ſédentaire. *Ce fut l'Inſtitution des Parlemens*, dit Loiſeau, *qui nous ſauva d'être cantonnés & démembrés comme en Italie & en Allemagne, & qui maintint ce Royaume en ſon entier.* Il y a diverſes Opinions ſur l'origine des Parlemens, ce que l'on peut en affirmer, c'eſt que les Parlemens, tels qu'ils ſubſiſtent aujourd'hui, exiſtoient dès l'an 1294. comme il paroît par une Ordonnance de cette année, dont Budé fait mention, & qui n'eſt point venue juſqu'a nous, par laquelle il eſt dit contre

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

le principe ſagement établi, que l'on ne comptera point les voix, mais qu'elles ſeront peſées parmi les Juges qui jugeront dans le Tribunal majeur, *in maximo Tribunali;* & que les Préſidens de la Cour, *Principes aut Præſides Curiæ*, prononceront ſuivant l'avis de ceux qu'ils croiront plus capables & mieux inſtruits, *ex Cenſentium gravitate & meritis.* (*Budæus in Pandectas.*) Commencement de la République des Suiſſes, dont trois Cantons ſe révoltent contre la Maiſon d'Autriche qui étoit leur ſouveraine : ces Cantons étoient Uri, Underval & Suits; ce dernier donna ſon nom à la République. Le Roi veut engager le Pape Clement V. qui lui devoit ſon Pontificat, à procurer l'Empire, vacant par la mort d'Albert, à Charles de Valois. Le Pape preſſe ſecretement les Electeurs d'élire un Prince Allemand. Henri Comte de Luxembourg eſt élu. Mort d'Edouard I. il faut remarquer à ſon ſujet que l'avantage le plus réel qu'aucun Roi d'Angleterre ait procuré à ce Royaume, eſt la conquête que fit ce Prince du Pays de Galles, qui avoit eu juſqu'alors ſes Princes particuliers.

1309. 10. 11. 12.

Au commencement de la troiſiéme Race, le Chancelier réuniſſoit toutes les fonctions des Secretaires & des Notaires; Frere Guerin, Evêque de Senlis, étant devenu Chancelier de France, & ayant infiniment relevé cette Charge, le Secretariat fut abandonné aux Notaires & Secretaires du Roi, & le Chancelier ſe réſerva ſeulement l'inſpection; mais les Secretaires qui approchoient du Roi s'étant à leur tour rendus plus conſiderables, il y en eut quelques-uns que le Roi diſtingua des autres, & qui furent nommés *Clercs du ſecret;* c'eſt la premiere origine des Secretaires d'Etat. Philippe l'an 1309. déclara qu'il y auroit près de ſa perſonne trois Clercs du ſecret, & vingt-ſept Clercs ou Notaires ſous eux.

Abolition de l'Ordre des Templiers. Comté de Lyon uni à la Couronne par la conquête qu'en fait Louis, fils aîné du Roi, ſur Pierre de Savoie Archevêque de Lyon, à qui on laiſſe & à ſon Chapitre la qualité de Comte de Lyon. Clement V. ſur les inſtances du Roi, informe contre la memoire de Boniface VIII. mais ce Pape eſt juſtifié dans le Concile de Vienne.

On s'apprête à faire la guerre à Robert Comte de Flandre, par faute de payement des huit cens mille livres qu'il devoit. Enguerrand de Marigni leve ſous le prétexte de cette guerre de grandes ſommes d'argent. Altération des monnoies. Elle fut conſiderable, car le ſol & le denier n'avoient plus de valeur intrinſeque que les deux tiers de ce qu'ils avoient

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE BEL.

valu ſous S. Louis, & on les donnoit cependant pour la même valeur, la cauſe en étoit la rareté de l'eſpece dans le Royaume, apauvri par les Croiſades.

Reglement de Paſſi du mois de Juillet, par lequel le Roi ordonne que les quinze-vingts fondés par S. Louis portent une fleur de Lis ſur leur habit, pour les diſtinguer des autres congrégations d'aveugles fondées avant eux.

1313. 14.

Philippe le Bel n'eſt pas heureux en brus; Marguerite de Bourgogne, femme de Louis Hutin, eſt convaincue d'adultere, & étranglée dans la priſon. Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, eſt auſſi accuſée d'adultere, mais ſon mari la reprend. Blanche, femme de Charles le Bel, eſt convaincue du même crime, & elle ſauve ſa vie en diſant que ſon mariage eſt nul à cauſe de la parenté. Pluſieurs exemples de Fiefs achetés par les Roturiers. Quelques Annobliſſemens.

Philippe le Bel eſt le premier de nos Rois qui ait reſtraint les Appanages aux ſeuls hoirs mâles, ainſi qu'il paroît par ſon codicile en forme d'ordonnance de l'an 1314. (*du Tillet*, *Dupuis*, *Hudſon.*) C'étoit à l'occaſion du Comté de Poitiers, qu'il donna à ſon fils Philippe le Long, à condition d'en fournir une dot à ſes ſœurs. Philippe commença à réduire les Hauts-Seigneurs à vendre leur droit de battre monnoie, au moyen d'un Edit de 1313. par lequel il gênoit ſi fort la fabrication qui ſe faiſoit dans leurs terres, qu'ils trouverent plus utile d'y renoncer.

Jean de Montluc, Greffier du Parlement de Paris, s'aviſa le premier de faire des recueils de pluſieurs Arrêts qu'il fit relier enſemble, & qui ſe nommerent *Regeſtum*, *quaſi iterum geſtum*, parce que c'étoit des copies; ils ſont encore dans le dépôt du Parlement, & on les nomme les *Olim*.

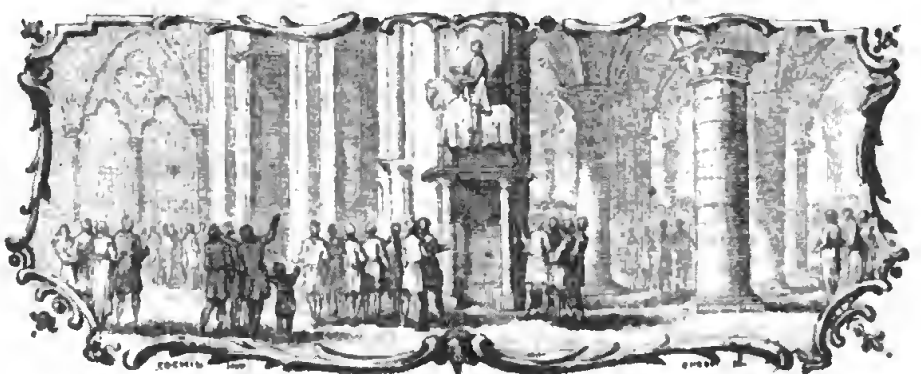

Statue Equestre de Philippe le Bel.

1314. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS X. *dit* HUTIN *(vieux mot qui ſignifie mutin & querelleur) parvient à la Couronne l'an* 1314. *âgé de* 23. *ou* 25. *ans, (car on n'eſt pas d'accord ſur cette date.) Il fut ſacré & couronné à Rheims en* 1315. *par Robert de Courtenai Archevêque.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1314.

LOUIS HUTIN differa ſon Sacre juſqu'à l'année ſuivante, à cauſe des troubles de ſon Royaume, & parce qu'il vouloit attendre ſa nouvelle épouſe; ce qui n'empêcha pas qu'il prît le gouvernement de ſon Etat, quoiqu'avant ce temps on eût regardé le jour où ſe faiſoit cette cérémonie, comme celui auquel le Prince étoit inveſti de la Puiſſance royale; il avoit déja été couronné Roi de Navarre du vivant de ſon pere, après la mort de la Reine de Navarre Jeanne ſa mere.

1315.

Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi & oncle de Louis Hutin, qui s'étoit emparé de toute l'autorité, quoique le Roi fût majeur, deſtitua pluſieurs Officiers pour avancer ſes créatures; il en avoit à la vérité un juſte prétexte, par les vexations des impôts & l'altération des monnoies. Il ne s'étoit point trouvé d'argent pour les frais du Sacre, on s'en prit à Enguerrand de Marigni, ennemi du Prince, & Miniſtre ſous le feu Roi. Charles le fit condamner à être pendu, ce qui fut exécuté à Montfaucon, gibet qu'il avoit lui-même fait dreſſer. Ce Miniſtre étoit de bonne Nobleſſe de Normandie: ſon grand-pere de la Maiſon du Portier, ayant épouſé une héritiere de la Maiſon de Marigni, en fit porter le nom à ſes déſcendans.

Concile de Senlis, où Pierre de Latilli, Evêque de Châlons & Chancelier de France, fut abſous de pluſieurs crimes qu'on lui imputoit, entr'autres d'avoir eu part aux malverſations d'Enguerrand de Marigni, & d'avoir empoiſonné ſon prédéceſſeur.

Le Roi permet aux Juifs d'acheter des Rotures. Quand le Juif ſe faiſoit Chrétien, ſes biens étoient confiſqués par le Seigneur de la Terre où il demeuroit, ſous prétexte que la liberté qu'il acqueroit dépouilloit ſon Seigneur de la proprieté qu'il avoit auparavant de la perſonne du Juif: uſage bizarre & d'une dangereuſe conſéquence, parce qu'il arrivoit le plus ſouvent delà, que ces Juifs convertis ſe trouvant ainſi dénués de tout, & réduits à la mendicité, retournoient au Judaïſme. Cet

FEMMES.	*ENFANS.*	1316. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Marguerite fille de Robert Duc de Bourgogne, & d'Agnès fille de Saint Louis, mariée en 1305. Louis la fit enfermer à cauſe de ſon impudicité au château Gaillard, puis étrangler en 1315.	Jeanne, héritiere du Royaume de Navarre, qu'elle apporta à ſon mari Philippe Comte d'Evreux, petit-fils de Philippe le Hardi, & fils de Louis Comte d'Evreux, morte en 1349. *Le Comte d'Evreux, après la mort de Philippe le Long & de Charles le Bel, entra en poſſeſſion du Royaume de Navarre, qui appartenoit à ſa femme, comme fille & héritiere de Louis Hutin : attendu que ce Royaume pouvoit tomber en quenouille, à la différence du Royaume de France, auquel elle prétendoit auſſi comme fille de Louis Hutin, mais dont elle fut exclue par la Loi Salique. Philippe le Long & Charles le Bel prirent cependant toujours le titre de Rois de Navarre. A l'égard des Comtés de Champagne & de Brie, dont Jeanne étoit auſſi héritiere, Philippe de Valois les conſerva en s'accommodant avec elle, & lui donnant d'autres Terres en France.*	LOUIS HUTIN *meurt au Château de Vincennes le Samedi cinq Juin 1316. pour avoir bu à la glace après avoir eu chaud. On ſoupçonnoit qu'il avoit été empoiſonné. Il fut enterré à S. Denis.*	*Pape.* Vacance pendant tout ce regne. *Empereur d'Orient.* Andronic II. 1332. *Empereur d'Occident.* Louis V. Duc de Baviere. 1347. *Maiſon Othomane.* Othoman. 1326. *Roi d'Eſpagne.* Alphonſe XI. 1350. *Roi de Portugal.* Denis. 1325. *Roi d'Angleterre.* Edouard II. 1326. *Roi d'Ecoſſe.* Robert Brus. 1329. *Roi de Danemarc.* Eric VIII. 1321. *Roi de Suede.* Birger. 1326. *Roi de Pologne.* Ladiſlas. 1333. *Duc de Ruſſie.* Daniel Alexandrowitz. 1327.
Clémence de Hongrie, mariée en 1315. morte en 1328.	JEAN, fils poſthume, né en 1316. qui ne vécut que huit jours, & qu'on n'a pas mis à cauſe de cela au Rang des Rois de France. *Louis Hutin eut une fille naturelle, nommée* Endeline, *qui fut Religieuſe.*		

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS HUTIN.

uſage fut ſagement abrogé depuis, par une Déclaration que Charles VI. donna en 1381. (*Bruſſel.*)

1316.

La même guerre commencée ſous le regne précedent contre le Comte de Flandre eſt continuée ſans ſuccès ; Louis Hutin leve le ſiége de Courtrai. On accable le peuple d'impôts ſous le prétexte de cette guerre, on vend les offices de Judicature, on leve des décimes ſur le Clergé, on force les Serfs, dont le Roi avoit grand nombre dans ſes Terres, à racheter malgré eux leur liberté, au prix des effets mobiliers dont on permettoit dans ce temps-là aux Serfs de diſpoſer.

On voit une choſe ſinguliere par rapport aux affranchiſſemens dans le regiſtre de Champagne, qui eſt au Tréſor des Chartes, c'eſt qu'Etienne Sire de Conflans vers l'an 1238. par tranſaction avec ſa mere, affranchit Robert de Beſil & ſes enfans, à la charge d'un mois de ſervice militaire par an, en ſorte que le Serf tenoit la liberté comme un Fief.

Clement V. étant mort ſur la fin de 1314. les Cardinaux s'étoient aſſemblés à Carpentras pour élire un autre Pape, mais n'ayant pû s'accorder, le S. Siége reſta vacant pendant tout le regne de Louis Hutin, & ne fut rempli qu'au commencement du regne ſuivant. Les Cardinaux aſſemblés à Lyon, ſe trouvant peu d'accord, déférerent l'élection à la voix de Jacques d'Oſſa Cardinal, qui ſe nomma lui-même, & fut Pape ſous le nom de Jean XXII.

Epreuve par le Fer chaud.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Charles de Valois. 1325.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Gilles Colonne. 1316.
	Gaucher de Châtillon. 1329.	Pierre de Latilli. 1327.	Raimond Lulle. 1315.
	Maréchaux de France.	Pierre d'Arablai. 1346.	
	Jean de Corbeil. 1318.	Etienne de Mornai. 1332.	
	Jean de Beaumont. 1318.	*Avocats du Roi.*	
		Paul de Brayeres exerçoit en 1315.	
		Raoul de Preſles, commis en 1315.	

1316. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1316. 17. 18.

PHILIPPE V. *dit* LE LONG (*ainſi ſurnommé à cauſe de ſa grande taille*) *Comte de Poitou, parvient à la Couronne l'an* 1316. *après ſon frere Louis Hutin, à l'excluſion de Jeanne, fille de Louis Hutin. Il étoit âgé de* 23. *ans. Il fut ſacré à Rheims avec la Reine Jeanne ſa femme le* 9. *Janvier* 1317. *par Robert de Courtenai. Mahaud, Comteſſe d'Artois, mere de la Reine, qui aſſiſta à ce Sacre en qualité de Pair de France, ſoutint avec les autres Pairs de France la Couronne ſur la tête du Roi.*

PHILIPPE LE LONG fut en même temps Regent du Royaume de Navarre pendant la minorité de Jeanne de Navarre ſa niece, fille & héritiere de Louis Hutin, & du Royaume de France, en attendant que Clémence de Hongrie accouchât. Cette Princeſſe mit au monde un Prince qui fut nommé JEAN, & qui ne vécut que huit jours. A ſa mort il y eut de grandes conteſtations ſur la ſucceſſion à la Couronne.

Eudes de Bourgogne, oncle de Jeanne, parce qu'il étoit frere de Marguerite de Bourgogne ſa mere, prétendoit que Jeanne devoit être Reine. L'affaire fut long-temps agitée; Philippe convoqua une grande aſſemblée pour le jour de la Purification, où, en préſence du Cardinal Pierre d'Arablai, il fut conclu que la loi Salique ne permettoit pas que les femmes héritaſſent de la Couronne de France: c'eſt la premiere fois que dans notre Hiſtoire il ait été fait mention de la loi Salique. Comme il y avoit beaucoup de mécontens dans le Royaume, Philippe le Long les appaiſa tous par des dons. Il donna à Eudes de Bourgogne Jeanne de France ſa fille aînée en mariage, & en dot le Comté de Bourgogne; par là Eudes devint poſſeſſeur des deux Bourgognes. Charles, frere de Philippe le Long, & qui lui ſucceda, fut aſſez peu éclairé ſur ſes interêts pour prendre le parti de Jeanne: on croit que c'étoit pour ſe faire donner un appanage plus conſiderable, vû que ſon frere ayant alors un fils, il n'avoit point d'eſperance de lui ſucceder. Mahaud eſt declarée Comteſſe d'Artois, au préjudice de Robert ſon neveu, ſur le principe que la repréſentation n'avoit point de lieu, même en ligne directe, & par l'intérêt qu'y avoit Philippe le Long, ayant épouſé Jeanne fille de Mahaud & d'Othon Comte de Bourgogne. Ce jugement fut la ſource de grandes guerres dans la ſuite entre Philippe de Valois & Edouard III. Roi d'Angleterre, qui prit le parti de Robert d'Artois.

Bulle de Jean XXII. en 1316. qui déclare la Sainte Chapelle exempte de la Juriſdiction Epiſcopale.

FEMMES.	*ENFANS.*	1321. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Jeanne, Comteſſe de Bourgogne, fille & héritiered'Othon Comte de Bourgogne, & de Mahaud Comteſſe d'Artois, mariée en 1306. morte en 1329.	Louis, mort au berceau. Jeanne, mariée à Eudes Duc de Bourgogne. 1347. Marguerite, femme de Louis Comte de Flandre. 1382. Iſabelle, mariée à Guigues VIII. Dauphin de Viennois; puis à Jean, Baron de Faucogney en Franche-Comté, vivante en 1345. Blanche, Religieuſe. 1358.	PHILIPPE LE LONG *meurt le 3. Janvier* 1321. *âgé de* 28. *ans. Il eſt enterré à Saint Denis.*	*Pape.* Jean XXII. 1334. *Empereur d'Orient.* Andronic II. 1332. *Empereur d'Occident.* Louis V. Duc de Baviere. 1347. *Maiſon Othomane.* Othoman. 1326. *Roi d'Eſpagne.* Alphonſe XI. 1350. *Roi de Portugal.* Denis. 1325. *Roi d'Angleterre.* Edouard II. 1326. *Roi d'Ecoſſe.* Robert Brus. 1329. *Roi de Dannemarc.* Eric VIII. 1321. *Roi de Suède.* Birger. 1326. *Roi de Pologne.* Ladiſlas. 1333. *Duc de Ruſſie.* Daniel Alexandrowitz. 1327.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE LE LONG.

1319.

Ordonnance qui porte qu'il n'y aura nuls Prélats au Parlement, parce que le Roi *fait conſcience de les empêcher de vaquer au gouvernement de leur ſpiritualité.*

1320.

Fin des démêlés entre la France & la Flandre, après ſeize ans de guerre, par une paix conclue le 2 de Juin. Sanche d'Arragon, Roi de Majorque, vient à Paris pour rendre hommage au Roi pour la ville de Montpellier, qui étoit encore du Domaine de la Maiſon d'Arragon. Les Juifs empoiſonnent quantité de puits & de fontaines, pouſſés a cela par les Rois de Tunis & de Grenade, qui étoient Mahométans, & qui craignoient que le Roi n'entreprît une nouvelle Croiſade.

Les Juifs avoient occupé juſqu'à Philippe le Hardi pluſieurs Quartiers dans ce qu'on appelloit la *Cité*, tels que la rue de la *Juiverie*, l'*Iſle aux Juifs*, qui étoit dans le lieu où eſt la Statue de Henri IV. & où ils avoient un moulin appellé *le moulin des Juifs*, &c. il y a aujourd'hui dans l'enceinte du Palais une rue nommée de *Nazaret*, (dans le nouveau plan de Paris 1739) qui s'appelloit autrefois la rue de *Galilée*, il y en a une autre qui ſe nomme la rue de *Jeruſalem*: parce qu'autrefois l'Enclos du Palais étoit un lieu d'azile, où les Juifs ſe retiroient avec la permiſſion du Concierge du Palais.

1321.

Philippe le Long ſongeoit quand il mourut à établir par tout un même poids & une même meſure, & à faire en ſorte que dans toute la France on ſe ſervît de la même monnoie. Louis XI. eut depuis la même penſée.

Bulles de Clement V. nommées les *Clementines*, reçues en France. Le *Sexte* de Boniface VIII. n'y eſt point reçu.

On voit par des lettres données par Philippe le Long l'an 1317. un uſage qui paroît bien ſingulier: on donnoit alors le voile de religion à des filles de l'âge de huit ans, & peut-être plûtôt: quoiqu'on ne leur donnât pas la bénédiction ſolemnelle, & qu'elles ne prononçaſſent pas de vœux, il ſemble cependant que ſi après cette cérémonie elles ſortoient du Cloître pour ſe remarier, il leur falloit des lettres de légitimation pour leurs enfans, afin de les rendre habiles à ſucceder: ce qui fait croire qu'ils auroient été traités comme bâtards ſans ces lettres. (*Régiſtre 53. du Tréſor des Chartes, Piece 190.*)

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Gerard de la Guette, mort à la queſtion en 1321.	*Connétables.* Gaucher de Châtillon. 1329.	*Chanceliers.* Pierre de Chappes. 1336.	Antoine André. 1320. Dante. 1321.
	Maréchaux de France.	Jean de Cherchemont. 1328.	Jean, Sire de Joinville, vers 1318.
	Jean de Corbeil. 1318.	*Procureurs du Roi.*	Sa ſœur, nommée Iſabelle, avoit épouſé Ferri du Châtelet, fils de Thierri d'Enfer, & petit-fils de Ferri de Bitche, Duc de Lorraine. (*Calmet, Hiſtoire généalog. de la Maiſon du Châtelet.*)
	Jean de Beaumont. 1318.	Guillaume de la Magdelaine vivoit en 1319.	
	Renaud de Trie. 1324.		

1321. *Avénement à la Couronne.*

CHARLES IV. *dit* LE BEL *parvient à la Couronne par la mort de ſon frere, l'an* 1321. *âgé d'environ* 26. *ans. Il fut ſacré à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenai. Charles le Bel prit le titre de Roi de Navarre, ainſi que Philippe le Long l'avoit pris, tous deux en qualité de tuteurs de Jeanne leur niéce, fille de Louis Hutin, à qui le Royaume de Navarre appartenoit du chef de ſa mere.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1321. 22. 23.

CE Prince, dit du Tillet, *a été ſévere Juſticier, en gardant le droit à un chacun.* Recherche des Financiers; la Guette meurt à la queſtion, où on le preſſoit d'avouer en quel lieu il avoit caché ſon argent, qui ſe montoit, à ce que l'on diſoit, à de grandes ſommes acquiſes dans le maniement des deniers du Roi. Jourdain de l'Iſle, fameux par ſes brigandages, eſt pendu pour avoir tué un Huiſſier qui l'avoit cité à comparoître au Parlement. Diſpute pour l'Empire après la mort de Henri VII. entre Louis Duc de Baviere & Frédéric Duc d'Autriche. Louis défait Frédéric en 1322. & demeure maître de l'Empire, malgré l'oppoſition du Pape Jean XXII.

1324. 25. 26. 27.

La guerre recommence entre Charles le Bel & Edouard II. qui avoit ſuccedé a Edouard I. ſon pere, & qui n'avoit aucune de ſes vertus. Montpeſat fut cauſe de cette guerre, en défendant contre les troupes de France un Château qu'il prétendoit relever du Roi d'Angleterre. Charles de Valois paſſe en Guienne, & y prend pluſieurs Villes aux Anglois. Mort de Charles de Valois. Les remords que ce Prince témoigna en mourant, ſur l'exécution d'Enguerrand de Marigni, juſtifierent la mémoire de ce Miniſtre, qui en effet avoit été condamné ſans être entendu, ſa mémoire fut rehabilitée & les biens rendus à ſa Maiſon. Charles le Bel eſt le premier Roi qui ait accordé des Décimes au Pape; après lui en avoir refuſé long-temps, il y conſentit en les partageant. Iſabelle, Reine d'Angleterre, ſœur de Charles le Bel, paſſe en France, ſous prétexte de réconcilier ſon frere avec Edouard II. ſon mari; mais en effet pour lui demander du ſecours contre Spenſer favori d'Edouard, qui la mettoit mal avec ſon mari. On prétend qu'Iſabelle avoit une galanterie avec Roger de Mortemer Anglois. Charles donna quelque temps retraite à ſa ſœur, mais Edouard le preſſant de la lui rendre, & ayant gagné les Miniſtres de France, Iſabelle ſe retira avec le Prince de Galles ſon fils, qui ſe trouvoit en France, à l'occaſion de la foi & hommage qu'il étoit venu rendre au nom de ſon pere

FEMMES.	*ENFANS.*	1328. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Blanche de Bourgogne, fille puînée d'Othon IV. mariée en 1307. & répudiée pour ſa mauvaiſe conduite. Elle fut enfermée au château Gaillard avec ſa belle-ſœur Marguerite, & puis ſe fit Religieuſe à Maubuiſſon. 1325.	Philippe, mort jeune.	CHARLES LE BEL *meurt au Bois de Vincennes le premier jour de Février* 1328. *âgé de* 33. *ans. Il eſt enterré à Saint Denis.*	*Pape.*
	Jeanne, morte jeune.		Jean XXII. 1334.
			Empereur d'Orient.
			Andronic II. 1337.
			Empereur d'Occident.
			Louis V. Duc de Baviere. 1347.
			Maiſon Othomane.
			Othoman. 1326.
			Orchan. 1357.
			Roi d'Eſpagne.
			Alphonſe XI. 1350.
			Rois de Portugal.
			Denis. 1325.
			Alphonſe IV. 1357.
			Rois d'Angleterre.
			Edouard II. 1326.
			Edouard III. 1377.
			Roi d'Ecoſſe.
			Robert Brus. 1329.
			Roi de Dannemarc.
			Chriſtophe II. 1333.
			Rois de Suède.
			Birger. 1326.
			Magnus. 1363.
			Roi de Pologne.
			Ladiſlas. 1333.
			Duc de Ruſſie.
			Daniel Alexandrowitz. 1327.
Jeanne, fille de Louis, Comte d'Evreux, mariée en 1325. On dit qu'elle alloit viſiter ſouvent les Chartreux, & qu'elle apprêtoit & leur ſervoit leurs repas. 1370.	Jeanne, morte en bas âge.		
	Marie. 1341.		
	Blanche, qui épouſa Philippe, Duc d'Orléans, dernier fils de Philippe de Valois. 1392.		

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES LE BEL.

pour la Guienne, dont ſon pere lui avoit fait ceſſion. Charles forcé de faire partir ſa ſœur, lui donna ſecrettement du ſecours : elle ſe réfugia chez le Comte de Hainaut, lequel après avoir arrêté le mariage de ſa fille avec le Prince de Galles, fit paſſer Iſabelle en Angleterre avec Jean de Hainaut ſon frere. Le Royaume ſe révolta en faveur de cette Princeſſe, Spenſer fut pendu, & l'on empriſonna le Roi, qui ſe vit forcé à conſentir à ſa dépoſition. C'eſt le premier exemple d'un Roi d'Angleterre dépoſé par l'autorité du Parlement. Cependant Edouard fut couronné : & ſon pere mourut dans ſa priſon d'un fer chaud que des ſcélerats lui firent entrer dans le fondement. Le Ciel vengea bien ſur Iſabelle les outrages qu'éprouva ce malheureux Prince. Mortemer qui vouloit gouverner ſous le nom d'Iſabelle, fut exécuté en 1329. & Iſabelle fut confinée en 1331. dans un Château où elle mourut en 1358. après une priſon de vingt-huit ans.

Tandis que le Ciel préparoit à l'Angleterre, dans Edouard III. un des plus longs & des plus mémorables Regnes qu'elle ait eus, la France vit périr le dernier héritier de Philippe le Bel. Ce Roi avoit laiſſé en mourant trois Princes qui lui faiſoient eſperer une nombreuſe poſterité, tous trois diſparurent en moins de quatorze ans, & la Couronne paſſa à leur couſin germain ; Charles le Bel, le dernier des trois freres étant tombé malade à Vincennes dans le mois de Décembre y mourut le premier Février 1328. Son Regne n'eut rien de remarquable, que les vains efforts du Pape Jean XXII. pour lui mettre ſur la tête la Couronne Impériale, qu'il vouloit ôter à Louis de Baviere ; on parla auſſi d'une Croiſade qui devoit commencer par la conquête de Conſtantinople, & les deux Andronics, pere & fils, qui regnoient enſemble, en eurent quelque inquiétude : mais Charles le Bel n'avoit aucun des talens néceſſaires pour de ſi hautes entrepriſes, & ainſi que ſes freres, ſans avoir rien fait, ni pour ſes Peuples ni pour ſa gloire, il laiſſa l'Etat accablé de dettes.

Les Reliques de la Chapelle royale accompagnoient le Roi partout où il alloit paſſer les quatre grandes fêtes annuelles : & lorſqu'il ne s'éloignoit pas de Paris au-delà de 34. lieuës, l'Hôtel-Dieu de Paris étoit chargé de faire porter ces Reliques : le Roi lui donnoit pour les voitures cent charges de bois pris dans la Forêt de Cuiſe (aujourd'hui Compiegne.)

La Baronnie de Bourbon érigée en Duché-Pairie, en faveur de Louis I. fils aîné de Robert de France, ſixiéme fils de S. Louis. Je trouve dans les lettres d'érection des termes dignes de remarque, & qui ont l'air d'une prédiction pour Henri IV. *J'eſpere*, dit le Roi, *que les Deſcendans du nouveau Duc contribueront par leur valeur à maintenir la dignité de la Couronne.*

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Pierre Remi, pendu en 1328.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Pierre Aureole, vers 1323.
Macé de Maches, Tréſorier-Changeur du Roi, & René de Siran, ſubirent le même ſupplice.	Gaucher de Châtillon. 1329.	Jean de Cherchemont. 1328.	François de Maironis. 1325.
	Maréchaux de France.	Pierre Rodier, vivant en 1328.	Hervé Noel. 1323.
	Renaud de Trie. 1324.	*Procureurs du Roi.*	Jean de Paris, vers 1322.
	Jean des Barres. 1324.	Pierre de Villebrême, vivant en 1325.	
	Mathieu de Trie. 1344.	Simon de Buci. 1369.	
		Avocats du Roi.	
		Pierre de Cugnieres, vivant en 1329.	

1328. *Avénement à la Couronne.*

PHILIPPE VI. *dit* DE VALOIS *parvient à la Couronne l'an* 1328. *Il fut ſurnommé le* fortuné ; *il falloit que ce fût avant la bataille de Creci, & apparemment il eut ce ſurnom, parce qu'il parvint de fort loin à la Couronne. Il étoit petit-fils de Philippe le Hardi, & fils de Charles de Valois. Il eſt le Chef de la Branche royale de Valois. Il fut ſacré à Rheims le* 29. *Mai de la même année par l'Archevêque Guillaume de Trie.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1328.

LA France n'a gueres eu de temps plus malheureux que celui où a regné la branche des Valois. Charles le Bel en mourant laiſſa ſa femme enceinte : elle accoucha d'une fille nommée Blanche. Les mêmes diſputes qui s'étoient élevées ſous Philippe le Long ſe réveillerent au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne. Edouard III. y prétendoit par ſa mere Iſabelle, fille de Philippe le Bel, dont par conſéquent il étoit petit-fils, & plus proche que Philippe de Valois qui n'étoit que ſon neveu, étant fils de Charles de Valois, frere de Philippe le Bel. Le droit d'Edouard ne fut pas trouvé meilleur que celui de Jeanne, fille de Louis Hutin. Il étoit mâle, à la vérité, mais il ne déſcendoit pas d'un mâle ; Robert Comte d'Artois rendit de grands ſervices au Roi dans cette occaſion. Il en coûta la vie à un riche Bourgeois de Compiegne, nommé Simon Pouillet, pour avoir eu la témérité de ſe déclarer en faveur de la prétention d'Edouard III. Philippe rend à Jeanne, fille de Louis Hutin, le Royaume de Navarre, dont Philippe le Long & Charles le Bel avoient joui à ſon préjudice : au moyen de quoi Philippe d'Evreux ſon mari fut Roi de Navarre.

Edouard III. grand Prince, cauſa pendant le cours de ce regne beaucoup d'embarras à Philippe de Valois. La veille de Saint Barthelemi le Roi défait les Flamands à la Bataille de Caſſel, malgré la bravade qu'ils firent de mettre ſur le bord de leur retranchement un Coq avec ces mots, *Quand ce Coq chanté aura, le Roi Caſſel conquêtera.* Il les contraint de reconnoître Louis leur Comte, contre lequel ils s'étoient révoltés, pour leur Souverain. Le Roi fit des prodiges de valeur dans cette Bataille, & le Connétable Gaucher de Châtillon, âgé de 80. ans s'y diſtingua. Recherche de Pierre Remi *Général* des Finances, & des Financiers, qui ſont condamnés à mort. La confiſcation des biens de Pierre Remi montoit, à ce qu'on a écrit, à 1200. mille francs, ce qui feroit aujourd'hui environ 20. millions : cela me ſemble exagéré. Ordonnance ſur les Francs-Fiefs.

FEMMES.	ENFANS.	1350. MORT.	PRINCES contemporains.
Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & d'Agnès de France, mariée en 1313. morte en 1348.	JEAN. Louis, mort en naiſſant. Louis, meurt peu après. Jean, mort en bas âge. Philippe Duc d'Orléans, qui épouſa Blanche, fille du Roi Charles le Bel. 1375. *Il fut nommé Dauphin par Humbert, par le premier Traité de tranſport du Dauphiné de 1343.* Marie, femme de Jean de Brabant, Duc de Limbourg. 1333.	PHILIPPE DE VALOIS *meurt à Nogent-le-Roi, près de Chartres en Beauce le 22. Août 1350. âgé de 57. ans. Il eſt enterré à S. Denis.*	*Papes.* Jean XXII. 1334. Benoît XI. ou XII. 1342. Clement VI. 1352. *Empereurs d'Orient.* Andronic II. 1332. Andronic le jeune. 1341. Jean Paléologue. 1384. Jean Cantacuſene. 1357. *Empereurs d'Occident.* Louis V. Duc de Baviere. 1347. Charles IV. 1378. *Maiſon Othomane.* Orchan. 1357. *Roi d'Eſpagne.* Alphonſe XI. 1350. *Roi de Portugal.* Alphonſe IV. 1357. *Roi d'Angleterre.* Edouard III. 1377. *Rois d'Ecoſſe.* Robert Brus. 1329. David II. 1370. *Rois de Dannemarc.* Chriſtophe II. 1333. Valdemar III. 1375. *Roi de Suède.* Magnus. 1363. *Rois de Pologne.* Ladiſlas. 1333. Caſimir III. 1370. *Ducs de Ruſſie.* Georges Danielowits. 1330. Demetrius Michaelowitz. 1330. Jwan Danielowitz. } 1366. Jwan Jwanowitz. }
Blanche, fille de Philippe Comte d'Evreux, & de Jeanne de Navarre, mariée en 1349. morte en 1398.	Blanche. 1371.		

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

L'Empereur Louis de Baviere, par une entrepriſe inoüie, dépoſe le Pape Jean XXII. & ſubſtitue en ſa place Pierre de Corbiere, frere mineur; la France s'y oppoſe, ainſi que la plûpart des Princes Catholiques; Corbiere eſt fait priſonnier par le Pape.

1329. 30.

Le 6. Juin Edouard, après bien des difficultés, rend hommage lige au Roi pour la Guienne dans l'Egliſe Cathédrale d'Amiens, comme Duc d'Aquitaine, Pair de France, Comte de Ponthieu & de Montreuil. Nouvelle Croiſade projettée entre Jean XXII. & le Roi qui s'étoit rendu à Avignon : elle n'eut point lieu. Le Comte de Clermont eſt fait Duc de Bourbon.

Commencement des différends ſur la diſtinction des deux Puiſſances, & ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique attaquée fortement par Pierre de Cugnieres Avocat du Roi, défenſeur de la Juſtice ſéculiere. Bertrand, Evêque d'Autun, & Pierre Roger, nommé à l'Archevêché de Sens, ſoutinrent les droits du Clergé. Introduction de la forme *de l'Appel comme d'abus*, dont les principes ſont plus anciens que le nom. Le Roi eſt favorable aux Eccleſiaſtiques, mais cette querelle eſt le fondement de toutes les diſputes qui ſe ſont élevées depuis par rapport à l'autorité des deux Puiſſances, & dont l'effet a été de reſtraindre la Juriſdiction Eccleſiaſtique dans des bornes plus étroites.

1331. 32. 33. 34. 35.

Robert d'Artois, convaincu d'avoir fabriqué des Titres par leſquels il prétendoit établir ſon droit ſur l'Artois contre Mahaud ſa tante, eſt banni du Royaume, & ſes biens ſont confiſqués par un Arrêt ſolemnel rendu le Roi ſéant en ſon Lit de Juſtice en 1331. ſans que ce Prince eut égard aux obligations qu'il avoit eues à Robert, lors de ſon avénement. On peut remarquer à cette occaſion que le Roi émancipa Jean ſon fils aîné Duc de Normandie, & le fit Pair, afin que la Cour fut ſuffiſamment garnie de Pairs.

L'Artois fut adjugé à Mahaud; Robert ayant fait quelque ſéjour en Flandre ſe retira auprès du Roi d'Angleterre, & devint un ennemi redoutable à Philippe de Valois, par la guerre qu'il engagea Edouard à déclarer à ce Prince. Il avoit tenté auparavant d'aſſaſſiner le Roi, la Reine, & leur fils aîné; mais ayant ſu que ſon projet avoit été éven-

MINISTRES

GUERRIERS.

Connétables.

Gaucher de Châtillon. 1329.

Raoul de Brienne. 1344.

Raoul ſon fils. 1350.

Maréchaux de France.

Cet Office étoit amovible, comme il paroît par une Lettre de Philippe de Valois à Bernard, Sire de Moreuil, où il lui marque, qu'en lui ôtant l'Office de Maréchal pour le faire Gouverneur de ſon fils aîné Jean Duc de Normandie, il ne lui a fait aucun préjudice en ſon honneur & en ſes biens.

Mathieu de Trie. 1344.

Robert Briquebec. 1347.

Ancel de Joinville, vivant en 1351.

Charles, Sire de Montmorenci. 1381.

Robert Vaurin. 1360.

Bernard de Moreuil, vivant en 1350.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

M. Ferrand. 1329.

Jean de Marigni, G. D. S. 1351.

Guillaume de Sainte Maure. 1334.

P. Rogier, G. D. S. 1352.

Gui Baudet, vers 1337.

Etienne de Viſſac, vers 1350.

Guillaume Flotte, vivant en 1352.

Firmin de Coquerel. 1349.

Pierre de la Forêt. 1361.

Premiers Préſidens.

Simon de Buci, porte le premier ce titre (1344.) mort en 1369.

Procureurs du Roi.

P. de Demiville exerçoit en 1343.

Gil. Haudri. 1349.

Jacques Dandrie, vivant en 1365.

Avocats du Roi.

P. de Cugnieres. vivant en 1329.

Pierre de la Forêt. 1361.

Jean de Fourci exerçoit en 1344.

Robert le Cocq, pourvû en 1347.

Jean Deſmarés, vivant en 1365.

SAVANS & Illuſtres.

Alexandre de S. Elpide, vers 1330.

Alvare Pélage, vivant en 1340.

Arnauld de Villeneuve, vers 1340.

Pierre de Cugnieres, vivant en 1329.

Durand de S. Porcian. 1333.

Gerard Odon. 1349.

Gui de Perpignan, vers 1330.

Holkot, vers 1349.

Laure. 1348.

Ludolfe, Chartreux, vivant en 1350.

Nicolas de Lyra. 1340.

Occham. 1347.

Jean Thaulere, vivant en 1350.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

té, il eſſaya d'*envouter* le Roi, ſelon l'expreſſion du temps, (c'étoit une maniere de faire périr ſon ennemi, quoiqu'éloigné de lui, par des maléfices ridicules, qui conſiſtoient à piquer au cœur une figure de cire, que l'on ſuppoſoit être la repréſentation de l'ennemi, dont on vouloit ſe défaire :) enfin rien de tout cela ne lui ayant réuſſi, il paſſa en Angleterre déguiſé en Marchand au commencement de l'année 1334. pour s'y préparer à reporter la guerre dans ſon pays.

1336. 37. 38. 39.

Commencement de cette guerre, qui dura à diverſes repriſes plus de cent ans. Edouard III. veut retirer les places de la Guienne, dont le Roi étoit en poſſeſſion; il eſt aidé par les Flamands, révoltés de nouveau contre leur Souverain, qui ſe déclarent contre la France malgré tous les Traités qu'ils avoient faits : ayant ſeulement exigé qu'Edouard prît le titre de Roi de France, en conſéquence de ſes prétentions ſur la Couronne, parce qu'alors, ſuivant la lettre de leur Traité, ils ne faiſoient que ſuivre le Roi de France. Cette nouvelle révolte étoit pratiquée par Jacques d'Artevelle Braſſeur de Biére, & par l'Empereur Louis de Baviere, irrité contre le Roi de ce qu'il avoit marié ſon fils aîné à Bonne de Luxembourg, fille du Roi de Bohême ſon ennemi. Le Roi ravage la Flandre, Jean Duc de Normandie ſon fils prend Thun-l'Evêque ſur l'Eſcaut, après avoir ravagé tout le Hainaut : mais ces avantages ne compenſerent pas la perte que fit le Roi ſur Mer à la Bataille de l'Ecluſe, ou ſa Flotte qui étoit de 6. vingt gros Vaiſſeaux, montés par 40. mille hommes fut battue par celle d'Angleterre; on a prétendu que le défaut de concert entre les deux Amiraux, (car il y en avoit deux ſur notre Flotte,) avoit été la cauſe en partie de cette défaite; on y en pourroit ajouter une autre, comme le remarque l'Auteur de l'*Eſſai ſur la Marine & le Commerce* d'après le Cardinal d'Oſſat, c'eſt que *nos anciens Rois n'ayant tenu aucun compte de la Marine, quoiqu'ils euſſent un ſi beau & ſi grand Royaume flanqué de deux Mers, quaſi tout de ſon long*, on fut obligé de ſe ſervir de Vaiſſeaux étrangers qui n'obéiſſoient qu'avec lenteur & repugnance.

Epoque des Armes à feu prouvée par un compte de Barth. du Drach, Tréſorier des Guerres, rendu en 1338. Horrible famine. Decret par lequel les Princes Allemands déclarent que la dignité Imperiale ne reléve que de Dieu ſeul, & que l'approbation du Pape étoit inutile.

EVENEMENS REMARQUABLES sous PHILIPPE DE VALOIS.

1340.

Tréve d'un an le 20. Septembre.

1341. 42. 43.

La guerre recommence avec l'Angleterre au ſujet des troubles de Bretagne. Jean III. Duc de Bretagne, n'ayant point d'enfans, maria Jeanne la Boiteuſe, fille de Gui de Penthiévre ſon frere puîné, qui étoit mort, à Charles Comte de Blois, fils de la ſœur de Philippe de Valois, & lui donna par contrat de mariage le Duché de Bretagne. Après la mort de Jean, arrivée en 1341. ſon frere nommé Jean comme lui, Comte de Montfort, diſputa la ſucceſſion à ſa niéce; jugeant que le Roi la ſoutiendroit, il s'allie au Roi d'Angleterre, & lui fait hommage de la Bretagne. Philippe fait ajourner Jean IV. Comte de Montfort au Parlement, qui adjuge le Duché au Comte de Blois mari de Jeanne. Guerre entre le Roi & le Comte de Montfort. Le Comte meurt: ſa veuve Jeanne, fille de Louis de Flandre, Comte de Nevers, continue l'alliance avec Edouard, & fait la guerre à la France. Tréve de trois ans. La mort de Robert, dit *le Sage*, Roi de Naples, met ſa petite fille Jeanne ſur le trône. Il paroît par des Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1343. que les *Clercs du ſecret* avoient alors le titre de *Secretaires des Finances*. Philippe de Valois en eut ſept.

1344. 45. 46.

Ordonnance du 10. Avril qui incorpore les Conſeillers *Jugeurs* & les Conſeillers *Rapporteurs*, dont auparavant les uns étoient tirés de la Nobleſſe, & les autres du nombre des citoyens.

La guerre recommence à l'occaſion du meurtre d'Olivier de Cliſſon, que l'on apprit qui avoit ſigné un Traité ſecret avec le Roi d'Angleterre, & de quelques Seigneurs Bretons que Philippe fit décapiter. On rapporte à ce temps l'origine de la Gabelle: ce qui fit qu'Edouard III. nommoit Philippe de Valois aſſez plaiſamment, l'*Auteur de la Loi Salique*. Il paroît cependant que ce fut Philippe le Long, qui le premier mit un Impôt ſur le Sel, à la vérité Philippe de Valois augmenta cet Impôt, mais juſques-là le Sel avoit toujours été marchand, ainſi qu'on le voit par un Réglement du 13. Janvier 1350. ſur ce qui doit être obſervé par les Marchands du Sel, & ce ne fut que depuis la Bataille de Poitiers que le Roi ſe reſerva le droit de le vendre, en établiſſant des Greniers où tout le Sel fut porté: la Gabelle fut depuis miſe en Ferme par Henri II. ainſi qu'il paroît par une Adjudication qu'il fit faire en

ſon Conſeil le 4. Janvier 1547. pour un premier Bail de 10. ans. Les Pays du Nord ſont privés de la chaleur néceſſaire pour faire le Sel, & ceux ſitués au-delà du quarante-deuxiéme dégré de latitude, comme eſt l'Eſpagne, font un Sel trop corroſif, qui mange & détruit les chairs au lieu de les nourrir & de les conſerver; la France ſeule ſe trouve dans un climat temperé propre à faire le Sel, auſſi eſt-ce une des grandes richeſſes de ce Royaume. Edouard, conduit par Godefroi d'Harcourt, rentre en Normandie. Bataille de Créci le 26. Août 1346. où le Roi eſt défait pour avoir attaqué imprudemment Edouard qui avoit paſſé la Somme à gué. Le Prince de Galles, fils d'Edouard, eut grande part à cette Victoire. Ordonnance par laquelle il paroît que le Roi étoit ſeul en droit de battre monnoie dans ſon Royaume.

1347.

Priſe de Calais par Edouard, après onze mois & quelques jours de ſiége, le 3. Août; les Anglois l'ont gardée juſqu'en 1558. que François Duc de Guiſe la reprit. Tréve de ſix mois entre la France & l'Angleterre; elle fut prolongée à diverſes repriſes.

La fameuſe Reine Jeanne de Naples fait étrangler André de Hongrie ſon premier mari.

1348.

Peſte génerale, qui emporte une prodigieuſe quantité d'hommes.

Clement VI. (Pierre Rogier, qui avoit été Chancelier de France,) achéte la ville d'Avignon de la Reine Jeanne, par Contrat du 19. Juin, pour la ſomme de 80. mille florins, & s'engage à ſecourir cette Princeſſe pour le recouvrement de ſes Etats.

1349. 50.

Nos Rois jouiſſent en toute ſouveraineté du Dauphiné & du Comté de Viennois, en conſéquence des trois Traités faits entre le Roi Philippe de Valois & le Dauphin Humbert II. dernier Prince de la Maiſon de la Tour du Pin qui ait poſſedé le Dauphiné. Ce Prince inconſolable de la mort de ſon fils unique, qu'il avoit eu de Marie de Baux, ſongea à ſe retirer du monde, & fit ceſſion & tranſport de ſes Etats à Philippe de Valois par un premier Traité paſſé en 1343. confirmé en 1344. & enfin conſommé en 1349. Ce Prince, depuis les deux premiers Traités, ayant changé d'avis, avoit arrêté ſon mariage avec Jeanne de Bourbon; mais Philippe de Valois, que ce mariage alloit priver d'une ſi riche poſſeſſion,

EVENEMENS REMARQUABLES ſous PHILIPPE DE VALOIS.

le rompit, & donna cette Princeſſe à ſon petit-fils Charles V. ce fut pour lors que ſe conclut le Traité de 1349. Le Dauphin entra enſuite dans l'Ordre de S. Dominique, où il mourut en 1355. On a cru mal-à-propos qu'une des conditions du Traité avoit été que le titre de Dauphin ſeroit porté par le fils aîné de nos Rois, il arriva au contraire que le premier Dauphin nommé par Humbert au premier Traité de 1343. fut le ſecond fils de Philippe de Valois, mais il eſt vrai que depuis ce titre a toujours été porté par le fils aîné du Roi. Nous voyons qu'en 1426. Charles VII. ceda cette Province au Dauphin ſon fils, quoiqu'il n'eut alors que trois ans, & que ce Prince confirma cette ceſſion en 1440. c'eſt la derniere ceſſion que l'on trouve qui en ait été faite par nos Rois à leurs fils aînés, s'étant contentés depuis de leur en faire porter le nom. Philippe eut auſſi, par engagement du Roi de Majorque, les Comtés de Rouſſillon & de Cerdaigne dans les Pirénées, & il acquit de lui la Baronnie de Montpellier en Languedoc. Inſtitution de l'Ordre de la Jarretiere par Edouard III. Ordonnance ſur l'inaliénabilité du Domaine.

Hommage rendu au Roi pour la Guyenne par Edouard III.

1350. *Avénement à la Couronne.*

JEAN *parvient à la Couronne le vingt-deux Août* 1350. *âgé de quarante ans. Il fut ſacré à Rheims le* 26. *Septembre, & couronné avec Jeanne de Boulogne ſa deuxiéme femme. Il avoit été baptiſé dans l'Egliſe du Mans, ſuivant qu'il paroît par des Lettres de Charles V. de* 1372.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1350. 51.

NUL Prince n'a ſi ſouvent aſſemblé les Etats généraux ou particuliers des Provinces. Il en aſſembla tous les ans juſqu'à la Bataille de Poitiers. Inſtitution de l'Ordre de l'Etoile, en faveur des plus grands Seigneurs, ſa déviſe étoit, *Monſtrant regibus aſtra viam*, par alluſion à l'Etoile des Mages; cet Ordre s'avilit dans la ſuite par le trop grand nombre de Chevaliers, & fut abandonné aux Chevaliers du Guet. Raoul, Comte d'Eu & de Guines, accuſé d'avoir intelligence avec les Anglois, eſt décapité ſans qu'on obſerve les formes de la procédure; cette violence, au commencement d'un regne, aliéna tous les eſprits, & fut cauſe en partie des malheurs du Roi Jean.

1352. 53. 54.

La Charge de Connétable eſt donnée à Charles d'Eſpagne de la Cerda, qui eſt aſſaſſiné par le Roi de Navarre, Charles, dit *le Mauvais*, en haine de ce qu'on lui avoit donné le Comté d'Angoulême, que le Roi de Navarre prétendoit avoir pour la dot de ſa femme, fille du Roi Jean. Fin tragique de Nicolas Rienzi, qui avoit voulu rétablir le Tribunat à Rome, pendant que le S. Siége étoit en Avignon en 1354.

1355. 56.

Charles, fils aîné du Roi Jean, porte le premier le nom de Dauphin, & eſt fait Duc de Normandie. Il invite le Roi de Navarre, avec qui il avoit été en quelque liaiſon, à venir à Rouen à ſa réception. Le Roi de Navarre y vient, & Jean l'y fait arrêter le 5. Avril. Etats généraux tenus à Paris pour demander des ſubſides. L'empriſonnement du Roi de Navarre fait armer ſon frere Philippe & les parens des Seigneurs qui avoient été maſſacrés à Rouen lors de ſon empriſonnement; ils appellent à leur ſecours Edouard III. La tréve conclue entre la France & l'Angleterre en 1347. tant de fois rompue & renouvellée, ſe change enfin en une guerre cruelle en 1356. Edouard envoie ſon fils Edouard Prince de Galles, fameux par le gain de la bataille de Créci, pour commander ſon armée. Il ravage l'Auvergne, le Limouſin & le Poitou. Jean, ayant raſſemblé ſes troupes, l'atteignit à

FEMMES.	ENFANS.	1364. MORT.	PRINCES contemporains.
Bonne de Luxembourg, fille de Jean Roi de Bohême, mariée en 1332. morte en 1349. Elle eſt enterrée à Maubuiſſon.	CHARLES V.	JEAN *meurt à Londres en l'année* 1364. *âgé de* 54. *ans. Il eſt enterré à S. Denis.*	*Papes.*
	Louis, tige des Ducs d'Anjou, qui ont fait la deuxiéme Branche des Rois de Naples. 1384.		Clement VI. 1352.
	Jean, Duc de Berri. 1416.		Innocent VI. 1362.
	Philippe le Hardi, tige de la Branche des derniers Ducs de Bourgogne. 1404.		Urbain V. 1370.
	Jeanne, femme de Charles le Mauvais, Roi de Navarre. 1373.		*Empereurs d'Orient.*
	Marie, mariée à Robert I. Duc de Bar, vers 1404.		Jean Paléologue. 1384.
	Agnès. 1349.		Jean Cantacuſene. 1357.
	Marguerite. 1352.		*Empereur d'Occident.*
	Iſabelle, femme de Jean Galeas, premier Duc de Milan. 1372.		Charles IV. 1378.
			Maiſon Othomane.
			Amurat I. 1388.
			Roi d'Eſpagne.
			Pierre le Cruel. 1369.
			Rois de Portugal.
			Alphonſe IV. 1357.
			Pierre le Juſticier. 1367.
			Roi d'Angleterre.
			Edouard III. 1377.
			Roi d'Ecoſſe.
			David II. 1370.
			Roi de Dannemarc.
			Valdemar III. 1375.
			Rois de Suède.
			Magnus. 1363.
			Albert, vaincu par Marguerite en 1387.
			Roi de Pologne.
			Caſimir III. 1370.
			Ducs de Ruſſie.
			Jwan Danielowitz. } 1366.
			Jwan Jwanowitz. }
Jeanne, fille de Guillaume XII. Comte de Boulogne & de Marguerite d'Evreux, qui étoit déja mere de Philippe de Rouvre, dernier Duc de la premiere Branche de Bourgogne, mariée en 1349. morte en 1361.			

Maupertuis, à deux lieues de Poitiers, dans des vignes d'où il ne pouvoit ſe ſauver. Le Prince de Galles demande la paix au Roi, il offre de rendre tout ce qu'il avoit pris en France, & une tréve de ſept ans. Jean refuſe toutes ces conditions, attaque huit mille hommes avec quatre-vingt mille, eſt défait à la bataille qu'on nomme de Poitiers, le Lundi 19. de Septembre 1356. & eſt mené priſonnier en Angleterre. Etats généraux; ils accordent une aide au Dauphin qui gouvernoit : ce Prince leur permet de nommer les Officiers qui devoient faire cette levée, comme par la permiſſion de Jean, ils les avoient déja nommés aux Etats de l'année 1355. c'eſt à ces Officiers, qui ne devoient ſubſiſter qu'autant que l'aide devoit avoir cours, que l'on peut rapporter l'origine des Cours des Aides. Bulle d'Or donnée par Charles IV. en preſence de Charles Dauphin.

1357.

Le Roi de Navarre ſe ſauve de priſon; il conçoit le projet de ſe faire Roi de France; il arme contre le Dauphin qui gouvernoit en qualité de Lieutenant du Roi pendant la détention de ſon pere, & qui dans la même année le 14. Mars prit le titre de Regent. Depuis la priſe du Roi juſqu'à ſa délivrance on mit à la tête des *Lettres Royaux* le nom de Charles Dauphin.

1358.

Les Payſans ſe ſoulevent contre la Nobleſſe; cette faction fut appellée la *Jacquerie*. Les Pariſiens, ayant Etienne Marcel Prévôt des Marchands à leur tête, ſe révoltent contre le Dauphin Regent; Marcel maſſacre Robert de Clermont Maréchal de Normandie, & Jean de Conflans Maréchal de Champagne, en préſence & dans la Chambre même du Dauphin, & donne à ce Prince ſon chaperon pour ſauvegarde. Le Dauphin ſe retire de Paris; le Roi de Navarre y commet toutes ſortes d'excès, & en eſt chaſſé à ſon tour. Marcel, dans la crainte d'être puni de tous ſes crimes par le Regent, dont l'armée avoit inveſti Paris, y met le comble en voulant livrer la ville aux Anglois, mais comme il s'avançoit vers la Porte S. Antoine le premier Août ſur le minuit, Jean Maillard, fidele & courageux citoyen, aſſomma ce traître d'un coup de hache : ſa mort fit ceſſer la rebellion, & le Dauphin rentra dans Paris le 4. du même mois.

1359.

La Province de Languedoc témoigne ſon zéle en accordant un ſubſide conſidérable; le Regent fait ſa paix avec le Navarrois.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Pierre de la Forêt. 1361.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Barthole. 1355.
	Raoul Comte d'Eu décapité en 1350.	Pierre de la Forêt. 1361.	Buridan, vivant en 1355.
	Charles d'Eſpagne de la Cerda. 1354.	Gilles Aicelin. 1378.	
	Jacques de Bourbon. 1361.	Jean de Dormans. 1373.	
	Gaultier de Brienne. 1356.	*Premiers Préſidens.*	
	Robert de Fiennes, vivant en 1380.	Simon de Buci. 1369.	
	Maréchaux de France.	*Procureurs du Roi.*	
	Gui de Neſle. 1353.	Jacques Dandrie. 1365.	
	Edouard, Sire de Beaujeu. 1351.	*Avocats du Roi.*	
	Rogues de Hangeſt. 1352.	Gerard de Montaigu, pourvu en 1351.	
	Jean de Clermont. 1356.	Guillaume de Dormans. 1373.	
	Arnoul d'Audeneham. 1370.	Renaud de Aci, maſſacré en 1357.	

EVENEMENS REMARQUABLES ſous JEAN.

La guerre interrompue par des tréves recommence avec l'Angleterre; le Traité qui avoit été négocié en Angleterre, dont les conditions étoient très déſavantageuſes, révolta toute la France, & les Etats ayant déliberé à ce ſujet ne voulurent point l'accepter. Les Anglois rentrent en France, ils l'attaquent par l'Artois, la Champagne & la Bourgogne; le Roi d'Angleterre s'avance juſques ſous les murs de Paris, de là il ſe retire près de Chartres, où un orage affreux épouvante ſi fort ſon armée, qu'il croit y reconnoître l'ordre du ciel de faire la paix.

1360.

Traité de Bretigni, conclu le 8. Mai par Charles Regent, & les Députés d'Edouard; par l'article XII. il eſt dit que Jean renoncera à toute ſouveraineté ſur la Guienne, &c. dont la proprieté reſtera à Edouard, & qu'Edouard de ſon côté renoncera à ſes prétentions à la Couronne de France, à la Normandie, &c. Ils conviennent de ſe trouver à Calais, pour déterminer le lieu & le temps où ſe feront les renonciations. Ce Traité fut ratifié par les deux Rois à Calais le 24. Octobre ſuivant, à la réſerve du ſeul article XII. qui n'y eſt point rappellé: cependant ces Princes conviennent, par des Lettres ſignées le même jour, d'envoyer à Bruges à la S. André 1361. les renonciations que par le Traité de Bretigni on avoit projetté de faire à Calais; mais cette derniere convention n'eut point lieu, car Jean ayant envoyé à Bruges, ſuivant la parole qu'il en avoit donnée, porter ſes renonciations, & les Députés d'Edouard ne s'y étant pas trouvés, les choſes demeurerent, par rapport à la ſouveraineté de la Guienne, dans l'état où elles étoient avant le Traité de Bretigni, & Edouard fut mis en poſſeſſion de la Guienne, &c. *réſervant les Commiſſaires du Roi*, dit le Songe du Vergier, *la Souveraineté, le Reſſort & les Sujets*, ſans que ceux d'Edouard s'y oppoſaſſent. En conſequence du Traité de Bretigni, le Roi Jean fut mis en liberté après quatre ans de priſon. Le Roi de Navarre eſt compris dans ce Traité; il avoit fait le ſien avec le Regent un an auparavant. Edouard interdit l'uſage de la langue Françoiſe dans tous les Actes publics en Angleterre, où l'on s'en étoit ſervi juſqualors.

1361.

Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne de la premiere Maiſon de Bourgogne, meurt à Rouvre près de Dijon le 21. Septembre, âgé de quatorze ans. Jean réunit ce Duché à la Couronne par le droit du ſang, comme plus proche parent, enſuite il le donna à Philippe dit

EVENEMENS REMARQUABLES ſous JEAN.

le Hardi ſon quatriéme fils le 6. Septembre 1363. à titre d'appanage, reverſible à la Couronne faute *d'hoirs mâles*, car c'eſt ainſi que doivent s'entendre ces paroles, *hærede ſuccedente*, qui ſe trouvent dans les Lettres Patentes, & qui ſont conformes à la loi établie par Philippe le Bel en 1314. Philippe fut ſurnommé le Hardi pour avoir combattu vaillamment auprès de ſon pere à la Bataille de Poitiers; il eſt le Chef de la deuxiéme Maiſon royale de Bourgogne. Par la Charte du Roi Jean qui contient la donation du Duché, il fut inſtitué premier Pair de France; juſques-là les Ducs d'Aquitaine & de Normandie avoient pris en pluſieurs occaſions le pas ſur le Duc de Bourgogne, qui ne l'a eu d'une façon bien décidée que depuis l'an 1380. Ce fait me paroît digne de remarque par rapport à l'autorité royale qui peut en quelque ſorte changer la nature des choſes, en donnant à une inſtitution nouvelle la priorité du temps ſur de plus anciennes: c'eſt ſans doute cet exemple qui autoriſa Henri III. à ce qu'il fit en faveur des Duchés de Joyeuſe & d'Epernon.

1362. 63.

Le Roi réunit à la Couronne le Duché de Normandie, & les Comtés de Champagne & de Toulouſe. Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, diſſipe ce qu'on appelloit *les grandes Compagnies*, qui avoient déſolé la France, & qui paſſent enſuite en Italie. Ces grandes Compagnies étoient compoſées de gens de guerre qui s'aſſembloient ſans être autoriſés par le Prince, & qui s'éliſoient un chef. Elles commencerent à paroître en France, ſuivant le Continuateur de Nangis en 1360. il les appelle, *Filii Belial, guerratores de variis nationibus, non habentes titulum.*

1364.

Jean retourne en Angleterre pour y traiter de la rançon du Duc d'Anjou, qui s'en étoit ſauvé y étant en ôtage; quelques-uns ont dit que c'étoit auſſi pour y revoir une femme dont il étoit amoureux; il y mourut. Jamais le luxe n'avoit été porté plus loin par la Nobleſſe que ſous ce malheureux regne.

1364. *Avénement à la Couronne.*

CHARLES V. *parvient à la Couronne en 1364. âgé de 27. ans ; ſa grande prudence lui fit donner le ſurnom de Sage. Il eſt le premier des fils de France qui ait pris le titre de Dauphin. Il ſe fit ſacrer & couronner à Rheims avec la Reine ſa femme, par l'Archevêque Jean de Craon le 19. Mai 1364.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1364.

CHARLES, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, ne cherchoit qu'un prétexte pour reprendre les armes : il renouvella les prétentions qu'il avoit eûes ſur le Duché de Bourgogne, lorſque le feu Roi s'en étoit ſaiſi à la mort de Philippe de Rouvre ; il y joignit ſes autres Droits ſur la Champagne & la Brie, & la guerre recommença plus vivement que jamais.

Bataille de Cocherel, près du village de ce nom, entre Evreux & Vernon, gagnée le 6. Mai par du Gueſclin, commandant pour Charles V. contre le Roi de Navarre, dont les troupes furent défaites ; le Captal de Buch qui les commandoit eſt fait priſonnier. La guerre continue par rapport à la Bretagne, entre Charles de Blois & le jeune Comte de Montfort dit Jean V. Ils font un Traité dans les Landes de Beaumanoir : Charles de Blois, excité par ſa femme Comteſſe de Penthiévre, ne veut pas l'exécuter ; il donne la bataille d'Aurai le jour de S. Michel ; il y eſt tué ; & du Gueſclin eſt fait priſonnier par Jean Chandos, le plus fameux Capitaine d'Angleterre. Le Comte de Montfort fait la paix avec la veuve de Charles de Blois, & par le Traité de Guerande conclu en 1365. il eſt reconnu pour Duc de Bretagne, dont il rend la foi & hommage au Roi. Pendant cette guerre, qui duroit depuis 1341. deux Princeſſes donnerent des preuves d'un grand courage, la Comteſſe de Montfort & Jeanne la Boiteuſe, pendant la priſon & après la mort de leurs maris.

1365.

Traité de paix entre Charles V. & le Roi de Navarre, le 6. Mars. Le Comté d'Evreux qui étoit ſon patrimoine lui fut laiſſé, & on lui donna Montpellier & ſes dépendances, avec réſerve de la ſouveraineté & du reſſort, pour le dédommager de Mante & Meulan qu'on ne lui rendit point, & pour ſes prétentions ſur la Bourgogne, la Champagne & la Brie.

1366.

Bertrand du Gueſclin va faire la guerre en Eſpagne, &

FEMMES.	*ENFANS.*	1380. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Jeanne, fille de Pierre I. du nom, Duc de Bourbon, & d'Iſabelle de Valois, mariée en 1349. morte en 1377.	CHARLES VI. Louis, Duc d'Orléans, ayeul de Louis XII. & biſayeul de François I. 1407. *Il fut encore pere de Philippe Comte de Vertus, & du fameux bâtard d'Orléans, autrement le Comte de Dunois, mort ſuivant quelques-uns en 1470. ſuivant d'autres en 1468.* Jean, mort en bas âge. Jeanne, morte en bas âge. Bonne, morte en bas âge. Jeanne, morte en bas âge. Marie. 1377. Iſabelle. 1377. Catherine, mariée à Jean de Berri, Comte de Montpenſier. 1388.	CHARLES V. *meurt le 16. Septembre au Château de Beauté, au Bois de Vincennes, âgé de 42. ans. Il fut enterré à S. Denis.* Chriſtine de Piſan, fille de Thomas de Piſan, aſſure que le Roi mourut à l'heure que ſon pere avoit prédit, elle lui donne la qualité d'Aſtronome du Roi; on peut juger de l'eſtime où étoit cet Officier, par les grandes penſions dont il jouiſſoit. Thomas étoit payé tous les mois de 100. l. de gages, & ſes livrées n'alloient à gueres moins, ſommes conſidérables pour ce temps-là, tant l'Aſtrologie que l'on nomme judiciaire étoit à la mode alors, même auprès des Princes les plus ſages & les plus religieux.	*Papes.* Urbain V. 1370. Gregoire XI. 1378. Urbain VI. 1389. *Empereur d'Orient.* Jean Paléologue. 1384. *Empereurs d'Occident.* Charles IV. 1378. Venceſlas. 1400. *Maiſon Othomane.* Amurat I. 1388. *Rois d'Eſpagne.* Pierre le Cruel. 1369. Henri II. 1379. Jean I. 1390. *Rois de Portugal.* Pierre le Juſticier. 1367. Ferdinand I. 1383. *Rois d'Angleterre.* Edouard III. 1377. Richard II. 1399. *Rois d'Ecoſſe.* David II. 1370. Robert II. 1390. *Rois de Dannemarc.* Valdemar III. 1375. Olaüs V. 1387. *Roi de Suède.* Albert, vaincu par Marguerite en 1387. *Rois de Pologne.* Caſimir III. 1370. Louis, Roi de Hongrie, ſurnommé le Grand. 1382. *Ducs de Ruſſie.* Jwan Danielowitz. } 1366. Jwan Jwanowitz. } Demetrius Jwanowitz. 1381.

Digitized by Google

emmene *les grandes Compagnies*, dont il purgea la France. Du Gueſclin chaſſe du Royaume de Caſtille Pierre dit *le Cruel :* ce Prince ſouillé du meurtre de ſes freres, avoit achevé de ſe rendre odieux par la mort violente de ſa femme, Blanche de Bourbon, ſœur de la femme de Charles V. qu'il empoiſonna pour ſe livrer à l'amour qu'il avoit pris pour Marie de Padille. Bertrand fait couronner à ſa place Henri Comte de Tranſtamare, frere bâtard de ce Roi. Henri fit du Gueſclin Connétable de Caſtille.

1367. 68.

Le Prince de Galles donne du ſecours à Pierre le Cruel, qui s'étoit retiré en Guienne, & le rétablit ſur le trône. Pierre ſe brouille avec le Prince de Galles ſon bienfaiteur ; Henri rentre dans la Caſtille, tue de ſa main Pierre ; & devient paiſible poſſeſſeur du Royaume. Révolte de la Guienne (1368) contre Edouard, qui en tiroit des impots exceſſifs. Le Comte d'Armagnac & pluſieurs autres Seigneurs appellent au Parlement de Paris : Edouard y eſt cité en qualité de Vaſſal de la Couronne ; & n'ayant pas comparu, les terres qu'il poſſedoit en France ſont confiſquées. La guerre recommence entre Charles V. & Edouard III.

1369. 70.

Du Gueſclin reprend dans le cours de cette guerre preſque toute la Guienne, le Poitou, la Xaintonge, le Rouergue, le Perigord, une partie du Limouſin, le Ponthieu, &c. Aubriot, Prévôt de Paris, poſe les fondemens de la Baſtille en 1370. Du Gueſclin eſt fait Connétable de France ſur la démiſſion du Seigneur de Fiennes.

La Couronne d'Ecoſſe paſſe dans la Maiſon de Stuard par la mort de David Roi d'Ecoſſe, qui laiſſa pour héritier Robert Stuard fils de ſa ſœur.

1371. 72. 73. 74. 75.

Jean V. Duc de Bretagne, qui avoit pris parti pour les Anglois, avoit été declaré rebelle par Arrêt du Parlement, & comme tel privé de ce Duché, où il ne conſervoit plus que le Port de Breſt. Les Anglois ſont battus par la Flotte Caſtillane dans un combat naval proche de la Rochelle, & le Roi Henri de Caſtille rendit dans cette occaſion à Charles V. le ſecours que celui-ci lui avoit prêté contre Pierre le Cruel. Le Captal de Buch, qui avoit obtenu ſa liberté lors du Traité fait entre Charles V. & le Roi de Navarre, eſt de nouveau fait priſonnier près Soubiſe par

MINISTRES

Jean de la Grange, dit le Cardinal d'Amiens. 1402.

Secretaires des Finances.

Gerard de Montaigu, pere de Jean Grand Maître de France.

Gontier de Bagneaux.

Nicolas de Veres.

Pierre Blanchet, qui ſigna l'Edit de 1374. pour la majorité des Rois à quatorze ans.

GUERRIERS.

Connétables.

Robert de Fiennes, dit Moreau, vivant en 1380.

Bertrand du Gueſclin. 1380.

Maréchaux de France.

Arnoul d'Audencham. 1370.

Jean le Meingre, dit Boucicaut. 1367.

Jean, Sire de Neuville, vivant en 1359.

Jean de Mauquenchi, Sire de Blainville, mort avant 1391.

Louis de Sancerre. 1402.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Guillaume de Dormans. 1373

Pierre d'Orgemont fut élu par Scrutin en préſence du Roi. 1389.

Premiers Préſidens.

Guillaume de Sens. 1373.

Pierre d'Orgemont. 1389.

Procureurs du Roi.

Guillaume de S. Hermant. 1384.

Avocats du Roi.

Jean Paſtorel, vivant en 1367.

Raoul de Preſles, fils naturel du premier, mort en 1382.

Jean d'Ay. 1375.

Jean Daillois exerçoit en 1374.

Jean Deſmarés, qui avoit déplu aux Ducs d'Anjou & de Berri, pour avoir parlé hardiment ſur la majorité du Roi, fut décapité en 1382.

Jean Canart, vivant en 1387.

SAVANS & Illuſtres.

Hug. Aubriot, vivant en 1381.

Jean Bocace. 1375.

Sainte Brigite. 1373.

Sainte Catherine de Sienne. 1380.

Fr. Petrarque. 1374.

Suſon. 1365.

Alf. Vargas. 1366.

Le regne de Charles V. eſt une époque mémorable dans l'Hiſtoire des Lettres. *Ce Prince*, dit Chriſtine de Piſan, *avoit été inſtruit en Lettres moult ſuffiſamment*: ce fut vers ſon regne, ſelon Paſquier, que les *Chants royaux, Balades, Rondeaux, & Paſtorales, commencerent d'avoir cours*; c'eſt en effet à ſon temps que commence pour ne plus s'interrompre la Chaîne de nos Poetes François. Froiſſart faiſoit des Vers ſous le regne de ce Prince; Charles d'Orléans, pere de Louis XII. nous a laiſſé un Recueil *manuſcrit* de ſes Poeſies: a ſa mort, François Villon avoit 33. ans, & Jean Marot pere de Clement étoit né. (*Mémoires de l'Acad. des Bel. Let.*)

Yvain de Galles, ſeul reſte de la famille ancienne des Princes de Galles. La perte de ce Général fut plus fatale aux Anglois que celle d'une Bataille. Charles V. refuſa de le rendre, & il mourut dans ſa priſon au bout de cinq ans.

Tréve entre la France & l'Angleterre, où la France conſerve tous ſes avantages. Elle avoit perdu ſous le Roi Jean ce que Philippe Auguſte avoit conquis ſur les Anglois : Charles V. s'en remit en poſſeſſion. Nous verrons encore une fois Henri V. auſſi triomphant qu'Edouard III. & Charles VII. auſſi heureux que Charles V. fut prudent & aviſé.

Ordonnance de Charles V. du mois d'Août 1374. par laquelle les Rois ſont declarés majeurs à quatorze ans, *donec decimum quartum ætatis annum attigerint.* Il voulut que le Recteur de l'Univerſité, le Prévôt des Marchands & les Echevins de la ville de Paris, fuſſent préſens à l'enregiſtrement qu'il fit faire au Parlement. Le Chancelier de l'Hôpital expliqua depuis cette Ordonnance ſous le regne de Charles IX. & il fut dit que l'eſprit de la Loi étoit, que les Rois fuſſent majeurs à quatorze ans commencés & non pas accomplis, ſuivant la regle, que dans les cauſes favorables *annus inceptus pro perfecto habetur.*

Ordonnance ſur la Regence, au mois d'Octobre 1374. par laquelle Charles déclare, que s'il meurt avant que ſon fils ſoit entré dans l'âge de quatorze ans, le Duc d'Anjou ſon frere ſera Regent du Royaume juſqu'à ce que le jeune Roi ſoit entré dans ſa quatorziéme année. Dans le même mois il donne une autre Ordonnance qui porte, que s'il meurt avant que ſon fils aîné ſoit entré dans ſa quatorziéme année, la Reine aura la tutelle de ſes enfans, fils & filles, juſqu'à ce que le Roi ſoit parvenu à l'âge de quatorze ans, & qu'avec elle les Ducs de Bourgogne & de Bourbon ſeront tuteurs, & que ſi la Reine, par mort, mariage ou autrement, ne peut être tutrice, le Duc de Bourgogne ſera tuteur, & à ſon défaut le Duc de Bourbon.

1376. 77.

Le célébre Prince de Galles mourut le 17. Juillet 1376. âgé de quarante-ſix ans ; les Anglois l'appelloient communément le *Prince noir*, parce qu'il portoit des armes de cette couleur, *il poſſedoit*, dit Rapin Thoiras, *toutes les vertus dans un degré éminent : auſſi bon Soldat que grand Capitaine, brave ſans ferocité, fier dans les combats, mais très-affable dans la ſocieté .... toujours ſoumis & reſpectueux envers le Roi ſon pere.* Le Roi de France lui fit faire un ſervice à Notre-Dame. Le Roi d'Angleterre mourut un an après ſon fils, & Richard fils du Prince

de Galles lui ſucceda. Le Pape Gregoire XI. rétablit le Siége à Rome (1377) d'où il avoit été transferé à Avignon depuis 1308. (il a été le dernier des Papes François.) Le motif de ce retour fut la révolte des Boulonois qui vouloient ſe ſouſtraire à la puiſſance du Pape, & que le Pontife ne pouvoit atteindre de ſi loin.

1378.

La mort d'Edouard III. mit Charles V. en état d'achever la conquête de la Guienne, qu'il reprit toute entiere, à la réſerve de la ville de Bordeaux. L'Empereur Charles de Luxembourg & ſon fils Venceſlas ſont reçus à Paris le 4. Janvier; l'Empereur y venoit pour acquitter un vœu qu'il avoit fait de viſiter l'Abbaye de S. Maur près de Paris. Des complices du Roi de Navarre, qui vouloit faire empoiſonner le Roi, comme il avoit déja fait, ſont exécutés. Le Duc d'Anjou enléve Montpellier au Roi de Navarre.

1379.

Le Roi, ſur les concluſions de Canart ſon Avocat, confiſque & réunit la Bretagne, pour crime de félonie, ſur le Comte de Montfort, ſauf les droits des enfans de Charles de Blois; mais cette réunion n'eut pas lieu, parce que le Duc ſut ſe défendre, & que le Roi mourut peu de temps après.

Commencement du Schiſme. Après la mort de Gregoire XI. Urbain VI. fut élu par tous les Cardinaux qui étoient à Rome, pluſieurs d'entr'eux en étant ſortis prétendirent que la violence du peuple avoit empêché que l'élection fut libre, & ils élurent Clement VII. qui dans la ſuite ſe retira à Avignon. Ce Schiſme ne finit que quarante ans après au Concile de Conſtance.

1380.

Le Connétable du Gueſclin meurt de maladie le 13. Juillet âgé de ſoixante-ſix ans, devant Châteauneuf de Rendan qu'il aſſiégeoit; il fut enterré à S. Denis auprès du tombeau que Charles V. s'étoit fait préparer. En diſant adieu aux vieux Capitaines qui l'avoient ſuivi depuis 40. ans, il les pria de ne point oublier ce qu'il leur avoit dit mille fois, *qu'en quelque pays qu'ils fiſſent la guerre, les gens d'Egliſe, les femmes, les enfans, & le pauvre peuple, n'étoient point leurs ennemis.*

Les ennemis lui rendirent un honneur ſingulier. Le Gouverneur de

Rendan avoit capitulé avec le Connétable, & il étoit convenu de ſe rendre le 12. Juillet, en cas qu'il ne fût pas ſecouru : quand on le ſomma de rendre la place le lendemain, qui fut le jour de la mort de du Gueſclin, le Gouverneur dit qu'il lui tiendroit parole, même après ſa mort; en effet, il ſortit avec les plus conſidérables Officiers de ſa garniſon, & vint mettre ſur le cercueil du Connétable les clefs de la ville, en lui rendant les mêmes reſpects que s'il eût été vivant. Les fameux Capitaines qui avoient été ſous lui, refuſerent l'Epée de Connétable, comme ne ſe ſentant pas dignes de la porter après lui. Cependant Olivier de Cliſſon fut forcé quelque temps après de la recevoir.

Le Roi de Navarre avoit donné du poiſon à Charles lorſqu'il n'étoit encore que Dauphin : Un Médecin Allemand ſuſpendit l'effet du poiſon en lui ouvrant le bras, & dit que quand cette plaie ſe refermeroit, il mourroit ; la plaie ſe referma en 1380. Ce Prince, le jour même de ſa mort, ſupprima par une Ordonnance expreſſe une partie des impôts qu'il avoit établis.

Charles V. entre bien des éloges, en a mérité un qui doit ſervir d'inſtruction à tous les Rois. C'eſt que jamais Prince ne ſe plut tant à demander conſeil, & ne ſe laiſſa moins gouverner que lui. Edouard diſoit *qu'il n'y eut onc Roi qui ſi peu s'armât, & qui lui donnât tant d'affaires.* Et Du Tillet le loue en diſant, *que jamais il ne vêtit armure ni autre habillement de guerre.* En effet il ne parut jamais à la tête de ſes armées, dont il donna le principal commandement au Connétable du Gueſclin; mais ſa rare prudence répara les malheurs qui avoient affligé la France pendant le regne du Roi Jean : elle lui fit reprendre ſur les Anglois, ſans ſortir de ſon cabinet, preſque tout ce que ſon pere & ſon grand pere, avec du courage & bien des peines, avoient perdu en combattant en perſonne, & la gloire de ce regne fut d'avoir eu en même temps le Prince le plus ſage, & le Général le plus habile. On ne doit pas omettre une belle réponſe de ce Prince : quelqu'un murmuroit de l'honneur qu'il portoit aux gens de Lettres, appellés dans ce temps *Clercs*, il répondit, *les Clercs où a Sapience l'on ne peut trop honorer, & tant que Sapience ſera honoree en ce Royaume, il continuera à proſperité, mais quand debouttée y ſera, il decherra.* (Chriſtine de Piſan.) Au rapport de Froiſſart, on n'avoit pas jugé trop favorablement de ce Prince à la Bataille de Poitiers, par la faute de ſon Gouverneur, qui dès le commencement du combat le fit retirer avec ſes deux freres : *Charles, Louis & Jean*, dit-il, *fils du Roi de France, étoient jeunes d'âge & de conſeil, ſi avoit en eux petit recouvrer, & nul d'eux ne vouloit entreprendre le gouverne-*

ment du Royaume. Comment Froiſſart, dont l'Hiſtoire ne finit qu'en 1400. n'a-t-il pas, pour ſon honneur, déſavoué un jugement ſi précipité & ſi injuſte, pour s'accorder avec toute la nation ſur le mérite éminent & reconnu de ce grand Roi ?

La Marine fut preſque oubliée en France après la mort de Charlemagne : depuis ce regne les Seigneurs particuliers avoient leurs Amiraux nommés *Patrimoniaux* : elle commença à renaître ſous S. Louis, le premier de nos Rois qui ait eu un Officier principal avec le titre d'*Amiral*. La guerre avec l'Angleterre rendit la Marine plus conſidérable ſous Charles V. par les ſoins de ſon Amiral Jean de Vienne, Seigneur de Couci. (Cet Amiral diſoit que les Anglois n'étoient jamais plus foibles que chez eux.) Les regnes ſuivans laiſſerent la Marine dans l'oubli, ainſi que le Commerce, dont il n'étoit ſeulement pas queſtion ; mais l'un & l'autre ont reparu avec éclat ſous le miniſtere du Cardinal de Richelieu, & ont été portés au plus haut degré de ſplendeur par M. Colbert & par M. de Seignelai ſon fils, ſous le regne de Louis XIV.

On peut regarder Charles V. comme le véritable fondateur de la Bibliotheque du Roi : ce Prince aimoit fort la lecture, & c'étoit lui faire un préſent très-agréable que de lui donner des Livres ; il parvint à en raſſembler environ 900. nombre bien conſidérable pour un temps où l'Imprimerie n'avoit pas encore été inventée, & pour un Prince à qui le Roi Jean ſon pere n'avoit laiſſé qu'une vingtaine de volumes au plus. La Bibliotheque de Charles V. étoit compoſée de Livres de Dévotion, d'Aſtrologie, de Médecine, de Droit, d'Hiſtoire, & de Romans ; peu d'anciens Auteurs des bons ſiécles, pas un ſeul exemplaire des Ouvrages de Ciceron, & l'on n'y trouvoit de Poëtes Latins, qu'Ovide, Lucain & Boëce, des Traductions en François de quelques Auteurs, comme Tite-Live, Valere-Maxime, la Cité de Dieu, la Bible, &c. Charles les fit placer dans une des Tours du Louvre, que l'on nomma *la Tour de la Librairie.* C'eſt de ces foibles commencemens que s'eſt formée la Bibliotheque Royale, dont il auroit été difficile alors de prévoir l'éclat & la grandeur ; elle fut conſidérablement augmentée par les ſoins de Louis XII. & de François I. à meſure que les Lettres & le goût des Sciences s'étendirent dans la France ſous la protection de ces Princes. Mais ç'a été principalement ſous les regnes de Louis XIV. & de Louis XV. qu'elle a été portée à ce degré d'immenſité & de magnificence, qui la rendent aujourd'hui la plus riche & la plus précieuſe Bibliotheque du monde.

1380. *Avénement à la Couronne.*

CHARLES VI. *parvient à la Couronne en* 1380. *âgé de douze ans & neuf mois. Il fut ſacré & couronné à Rheims par l'Archevêque Richard Picque le* 4. *Novembre.*

De tous les Pairs Laïcs, il n'y eut que Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, qui aſſiſta à cette cérémonie, le Comte de Flandre étant abſent, & les quatre autres Pairies étant déja réunies à la Couronne. Il prétendit, ſoutint & obtint ſon rang de premier Pair de France, contre Louis Duc d'Anjou ſon aîné, & plus ancien Pair que lui, qu'il précéda. Charles VI. avoit été baptiſé dans l'Egliſe de S. Paul, par le Cardinal de Beauvais.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1380.

LA minorité de Charles VI. donna lieu aux malheurs de ſon regne, & la démence où il tomba y mit le comble. Les armoiries de France ſont réduites à trois fleurs de Lys : on peut cependant rapporter au regne de Charles V. l'origine de cette réduction. Au commencement de ce regne il y eut des conteſtations à l'occaſion de la Régence entre les Ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, oncles du Roi; ils aſſemblerent au Palais un Conſeil, dans lequel le Duc d'Anjou déclara qu'il prétendoit réunir la qualité de Tuteur & celle de Régent; la diſpute s'échauffa, & on réſolut, pour en prévenir les ſuites, de s'en rapporter à des arbitres, qui déſererent au Duc d'Anjou la Régence & la préſidence du Conſeil : qui déclarerent que les Ducs de Bourgogne & de Bourbon auroient l'éducation du Roi avec la ſurintendance de ſa Maiſon, & qui arrêterent que l'on préviendroit l'âge auquel le Roi auroit dû être ſacré. On le prévint en effet, & dès le 4. Novembre le Duc d'Anjou ceſſa d'être Régent. Pendant le court eſpace de ſa Régence il avoit intitulé les Lettres Royaux de ſon nom. De nouvelles brouilleries entre les quatre oncles du Roi, donnerent lieu à un nouvel accommodement, par lequel, entr'autres articles, il fut arrêté que le Duc d'Anjou auroit la préſidence au Conſeil, & que la garde de la perſonne du Roi ſeroit donnée aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon, qui, *par le gré* des Ducs d'Anjou & de Berri, nommeroient les Officiers des Maiſons du Roi.

1381.

Les exactions du Duc d'Anjou indiſpoſent les Peuples. Le Duc de Bretagne rend hommage au Roi.

1382.

Louis, Duc d'Anjou, part pour Naples, où il étoit appellé par l'adoption de la Reine Jeanne : cette Princeſſe digne de pitié, ſi les malheurs ſervoient à faire oublier les crimes, ayant perdu les enfans qu'elle avoit eus, & hors d'état d'en avoir à l'âge de 57. ans de ſon quatriéme mari Othon de Brunſwic, avoit fait épouſer ſa niéce

FEMMES.	*ENFANS.*	1422. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Iſabelle de Baviere, mariée en 1385. morte en horreur à tous les bons François en 1435.	Charles, mort en bas âge. Charles, Duc de Guienne. 1400. Louis, mort ſans avoir eu d'enfans de Marguerite de Bourgogne, en 1415. Jean, marié à Jacqueline de Baviere, dont il n'eut point d'enfans. 1416. CHARLES VII. Philippe, mort le jour de ſa naiſſance. Jeanne, morte jeune. Iſabelle, qui épouſa en premieres noces Richard II. Roi d'Anglererre, & en ſecondes noces Charles Duc d'Orléans. 1409. Jeanne, mariée à Jean VI. Duc de Bretagne. 1433. Marie. 1438. Michelle, mariée à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, dont elle n'eut point d'enfans. 1422. Catherine, mariée à Henri V. Roi d'Angleterre, & depuis à Owen Tider, grand pere de Henri VII. Roi d'Angleterre. 1438. Charles VI. eut *d'Odette de Champdivers une fille naturelle, nommée* Marguerite de Valois, *Demoiſelle de Belleville, qui fut mariée à Jean de Harpedane, Seigneur de Belleville en Poitou, mort* AVANT 1458.	CHARLES VI. *meurt à Paris dans l'Hotel de S. Paul le 20. Octobre 1422. âgé de 54. ans. Il eſt enterré à S. Denis.*	*Papes.* Urbain VI. 1389. Boniface IX. 1404. Innocent VII. 1406. Gregoire XII. 1409. Alexandre V. 1410. Jean XXIII. abdique 1415. Martin V. 1431. *Empereurs d'Orient.* Jean Paléologue. 1384. Emanuel II. 1418. Jean Paléologue. 1444. *Empereurs d'Occident.* Venceſlas. 1400. Robert. 1410. Sigiſmond. 1437. *Maiſon Othomane.* Amurat I. 1388. Bajazet I. 1401. Soliman. 1409. Moïſe. 1413. Mahomet I. 1421. *Rois d'Eſpagne.* Jean I. 1390. Henri III. 1406. Jean II. 1454. *Rois de Portugal.* Ferdinand I. 1383. Jean. 1433. *Rois d'Angleterre.* Richard II. 1399. Henri IV. 1413. Henri V. 1422. *Rois d'Ecoſſe.* Robert II. 1390. Robert III. 1406. Jacques I. 1437. *Rois de Dannemarc.* Olaüs. 1387. Marguerite. 1412. Eric IX. abdique 1438. *Rois de Suède.* Albert. 1396. Marguerite. 1412. Eric IX. abdique 1438. *Rois de Pologne.* Lonis. 1382. Ladiſlas Jagellon. 1434. *Ducs de Ruſſie.* Baſile Demitrowitz. 1389. Greg. Demitrowitz. 1406. Baſile Baſilowitz. 1413.

à ſon couſin Charles de Duras, dit *de la Paix*, parce qu'il avoit ménagé un Traité entre la Hongrie & Veniſe, mais bien peu digne de ce titre, par rapport à Jeanne ſa bienfaictrice ; ce Prince adopté par elle s'ennuya d'attendre ſa mort : le grand ſchiſme favoriſa ſes deſſeins ; Urbain VI. en haine du Pape Clement VII. ſoutenu par Jeanne, donna du ſecours à Charles, & la providence permit que cette Princeſſe périt du même genre de mort qu'elle avoit fait éprouver à André ſon premier mari : Charles la fit étrangler, ſans que Louis Duc d'Anjou, qu'elle avoit appellé à ſon ſecours, & qui avoit emporté tout l'or & tout l'argent de la France, pour profiter de ſon adoption, eût pu la ſecourir. Louis fut le chef de la ſeconde Maiſon d'Anjou de Naples, & périt dans cette expédition l'an 1384. Sa poſtérité ne fut pas plus heureuſe, elle ne vit ce Trône que de loin, ou ſi elle y monta, ce ne fut que pour quelques inſtans. Bataille de Roſebecq, gagnée ſur les Flamands par les François que commandoit le Duc de Bourgogne. Le Roi défit 40000. Flamands, & leur Capitaine Artevelle y fut tué ; le Duc de Bourgogne héritier par ſa femme du Comte de Flandre, contre qui les Flamands s'étoient révoltés, avoit un intérêt perſonnel dans cette guerre. Il y mena le Roi, qui, en qualité de Seigneur ſuzerain du Comté de Flandre, étoit obligé de proteger ſon vaſſal.

1383.

Le Roi rentre dans Paris, qui s'étoit mutiné pendant ſon abſence, & y fait punir les principaux rebelles, qu'on nommoit *les Maillotins*. Tréve d'un an entre la France & l'Angleterre, qui reprennent les armes à l'occaſion du Schiſme, la France tenant pour le Pape Clement, & l'Angleterre pour Urbain.

Je trouve un fait bien ſingulier dans des Lettres du 20 Juin, qui ſont au Regiſtre 123. du Tréſor des Chartes, Piéce 2. le Roi voulant rehabiliter un coupable, nommé Jean Mauclerc, habitant de Senlis, à qui le poing avoit été coupé, pour avoir frappé un Flamand, nommé Jean le Brun, lui permit de remplacer ce poing coupé par un autre fait de la matiere qu'il voudra.

1384.

Mort de Louis, Comte de Flandre. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, qui avoit épouſé Marguerite fille unique de Louis, lui ſuccede dans les Comtés de Flandre, d'Artois, de Retel, de Nevers, &c.

MINISTRES

Jean de Montaigu, Surintendant des Finances, eut la tête tranchée en 1409.

Pierre des Eſſars, Surintendant, eut la tête tranchée en 1413.

Cet homme devoit ſon élévation au Duc de Bourgogne, & poſſedoit à lui ſeul 7. ou 8. Charges des plus grandes de l'Etat, celle de Prévôt de Paris, de Maître des Eaux & Forêts, de Grand Bouteiller, de grand Fauconnier, de grand Général ſouverain Gouverneur des Finances, Capitaine de Paris, de Cherbourg, & de Montargis.

Secretaires des Finances.

P. Blanchet.
Yvesd'Arian.
Jean Tabari.
J. Blanchet.
Thibault Horie.
J. de S. Louis.

GUERRIERS.

Connétables.

Olivier de Cliſſon. 1407.

Philippe d'Artois. 1397.

Louis de Sancerre. 1402.

Charles d'Albert. 1415.

Valeran de Luxembourg. 1413.

Bernard d'Armagnac. 1418.

Charles de Lorraine. 1430.

Maréchaux de France.

Jean de Mauquenchi, mort avant 1391.

Louis de Sancerre. 1402.

Pierre de Craon.

Jean le Meingre, dit Boucicaut II. 1421.

Jean de Rieux. 1417.

Louis de Loigni, vivant en 1413.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

P. d'Orgemont. 1389.

Miles Dormans. 1387.

P. de Giac. 1407.

Arnaud de Corbie. 1413.

N. Duboſc. 1408.

Montaigu. 1415.

Euſt. de Laiſtre, élu. 1420.

On le contraignit à ſe défaire de ſon Office de Chancelier en 1417. & H. de Marle, premier Préſident, fut élu par ſcrutin, pour remplir ſa place; Robert Mauger remplit la place de premier Préſident par election, & celle de quatriéme Préſident fut auſſi donnée par ſcrutin à Jean de Raili, ſuivant les nouvelles Ordonnances qui en donnoient le droit au Parlement.

H. de Marle. 1418.

J. le Clerc. 1438.

R. le Maçon. 1442.

M. Gouge. 1444.

Premiers Préſidens.

P. d'Orgemont. 1389.

Arnaud de Corbie. 1413.

SAVANS & Illuſtres.

Nicolas Flamel, vers 1409.

Naudé, qui après avoir été Bibliothécaire des Cardinaux Bagni & Barberin, mourut Bibliothécaire du Cardinal Mazarin, ne doute point que Flamel ne fût un fripon, lequel ayant été le correſpondant des Juifs, lorſqu'ils furent chaſſés de France, & les ayant beaucoup volés, feignit, pour cacher la vraie ſource de ſes richeſſes, d'avoir trouvé la pierre Philoſophale, mais n'auroit-il pas dû le cacher autant de ſa découverte que de ſes richeſſes? & ce ſecret ne l'expoſoit-il pas encore plus que des tréſors, qui après tout n'étoient pris que ſur les Juifs, dont l'Etat ne s'embaraſſoit guéres? Cependant comme le merveilleux eſt facilement adopté, il eſt reſté pour conſtant, que Flamel avoit trouvé la Pierre Philoſophale. C'eſt le ſentiment du Sieur Salomon dans ſa *Bibliothéque des Philoſophes Chimiſtes*, & une de ſes grandes preuves, ſont les Hieroglyphiques que l'on voit au Cimetiere des Innocens. Borel, dans ſon *Tréſor des Antiquités Gauloiſes*, ſans indiquer l'origine de la fortune de Flamel, prétend ſeule-

EVENEMENS REMARQUABLES ſous CHARLES VI.

1385.

La guerre finit entre le Duc de Bourgogne & les Flamands.

1386.

Entrepriſe ſur l'Angleterre, manquée par la jalouſie du Duc de Berri, qui ſe rendit trop tard à l'armée. Arrêt du Parlement qui ordonne le Duel entre Carrouge & le Gris.

1387. 88.

Charles le Mauvais, Roi de Navarre, meurt d'un étrange accident. Le Duc de Bretagne retient le Connétable de Cliſſon priſonnier, & malgré les inſtances du Roi de France ne le relâche qu'avec rançon, & en ſe faiſant ceder quatre ou cinq Places.

Commencement des Diſputes entre les Jacobins & les Franciſcains, au ſujet de l'Immaculée Conception attaquée par les premiers. Le Concile de Baſle Seſſion 36. décida depuis que l'opinion de l'Immaculée Conception devoit être approuvée & embraſſée par tous les Catholiques. Le Concile de Trente n'a pas prononcé ſur cette matiere. Paul V. défendit en 1617. d'enſeigner rien de contraire à cette croyance, ce qui fut confirmé par Gregoire XV. & par Alexandre VII.

Louis Duc d'Orléans, frere de Charles VI. épouſe Valentine de Milan.

1389.

Magnifique entrée de la Reine Iſabelle de Baviere à Paris. Le Roi, en viſitant ſon Royaume, voit à Avignon le Pape Clement VII. qui couronne Roi de Naples le jeune Louis Duc d'Anjou.

1390.

Expédition de quelques Princes Chrétiens, pour une guerre ſainte en Barbarie.

1391. 92. 93.

Ordonnance du mois de Janvier 1392. portant reglement ſur la Tutelle des Enfans de France, en cas que le Roi décédât avant que ſon fils aîné fût majeur; autre Ordonnance du même mois ſur la Regence du Royaume. Le Connétable de Cliſſon eſt aſſaſſiné par Pierre de Craon en 1393. mais il n'en mourut pas. Jean V. Duc de Bretagne donne retraite à l'aſſaſſin. Sur le refus qu'il fait de le livrer, le Roi marche contre le Duc. Sur la route, Charles VI. qui avoit déja laiſſé voir quelques égaremens d'eſ-

MINISTRES

Secretaires des Finances.

Hugues Blanchet.

Il fut ſucceſſivement Maître des Requêtes, en la place de Louis d'Orléans (fils naturel du Duc d'Orléans) Evêque de Poitiers, Tréſorier de la Ste. Chapelle, & enfin élu Archevêque de Sens.

Jacq. Duval.

Mace Ferou.

J. de Creſpi.

P. Conthan.

P. Manchac.

Louis Blanchet, député vers le Duc de Bretagne.

J. de Montaigu, Evêque de Chartres & depuis Archevêque de Sens.

Jean de Montreuil, Prévôt de S. Pierre de l'Iſle, employé en diverſes Ambaſſades, aſſaſſiné à Paris par les Bourguignons. 1418.

GUERRIERS.

Maréchaux de France.

Jacques d'Heilli, dit le Maréchal de Guienne. 1415.

Amauri de Severac. 1427.

Pierre de Rieux. 1439.

Cl. de Beauvoir. 1453.

Jean de Villiers de l'Iſle-Adam. 1437.

Jacq. de Montberon. 1422.

Antoine de Vergi de Dampmartin. 1439.

Jean de la Baume. 1435.

Gilb. de la Fayette. 1463.

MAGISTRATS.

Premiers Préſidens.

Guillaume de Sens II. 1399.

Jean de Popincourt. 1403.

A la mort de Jean de Popincourt, le Chancelier ſe rendit au Parlement, & déclara que le Roi avoit donné la Charge vacante à Henri de Marle, troiſiéme Préſident; Pierre Boſchet, ſecond Préſident, s'y oppoſa; ſur cette oppoſition le Chancelier laiſſa la liberté de procéder à l'élection, qui tomba ſur celui que le Roi avoit nommé.

H. de Marle. 1418.

Robert Mauger. 1418.

Philippe de Morvilliers. 1438.

Procureurs du Roi.

Guil. de S. Hermant. 1384.

Jean Ancher, reçu en 1384.

G. de Villaminou, exerçoit en 1397.

SAVANS & Illuſtres.

ment prouver qu'elle ne vient pas des Juifs: „ Pour ce qui eſt de „ ſes grands biens, „ dit-il, il eſt conſ- „ tant qu'il ne les a „ point eu des Juifs; „ ni des Anglois, ni „ des Hôpitaux, ni „ des Templiers, vû „ qu'il n'a adminiſtré „ le bien d'aucun de „ ces gens-là, & que „ les anachroniſmes „ que font ceux qui „ l'en accuſent, font „ voir le contraire; „ car il n'a point été „ du tems des Juifs, „ ni des autres, & „ bien loin d'avoir „ profité des Hôpi- „ taux, il leur a don- „ né ſon bien.

Jean Froiſſart, vers 1400.

Jean Huſſ. 1415.

Nic. Oreſme. 1382.

Jean Petit, vers 1413.

Chriſtine de Piſan, vivante en 1421.

Jerôme de Prague. 1416.

S. Vincent Ferrier. 1419.

Jean Wiclef. 1384.

La Doctrine de Wiclef étoit quaſi la même que celle des Proteſtans, qui parurent un ſiécle après lui; Jean Huſſ, ſans être auſſi coupable que lui, en adopta pluſieurs principes, auſſi téméraires qu'injurieux à la Religion & au S. Siége: il vint au Concile, où ſon opiniâtreté à ne ſe point retracter, le fit brûler

prit, perd tout à coup la raiſon, & entre dans des accès de fureur. Sa démence augmente par un accident qui lui arriva à un Ballet. Il eut cependant tout le reſte de ſa vie de bons intervales. Les Ducs de Bourgogne & de Berri ont l'adminiſtration des affaires, à l'excluſion du Duc d'Orléans.

1394. 95. 96.

Mariage d'Iſabelle de France avec Richard II. Roi d'Angleterre, où fut conclue une tréve de 28. ans. Le Schiſme continue toujours. Défaite de Sigiſmond Roi de Hongrie, fils de Charles IV. Empereur (depuis Empereur lui-même) à Nicopolis, dont il faiſoit le ſiége; Bajazet I. l'attaque, & taille ſon armée en piéces; le Comte de Nevers, Enguerrand de Couci, le Comte d'Eu, Boucicaut, &c. y furent faits priſonniers, après avoir donné des marques de la plus grande valeur; mais Tamerlan les vengea bien-tôt après: on ſait le traitement qu'il fit à Bajazet après ſa victoire dans la Galatie près d'Angorie en 1402.

1397. 98. 99. 1400.

Commencement de l'animoſité des Maiſons de Bourgogne & d'Orléans, au ſujet du gouvernement. Révolution en Angleterre: Richard II. eſt dépoſé; le Duc de Lancaſtre ſon oncle, proclamé Roi ſous le nom de Henri IV. le fait mourir. Archambault de Grailli, Captal de Buch, ſuccede au Comté de Foix, par le jugement du Parlement. Aſſemblée tenue en France en 1398. où il eſt réſolu qu'à l'avenir il ſera pourvû aux Bénéfices électifs par élection, aux autres par la collation des Ordinaires, & que pour ceux qui étoient tenus par les adhérans des prétendans à la Papauté, les Ordinaires y pourvoiroient en commande. A la mort de Jean Duc de Bretagne (1399) ſes trois enfans ſont retenus en France.

1401. 2. 3.

La République de Genes qui s'étoit donnée au Roi, demande Boucicaut pour Gouverneur, après que le Roi eût été obligé de rappeller le Comte de S. Paul, qui déplût aux Genois pour avoir trop plû à leurs femmes: le Maréchal en prit le Gouvernement, mais l'inconſtance naturelle de ce peuple, ou, ſuivant quelques-uns, la ſéverité dont il avoit uſé à l'égard des Genois dans pluſieurs occaſions, donna lieu à une révolution (1409) qui ayant mis le Marquis de Montferrat à la tête de la République, força Boucicaut à repaſſer en France.

Le Duc d'Orléans gouverne au préjudice du Duc de Bourgogne,

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Secretaires des Finances. Gontier Col, député l'an 1395. vers le Pape Benoît pour négocier la paix de l'Egliſe. Jean de Bethiſac, créature du Duc de Berri, brûlé à Toulouſe pour ſes vexations. Jean Hue. Guil. d'Aunoi. Guil. de la Fons. Etienne de la Charité. Guil. Barau. Baudé des Bordes. Laur. Callot. Georg. d'Oſtende. J. Seguirat.		*Procureurs du Roi.* P. le Cerf. 1409. Denis de Maunei. 1412. J. Aguenin. 1429. Guillaume le Tur, vivant en 1427. Gautier Jayer, deſtitué en 1421. Guil. Barthelemi, vivant en 1435. *Avocats du Roi.* Jean Deſmarés, décapité en 1382. Jean Canart, vivant en 1387. Jean de Ceſſieres exerçoit en 1389. Oudard Bethune. P. le Févre. 1411. J. le Cocq exerçoit en 1393. J. de Popincourt. 1403. Clem. de Reilhac exerçoit en 1398. J. Perrier. 1413. Jean Jouvenel, vivant en 1418. Guillaume le Tur, vivant en 1427. André Cottin, vivant en 1418. Pierre de Marigni, vivant en 1420. Nicolas Raoulin, commis en 1420.	vif, malgré le Sauf-conduit de l'Empereur; Jerôme de Prague ſon Diſciple, mais qui lui étoit bien ſupérieur en eſprit & en éloquence, ſubit le même ſupplice.

qui reprend bien-tôt le deſſus. L'Egliſe de France, qui s'étoit ſouſtraite à Benoît XIII. en attendant la fin du Schiſme, ſe remet dans ſon obédience par les pratiques du Duc d'Orléans. Ordonnance du mois d'Avril 1403. qui porte, *que lorſque le Roi montera ſur le Trône, en quelque minorité qu'il ſoit, il ſera reputé pour Roi, & que le Royaume ſera gouverné par lui, & en ſon nom par les plus prochains de ſon ſang, & par les plus ſages hommes de ſon Conſeil.*

1404. 5. 6.

Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, meurt à Hall dans le Brabant. Son fils Jean, dit *Sans-peur*, lui ſuccede, & ſe rend maître de la Regence du Royaume, comme feu ſon pere, à l'excluſion de la Reine & du Duc d'Orléans, auxquels il fit quitter Paris. Malgré la mort des contendans à la Papauté, le Schiſme dure toujours. Les Ducs d'Orléans & de Bourgogne feignent de ſe réconcilier.

1407.

Le Duc d'Orléans eſt aſſaſſiné à Paris rue Barbette, le 23. Novembre, par ordre du Duc de Bourgogne. Il laiſſa trois fils légitimes, Charles, pere de Louis XII. Philippe Comte de Vertus, Jean Comte d'Angoulême, ayeul de François I. & pour bâtard le Comte de Dunois, chef de la Maiſon de Longueville. Ordonnance du 26. Decembre, qui confirme celle de 1403. ſur la Majorité des Rois de France.

1408. 1409.

Loin de venger l'aſſaſſinat commis en la perſonne du Duc d'Orléans, on reçut la juſtification de Jean, qui, en ſe retirant en Flandre, chargea le Docteur Jean Petit de le défendre. La réconciliation des deux Maiſons, qui ne fut que ſimulée, ſe fit dans la ville de Charrès. Valentine de Milan, veuve du Duc d'Orléans, meurt de douleur de voir la mort de ſon mari impunie. Concile de Piſe, où Gregoire XII. & Benoît XIII. furent dépoſés, & Alexandre V. proclamé Pape. Ce Concile n'étant pas reconnu generalement, le Schiſme ne finit que par le Concile de Conſtance.

1410. 11. 12. 13. 14.

Le Duc de Bourgogne eſt le maître du Gouvernement. Faction des Bourguignons & des Orléanois dits *Armagnacs*. Ce nom leur venoit du Comte d'Armagnac, qui s'étoit joint à ſon gendre le Duc d'Orléans.

Paix faite entre les deux partis au Château de Bicêtre, près de Paris. Les troubles recommencent. Le Comte de S. Paul nommé Gouverneur de Paris, dans le deſſein de chaſſer de cette ville tous ceux qui ne ſeroient pas pour le Duc de Bourgogne, s'applique à gagner la populace ; il choiſit pluſieurs Bouchers qu'il fit chefs d'un corps de cinq cens hommes des plus déterminés, qu'on appella *Cabochiens*, du nom de Caboche un de ces chefs, & qui exercerent toutes ſortes de violences. Le Duc d'Orléans appelle les Anglois; le Roi arme contre lui par le conſeil du Duc de Bourgogne. Paix d'Auxerre. Les troubles recommencent : les Pariſiens, échauffés par le Duc de Bourgogne, retiennent renfermé dans l'Hôtel de S. Paul, Louis Dauphin, ami du Duc d'Orléans, qui vouloit ſe ſauver de Paris. Le Roi ſe joint cette fois au Duc d'Orléans, & fait la guerre au Bourguignon.

Charles VI. l'an 1413. pour empêcher que les charges de Secretaires des Finances ne ſe multipliaſſent, ordonna que nul ne pourroit être Secretaire qu'il n'eût été reçû auparavant dans l'Office de Notaire, ce qui ſemble encore ſubſiſter aujourd'hui, puiſque les Secretaires d'Etat doivent avoir une charge de Secretaire du Roi, & que l'an 1633. le corps des Secretaires du Roi ayant fait aſſigner M. de Chavigni Secretaire d'Etat, pour voir dire que défenſes lui ſeroient faites de ſigner les Lettres ordinaires du Sceau, parce qu'il n'étoit pas de leur corps, il fut ordonné par Arrêt du Conſeil qu'il ſe feroit pourvoir dans ſix mois d'une charge de Secretaire du Roi.

Mort de Henri IV. Roi d'Angleterre, en 1413.

1415. 16. 17. 18.

Bataille d'Azincourt, gagnée par Henri V. contre les François, à peu près dans les mêmes circonſtances que celle de Creci ſous Philippe de Valois, & celle de Poitiers ſous le Roi Jean : Charles d'Orléans fut fait priſonnier. Mort de Louis, premier Dauphin. Mort de Jean, ſecond Dauphin, empoiſonné ; il s'étoit lié avec le Bourguignon : le Bourguignon ſe lie avec Henri V. L'Anglois entre dans la Normandie, dont il s'empare ; toute la France eſt inondée d'ennemis. Le moment approchoit de la fatale révolution qui plaça un Etranger ſur le Trône de nos Rois. Iſabelle de Baviere, femme de Charles VI. ſe lie avec le Duc de Bourgogne, l'ennemi de ſon mari & de ſon fils Charles, troiſiéme Dauphin. Cette femme avare, ambitieuſe & galante, avoit à ſe venger tout à la fois du Roi, qui venoit de faire noyer un de ſes amans, nommé Boiſbourdon, & des Armagnacs & du Dauphin, qui avoient enlevé

les tréſors qu'elle avoit accumulés aux dépens de l'Etat. Elle livre Tours & Paris, & force le Dauphin de ſe retirer à Poitiers, où il transfere le Parlement, & prend la qualité de Regent du Royaume.

Rentrée du Duc de Bourgogne dans Paris, où Villiers de l'Iſle-Adam, qui l'y avoit précédé un mois auparavant, avoit commis toutes ſortes de violences.

Fin du Concile de Conſtance, commencé en 1414. il mit fin au Schiſme, & Martin V. fut élu. Ce Concile condamna les héréſies de Wiclef, de Jean Hus & de Jerôme de Prague: c'eſt l'époque de la réforme que l'Egliſe mit dans la diſcipline, par rapport à la collation des Benefices.

1419.

Troubles excités dans la Bretagne par Marguerite de Cliſſon, veuve de Jean de Blois, Comte de Penthiévre. Le Duc de Bourgogne voyant Henri V. trop puiſſant, entend aux propoſitions d'accommodement que lui fit faire le Dauphin; ils ſe voyent ſur le Pont de Montereau, où Jean ſans peur eſt poignardé par Tanegui du Châtel. Iſabelle ſe lie avec Philippe le Bon, ſucceſſeur de Jean ſans peur, contre le Dauphin; elle fait une tréve avec l'Angleterre, qui fut ſuivie d'une paix funeſte à la France.

1420.

Traité ſigné à Troyes le 21. Mai, par lequel il fut dit que Catherine de France épouſeroit Henri V. & qu'après la mort de Charles VI. la Couronne de France paſſeroit à Henri V. qui prit dès lors le titre de Regent & d'héritier du Royaume. Cette Catherine après la mort de Henri V. ſe remaria à Owen Tider, de qui elle eut Edmond Comte de Richemond, pere de Henri VII.

Lit de Juſtice tenu le 23. Décembre, où les coupables de l'aſſaſſinat de Jean ſans peur, Duc de Bourgogne, ſont declarés criminels de leze-Majeſté, & par conſéquent indignes de toutes ſucceſſions: le Roi dans cette déclaration, en parlant du Roi d'Angleterre, le qualifie *ſon très-amé fils héritier & Régent du Royaume*, au lieu qu'en parlant de ſon propre fils, ſeul & unique héritier de la Couronne, il ne le nomme que *Charles, ſoi-diſant Dauphin*; il faut encore remarquer dans cette déclaration, qu'aucun des complices du meurtre de Jean ſans peur n'y eſt nommé, & que malgré la terreur que pouvoit inſpirer la préſence du Roi d'Angleterre, qui déſiroit ſans doute que le Dauphin fût déclaré coupable, on ne parle de lui à l'occaſion du meurtre, qu'en termes équivoques: ce qu'il eſt d'autant plus néceſſaire d'obſerver, que tous nos Hiſ-

toriens qui ont parlé de cet Arrêt, en ont parlé ſans l'avoir vu, & ſe ſont contentés de copier Monſtrelet, qui, en Hiſtorien très-mal inſtruit, a cru que le Dauphin fut cité à la Table de Marbre par le Roi d'Angleterre, & que n'ayant pas comparu, il fut jugé par contumace avec tous ſes Complices, banni à perpétuité, & déclaré incapable de ſucceder à la Couronne; ce qui eſt abſolument contraire à la vérité.

1421.

La Bataille de Beaugé, gagnée par le Maréchal de la Fayette ſur le Duc de Clarence, Lieutenant Général de Normandie, en l'abſence de Henri V. ſon frere, raſſure le Dauphin.

1422.

Henri V. meurt à Vincennes, & laiſſe la Regence de la France à ſon frere le Duc de Betfort. Charles VI. le ſuivit de près; ſa mort ſauva la France, comme celle de Jean Sans-terre avoit ſauvé l'Angleterre. Quand on conſidére ces temps malheureux, on ne ſauroit comprendre l'aveuglement des peuples. Ils abandonnent ſans le moindre murmure les Loix fondamentales de l'Etat à la fureur d'une Reine deshonorée, & à l'imbécillité d'un Roi ſans volonté, tandis que dans d'autres temps ils s'oppoſent avec véhémence à des diſpoſitions ſages, & qui ſont faites pour le rendre heureux. Anne d'Autriche eſt l'objet de la haine des Pariſiens, & Iſabelle de Baviere l'eſt de leur confiance: On conſent à devenir ſujet d'un Roi d'Angleterre, & on refuſe de reconnoître Henri IV. La tête de Mazarin eſt miſe à prix, & le Coadjuteur eſt l'ami du peuple: le corps d'un Miniſtre, le pere du Commerce & des Arts, court riſque d'être déchiré à ſon enterrement, & on fait des reliques de celui de Jacques Clement. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût dans ces temps divers des hommes ſages qui gémiſſoient des malheurs publics, mais ils ne ſont jamais les plus forts, parce qu'ils ne ſont pas le grand nombre, & parce que la révolte ſuppoſe plus de chaleur, & eſt plus agiſſante que la ſageſſe. Henri VI. fils de Henri V. enfant de neuf mois, eſt proclamé Roi à Paris & à Londres, mais il fut chaſſé de ces deux Royaumes; Charles VII. lui reprit la Couronne de France, & Edouard IV. le dépouilla de celle d'Angleterre.

1422. *Avénement à la Couronne.*

CHARLES VII. *parvient à la Couronne, âgé de 20. ans. Il a été ſurnommé le Victorieux, parce qu'il a reconquis preſque tout ſon Royaume ſur les Anglois. Cependant on lui en diſpute l'honneur, & on l'attribue au Comte de Dunois & à ſes autres Généraux, & il n'y a point de Prince ſur qui l'Hiſtoire convienne ſi peu; il ſe fit couronner en 1422. à Poitiers, où il avoit transferé le Parlement, & il fut ſacré à Rheims par l'Archevêque Renaud de Chartres le 17. Juillet 1429.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1422.

GUERRE des Anglois contre Charles VII. commandés par le Duc de Betfort, Tuteur de Henri VI. & Regent du Royaume de France; ils ſont joints à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, qui avoit à venger la mort de ſon pere.

1423.

Le Duc de Bretagne ſe joint aux ennemis de l'Etat. Charles eſt accablé de tous côtés. Bataille de Crévant près d'Auxerre, gagnée par les Anglois.

1424. 25.

Bataille de Verneuil, où le parti du Roi eſt battu par le Duc de Betfort. Le Duc de Bretagne ſe réconcilie avec le Roi, dont le parti eſt toujours le plus foible. Commencement de diviſion entre le Duc de Bourgogne & le Duc de Gloceſtre, au ſujet de Jacqueline Comteſſe de Hainaut, qui ne voulant point reconnoître pour ſon mari le Duc de Brabant qu'elle avoit épouſé, s'étoit remariée depuis au Duc de Gloceſtre. Le Roi eſt obligé de ſacrifier le Préſident Louvet, accuſé d'avoir eu part au meurtre de Jean Duc de Bourgogne.

1426. 27.

Le Connétable de Richemont, ſans forme de Procès, fait trancher la tête au Seigneur de Giac, que le Préſident Louvet avoit mis à ſa place. Le Connétable fait pareillement aſſaſſiner le Camus de Beaulieu, pour ſe rendre maître de l'eſprit du Roi. Les troubles continuent dans le Royaume.

1428. 29.

Orléans aſſiégé par les Anglois. Journée des Harancs (1429) où le Duc de Bourbon fut défait, en voulant empêcher un convoi qui venoit au camp des Anglois devant Orléans, dont ils faiſoient le ſiége. Ce ſiége dure ſept mois. Les aſſiégés offrent de ſe rendre, après que le Comte de Dunois (bâtard d'Orléans, depuis Duc de Longueville & chef de cette Maiſon, qui a fini dans l'Abbé d'Orléans,) eût fait l'impoſſible pour défendre cette Ville. La diviſion arrivée entre les Généraux de l'armée de Henri VI. & de

FEMMES.	ENFANS.	1461. MORT.	PRINCES contemporains.
Marie d'Anjou, fille de Louis II. Roi de Naples, mariée en 1422. morte en 1463.	LOUIS XI.	CHARLES VII. *meurt à Meun en Berri le 22. Juillet 1461. âgé de 58. ans. Il ſe laiſſa mourir de faim dans la crainte d'être empoiſonné. Il eſt enterré à Saint Denis.*	*Papes.*
	Jacques de France, mort jeune.		Martin V. 1431.
	Philippe de France, mort jeune.		Eugène IV. 1447.
	Charles de France, ſucceſſivement Duc de Berri, de Normandie & de Guienne. 1472.		Nicolas V. 1455.
	Radegonde de France. 1444.		Calixte III. 1458.
	Catherine de France, femme du Comte de Charolois. 1446.		Pie II. 1464.
	Joland de France, femme d'Amédée IX. Duc de Savoie. 1478.		*Empereurs d'Orient.*
	Jeanne de France, mariée à Jean de Bourbon. 1482.		Jean Paléologue. 1444.
	Marguerite de France, morte jeune.		Conſtantin Paléologue. 1453.
	Jeanne de France. 1446.		*Empereurs d'Occident.*
	Marie de France, morte jeune.		Sigiſmond. 1437.
	Magdelaine de France, mariée à Gaſton, Comte de Foix. 1486.		Albert d'Autriche. 1439.
	Enfans naturels.		Frédéric III. 1493.
	Charles VII. eut *d'Agnès Sorel, morte en 1450.*		*Maiſon Othomane.*
	Charlotte, *mariée à Jacques de Brezé, Comte de Maulevrier, que ſon mari poignarda, l'ayant ſurpriſe en adultere.*		Amurat II. 1451.
	Marguerite, *mariée à Olivier de Coëtivi.*		Mahomet II. 1481.
	Jeanne, *mariée à Antoine de Bueil, Comte de Sancerre.*		*Rois d'Eſpagne.*
			Jean II. 1454.
			Henri IV. 1474.
			Rois de Portugal.
			Jean. 1433.
			Edouard. 1438.
			Alphonſe V. 1481.
			Roi d'Angleterre.
			Henri VI. détrôné 1461.
			Rois d'Ecoſſe.
			Jacques I. 1437.
			Jacques II. 1460.
			Jacques III. 1488.
			Rois de Dannemarc & de Suede.
			Eric IX. abdique 1438.
			Chriſtophe III. 1448.
			Charles Knuteſon. 1471.
			Rois de Pologne.
			Ladiſlas Jagelon. 1434.
			Ladiſlas, Roi de Hongrie. 1444.
			Caſimir IV. 1492.
			Czar.
			Iwan Baſilowitz. 1565.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VII.

celle de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, differe la reddition d'Orléans. Jeanne d'Arck, dite *la Pucelle* d'Orléans, native de Domremi proche Vaucouleurs, vient trouver Charles VII. à Chinon, & lui dit qu'elle eſt envoyée de Dieu pour faire lever le ſiége d'Orléans, & enſuite le faire ſacrer à Rheims : c'étoient là les deux uniques points de ſa miſſion. Du Bellai Langey fut un des premiers qui s'aviſa de jetter des doutes ſur le merveilleux de l'Hiſtoire de la Pucelle : il a fait depuis bien des Proſélytes. Elle ſe jette dans Orléans dont elle fait lever le ſiége aux Anglois le 8. Mai. Les affaires de Charles VII. commencent à prendre un meilleur train. Auxerre, Troyes, Châlons, Soiſſons, Compiegne, &c. ſe rendent à lui ; Rheims lui ouvre ſes portes, il eſt ſacré le 17. Juillet. Brouillerie entre le Connétable & le Seigneur de la Trimouille, qui, oubliant qu'il devoit ſa faveur auprès du Roi au Connétable, le met mal avec le Roi, & par-là retarde la ſuite des ſuccès.

1430.

La Pucelle d'Orléans veut ſe retirer, on l'engage à reſter : elle ſe jette dans Compiegne, dont les Anglois faiſoient le ſiége ; elle eſt faite priſonniere dans une ſortie. Philippe le Bon épouſe à Bruges en troiſiémes noces Eliſabeth de Portugal, & inſtitue l'Ordre de la Toiſon.

1431.

On conduit Jeanne d'Arck à Rouen, où on lui fait ſon procès, & où elle eſt brûlée le 14. Juin comme ſorciere dans le vieux Marché. Henri VI. eſt ſacré dans l'Egliſe de Notre-Dame à Paris le 17. Décembre. Le Connétable fait arrêter la Trimouille dans le Château de Chinon, quoique le Roi y fût, & le Roi abandonne ſon favori. Concile de Bâle, convoqué par Martin V.

René d'Anjou, mari d'Iſabelle fille de Charles II. Duc de Lorraine, veut ſucceder à ſon beau-pere. Antoine de Vaudemont, frere de Charles, diſpute la ſucceſſion, & bat René, lequel eſt fait priſonnier du Duc de Bourgogne, allié d'Antoine de Vaudemont, qui le retient juſqu'en 1437.

1432. 33. 34.

La guerre continue pendant quatre ans ſans de grands évenemens. Il eſt reglé au Concile de Bâle que les Ambaſſadeurs de Caſtille ſuivront immédiatement ceux du *ſéréniſſime* Roi de France.

1435.

On détache Philippe le Bon des Anglois, & la paix ſe fait le 22. Septembre à Arras : ce fut lui qui en dicta les conditions, auxquelles Charles VII. fut trop heureux de ſe ſoumettre. Ce Traité fut confirmé par le Concile de Bâle. Mort du Duc de Betſort. Il eut pour ſucceſ-

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
George de la Trimouille. 1446.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Pierre d'Ailli. 1426.
Le Préſident Louvet, renvoyé en 1425.	Charles de Lorraine. 1430.	Louis de Luxembourg. 1443.	Leon. Aretin. 1444.
Le Seigneur de Giac. 1426.	Jean Stuart, Comte de Douglas. 1424.	Thomas Hoo, vivant en 1455.	Alain Chartier, vers 1458.
Jacq. Cœur. 1456.	Artus de Bretagne, Comte de Richemont. 1458.	Renaud de Chartres. 1443.	Nic. de Clemangis. 1440.
Secretaires des Finances.	*Maréchaux de France.*	Guil. Juvenal des Urſins. 1472.	Jean Gerſon. 1429.
Alain Chartier.	Amauri de Severac. 1427.	*Premiers Préſidens.*	J. Fr. Pogge. 1459.
Robert de Thumeri.	Pierre de Rieux. 1439.	Phil. de Morvilliers. 1438.	Alphonſe Toſtat. 1454.
Etienne Chevalier, Controlleur des Finances, Maître des Comptes & Tréſorier de France, Ambaſſadeur en Italie & en Angleterre, nommé par Agnès Sorel exécuteur de ſon Teſtament.	Cl. de Beauvoir. 1453.	Adam de Cambrai. 1456.	Laur. Valla. 1457.
	Jean de Villiers de l'Iſle-Adam. 1437.	Yves de Scepeaux. 1461.	
	Jacques de Montberon. 1422.	*Procureurs du Roi.*	
	Antoine de Vergi de Dampmartin. 1439.	P. Couſinot, vivant en 1444.	
	Jean de la Beaume. 1435.	Jean Simon, commis en 1439.	
	Gilbert de la Fayette. 1463.	Jean Dauvet, vivant en 1467.	
	Jean de la Broſſe. 1433.	*Avocats du Roi.*	
		J. Rapiout, pourvu en 1421.	
		Jean Rabateau, vivant en 1435.	
		J. Jouvenel. 1473.	
		Jean Morand, reçu en 1433.	

ſeur à la Régence Richard Duc d'York; cette mort apporta de grands changemens dans les affaires de Henri VI.

1436. 37.

Priſe de Paris, où le Connétable entra un Vendredi devant la Quaſimodo. Le Dauphin épouſe Marguerite d'Ecoſſe: c'eſt elle qui ayant trouvé Alain Chartier endormi, l'homme de ſon temps le plus ſavant & le plus laid, lui donna un baiſer. Le Parlement revient à Paris en 1437. la guerre ſe continue entre les Anglois & les Bourguignons.

1438.

Le Concile de Bâle continué ſous Eugène IV. renouvelle les diſpoſitions de celui de Conſtance ſur la ſuperiorité du Concile général. Pragmatique Sanction arrêtée à Bourges; elle eſt compoſée de pluſieurs décrets du Concile de Bâle, où les élections ſont rétablies, les réſerves & les expectatives abolies, auſſi bien que les Annates. Le Pape mécontent transfere le Concile à Ferrare, puis enſuite à Florence, cependant pluſieurs Evêques reſterent à Bâle.

1439.

Le Concile de Bâle toujours ſubſiſtant dépoſe le Pape Eugène IV. & élit Amedée Duc de Savoie, lequel s'étoit retiré dans la ſolitude de Ripaille, après avoir remis ſon Duché à ſon fils. Cet Antipape prit le nom de Félix V. Le ſchiſme dura juſqu'à la mort d'Eugène IV. A l'avénement de Nicolas V. l'Egliſe devint tranquille par la démiſſion de Félix V. Le Concile de Bâle finit en 1443. (*Lenfant*) & celui de Florence, où s'étoit faite la réunion des Grecs, avoit fini l'an 1442. Æneas Silvius Piccolomini, qui avoit été Secretaire du Concile de Bâle, en déſavoua les maximes lorſqu'il fut Pape ſous le nom de Pie II. On prétend à Rome & dans les Pays où l'on enſuit les principes, que le Concile de Bâle n'a été Ecuménique que juſqu'à la Seſſion XXVI. parce qu'alors Eugène ſe retira du Concile, & aſſembla celui de Florence.

1440.

Le Dauphin, aigri contre ſon pere par les Ducs d'Alençon & de Bourbon, ſe révolte. Il forme un parti nommé *la Praguerie*. Son pere le pourſuit, le déſarme, & lui pardonne; ce ne furent pas les derniers chagrins qu'il en éprouva; ce qui a fait dire que Charles VII. avoit été malheureux par ſon pere & par ſon fils. Le Duc d'Orléans, priſonnier en Angleterre depuis la Bataille d'Azincourt, obtient la liberté, & ſe réconcilie avec le Duc de Bourgogne, qui l'aide à payer ſa rançon.

1441 42.

Le Roi parcourt le Poitou, l'Angoumois, le Limouſin, la Gaſcogne; les Anglois ont encore quelques ſuccès dans ces Provinces.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
	Maréchaux de France.	*Avocats du Roi.*	
	Gilles de Laval. 1440.	Jean Barbin exerçoit en 1451.	
	André de Laval. 1486.	Jacques Jouvenel. 1456.	
	Philippe de Culant. 1453.	Jean Simon exerçoit en 1442.	
	Jean, Sire de Talbot. 1453.	J. Luillier. 1468.	
	Jean, dit Saintrailles. 1461.	J. Rapiout exerçoit en 1444.	
		N. Thieſſart exerçoit en 1442.	
		Henri Boileau. 1451.	
		P. Simon exerçoit en 1445.	
		Nic. Joci exerçoit en 1445.	
		Jean Dauvet, vivant en 1467.	
		Jean Simon. 1470.	
		N. Calepeau exerçoit en 1464.	

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VII.

1443. 44.

Le Roi s'empare du Comté de Comminge. Tréve de huit mois, commencée en 1444. & continuée juſqu'en 1448. que recommença la guerre.

1445. 46.

La Taille que les Peuples, ſuivant pluſieurs Auteurs, avoient commencé de payer dès le tems de S. Louis, pour ſe délivrer des gens de guerre, mais qui n'avoit pas toujours ſubſiſté, devient perpétuelle. Comtés de Valentinois & de Diois unis au Dauphiné par un Traité fait entre Louis de Savoie qui les poſſedoit, & Charles VII. Le Dauphin cauſe de nouveaux chagrins au Roi en 1446. Ce Prince s'abandonne à l'amour qu'il avoit pour Agnès Sorel.

1447.

La domination des Vicomtes de Milan finit par la mort du Duc Philippe Marie ; pluſieurs Princes y prétendent, entr'autres le Duc d'Orléans, du chef de Valentine ſa mere, mais après quelques années de diſpute, François Sforce ſoldat de fortune, qui avoit épouſé la bâtarde de Philippe, s'en empare. Par le Concordat paſſé entre Nicolas V. & Frédéric III. confirmatif de l'accord fait entre Calixte II. & Henri V. Le Clergé d'Allemagne jouit du droit d'élection aux Evéchés.

1448. 49. 50.

Charles VII. ſoit par lui, ſoit par ſes Généraux, reprend ſucceſſivement toutes les Places de la Normandie ; de ſorte que cette Province qui avoit appartenu au Roi d'Angleterre par Guillaume le Conquerant en 1066. qui depuis avoit été réunie à la France ſous Jean Sans-terre en 1203. qui avoit été priſe par Henri V. ſous Charles VI. en 1418. fut enfin réunie pour toujours à la France ſous Charles VII. en 1450. La Bataille de Fourmigni, où les Anglois furent défaits, acheva cette révolution.

1451. 52.

Les Comtes de Dunois, de Penthiévre, de Foix & d'Armagnac, Généraux de Charles, reprennent la Guienne & Bordeaux ; Bordeaux ſe révolte de nouveau, le Roi s'en réſaiſit, malgré la réſiſtance du brave Talbot, qui fut défait & tué à la Bataille de Caſtillon : le Roi y fait bâtir le Château Trompette & celui de Ha : ainſi les Anglois ſont abſolument chaſſés de la France, où ils ne conſerverent que Calais, dont Edouard III. s'étoit emparé en 1347. & que le Duc de Guiſe reprit en 1558.

1453.

Priſe de Conſtantinople par Mahomet II. Fin de l'Empire d'Orient ; qui avoit duré 1123. ans. Condamnation de Jacques Cœur. Premier Traité de la France avec les Suiſſes. Il y en avoit eu déja un de conclu l'an 1444. mais ce n'avoit été qu'entre Louis Dauphin & les Suiſſes.

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VII.

1454. 55.

La memoire de la Pucelle d'Orléans eſt réhabilitée. Jean, Roi d'Arragon, veuf de Blanche héritiere de Navarre, ſe remarie & retient injuſtement ce Royaume à Charles Prince de Vianne, ſon fils.

1456.

Révolte du Dauphin, qui ſe tenoit depuis quinze ans en Dauphiné, & qui, ayant épouſé en ſecondes noces Charlotte de Savoie, ſe retira auprès du Duc de Bourgogne, pour éviter le reſſentiment du Roi ſon pere. » Louis XI. dit Philippe de Comines, fut reçu & nourri ſix ans » chez le Duc de Bourgogne, ayant deniers de lui pour ſon vivre. «

1457. 58. 59. 60. 61.

On fait le procès au Duc d'Alençon, comme fauteur de la révolte du Dauphin. Révolution en Angleterre entre les Maiſons d'York & de Lancaſtre, ſous le nom de *la Roſe rouge* & de *la Roſe blanche*. Richard, Duc d'York, deſcendu d'une héritiere de Clarence, détrône Henri VI. de la Maiſon de Lancaſtre, & le fait priſonnier. Marguerite, fille de René Roi de Naples Duc d'Anjou, femme de Henri VI. défait Richard à ſon tour, dans un combat où il eſt tué. Edouard, fils de Richard, aidé du Comte de Warwic, combat de nouveau Henri VI. qu'il fait priſonnier, & eſt proclamé Roi ſous le nom d'Edouard IV.

L'impoſition fixe des Tailles & des Aydes eſt ſubſtituée au profit que le Roi faiſoit dans le changement des monnoies.

C'eſt ſous le regne de Charles VII. vers l'an 1440. que l'on découvrit en Allemagne l'art de l'Imprimerie. Jean Guttemberg, aidé de Jean Fauſte & de Pierre Schoeffer, après avoir fait pluſieurs eſſais, parvint vers l'an 1450. à imprimer des ouvrages entiers.

Charles VII. ne fut en quelque ſorte que le témoin des merveilles de ſon regne; on eût dit que la fortune, en dépit de l'indifference du Monarque, & pour faire quelque choſe de ſingulier, s'étoit plû à lui donner à la fois des ennemis puiſſans & de vaillans défenſeurs, ſans qu'il ſemblât avoir part aux évenemens: ce n'eſt pas que ce Prince n'eût beaucoup de courage, mais s'il paroiſſoit à la tête de ſes armées, c'étoit comme guerrier & non comme chef. Sa vie étoit employée en galanteries, en jeux & en fêtes. Un jour la Hire étant venu lui rendre compte d'une affaire importante, le Roi, tout occupé d'une fête qu'il devoit donner, lui en fit voir les apprêts, & lui demanda ce qu'il en penſoit: *Je penſe*, dit la Hire, *que l'on ne ſçauroit perdre ſon Royaume plus gaiment*: cependant quelques Hiſtoriens, trompés aux prodiges de ſon régne, n'ont pû imaginer qu'il n'y ait point eu de part, & lui ont donné le titre de *Victorieux*.

1461. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

1461.

LOUIS XI. *parvient à la Couronne âgé de 39. ans, l'an* 1461. *Il étoit à Genep en Brabant, lorſqu'il apprit la nouvelle de la mort de ſon pere. Il ſe fit ſacrer à Rheims le* 15. *Août par Jean Juvenal des Urſins, Archevêque de cette Ville.*

LOUIS XI. prit un plan de conduite & de gouvernement different de celui de ſon pere; il changea une partie des Officiers & des Magiſtrats que ce Prince avoit mis en place; il ordonna l'abolition de la Pragmatique Sanction, qui néanmoins ne fut totalement anéantie que par le Concordat fait entre Léon X. & François I.

1462.

Jean, Roi d'Arragon, ayant épouſé Jeanne, fille de l'Amirante de Caſtille, dont il eut le fameux Ferdinand le Catholique, retenoit le Royaume de Navarre au Prince de Vianne ſon fils, héritier de cette couronne, & lui faiſoit la guerre. Les Navarrois joints au Roi de Caſtille, après avoir ſoutenu envain le Prince de Vianne, qui fut empoiſonné par ſa belle-mere, continuent la guerre pour venger ſa mort. Jean d'Arragon, pour ſe défendre contre eux, emprunte trois cens mille écus d'or de Louis XI. & lui engage pour ſureté de cette ſomme les Comtés de Cerdaigne & de Rouſſillon.

Le Roi prête vingt mille écus à Marguerite d'Anjou, dont le mari Henri VI. Roi d'Angleterre étoit priſonnier dans la Tour de Londres; elle lui promet de lui engager la ville de Calais ſi-tôt que les affaires du Roi ſeroient rétablies.

Le titre de Roi très-Chrétien donné à ce Prince en 1469. eſt devenu un titre permanent dans ſes ſucceſſeurs.

1463.

Le Roi rentre dans les villes de Picardie cedées à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, par le Traité d'Arras, en lui payant quatre cens mille écus d'or.

1464.

Le Comte de Charolois, mécontent de la reſtitution de ces Places, ſe lie avec le Duc de Bretagne; il fait arrêter le Bâtard de Rubempré, ſur le ſoupçon qu'il avoit été envoyé par Louis XI. pour s'emparer de ſa perſonne. Ligue entre Charles Duc de Berri, frere unique du Roi, le Comte de Charolois, le Duc de Bretagne, le Duc de Bourbon, le Comte de Dunois, & pluſieurs

FEMMES.	ENFANS.	1483. MORT.	PRINCES contemporains.
Marguerite d'Ecoſſe; elle mourut en 1444. avant que ſon mari fût Roi; on la nommoit *Madame la Dauphine.*		LOUIS XI. *meurt au Pleſſis-lez-Tours le Samedi 30. Août 1483. âgé de 60. ans. Il fut enterré à Notre-Dame de Cléri, où ſon tombeau fut ouvert & profané par les Huguenots.*	*Papes.*
			Pie II. 1464.
			Paul II. 1471.
			Sixte IV. 1484.
			Maiſon Othomane.
			Mahomet II. 1481.
			Bajazet II. abdiqué 1512.
			Empereur.
			Frédéric III. 1493.
			Rois d'Eſpagne.
			Henri IV. 1474.
			[Ferdinand. 1516.
			[Iſabelle. 1504.
			Rois de Portugal.
			Alphonſe V. 1481.
			Jean II. 1495.
			Roi d'Angleterre.
			Edouard IV. 1483.
			Roi d'Ecoſſe.
			Jacques III. 1488.
			Roi de Dannemarc.
			Charles Knutſon. 1478.
			Interregne juſqu'en 1483.
			Rois de Suède.
			Chriſtiern. 1481.
			Jean. 1513.
			Roi de Pologne.
			Caſimir IV. 1492.
			Czar.
			Iwan Baſilowitz. 1505.
Charlotte de Savoie, fille de Louis II. Duc de Savoie, & d'Anne de Chipre, mariée l'an 1451. morte en 1483.	Joachim, mort en bas âge.	*Il avoit fait venir S. François de Paule, dans l'eſperance que ſes prieres obtiendroient du Ciel ſa guériſon. Il fit venir auſſi pluſieurs reliques.*	
	CHARLES VIII.		
	François, Duc de Berri, mort en bas âge.		
	Louiſe, morte en bas âge.		
	Anne, mariée à Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujen, gouverna ſous Charles VIII. 1522.		
	Jeanne, mariée à Louis d'Orléans, depuis Louis XII. qui la répudia pour épouſer Anne de Bretagne. 1504.		
	Enfans naturels.		
	Louis XI. eut *de Phelipe Regnard.*		
	Guyette.		
	De Marguerite de Saſſenage.		
	Jeanne, *mariée à Louis, Bâtard de Bourbon.*		
	Et Marie, *mariée à Aymar de Poitiers.*		
	Il eut encore une autre fille naturelle, nommée		
	Iſabeau, *mariée à Louis de S. Prieſt.*		

Seigneurs mécontens de ce que Louis XI. les avoit dépouillés de leurs charges au commencement de ſon regne ; Jean d'Anjou Duc de Calabre, fils de René Roi de Naples, vint ſe joindre aux Princes & leur amena les premiers Suiſſes qui ayent paru dans nos armées : ils étoient au nombre de 500. La guerre qui ſuivit cette Ligue eut pour prétexte le ſoulagement des Peuples, & fut delà appellée *du Bien public*. Le Comte de Charolois s'approche de Paris, & tente inutilement de prendre cette Ville.

1465.

Paul II. donne la Pourpre aux Cardinaux. Il avoit ſuccédé à Pie II. qui dans ſa jeuneſſe avoit été couronné à Francfort *Poete Laureat*, par l'Empereur Frédéric III. & qui à la fin de ſa vie, ſans être rebuté par les mauvais ſuccès des anciennes Croiſades, en vouloit tenter une nouvelle, dont il devoit être le Chef : ſa mort en empêcha l'exécution.

Bataille de Montlhéri, donnée le 16. Juillet, ſans que le Roi ni le Comte de Charolois qui ſe la donnoient euſſent envie de combattre. La perte eſt égale des deux côtés : le champ de bataille reſta aux Bourguignons.

Paix faite par les Traités de Conflans & de S. Maur ; elle mit fin à la guerre du *Bien public* ; il y fut arrêté qu'on nommeroit trente-ſix perſonnes des trois ordres du Royaume pour travailler à la réforme de l'Etat. Le Comte de Charolois ſoumet les Liégeois qui avoient fait une diverſion en faveur du Roi.

1466.

Le Roi avoit tout accordé par cette paix, eſperant tout r'avoir par ſes intrigues. Après avoir regagné le Duc de Bourbon, il profite de la diviſion qu'il avoit prévu qui ſe mettroit bientôt entre le Duc de Berri & le Duc de Bretagne ; il reprend ſur ſon frere la Normandie qu'il lui avoit donnée en appanage par cette paix, & chaſſe le Duc de Bretagne de la plûpart des Places de ce Duché, deſquelles il s'étoit emparé ; il en reſta cependant encore quelques-unes à ce Duc ; ainſi il n'y eut d'executé de tout le Traité de Conflans que la ceſſion des Places de la Somme, que le Comte de Charolois s'étoit fait donner & qu'il conſerva. Le Roi, avant le Traité de Conflans, avoit donné l'épée de Connétable au Comte de S. Paul, favori du Comte de Charolois, comptant par cette grace le rendre ſuſpect à ce Prince.

MINISTRES

Philippe de Comines.

Il paſſa du ſervice du Duc de Bourgogne, dont il étoit né ſujet, au ſervice du Roi en 1472. On n'a jamais ſu la véritable cauſe de ce changement. Il mourut en 1509.

Olivier le Daim.

Cet homme de baſſe origine, & qui de Barbier de Louis XI. étoit parvenu par ſes intrigues à la plus haute faveur, finit malheureuſement ſous le regne ſuivant & fut pendu en 1484.

Secretaires des Finances.

Etienne Chevalier.

Jean, Cardinal de la Balue.

Il parvint de la naiſſance la plus abjecte aux premieres dignités de l'Egliſe; il avoit com-

GUERRIERS.

Connétables.

Louis de Luxembourg, Comte de S. Paul. 1475.

Maréchaux de France.

Jean, Bâtard d'Armagnac, ſurnommé de Leſcun. 1473.

Joachim Rouault de Gamaches. 1478.

Wolfart de Borſelle. 1487.

Pierre de Rohan de Gié, vivant en 1505.

Philippe de Crevecœur Deſcordes. 1494.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Guil. Juvenal des Urſins. 1472.

Pierre de Morvilliers. 1476.

Pierre d'Oriolle. 1485.

Il fut deſtitué de ſa Charge en 1483, & ce qui eſt à remarquer, c'eſt que ce ne fut pas par mécontentement de ſes ſervices, puiſque le Roi lui donna la Charge de Premier Préſident de la Chambre des Comptes, mais pour en gratifier Guillaume de Rochefort, qui avoit paſſé du ſervice de Bourgogne à celui de France.

Guillaume de Rochefort. 1492.

Premiers Préſidens.

Yves de Scepeaux. 1461.

Helie de Torrettes. 1461.

Mathieu de Nanterre. 1487.

J. Dauvet. 1471.

Jean le Boulanger. 1481.

J. de la Vacquerie. 1497.

SAVANS & Illuſtres.

Æneas Silvius. 1464.

Beſſarion. 1473.

Angelo Cattho, Médecin & Aſtrologue de Louis XI. Aumônier du Roi, puis Archevêque de Vienne. Ce fut lui qui engagea Philippe de Comines à écrire ſes Mémoires.

Nic. de Cuſa. 1464.

Enguerrand de Monſtrelet, vers 1462.

J. Fauſte, vers 1467.

Theod. Gaza. 1475.

J. Guttemberg, vivant en 1466.

Nic. Perrot. 1480.

Fr. Philelphe. 1481.

Baptiſte Platine. 1481.

P. Schoeffer, vivant encore ſous le regne ſuivant.

Thomas à Kempis. 1471.

J. de Turrecremata. 1468.

Jean Juvenal des Urſins. 1473.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XI.

1467.

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, meurt; ſon fils Charles, dit *le Téméraire*, lui ſuccede. Les Liégeois, de nouveau révoltés, ſont battus.

Declaration portant *qu'il ne ſera donné aucun Office s'il n'eſt vacant par mort, réſignation ou forfaiture.*

1468.

Etats tenus à Tours, dans leſquels il fut arrêté que la Normandie ne pouvoit ſe démembrer de la Couronne pour être donnée au frere du Roi; il y fut convenu que le Duc de Bretagne rendroit les villes par lui priſes en Normandie, & qu'on éliroit pluſieurs perſonnes pour la réforme de l'Etat.

Conférence de Peronne, pour prévenir la guerre qui alloit renaître par l'inexecution du Traité de Conflans de la part de Louis XI. Ce Prince, en même temps qu'il appuyoit la révolte des Liégeois, a l'imprudence de ſe livrer au Duc de Bourgogne, en le venant trouver dans Peronne. Charles, qui apprit les intelligences du Roi avec les Liégeois, le retint priſonnier proche de cette même tour où Charles le Simple avoit fini ſa vie, il héſita même s'il ne porteroit pas la vengeance plus loin; enfin il le força à conclure avec lui un Traité qui lui fut fort avantageux, & à l'accompagner au ſiége de Liége, contre ces mêmes peuples qu'il avoit lui-même excités à reprendre les armes: il aſſiſta à la priſe de cette ville. Avant ce Traité, Louis XI. avoit promis à Charles Duc de Berri, ſon frere, la Champagne & la Brie pour appanage, avec intention de ne les lui point donner, par le danger qu'il y avoit que ces Provinces, trop voiſines de la Bourgogne, ne devinſſent une nouvelle ſource de diviſions.

1469.

Le Duc de Berri, au grand regret du Duc de Bourgogne, ſe laiſſe perſuader de recevoir la Guienne pour appanage au lieu de la Champagne & de la Brie. Le Roi gagna, pour y parvenir, le favori de ce Prince, Odet d'Aidie, qu'il fit depuis Comte de Comminge, & en même temps il punit la perfidie du Cardinal de la Balue: ce Miniſtre fut convaincu d'avoir entretenu le frere du Roi dans ſa révolte, pour ſe rendre néceſſaire, & d'avoir eu des intelligences avec le Duc de Bourgogne. Il fut mis en priſon à Loches, & y reſta onze ans; on ne lui fit point ſon procès, à cauſe des conteſtations qu'il y eut avec le Pape ſur la forme de la procédure. Cet homme avoit été ſimple valet de M. de

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.

Secretaires des Finances.

menacé par trahir ſon bienfaiſteur Charles de Melun, grand Maître de France, qui eut la tête tranchée en 1468. il trahit par la ſuite dans pluſieurs occaſions le Roi lui-même, qui le fit mettre, dit-on, dans une cage de fer. Sorti de priſon il fut Légat en France, & mourut en 1491.

Jean Bourré Dupleſſis.

Pierre Parent.

Procureurs du Roi.

J. de S. Romain exerçoit en 1483:

Michel de Ponts exerçoit avec le précedent en 1479.

Avocats du Roi.

Guil. de Ganai. 1483.

Renaud de Dormans. 1472.

On trouve dans un Manuſcrit de Blanchard, qu'il fut préſent, en qualité de Maître des Requeſtes, à la Déclaration de 1470. par laquelle le Duc de Bourgogne eſt déclaré criminel de léze-Majeſté.

François Hallé exerçoit en 1476.

Pierre Luillier. 1492.

Jean le Maître. 1510.

Robert Thibouſt, vivant en 1487.

Beauvau Evêque d'Angers : il eut l'audace & l'habileté, après avoir fait déclarer ſon maître incapable de ſa place, de ſe la faire donner. Louis XI. inſtitue l'Ordre de S. Michel. Celui de l'Etoile étoit tombé en diſcrédit.

1470.

Le Comte de Warwic mécontent d'Edouard IV. & d'accord avec le Duc de Clarence frere d'Edouard, paſſe en France, ſe lie avec le Roi, repaſſe en Angleterre, y bat l'armée d'Edouard & le fait priſonnier. Edouard IV. à ſon tour, ſauvé de ſa priſon, bat l'armée du Comte de Warwic. Le Comte de Warwic défait pour la ſeconde fois Edouard, qui ſe ſauve auprès du Duc de Bourgogne. Henri VI. ſort de priſon & remonte ſur le Trône.

Le Duc de Guienne, ſans la participation du Roi, & pour ſe fortifier contre lui, preſſe le Duc de Bourgogne de lui donner en mariage ſa fille unique ; il eſt ſecondé dans cette demande par le Connétable de S. Paul, à qui la guerre étoit néceſſaire pour maintenir ſon crédit, ainſi qu'au Duc de Bretagne, qui prévoyoit que le Roi ne chercheroit qu'à les abattre, quand il n'auroit plus d'affaires avec le Duc de Bourgogne. Declaration du 3. Decembre, portant confiſcation des Terres du Duc de Bourgogne. Le Roi prend S. Quentin, Amiens, Roye & Montdidier. Jean, Comte d'Armagnac, qui s'étoit ſauvé à Fontarabie, eſt condamné à mort par Arrêt du Parlement, pour ſa rébellion ; il fut tué en 1472. au ſiége de Leictoure. On commence à imprimer à Paris.

1471.

Le Duc de Bourgogne prend les armes, & en même temps jette des ſoupçons dans l'eſprit du Roi contre ceux qui le faiſoient agir ; il ſe fait une tréve d'un an entre le Roi & lui. Le Connétable continue de négocier le mariage du Duc de Guienne avec la fille du Duc de Bourgogne. Derniere révolution, qui fait triompher la Roſe blanche, & qui remet Edouard IV. ſur le Trône d'Angleterre : le Comte de Warwic eſt défait & tué dans une premiere Bataille ; Marguerite d'Anjou femme de Henri VI. en perd une ſeconde, où ſon fils le Prince de Galles eſt tué à l'âge de dix-huit ans. Cette malheureuſe Princeſſe priſonniere d'Edouard, & rachetée enſuite par Louis XI. mourut enfin en 1482. après avoir donné l'exemple du plus grand courage & des plus grands malheurs. Edouard fait maſſacrer Henri VI. & fit mourir ſon frere le Duc de Clarence en 1478. Edouard, devenu paiſible, craint autant que Louis XI. le mariage du Duc de Guienne avec l'héritiere de Bourgogne.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XI.

1472.

Le Duc de Guienne meurt empoiſonné avec la Dame de Monſoreau ſa maîtreſſe, par une pêche qui leur fut donnée, non ſans ſoupçon contre le Roi lui-même. Ce Prince avoit fiancé Jeanne fille de Henri IV. dit l'*Impuiſſant*, Roi de Caſtille, au préjudice de laquelle Iſabelle, ſœur de Henri, & femme de Ferdinand d'Arragon, s'empara du Royaume de Caſtille. Les négociations entre le Roi & le Duc Charles ne ſont qu'un tiſſu de fourberies & de menſonges. Le Duc prend les armes, entre en Picardie, y met tout à feu & à ſang, eſt obligé de lever le ſiége de Beauvais, paſſe enſuite dans la Normandie qu'il ravage, & revient en Flandres. Le Roi après ſa retraite reprend une partie des Places. Louis XI. regagne le Duc de Bretagne; Philippe de Comines paſſe du ſervice du Duc de Bourgogne à celui du Roi.

1473.

Le Duc de Bourgogne, inſtitué héritier par Arnoul Duc de Gueldres à l'excluſion de ſon fils, prend poſſeſſion de cette Province. Il forme le projet de faire ériger ſes Etats en Royaume, ſous le titre de Royaume de Bourgogne.

1474.

Traité de Bouvines entre le Roi & le Duc Charles, où la perte du Connétable eſt réſolue; il n'eut point alors d'execution à cet égard.

Procès fait à René Duc d'Alençon; on l'accuſa d'avoir tramé une ligue avec le Duc de Bretagne, & il fut condamné à mort; mais la peine fut commuée en celle d'une priſon perpétuelle. Entrevue du Roi & du Connétable, qui vint accompagné de troupes, & qui eut l'inſolence d'exiger qu'il y eût une barriere entre le Roi & lui. Guerre en Catalogne pour les interêts du Duc de Calabre. Ligue offenſive & défenſive entre Edouard IV. Charles Duc de Bourgogne, & le Duc de Bretagne, contre le Roi. Le Connétable, qui étoit en poſſeſſion de la ville de S. Quentin, ſe fait rechercher par tous les partis; cette ligue n'a point d'effet par l'ambition de Charles, qui, voulant fonder ſon Royaume de Bourgogne, ſongeoit à s'emparer de toutes les Places du Rhin juſqu'à Bâle; il ſe déclare pour Robert de Baviere Archevêque de Cologne, fait le ſiége de Nuitz, & par cette entrepriſe excite la jalouſie de l'Empereur, des Princes d'Allemagne, & de René Duc de Lorraine, auxquels Louis XI. donna ſecretement du ſecours.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XI.

1475.

Le Roi fait la guerre au Duc de Bourgogne ; il conclut un Traité avec les Suiſſes, qui commencent à être en conſideration dans l'Europe. C'étoient des alliés d'autant plus ſûrs, qu'ils avoient à ſe plaindre du Duc de Bourgogne ; ce Prince poſſédoit le Comté de Ferette par engagement du Duc d'Autriche, & il autoriſoit le Gouverneur, qu'il y avoit mis, à toutes les vexations qu'il exerçoit ſur quelques Cantons ſes voiſins. Edouard, qui ſe préparoit à la guerre contre la France, eſt regagné par Louis XI. Ces deux Princes concluent à Amiens le 29. Août un Traité qu'ils confirment à Picquigni ; ils conviennent d'une Tréve de ſept ans, ils y arrêtent le mariage entre le Dauphin & Eliſabeth fille d'Edouard, & Louis s'engage de payer tous les ans à Edouard, tant que les deux Rois vivroient, une ſomme de cinquante mille écus d'or. Le Duc de Bourgogne ſe voyant abandonné du Roi d'Angleterre, & trahi par le Connétable, dont le Roi lui révéla toutes les perfidies, conclut avec Louis XI. à Vervins une tréve de neuf années, & convient d'abandonner le Connétable ; celui-ci en eſt inſtruit, & va trouver le Duc pour le regagner, mais le Duc le livre au Roi, qui lui fait trancher la tête en la place de Grêve le 19. Decembre. Le Roi donne au Duc Charles toute la dépouille du Connétable, & lui rend S. Quentin & pluſieurs autres villes de Picardie. Le Duc de Bourgogne prend Nanci.

1476.

Le Duc de Bourgogne prend la ville de Grandſon ſur les Suiſſes ; il eſt attaqué, & ſon armée eſt miſe en déroute : il raſſemble des troupes & met le ſiége devant Morat, où il eſt encore battu par les Suiſſes, ayant à leur tête René Duc de Lorraine, qui après reprit Nanci.

1477. 78.

Procès fait à Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, Comte de la Marche, convaincu du crime de leze-Majeſté ; on lui tranche la tête. Charles fait le ſiége de Nanci, où il s'obſtine, malgré la rigueur de la ſaiſon, qui avoit preſque détruit ſon armée. Le Duc de Lorraine, accompagné des Suiſſes, vient au ſecours de la Place, & le 5. Janvier attaque & défait le Duc Charles qui y perdit la vie, ayant été trahi par Campobaſſe Napolitain : il ne laiſſa d'autre héritier que Marie ſa fille unique. En lui finit la ſeconde Maiſon de Bourgogne, qui avoit duré près de 120. ans ſous quatre Princes. Le Roi, qui le premier avoit établi

l'uſage des Poſtes, juſqu'alors inconnu en France, eſt bien-tôt informé de cet événement, & en profite pour reprendre pluſieurs villes en Picardie, en Artois & en Bourgogne.

Le Roi, par une politique mal entendue, manque à la fois le mariage de Marie de Bourgogne & celui de Jeanne fille de Ferdinand & d'Iſabelle, pour le Dauphin; Comines dit au ſujet du Duché de Bourgogne, que Louis XI. étoit naturellement ſi ennemi de tous grands, qu'il ne voulut pas même que le Comte d'Angoulême épouſât l'héritiere de Bourgogne, qui ne demandoit pas mieux de demeurer alliée de la maiſon de France, & qui moyennant ce mariage n'auroit jamais porté les Pays-bas dans la maiſon d'Autriche; étrange effet de la jalouſie! Il aima mieux laiſſer aller cette puiſſante ſucceſſion à des étrangers, que d'en agrandir un Prince de ſon ſang; il ſe ſaiſit de l'Artois. Les Etats de Flandre s'emparent du Gouvernement & de la perſonne de Marie de Bourgogne; elle voit executer ſes deux plus fideles Miniſtres, Hugonet ſon Chancelier, & Imbercourt, à qui ſes prieres & ſes larmes ne purent ſauver la vie. Elle épouſe Maximilien d'Autriche, fils de l'Empereur Frédéric III. L'Empereur érige l'Autriche en Archiduché en faveur de ſon fils.

Etabliſſement des cent Gentilshommes *au bec de corbin.*

Traité de Treve entre le Roi & Edoüard IV. durant leur vie & cent ans après la mort de l'un ou de l'autre, conclu à Londres le 13. Février: par ce Traité Louis XI. s'engage à payer 50. mille écus par lui ou par ſes ſucceſſeurs, pendant 100. ans, à compter du jour de la mort de l'un des deux. Cette Tréve doit être regardée comme un chef-d'œuvre en fait de politique; en laiſſant tous les Droits indécis, elle ne troubloit point les Anglois dans leurs vaines prétentions ſur la Normandie & les Provinces qui ſont au-delà de la Loire: elle donnoit cependant le temps aux François de ces Provinces de reprendre l'habitude de leur légitime dépendance, & aux Rois d'en profiter, pour ſe fortifier & ſe mettre enfin en état, comme il arriva ſous Henri II. d'achever de reconquérir ſur les Anglois tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur le Royaume de France. (*Paral. des Rom. & des Franç.*)

1479.

Maximilien rompt la Tréve qui étoit entre le Roi & lui: le Roi s'empare de la Franche-Comté.

Siége de Terouéne, levé par Maximilien après la bataille de Guine-

gate, où l'avantage fut égal entre lui & les François. Le Vice-Amiral Coulon conduit dans les Ports de Normandie la Flotte Hollandoise, forte de 80. Navires dont il s'étoit emparé. Commencement de l'Empire du Czar.

1480. 81.

Les Suiſſes commencent à être à la ſolde du Roi, à la place des francs Archers établis par Charles VII. il y joignit auſſi dix mille hommes d'Infanterie Françoiſe, qui n'étoit plus entretenue, comme ſous le regne premier, par les Bourgs & Villages, mais qu'il payoit lui-même.

Le Cardinal de la Balue eſt mis hors de priſon, par l'entremiſe du Cardinal de la Rovere. Tréve avec Maximilien. Charles d'Anjou, Comte du Maine, à qui René d'Anjou ſon oncle avoit donné la Provence, laiſſe au Roi par ſon teſtament cette Province & ſes droits ſur Naples & Sicile; le Roi en eut, dit-on, l'obligation à Jean de Coſſé, Sénéchal de Provence, & à Palaméde de Forbin, qu'il fit Connétable de Provence.

1482.

Marie de Bourgogne meurt d'une chute qu'elle fait à la chaſſe. Traité d'Arras, où eſt arrêté le mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de Marie. Marie avoit auſſi laiſſé un fils, qui depuis épouſa Jeanne, fille de Ferdinand & d'Iſabelle. Il y a une choſe digne de remarque dans ce Traité, c'eſt que Maximilien demande pour garantie de l'engagement de Louis XI. L'engagement des Princes de ſon ſang, *ſubrogés au lieu des Pairs.*

1483.

Edouard IV. dont la fille devoit épouſer le Dauphin, par le Traité de Picquigni, fut offenſé du Traité d'Arras. Il mourut peu de temps après, empoiſonné par ſon frere Richard III. qui, pour recueillir le fruit de ſon crime, fit mourir les deux fils d'Edouard, dont il ne laiſſa regner l'aîné que deux mois, & monta ſur le trône d'Angleterre.

Sous ce regne furent créés les Parlemens de Bordeaux & de Bourgogne.

Louis XI. dit Comines, *étoit humble en paroles & en habits . . . . . Il étoit naturellement ami des gens de moyen état; il étoit leger à parler des gens, ſauf de ceux qu'il craignoit, car il étoit aſſez craintif de ſa propre nature . . . . . Il diſoit*, pour répondre aux reproches qu'on lui

faiſoit de ne pas garder aſſez ſa dignité, *lorſqu'orgueil chemine devant; honte & dommage ſuivent de bien près.* Il diſoit encore *que tout ſon Conſeil étoit dans ſa tête*, parce qu'en effet il ne conſultoit perſonne : ce qui fit dire à l'Amiral de Brezé, en le voyant monter ſur un Bidet très-foible, qu'il falloit que ce Cheval fût plus fort qu'il ne paroiſſoit, puiſqu'il portoit le Roi & tout ſon Conſeil. Il étoit jaloux de ſon autorité au point qu'étant revenu d'une grande maladie où il avoit perdu connoiſſance, & ayant appris que quelques-uns de ſes Officiers l'avoient empêché de s'approcher d'une fenêtre, apparemment dans la crainte qu'il ne ſe précipitât, il les chaſſa tous. Avare par goût, & prodigue par politique; mépriſant les bienſéances; incapable de ſentiment; confondant l'habileté avec la fineſſe, préferant celle-ci à toutes les vertus, & la regardant, non comme le moyen, mais comme l'objet principal; enfin moins habile à prévenir le danger qu'à s'en tirer; né cependant avec de grands talens dans l'eſprit; &, ce qui eſt ſingulier, ayant relevé l'autorité royale, tandis que ſa forme de vie, ſon caractere, & tout ſon exterieur auroient ſemblé devoir l'avilir.

Louis XI. avoit augmenté les tailles de trois millions, & levé pendant vingt ans quatre millions ſept cens mille livres par an, ce qui pouvoit faire environ 23. millions d'aujourd'hui, au lieu que Charles VII. n'avoit jamais levé par an que dix-huit cens mille francs.

Il avoit une plaiſante ſuperſtition, il ne vouloit point entendre parler d'affaires le jour des Innocens. Il ne vouloit pas non plus prêter ſerment ſur la croix de S. Lo, (car l'uſage de jurer ſur les Reliques ſubſiſtoit encore,) cette croix de S. Lo l'emportoit alors ſur toutes les Reliques, même ſur celles de S. Martin ſi revérées, & ſi redoutables ſous la premiere Race. Le prétexte de ce Prince étoit que ç'eût été manquer de reſpect pour l'inſtrument de notre Salut; mais un de ſes Hiſtoriens nous apprend que ſa repugnance ne venoit que d'une vieille croyance de ſon temps: ceux qui ſe parjuroient en jurant ſur cette Relique mouroient, croyoit-on alors, miſerablement dans l'année, & le bon Prince étoit un peu plus attaché à la vie qu'à ſa parole. C'eſt lui qui a honoré les Armoiries des Médicis de l'Ecuſſon de France. Il eut d'abord intention de ſe rendre chef de l'Ordre de la Toiſon, & de la conférer à la mort de Charles *le téméraire*, comme étant aux droits de la Maiſon de Bourgogne; mais enſuite il le dédaigna, dit Brantôme, & ne crut pas qu'il lui convînt de ſe rendre chef de l'Ordre de ſon Vaſſal.

1483. *Avénement à la Couronne.*

CHARLES VIII. *parvient à la Couronne l'an* 1483. *âgé de treize ans & deux mois. Il fut ſacré à Rheims par l'Archevêque Pierre de Laval.*

Du Haillan raconte une choſe bien folle, & qu'il a l'audace de rapporter ſur un ſimple *oüi-dire*, c'eſt que pluſieurs ont cru que Charles VIII. étoit un fils ſuppoſé : d'autres, qu'il étoit bien le fils du Roi, mais non de la Reine ſa femme Charlotte de Savoie, qu'il n'aimoit gueres.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1483.

ANNE de France, Dame de Beaujeu, ſœur de Charles, a le gouvernement de la perſonne du Roi, comme l'avoit ordonné Louis XI. ſans qu'il y eût de Regent en France.

1484.

Il lui eſt confirmé par les Etats généraux aſſemblés à Tours, malgré les oppoſitions du Duc d'Orléans, qui, en ſa qualité de premier Prince du ſang, vouloit avoir la principale autorité. On établit dans ces Etats un Conſeil de dix perſonnes, où devoient aſſiſter les Princes du ſang ; ſavoir, le Duc d'Orléans Préſident, le Comte d'Angoulême, le Connétable de Bourbon, frere aîné de Pierre de Beaujeu, Pierre de Beaujeu, le Comte de Dunois. L'Ordonnance faite ſur la réquiſition de ces Etats, eſt la premiere qui ait permis à toutes ſortes de perſonnes d'*eſter* en jugement par Procureur.

1485.

La Dame de Beaujeu, qui s'étoit rendue la maîtreſſe, conclut un Traité à Montargis avec les rébelles de Bretagne. Brouilleries de la Dame de Beaujeu & du Duc d'Orléans qui ſe retire en Bretagne avec le Comte de Dunois, fils du fameux Comte de Dunois. Il y avoit déja fait un voyage, attiré par Landois, favori de François II. Duc de Bretagne, qui, voulant ſe faire un appui de ce Prince, contre tous les Seigneurs de Bretagne irrités de ſa faveur, le flattoit de l'eſperance de lui faire épouſer Anne de Bretagne. Mais le Duc d'Orléans étant revenu en France, les mécontens ſe trouverent les plus forts en Bretagne, & Landois fut pendu. Cette mort remit le calme en Bretagne. Le Duc conclut un Traité avec Maximilien & le Duc d'Orléans. La Dame de Beaujeu mene une armée en Guienne, & le Roi s'empare du Comté de Comminge, pour punir le Comte d'avoir donné de mauvais conſeils au Duc de Bretagne.

Richard III. le meurtrier de ſon frere & de ſes deux neveux, comme nous l'avons dit, ne jouit pas longtemps de ſon crime, car cette année Henri, de la Maiſon de Lancaſtre par ſa mere, défit & tua Richard, & fut Roi

FEMMES.	*ENFANS.*	1498. *MORT.*	*PRINCES contemporains.*
Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, laquelle étoit élevée à la cour de France, où elle portoit le titre de *Madame la Dauphine*, devoit épouſer Charles VIII. mais elle fut renvoyée, & le Roi épouſa Anne de Bretagne le treize Décembre 1491. Cette Princeſſe mourut en 1513.	Charles-Orland, mort jeune. Charles, mort peu après ſa naiſſance. François, mort peu après ſa naiſſance. Anne, morte en bas âge. Charles VIII. eut *une fille naturelle, nommée* Camille Palvoiſin.	CHARLES VIII. *meurt au Château d'Amboiſe le ſept Avril* 1498. *âgé de près de* 27. *ans. Il avoit regné quinze ans.*	*Pape.* Sixte IV. 1484. On croit que ce Pape eſt le premier qui ait mis ſon buſte ſur la monnoie. Innocent VIII. 1492. Alexandre VI. 1503. *Maiſon Ottomane.* Bajazet II. abdique 1512. *Empereurs.* Frédérie III. 1493. Maximilien. 1519. *Rois d'Eſpagne.* Ferdinand. 1516. Iſabelle. 1504. *Rois de Portugal.* Jean II. 1495. Emanuel le Grand. 1521. *Rois d'Angleterre.* Richard III. 1485. Henri VII. 1509. *Rois d'Ecoſſe.* Jacques III. 1488. Jacques IV. 1513. *Roi de Danemarc & de Suéde.* Jean. 1513. *Rois de Pologne.* Caſimir IV. 1492. Albert. 1501. *Czar.* Jwan Baſilowitz. 1505.

ſous le nom de Henri VII. ainſi la Branche de Lancaſtre qui avoit commencé à regner par Henri IV. remonta ſur le trône, d'où elle avoit été chaſſée par Edouard IV. qui étoit de celle d'York. Dans Richard III. finit la Race des Rois Angevins, ſurnommés Plantagenets. La France ſervit Henri VII. dans cette grande entrepriſe.

1486. 87.

Guerre contre le Duc de Bretagne. On détache de la Ligue le Duc d'Angoulême & le Connétable de Bourbon. Philippe de Comines, mécontent d'être déchu de la faveur où il étoit ſous le regne précedent, s'étoit lié aux rebelles : on le fait priſonnier. Le Roi en 1487. prend pluſieurs Villes, mais il leve le ſiége de Nantes; il a d'ailleurs de grands avantages contre l'Archiduc du côté de l'Artois.

1488. 89.

Bataille de S. Aubin, où le Duc d'Orléans eſt fait priſonnier. Mort du Duc de Bretagne, qui ne laiſſe que des filles. Révolte des Gantois contre Maximilien. Ce Prince en 1489. épouſe par procureur Anne de Bretagne.

1490. 91.

Le Roi, ſans conſulter ſa ſœur la Dame de Beaujeu, rend la liberté au Duc d'Orléans. Les partiſans de ce Prince qui étoient auprès de la Ducheſſe de Bretagne, & le Prince lui-même, agiſſent pour rompre ſon mariage avec Maximilien. Charles VIII. en 1491. épouſe Anne de Bretagne, malgré l'engagement qu'elle avoit avec Maximilien, à qui il renvoie ſa fille Marguerite qu'il avoit fiancée : c'eſt cette Marguerite qui fut mariée à l'Infant d'Eſpagne, enſuite au Duc de Savoie, & qui depuis, étant devenue veuve, fut Gouvernante des Pays-Bas. Charles & Anne ſe cedent mutuellement leurs droits ſur la Brétagne. La premiere monnoie qui ait eu un buſte en France, eſt celle que la Ville de Lyon fit frapper pour Charles VIII. & pour Anne de Bretagne. (*Bizot.*) La ville d'Aquila battit une monnoie en l'honneur de ce Prince, dont la légende étoit Françoiſe.

1492.

Henri VII. jaloux de l'augmentation de puiſſance que donnoit à Charles VIII. ſon mariage avec Anne, veut venger l'affront de Maximilien; il met le ſiége devant Boulogne, & puis s'accommode. La domination des Maures en Eſpagne finit par la priſe de Grenade. Chriſtophe Colomb, aidé par Ferdinand & Iſabelle, découvre l'Amérique; vers l'an 1402. Jean de Bethencourt, Gentilhomme Normand, Chambellan de Charles VI. & couſin de l'Amiral de France, avoit déja voyagé aux Iſles Canaries, & s'en étoit fait déclarer Souverain.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Guillaume Briçonnet, Cardinal. 1514.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Rod. Agricola. 1486.
Secretaires des Finances.	Jean de Bourbon. 1488.	Guil. de Rochefort. 1492.	Annius de Viterbe. 1492.
Jean Bourré du Pleſſis.	*Maréchaux de France.*	Adam Fumé, G. D. S. 1494.	Herm. Barbarus. 1493.
Florimond Robertet, qui a commencé à donner à cette Charge tout ſon éclat & toute ſon autorité.	Pierre de Rohan de Gié, vivant en 1505.	Robert Briçonnet. 1497.	Gabr. Biel. 1495.
	Phil. de Crevecœur Deſcordes. 1494.	Gui de Rochefort. 1507.	M. Boiardo, vers 1490.
	Jean de Baudricourt. 1499.	*Premiers Préſidens.*	Oliv. le Daim. 1484.
		Jean de la Vacquerie. 1497.	Martial de Paris, vers 1490.
		Pierre de Courtardi. 1505.	Jean Michel, premier Médecin de Charles VIII. 1495.
		Procureurs du Roi.	J. Pie de la Mirandole. 1494.
		Jean de Nanterre, reçu en 1484.	Ange Politien. 1494.
		Chriſtophe de Carmone, vivant en 1499.	Jer. Savonarole. 1498.
		J. Luillier. 1496.	
		J. Burdelot. 1507.	
		Avocats du Roi.	
		Jean de Nanterre, vivant en 1488.	
		Pierre de Courtardi. 1505.	
		Jean de Montmirail, reçu en 1491.	
		Guillaume Volant, reçu en 1497.	

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES VIII.

1493.

Charles VIII. dans l'idée de la conquête du Royaume de Naples, & perdant le réel pour une chimere, fait la paix avec le Roi des Romains, ſans conſerver les avantages qu'il avoit eus ſur lui, & avec le Roi d'Arragon, à qui il rend la Cerdaigne & le Rouſſillon, ſans même exiger de lui trois cens mille écus que Louis XI. avoit donnés.

1494.

Départ du Roi pour l'Italie ; de Veſc & Briçonnet furent les principaux moteurs de cette entrepriſe, qui avoit pour fondement les Droits de la Maiſon d'Anjou cedés à Louis XI. Tous les Princes d'Italie y prirent part, chacun ſuivant leur intérêt : les Vénitiens, par l'eſperance de s'agrandir au milieu des troubles, Alexandre VI. pour procurer des établiſſemens à ſa famille, mais ſur tout Ludovic Sforce qui avoit formé le projet d'uſurper le Duché de Milan ſur ſon neveu Galeas, qu'il méditoit d'empoiſonner, & qui vouloit donner aſſez d'affaires à Ferdinand Roi de Naples, dont la petite-fille avoit épouſé Galeas, pour l'empêcher de s'en venger. Ferdinand, ſaiſi de terreur, meurt d'apoplexie. Alphonſe ſon fils lui ſuccede. Jean Galeas, légitime héritier du Duché de Milan, meurt empoiſonné, & quoiqu'il eût laiſſé un fils, Ludovic Sforce eſt fait Duc de Milan, & en reçoit l'inveſtiture de l'Empereur. Le Roi eſt reçu dans Florence le 17. Novembre ; il entre dans Rome en vainqueur à la lueur des flambeaux le 31. Decembre. Dès le 6. Septembre de cette même année, André Paléologue, Deſpote de Romanie, ſeul héritier de l'Empire de Conſtantinople, après la mort de Conſtantin Paléologue ſon oncle, que Mahomet II. en avoit dépouillé, ceda tous ſes droits ſur l'Empire de Conſtantinople au Roi Charles VIII. & à ſes ſucceſſeurs ; cette donation fut faite à Rome en préſence du Cardinal de Gurce, acceptant pour le Roi Très-Chrétien, quoiqu'il n'en eût aucun pouvoir de Sa Majeſté.

1495.

Charles VIII. fait des Actes de Souveraineté dans Rome. Alexandre VI. capitule avec lui, & entr'autres conditions lui livre Zizime frere de Bajazet, dont le Roi pouvoit faire uſage, dans la vue qu'il avoit de déclarer la guerre aux Turcs ; on dit qu'il avoit été empoiſonné.

Alphonſe, Roi de Naples, voyant ſes ſujets ébranlés à l'approche du Roi, & ſentant qu'il n'en étoit pas aimé, remet ſa Couronne à ſon fils Ferdinand, jeune Prince d'un grand courage & chéri des peuples ; mais la terreur du nom François étoit trop grande pour qu'il pût s'oppoſer à leurs progrès. Ferdinand ſe retire, & Charles VIII. entre victorieux dans Naples le 21. Fevrier avec les ornemens Imperiaux. Toutes ces conquê-

tes ſe font en moins de ſix mois. Les Italiens furent étonnés dans cette guerre de l'excellence de l'Artillerie des François.

Ligue conclue à Veniſe entre le Pape, l'Empereur Maximilien, l'Archiduc Philippe dit le *beau* ſon fils, Ferdinand Roi d'Arragon, Ludovic Sforce & les Vénitiens, pour chaſſer Charles VIII. d'Italie. Il a bien de la peine à rentrer en France. Le gain de la Bataille de Fornoue, donnée le 6. Juillet contre l'armée des Conféderés, commandés par le Marquis de Mantoue, facilita ſon retour, & lui donna le moyen d'aller au ſecours du Duc d'Orléans aſſiégé dans Novarre par Ludovic. Malgré la bataille de Seminare gagnée par d'Aubigni, le Royaume de Naeſt repris en auſſi peu de temps qu'il avoit été conquis; Ferdinand y eſt rappellé par ſes ſujets, & eſt ſecondé par Gonſalve de Cordoue, ce fameux Géneral de Ferdinand le Catholique Roi d'Eſpagne.

1496.

Ferdinand, Roi de Naples, ne jouit pas long-temps de ce retour de fortune; il meurt ſans laiſſer d'enfans: Frédéric ſon oncle lui ſuccede. Le Comte de Montpenſier, que Charles VIII. avoit fait Viceroi de Naples, meurt de la peſte à Pouzzoles.

1497.

Malgré l'évenement funeſte de l'entrepriſe de Naples, on vouloit engager de nouveau le Roi à la reprendre, ou du moins à envoyer le Duc d'Orléans pour s'emparer de Genes; mais le Duc d'Orléans qui voyoit la ſanté du Roi chancellante, & que la mort du Dauphin, âgé de trois ans, rendoit l'héritier préſomptif de la Couronne, crut ne devoir pas s'éloigner, ni ſouffrir que le Roi repaſſât les monts: ce Prince lui-même n'en avoit pas grande envie, il étoit amoureux à Tours d'une des *Filles de la Reine* (c'étoit ainſi que l'on appelloit les filles de qualité qu'Anne de Bretagne commença la premiere à prendre auprès d'elle.) Etabliſſement du Grand Conſeil en Cour Souveraine; le Chancelier en eſt le Chef. François I. créa un Premier Préſident, (qui fut ſupprimé dans la ſuite) & attribua à cette Cour la connoiſſance des Procès concernant tous les Bénéfices conſiſtoriaux. Louis XIV. en 1690. créa un premier Préſident & huit Préſidens en titre d'Office, qui furent ſupprimés en 1738. & que le Roi remplaça par un Conſeiller d'Etat & huit Maîtres des Requêtes. Charles VIII. ainſi que ſon prédéceſſeur, eut des Suiſſes dans ſes armées: il y ajouta des Lanſquenets, c'eſt-à-dire de l'Infanterie Allemande. L'Infanterie Françoiſe, compoſée du rebut de la nation, n'étoit alors dans nulle eſtime.

Charles VIII. dit Comines, *ne fut jamais que p'tit homme de corps & peu entendu; mais il étoit ſi bon, qu'il n'eſt point poſſible de voir meilleure créature.*

1498. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS XII. *ſurnommé* le Pere du Peuple, *petit-fils de Louis Duc d'Orléans & de Valentine de Milan, & fils de Charles Duc d'Orléans, parviens à la Couronne l'an* 1498. *âgé de* 36. *ans. Il ſe fit ſacrer à Rheims par l'Archevêque Guillaume Briçonnet; il avoit pour déviſe un Porc-épic, avec ces mots*, Cominus & eminus.

Où Machiavel a-t-il pris qu'après la mort de Charles VIII. on ſoutint que Louis Duc d'Orléans ne pouvoit ſucceder, & étoit déchu de ſon droit à la Couronne pour avoir ſervi le Duc de Bretagne & avoir porté les armes contre la France?

EVENEMENS REMARQUABLES.

1498.

CE fut au ſujet de Louis de la Trimouille, qui avoit défait & pris Louis XII. à la Bataille de S. Aubin, que ce Prince dit, lorſqu'il fut parvenu à la Couronne, *que le Roi de France ne vengeoit pas les querelles du Duc d'Orléans.*

On ne devoit pas s'attendre que le Duc d'Orléans, qui s'étoit oppoſé à la ſeconde entrepriſe ſur le Royaume de Naples, dût reparoître en Italie auſſi-tôt qu'il eut hérité de la Couronne. Les facilités qu'il y trouva l'y déterminerent. Alexandre VI. vouloit procurer un établiſſement en France au Cardinal Céſar Borgia ſon fils, qui étoit dégoûté de l'état Eccleſiaſtique, & qui en effet fut créé Duc de Valentinois par Louis XII. Les Vénitiens étoient brouillés avec le Duc de Milan. Ces deux Puiſſances rechercherent Louis XII. qui, outre les droits de la Maiſon d'Anjou ſur le Royaume de Naples, avoit les ſiens à exercer ſur le Milanois. Valentine de Milan ſa grand'mere, ſœur unique du dernier Duc de la famille des Viſcomti, en étoit la ſeule héritiere; Galéas, pere de Valentine, l'avoit ainſi déclaré par ſon contrat de mariage avec Louis Duc d'Orléans, frere de Charles VI. Ce contrat avoit été confirmé par le Pape, autant qu'il étoit en lui, l'Empire vacant; & l'Empereur donna depuis l'inveſtiture de ce Duché à Louis XII. en 1501. mais François Sforce, fils de Jacques Sforce, ayant épouſé la bâtarde du Duc de Milan, s'en étoit fait Duc, & Ludovic Sforce, dit *le More*, qui en deſcendoit, y regnoit alors, après avoir fait empoiſonner ſon neveu, & en avoit reçu l'inveſtiture du même Empereur dès l'an 1495.

Edit, par lequel il eſt ordonné qu'à l'avenir les Baillis & Sénéchaux ſeroient gradués.

1499.

Louis XII. épouſe Anne de Bretagne: la deſtinée de cette Princeſſe étoit ſinguliere. Elle fut femme de Charles VIII. en faiſant une eſpece de divorce avec Maximilien, qu'elle avoit épouſé par procureur; & elle ne ſe maria avec Louis XII. qu'après un autre divorce de ce Prince avec Jeanne ſa premiere femme; il avoit épouſé celle-

FEMMES.	ENFANS.	1515. MORT.	PRINCES contemporains.
Jeanne, fille de Louis XI. mariée en 1476. Louis XII. en 1498. fit déclarer ſon mariage nul, & Jeanne ſe retira à Bourges, où elle fonda l'Ordre des Annonciades en 1501. morte en 1504.		LOUIS XII. *meurt dans ſon Hôtel des Tournelles à Paris le premier Janvier* 1515. *âgé de* 53. *ans; il en avoit regné* 17. *Il eſt enterré à S. Denis.*	*Papes.* Alexandre VI. 1503. Pie III. 1503. Jules II. 1513. Léon X. 1521.
Anne de Bretagne, mariée le 8. Janvier 1499. morte le 9. Janvier 1513.	Claude, qui épouſa François I. Roi de France.	A ſa mort les *Crieurs des corps*, en ſonnant leurs Clochettes, crioient le long des rues: *le bon Roy Louis pere du Peuple eſt mort.*	*Maiſon Othomane.* Bajazet II. abdique 1512. Selim I. 1520.
	Renée, qui épouſa le Duc de Ferrare, morte en France en 1575. Sa fille épouſa François Duc de Guiſe.		*Empereur.* Maximilien I. 1519.
			Rois d'Eſpagne. Ferdinand. 1516. Iſabelle. 1504. Philippe I. 1506.
			Roi de Portugal. Emanuel le Grand. 1521.
Marie d'Angleterre, qui étoit ſœur de Henri VIII. mariée l'an 1514. remariée trois mois après la mort du Roi au Duc de Suffolc, morte en 1534. Elle avoit été fiancée à Charles, depuis Charles-Quint.			*Rois d'Angleterre.* Henri VII. 1509. Henri VIII. 1547.
			Rois d'Eccoſſe. Jacques IV. 1513. Jacques V. 1542.
			Rois de Dannemarc & de Suéde. Jean. 1517. Chriſtiern II. chaſſé 1523.
			Rois de Pologne. Albert. 1501. Alexandre. 1506. Sigiſmond I. 1548.
	Fils naturel. Michel de Buei, Archevêque de Bourges. 1511.		*Czars.* Jwan Bazilowitz. 1505. Baſile Jwanowitz. 1538. *Maximilien lui donna le titre d'Empereur.*

ci avec des proteſtations de la violence que Louis XI. lui avoit faite : à la mort de Charles VIII. il demanda au Pape que ſon mariage fût déclaré nul, & ſur l'affirmation que fit Louis XII. qu'il n'avoit eu aucun commerce avec Jeanne, la nullité fut prononcée. Dans la Chapelle du Collége de Montaigu eſt inhumé Jean Standons, qui fut banni de France, pour avoir parlé témerairement ſur cet événement : il fut rappellé peu après, & déceda à Paris l'an 1501.

La Cour ſouveraine de Normandie eſt rendue perpetuelle. Le Roi diſpenſe Philippe, fils de Maximilien, Archiduc d'Autriche & Seigneur des Pays-Bas, de venir en France y rendre l'hommage pour les Comtés de Flandre & d'Artois. Il envoie ſon Chancelier Gui de Rochefort recevoir cet hommage à Arras.

Conquête du Milanez, faite dans l'eſpace de 20. jours, par l'armée du Roi, ſous la conduite de Louis de Luxembourg Comte de Ligni, de Robert Stuart Seigneur d'Aubigni, & de Jean-Jacques Trivulce Seigneur Milanois. Le Roi fait ſon entrée dans Milan le 6. Octobre, & en laiſſe le gouvernement à Trivulce. Genes ſe ſoumet.

1500.

Par une de ces révolutions ordinaires dans les guerres d'Italie, Sforce, qui avoit été chaſſé du Milanez, y étoit rentré, & avoit repris pluſieurs Places. Le Roi envoie un renfort de troupes commandé par Louis de la Trimouille, qui, d'intelligence avec les Suiſſes de l'armée de Ludovic, fait ce Duc priſonnier ; on le conduiſit en France au Château de Loches, où il mourut en 1510. Cet événement rend le Roi encore une fois maître du Milanez. Charles d'Amboiſe, frere du Cardinal, en eſt fait Gouverneur.

Louis XII. & Ferdinand le Catholique, Roi d'Eſpagne, conviennent de partager le Royaume de Naples.

Naiſſance de Charles-Quint le jour de S. Mathias, jour qui fut conſtamment heureux pour ce Prince dans la ſuite de ſa vie. Maximilien diviſe l'Empire en dix Cercles ; il en inſtitue ſix en 1500. & quatre en 1512.

1501.

Louis XII. & Ferdinand font la conquête du Royaume de Naples en moins de quatre mois. Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, & Stuart d'Aubigni, commandoient l'armée Françoiſe, & Gonſalve de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, celle du Roi Catholique.

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
George, Cardinal d'Amboiſe. 1510.	*Maréchaux de France.*	*Chanceliers.*	Americ Veſpuce. 1508.
Le Roi Chavigni, Grand Aumônier.	Jean-Jacques Trivulce. 1518.	Gui de Rochefort. 1507.	Phil. Beroald. 1505.
Secretaires des Finances.	Charles d'Amboiſe de Chaumont. 1511.	Jean de Ganai. 1512.	Ambr. Calepin. 1510.
Florimond Robertet.	Jacques de Chabanes de la Palice. 1524.	Etienne Poncher. 1524.	Demetr. Chalcondyle. 1513.
Robert Gedoin.	Rob. Stuart d'Aubigni. 1543.	*Premiers Préſidens.*	Ant. Urceus Codrus. 1500.
B. Bochetel.		Jean de Ganai. 1512.	Chriſt. Colomb. 1506.
		Antoine Duprat. 1535.	Philippe de Comines. 1509.
		Procureurs du Roi.	Jean Deſpautere, après 1514.
		Guil. Rogier. 1523.	Jerôme Donat, vers 1499.
		Avocats du Roi.	Marſile Ficin. 1499.
		Jean Olivier, vivant en 1517.	S. François de Paule. 1507.
		Roger Barme, vivant en 1517.	Rob. Gaguin. 1502.
		Jean le Liévre. 1521.	Octav. de S. Gelais. 1502.
			Jean le Maire, vers 1510.
			Olivier de la Marche. 1501.
			Ange Politien. 1494.
			Louis Vivès, vers 1500.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XII.

Frédéric, Roi de Naples, traite avec Louis XII. à qui il cede tous ſes droits; il ſe retire en France, & il meurt à Tours en 1504. La Trimouille épouſe une petite fille de Frédéric, ce qui fonde ſes prétentions ſur le Royaume de Naples. Les Vénitiens commencent à être jaloux des conquêtes de Louis XII. Maximilien conclut une tréve avec lui. Création du Parlement d'Aix.

1502.

Les François & les Eſpagnols ſe brouillent pour le partage du Royaume de Naples. Les François ont d'abord l'avantage. Mouvement à Florence, où l'on veut rétablir Pierre de Médicis qui en avoit été chaſſé lors du voyage de Charles VIII. en Italie. Louis XII. maintient cet état en République.

1503.

Traité entre Louis XII. & Ferdinand le Catholique, conclu à Lyon par l'Archiduc Philippe, gendre de Ferdinand, par lequel il fut convenu qu'en vertu du mariage arrêté entre Claude de France & Charles de Luxembourg (depuis Charles-Quint) les Rois de France & d'Eſpagne ſe deſſaiſiroient, le premier, du Royaume de Naples, le ſecond, des Duchés de Calabre & de la Pouille, en faveur de la jeune Princeſſe & du jeune Prince. Conſéquemment à ce Traité, Louis XII. envoya ordre à ſes Généraux de reſter dans l'inaction. Ferdinand, moins fidéle à ſes engagemens, mande à Gonſalve de n'y avoir point d'égard. Gonſalve continue la guerre; Hugues de Cardonne & Antoine de Leve lui amenent du ſecours. D'Aubigni eſt défait à la bataille de Seminare le Vendredi 21. Avril par Antoine de Leve, dans le même lieu où il avoit été vainqueur huit ans auparavant; & le 28. du même mois d'Avril, à pareil jour, la bataille de Cerignole gagnée par Gonſalve contre le Duc de Nemours, qui fut tué au commencement de l'action, (& en qui finit la branche d'Armagnac, déſcendant de Caribert, fils de Clotaire II.) entraîna la perte du Royaume de Naples. On dit que ces deux journées ſont l'époque de la ſuperſtition qui a fait regarder le Vendredi comme un jour malheureux.

Mort d'Alexandre VI. le 18. Août. François Piccolomini qui lui ſuccede ſous le nom de Pie III. meurt vingt-cinq jours après. Le Cardinal de la Rovere eſt fait Pape ſous le nom de Jules II. après avoir amuſé le Cardinal d'Amboiſe, qui auroit pu être élu s'il n'avoit point fait partir de Rome les troupes Françoiſes. Ces révolutions de la Cour de Rome

acheverent de perdre les affaires de France, dont l'armée commandée ſucceſſivement par la Trimouille, par le Marquis de Mantoue battu au paſſage du Gariglian, & par le Marquis de Saluces défait au même lieu, ſe détruiſit par la contagion & par le défaut de payement.

1504.

Les trois armées que le Roi avoit fait marcher contre Ferdinand, pour ſe venger de ſes perfidies, lui couterent beaucoup, & ne lui produiſirent aucun avantage.

Céſar Borgia eſt enlevé par Gonſalve, & envoyé en Eſpagne, où il mourut trois ans après. Le Roi des Romains accorde l'inveſtiture du Milanez à Louis XII. Mort d'Iſabelle de Caſtille. L'Archiduc Philippe ſuccede à Iſabelle ſa belle-mere dans le Royaume de Caſtille, dont l'adminiſtration avoit été réſervée à Ferdinand, par le Teſtament d'Iſabelle; mais Ferdinand fut obligé d'y renoncer lors de l'arrivée de Philippe ſon gendre en Eſpagne.

1505. 6. 7.

Ferdinand épouſe Germaine de Foix, fille de la ſœur de Louis XII. qui donne pour dot à ſa niéce ſes droits ſur le Royaume de Naples.

Le Comté de Nevers eſt la premiere Pairie créée en faveur d'un prince étranger. Le Roi avoit confirmé, par un Traité conclu à Blois, la promeſſe de marier ſa fille Claude avec Charles, fils de Philippe; les conditions en étoient trop onereuſes à Louis XII. pour qu'il les tînt: il fut arrêté dans les Etats tenus à Tours, que le mariage ne ſe feroit point & la Princeſſe Claude fut fiancée à François Comte d'Angoulême. Mort de Philippe, Roi de Caſtille. Les Genois ſe révoltent contre Louis XII. qui repaſſe les Monts, les défait, entre dans leur ville en vainqueur, & leur pardonne. Il avoit mis ſur ſa cotte d'armes pour deviſe, *Non utitur aculeo Rex cui paremus*: c'étoit un Roi des Abeilles environné de ſon eſſain. Entrevue du Roi & de Ferdinand à Savonne.

Le Roi, ſuivant l'intention de Philippe, eſt déclaré par les Etats de Flandre Tuteur de l'Archiduc Charles d'Autriche, & il lui donne Philippe de Crony Seigneur de Chiévres pour Gouverneur.

Comté de Nemours érigé en Duché-Pairie en faveur de Gaſton de Foix.

1508.

Ligue de Cambrai, conclue contre les Vénitiens, entre le Pape Jules

II. l'Empereur Maximilien, le Roi de France, & le Roi d'Eſpagne Ferdinand, par le Cardinal d'Amboiſe, & Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas. Cette Princeſſe étoit fille de Maximilien & de Marie de Bourgogne : ayant été fiancée à Charles VIII. qui la renvoya, puis mariée à Jean Infant d'Eſpagne, qui la laiſſa veuve peu de temps après, elle finit par épouſer Philibert II. Duc de Savoie, mort en 1504. elle mourut en 1530. Elle a compoſé divers ouvrages en proſe & en vers.

1509.

Bataille d'Aignadel, gagnée par Louis XII. en perſonne, contre les Vénitiens le 14. Mai. Il avoit ſous lui les Maréchaux de Chaumont & de Trivulce, le Duc de Bourbon, la Trimouille, &c. L'Alviane commandoit les Vénitiens. Le Pape & le Roi des Romains profiterent, ainſi que le Roi, des ſuites de cette victoire, & dépouillerent les Vénitiens de tout ce qu'ils avoient gagné dans l'Italie depuis cinquante ans. Le Roi des Romains n'avoit envoyé que peu de troupes à l'armée des Confédérés. Ferdinand devenoit ſuſpect par la reſtitution des Places de la Pouille que les Vénitiens lui avoient faite. Le Pape commençoit à être jaloux du Roi de France ; tout cela détermina Louis XII. qui ne ſe portoit pas bien, à repaſſer les monts. Les Vénitiens reprennent une partie des Places qu'ils avoient perdues, & font lever à Maximilien le ſiége de Padoue.

1510.

Jules II. qui avoit obtenu par la Ligue de Cambrai à peu près ce qu'il vouloit, n'avoit plus d'autre crainte que de voir les François en Italie. Il ſe ligue contre eux avec Ferdinand, avec Henri VIII. Roi d'Angleterre, gendre de Ferdinand, qui venoit de ſucceder à ſon pere Henri VII. & avec les Suiſſes, mécontens de ce que le Roi leur avoit refuſé avec trop de hauteur l'augmentation de leurs penſions. Jules II. preſſe vivement la guerre contre le Duc de Ferrare, & manque deux fois d'être pris, l'une dans Boulogne par Chaumont, l'autre par le Chevalier Bayard dans la petite ville de S. Felix. Cependant le Roi, mécontent du Pape, aſſemble un Concile national à Tours, où ſe trouva le Cardinal de Gurce Envoyé de l'Empereur, & dans lequel on convint d'aſſigner un Concile général à Piſe.

1511.

Jules II. prend la Mirandole en perſonne. Chaumont meurt Trivulce

prend ſa place. Le Pape qui eſt cité au Concile général de Piſe par Louis XII. & par le Roi des Romains, en convoque un de ſon côté au Palais de Latran. Trivulce prend Boulogne, & met en déroute l'armée du Pape & celle des Vénitiens. Le Pape effrayé tente des accommodemens, mais les ſcrupules qu'Anne de Bretagne inſpiroit à Louis XII. ſur une guerre entrepriſe contre le S. Pere, l'eurent bientôt raſſuré. Le Concile de Piſe aſſemblé le 30. Octobre eſt transferé à Milan. Les Suiſſes entrent dans le Milanez, dépourvu de troupes françoiſes. Gaſton de Foix, Duc de Nemours, neveu du Roi par ſa mere Marie, ſœur de Louis XII. & Trivulce, ſe retirent dans Milan, qui eût couru grand riſque, ſi les Suiſſes, ſans qu'on en ait jamais ſu la raiſon, n'avoient repris tout à coup le chemin de leur pays.

1512.

Le Duc de Nemours fait lever le ſiége de Boulogne à Pierre Navarre Général de Ferdinand : il court au ſecours de Breſſe, qu'il reprend ſur les Vénitiens : il fait le ſiége de Ravennes : Bataille de ce nom, donnée le jour de Pâques 11. Avril, où l'armée des Confédérés eſt taillée en pieces. Le Duc de Nemours, après avoir gagné cette bataille, & avoir fait des prodiges de valeur, ſecondé du Chevalier Bayard, de Louis d'Ars, de Lautrec, &c. voulant envelopper un reſte d'Eſpagnols qui ſe retiroient en bon ordre, eſt tué à l'âgé de 33. ans. Sa mort entraîne la perte du Milanez, malgré les efforts de la Palice (Chabanes) qui avoit pris le commandement de l'armée. L'Empereur conclut une Tréve avec les Venitiens. Louis XII. qui voit toute l'Europe liguée contre lui, ſur tout les Suiſſes qui s'étoient avancés vers le Milanez, rappelle ſes troupes, & ne conſerve en Italie que le Château de Milan, celui de Novarre, celui de Cremone, & quelques autres Places. Génes ſe révolte, & ſe donne pour Duc Jean Frégoſe. Le Concile de Piſe transferé à Milan ſe continue à Lyon. Le Pape jette un interdit ſur le Royaume de France, & en particulier ſur la ville de Lyon. Le Roi des Romains ſe ſépare du Concile de Piſe, & adhere à celui de Latran.

Ferdinand s'empare du Royaume de Navarre ſur Jean d'Albret, qui en étoit Roi du chef de Catherine de Foix ſa femme, derniere héritiere de Charles, Comte d'Evreux. Le Pape le ſeconde dans cette entrepriſe, & leur prétexte fut que ce Prince étoit allié de Louis XII. & fauteur du Concile de Piſe. Louis XII. ſecourt Jean d'Albret, mais l'activité du Duc d'Albe rendit cette entrepriſe inutile, & força le Roi de Navarre & la Palice à lever le ſiége de Pampelune. Catherine de Foix diſoit au

Roi ſon mari, après la perte de ce Royaume; *Dom Jean, ſi nous fuſſions nés, vous Catherine & moi Dom Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre.*

Maximilien Sforce, fils de Ludovic, eſt rétabli dans le Milanez, & les Médicis dans Florence.

1513.

Mort de la Reine Anne de Bretagne le 9. Janvier.

Mort de Jules II. le 21. Février; Jean, Cardinal de Médicis, lui ſuccede ſous le nom de Léon X. Maximilien qui s'étoit raccommodé avec Jules II. continue d'être lié avec ſon ſucceſſeur. Le Roi fait une tréve d'un an avec Ferdinand; il ſe lie avec les Vénitiens: ſon armée commandée par Louis de la Trimouille reprend le Milanez pour la troiſiéme fois. Genes eſt ſoumiſe de nouveau, mais la perte de la Bataille de Novarre, gagnée par les Suiſſes contre la Trimouille le 6. Juin, chaſſe enfin les François du Milanez. Genes ſe révolte. Louis XII. dit Machiavel, fit cinq fautes capitales en Italie; » il ruïna les foibles, il aug» menta la puiſſance d'un puiſſant, il y introduiſit un étranger trop » puiſſant, il n'y vint point demeurer, & il n'y envoya point de Co» lonies; « on peut en ajouter une ſixiéme, qui fut de dépouiller les Venitiens.

Maximilien, Henri VIII. & les Suiſſes attaquent la France: les Anglois mettent le ſiége devant Terouéne, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la journée *des Eperons*, où les François furent mis en déroute. La priſe de Tournai ſuivit celle de Terouéne. Les Suiſſes attaquent pareillement Dijon, que Louis de la Trimouille ſauva par un Traité avantageux pour eux, & dont il comptoit bien être déſavoué. Les Vénitiens de leur côté ne furent pas plus heureux, ils furent battus par les Eſpagnols, & Sforce remit ſous ſon obéiſſance toutes les villes que Louis XII. avoit reconquiſes pour eux.

1514.

La mort de la Reine Anne de Bretagne, arrivée l'année précedente, leva l'obſtacle, que ſa haine pour la Comteſſe d'Angoulême apportoit au mariage de ſon fils avec la Princeſſe Claude.

Louis XII. réduit aux abois a recours aux Traités. Il traite avec Leon X. renonce au Concile de Piſe, & reconnoît celui de Latran. Il traite avec Ferdinand, & continue la tréve qu'il avoit avec lui, en lui promettant ſa fille Renée en mariage pour l'un de ſes petits-fils, Char-

les ou Ferdinand, avec la ceſſion de ſes droits ſur le Milanez. Il traite avec Henri VIII. & il épouſe ſa ſœur Marie.

Le Comte d'Angoulême devint amoureux de la jeune Reine, mais on lui fit appercevoir qu'il couroit riſque de ſe donner un maître : Grignaux fut l'auteur de ce ſage conſeil, ſuivant quelques-uns ; d'autres en font honneur à Gouffier, & d'autres à du Prat.

1515.

Louis XII. reprenoit encore ſes projets ſur le Milanez, mais la mort mit fin au regne d'un ſi bon Prince. Il avoit cinquante-trois ans quand il épouſa la Princeſſe Marie, & étoit d'une ſanté fort délicate. Il oublia ſon âge auprès d'elle, & y trouva la mort au bout de deux mois & demi de mariage. *Le bon Roi, à cauſe de ſa femme, avoit changé de tout ſa maniere de vivre ; car où il ſouloit dîner à huit heures, il convenoit qu'il dînât à midi ; où il ſouloit ſe coucher à ſix heures du ſoir, ſouvent ſe couchoit à minuit.* (Hiſt. de Bayard.)

La memoire de Louis XII. ſera toujours en bénédiction parmi les François ; *Il ne courut oncques*, dit S. Gelais, *du regne de nul des autres ſi bon temps qu'il a fait durant le ſien.* On a cependant reproché à ce Prince d'avoir favoriſé la famille d'un Pape (Alexandre VI.) le plus méchant homme qui fut jamais, & de l'avoir comblée de biens pour parvenir à ſe faire ſéparer d'une Princeſſe à qui il avoit été redevable de ſa liberté ſous le regne précédent ; mais cette ſéparation étoit un ſacrifice qu'exigeoit le bien de l'Etat ; on eût ſouhaité qu'il ne ſe fût point brouillé avec les Suiſſes ſes alliés, pour ſe livrer imprudemment à Ferdinand, le Prince de ſon temps le plus infidele, & qui ſe vantoit de l'avoir ſouvent trompé ; d'ailleurs on peut le blâmer d'avoir tenté des entrepriſes téméraires, & d'avoir riſqué de nuire à ſes affaires, par une œconomie qui n'étoit pas toujours bien entendue. Mais il diminua les impôts de plus de moitié, & ne les recréa jamais ; il aima ſes ſujets ; ſa plus forte envie fut de les rendre heureux, & il mérita d'en être ſurnommé *le Pere* ; tant il eſt vrai que la premiere vertu d'un Roi eſt l'amour de ſon peuple.

1515. *Avénement à la Couronne.*

FRANÇOIS PREMIER, *ſurnommé* le Pere des Lettres, *Comte d'Angoulême & Duc de Valois, arriere petit-fils de Louis Duc d'Orléans & de Valentine de Milan, né à Cognac le 12. Septembre 1494. parvient à la Couronne le premier Janvier 1515. âgé de 21. ans, & eſt ſacré & couronné à Rheims le 25. par l'Archevêque Rob. de Lenoncourt.*

Sa Déviſe étoit une Salamandre dans le feu, avec ces paroles, *nutriſco & extingus*, c'étoit une inſtruction qui lui fut donnée dans ſa jeuneſſe, & non une alluſion à ſes conquêtes ni à ſes galanteries, puiſque la premiere Médaille de cette Déviſe eſt de 1504.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1515.

L'ALLIANCE de la France & de l'Angleterre eſt confirmée pour la vie des deux Rois, l'Archiduc Charles devenu majeur, fait avec le Roi un Traité de paix & d'alliance perpétuelle, ſans en conſulter ni l'Empereur ni Ferdinand: Claude qui lui avoit été promiſe, ayant épouſé François I. le mariage de Renée, fille puînée de Louis XII. eſt arrêté avec ce Prince, ſans intention de la part du Roi de France, dit Guichardin, d'accomplir ce mariage, qui eût rendu l'Archiduc trop puiſſant; car lorſque la Ducheſſe Anne épouſa Louis XII. les Bretons, qui ſouhaitoient d'avoir un Prince particulier, avoient ſtipulé, que ſi l'aîné des enfans de cette Princeſſe devenoit Roi de France, ſon puîné auroit le Duché de Bretagne, & le cas étoit arrivé, puiſque l'aînée étoit Reine de France.

François I. rentre en Italie, où il n'avoit d'alliés que les Vénitiens. Il falloit pour cela qu'il paſſât par la Savoie, mais les Ducs attachés alors à nos Rois, qui dans leur derniere minorité y avoient diſpoſé du Gouvernement, privés d'ailleurs de commerce, d'argent & de forces, & ne poſſédant encore ni le Montferrat ni le Marquiſat de Saluces, auroient eu peine à nous diſputer le paſſage des Alpes, à moins qu'ils n'euſſent été appuyés, comme ils le furent depuis. Il établit avant de partir Madame d'Angoulême ſa mere Regente du Royaume. Il tente de nouveau la conquête du Milanez, qui n'étoit défendu que par les Suiſſes. Bataille de Marignan, qui dura deux jours, le 13. & le 14. de Septembre, gagnée contre les Suiſſes par François I. qui y fit des prodiges de valeur. Le Maréchal de Trivulce qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, dit que celle-ci étoit un combat de Géans, & les autres des jeux d'enfans. Cette victoire rend le Roi maître du Milanez. Maximilien Sforce lui en fait la ceſſion & ſe retire en France. Les Genois ſe déclarent pour le Roi. Le Pape effraié des ſuccès du Roi fait ſa paix avec lui; il voit ce Prince à Boulogne, & là furent jettés les fondemens du Concordat, qui fut confirmé l'année ſuivante au Concile de Latran. Le Roi rentre en France, & laiſſe le Connétable de Bourbon Lieutenant

FEMMES.	ENFANS.	1547 MORT.	PRINCES contemporains.
Claude de France, fille de Louis XII. & d'Anne de Bretagne, mariée en 1514. morte en 1524.	François Dauphin, mort de poiſon en 1536. HENRI II. Charles Duc d'Orléans. 1545. Louiſe. 1517. Charlotte. 1524. Magdelaine, mariée à Jacques V. Roi d'Ecoſſe. 1537. Marguerite, mariée à Emmanuel Philibert, Duc de Savoie. 1574	FRANÇOIS I. *meurt au Château de Rambouillet le dernier jour de Mars* 1547. *âgé de* 52. *ans. Il en avoit regné* 32. *Il eſt enterré à S. Denis.* On a dit que ce Prince étoit mort d'une maladie, qui ne commença à ſe faire connoître à Paris, ſuivant les Regiſtres du Parlement, que vers l'an 1494.	*Papes.* Léon X. 1521. Adrien VI. 1523. Clement VII. 1534. Paul III. 1549. *Maiſon Othomane.* Selim I. 1520. Soliman II. 1566. *Empereurs.* Maximilien. 1519. Charles V. 1558. *Rois d'Eſpagne.* Ferdinand. 1516. Charles V. 1558. *Rois de Portugal.* Emanuel le Grand 1521. Jean III. 1557. *Roi d'Angleterre.* Henri VIII. 1547. *Rois d'Ecoſſe.* Jacques V. 1542. Marie Stuart. 1587. *Rois de Dannemarc.* Chriſtiern II. chaſſé 1523. Frédéric I. 1534. Chriſtiern III. 1559. *Rois de Suéde.* Chriſtiern II. chaſſé 1523. Guſtave, qui étoit de la race des anciens Rois de Suéde, eſt la rige des Rois de Suéde d'aujourd'hui. 1560. *Roi de Pologne.* Sigiſmond I. 1548. *Czars.* Baſile Jwanowitz 1533. Jwan Baſilowitz 1584.
Eléonore d'Autriche, ſœur de Charles-quint, & veuve d'Emanuel Roi de Portugal, mariée en 1530. morte en 1558.	François I. eut *un fils naturel, nommé* Vilcouvin. Il n'eut point d'enfans de ſes deux maîtreſſes. *Françoiſe de Foix, Comteſſe de Châteaubriant, morte en* 1537. *&* *Anne de Piſſeleu, Ducheſſe d'Etampes, dite Mademoiſelle d'Helli, que la Regente avoit priſe pour fille d'honneur, elle épouſa Jean de Bretagne, dont la mere étoit fille de Philippe de Comines, & qui fut fait Duc d'Etampes.*		

général du Milanez. Il établit un Parlement à Milan, *à l'inſtar* de celui de Paris : Jean de Selve en fut premier Préſident. Le Roi regagne une partie des Suiſſes. Henri VIII. excité par le Cardinal de Volſei, ennemi de François I. engage l'Empereur Maximilien à entrer en Italie. Ce Prince y fit en effet quelque tentative l'année ſuivante, mais ſans aucun ſuccès. Decret du Sénat de Veniſe, qui déclare François I. & tous les Princes de la Maiſon de Valois nobles Vénitiens.

Erection du Comté d'Angoulême en Duché, le reſſort reſervé au Parlement de Paris.

1516.

Mort de Ferdinand, Roi de Caſtille, le 23. Janvier. Ferdinand, fut à juſte titre ſurnommé Roi d'Eſpagne, puiſque ce fut lui qui en réunit toutes les parties, l'Arragon par lui-même, la Caſtille par Iſabelle ſa femme, le Royaume de Grenade par ſa conquête ſur les Maures, & enfin le Royaume de Navarre par uſurpation. Jean d'Albret fait en vain des efforts pour recouvrer le Royaume de Navarre.

Traité de Noyon, entre Charles-quint & François I. où la paix eſt renouvellée, & dont un des principaux articles eſt la reſtitution de la Navarre. Maximilien accéde au Traité de Noyon, & aux termes de ce Traité rend Veronne au Roi d'Eſpagne pour la remettre au Roi, qui la reſtitue aux Vénitiens ; au moyen de quoi cette République ſe vit au même état où elle étoit avant la ligue de Cambrai.

Traité de Fribourg, conclu avec les Suiſſes, auquel on donne le nom de *Paix perpetuelle ;* & en effet, depuis ce Traité les Suiſſes ſont demeurés fermes dans notre alliance.

1517.

Traité avec Léon X. Le Roi fait épouſer à Laurent de Médicis Madelaine de Boulogne, héritiere de cette Maiſon, niéce du Duc de Vendôme François de Bourbon : ils eurent pour fille unique Catherine de Médicis, depuis Reine de France. Le Concordat eſt publié & reçu en France, malgré les oppoſitions du Clergé, de l'Univerſité & du Parlement.

Troubles du Lutheraniſme, à l'occaſion des Indulgences que Léon X. fit prêcher en Allemagne, pour s'oppoſer a Selim.

1518.

Alliance renouvellée avec l'Angleterre, par l'entremiſe du Cardinal

MINISTRES

Anne de Montmorenci. 1567.

Claude d'Annebaut. 1552.

Jacques de Baume Semblançai, Surintend. des Finances, pendu en 1527.

Antoine du Prat. 1535.

Fr. de Tournon, Cardinal d'Oſtie. 1562.

Secretaires des Finances.

Florimond Robertet.

Guillaume Bochetel.

Bayard, Seigneur de la Font.

Breton de Villandri.

Bourgeois, fils du premier Médecin de François I.

Nic. de Neufville.

Claude de Laubeſpine.

Guil. Prudhomme.

GUERRIERS.

Connétables.

Charles de Bourbon. 1527.

Anne de Montmorenci. 1567.

Maréchaux de France.

Juſqu'à ce regne, ce n'étoit que des Commiſſions, & il n'y en avoit eu que deux à la fois; François I. les créa à vie, & les grandes guerres qu'il eut à ſoutenir, firent que ce Prince en créa juſqu'à quatre. Le nombre n'en fut plus fixe dans la ſuite: ils avoient chacun leur département. Il faut pourtant remarquer, que l'on en a vû quatre à la fois ſous le Regne de Charles VII.

Jacq. de Chabanes de la Palice. 1524.

Rob. Stuart d'Aubigni. 1543.

Odet de Foix de Lautrec. 1528.

Gaſpard de Coligni. 1522.

Anne de Montmorenci. 1567.

Thom. de Foix de Leſcun. 1524.

Théodore Trivulce. 1531.

Rob. de la Marck. 1537.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Ant. du Prat. 1535.

Antoine du Bourg. 1538.

Matth. de Longuejoue. G. D. S. 1558.

Guil. Poyet. 1548.

Fr. de Montholon. G. D. S. 1543.

Fr. Errault. G. D. S. 1544.

Franç. Olivier de Leuville. 1560.

Il eut un fils naturel, nommé Séraphin Olivier, homme d'un rare merite, qui fut fait Cardinal en 1604.

Premiers Préſidens.

P. Mondot de la Marthonie. 1517.

J. Olivier de Leuville. 1519.

J. de Selve 1529.

Pierre Lizet. 1554.

Ce fut lui qui traita de la délivrance de François I. avec Charles-Quint.

Procureurs du Roi.

Guillaume Rogier. 1523.

Fr. Rogier. 1532.

N. Thibault. 1541.

Noël Brulart. 1557.

SAVANS & Illuſtres.

Corn. Agrippa. 1534.

Louis Arioſte. 1534.

Lazare Baïf. 1544.

P. Bembe. 1547.

Guil. Budé. 1540.

Nic. Copernic. 1543.

Etienne Dolet. 1546.

Jean Eckius. 1543.

Didier Eraſme. 1536.

Fernand Cortez. 1547.

Fr. Guichardin. 1540.

J. A. Laſcaris. 1535.

Martin Luther. 1546.

N. Machiavel. 1529.

Fern. Magellan. 1520.

Bapt. Mantouan. 1516.

Alde Manuce. 1516.

Clem. Marot. 1544.

Jean Marot. 1523.

Thom. Morus. 1533.

Theophr. Paracelſe. 1541.

Paul Emile. 1529.

Et. Poncher. 1524.

Raphael. 1520.

Jacq. Sadolet. 1547.

Jacq. Sannazar. 1530.

Cl. de Seiſſel. 1520.

J. Trithème. 1516.

Fr. Vatable. 1547.

Polid. Virgile. 1540.

François, Cardinal de Ximenez. 1517.

de Volſei, que le Roi avoit remis dans ſes intérêts, & qui lui fit rendre Tournai. On négocioit auſſi pour la reſtitution de Calais, mais Charles-Quint en fut averti, & regagna Volſei.

1519.

Charles-Quint eſt élu Empereur après la mort de Maximilien, malgré la concurrence du Roi de France. Ce fut alors que les Electeurs introduiſirent la Capitulation, ſuivant laquelle l'Empereur élu ſe ſoumet aux conditions que l'Empire lui impoſe.

1520.

Entrevue de François I. & de Henri VIII. entre Ardres & Guines, appellée *le Camp du drap d'or.* Henri promit au Roi de ſe déclarer contre l'Empereur, au cas que celui-ci attaquât le Milanez; mais l'Empereur qui, en allant par mer ſe faire couronner en Allemagne, paſſa par Douvres, l'eut bientôt fait changer de réſolution.

1521.

L'abſence de Charles-Quint excite des troubles en Eſpagne, où les Princes qui reſtoient de la Maiſon d'Arragon lui diſputoient cette Couronne. Henri d'Albret, Roi de Navarre, profite de ces troubles; André de Foix reprend ſous ſes ordres toute la Navarre, & il la reperd en auſſi peu de temps qu'il en avoit mis à la conquérir.

Commencement des guerres entre François I. & Charles-Quint, à l'occaſion de Robert de la Marck, Duc de Bouillon; le prétexte ou la cauſe fut le Duc de Bouillon qui venoit de déclarer la guerre à l'Empereur, & que Charles-Quint ne douta pas qui ne fût appuyé par le Roi. Charles-Quint n'oſe diſputer le paſſage de l'Eſcaut aux troupes du Roi: il ſe retire devant François I. qui auroit pu profiter de ſes avantages, s'il avoit ſuivi les conſeils du Connétable de Bourbon; mais ceux du Maréchal de Châtillon, qui ſervoit la haine de la Ducheſſe d'Angoulême contre le Connétable, furent préferés.

L'Amiral Bonivet prend Fontarabie. La mauvaiſe conduite de Lautrec, les intrigues de Léon X. les ſecours de Charles-Quint, qui vouloit rétablir François Sforce, frere de Maximilien, dans Milan, les menées du Cardinal de Sion pour empêcher d'agir les Suiſſes qui ſervoient dans l'armée du Roi, le défaut d'argent, & la diſſipation qu'en faiſoient le Roi & la Ducheſſe d'Angoulême: tout cela fait reperdre le Milanez à François I. La derniere action de guerre ſe paſſa l'année ſuivante au

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
	Maréchaux de France.	*Avocats du Roi.*	
	René de Montejean. 1538.	J. le Liévre. 1521.	
	Cl. d'Annebaut, qui fut auſſi Amiral. 1552.	Pierre Lizet. 1554.	
	Oudart du Biez. 1553.	Jean Ruzé. 1529.	
	Ant. de Lettes de Montpeſat. 1544.	Guil. Poyet. 1548.	
	Jean Caracciol, Prince de Melphe. 1550.	Olivier Alligret. 1532.	
		Fr. de Montholon. 1543.	
		Pierre Raimond, vivant en 1545.	
		Jacques Cappel. 1541.	
		Jean Ruzé exerçoit en 1536.	
		Gilles le Maître. 1562.	
		Gabriel Marlhac. 1551.	

combat ſanglant de la Bicoque : il ne reſta aux François que le Château de Milan, Novarre & Piſighitone. Le Pape Léon X. mourut, dit-on, du plaiſir que lui cauſerent nos diſgraces.

On commence à porter les cheveux courts & la barbe longue, au lieu qu'auparavant c'étoit tout le contraire. Cette mode fut amenée par le Roi, qui ayant été malheureuſement bleſſé d'un tiſon par le Capitaine de Lorges, Sieur de Montgomeri, ſe fit raſer : on reprit ſous Louis XIII. l'ancien uſage tel qu'il ſubſiſte encore aujourd'hui.

Le Roi prend Heſdin, qui le dédommage de la perte de la ville de Tournai, priſe par les Imperiaux.

1522.

Le Cardinal de Volſei, que Charles-Quint avoit flatté de la Papauté, ſe brouille avec ce Prince lorſqu'Adrien VI. fut élu pour ſucceſſeur de Léon X.

De Baune Semblançai eſt accuſé du divertiſſement des fonds qui n'avoient pas été envoyés en Italie ; il en rejette la faute ſur la Ducheſſe d'Angoulême, à qui en effet il avoit délivré ces fonds ſur ſes quittances; il eſt arrêté. Cette affaire ne fut jugée qu'en 1527. & Semblançai condamné à être pendu, ce qui fut exécuté. Il avoit été trahi par Gentil ſon commis, qui étoit amoureux d'une des femmes de la Ducheſſe, & qui lui remit les quittances de ſa maîtreſſe. Ce Gentil, qui avoit été Préſident au Parlement, fut pendu quelques années après. Henri VIII. déclare la guerre au Roi, & la guerre continue du côté des Pirénées. Edit du dernier Janvier, portant création de vingt Charges de Conſeillers au Parlement.

L'Empereur rétablit François Sforce dans Milan. Ligue contre le Roi, entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Angleterre, Ferdinand Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins & les Genois.

Les Chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem ſont chaſſés de l'Iſle de Rhodes par Soliman II. Viterbe leur ſert de retraite juſqu'à ce que Charles-Quint leur donne l'Iſle de Malthe pour ſervir de rempart à la Sicile. Il falloit que l'Ordre fût bien riche alors, puiſque le Grand Maître L'Iſle-Adam offrit au Grand Seigneur de lui rembourſer tous les frais de cette guerre, s'il vouloit lever le ſiége de Rhodes, auſſi cette Iſle étoit-elle bien ſituée pour faire de grandes priſes ſur la Turquie & la Syrie, & ſon Port bien commode pour tous les Marchands chrétiens qui trafiquoient au Levant. On trouva étrange alors que Léon X. & Charles-

Quint euſſent laiſſé prendre une Place ſi importante, mais leur animoſité contre François I. l'emporta ſur l'intérêt général de la Chrétienté.

1523.

Evaſion du Connétable de Bourbon, cauſée par les perſécutions de la Ducheſſe d'Angoulême, dont on prétend qu'il n'avoit pas voulu appercevoir les ſentimens. L'Empereur lui donne le commandement de ſes armées, & lui promet en mariage Eléonore ſa ſœur veuve du Roi de Portugal. Un Seigneur Eſpagnol nommé le Marquis de Villane, ne voulut point prêter ſon Palais pour y loger le Connétable de Bourbon. Guichardin qui loue avec raiſon une ſi noble façon de penſer, raconte ainſi le fait. » Je ne puis rien refuſer à V. M. dit ce Cavalier à Charles-» Quint, mais je lui déclare que ſi le Duc de Bourbon loge dans ma » maiſon, je la brûlerai dès qu'il en ſera ſorti, comme un lieu infecté » de la perfidie, & par conſéquent indigne d'être jamais habité par des » gens d'honneur. «

1524.

Bonivet continue la guerre qu'il avoit commencée l'année précedente en Italie. Les Suiſſes l'abandonnent; il fait la retraite de Rebec, où ſon arriere-garde eſt défaite par le Connétable de Bourbon, qui reprend ce que Bonivet venoit de conquerir. Le Chevalier Bayard y eſt tué. Il laiſſa une fille naturelle, mere de Chaſtelard, à qui la Reine d'Ecoſſe fit trancher la tête. Le Milanez eſt totalement perdu pour le Roi.

Le Connétable fait le ſiége de Marſeille, qu'il eſt obligé de lever.

Le Roi rentre dans le Milanez; c'eſt une choſe bien bizare que les alternatives continuelles de ſuccès & de revers de ce regne.

1525.

Ferdinand I. frere de Charles-Quint épouſe Anne Ladiſlas, qui lui apporte en dot les Royaumes de Bohême & de Hongrie.

Le Roi, que ſes mauvais ſuccès n'avoient pu rebuter de ſon projet ſur le Milanez, avoit repaſſé en Italie ſur la fin de l'année précedente, où il avoit formé le ſiége de Pavie. En remarquant les progrès de l'Artillerie, on obſerve que dans cette guerre, François I. avoit 4000. Chevaux ſeulement pour ſon parc d'Artillerie. Le 24. Fevrier il perd la Bataille de Pavie, où il eſt fait priſonnier. Il reçut pluſieurs bleſſures, l'une au viſage vers le ſourcil, l'autre dans le bras, & la troiſiéme à la

main droite : il ſe trouva auſſi avoir reçu quelques arquebuſades dans ſa cuiraſſe. Il eſt transferé en Eſpagne. *Le malheur d s François à cette Bataille*, dit le Duc de Parme, *eſt une leçon pour tous les Généraux, de ne jamais diviſer leurs forces en préſence de l'ennemi.* Le Roi d'Angleterre, jaloux des heureux ſuccès de Charles-Quint, ſe prête aux propoſitions de la Regente ; il y étoit porté par ſon Miniſtre Volſei Cardinal d'Yorc. Avant la victoire de Pavie, l'Empereur avoit coutume d'écrire à ce Miniſtre de ſa propre main, & ſignoit *votre fils & couſin Charles.* Depuis cette victoire, Charles-Quint ne lui écrivit plus de ſa main & changea de ſtile. (*Guichardin.*) Volſei ſe tint pour offenſé, & ſuivant l'uſage pratiqué par ſes pareils, il chercha à venger ſa querelle perſonnelle. Les allarmes n'étoient pas moindres en Italie ; il s'y fit une ligue entre le Pape, Sforce, & les Vénitiens, pour enlever la Couronne de Naples à Charles-Quint, & la donner au Marquis de Peſcaire, Général de ce Prince ; mais Charles en fut inſtruit par Peſcaire lui-même, ſoit que ce dernier craignit d'avoir été découvert, ſoit qu'il lui fût demeuré fidele. Charles-Quint ordonne à ce Général, pour punir la perfidie de Sforce, de s'emparer des principales Places du Milanez : Marguerite, Ducheſſe d'Alençon, ſœur de François I. depuis Reine de Navarre, s'étoit tranſportée à Madrid pour y travailler à la délivrance de ſon frere. Mais elle en repartit ſans avoir rien obtenu, & enfin après bien des difficultés, le Traité fut ſigné le 14. Janvier ſuivant.

1526.

Le Roi rentre en France, & donne pour ôtage ſes deux enfans. Madame d'Angoulême fit un coup très-habile dans cette occaſion, Charles-Quint avoit demandé pour ôtage les deux enfans de France, où un nombre de nos plus grands Capitaines : la Regente n'héſita pas, & elle aima mieux envoyer les deux Princes, que de priver la France de toute ſa reſſource » ce qui fâcha fort la bonne & ſainte Princeſſe, la » Reine Claude leur mere, mais elle n'avoit pas trop grand crédit, » (*Brantôme*). «

Le Viceroi de Naples vient demander au Roi, de la part de Charles-Quint, la ratification du Traité de Madrid. Pour réponſe on le fit aſſiſter à l'audience des Députés de Bourgogne, qui déclarerent à Sa Majeſté qu'ils ne conſentiroient jamais à la ceſſion qu'il avoit faite de ce Duché par le dernier Traité : & le comble de la ſurpriſe du Viceroi, fut la déclaration de la ſainte Ligue. Cette Ligue étoit faite entre le Pape Clément VII. le Roi, & tous les Princes d'Italie ; le Roi d'Angleterre en

étoit déclaré le Protecteur. L'objet de cette Ligue étoit d'empêcher l'Empereur de s'emparer du Duché de Milan, & d'arrêter ſes progrès en Italie : elle fut appellée ſainte, parce que le Pape en étoit le chef.

Le Connétable de Bourbon acheve la conquête du Milanez, dont l'inveſtiture lui avoit été promiſe. Le Duc Sforce eſt obligé de ſe ſauver.

1527.

Le Connétable prend ſa marche vers Rome ; il y donne l'aſſaut le 6. Mai, & y eſt tué à l'âge de trente-huit ans. Rome eſt ſaccagée, & le Pape inveſti dans le Château Saint-Ange. La révolte du Connétable de Bourbon ſi fatale à la France, & les entrepriſes des Guiſes qui porterent leurs vuës juſqu'à la Couronne, apprennent aux Rois qu'il eſt également dangereux de perſécuter les hommes d'un grand mérite & de leur laiſſer trop d'autorité.

L'arrivée de Lautrec en Italie intimide les Imperiaux, qui ſe preſſent de conclure avec le Pape pour ſa délivrance, & ſe retirent de l'Etat Eccleſiaſtique. Genes ſe rend à Lautrec.

Le Roi & Henri VIII. font propoſer à l'Empereur de lui donner deux millions d'or pour la rançon des Princes, & pour tenir lieu des articles contenus au Traité de Madrid, à condition qu'il payera au Roi d'Angleterre ce qu'il lui devoit. L'Empereur refuſe ces propoſitions.

Terre de Guiſe érigée en Duché-Pairie, après pluſieurs Lettres de juſſion, en faveur de Claude de Lorraine.

1528.

Lautrec s'avance vers Naples ; il en fait le ſiége ; il y meurt de maladie. Cette mort & la déſection d'André Doria font lever le ſiége : l'armée Françoiſe y avoit été preſque détruite par les maladies. La guerre s'entretient foiblement dans le Milanez. Gênes & Savone ſuivent la révolution, & ſe rendent à l'Empereur. Défi du Roi & de l'Empereur. Philippe de Savoie, frere de pere de la Ducheſſe d'Angoulême, & oncle de François I. eſt fait Duc de Nemours. C'eſt le pere de celui qui fut ſi connu pendant la Ligue.

1529.

Traité de Cambrai, conclu entre Marguerite d'Autriche & la Regente, aſſez conforme aux offres que le Roi avoit déja faites. Il renonce à tous ſes droits ſur le Milanez, ſur le Comté d'Aſte, ſur les Comtés de Flandre, d'Artois, &c. Un des articles fut le mariage du

Roi avec Eleonore, veuve du Roi de Portugal, & sœur de l'Empereur. Henri VIII. étoit entré dans toutes les vuës du Roi, dont il sentoit qu'il alloit bien-tôt avoir besoin pour la dissolution de son mariage avec Catherine d'Arragon tante de l'Empereur. Le Pape avoit déja fait sa paix avec l'Empereur à des conditions très-avantageuses par le traité conclu à Barcelone, & ayant vû depuis ce Prince à Bologne, il en avoit obtenu le rétablissement de Sforce dans le Duché de Milan. Les Vénitiens font aussi leur paix avec l'Empereur.

Les Protestans sont ainsi nommés de ce qu'ils protesterent contre un Decret fait dans la Diete de Spire en faveur de la Religion Romaine contre leur réforme. Soliman II. sous prétexte de venger Jean Vaivode de Transilvanie, que Ferdinand avoit dépouillé de la Hongrie, dont il s'étoit fait Roi, vient faire le siége de Vienne, qu'il est forcé de lever au bout d'un mois.

1530.

Les Florentins sont forcés enfin de reconnoître pour leur Souverain Alexandre de Médicis, neveu du Pape. Alexandre avoit épousé une fille naturelle de Charles-Quint. La paix est rendue à l'Italie.

Confession d'Ausbourg, ainsi dite parce que les Protestans la présenterent à l'Empereur dans l'assemblée qui se tenoit en cette ville.

Charles-Quint donne l'Isle de Malthe aux Chevaliers de S. Jean.

Mort de Marguerite d'Autriche fille de l'Empereur Maximilien & de Marie de Bourgogne : elle n'oublia jamais l'affront que lui avoit fait Charles VIII. de la renvoyer, & ce fut par elle que commença la haine qui s'est perpetuée entre la Maison de France & la Maison d'Autriche. Elle avoit épousé Jean fils unique de Ferdinand & d'Isabelle, & s'étoit remariée après la mort de ce Prince à Philibert II. Duc de Savoie dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut ensuite Gouvernante des Pays-Bas.

1531.

Mort de Louise de Savoie, mere de François I. Alexandre de Médicis est déclaré Duc de Florence. Fondation du College Royal.

1532. 33.

Union de la Bretagne à la France. La crainte qu'a l'Empereur que les Rois de France & d'Angleterre n'entrent dans la ligue faite à Smalcade en 1530. entre les Princes Protestans, jointe aux approches de l'armée du Turc, le déterminent à conclure un Traité à Nuremberg,

par lequel il accorde aux Luthériens la liberté de conſcience juſqu'à la convocation d'un Concile général. En reconnoiſſance ils lui donnent des ſecours pour chaſſer Soliman, qui menaçoit la Hongrie.

La force de nos Armées, ſous la premiere & ſous une grande partie de la ſeconde Race, c'eſt-à-dire avant l'introduction des Fiefs, conſiſtoit dans l'Infanterie, à la différence de nos anciens Gaulois, chez qui la Cavalerie étoit fort ſupérieure; auſſi (*Mém. de l'Acad. des B. L.*) la meilleure Cavalerie des armées Romaines étoit-elle tirée des Gaules, & Céſar qui ſoumit ces Provinces, autant par les armes des Gaulois diviſés, que par ſa valeur, ſe ſervit-il toujours dans la ſuite de la Cavalerie Gauloiſe, dont il fait l'éloge dans plus d'un endroit. On vit renaître cet uſage avec les Fiefs, & dès avant la troiſiéme Race, la Cavalerie reprit le deſſus. Mais Charles VII. comprit le beſoin d'une bonne Infanterie, qu'il ne fallût plus aller ſoudoyer chez les Etrangers, & après avoir établi un Corps reglé de Cavalerie ſous le titre de Compagnies d'ordonnance, il créa les Francs-Archers. François I. perfectionna ſes vûes, & réſolut de mettre ſur pied un corps d'Infanterie, qu'il forma ſur le modéle des Légions Romaines, & qu'il appella auſſi du nom de Légions. Mais cette nouvelle Milice ne dura gueres, & on en revint aux Bandes, qui n'étoient que de 5. à 600. hommes, au lieu que les Légions étoient de 6000. hommes. Mariage de Henri, frere puîné de François Dauphin, avec Catherine de Médicis, à Marſeille, où le Pape & le Roi ſe virent.

1534.

Schiſme d'Angleterre, cauſé par le divorce que fit Henri VIII. pour épouſer Anne de Boulen. Ce Prince s'étoit honoré du titre de Défenſeur de la foi que lui avoit donné Léon X. & avoit voulu qu'on le crût l'Auteur d'un livre qu'il avoit fait compoſer contre Luther. Ce qui eſt encore plus ſingulier, c'eſt qu'il paroît par une lettre de Luther que dans le même temps que ce Prince écrivoit contre lui, il l'exhortoit ſous main à continuer, & le félicitoit de ſes avantages. Volſei, qui avoit conſeillé le divorce, en haine de Charles-Quint, mais qui n'étoit pas d'avis du mariage d'Anne de Boulen, étoit tombé dans la diſgrace de ſon maître, & étoit mort dépouillé d'une grande partie de ſes biens dès l'an 1530.

François Sforce, rétabli dans Milan par le Traité de Cambrai, fait décapiter l'Agent de France nommé Merveille.

Le Roi veut tirer vengeance de cette inſulte, & voyant Charles-Quint

prêt à partir pour l'Afrique, il ſe prépare à tenter de nouveau la conquête du Milanez. Commencement de l'héréſie de Calvin, protegé par Marguerite, Reine de Navarre, ſœur de François I. Fondation de la Societé de Jeſus par Ignace de Loyola, depuis canoniſé.

1535.

Le Roi, à qui le Duc de Savoie avoit refuſé le paſſage, envoie l'Amiral de Brion, qui s'empare de la Savoie, & de preſque tout le Piémont.

La mort de François Sforce fait revivre les Droits du Roi ſur le Milanez; ce Prince n'en avoit fait la ceſſion par le Traité de Cambrai qu'en faveur de Sforce. Il en fait demander l'inveſtiture à l'Empereur.

1536.

Charles-Quint, de retour de l'expedition d'Afrique, où il avoit battu Barberouſſe, & rétabli le Roi de Tunis, reprend pluſieurs Places en Piémont & entre en Provence, d'où il eſt contraint de ſe retirer avec perte de preſque toute ſon armée, après avoir formé en vain le ſiége de Marſeille. Cette déroute fit reprendre aux Troupes du Roi pluſieurs Places en Piémont. Lorſque Charles-Quint entreprit cette expédition, il dit à Paul Jove ſon Hiſtorien, qu'il fit proviſion d'encre & de papier, & qu'il alloit lui faire bien de la beſogne; il eut mieux valu attendre l'évenement. Les Flamands étoient entrés en Picardie pendant l'irruption de l'Empereur en Provence, mais ils eurent le même ſort & leverent le ſiége de Peronne. François, fils aîné du Roi, eſt empoiſonné, non ſans ſoupçon contre l'Empereur. Edit de Crémieu.

1537.

Charles-Quint ajourné à la Cour des Pairs. La guerre continue de tous les côtés. Tréve de trois mois, que Charles-Quint accepte, par la terreur que lui cauſe l'armée de Soliman, conduite par Barberouſſe, avec qui le Roi avoit fait un Traité.

1538.

Le Pape engage l'Empereur & le Roi à ſe rendre à Nice, où en effet ils vinrent l'un & l'autre, mais où ils ne ſe virent point, & ne purent conclure la paix: on convint ſeulement d'une tréve pour dix ans, dite *la Tréve de Nice.*

Ces deux Princes ſe virent enſuite près d'Avignon.

1539.

La révolte des Gantois détermine Charles-Quint à demander paſſage au Roi par la France, en lui faiſant promettre l'inveſtiture du Milanez pour celui de ſes enfans qu'il voudroit. Charles-Quint fut reçû en France les premiers jours de l'année ſuivante, avec les plus grands honneurs; & dès qu'il fut en Flandres, & qu'on voulut le ſommer de ſa parole, il répondit qu'il n'avoit rien promis. Le Cardinal de Tournon avoit conſeillé au Roi de tirer un écrit de l'Empereur à ce ſujet dans le temps de ſon paſſage; le Connétable de Montmorenci, au contraire, gagné par la Reine Eleonore ſœur de l'Empereur, fut d'avis de s'en tenir à la parole de ce Prince. François I. eut tout le temps de s'en repentir, & cela cauſa la diſgrace du Connétable qui en 1541. ſe retira à Chantilli. On trouve parmi les Manuſcrits du Cardinal de Granvelle conſervés à la Bibliothéque de S. Vincent en Franche-Comté, une lettre originale datée de l'an 1539. par laquelle François I. invite Charles-Quint en termes très-affectueux à paſſer par la France pour ſe rendre aux Pays-Bas. Le fou de la Cour, nommé Triboulet, avoit écrit ſur ſes tablettes, que Charles-Quint étoit plus fou que lui de s'expoſer à paſſer par la France : *mais*, lui dit François I. *ſi je le laiſſe paſſer ſans lui rien faire, que diras-tu?* *Cela eſt bien aiſé, reprit Triboulet, j'effacerai ſon nom & j'y mettrai le votre* Ordonnance de Villiers-Cotterêts au mois d'Août, pour la réformation & l'abréviation des Procès, pour empêcher les Tribunaux Eccléſiaſtiques d'entreprendre ſur les Juſtices ordinaires, & pour ordonner que déſormais tous les actes publics ſeroient écrits en françois. On avoit attendu bien long-temps à faire une ſi ſage ordonnance : L'Empereur Rodolphe dès l'an 1252. avoit ordonné dans l'aſſemblée de Nuremberg qu'on ceſſeroit d'écrire les actes publics en Latin, & qu'ils ſeroient déſormais dreſſés en langage Allemand.

1540.

Diſgrace de l'Amiral Brion, dont la faveur donnoit de la jalouſie au Connétable & au Cardinal de Lorraine. Le Roi lui fait faire ſon procès par des Commiſſaires, à la tête deſquels étoit le Chancelier Poyet, homme vendu à la Cour; mais la Ducheſſe d'Etampes, maîtreſſe de François I. & qui ne haïſſoit pas Brion, fit caſſer au Parlement l'Arrêt qui avoit degradé l'Amiral, & confiſqué ſes biens. Le crime de l'Amiral Brion (autrement dit Chabot) étoit d'avoir déféré trop légerement au Conſeil du Cardinal de Lorraine, & d'avoir ſans ordre interrompu

ſes conquêtes du Piémont, où ce Prélat négocioit un accomodement.

1541.

Diſpute entre le Duc de Montpenſier & le Duc de Nevers ſur la *Baillée des Roſes* au Parlement. Le Parlement ordonna que le Duc de Montpenſier les bailleroit le premier à cauſe de ſa qualité de Prince du Sang, quoique le Duc de Nevers fut plus ancien Pair que lui, & ſi pourtant l'Edit de Henri III. qui regloit ainſi les rangs ne fut donné qu'en 1576.

Le Chancelier Poyet, toujours pourſuivi par la Ducheſſe d'Etampes, & coupable en effet de malverſations, eſt empriſonné. Son proces lui fut fait, & par Arrêt rendu en 1545. il fut dégradé de ſa Charge, &c.

Décret du Parlement d'Irlande, par lequel il eſt dit que Henri VIII. & ſes ſucceſſeurs ſeront déſormais nommés Rois d'Irlande : ce Royaume étoit ſous la domination des Rois d'Angleterre depuis Henri II. Soliman s'empare de la Hongrie. Charles-Quint, pour faire une diverſion, conduit vers Alger une Flotte qui fut abiſmée.

1542.

La guerre recommence entre François I. & Charles-Quint, à l'occaſion du meurtre fait par l'ordre de Dugaſt, Gouverneur du Milanez pour l'Empereur depuis la mort de Sforce, dans les perſonnes de Rinçon & de Frégoſe, Ambaſſadeurs du Roi, celui-ci à Veniſe, & l'autre à la Porte. Premiere alliance de la France avec les Rois du Nord : ce fut avec Guſtave Vaſa Roi de Suéde, à qui le Roi envoie un Ambaſſadeur nommé Richard, qui lui porta de ſa part la marque de fraternité, comme on parloit alors, & l'Ordre de S. Michel. Le Dauphin fait le ſiége de Perpignan, défendu par le Duc d'Albe. Le Duc d'Orléans, ſecond fils du Roi, abandonne mal-à-propos les conquêtes qu'il faiſoit en Flandres, ayant ſous lui Claude de Guiſe, pour venir partager la gloire de la priſe de Perpignan, dont le ſiége fut levé. La guerre ſe rallentit en Piémont. Le Roi pardonne à la Rochelle ſa révolte, en faveur de ſon repentir.

1543.

Henri VIII. déja brouillé avec François I. acheva de rompre avec lui, ſur ce que ce Prince avoit empêché le mariage qu'il vouloit faire de ſon fils Edouard avec Marie Stuart, encore au berceau. (C'eſt elle qui épouſa depuis François II.) Il ſe lie avec Charles-Quint, de qui il avoit cepen-

dant reçu, & à qui il avoit fait de plus grands affronts, ce qui ſe pardonne encore moins. François I. de ſon côté, a recours de nouveau à Barberouſſe, avec lequel il traitoit par le moyen du Baron de la Garde, autrement dit le Capitaine Paulin, ſon Envoyé à Conſtantinople. Barberouſſe, de concert avec le Comte d'Anguien, fait le ſiége de Nice, que l'on eſt obligé de lever par la réſiſtance du Château. La guerre ſe fait de tous côtés, dans le Luxembourg, en Brabant, en Picardie, en Piémont. Les Impériaux ſont battus par les troupes du Duc de Cleves, qui fut obligé bien tôt après de s'accommoder avec l'Empereur. Le Duc d'Orléans, ayant ſous lui l'Amiral d'Annebaut, fait la conquête du Duché de Luxembourg. Du Bellai prend Landrecies, que Gonſague de Mantoue voulut reprendre. Le Roi lui fait lever le ſiége.

1544.

Grand hiver. Bataille de Cériſolles, gagnée par le Comte d'Anguien: elle procure la conquête du Montferrat, mais elle n'eut point de ſuite, parce que le Roi fut obligé d'affoiblir cette armée pour s'oppoſer aux entrepriſes de l'Empereur & du Roi d'Angleterre. Charles-Quint entre en Champagne, & Henri VIII. en Picardie. L'Empereur a de grands avantages, qui furent encore augmentés par l'animoſité de la Ducheſſe d'Etampes, maîtreſſe du Roi, & de Diane de Poitiers, maîtreſſe du Dauphin. La premiere favoriſoit le mariage du Duc d'Orléans avec une fille de l'Empereur, & Diane s'y oppoſoit comme contraire aux intérêts du Dauphin. La paix ſe fait à Creſpi avec l'Empereur. Elle eſt publiée dans le Piémont, & l'on s'en tient à l'état dans lequel on étoit avant la tréve de Nice. Henri VIII. prend Boulogne, mal défendue par Vervins, qui eut depuis la tête tranchée. Ce fut vers ce temps que la Charge de Colonel général de l'Infanterie commença à être connue. Le Laboureur (ſur Caſtelnau) croit que le Baron de la Garde fut le premier qui poſſeda la Charge de Général des Galeres, & il en rapporte les lettres en date de cette année; cependant Ruffi fait cette Charge plus ancienne de 50. ans & nomme Pregent de Bidoux pour premier général des Galeres.

1545.

Execution de Cabrieres & de Merindol, villes huguenotes, où le prétexte de la Religion fit commettre les plus horribles cruautez par les troupes du Roi. Cette affaire fut recherchée depuis, & en 1552. il en coûta la tête à l'Avocat Général du Parlement d'Aix, nommé Guerin.

L'Amiral d'Annebaut fait une deſcente en Angleterre ſans aucun ſuccès. Siége de Boulogne, que le Maréchal du Biez ne put reprendre. Mort du Duc d'Orléans. Ouverture du Concile de Trente.

1546.

Mort du Comte d'Anguien. Il fut tué à la Rocheguyon par un coffre qui lui fut jetté d'une fenêtre ſur la tête. On ſoupçonna de ce coup le Seigneur Corneille Bentivoglio Italien, qui avoit eu quelques démêlés avec ce Prince. François I. ne voulut pas que l'on pourſuivît cette affaire, de peur d'y voir impliqués le Dauphin Henri, & le Marquis d'Aumale de la Maiſon de Lorraine. Ce Comte d'Anguien étoit frere du Roi de Navarre & du Prince de Condé, & avoit un cadet qui fut tué à la Bataille de S. Quentin. Paix avec Henri VIII. par laquelle il convient de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant huit cens mille écus d'or. Mort de Luther, âgé de ſoixante-trois ans.

1547.

Mort de Henri VIII. la nuit du 28. au 29. Janvier. Il avoit eu ſix femmes; Catherine d'Arragon, répudiée; Anne de Boulen, décapitée; Jeanne Seymour, morte en couche; Anne de Cleves, répudiée; Catherine Havard, décapitée; & Catherine Pare. Edouard, fils de Jeanne Seymour ſucceda à Henri. François I. lui fit faire un Service à Notre-Dame, *ſuivant l'uſage*, dit M. de Thou, *établi entre les Rois*, quoiqu'il fût mort ſéparé de l'Egliſe Romaine. Sa fille Marie défendit que l'on priât Dieu pour lui, parce qu'il étoit mort hors du ſein de l'Egliſe. François I. après s'être declaré contre les Proteſtans de ſon Royaume, qu'il faiſoit punir, ſe lia avec ceux d'Allemagne contre l'Empereur. La mort du Roi d'Angleterre l'avoit frappé, & il ne lui ſurvéquit que deux mois. Conjuration de Fieſque ſur Genes, manquée parce que Fieſque ſe noya. Mort de Barberouſſe, qui s'étoit fait Roi d'Alger.

François I. eſt ſi connu par les Eloges differens, & par les paralleles qu'on en a faits avec Charles-Quint, que l'on n'en dira qu'un mot.

Il ne lui manqua, pour être le premier Prince de ſon temps, que d'être heureux; mais il ne tient pas à la Fortune de dégrader les Rois en les accablant. *Tout eſt perdu hormis l'honneur*, écrivoit-il à la Ducheſſe d'Angoulême, après la Bataille de Pavie. Les adverſités ne firent que mieux découvrir ſa grande ame; & les qualités brillantes de ce Monarque n'échaufferent peut-être pas moins les génies des Ecrivains de ſon ſiécle, que la protection qu'il leur accorda. Il ſe trouva préciſément

dans le temps de la renaiſſance des Lettres ; il en recueillit les débris échappés au ravages de la Gréce, & il partagea avec Léon X. la gloire d'avoir fait fleurir les Sciences & les Arts dans l'Europe. Cette faveur déclarée lui valut à ſon tour les juſtes éloges qu'il méritoit ; & ce qu'on doit remarquer, comme une choſe qui fait également honneur à ce Prince & aux Lettres, c'eſt qu'il s'honora du titre de leur Protecteur.

Nous voyons dans une lettre d'Eraſme de 1516. que François I. ayant dit à Guillaume Petit ſon Confeſſeur, qu'il vouloit attirer en France le plus de ſavans qu'il pourroit, Guillaume Petit avoit chargé Budé & Cop Médecin du Roi, de lui écrire pour l'engager à venir s'y établir, qu'Etienne Poncher (& non pas Ponchery, comme l'a écrit le Clerc) Ambaſſadeur du Roi à Bruxelles l'en avoit encore preſſé, mais qu'Eraſme s'en excuſa ſur ce que le Roi Catholique (Charles-Quint) le retenoit dans les Pays-Bas.

Anne de Bretagne avoit commencé à attirer des femmes à la Cour, mais comme Louis XII. ne s'en occupoit gueres, ce ne fut que ſous François I. qu'elles y parurent avec éclat. Il y fit venir auſſi les Cardinaux, & les Prélats les plus diſtingués de ſon Royaume, comptant rendre par-là ſa Cour plus brillante, & polir les mœurs de ſes courtiſans, qui ſe reſſentoient de la rudeſſe de la guerre, par le ſavoir, les talens & les exemples de ce premier ordre de l'Etat. (*Brantôme*)

On ne peut être trop ſurpris de la ſimplicité qui a regné en France pendant plus de 1000. ans par rapport aux Edifices & aux Jardins. Ce fut la renaiſſance des Lettres qui en étendant l'eſprit fit appercevoir de ce qui manquoit. Les Arts ſe perfectionnerent par la culture, & leur culture fournit de nouvelles idées ; on commença à ſe trouver trop reſſerré, à meſure que l'on penſa davantage, on eut honte du peu dont on s'étoit contenté juſques-là, & quand une fois l'imagination ſe fut ouverte, elle regagna bien vîte tout le temps où elle avoit été enveloppée dans les ténebres de l'ignorance. L'Epoque célebre de cette grande révolution en Europe eſt le ſeiziéme ſiécle, c'eſt-à-dire la deſtruction de l'Empire des Grecs par Mahomet, qui fit refluer dans l'Occident tous les Arts & les Sciences de la Grece ; les Médicis à Florence, Jules II. à Rome & François I. en France, redonnerent la vie aux beaux Arts ; ce fut deux fois le ſort de la Grece d'inſtruire & d'embellir l'Occident.

1547. *Avènement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

HENRI II. *né à S. Germain en Laye le* 31. *Mars* 1518. *parvient à la Couronne le* 31. *Mars* 1547. *âgé de vingt-neuf ans. Il fut ſacré à Rheims le* 25. *Juillet par Charles de Lorraine, Archevêque de cette Ville.*

Les Ducs de Guiſe & de Nevers précéderent le Duc de Montpenſier & autres Princes du Sang à cette cérémonie ; mais on trouve dans les Regiſtres du Parlement, qu'en 1547, 1551, 1561. & 1563. le Duc de Montpenſier & les autres Princes du Sang les précederent.

Ce Prince prit en arrivant au Thrône, pour devise, une Lune naiſſante, c'eſt-à-dire, un Croiſſant, en faveur de Diane de Poitiers, avec ces mots, *donec totum impleat orbem.*

1547.

ON a remarqué que ce regne avoit commencé & fini par un combat ſingulier, à la vérité de différent genre. Le premier fut celui de Jarnac & de la Châtaigneraie, où celui-ci qui étoit favori du Roi perdit la vie, Jarnac étoit frere de la Ducheſſe d'Etampes, Maîtreſſe de François I. le ſecond combat fut le malheureux Tournois où le Roi fut bleſſé à mort par Montgomeri.

Ceux qui eurent le principal crédit ſous ce regne, furent le Connétable de Montmorenci, rappellé à la Cour après la mort de François I. François Duc de Guiſe, Charles Cardinal de Lorraine ſon frere, le Maréchal de S. André, & la Ducheſſe de Valentinois, qui, ayant déja paru à la Cour de François I. de qui elle obtint la grace de ſon pere, ſe rendit maîtreſſe abſolue de l'eſprit & du cœur de Henri II. quoiqu'elle fût alors âgée de quarante-ſept ans.

Arrêt du Parlement, limitatif du pouvoir du Légat le Cardinal de S. Georges, conforme à ceux qui furent rendus en pareille occaſion, ſur les pouvoirs des Cardinaux Alexandre Farneſe & Jacques Sadolet.

Bataille de Mulberg, où l'Empereur Charles-Quint fait priſonnier Jean Frédéric Electeur de Saxe. Il donne ſon Electorat à Maurice, de la même Maiſon. Charles-Quint fait auſſi priſonnier le Landgrave de Heſſe, beaupere de Maurice, qui s'étoit rendu à lui ſur l'aſſurance de conſerver ſa liberté.

L'Angleterre n'étoit devenue que ſchiſmatique à l'occaſion du divorce de Henri VIII. qui s'étoit conſtitué chef de l'Egliſe Anglicane ; Thomas Crammer, Archevêque de Cantorberi, changea la Religion dans ce Royaume, & y établit l'héréſie.

1548.

Troubles entre l'Angleterre & l'Ecoſſe. On vouloit marier le jeune Roi Edouard avec Marie Stuart, & réunir par ce mariage l'Angleterre à l'Ecoſſe. Henri II. para ce coup, & fit venir en France Marie Stuart, qui épouſa François II.

Jeanne d'Albret, fille unique & héritiere de Henri Roi de Navarre & de Marguerite ſœur de François I.

FEMMES.

Catherine de Médicis, fille unique & héritiere de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, & de Madelaine de la Tour d'Auvergne, niéce de Clément VII. Elle fut mariée en 1533. & mourut en 1589.

Famina vasti animi & superbi luxûs (de Thou) *femme d'un genie vaſte & d'une magnificence qu'elle portoit juſqu'à l'excès.* Elle étoit arriere petite-fille par la mere de Jean Comte de Vendôme : elle eut pour Dame d'honneur la Princeſſe de la Roche-Sur-Yon, à qui Louis I. P. de Condé reprochoit qu'elle ſe fût miſe en condition, *pourquoi pas ?* lui répondit la P. *n'avez-vous pas été Colonel de l'Infamerie, après Bonivet & le Vidame de Chartres ?* (Brantôme.)

ENFANS.

FRANÇOIS II.

Louis, mort jeune.

CHARLES IX.

HENRI III.

François, Duc d'Alençon, d'Anjou & de Brabant. 1584.

Eliſabeth, mariée à Philippe II. 1568. *Elle fut tenue ſur les fonds de Baptême par les Ambaſſadeurs des Suiſſes.*

Claude, mariée à Charles II. Duc de Lorraine. 1575.

Marguerite, premiere femme de Henri IV. 1615.

Victoire, Jeanne, } mortes jeunes.

Enfans naturels.

Henri II. eut *d'une Dame Ecoſſoiſe de la Maiſon de Leviſton, nommée Flamin.*

Henri d'Angoulême, *Grand Prieur de France, Gouverneur de Provence, & Amiral des mers.* 1586.

De Philippe Duc, Demoiſelle Piémontoiſe.

Diane d'Angoulême, *mariée à Horace Farneſe, & enſuite à François de Montmorenci.* 1619.

Ce fut elle qui reconcilia Henri III. avec le Roi de Navarre Henri IV.

De Nicole de Savigni.

Henri de S. Remi.

Henri II. n'eut point d'enfans *de Diane de Poitiers, veuve de Louis de Breſe, qu'il fit Ducheſſe de Valentinois, & qui mourut en* 1566.

1559. MORT.

HENRI II. *meurt à Paris le 10. Juillet* 1559. *d'un coup de lance que lui donna Montgomeri, dans un Tournois, & dont l'éclat le bleſſa à l'œil droit. Il étoit âgé de 40. ans, & en avoit regné 12. il eſt enterré à S. Denis.*

PRINCES contemporains.

Papes.

Paul III.	1549.
Jules III.	1555.
Marcel II.	1555.
Paul IV.	1559.

Maiſon Othomane.

Soliman II.	1566.

Empereurs.

Charles V. abdique en 1556. meurt en	1558.
Ferdinand.	1564.

Rois d'Eſpagne.

Charles V.	1558.
Philippe II.	1598.

Rois de Portugal.

Jean III.	1557.
Sebaſtien.	1578.

Rois d'Angleterre.

Edouard V.	1553.
Marie.	1558.
Eliſabeth.	1603.

Roi d'Ecoſſe.

Marie Stuart, décapitée	1587.

Roi de Dannemarc.

Chriſtiern III.	1559.

Roi de Suéde.

Guſtave.	1560.

Rois de Pologne.

Sigiſmond I.	1548.
Sigiſmond II.	1572.

Czar.

Iwan Baſilowitz.	1584.

épousa Antoine de Bourbon. De ce mariage naquit Henri, depuis Henri IV. Roi de France.

Interim de Charles-Quint en faveur des Lutheriens : c'étoit un Reglement proviſionel touchant les Articles de Foi qu'il falloit croire juſqu'à ce qu'un Concile général les eût décidés. Jules Pflug Conſeiller du Duc George de Saxe, fut un de ceux qui y eut le plus de part. Henri II. à la mort de Gabriel, dernier poſſeſſeur du Marquiſat de Saluces, réunit à la Couronne ce Marquiſat, comme Fief mouvant du Dauphiné. Troubles de Guienne pour la Gabelle : les ſéditieux furent ſéverement punis. François Duc d'Aumale, depuis Duc de Guiſe, prend la qualité de Duc d'Anjou dans ſon contrat de mariage avec Anne fille du Duc de Ferrare & de Renée de France : & le Cardinal de Lorraine étant à Rome, prit le titre de Cardinal d'Anjou ; tous deux fondés ſur les droits prétendus par leur Maiſon, qui deſcendoit d'Ioland, fille de Renée d'Anjou. (*de Thou.*)

1549.

Alliance renouvellée avec les Suiſſes, qui s'y déterminerent avec peine, attendu les exécutions des Luthériens qui ſe faiſoient dans le Royaume. Henri fait le ſiége de Boulogne. Mort de Marguerite Reine de Navarre. Cette Princeſſe ſœur de François I. veuve du Duc d'Alençon, enſuite Reine de Navarre, comblée de tous les dons de la nature, favoriſa le Calviniſme qu'elle abandonna dans la ſuite, & fut cauſe des progrès rapides de cette ſecte naiſſante.

1550.

La paix ſe fait avec l'Angleterre. Henri II. rentre dans Boulogne, moyennant quatre cens mille écus, payables en deux termes. Edit contre *les petites dattes* & autres abus de la Cour de Rome en l'impetration des Bénéfices. Mort de Claude Duc de Guiſe.

1551.

Ligue pour la défenſe de la liberté Germanique entre le Roi, Maurice Electeur de Saxe, & Albert Marquis de Brandebourg, qui s'étoient détachés de l'Empereur. Déclaration du Roi qui ordonne que tous les trois mois il ſeroit tenu dans ſon Parlement des aſſemblées (dites *Mercuriales* du Mercredi jour deſtiné à ces ſéances) où les gens du Roi ſeroient tenus de requerir contre ceux de la compagnie qui auroient fait quelque choſe d'indigne de leur miniſtere : il y avoit déja eu deux Edits à ce ſujet, l'un de Charles VIII. de 1493. l'autre de Louis XII. cinq ans après.

MINISTRES

Secretaires d'Etat.

C'eſt depuis le Traité de Câteau-Cambreſis, où M. de l'Aubeſpine eſt qualifié *Secretaire d'Etat*, que les *Secretaires des Finances* ont pris le titre de *Secretaires d'Etat.*

Ils commencerent auſſi ſous ce Regne à prêter ſerment entre les mains du Roi, au lieu qu'auparavant ils le prêtoient entre les mains du Chancelier ſeulement.

Guil. Bochetel. 1558.
Cl. de l'Aubeſpine. 1567.
J. du Thier, auſſi Controlleur des Finances. 1559.
Côme Clauſſe. 1558.
Jacq. Bourdin. 1567.
Flor. Robertet, Seigneur de Frêne. 1567.

GUERRIERS.

Connétables.

Anne de Montmorenci. 1567.

Maréchaux de France.

Depuis Henri II. le premier de nos Rois qui a honoré les Maréchaux de France du titre de *Couſin*, nul de ceux qui ont poſſedé cette dignité, n'a été commandé par autre que par un Connétable, ou un Prince du Sang.

Cl. d'Annebaut. 1552.
Oudart du Biez. 1553.

Henri II. avoit été fait Chevalier de ſa main, cela n'empêcha pas qu'il ne fût éloigné de la Cour à l'avénement de ce Prince, qui lui ôta même la Charge de Maréchal de France, mais il y fut rétabli.

Jean, Caracciol, Prince de Melphe. 1550.
Rob. de la Marck. 1556.
Jean d'Albon de S. André. 1562.
Charles de Coſſé de Briſſac. 1563.
P. Strozzi. 1558.
P. de la Barthe de Termes. 1562.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Franç. Olivier de Leuville. 1560.
Jean Bertrandi, Cardinal, premier Garde des Sceaux de France en titre d'Office. 1560.

Il avoit eu d'abord les Sceaux par commiſſion.

Premiers Préſidens.

Pierre Lizet. 1554.
J. Bertrandi. 1560.
Gilles le Maiſtre. 1562.

Procureurs du Roi.

Noel Brulart. 1557.
Gilles Bourdin. 1570.

Avocats du Roi.

Gabriel Marlhac. 1551.
Pierre Seguier. 1580.
Den. Riant. 1557.
Gilles Bourdin. 1570.
Bapt. du Meſnil. 1569.
Aimon Boucherat. 1564.

SAVANS & Illuſtres.

And. Alciat. 1548.
P. Aretin. 1556.
Guil. du Bellai. 1553.
Mart. du Bellai. 1559.
Pierre Chaſtelain, grand Aumônier. 1552.
Rob. Etienne. 1559.
Jean Fernel. 1558.
Jer. Fracaſtor. 1553.
S. François Xavier. 1552.
Luc Gauric. 1559.
Mellin de S. Gelais. 1558.
S. Ignace. 1556.
Paul Jove. 1552.
Marguerite, Reine de Navarre. 1549.
Fr. Rabelais. 1553.
Jul. Ceſ. Scaliger. 1558.
Mich. Servet. 1555.
Jac. Silvius. 1554.
Jean Sleidan. 1556.
Le Triſſin. 1550.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI II.

Edit du Roi, portant défenſe d'envoyer de l'argent à Rome pour les Bulles; ce Prince fait auſſi faire des proteſtations au Concile de Trente par Amiot, mais en même temps Sa Majeſté donne un nouvel Edit à Châteaubriant contre les Luthériens.

Les Pairs commencent à entrer au Parlement l'épée au côté. Baronnie de Montmorenci érigée en Duché-Pairie, en faveur d'Anne, Connétable de ce nom: ſur quoi il faut remarquer que dans l'Erection du Comté de Beaufort de 1597. en Duché-Pairie en faveur de Céſar Monſieur, la préſéance y eſt conſervée au Duché de Montmorenci, en même temps que ce nouveau Duché a le rang ſur tous ceux qui ſont plus anciens.

Etabliſſement des Siéges Préſidiaux. Chambre des Monnoies érigée en Cour ſouveraine.

La guerre, ſans être déclarée, avoit déja commencé en Italie entre le Roi & l'Empereur, au ſujet des Duchés de Parme & de Plaiſance.

1552.

Maurice, Electeur de Saxe, manque de ſurprendre Charles-Quint dans Inſpruch. Priſe de Metz, Toul & Verdun par Henri II. qui marchoit pour ſe joindre aux Princes d'Allemagne de la Ligue Proteſtante. Il eſt rappellé en France par les ravages qu'y faiſoit, ſur les Frontieres de Picardie, Marie d'Autriche, Reine de Hongrie, ſœur de Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, & par la pacification de Paſſau, qui donnoit aux Luthériens entiere ſureté pour leur Religion. Le Landgrave de Heſſe eſt mis en liberté. Henri II. reſte ſeul de la Ligue en guerre contre l'Empereur. Charles-Quint leve le ſiége de Metz, vaillamment défendu par François Duc de Guiſe, & par toute la haute Nobleſſe de France.

Arrêt du 6. Août par lequel le Parlement défend les *Ecoles Buiſſonnieres*: c'étoit des Ecoles que les Luthériens tenoient dans la campagne par la crainte d'être découverts par le Chantre de l'Egliſe de Paris qui préſidoit aux Ecoles. C'eſt l'origine de ce Proverbe.

1553.

Charles-Quint prend Therouéne, qu'il détruit de façon qu'il n'en reſte plus de trace; il prend auſſi la Ville de Heſdin, ayant pour Général Emmanuel-Philibert de Savoie, Prince de Piémont; ce Prince, grand homme de guerre, toujours attaché à l'Empereur, ne perdoit pas l'eſpérance de recouvrer ſes Etats que la France lui retenoit, & qui en effet lui furent rendus à la fin de ce regne. Les François, faute de ſecours

assez considerables, ne font pas de grands progrès en Piémont, où commandoit le Maréchal de Brissac, illustre par ses talens militaires, & par les sentimens qu'on prétendoit qu'avoit pour lui la Duchesse de Valentinois. Ce fut la jalousie du Roi qui lui fit donner l'emploi de Lieutenant Général par de-là les Monts.

M. de Termes s'empare d'une partie de l'Isle de Corse.

Edouard, Roi d'Angleterre, meurt âgé de seize ans. Marie, fille de Catherine d'Arragon, & sœur aînée d'Edouard, lui succede, & punit de mort le Duc de Nortumberland & Jeanne de Grai, petite niéce de Henri VIII. sa belle fille, qu'il avoit fait proclamer Reine. Jeanne ne fut exécutée que l'année suivante. Marie rétablit la Religion Catholique en Angleterre.

Mich. Servet, hérétique, est brûlé à Geneve 20. ans après que Geneve eut donné son Arrêt contre la Religion Romaine. Cette exécution se fit à la poursuite de Calvin, qui démentit bien alors tout ce qu'il avoit cherché à établir touchant les exécutions pratiquées contre les hérétiques.

Edit de Henri II. par rapport à la collation des Bénéfices, qui confirme la partition des mois établie en Bretagne, où le Pape a huit mois, & est obligé, suivant le Concile de Latran, de conferer dans les six mois de la vacance. On a prétendu que ce fut au Concile de Constance que fut dressé le Compact Breton, en conséquence duquel cette partition fut d'abord établie, mais on ne voit aucune trace de ce Compact, & il il y a plus d'apparence qu'on doit rapporter cet arrangement à une Bulle d'Eugene IV.

1554.

Philippe, fils de Charles-Quint, épouse la Reine Marie, au grand mécontentement des Anglois & de la France. Le Roi ravage le Brabant, le Hainaut, le Cambresis, & défait les Imperiaux à la Bataille de Renti, dont cependant il fut obligé de lever le siége. Il chercha à cette journée l'occasion de combattre Charles-Quint de personne à personne, mais Charles-Quint l'évita. Le Duc de Guise se signala dans ce combat. Strozzi, commandant les troupes de France, est défait à la Bataille de Marcian en Toscane, par le Marquis de Marignan, qui après cette défaite marche à Sienne; cette Place est courageusement défendue par Montluc, & ne se rend qu'après un siége de dix mois. M. de Termes se maintient dans l'Isle de Corse; le Maréchal de Brissac prend Yvrée.

1555.

La guerre se rallentit dans les Pays-Bas, par l'épuisement réciproque

de l'Empereur & du Roi. Le Maréchal de Briſſac a quelque ſuccès en Piémont. Charles-Quint ſe démet de la Couronne d'Eſpagne en faveur de Philippe ſon fils, dans une aſſemblée convoquée à Bruxelles, après lui avoir donné, lors de ſon mariage avec Marie, les Royaumes de Naples & de Sicile, l'inveſtiture du Duché de Milan, l'avoir créé Chef de l'Ordre de la Toiſon, & l'avoir mis en poſſeſſion des Pays-Bas. Ce Prince avoit déja fait élire Roi des Romains ſon frere Ferdinand qui poſſéda l'Empire après lui : il ſe repentit bien-tôt d'avoir pris ce parti ſi contraire aux intérêts de Philippe II. ſon fils, & il fit l'impoſſible pour engager Ferdinand à s'en déſiſter, mais Ferdinand tint bon. C'eſt ce qui a fait dans l'Europe les deux branches d'Autriche.

Les Papes de la Maiſon de Médicis avoient fait leurs parens Ducs de Toſcane. Paul III. avoit fait ſon fils Farneſe Souverain de Parme & de Plaiſance. Les Caraffes voulurent de même tenter la fortune ſous le Pontificat de Paul IV. en conſéquence ce Pape propoſa une Ligue à Henri II. pour conquerir conjointement le Royaume de Naples; le Roi accepta la Ligue, malgré les ſages remontrances du Connétable de Montmorenci & du Cardinal de Tournon : il y fut excité par le Cardinal de Lorraine, qui avoit, dit-on, des vûes ſur le Souverain Pontificat, & par le Duc de Guiſe ſon frere, qui devoit commander l'armée, & qui étoit toujours entêté des prétentions de ſa Maiſon ſur le Royaume de Naples.

1556.

Tréve de cinq ans, conclue à Vaucelles entre l'Empereur & le Roi, le 5. Fevrier. Charles-Quint ſe démet de l'Empire en faveur de ſon frere Ferdinand, déja Roi des Romains, & ſe retire dans un Couvent de la Province d'Eſtramadure. Marie d'Autriche, veuve de Louis de Hongrie, ſœur de Charles-Quint, qui avoit ſuccedé dans le Gouvernement des Pays-Bas à ſa Tante Marguerite, & qui y ſervit ſi utilement contre la France, accompagne l'Empereur dans ſa retraite avec Eléonore ſa ſœur, veuve de François I. elles ne lui ſurvécurent guéres ni l'une ni l'autre, étant mortes toutes deux en 1558. Le Cardinal Caraffe vient en France en qualité de Légat; il détermine le Roi à rompre la Tréve, & à envoyer deux Armées, l'une en Italie, commandée par le Duc de Guiſe, l'autre en Flandres, commandée par le Connétable de Montmorenci. Edit touchant les mariages clandeſtins. L'occaſion de cet Edit fut la promeſſe de mariage que le Duc de Montmorenci avoit donnée à Mademoiſelle de Pienne, ſans le conſentement

du Connétable : le Pape Paul IV. à qui le Roi & le Connétable demanderent des diſpenſes pour relever le Duc de Montmorenci de cette promeſſe, afin qu'il pût épouſer Madame de Farneſe fille naturelle de Henri II. apporta beaucoup de retardemens à expédier la diſpenſe ; il vouloit en cela complaire au Duc de Guiſe, jaloux du nouveau crédit que la Maiſon de Montmorenci alloit acquérir par ce mariage : ce fut dans ces circonſtances que fut donné l'Edit ſur les mariages clandeſtins. Il faut remarquer que le Roi donna à cet Edit un effet rétroactif.

1557.

Philippe II. regagne les Farneſes en leur rendant Plaiſance, & le Duc de Toſcane en lui remettant Sienne. Le Duc de Guiſe, mal ſecondé par le Pape, & ayant en tête le Duc d'Albe, n'a point de ſuccès en Italie. Marie, Reine d'Angleterre, détermine ſes ſujets à déclarer la guerre au Roi. Siége de S. Quentin, par Emanuel-Philibert Duc de Savoie, défendu vaillament par l'Amiral de Coligni ; le Connétable de Montmorenci, quoique moins fort de moitié que les ennemis, s'avance vers la Place, contre l'avis du Maréchal de Saint André, pour y faire entrer du ſecours ; quelques troupes s'y gliſſerent, mais le Connétable, ayant été attaqué dans ſa retraite, eſt vaincu, & fait priſonnier avec le Maréchal de S. André : le Comte d'Anguien, frere du Prince de Condé, y perd la vie, le Duc de Montpenſier la liberté, & l'Amiral eſt forcé de rendre S. Quentin, où il fut fait priſonnier. Cette Bataille, nommée *Bataille de S. Quentin*, répand la terreur dans la France. Le Duc de Guiſe eſt rappellé ſur le champ d'Italie avec ſon armée. Le Maréchal de Briſſac ſe ſoutient dans le Piémont avec le peu de troupes qui lui reſtent. Les ennemis manquent de ſurprendre la ville de Lyon.

1558.

Aſſemblée des Notables, tenue dans une Chambre du Parlement. Le Duc de Guiſe eſt fait Lieutenant Général du Royaume, & y rétablit la confiance par la priſe importante de la ville de Calais, qui étoit entre les mains des Anglois depuis l'an 1347. qu'Edouard III. l'avoit priſe ſur Philippe de Valois. Les Anglois ſont entierement chaſſés de la France. Le Duc de Guiſe prend Guines, enſuite Thionville, où Strozzi fut tué. Tandis que le Duc de Nevers prend Charlemont, le Maréchal de Termes prend Dunkerque & S. Vinox, mais ce dernier eſt battu à Gravelines par le Comte d'Egmont.

EVENEMENS REMARQUABLES sous HENRI II.

Marie Stuart épouse François Dauphin, (depuis François II.) ce qui fit que ce Prince du vivant de son pere, s'appella le Roi Dauphin à cause de la Couronne d'Ecosse que cette Princesse lui apportoit en dot. On commence à parler de paix; la mort de Marie, femme de Philippe II. rend ce Prince plus indifférent sur les pertes des Anglois : ses affaires d'ailleurs le rappelloient en Espagne. Elisabeth succeda à la Reine Marie, Philippe II. avoit conservé la vie à cette Princesse, quoique Marie l'eut fait condamner, & cette action pleine d'humanité en apparence lui fit honneur, mais Cabrera son Historien, avoue de bonne foi que ce n'étoit qu'un effet de sa politique & que n'ayant point d'enfans de Marie, il conservoit Elisabeth pour empêcher que Marie Stuart qui alloit devenir Reine de France, ne joignit à cette Couronne celle d'Angleterre, & ne devint par cette union redoutable aux Pays-Bas. Le Duc de Guise voit diminuer sa faveur, pour avoir déplu à la Duchesse de Valentinois. Le Connétable est chargé de la négociation de la paix; il intéresse le Duc de Savoie à y travailler, par l'esperance de la restitution de ses Etats. François de Noailles, Evêque de Dax, un des plus habiles négociateurs qu'ait eus la France, obtient la préséance à Venise sur Vargas, Ambassadeur de Philippe II. Elisabeth succede à Marie sa sœur. Le Roi fait prendre à son fils & à sa belle fille le titre & les armes de Roi & de Reine d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande.

1559.

Edit donné à Escouan au mois de Juin pour punir de mort tous les Luthériens, lequel fut vérifié par tous les Parlemens sans limitation, avec défense aux Juges de diminuer la peine, comme ils avoient fait. Et parce qu'il y eut quelques Conseillers du Parlement de Paris qui, à la mercuriale, furent d'avis de faire ouverture des prisons à un Luthérien qui persistoit en son opiniâtreté, *chose du tout contraire à l'Edit de Romorentin*, le Roi vint au Parlement séant pour lors aux Augustins, & fit constituer prisonniers cinq Conseillers de la Cour. (*Mem. de Castelnau, Liv. 1. Chap. 3.*) le Parlement étoit composé alors de 130. Juges, & le Royaume de sept Parlemens.

Paix de Câteau-Cambresis, dont les conditions furent alors désapprouvées par les Guises, ennemis du Connétable qui en fut l'auteur, & qui étoit dans la plus haute faveur par le mariage de Damville son fils avec Henriette de la Marck, petite fille de la Duchesse de Valentinois; les Guises avoient raison, & ce fut contre l'avis de tout son Conseil, que Henri II. qui commençoit à reprendre ses avantages sur

l'Eſpagne, perdit par ce Traité ce que les armes Eſpagnoles n'auroient pû lui enlever après trente années de ſuccès : Calais reſte à la France ; mais ce ne devoit être que pour huit ans : paſſé lequel temps cette ville devoit retourner aux Anglois, ſous la condition que pendant ledit eſpace de huit années, la Reine Eliſabeth n'entreprendroit rien contre la France ni contre l'Ecoſſe : & comme cette Princeſſe manqua à cette condition, en envoyant du ſecours à l'Amiral & aux hérétiques d'Ecoſſe, Calais nous reſta. On rend au Duc de Savoie une partie de ſes Etats, juſqu'à ce que les droits de la Ducheſſe d'Angoulême, grand'mere du Roi, euſſent été reglés : d'ailleurs, tout eſt rendu de part & d'autre, ſoit en Italie, ſoit en France, excepté les trois importantes villes de Metz, Toul & Verdun, qui nous reſterent. Par la même paix furent conclus les mariages d'Eliſabeth, fille du Roi, avec Philippe II. & de ſa ſœur Marguerite avec le Duc de Savoie : ce fut au milieu des fêtes que donna Henri II. à l'occaſion de ce ſecond mariage, que ce malheureux Prince trouva la mort. M. de Thou un peu crédule ſur l'Aſtrologie judiciaire, rapporte que le fameux Aſtrologue Luc Gauric, avoit prédit le temps & le genre de mort dont devoit finir Henri II. Cependant le célébre Gaſſendi rapporte lui-même la prédiction de Gauric, qui porte que ſi ce Prince pouvoit ſurmonter les périls dont il étoit menacé la ſoixante-troiſiéme & la ſoixante-quatriéme année de ſon âge, il vivroit heureux juſqu'à 69. ans 10. mois, & ce Prince eſt mort à 40. ans.

Les divertiſſemens d'alors étoient les combats à la barriere, les Tournois, les Joûtes, & les Tours de force ; Brantôme raconte avec admiration comment le Duc de Nemours monté ſur un Rouſſin, qui ſe nommoit *le Real*, deſcendoit au grand galop les dégrés de la Sainte Chappelle de Paris ; cette oſtentation de vigueur & d'adreſſe dont les Guerriers d'alors faiſoient parade, étoit un reſte de ce qui ſe paſſoit du temps où les armes à feu n'étoient pas encore trouvées : comme alors on ſe battoit ſouvent corps à corps, il étoit utile de pratiquer des exercices qui entretenoient l'adreſſe & la force : auſſi voyons-nous qu'inſenſiblement ces exercices devenus moins néceſſaires paſſerent de mode, & que s'ils reparurent dans quelques occaſions, ce ne fut que comme des repréſentations d'un uſage antique. Un Envoyé du Grand-Seigneur qui vint en France ſous le regne de Charles VII. & qui aſſiſta à ces ſortes de ſpectacles, où il arrivoit toujours malheur, diſoit fort ſenſément que *ſi c'étoit tout de bon, ce n'étoit pas aſſez, & que ſi c'étoit un jeu, c'étoit trop.*

1559. *Avénement à la Couronne.*

FRANÇOIS II. *parvient à la Couronne le dix Juillet* 1559. *âgé de ſeize ans. Il fut ſacré à Rheims le dix-huit Septembre de la même année, par l'Archevêque Charles Cardinal de Lorraine*, ſans grande pompe, d'autant qu'il étoit en deuil. (*Journal de Brûlart.*)

On ne fabriqua aucune monnoie en France ſous le nom de ce Prince : mais en Ecoſſe on fabriqua des Teſtons ſous le nom de François II. & de Marie Reine d'Ecoſſe ſon épouſe.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1559.

ON ſe plaint quelquefois de la diſette des Grands Hommes, & on regrette les ſiécles qui en ont produit pluſieurs à la fois. C'eſt en effet un beau ſpectacle dans l'Hiſtoire, que de voir des événemens ſinguliers préparés par des eſprits ſupérieurs, & ſoutenus par des courages héroïques : mais les Peuples en ſont-ils plus heureux ? Je crois bien que de grands hommes réunis ſous une autorité légitime, & dont les talens ne ſont employés qu'au bien de l'Etat, peuvent & doivent produire de grandes choſes ; mais comme ces circonſtances ſe trouvent rarement enſemble, il n'y a pas de plus grand malheur pour les Etats que ce concours de Perſonnages illuſtres & puiſſans, qui, prétendant tous à l'autorité, commencent par la diviſer, & finiſſent par l'anéantir.

Tel fut le regne de François II. ce regne d'une courte durée, puiſqu'il ne fut que de dix-ſept mois, fit éclore tous les maux qui depuis déſolerent la France, & dont la cauſe principale fut le nombre de grands hommes qui vivoient alors ; les Guiſes, qui abuſoient de l'autorité que le Roi leur avoit confiée, étoient aſſez grands pour ſe maintenir contre les Princes du Sang qui prétendoient avoir droit au Gouvernement, à cauſe de la jeuneſſe du Roi. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé avoient aſſez de reſſources pour former un parti contre eux ; & les Grands du Royaume aſſez d'ambition pour entretenir les diviſions, & pour vouloir profiter des troubles ; les querelles de Religion étoient un prétexte trop ſpécieux pour n'être pas employé par les deux partis : l'attachement de la plûpart des Peuples pour l'ancien & le véritable culte, tint lieu aux Guiſes de ce qui leur manquoit pour appuyer une autorité qu'on ſentoit bien qu'ils ne devoient qu'à la ſéduction ; & l'amour de la nouveauté tint lieu aux Princes du Sang de l'autorité qui étoit entre les mains des Guiſes.

François Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, oncles du Roi par ſa femme, ſont mis à la tête du Gouvernement : ce fut à cette occaſion que le Greffier du Tillet écrivit ſon Livre de la *Majorité des Rois*, pour prouver que le Roi majeur, quoique jeune d'âge, peut ſe choiſir le Conſeil qu'il veut. Le Connétable de Montmorenci & la

FEMMES.	ENFANS.	1560. MORT.	PRINCES contemporains.
Marie Stuart, fille de Jacques V. Roi d'Ecoſſe, & de Marie de Lorraine, fille de Claude I. Duc de Guiſe, épouſa François II. en 1558. eut la tête tranchée le 18. Février 1587.		FRANÇOIS II. *meurt à Orléans le 5. Décembre 1560. dans ſa dix-huitiéme année. Il eſt enterré à Saint Denis.* Il y a une tradition, qu'un valet de Chambre Ecoſſois, & Huguenot, emporté par la fureur d'une religion nouvelle, empoiſonna la coeffe du bonnet de nuit du Roi, à l'endroit qui répondoit à la fiſtule qu'il avoit à l'oreille. *(Le Laboureur ſur Caſtelnau.)*	*Papes.* Paul IV. 1559. Pie IV. 1565. *Maiſon Othomane.* Soliman II. 1566. *Empereur.* Ferdinand. 1564. *Roi d'Eſpagne.* Philippe II. 1598. *Roi de Portugal.* Sebaſtien. 1578. *Roi d'Angleterre.* Eliſabeth. 1603. *Roi d'Ecoſſe.* Marie Stuart. 1587. *Roi de Dannemarc.* Frédéric II. 1588. *Rois de Suéde.* Guſtave. 1560. Eric, dépoſé. 1568. *Roi de Pologne.* Sigiſmond II. 1572. *Czar.* Jwan Baſilowitz. 1584.

Ducheſſe de Valentinois ſont renvoyés. La Reine ne pardonnoit pas au premier d'avoir dit, qu'excepté une fille naturelle, il n'y avoit aucun des enfans du Roi qui lui reſſemblât. Sa Charge de Grand-Maître fut donnée au Duc de Guiſe, & pour dédommagement ſon fils aîné fut fait Maréchal de France *ſurnumeraire*.

On ôte les Sceaux à Bertrandi, créature de la Ducheſſe de Valentinois, qui fut envoyé à Rome, pour les rendre au Chancelier Olivier, perſonnage illuſtre, dit M. de Thou, par ſon intégrité, par la politeſſe & l'agrément de ſon eſprit, par ſa ſageſſe & ſon experience dans les affaires : mais ce Magiſtrat s'apperçut bien-tôt qu'on l'avoit rappellé à la ſervitude plûtôt qu'à la libre fonction de la premiere Charge de l'Etat, & que l'on vouloit ſe ſervir de ſa réputation pour autoriſer les injuſtices dont on le forceroit d'être le Miniſtre. Meſſieurs de Guiſe, pour autoriſer leur miniſtére, font rendre des Edits très-ſages. L'un pour défendre de porter des armes à feu ; un autre pour révoquer toutes les aliénations du Domaine : & un troiſiéme, par lequel le Roi ordonne que, lorſqu'il y auroit une place vacante dans les Tribunaux de Juſtice, les Juges euſſent à préſenter au Roi trois Sujets, parmi leſquels Sa Majeſté choiſiroit. Ils engagent le Roi à faire une promotion de dix-huit Chevaliers de S. Michel, ce qui commence à avilir cet Ordre, dont le nombre ne devoit être que de 36. cela donne lieu à le Laboureur de faire une réfléxion ſur la multiplication des grandes Dignités en France. » Le Prince eſt trompé, qui croit que cette multipli» cation de grandeurs en ſon Etat lui ſoit avantageuſe, ce ſont autant » de dettes qu'il crée ſur ſa Couronne, ce ſont autant de nouveaux in» térêts qui ſe forment pour les partis & pour les factions à venir, parce » que la fortune qui éleve les nouvelles créatures, les laiſſe nourrir à la » République. « (*Le Laboureur ſur Caſtelnau.*) Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, favoriſe par ſa lenteur à ſe rendre à la Cour l'ambition des Guiſes, & les trouve les maîtres quand il arrive. On le renvoie avec le Cardinal de Bourbon ſon frere & le Prince de la Roche-ſur-Yon, conduire Eliſabeth de France à Philippe II. ſon mari. Antoine Minard, Préſident au Parlement, lequel avoit été Curateur de Marie Stuart, Magiſtrat fort attaché à la véritable Religion, eſt aſſaſſiné d'un coup de piſtolet le 12. Décembre entre cinq & ſix heures du ſoir, étant ſur ſa Mule, au retour du Palais. Ce fut à l'occaſion de ce meurtre, qu'il fut donné un Edit, portant *que la Cour ſe leveroit dès-lors en avant à quatre heures du ſoir, depuis la Saint Martin juſqu'à Pâques.* Anne du Bourg, Conſeiller au Parlement & Prêtre, eſt

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
François Duc de Guiſe. 1563.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Jean, Cardinal du Bellai. 1560.
Charles, Cardinal de Lorraine. 1574.	Anne de Montmorenci. 1567.	Jean Bertrandi, Cardinal, G. D. S. 1560.	Joachim du Bellai. 1560.
Secretaires d'Etat.	*Maréchaux de France.*	Fr. Olivier de Leuville. 1560.	Charles de Marillac, Archevêque de Vienne. 1560.
Cl. de l'Aubeſpine. 1567.	Jacq. d'Albon de S. André. 1562.	Michel de l'Hôpital. 1573.	Philippe Melanthon. 1560.
Jacq. Bourdin. 1567.	Charles de Coſſé de Briſſac. 1563.	*Premiers Préſidens.*	Emard Rançonnet. 1559.
Flor. Robertet. 1567.	Paul de la Barthe de Termes. 1562.	Gilles le Maiſtre. 1562.	
Flor. Robertet d'Alluie. 1569.	François de Montmorenci. 1579.	*Procureurs du Roi.*	
		Gilles Bourdin. 1570.	
		Avocats du Roi.	
		Bapt. du Meſnil. 1569.	
		Aimon Boucherat. 1564.	

exécuté en Grêve pour le fait du Calviniſme, après avoir été dégradé; & comme l'aſſaſſinat du Préſident Minard hâta la condamnation de du Bourg, auſſi la condamnation de du Bourg donna lieu à la conjuration d'Amboiſe, & aux guerres qui ſuivirent.

1560.

La Conſpiration d'Amboiſe contre les Guiſes éclate au mois de Mars; la différence de commencer l'année au mois de Janvier ou à Pâques, a mis quelquefois de la diverſité dans les dattes; les uns plaçant, par exemple, la Conjuration d'Amboiſe en 1559. & les autres en 1560. Le Prince de Condé paſſoit pour être le Chef muet de cette Conſpiration, dont la Renaudie étoit le conducteur. Ce la Renaudie devoit la vie au Duc de Guiſe, qui l'avoit aidé à ſe ſauver des Priſons de Dijon où il étoit, pour avoir fait une certaine fauſſeté, diſoit-on, contre le Greffier du Tillet, pour la Cure de Champigners en Angoumois. (*Brantôme.*) Le prétexte de la Conjuration d'Amboiſe étoit la Religion, *combien que le bruit fût qu'il y avoit plus de malcontentement que de hugueneterie.* (Journal de Brûlart.) Les Guiſes en ſont avertis par le nommé Avenelles Avocat. La Cour qui étoit à Blois ſe retire à Amboiſe. Le Duc de Guiſe eſt déclaré Lieutenant général du Royaume. La plus grande partie des Conjurés eſt arrêtée, & ils ſont exécutés. Le Chancelier Olivier meurt de douleur de tous ces troubles. Michel de l'Hôpital lui ſuccede. Le Prince de Condé qui étoit à la Cour eſt accuſé d'avoir eu part à la conjuration, & s'en juſtifie. Le Duc de Guiſe vouloit que l'on diſſimulât avec le Prince de Condé, dans la crainte que le déſeſpoir n'achevât de le déterminer pour les Proteſtans, mais le Cardinal de Lorraine ne fut point de cet avis. (*Mem. de Caſtelnau.*) La Ducheſſe de Ferrare, grande Proteſtante, ſœur de la Reine Claude, qui revint alors en France, & qui crut que le Duc de Guiſe ſon gendre étoit d'accord avec le Cardinal, lui dit *qu'il avoit failli grandement, & que ce n'étoit pas peu de choſe de traiter un Prince du Sang de cette ſorte.* (*Brantôme.*) Les Conjurés par l'opinion qu'ils avoient de la fidélité de l'Amiral pour le Roi, ſe cacherent de lui, & il ne ſut rien de la conjuration.

Edit de Romorantin, qui attribue aux Evêques la connoiſſance du crime d'Héréſie, & l'interdit aux Cours de Parlement; cet Edit ne fut enregiſtré qu'avec peine, & avec des modifications par rapport aux Laïcs, à qui la Cour réſerve le droit de ſe pourvoir devant le Juge Royal. On prétendoit que le Chancelier de l'Hôpital n'avoit donné

cet Edit que pour éviter un plus grand mal, qui étoit l'établiſſement de l'Inquiſition.

Edit des ſecondes nôces. Le Roi aſſemble à Fontainebleau un Conſeil extraordinaire, où l'Amiral de Coligni préſenta une Requeſte en faveur des Calviniſtes. Le réſultat fut qu'on aſſembleroit les Etats à Orléans, qu'on laiſſeroit les Calviniſtes en repos, & qu'on aſſembleroit un Concile national, ſi le Pape en refuſoit un général. Cette derniere réſolution hâta la tenue du Concile. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé ſont mandés pour ſe trouver aux Etats à Orléans. Le Prince de Condé eſt arrêté en arrivant dans cette Ville, où étoit le Roi, ſur le prétexte d'une nouvelle conſpiration découverte par Jacques de la Sague, agent de ce Prince, & eſt condamné à perdre la tête, ce qui ne fut pas exécuté, parce que le Roi mourut ſur ces entrefaites. Le Laboureur rapporte au ſujet de l'Arreſt contre le Prince de Condé, que Louis de Bueil, Comte de Sancerre, refuſa généreuſement de le ſigner, & que le retardement que cela cauſa aida au ſalut du priſonnier. D'autres ajoutent que le Chancelier & le Préſident Guillard du Mortier, différerent de ſigner par le même motif; mais M. de Thou croit que l'Arreſt de mort fut dreſſé & non ſigné.

Quoique le Royaume tombât dans une minorité par la mort de François II. cependant il ne fut pas regretté, parce qu'on aimoit mieux une minorité véritable qu'une majorité imaginaire.

Les Proteſtans furent appellés en ce temps *Huguenots*.

Conſpiration d'Amboiſe.

1560. *Avénement à la Couronne.*

CHARLES IX. *né à S. Germain en Laye le 27. Juin 1550. parvient à la couronne le 5. Décembre 1560. âgé d'environ dix ans. Il fut ſacré à Rheims le 15. Mai 1561. par Charles Cardinal de Lorraine.*

M. de Cipierre avoit été ſon Gouverneur, lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, quand il devint Roi on joignit à M. de Cipierre le Prince de la Roche-ſur-Yon. Il eut pour Précepteur Jacques Amior. Maximilien, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, & ſon beaupere, fut ſon parain & lui donna ſon nom de Maximilien qu'il changea depuis.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1560.

ETATS généraux tenus à Orléans, puis remis à Pontoiſe; les Députés des trois Etats ayant repréſenté, que leurs pouvoirs étoient expirés à la mort du Roi, & qu'il falloit les renouveller, il fut arrêté que les Députés continueroient d'agir en vertu de leurs Commiſſions, ſur le principe que par la Loi du Royaume, le mort ſaiſit le vif, que l'autorité Royale ne meurt point, & qu'elle paſſe ſans interruption du Roi défunt à ſon légitime ſucceſſeur.

L'Etat étoit alors endetté de quarante-deux millions, quoique le Roi Henri II. eût trouvé dans le Tréſor de l'épargne dix-ſept cens mille écus; en ſorte que ces dettes furent faites en moins de quatorze ans. Les Etats d'Orléans ne produiſirent aucun bien: il faut ſeulement remarquer la célébre Ordonnance qui y fut rendue au ſujet des matieres Eccléſiaſtiques, & ſur le fait de la Juſtice. L'article VIII. reſtraint l'abus des Monitoires, & défend d'en donner, ſinon pour crime & ſcandale public; dans un des articles, les ſubſtitutions ſont réduites à deux degrés; il eſt auſſi ordonné que deſormais tous les Baillis & Sénéchaux ſeroient de Robe courte; Louis XII. avoit ordonné que les Baillis & Sénéchaux ſeroient gradués, parce que la Juſtice ſouffroit d'être exercée par des hommes de guerre, qui n'avoient nulle idée de Juriſprudence; mais comme les degrés qu'ils prenoient ne les rendoient pas plus ſavans, le Chancelier de l'Hôpital jugea qu'il ſeroit plus court de leur ôter l'adminiſtration de la Juſtice, en ordonnant qu'ils ſeroient tous de Robe courte, au moyen de quoi l'adminiſtration de la Juſtice reſta à leurs Lieutenans, ce qui acheva de faire deux états diſtincts de la Robe & de l'Epée: par l'Art. L. de la même Ordonnance, le Roi réduit à un ſeul les deux Siéges de Juſtice qui ſe trouveront dans une Seigneurie qui n'eſt pas Royale, ce qui évite un degré de Juriſdiction aux juſticiables.

Le 8. Décembre le Roi envoie au Parlement de Paris une Lettre, par laquelle, en lui annonçant la mort de François II. il lui marque, qu'attendu ſon bas âge, *ſe confiant en la vertu & en la prudence de la Reine ſa mere, il*

FEMMES.	ENFANS.	1574. MORT.	PRINCES contemporains.
Eliſabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien II. mariée en 1570. morte en 1592.	Marie Eliſabeth, morte âgée de cinq ans.	CHARLES IX. *meurt au Château de Vincennes le 30. Mai 1574. jour de la Pentecôte, entre trois & quatre heures après midi, âgé de 24. ans. Il en avoit regné treize & demi. Son cœur fut porté aux Céleſtins de Paris. Il eſt enterré à S. Denis.* Après le dîner, qui ſelon l'uſage ſuit les obſeques à S. Denis, le Parlement ayant à ſa tête Chriſtophe de Thou, envoya commander à M. Amint grand Aumônier, de lui venir dire les graces *comme Roi*, ce qu'il refuſa de faire, & même ſe cacha. La même difficulté s'éleva à l'enterrement de Louis XIV. Monſieur de Meſmes étant premier Préſident. Muret prononça à Rome l'Oraiſon funébre de Charles IX.	*Papes.*
Philippe II. après la mort d'Anne d'Autriche ſa femme, fit propoſer par un Jeſuite tres-ſavant à la Reine Eliſabeth, veuve de Charles IX. & ſœur de la Reine Anne, de l'épouſer; l'Empereur & l'Impératrice, ſœur de Philippe II. ſes pere & mere, chez leſquels elle s'étoit retirée, firent des efforts inutiles pour la déterminer à ce mariage. (*Brantôme.*) *Priſci moris vel Juvenili ætate fœmina,* (de Thou.) *Princeſſe, qui, quoique dans la plus grande jeuneſſe, avoit les mœurs de l'ancien temps.*	*Enfans naturels.* Charles IX. eut de *Marie Touchet, fille du Lieutenant Particulier au Préſidial d'Orléans.* N.... fils, mort en bas âge. Charles de Valois, Duc d'Angoulême, *lequel a fait la Branche des derniers Ducs d'Angoulême.* 1650. *Marie Touchet épouſa depuis François de Balzac, Seigneur d'Antragues, pere de Henriette de Balzac, l'une des Maîtreſſes de Henri IV.*		*Papes.* Pie IV. 1565. Pie V. 1572. Gregoire XIII. 1585. *Maiſon Othomane.* Soliman II. 1566. Selim II. 1574. *Empereurs.* Ferdinand. 1564. Maximilien II. 1576. *Roi d'Eſpagne.* Philippe II. 1598. *Roi de Portugal.* Sebaſtien. 1578. *Roi d'Angleterre.* Eliſabeth. 1603. *Roi d'Ecoſſe.* Marie Stuart. 1587. *Roi de Dannemarc.* Frédéric II. 1588. *Rois de Suéde.* Eric, dépoſé 1568. Jean, frére d'Eric. 1592. *Rois de Pologne.* Sigiſmond II. 1572. Henri, depuis Roi de France. *Czar.* Iwan Baſilowitz. 1584.

l'a ſuppliée de prendre en main l'adminiſtration du Royaume, avec le ſage conſeil & avis du Roi de Navarre & des notables & grands Perſonnages du Conſeil du feu Roi. Le Parlement par ſa Lettre du 12. du même mois écrit au Roi, *qu'il remercie Dieu de ce qu'il a inſpiré au Roi la penſée de commettre l'adminiſtration du Royaume à la Reine ſa mere, avec le Conſeil du Roi de Navarre.* Le 30. Mars ſuivant le Roi écrivit au Parlement de Paris, *qu'il y avoit eu une union & accord, par rapport au gouvernement du Royaume, ſignés entre la Reine ſa mere & le Roi de Navarre, ainſi qu'il avoit déja été déclaré par les Lettres de commiſſion données le 25. du même mois pour la convocation d'une aſſemblée des Etats généraux.* Dans ces Lettres de Commiſſion le Roi de Navarre eſt qualifié de Lieutenant général du Royaume. Les Etats particuliers de la Prevôté & Vicomté de Paris avoient conclu à ce que la Régence lui fut déferée, ce qui n'eut point d'effet. Catherine de Medicis n'eut point non plus le titre de Régente pendant la minorité de Charles IX. mais on ſait la part qu'elle eut au Gouvernement ſous ce regne & ſous le ſuivant. Il eſt étonnant que tous les Ecrivains, à commencer par M. de Thou, Mezerai, Daniel, le Gendre, &c. ayent donné à Catherine le Titre de Régente, peut-être ont-ils été induits en erreur, parce qu'en effet le Roi lui donna ce Titre pendant un voyage qu'il fit pour viſiter ſon Royaume.

Dès les premiers jours du regne de Charles IX. le Prince de Condé eſt mis en liberté. Triumvirat formé par le Duc de Guiſe, le Connétable de Montmorenci, & le Maréchal de S. André. Ils moururent tous les trois de mort violente, ainſi que le Roi de Navarre qui ſe joignit à eux.

1561.

Edit de Juillet, rendu à S. Germain, portant reglement ſur le fait de la Religion, pour contenir le peuple en paix.

Colloque de Poiſſi, accordé par la Reine aux inſtances des chefs des Huguenots; le Cardinal de Tournon eut la ſageſſe de s'y oppoſer, mais la vanité du Cardinal de Lorraine, qui comptoit y briller, le fit accepter: Theodore de Beze portoit la parole pour les Huguenots. François II. avoit envoyé des Lettres Patentes en 1560. pour contraindre le Chapitre de Paris, par ſaiſie, à lui faire un prêt; Charles IX. donna de nouvelles Lettres en 1561. pour contraindre tous les Bénéficiers de ſon Royaume à une déclaration des revenus de leurs Bénéfices: ces Lettres furent révoquées.

Digitized by Google

MINISTRES

Charles, Cardinal de Lorraine. 1574.

Artus de Coſſé, Seigneur de Gonnor, Grand Pannetier, Surintendant des Finances, & depuis Maréchal de France. 1582.

Secretaires d'Etat.

Cl. de l'Aubeſpine. 1567.

Jacq. Bourdin. 1567.

Flor. Robertet. 1567.

Flor. Robertet d'Alluie. 1569.

Cl. de L'Aubeſpine de Hauterive. 1570.

Sim. Fizes de Sauves. 1579.

Nic. de Neuville de Villeroi. 1617.

P. Brulart. 1608.

Cl. Pinart. 1605.

GUERRIERS.

Connétables.

Anne de Montmorenci. 1567.

Maréchaux de France.

Jean d'Albon de S. André. 1562.

Ch. de Coſſé de Briſſac. 1563.

Paul de la Barthe de Termes. 1562.

Fr. de Montmorenci. 1579.

Imbert de la Platiere de Bourdillon. 1567.

Fr. de Scepeaux. 1571.

Henri de Montmorenci, Duc de Damville. 1614.

Artus de Coſſé. 1582.

Honorat de Savoie. 1580.

Gaſp. de Saulx de Tavannes. 1573.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Michel de l'Hôpital. 1573.

J. de Morvilliers, G. D. S. 1577.

Premiers Préſidens.

Gilles le Maiſtre. 1562.

Chriſt. de Thou. 1582.

Procureurs du Roi.

Gil. Bourdin. 1570.

Jean de la Gueſle. 1589.

Avocats du Roi.

Bapt. du Meſnil. 1569.

Aimon Boucherat. 1564.

Gui du Faur de Pibrac. 1584.

Auguſtin de Thou. 1595.

Il y avoit encore alors un Avocat du Roi, qualifié Clerc, qui avoit la préſéance ſur l'Avocat du Roi Laïe, & pour paſſer de la place de celui-ci à la place de l'Avocat du Roi Clerc, il falloit prêter un nouveau ſerment. Charles IX. en 1570. abolit cette forme, & ordonna que quand le premier Office vaqueroit, le ſecond Avocat y paſſeroit ſans autre formalité.

SAVANS & Illuſtres.

Jean Calvin. 1564.

Annib. Caro. 1566.

Cl. d'Eſpence. 1571.

Ch. Etienne. 1564.

Cl. Godimel. 1572.

C'eſt lui qui a mis en chant les Pſeaumes de Marot.

Et. Jodelle. 1573.

Denis Lambin. 1572.

Paul Manuce. 1574.

Ch. du Moulin. 1566.

Michel Ange. 1564.

Michel Noſtradamus. 1566.

Bernard. Ochin. 1564.

Henri d'Oyſel. 1566.

Pierre Ramus. 1572.

Odet de Selves. 1564.

Lxl. Socin. 1562.

Jean du Tillet. 1570.

Adr. Turnebe. 1565.

Jer. Vida. 1566.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous CHARLES IX.

Arrêt ſolemnel du Parlement, par lequel le Prince de Condé eſt abſous de la conjuration d'Amboiſe. Arrêt du Parlement contre Jean Tanquerel, qui avoit mis dans une Theſe cette propoſition : *Papa poteſt Reges & Imperatores hæreticos deponere.*

Marie Stuart, que Catherine de Medicis n'aimoit point, & qui ne l'aimoit pas d'avantage, retourne en Ecoſſe par les conſeils du Cardinal de Lorraine ſon oncle, auxquels elle ceda à regret, après avoir quitté les armes & le titre de Reine d'Angleterre. Elle penſa être arrêtée à ſon paſſage par des Vaiſſeaux d'Eliſabeth, qui n'avoit pas voulu lui donner de Paſſeports, ſur le refus que fit Marie de renoncer autentiquement à ſes droits ſur la Couronne d'Angleterre.

1562.

Edit de Janvier, qui accorde aux Huguenots l'exercice public de leur Religion, (c'eſt le premier) la Reine le fait rendre par la crainte que la jonction du Roi de Navarre au Triumvirat ne rendit ce parti trop puiſſant. Le Parlement refuſe de l'enregiſtrer, *his verbis, non poſſumus nec debemus.* Il fut pourtant enregiſtré après deux Lettres de juſſion. Il y avoit dans cet Edit un article remarquable ; c'eſt une eſpece de réglement ſur la maniere dont les Proteſtans doivent ſe conduire, & il eſt dit » qu'ils n'avanceront rien de contraire au Concile de Nicée, au » Symbole, & aux Livres de l'ancien & du nouveau Teſtament. « Premiere guerre civile, occaſionnée par le maſſacre de Vaſſi, où François Duc de Guiſe fut bleſſé. Le Prince de Condé eſt déclaré Chef des Proteſtans : il ſurprend Orléans, qui devient le Boulevard de l'héréſie. Les Huguenots, à ſon exemple, s'emparent de pluſieurs villes, entr'autres de Rouen. Le Roi de Navarre eſt bleſſé le 15. d'Octobre à la tranchée devant la ville de Rouen, que l'armée du Roi reprit d'aſſaut : il mourut le 17. Novembre ſuivant de ſa bleſſure.

Lorſque cette guerre commença, les plus qualifiés de ceux qui commandoient ſous le Prince de Condé, étoient le Comte de Gramont qui menoit les Gaſcons, Jean de Rohan les troupes du Dauphiné & du Languedoc, & d'Andelot Général de l'Infanterie, qui commandoit en particulier les troupes du pays de France.

Bataille de Dreux, gagnée ſur les Huguenots, où ſont faits priſonniers les Généraux des deux armées, le Prince de Condé & le Connétable ; le Maréchal de S. André y eſt tué par Bobigni : ce fut le Duc de Guiſe qui gagna la Bataille, quoiqu'il n'eut point de commandement. Un Ecrivain moderne a remarqué comme une choſe ſinguliere, que François Duc

de Guiſe, Général de pluſieurs armées & deux fois Lieutenant général du Royaume, (ce qui lui donnoit le commandement ſur le Connétable même) n'avoit d'autre grade militaire que celui de Capitaine de Gendarmes, & étoit obligé d'obéir aux Maréchaux de camp même : il eſt vrai que perſonne n'entreprit jamais de lui donner des ordres, & qu'il fut toujours, pour ainſi dire, le Général de ſes Généraux.

Le Prince de Condé & le Duc de Guiſe coucherent dans le même lit le ſoir de la Bataille, & le lendemain matin le Prince de Condé raconta qu'il n'avoit pû fermer l'œil, & que le Duc de Guiſe avoit dormi à côté de lui auſſi profondément que s'ils avoient été les meilleurs amis du monde.

Le Duc de Savoie rentre, par un accord avec la Cour, dans Turin, Chivas, &c. qu'on lui retenoit à cauſe des droits de la Ducheſſe d'Angoulême, mere de François I. Le Maréchal de Bourdillon, qui étoit Lieutenant de Roi dans le Piémont, fit inutilement des repréſentations pour empêcher cette reſtitution.

1563.

Siége d'Orléans, où François Duc de Guiſe eſt aſſaſſiné par Poltrot. La puiſſance du Duc de Guiſe étoit telle, que le Connétable Anne de Montmorenci lui écrivoit, *Monſeigneur, & votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur :* & M. de Guiſe lui écrivoit, *Monſieur le Connétable*, & au bas, *votre bien bon ami.* Il laiſſe 200. mille écus de dettes.

Edit de pacification du 19. Mars, dans lequel les Huguenots eurent beaucoup d'avantages. Charles IX. eſt déclaré majeur à treize ans & un jour au Parlement de Rouen, après la priſe du Havre ſur les Anglois, qui avoient envoyé du ſecours aux Huguenots : le Roi ſe trouva en perſonne à ce ſiége. Le Parlement de Paris n'enregiſtra cette Declaration qu'après d'iteratives remontrances, fondées ſur le droit qu'il avoit de vérifier les Edits avant tout autre Parlement du Royaume. Conférences tenues à Troyes pour la paix avec l'Angleterre. Clôture du Concile de Trente, qui avoit commencé en 1545. Nous voyons dans une lettre datée de Fontainebleau du 3. Mars de Jean de Morvilliers à ſon neveu l'Evêque de Rennes Ambaſſadeur auprès de l'Empereur, que ſi-tôt que le Cardinal de Lorraine fut de retour du Concile, » on envoya querir les » Préſidens de la Cour & Gens du Roi, pour voir les Décrets du Con» cile, ce qu'ils ont fait, & la matiere miſe en délibération, le Procu» reur Général propoſa au Conſeil, que quant à la Doctrine ils n'y vou-

» ſoient toucher, & tenoient toutes choſes quant à ce point pour ſaines & » bonnes, puiſqu'elles étoient déterminées en Concile Général & légi- » time ; quant aux Décrets de la Police & réformation, y avoient trouvé » pluſieurs choſes dérogeantes aux Droits & prérogatives du Roi & Pri- » vileges de l'Egliſe Gallicane, qui empêchoient qu'elles ne fuſſent » reçuës ni exécutées. « Le Comte de Lune, Ambaſſadeur d'Eſpagne, voulant diſputer au Concile de Trente la préſéance aux Ambaſſadeurs du Roi, ceux-ci y furent maintenus, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe vit réduit à ſe déplacer & à ſe mettre entre le dernier Cardinal Prêtre & le premier Cardinal Diacre, pour ne pas être aſſis au-deſſous de l'Ambaſſadeur de France. Edit pour l'Etabliſſement des Conſignations.

1564.

Le Roi part pour viſiter une partie des Provinces de ſon Royaume. Paix conclue avec l'Angleterre. Il ne fut point parlé dans ce Traité de la reſtitution de Calais qui devoit être faite dans huit ans, aux termes du Traité de Câteau-Cambreſis, ſans doute parce qu'Eliſabeth avoit manqué à la condition eſſentielle ſous laquelle cette Ville lui devoit être renduë, qui étoit de ne rien entreprendre contre la France. Seulement il lui fut payé par forme de compenſation la ſomme de ſix vingt mille écus, au lieu de cinq cens mille écus dont on étoit convenu, au cas que l'on gardât Calais, & les ôtages donnés par la France furent rendus. Milord Hunſdon, couſin germain d'Eliſabeth, vint trouver le Roi à Lyon pour lui faire jurer l'obſervation de la Paix, & lui préſenter l'Ordre de la Jarretiere. Ordonnance de Rouſſillon en Dauphiné, qui porte que l'année commencera dans la ſuite au premier Janvier, au lieu qu'elle ne commençoit que le Samedi ſaint après Vêpres : le Parlement ne conſentit à ce changement que vers l'an 1567. Par l'Article XXIV. les doubles Juriſdictions de Juſtice qui ne ſont pas Royales ſont réduites à une ſeule, grand avantage pour les Particuliers. Cet Article eſt conforme à celui de l'Ordonnance d'Orléans de 1560. Le Roi rendit un Edit dans le même lieu, par lequel il diminuoit des avantages accordés aux Huguenots par l'Edit de pacification. Catherine de Médicis fait abattre le Palais des Tournelles, qui lui étoit devenu odieux depuis la mort de Henri II. & va loger au Louvre avec le Roi. Commencement du Palais des Thuilleries entrepris par Catherine de Médicis. Ce Palais fut joint au (vieux) Louvre par la Galerie qu'acheva Henri IV. Enregiſtrement de l'Edit pour l'Etabliſſement de la Juriſdiction des Conſuls.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous CHARLES IX.

1565.

Entrevûe du Roi & de Catherine de Médicis, avec Iſabelle de France, femme de Philippe II. & le Duc d'Albe, à Bayonne. La Reine, ſous le prétexte du paſſage du Duc d'Albe dans les Pays-Bas, fit des levées de troupes pour ſe précautionner, diſoit-elle, contre lui. Les Huguenots de France & des Pays-Bas en prennent de l'ombrage, & leurs méfiances firent naître la deuxiéme guerre civile en France, & le commencement des troubles aux Pays-Bas. Catherine avoit cauſé la premiere guerre civile, en favoriſant les Huguenots, elle fut cauſe de la ſeconde en les irritant.

Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, Gouvernante des Pays-Bas, avoit pour conſeil le Cardinal de Granvelle. Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, & le Comte d'Egmont, mécontens de ſe voir ſans autorité, ne font pas tout ce qu'ils doivent pour éteindre les premiers feux de la révolte.

Levée du ſiége de Malthe par les Turcs, défendue par le Grand Maître Jean de la Valette : pluſieurs Seigneurs François allerent à ſon ſecours. Lorſque le Chevalier de la Roche vint faire part au Roi & à la Reine Mere de cette nouvelle, de la part du Grand Maître, le Chancelier de l'Hôpital s'adreſſant à la Reine, lui fit remarquer que dans les trois ſiéges importans qu'avoient ſoutenus les Chevaliers de S. Jean, c'étoient trois François qui étoient Grands-Maîtres, d'Aubuſſon, qui défendit Rhodes, l'Iſle-Adam, qui n'en ſortit qu'après des prodiges de valeur, & après y avoir fait périr 180. mille Turcs, & le troiſiéme Pariſot de la Valette.

1566.

Ordonnance donnée à Moulins au mois de Février, dite *du Domaine*. Cette Ordonnance met au même niveau par les Articles II. & XIII. les Domaines anciens de la Couronne & les nouveaux, & déclare préciſément (Art. II.) réunis au Domaine, les Domaines poſſedés par le Roi, dont le Fermier aura compté pendant 10. ans. Autre Ordonnance du même mois : c'eſt la célebre Ordonnance de Moulins pour la réformation de la Juſtice, par laquelle entr'autres Articles on regle le Droit de *Committimus*, nous avons une derniere Loi ſur cet Article dans la déclaration de 1669. dans la même Ordonnance, en interprétation de celle d'Orléans, les ſubſtitutions antérieures à cette derniere ſont réduites ſeulement à quatre dégrés.

Déclaration du mois de Juillet, rendue à Paris, ſur les érections des

Duchés, &c. leſquels ſeront déſormais réunis à la Couronne faute d'hoirs mâles : cet Edit ſubſiſte encore, en ſorte que pour en éviter l'effet, il faut une dérogation préciſe.

Commencement des troubles des Pays-Bas, excités par les Religionnaires, ſous le nom de *Gueux*, dont le principal objet étoit d'empêcher l'établiſſement de l'Inquiſition. Le Roi d'Eſpagne ſe diſpoſe à les punir. Le Prince d'Orange, qui prévoit l'orage, ſe retire en Angleterre, & laiſſe dans les Pays-Bas le Comte d'Egmont & le Comte de Horn, après les avoir inutilement avertis du danger.

1567.

Le Duc d'Albe, arrivé dans les Pays-Bas, fait trancher la tête au Comte d'Egmont & au Comte de Horn. Les Huguenots, ayant le Prince de Condé & l'Amiral à leur tête, veulent s'emparer de la perſonne du Roi qui étoit à Monceaux : la Reine en eſt avertie & ſe retire à Meaux, d'où les Suiſſes commandés par Jacques de Savoie Duc de Nemours, ramenent le Roi à Paris. Le Prince de Condé devint en telle gloire qu'il fit battre monnoie d'argent avec cette Inſcription, *Louis XIII. Roi de France.* (Brantôme.) Bataille de S. Denis le 10. Novembre, où le Connétable Anne de Montmorenci fut bleſſé à mort : cette Bataille ne dura que trois quarts d'heure. Le Connétable avoit ſçû ſe maintenir, pendant l'eſpace de quatre régnes remplis de troubles, dans la premiere Charge de l'Etat : & à l'âge de 80. ans il donna une Bataille, la huitiéme où il s'étoit trouvé, où il eut la force de recevoir huit bleſſures mortelles, & de caſſer du pommeau de ſon Epée les dents de celui qui lui tira le dernier coup. C'étoit un Ecoſſois nommé Jacques Stuart, qui ayant été fait priſonnier deux ans après à la Bataille de Jarnac, fut mis à mort en vengeance du meurtre du Connétable. Le Connétable avoit eu cinq enfans, François, Maréchal Duc de Montmorenci, Henri qui fut Pair, Maréchal de France & Connétable, Charles qui fut fait Duc de Damville & Amiral deFrance, Montbron & Thoré ; on lui rendit à ſa mort des honneurs qu'on ne rend qu'aux Rois, on porta ſon effigie à ſes funérailles. La ville d'Orléans, qui par un Article de l'Edit de Pacification de 1563. avoit été remiſe entre les mains du Roi, eſt ſurpriſe par les Huguenots. Le Duc d'Anjou eſt fait Lieutenant général du Royaume. La Reine lui avoit donné pour Conſeil, le Maréchal de Tavannes, à qui il dût toute la réputation dont il jouit juſqu'au moment qu'il monta ſur le Trône ; ce même Maréchal,

& le Maréchal de Retz, furent dans le ſecret de la S. Barthelemi, dont on les accuſa d'être les principaux Auteurs.

Edit de S. Maur, dit *Edit des Meres*, pour empêcher qu'elles ne ſuccedent à leurs enfans *ès biens provenans du côté paternel.*

Lettres Patentes, qui portent que nul ne ſera reçu dans un Office de Judicature, ſans information de vie & de mœurs, & s'il n'eſt de la Religion Catholique.

1568.

La guerre continue dans le Royaume. Deuxiéme paix conclue à Longjumeau, dite *la petite paix*, parce qu'elle ne dura que ſix mois: on y rappelloit l'Edit de pacification de 1563. ſans aucune des reſtrictions de l'Edit de Rouſſillon.

Troiſiéme Guerre civile, plus animée que les autres, & où les Princes Proteſtans d'Allemagne prirent parti. Elle fut cauſée par le projet que la Reine avoit formé de faire arrêter le Prince de Condé & l'Amiral, qui s'étoient retirés dans leurs terres, & dont ils furent avertis par le Maréchal de Tavannes.

Mort de Don Carlos & d'Eliſabeth de France ſa belle-mere. Pie V. publie la Bulle *in cœna Domini*, par laquelle il excommunie tous Princes & autres qui exigeront des Eccléſiaſtiques quelque contribution que ce puiſſe être; cette Bulle eſt lue tous les ans à Rome le Jeudi Saint. Le Parlement rendit Arrêt en 1580. contre cette Bulle. La Reine Eliſabeth s'aſſure de la perſonne de Marie Stuart, qui s'étoit refugiée en Angleterre, pour lui demander un aſyle contre les Rébelles de ſon Royaume.

1569.

Bataille de Jarnac, gagnée le 13. Mars par le Duc d'Anjou, contre Louis I. Prince de Condé, qui y fut tué de ſang froid par Monteſquiou: ce Prince n'étoit âgé que de 39. ans, il avoit alors un bras en écharpe, & un moment avant l'action il reçut à la jambe un coup de pied du cheval du Comte de la Rochefoucaud ſon beau-frere. Lorſqu'il entra dans le monde il n'avoit que 6000. liv. de rente, la Maréchalle de S. André lui fit don de ſa terre de Valeri, mais il n'eſt pas vrai que ç'ait été ſous la condition que lui & ſes deſcendans y auroient leur ſépulture. On a dit qu'il avoit été tué par ordre du Duc d'Anjou. Cette bataille dura ſept heures ſans être meurtriere. Les Catholiques furent vainqueurs. La Reine eût bien voulu gouverner le Prince de Condé par ſes

maîtreſſes, qui ſe flatterent toutes de l'épouſer ; Mademoiſelle de Limeüil devint groſſe & fut chaſſée de la Cour : la Maréchalle de S. André y mangea ſon bien : & Meſſieurs de Guiſe ne purent le gagner, par l'eſpérance du mariage de la Reine d'Ecoſſe ; après la mort d'Eleonore de Roye, il ſe remaria à la ſœur du Duc de Longueville. L'Amiral de Coligni raſſûre les Huguenots. La Reine de Navarre Jeanne d'Albret leur amene ſon fils Henri, Prince de Béarn, depuis Henri IV. & le Prince Henri, fils du Prince de Condé. Le jeune Prince de Béarn eſt déclaré chef du parti. Quoique ſon pere fût mort, il ne prit le titre de Roi de Navarre qu'après la mort de ſa mere Jeanne d'Albret.

Rude Eſcarmouche le 25. Juin, proche la Roche-la-Belle en Limouſin : le Duc d'Anjou s'y étoit campé pour empêcher l'Amiral qui avoit été renforcé par les Allemands, de pénétrer dans le Haut-Poitou ; l'Amiral y eut l'avantage. L'Amiral leve le ſiége de Poitiers, vaillament défendue par le jeune Henri Duc de Guiſe.

Le 3. Octobre, Bataille de Montcontour, ce fut la quatriéme de ce Regne : celle de Dreux en 1562. celle de S. Denis en 1567. celles de Jarnac & de Montcontour. Les Huguenots furent battus à toutes les quatre. Celle-ci fut très-ſanglante, le Duc d'Anjou y fut encore vainqueur de l'Amiral, mais ce Prince n'en profita pas, ayant perdu beaucoup de monde devant S. Jean d'Angeli qu'il aſſiégea au lieu de pourſuivre l'Amiral : il prit cette Ville.

1570.

La guerre continue au-delà de la Loire avec une égale fureur. L'Amiral, étant aux ordres du Prince de Béarn & du Prince de Condé ſon couſin, âgés, l'un de 16. ans, l'autre de 17. entreprend de traverſer tout le Royaume pour aller au-devant des troupes Allemandes, ſans être arrêté par le Maréchal de Coſſé, qu'il battit à Arnai-le-Duc. Troiſiéme paix favorable aux Huguenots, conclue à S. Germain au mois d'Août : on la nomma *la Paix boiteuſe & mal aſſiſe*, parce qu'elle avoit été conclue par les Sieurs de Biron & de Meſmes, dont le premier étoit boiteux, & l'autre portoit le nom de la Seigneurie de Malaſſiſe. Le Duc d'Anjou va au-devant de la Princeſſe Eliſabeth d'Autriche, qui venoit épouſer le Roi, étant conduite par l'Electeur de Mayence : il y eut quelque difficulté ſur le cérémonial entre le Duc d'Anjou & l'Electeur, mais elle fut terminée, & l'Electeur ne voulut point prendre la main ſur le Duc d'Anjou. (*Mém. de Cheverni.*)

EVENEMENS REMARQUABLES sous CHARLES IX.

1571.

Les avantages accordés aux Huguenots par la Paix de S. Germain donnent des ſoupçons aux Chefs de ce parti. On eſſaye de les diſſiper en propoſant le mariage de la Princeſſe Marguerite, ſœur de Charles IX. avec Henri Prince de Bearn, & en même-temps en leur laiſſant entrevoir que l'on ſe diſpoſoit à la guerre contre le Roi d'Eſpagne. On propoſe auſſi le mariage du Duc d'Anjou avec la Reine Eliſabeth.

Bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs par Dom Jean d'Autriche, bâtard de Charles-Quint. Ce jeune Prince mourut en 1578. âgé de 32. ans, ſon frere Philippe II. le ſoupçonnoit de vouloir ſe faire Souverain de la Flandre dont il étoit Gouverneur, & ſes liaiſons avec la Reine Eliſabeth qui n'aimoit ni le Roi d'Eſpagne, ni les Eſpagnols, autoriſoient ces ſoupçons; on ne crut pas que ſa mort qui ſuivit de près fut naturelle, & preſque tous les Hiſtoriens, hors Cabrera, ont écrit qu'il avoit été empoiſonné : Strada a écrit que ce Prince avoit été rendu ſuſpect à Philippe II. par l'habileté du Prince d'Orange, & que cette jalouſie en retardant les ſecours qu'il attendoit d'Eſpagne, ne contribua pas moins à la liberté des Hollandois que leur courage & leur bonne conduite.

1572.

La Reine de Navarre eſt attirée à Paris pour le mariage de ſon fils, & l'Amiral par l'apparence de la guerre que le Roi alloit porter, à ce qu'on lui faiſoit entendre, dans les Pays-Bas, & dont il devoit lui abandonner la conduite. Mort de la Reine de Navarre. Le Roi de Navarre épouſe la Princeſſe Marguerite. L'Amiral eſt bleſſé d'un coup d'arquebuſe par Maurevert : il attribue cet aſſaſſinat au Duc de Guiſe. Ce ſoupçon étoit d'autant plus fondé que le Duc de Guiſe qui n'avoit que 13. ans lors de l'aſſaſſinat de François ſon pere dont le Connétable étoit accuſé, jura qu'il ne mourroit jamais qu'il n'eut vengé ſa mort. (*Brantôme.*) Maſſacre des Huguenots à Paris, le jour de la S. Barthelemi. L'Amiral, aſſaſſiné par le nommé Beſme, fut la premiere victime de cette journée. On trouva entr'autres Papiers, dans ceux de l'Amiral de Coligni, qui tenoit un Journal, un avis à Sa Majeſté de prendre garde en aſſignant l'apanage à ſes freres, de ne leur pas donner une trop grande autorité : la Reine fit lire cet Article devant le Duc d'Alençon, qu'elle ſavoit affligé de la mort de l'Amiral de Coligni, » voilà votre bon ami, lui dit-» elle, voyez le conſeil qu'il donne au Roi, je ne ſais pas, lui dit le » Duc d'Alençon, s'il m'aimoit beaucoup, mais je ſais qu'un ſemblable Conſeil n'a pû être donné que par un homme très-fidele à Sa

» Majeſté & très-zélé pour l'Etat. « Le maſſacre de la S. Barthelemi s'étendit par tout le Royaume : ſi l'on en excepte quelques Provinces qui en furent garanties par la probité & le courage de ceux qui y commandoient ; leurs noms, quoiqu'écrits dans bien des Mémoires, ne ſauroient être trop répétés : c'étoient les Comtes de Tendes & de Charni ; Meſſieurs de S. Heran, Tannegui le Veneur, de Gordes, de Mandelot, d'Ortes, &c. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé firent abjuration pour ſauver leur vie. Le Roi, après avoir chargé le Duc de Guiſe d'être l'auteur de ces funeſtes exécutions, s'en charge lui-même ; & en conſéquence le Parlement rend Arrêt, qui porte que, vû le Procès de l'Amiral & de ſes complices, l'Amiral ſera pendu par effigie au gibet de Montfaucon. La S. Barthelemi tomboit un Dimanche cette année, & le maſſacre ſe fit la nuit du Samedi au Dimanche. Ambroiſe Paré & la Nourrice du Roi qui étoient de *la Religion*, furent les ſeuls que le Roi excepta de cette horrible proſcription. *Ce Prince depuis ce jour*, dit Brantôme, *parut tout changé, & diſoit-on, qu'on ne lui voyoit plus au viſage cette douceur qu'on avoit accoutumé de lui voir.* François de Noailles, Evêque de Dax, Ambaſſadeur à la Porte, fait la paix entre les Turcs & les Vénitiens.

1573.

Qui n'auroit cru l'Héréſie écraſée ? Mais le temps n'en étoit pas encore venu. Montauban donna le ſignal d'une nouvelle révolte, ce qui cauſa la quatriéme Guerre civile, par le refus que firent les Huguenots de rendre les Places de ſûreté qui leur avoient été accordées. Pour faire comprendre juſqu'à quel point l'autorité royale étoit alors perdue, il ſuffira de rapporter les mots d'une Lettre écrite de Périgueux au Duc d'Alençon le 13. Mars 1574. par André de Bourdeille Sénéchal de Périgord, que Charles IX. avoit chargé de s'informer ſecretement de l'Etat de la Province : *ſi le Roi, la Reine & vous ne pourvoyez autrement que par le paſſé* (aux troubles de l'Etat) *je crains de vous voir auſſi petits Compagnons que moi.* Siége de la Rochelle par le Duc d'Anjou, où ce Prince perdit preſque toute ſon armée, & qui ſe termina par un accord favorable aux Rochelois, qui, en ſe rendant, demeurerent les plus forts dans leur ville. Quatriéme paix, qui laiſſa voir la foibleſſe du Gouvernement, & la force toujours ſubſiſtante des Huguenots, malgré les coups qu'on leur avoit portés.

Le Duc d'Anjou avoit appris au ſiége de la Rochelle ſon élection à la Couronne de Pologne, par les ſoins de Jean de Montluc, Evêque de

Valence ; il part pour prendre poſſeſſion de cette Couronne. Le Roi étoit déja malade, & la Reine laiſſe au Duc d'Anjou en partant l'eſpérance d'un prompt retour.

1574.

Nouveau parti nommé des *Politiques*, à la tête duquel étoient le Duc d'Alençon & les Montmorenci. Les Huguenots ſe lient à ce parti. La Reine avertie fait arrêter le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre ; le Prince de Condé ſe retire en Allemagne. Les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé ſont mis à la Baſtille pour le même fait. La Mole & Coconnas, favoris du Duc d'Alençon, ſont exécutés. Le premier étoit bien traité de la Reine Marguerite, le ſecond de Madame de Nevers. On fait marcher trois armées qui ont de grands avantages contre les Huguenots.

Les Jeſuites commencent à enſeigner au College de Clermont.

Mort de Charles IX. les Princes & Seigneurs de la Cour quitterent tous ſon convoi à l'Egliſe de S. Lazare Fauxbourg de Paris, & il ne reſta pour l'accompagner juſqu'à S. Denis, que Brantôme, quatre autres Gentilshommes de la Chambre & quelques Archers de la Garde.

Ce regne fut déchiré par les diſſentions civiles, & rempli de meurtres & d'horreurs ; l'Autorité royale y fut vivement attaquée, & cependant c'eſt ſous ce regne que furent faites nos plus ſages Loix, & les Ordonnances les plus ſalutaires à l'ordre public, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui dans la plus grande partie de leurs diſpoſitions. On en fut redevable au Chancelier de l'Hôpital, dont le nom doit vivre à jamais dans la mémoire des hommes qui aimeront la juſtice. Ce qui eſt auſſi extraordinaire, c'eſt que ce même Prince, que tous les Hiſtoriens nous peignent comme violent & cruel, & qui s'avoua l'auteur de la S. Barthelemi, aima cependant les Sciences & les Lettres, ſe plut & réuſſit aux arts qui adouciſſent l'ame, & nous a même laiſſé des preuves de ſon talent pour la Poëſie : auſſi ce Prince n'avoit-il pas toujours été le même ; *Ce fut*, dit Brantôme, *le Maréchal de Retz Florentin qui le pervertit du tout, & lui fit oublier & laiſſer toute la belle nourriture que lui avoit donnée le brave Cipierre.*

On remarque que c'eſt depuis Charles IX. que les Secretaires d'Etat ont ſigné pour le Roi. Ce Prince étoit fort vif dans ſes paſſions ; & Villeroi lui ayant preſenté pluſieurs fois des dépêches à ſigner dans le temps qu'il vouloit aller jouer à la Paume : *Signez, mon pere*, lui dit-il, *ſignez pour moi : Eh bien, mon maître*, reprit Villeroi, *puiſque vous me le commandez, je ſignerai.*

1574. *Avénement à la Couronne.*

HENRI III. *qui étoit Roi de Pologne, parvient à la Couronne l'an* 1574. *âgé d'environ* 23. *ans. Il fut ſacré à Rheims le* 13. *Février* 1575. *par Louis Cardinal de Guiſe, le même jour de l'an révolu de ſon ſacre en Pologne.*

Il avoit eu pour Gouverneur François de Carnavalet, brave & vaillant Seigneur, *dit Brantôme*, qui ſavoit tous les Commentaires de Céſar en Latin par cœur.

Quand on vint à lui mettre la Couronne ſur la tête, il dit aſſez haut, qu'elle lui bleſſoit, & lui roulla par deux fois de la tête, comme ſi elle eût voulu tomber, ce qui fut remarqué & interprété à mauvais préſage. (*Journ. de Henri III.*)

EVENEMENS REMARQUABLES.

1574.

CE regne ſe nomme le regne des Favoris. Montgomeri, pris les armes à la main dans Domfront ſous le regne précedent, eſt condamné à la mort comme criminel de leze-majeſté; » quinze ans auparavant il avoit eu le » malheur de tuer Henri II. dans un Tournois, & cet » accident le conduiſit ſur l'échaffaut, chargé de tous les » maux que cette mort cauſa à l'Etat, plûtôt que de ſes » propres crimes. Car pour celui de leze-majeſté, dont » on l'accuſoit, il ne pouvoit en être recherché après les » Edits déja donnés, & ſurtout depuis la derniere Amniſ- » tie, mais il fallut accorder cette ſatisfaction à la paſ- » ſion de la Regente, qui vouloit à quelque prix que ce » fût la mort d'un homme qui lui avoit enlevé le Roi » ſon époux. Bel exemple pour nous apprendre que » dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le » haſard ſeul eſt criminel, quand même la volonté ſeroit » innocente. « (*De Thou, T. VII.*)

Le feu Roi, en mourant, avoit déclaré Catherine de Médicis Régente, juſqu'à ce que ſon ſucceſſeur fût revenu en France.

Henri III. s'évade de Pologne, lui quatorziéme. Honneurs qu'on lui rend à Vienne & à Veniſe. La reception que lui firent en Piémont le Duc & la Ducheſſe de Savoie, fille de François I. fut trop payée par la reſtitution de Pignerol, Savillan & la Perouſe, que le Roi leur accorda par le Conſeil du Maréchal de Bellegarde, vendu au Duc de Savoie: c'étoient les ſeules villes fortifiées que la France avoit conſervées au-delà des Monts. Le Duc de Nevers, qui en étoit Gouverneur, s'y oppoſa, & le Chancelier de Birague, ayant refuſé de ſigner les Lettres Patentes de cette reſtitution, le Roi les ſcella lui-même.

Aſſemblée importante, où l'on délibere ſur le parti que l'on prendra contre les Huguenots. L'Empereur Maximilien & les Venitiens avoient conſeillé au Roi, lors de ſon paſſage de Pologne en France, de ne leur point faire la guerre. Paul de Foix inſiſte fortement ſur la pacification; M. de Villequiers ſe déclare ouvertement pour leur faire la guerre, & ce parti eſt ſuivi par le

FEMMES.	ENFANS.	1589. MORT.	PRINCES contemporains.
Louiſe de Lorraine, fille de Nicolas Comte de Vaudemont, frere puîné du Duc de Lorraine, mariée en 1575. morte en 1601. Elle fut enterrée dans l'Egliſe des Capucines, qu'elle avoit fondée au Fauxbourg S. Honoré, & qui depuis a été tranſportée près la Place de Louis le Grand.		HENRI III. *eſt aſſaſſiné à S. Cloud le premier jour d'Août* 1589. *à huit heures du matin, par Jacques Clement, Jacobin, qui n'avoit que* 22. *ans, natif du village de Sorbonne, près de Sens, & qui avoit été élevé dans le Couvent des Dominicains de cette ville. Ce Prince mourut le lendemain, âgé d'environ* 38. *ans; il en avoit regné* 15. *& deux mois. Son corps fut dépoſé à l'Abbaye de Compiegne juſqu'en* 1610. *qu'il fut porté à S. Denis.*	*Papes.* Gregoire XIII. 1585. Sixte V. 1590. *Maiſon Othomane.* Amurat III. 1595. *Empereurs.* Maximilien II. 1576. Rodolphe. 1612. *Roi d'Eſpagne.* Philippe II. 1598. *Rois de Portugal.* Sebaſtien. 1578. Dom Henri, Cardinal. 1580. Philippe II. 1598. *Roi d'Angleterre.* Eliſabeth. 1603. *Rois d'Ecoſſe.* Marie Stuart. 1587. Jacques VI. 1625. *Rois de Dannemarc.* Frédéric II. 1588. Chriſtiern IV. 1648. *Roi de Suide.* Jean. 1572. *Rois de Pologne.* Etienne Battori. 1587. Maximilien d'Autriche. 1587. Sigiſmond III. 1632. *Czars.* Jwan Baſilowitz. 1584. Fœdor Jwanowita. 1597.

Henri III. avoit été amoureux de Renée de Rieux, qu'il vouloit faire épouſer à François de Luxembourg, & qui épouſa depuis Philippe de Caſtellane. (Mémoires de Caſtelnau.)

Roi, qui haïſſoit également les Huguenots & le Duc de Guiſe. Le Prince de Condé & le Maréchal de Damville ſont à la tête des Huguenots. Les événemens de la guerre ſont peu importans. Les Rochellois recommencent les hoſtilités. Le Duc de Montpenſier prend Luſignan. Mort du Cardinal de Lorraine.

1575.

Montbrun, Chef des Huguenots en Dauphiné, eſt exécuté : Leſdiguieres prend ſa place. Le Duc d'Alençon, à qui le Roi venoit de pardonner une conjuration contre ſa perſonne, ſe met à la tête des rebelles. Eliſabeth lui envoie du ſecours, & le Roi qui juſques-là avoit déſiré qu'elle épouſât ce Prince, craint que cette alliance n'entretienne les troubles. La Reine tire les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé de la Baſtille, pour les faire agir auprès du Duc d'Alençon, ſur qui ils avoient grand pouvoir. Henri Duc de Guiſe eſt bleſſé dans une rencontre proche de Château-Thierri, d'un coup de piſtolet au viſage, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Balafré*. Beſme, l'aſſaſſin de l'Amiral de Coligni, eſt tué par les Huguenots. Le Roi veut en vain perſuader aux Polonois de continuer à le reconnoître pour leur Roi ; ils éliſent Etienne Battori, Prince de Tranſilvanie, à qui ils font épouſer la Princeſſe Anne, ſœur du dernier Roi Sigiſmond.

1576.

Le Roi de Navarre, évadé de la Cour, va ſe joindre aux Huguenots, & fait de nouveau profeſſion du Calviniſme. La Reine, ſuivant ſa politique ordinaire, trouvant ce parti trop puiſſant, ſonge ſérieuſement à la paix. Le Duc d'Alençon, mépriſé par les Huguenots, écoute les propoſitions qu'elle lui fait faire. La paix ſe fait : c'étoit la plus favorable qu'euſſent obtenue les Calviniſtes : en conſéquence on donne à Paris au mois de Mai un Edit de pacification, qui fut enregiſtré au Parlement, (le cinquiéme qu'avoient obtenu les Huguenots) & on leur accorde l'exercice public de leur Religion, appellée dans cet Edit *Religion prétendue réformée*. Il y eſt dit que les Prêtres ou Moines qui s'étoient mariés, ne pourroient être inquiétés dans la ſuite pour ce ſujet, & que leurs enfans ſeroient regardés comme légitimes ; cependant on trouve à la Bibliothéque du Roi un grand nombre de légitimations de ce temps-là, ce qui prouve que l'on croyoit en avoir beſoin malgré l'Edit. On accorde aux Réformés des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens du Royaume, & les Arreſts rendus contre l'Amiral, la

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Philippe Hurault de Cheverni, qui étoit Chancelier. 1599.	*Maréchaux de France.*	*Chanceliers.*	Mich. Baius. 1586.
François d'O, Surintendant des Finances. 1594.	Fr. de Montmorenci. 1579.	René de Birague. 1583.	Remi Belleau. 1577.
Marcel, Controlleur des Finances; il avoit été Prevôt des Marchands.	Henri de Montmorenci, Duc de Damville. 1614.	Phil. Hurault de Cheverni. 1599.	Fr. de Belleforêts. 1583.
Secretaires d'Etat.	Artus de Coſſé, Seigneur de Gonnor. 1582.	François de Montholon, G. D. S. 1590.	George Buchanan. 1581.
Sim. Fizes de Sauves. 1579.	Honorat de Savoie. 1580.	Fils du Garde des Sceaux, nommé auſſi François.	Joach. Camerarius. 1574.
Nic. de Neuville de Villeroi. 1617.	Albert de Gondi de Retz. 1602.	*Premiers Préſidens.*	Louis de Camoens. 1579.
Pierre Brulart. 1608.	Roger de S. Lari de Bellegarde. 1579.	Chriſt. de Thou. 1582.	Jer. Cardan. 1576.
Cl. Pinart. 1605.	Blaiſe de Montluc. 1577.	Achilles de Harlai. 1616.	S. Charles Borromée. 1584.
Louis Revol. 1594.	Il nous a donné des Commentaires de ſa vie.	*Procureurs du Roi.*	P. Ciaconius 1581.
Mart. Ruzé. 1613.	Armand de Gontaut de Biron. 1592.	Jean de la Gueſle. 1589.	J. Fr. Commendon, Cardinal. 1584.
Louis Potier de Gêvres. 1630.	Jacques Goyon de Matignon. 1597.	Jacq. de la Gueſle. 1612.	P. Danès, Préceptеur de François II. 1577.
	Jean d'Aumont. 1595.	*Avocats du Roi.*	Ce fut lui, qui étant Evêque de Lavaur & ayant déclamé fortement au Concile de Trente contre les mœurs des Eccléſiaſtiques, fut interrompu par Sebaſtien Vance, Evêque d'Orviette, qui dit avec mépris, *Gallus cantat*, à quoi Danès répondit, *Utinam ad Galli cantum Petrus reſipiſceret.*
	Guil. de Joyeuſe. 1592.	Gui du Faur de Pibrac. 1584.	Jean Dorat. 1588.
		Auguſt. de Thou. 1595.	Arnauld du Ferrier. 1585.
		Barnabé Briſſon. 1591.	Louis de Foix, Ingénieur, vivant en 1585.
			Paul de Foix. 1584.
			Antoine de Granvelle, Cardinal. 1586.
			Louis de Guiſe, Cardinal. 1576.
			Philibert de Lorme, vers 1577.

Mole & Coconnas ſont annulés, leur mémoire réhabilitée, & la faculté accordée à leurs héritiers de rentrer dans leurs biens. On ajouta à l'apanage du Duc d'Alençon, les Duchés d'Anjou, du Maine, de Touraine & de Berri.

Henri III. établit des Confrairies, & ſe donne en ſpectacle dans des Proceſſions peu décentes, au lieu de travailler plus utilement pour la Religion & pour lui-même, en réformant la licence de ſa Cour. L'Edit de pacification révolte les Catholiques, & donne lieu à une confédération qu'on appella *la ſainte Ligue*. Aſſociations formées dans differentes Provinces du Royaume. Inſultes faites aux Huguenots dans pluſieurs villes. Etats tenus à Blois. Députation faite par les Etats au Roi de Navarre & au Prince de Condé, pour les inviter à s'y rendre, & à conſentir à l'article qui doit défendre l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique. Le Duc d'Anjou ſe déclare contre l'Edit de Pacification. Après bien des délibérations, on révoque l'Edit de Pacification, & la Ligue eſt ſignée par le Roi, le Duc d'Anjou, &c. Maimbourg a recouvré une copie de l'Acte qui fut ſigné par la Nobleſſe de Picardie & par les Magiſtrats de Peronne, & l'a fait imprimer à la fin de ſon hiſtoire de la Ligue : c'eſt proprement par ce traité de Peronne que la Ligue commença en 1576. le Cardinal de Lorraine en avoit conçu le premier projet au Concile de Trente, mais la mort de François Duc de Guiſe ſon frere l'avoit ſuſpendu, & il ne le reprit que lorſque ſon neveu Henri fut en âge de l'exécuter.

Déclaration rendue à Blois, qui, en réformant l'ancien uſage, porte que les Princes du Sang précéderont tous les Pairs, ſoit que ces Princes ne fuſſent pas Pairs, ſoit que leurs Pairies fuſſent poſtérieures à celles des autres Pairs ; & qui régle les rangs entre les Princes du Sang, ſuivant leur proximité à la Couronne.

1577.

Le Duc d'Anjou prend la Charité & Iſſoire.

Le Roi craint que les Proteſtans n'appellent des Troupes étrangeres dans le Royaume, & aprés s'être embarqué trop légerement dans cette nouvelle guerre, tout d'un coup il interrompt ſes ſuccès, & par la même légereté accorde aux Proteſtans une nouvelle paix, qu'il ſigna à Poitiers, à la vérité moins favorable que la premiere. Le Roi de Navarre fut celui de tout le parti qui s'y porta le plus volontiers.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Secretaires d'Etat.		Jacq. Faye d'Eſpeiſſes. 1590.	Jean Maldonat. 1583.
P. Forget de Frêne. 1610.		*Loiſel remarque que la premiere fois que les Charges d'Avocat & de Procureur Général ont été vendues à prix d'argent, ç'a été lorſque Bellievre, Préſident au Parlement de Paris, ayant reſigné ſa Charge au mois d'Août 1580. en faveur de Barnabé Briſſon, qui en paya 60000. liv. ce dernier, qui étoit Avocat Général, vendit ſa Charge à Jacques Faye 40000. livres.*	Jean de Montluc, Evêque de Valence. 1579.
C'eſt Forget qui a dreſſé l'Edit de Nantes.		Jacques Mango. 1587.	Ant. Muret. 1585.
		Ant. Seguier. 1624.	Fr. de Noailles. 1585.
		C'eſt le premier à qui le titre d'Avocat Général fut donné.	Guillaume Paradin, vers 1581.
		Avocats Généraux commis au mois de Janvier 1589. par les Officiers du Parlement, à la place de ceux qui ſe retirerent, (Jacques Faye, Seguier, &c.)	Ambroiſe Paré, vers 1584.
		Pierre de Beauvais.	Paul Veroneſe, Peintre. 1588.
		Felix le Vayer.	Guil. Poſtel. 1581.
		Jean le Maître.	Pierre Ronſard. 1585.
		Louis d'Orléans.	Louis de S. Gelais. 1589.
			Car. Sigonius. 1585.
			Guil. Sirlet. 1585.
			Sainte Thereſe. 1582.
			Pierre Verſoris. 1588.
			Pietr. Vittori. 1585.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI III.

1578.

Les troubles continuent en Guienne. Dom Sebaſtien, Roi de Portugal, eſt tué dans un combat qu'il donne aux Maures; il y périt trois Rois : le Roi de Maroc, ſon neveu Mahomet qu'il avoit détrôné, & Dom Sebaſtien; c'eſt le premier Roi de Portugal qui ait pris le titre de *Majeſté*, que le Roi Philippe II. lui donna. Son grand oncle le Cardinal Henri lui ſuccede. Combat de Cailus, de Maugiron, & de Livarot, contre Balzac d'Antragues, d'Aidie de Riberac, & de Schomberg. On n'avoit connu juſqu'alors de combats que les combats ſinguliers : (*Théatre d'honneur.*) Cailus & Maugiron perdirent la vie : le Roi leur fit élever, dans l'Egliſe de S. Paul, à chacun une ſtatue de marbre, ainſi qu'à S. Megrin, galant de la Ducheſſe de Guiſe, que le Duc de Guiſe fit aſſaſſiner. Ces monumens furent abattus par les Pariſiens après la mort du Duc & du Cardinal de Guiſe.

La confuſion étoit extrême dans les Pays-Bas, où la Religion partageoit les eſprits. Le Roi d'Eſpagne y avoit eu ſucceſſivement pour Gouverneurs, le Duc d'Albe rappellé en 1573. Requeſcens mort en 1576. Dom Jean d'Autriche, devenu ſuſpect aux Flamands, & l'Archiduc Mathias, frere de l'Empereur, à qui ils déférerent le Commandement. Ce fut dans ces circonſtances que les Catholiques des Pays-Bas appellerent le Duc d'Anjou, qui avoit quitté le nom de Duc d'Alençon. Il s'évada de la Cour pour aller ſe mettre à leur tête. On commence à édifier le Pont-Neuf.

1579.

Henri III. inſtitue l'Ordre du S. Eſprit le premier Janvier, en mémoire de ce qu'il avoit été élu Roi de Pologne, & étoit parvenu à la Couronne de France le jour de la Pentecôte; mais en effet comptant, par le ſerment auquel s'engageoient les nouveaux Chevaliers, détacher les Grands Seigneurs du parti Proteſtant, & s'oppoſer en même temps au progrès de la Ligue dont il commençoit à n'être plus le maître. Le Roi de Navarre reprend les armes, ſous prétexte que l'on ne tenoit rien aux Proteſtans de ce qui avoit été convenu dans la Conférence de Nerac, tenue au commencement de cette année, en interprétation du dernier Edit de pacification. Cette Conférence avoit été favorable aux Huguenots par la foibleſſe de Pibrac, qui devint amoureux de la Reine Marguerite. Ordonnance de Blois. Le Concile de Trente n'étant pas reçu en France quant à la Diſcipline de l'Egliſe, on trouve dans cette Ordonnance les vrais principes qui

ſont notre regle en cette matiere. La même Ordonnance contient auſſi d'autres articles importans, entr'autres le 42. qui ordonne la peine de mort pour crime de Rapt, le 258. ſur la Nobleſſe, qui porte que les Roturiers & non nobles achetans Fiefs nobles, ne ſeront pour ce annoblis ni mis au rang & degré des nobles, de quelque revenu & valeur que ſoient les Fiefs par eux acquis. Quoique cette Ordonnance ſoit rendue à Paris, elle eſt cependant appellée *Ordonnance de Blois*, parce qu'elle fut rendue en conſéquence des Cahiers preſentés par les Etats tenus à Blois en 1576.

Arrêt du Parlement, qui ordonne que les Actes pardevant Notaires ſeront ſignés des Parties: ce qui n'avoit pas encore été pratiqué. Buſſi d'Amboiſe eſt aſſaſſiné dans le Château du Seigneur de Montſoreau, qui, inſtruit de ſon intrigue avec ſa femme, avoit forcé celle-ci à lui donner un rendez-vous. Buſſi avoit auſſi été fort attaché à la Reine Marguerite: & à la maniere dont elle en parle dans ſes Mémoires, il ne paroît pas qu'elle voulut le laiſſer ignorer. Grands jours tenus à Poitiers. Le Roi accorde ſa protection à la ville de Geneve contre le Duc de Savoie.

1580.

Réformation de la Coutume de Paris. Révolution de Portugal, dont Philippe II. s'empare après la mort du Cardinal Henri, en conſéquence des droits d'Iſabelle ſa mere, fille d'Emanuel Roi de Portugal. Dom Antoine de Crato, petit-fils d'Emanuel ayeul de Dom Sebaſtien, dont la légitimité de la naiſſance étoit conteſtée, avoit été proclamé Roi; mais il fut obligé de ſe ſauver en France, & le Duc de Bragance, qui, à cauſe de ſa femme, avoit le droit le plus apparent, fut fait Connétable de Portugal par Philippe II. Ce fut Jean ſon petit-fils qui remonta ſur le trône en 1640.

Le Duc d'Anjou, de retour des Pays-Bas, conclut la paix entre le Roi & les Huguenots, dans l'eſperance que Henri III. le ſeconderoit dans la recherche qu'il faiſoit de la Reine Eliſabeth, & dans le projet qu'il avoit formé de ſe faire Souverain des Pays-Bas, où le Roi d'Eſpagne avoit perdu toute ſon autorité. La guerre malgré le Traité continue toujours en Guienne.

1581.

Les Etats de Hollande déclarent Philippe II. Roi d'Eſpagne, déchu de la Souveraineté des Pays-Bas, qu'ils déferent au Duc d'Anjou, par les Conſeils de Guillaume Prince d'Orange.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI III.

Le Duc d'Anjou, pour premier exploit, fait lever le ſiége de Cambrai au Duc de Parme qui preſſoit cette ville. Il paſſe en Angleterre où il avoit déja été en 1579. pour y conclure ſon mariage avec Eliſabeth : cette Princeſſe en éloigne la concluſion, en même temps qu'elle entretient les eſperances de ce Prince, juſqu'à lui donner un anneau pour gage de ſa foi, après avoir fait préceder ce don par la ſignature du contrat de mariage.

Le Roi, en érigeant le Comté de Joyeuſe & la Baronnie d'Epernon en Duchés-Pairies, donne ſéances à ces nouveaux Ducs après les Princes du Sang & les Princes étrangers, & avant tous les Ducs, quoique plus anciens. Ces diſtinctions étoient odieuſes, mais la prodigalité du Roi l'étoit bien d'avantage ; on dit qu'il dépenſa 1200. mille écus aux noces du Duc de Joyeuſe, ſans compter 400. mille autres qu'il promit de lui payer.

Erection du Duché de Pinei & Rameru en Pairie de France en faveur de François de Luxembourg, & de ſes hoirs & ayans cauſe tant mâles que femelles. Ce Duché ayant paſſé ſucceſſivement par Charlotte de Luxembourg petite fille de François, à M. de Brantes frere du Connétable de Luines qu'elle épouſa, & à M. de Tonnerre, ſon ſecond mari ; elle eut de ce dernier mariage une fille qui porta ce Duché au Maréchal de Luxembourg : le Maréchal qui obtint des Lettres Patentes du Roi en 1661. prétendit avoir rang du jour de l'Erection de 1581. & les Pairs au contraire, que ce ne devoit être que du jour de l'enregiſtrement de ſes nouvelles Lettres, cependant ſes Lettres furent enregiſtrées en 1662. & lui reçu à prêter ſerment pour n'avoir rang, juſqu'à ce que la conteſtation fut jugée, que du jour de cet enregiſtrement. Le Roi ayant déclaré en 1676. qu'en effet ſa volonté n'avoit point été de faire une nouvelle Erection, & que les Lettres Patentes de 1661. n'étoient que pour approuver ſon mariage & agréer qu'il fut reçu en qualité de Duc de Pinei Pair de France ; les Pairs s'oppoſerent de nouveau, diſant que les Lettres de 1661. n'étoient pas ſuffiſantes, & enfin cette conteſtation fut terminée par le célebre Edit de 1711. qui ordonne que le Duc de Luxembourg n'aura rang que du jour de l'enregiſtrement des Lettres du 20. Mai 1662.

1582.

Edit pour recevoir la réformation du Calendrier Gregorien. On retranche en France les dix jours du 15. au 25. Decembre. Ce même Calendrier fut reçu l'année ſuivante dans la partie de l'Allemagne qui ſui-

voit la Religion Catholique. On attente à la vie du Prince d'Orange; Philippe II. en eſt violemment ſoupçonné. Renouvellement de l'Alliance avec les Suiſſes. Défaite de Strozzi près des Açores; la Reine Catherine de Médicis l'avoit envoyé, tant pour ſoutenir les Droits de Dom Antoine, Prieur de Crato, contre Philippe II. que pour tirer avantage des prétentions qu'elle avoit ſur la Couronne de Portugal: Strozzi y fut tué. Solféde eſt écartelé pour avoir formé une conjuration contre le Roi & le Duc d'Anjou. On a prétendu que c'étoit à l'inſtigation des Guiſes.

1583.

Le Duc d'Anjou, jaloux du Prince d'Orange qui s'attribuoit toute l'autorité, veut s'emparer de pluſieurs des principales villes de Flandres, entr'autres d'Anvers, malgré les remontrances du Duc de Montpenſier & du Maréchal de Biron; les Bourgeois, animés par le Prince d'Orange, maſſacrent les François; & le Duc d'Anjou, couvert de honte de ſa perfidie & de ſa malhabileté, revient en France, où il mourut l'année ſuivante. De toutes les Places dont il s'étoit emparé, Cambrai fut la ſeule qui reſta au Roi.

1584.

La mort du Duc d'Anjou, qui rendoit le Roi de Navarre le plus proche héritier de la Couronne, ſert de prétexte au Duc de Guiſe pour faire éclater la Ligue, en faiſant craindre d'avoir pour Roi un Prince ſéparé de l'Egliſe. Le Duc de Guiſe eſt le Chef de la Ligue. Guillaume, Prince d'Orange, eſt aſſaſſiné par Balthaſar Gerard, Emiſſaire des Eſpagnols. Il eut trois enfans, Philippe-Guillaume, Maurice, & Frédéric Henri, qui lui ſuccederent l'un après l'autre. Les Provinces-Unies des Pays-Bas, mécontentes de Philippe-Guillaume, trop dévoüé aux Eſpagnols, députent vers le Roi pour ſe mettre ſous ſa domination, mais une propoſition ſi avantageuſe appuyée des ſages conſeils de François de Noailles Evêque de Dax, trouva un Prince foible qui ne ſut pas en profiter. Il députe vers le Roi de Navarre, pour l'engager à changer de Religion & à s'unir à lui. Catherine de Médicis, au lieu de chercher à détruire la Ligue, dans ce commencement, où le Duc de Guiſe n'avoit que peu de forces, craint que ſon autorité n'en ſoit alterée ſi le Roi de Navarre devient trop puiſſant, & elle favoriſe la Maiſon de Lorraine, dans l'idée de placer ſur le Trône les enfans de ſa fille, mariée au Duc de Lorraine; mais le Duc de Guiſe, qui penſoit plus à lui qu'aux Princes

de la Branche aînée de ſa Maiſon, perſuada au vieux Cardinal de Bourbon, oncle du Roi de Navarre, que la Couronne le regardoit, afin de ſe donner le temps, à l'abri de ce nom, d'agir pour lui-même.

Office de Colonel général de l'Infanterie Françoiſe, érigé en Charge de la Couronne, en faveur du Duc d'Epernon; les Lettres n'en furent enregiſtrées que l'année ſuivante.

Les Ligueurs font inſerer dans les Rituels de Vannes & de Clermont une Priere, à ce qu'il plût à Dieu donner un fils au Roi Henri III. & une autre Priere pour le rétabliſſement de la Pragmatique Sanction; on n'avoit pas encore reconnu alors les avantages du Concordat.

1585.

Manifeſte du Cardinal de Bourbon, du dernier Mars, où il prend le titre de premier Prince du Sang, & recommande aux François de maintenir la Couronne dans la Branche Catholique. Cette Déclaration, appuyée des noms de preſque tous les Princes de l'Europe, le Pape à leur tête, & dans laquelle les Ducs de Lorraine & de Guiſe étoient qualifiés Lieutenans Généraux de la Ligue, étoit relative à un Traité conclu avec le Roi d'Eſpagne, dont la politique, appuyée du prétexte de la Ligue, mit le Royaume à deux doigts de ſa perte. Le Roi, au lieu d'oppoſer la force à cette inſulte, ſe contente de faire ſon apologie.

Les Ligueurs commencent la guerre: ils prennent pluſieurs villes, entr'autres Toul & Verdun. Traité de paix conclu à Nemours le ſept Juillet, qui ſuſpend la guerre, & par lequel le Roi, en dépouillant les Proteſtans de ce qu'ils avoient obtenu par le paſſé, procure encore de nouveaux avantages à la Ligue contre ſon autorité.

Sixte-Quint, Succeſſeur de Gregoire XIII. ſans approuver la Ligue, qu'il regarde comme un attentat à l'autorité de tous les Souverains, & prévoyant dès-lors qu'elle mettroit le Roi dans la néceſſité de ſe réunir au Roi de Navarre, publie une Bulle par laquelle il excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & les déclare indignes de ſucceder à la Couronne. Le Roi de Navarre appelle comme d'abus de cette Bulle au Parlement & au Concile Général: quelques Ligueurs s'élevent auſſi contre cette entrepriſe du Pape, que le Parlement n'a garde d'approuver. Henri IV. fit afficher ſon acte d'appel aux Portes du Vatican, & cette démarche hardie fit concevoir de l'eſtime pour lui à Sixte V. même. Etabliſſement *des Seize*, eſpece de Ligue particuliere pour Paris ſeulement, compoſée de pluſieurs hommes qui s'étoient diſtribués dans les ſeize quartiers de la ville, & qui avoient partagé entr'-

eux l'adminiſtration des affaires, hommes vendus au Duc de Guiſe, & ennemis jurés de la Royauté.

La paix de Nemours, qui avoit ſuſpendu les entrepriſes des Ligueurs, fit reprendre les armes aux Proteſtans. Il y eut divers événemens de guerre entre les deux partis. Les Guiſes reconnoiſſent que la poſterité maſculine de Charles Duc de Lorraine, oncle de Louis V. ne ſubſiſtoit plus, pour répondre à ceux qui diſoient qu'ils prétendoient en deſcendre.

1586.

Guerre dite *des trois Henris ;* ſavoir, Henri III. Henri Roi de Navarre, & Henri Duc de Guiſe. Le premier à la tête des Royaliſtes, le ſecond à la tête des Huguenots, & le troiſiéme chef de la Ligue. Il n'y eut point d'événement important, mais le Royaume n'en étoit pas moins déchiré par cette guerre inteſtine.

1587.

Exécution de Marie Stuart, qui eut la tête tranchée au Château de Fotheringai le 18. Février. Eliſabeth avoit fomenté, pendant tout le cours de ſon regne, la révolte de l'Ecoſſe contre ſa Reine légitime, en y introduiſant la nouvelle Religion, comme le meilleur moyen de rompre entre ce Royaume & la France l'alliance qui duroit depuis 800. ans, & qui avoit maintenu l'Ecoſſe contre les entrepriſes de l'Angleterre : mais elle ne s'en tint pas là. Marie Stuart qui avoit épouſé François II. en 1558. s'étoit remariée avec Henri Stuart Comte Darley en 1565. & après la mort de ce Prince en 1567. avoit épouſé la même année en troiſiémes noces le Comte de Bothwel violemment ſoupçonné de la mort de Stuart. Des Rébelles profitant des circonſtances, avoient irrité une partie de la nation contre Marie ; la révolte de ſes ſujets l'engagea en 1568. à aller chercher une retraite en Angleterre où elle ne trouva qu'une priſon qui dura 19. ans, & d'où elle ne ſortit que pour être conduite ſur un échafaut. Malheureuſe Princeſſe, à qui on a voulu enlever juſqu'aux regrets de la poſterité ſur une fin ſi tragique, par les couleurs affreuſes dont on a peint toutes les actions de ſa vie !

Nicolas Poullain, Lieutenant du Prevôt de l'Iſle de France, révele la faction des *Seize* au Roi, & l'entrepriſe qu'ils avoient formée de lui ôter la Couronne & la liberté. Le Roi, que rien ne pouvoit tirer de ſon aſſoupiſſement, & que Villequiers entretenoit dans l'oubli de ſa gloire & de ſon Etat, ne prend nulles meſures ſur cet avis ; mais le Duc

d'Epernon ayant été insulté, prend des précautions pour s'assurer de la Bastille & de l'Arsenal, dont les Seize vouloient s'emparer. Le Duc de Mayenne, qui craint pour sa personne, se retire de Paris. Le Roi de Navarre s'avance pour joindre en Bourgogne les Allemands qui venoient renforcer son armée. Anne Duc de Joyeuse va à sa rencontre pour lui fermer le passage, & pour le combattre. Bataille de Contras en Guienne, donnée le 20. Octobre, où le Roi de Navarre est vainqueur, & où le Duc de Joyeuse perd la vie. Le Roi de Navarre ne profite pas de sa victoire, & retourne en Béarn, où il étoit amoureux de la Comtesse de Guiche.

Les avantages que le Duc de Guise remporta sur les Allemands à Vimori en Gâtinois, & à Aulneau au pays Chartrain, dissiperent cette Armée, qui se retira du Royaume. Arrêté étrange de la Sorbonne, *que l'on pouvoit ôter le Gouvernement aux Princes que l'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au Tuteur qu'on avoit pour suspect.* (Daniel.)

Les Feuillans, fondés l'année précedente par Jean de la Barriere, s'établissent à Paris.

1588.

Henri I. Prince de Condé meurt de poison à S. Jean d'Angeli, à l'âge de 35. ans. Le procès fut fait à ce sujet, par les Juges du lieu, à Charlotte de la Trimouille sa femme, mais elle fut déclarée innocente d'un si grand crime sous le regne suivant, par Arrêt du Parlement de 1596. Le Prince de Condé mourut le 5. Mars, & la Princesse sa femme, qu'il avoit laissée grosse, accoucha le premier Septembre de la même année d'un Prince qui fut Henri II. Prince de Condé.

Erection du Comté de Montbason en Duché-Pairie au mois de Mai 1588. en faveur de Louis de Rohan Comte de Montbason : ce qui est remarquable, c'est que Louis étant venu à mourir sans enfans, Henri IV. accorda de nouvelles Lettres à Hercules de Rohan son frere en 1594. pour jouir dudit Duché *de la même date & aux mêmes droits qu'eût pû faire Louis*, érigeant de nouveau, en tant que besoin seroit, ce Comté en Duché-Pairie. Cette Maison a trois Pairies, celle de *Montbason*, celle de *Rohan*, & celle de *Rohan-Rohan* autrement *Soubise*.

Le Roi, poussé à bout par les Seize, laisse échapper des menaces qui leur firent peur. Ils pressent le Duc de Guise de revenir à Paris ; le Roi lui fait défense d'y entrer : ce Duc y vient, malgré la défense, bien accompagné : il voit le Roi, qui n'a ni le courage de s'en défaire, ni celui de s'assurer de sa personne. Journée des Barricades le 12. Mai, où les

troupes du Roi ſont forcées par les factieux. Le Duc de Guiſe appaiſe le tumulte ; la Reine le preſſe de ſortir de Paris, il n'en veut rien faire. Le Roi quitte Paris, va à Chartres, & le Duc de Guiſe ſe trouve ſeul maître de la Capitale. Il s'empare de la Baſtille & de l'Arſenal, dont Buſſi le Clerc, Procureur au Parlement, un des Seize, fut fait Capitaine. Catherine de Médicis continue de négocier, & enfin la paix ſe fait par l'Edit de réunion ſigné à Rouen, où le Roi avoit été reçu par Tanegui le Veneur, Sieur de Carrouge, & par Jacques, fils du Comte de Tillieres. Ce Traité étoit à la honte de la Royauté, il encheriſſoit encore ſur celui de Nemours, & l'objet principal étoit d'empêcher que la Couronne ne tombât à un Prince Proteſtant. On croit que le Roi fut déterminé à cette paix par la crainte que lui donnoit la flotte de Philippe II. ſurnommée *l'Invincible*, qui étoit en mer, & qui menaçoit également la France & l'Angleterre ; cette flotte, battue par les Anglois & par la tempête, fut preſque entierement détruite. Le Roi s'apperçoit, quand il n'en eſt plus temps, de l'abyſme que la Reine ſa mere lui avoit creuſé ; il n'a plus pour elle qu'une confiance ſimulée. Il aſſemble les Etats à Blois, & ſe défait de Meſſieurs de Belliévre, de Cheverni & de Villeroi, ſes Miniſtres : on croit que ſa raiſon fut le deſſein qu'il prit de faire mourir Meſſieurs de Guiſe ; il craignit que ſes Miniſtres ne s'y oppoſaſſent, s'il leur en parloit, ou que, s'il leur en faiſoit myſtere, ils ne le pénétraſſent, & n'en avertiſſent la Reine Mere. (*Mem. de Cheverni.*)

Le Duc de Savoie, profitant des troubles, s'empare du Marquiſat de Saluces, étant, dit-on, d'intelligence avec le Duc de Guiſe.

Les demandes inſolentes des Députés aux Etats de Blois, & l'audace du Duc de Guiſe parvenue à ſon comble, forcent enfin le Roi à ſe défaire de ce Prince, qui étoit devenu trop puiſſant pour qu'on pût lui donner des Juges. Le Duc de Guiſe eſt maſſacré le 23. Decembre, & le Cardinal de Guiſe ſon frere le lendemain 24. Le Cardinal de Bourbon eſt priſonnier ; on manque d'arrêter le Duc de Mayenne qui étoit à Lyon. Le Roi fit une bien plus grande faute de ne point marcher droit à Paris, & de renvoyer les principaux Chefs de la Ligue. Catherine de Médicis mourut à Blois au milieu de tous ces troubles, accablée de dettes, le 5. Janvier ſuivant. Elle recommanda au Roi, en mourant, de ſe réconcilier avec le Roi de Navarre. La mort de cette Princeſſe, qui avoit fait tant parler d'elle, ne fit pas le moindre bruit. Ainſi mourut Iſabelle de Baviere ; ainſi mourut la Ducheſſe d'Angoulême, mere de François I. comme ſi de temps en temps le Ciel ſe plaiſoit à étouffer la mémoire

des ambitieux ! Excès des Ligueurs dans Paris, à la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe.

Invention des Bombes à la guerre, par un homme de Venlo.

1589.

Decret de la Sorbonne, qui délie les ſujets du ſerment de fidelité qu'ils doivent au Roi.

Buſſi le Clerc mene le Parlement à la Baſtille. Le Preſident Briſſon exerce l'Office de premier Preſident ; Molé Conſeiller, celui de Procureur Général ; & Jean le Maiſtre & Louis d'Orléans, Avocats, celui d'Avocats Généraux. Le Duc de Mayenne ſe voyoit chargé à regret de la vengeance de la mort de ſon frere, qu'il n'aimoit pas, & qu'il avoit autrefois appellé en duel ; il ſentoit d'ailleurs que tôt ou tard le parti des rebelles ſeroit accablé : malgré cela, il arrive à Paris, où il eſt déclaré *Lieutenant Général de l'Etat Royal & Couronne de France par le Conſeil de l'Union.* Ce Conſeil de l'Union, compoſé des *Seize*, avoit été augmenté juſqu'au nombre de quarante, & le Duc de Mayenne y avoit joint quatorze perſonnes. Après la mort de Henri III. le Duc de Mayenne caſſa ce Conſeil de l'Union.

Le Duc d'Aumale eſt Gouverneur de Paris. Le Roi, par un Edit donné à Blois au mois de Fevrier, transfere à Tours le Parlement de Paris ; une autre partie de ce Parlement fut transferée à Châlons ſur Marne. Voici ce qu'on trouve à ce ſujet dans un manuſcrit de Blanchard. *Aug. de Thou préſida avec Nic. Potier à la Chambre du Parlement qui fut établie à Châlons, lorſque le Parlement fut transferé à Tours par l'Edit du mois de Fevrier* 1589. Le Roi s'accorde avec le Roi de Navarre. Ils ſe voyent au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours, avec de grandes démonſtrations d'amitié : le Roi de Navarre après avoir ſuivi le Roi à Tours où il coucha une nuit, ſe retire à ſon quartier, mais il en revint bien vîte avec ſes troupes au ſecours du Roi, que le Duc de Mayenne, à la tête de toute ſon armée, avoit compté de ſurprendre dans Tours. Un ſervice ſi important acheva de bannir les défiances qui pouvoient reſter entre ces deux Princes. Les deux Rois s'avancent vers Paris avec leur armée. Après quelques avantages remportés par des détachemens de leur parti, & ayant ſous leurs ordres le Maréchal de Biron & le Duc d'Epernon, ils prennent la ville de Pontoiſe, défendue par d'Alincourt qui en étoit Gouverneur. Sanci améne un ſecours de dix mille Suiſſes, & l'armée Royale, qui ſe trouve forte de plus de trente mille hommes, vient faire le ſiége de Paris, où commandoit le Duc de

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI III.

Mayenne. Lettres monitoriales du Pape contre Henri III.

Il eſt aſſaſſiné le premier Août par le frere Jacques Clement Jacobin. Il déclare en mourant Henri Roi de Navarre ſon ſucceſſeur. On croit que Madame de Montpenſier, ſœur du Duc de Guiſe, eut grande part à cet aſſaſſinat.

La Charge de Secretaire du Cabinet ne commence à être connue que ſous ce regne; ce fut M. de Benoiſe qui l'exerça, ayant été auparavant Clerc de la Chambre. (*Fauvelet du Toc.*)

La Ligue eſt peut-être l'évenement le plus ſingulier qu'on ait jamais lu dans l'Hiſtoire, & Henri III. le Prince le plus malhabile de n'avoir pas prévu qu'il ſe mettoit dans la dépendance de ce parti, en s'en rendant le Chef. Les Proteſtans lui avoient fait la guerre comme à l'ennemi de leur Secte, & les Ligueurs l'aſſaſſinerent à cauſe de ſon union avec le Roi de Navarre Chef des Huguenots. Suſpect aux Catholiques & aux Huguenots par ſa légereté, & devenu mépriſable à tous par une vie également ſuperſtitieuſe & libertine, il parut digne de l'Empire tant qu'il ne regna pas: *caractere d'eſprit incompréhenſible*, dit M. de Thou; *en certaines choſes, audeſſus de ſa dignité, en d'autres, audeſſous même de l'enfance.* Aucun des regnes précédens n'a fourni plus de volumes, plus d'anecdotes, plus d'eſtampes, plus de pieces fugitives, &c. il y a dans tout cela bien des choſes inutiles; mais comme Henri III. vivoit au milieu de ſon peuple, aucun détail des actions de ſa vie n'a échapé à la curioſité: & comme Paris étoit le théatre des principaux événemens de la Ligue, les Bourgeois qui y avoient la plus grande part, conſervoient ſoigneuſement les moindres faits qui ſe paſſoient ſous leurs yeux; tout ce qu'ils voyoient leur paroiſſoit grand, parce qu'ils y participoient, & nous ſommes curieux, ſur parole, de faits dont la plûpart ne faiſoient peut-être pas alors une grande nouvelle dans le monde.

Dans la perſonne de Henri III. finit la race des Valois, qui avoit commencé à regner en 1328. & dont il ne reſta de mâle que Charles, Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. On peut remarquer comme une choſe ſinguliere, que Françoiſe de Nargonne, femme de ce Duc, & par conſequent bru de Charles IX. ne mourut qu'en 1713. c'eſt-à-dire, plus de 130. ans après la mort de ſon beau-pere. On a dit que Henri III. avoit été aſſaſſiné à S. Cloud dans la maiſon de Gondi, dans la même Chambre où avoit été réſolu le maſſacre de la S. Barthelemi, mais on a reconnu que c'étoit une fable.

1589. *Avénement à la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

HENRI IV. *Roi de Navarre, né à Pau le 13. Décembre 1553. & ayant droit à la Couronne comme deſcendant de Robert, Comte de Clermont, qui étoit fils de S. Louis, & qui avoit épouſé l'héritiere de Bourbon, y parvient en 1589. âgé de 36. ans. Il fut ſacré à Chartres le Dimanche 27. Février 1594. En lui a commencé la Branche de Bourbon. Il étoit Roi de Navarre par Jeanne d'Albret ſa mere, fille de Henri Roi de Navarre, laquelle avoit épouſé Antoine de Bourbon, Duc de Vendome. Il fut ſurnommé* le Grand.

1589.

HENRI IV. eſt reconnu Roi par la plus grande partie des Seigneurs, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, qui ſe trouverent alors à la Cour, tels que le Prince de Conti, le Duc de Montpenſier, (nommé le Prince Dauphin, du vivant de ſon pere, à cauſe du Dauphiné d'Auvergne qu'il poſſedoit,) les Maréchaux de Biron & d'Aumont, Sanci, qui engagea les Suiſſes à reſter, le Duc de Longueville, la Force, Givri, Humieres, &c. Vitri ſe retira, ainſi que le Duc d'Epernon, que le Roi n'aimoit pas, & qui avoit trouvé mauvais que les Maréchaux d'Aumont & de Biron priſſent rang devant lui; il emmena un corps de troupes conſiderable. La ſageſſe du Maréchal de Matignon maintient Bordeaux dans le devoir. Arrêt du Parlement de Toulouſe contre le Roi. Le Roi, qui voit ſon armée s'affoiblir, leve le ſiége de Paris, commencé par Henri III. & gagne la Normandie, pour s'approcher des ſecours qu'il attendoit de la Reine d'Angleterre. Le Duc de Mayenne, qui s'étoit fait déclarer Lieutenant Général du Royaume, après avoir fait proclamer Roi dans Paris le vieux Cardinal de Bourbon qui étoit toujours priſonnier, marche vers Dieppe, où le Roi avoit été reçu par Aimar de Chattes, & eſt défait au combat d'Arques, avec une armée trois fois plus forte que celle du Roi. Henri IV. après cette victoire, ayant reçu des troupes d'Angleterre, s'avance vers Paris, force cinq fauxbourgs, & eſt obligé de ſe retirer à l'approche des Ducs de Mayenne & de Nemours. Il eſt reconnu Roi de France par les Vénitiens.

1590.

Le Duc de Luxembourg, envoyé à Rome par les Catholiques Royaliſtes, eſt mal reçu du Pape. Le Roi entreprend de faire le ſiége de Dreux; le Duc de Mayenne vient au ſecours. Bataille d'Ivri, donnée le 14. Mars, où Henri IV. fut vainqueur une ſeconde fois du Duc de Mayenne, quoique l'armée du Duc fût d'un tiers plus nombreuſe que celle du Roi. Il ne profite pas de ſa victoire, & tarde trop à venir faire le ſiége de Paris. Le Cardinal de Bourbon, dit CHARLES X. âgé de 67. ans,

FEMMES.	ENFANS.	1610. MORT.	PRINCES contemporains.
Marguerite de Valois, fille de Henri II. Henri IV. en fut ſéparé par autorité de l'Egliſe en 1599. après 28. ans de mariage; elle mourut en 1615. *Henri Duc de Guiſe avoit aimé cette Princeſſe avant qu'elle fût Reine; & dans les idées chimériques de Grandeur qu'il ſe propoſoit, il avoit formé le projet de l'épouſer.*		HENRI IV. *eſt aſſaſſiné, rue de la Feronnerie, un Vendredi quatorze Mai 1610. âgé de 57. ans, après en avoir regné 21. Il eſt enterré à S. Denis. Son cœur fut porté au Collége des Jeſuites de la Fléche, ſuivant la promeſſe que le Roi leur en avoit faite.* *L'auteur de cet horrible parricide étoit François Ravaillac, natif d'Angoulême, âgé de 31. à 32. ans; il fut exécuté en Place de Gréve le 27. du même mois.*	*Papes.* Sixte V. 1590. Urbain VII. 1590. Gregoire XIV. 1591. Innocent IX. 1591. Clement VIII. 1605. Léon XI. 1605. Paul V. 1621. *Maiſon Othomane.* Amurat III. 1595. Mahomet III. 1604. Achmet. 1617. *Empereur.* Rodolphe. 1612. *Rois d'Eſpagne & de Portugal.* Philippe II. 1598. Philippe III. 1621. *Rois d'Angleterre & d'Ecoſſe.* Eliſabeth. 1603. Jacques VI. 1625. *Roi de Dannemarc.* Chriſtiern IV. 1648. *Roi de Suéde.* Jean. 1592. Sigiſmond, chaſſé 1599. Charles. 1611. *Roi de Pologne.* Sigiſmond III. Roi de Suéde. 1632. *Czars.* Fœdor Iwanowitz. 1597. Boris Gadenow. 1605. Fœdor Boriſſowitz. 1605. Demetrius, dit *le Faux.* 1606. Baſile Zuski. 1610. Demetrius, ſecond impoſteur. 1610.
Marie de Médicis, fille de François, Grand Duc de Toſcane, mariée en 1600. morte en 1642.	LOUIS XIII. N. mort jeune. Jean-Baptiſte Gaſton. 1660. Eliſabeth, mariée à Philippe IV. Roi d'Eſpagne. 1644. Chriſtine, mariée à Victor Amedée, Prince de Piémont, puis Duc de Savoie. 1663. Henriette-Marie, femme de Charles I. Roi de la Grande Bretagne. 1669.	Il y a des Lettres Patentes du Roi Henri II. données à Compiegne le 14.	

meurt de la gravelle le 9. Mai dans ſa priſon à Fontenai en Poitou ; il étoit le cadet d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & l'oncle de Henri IV. Un Ecrivain contemporain a remarqué que vers le temps où ce Cardinal fut declaré Roi, il envoya de ſa priſon ſon Chambellan à Henri IV. avec une Lettre, par laquelle il le reconnoiſſoit pour ſon Roi légitime. (*Journal de Henri IV. T. IV.* p. 310.) Le Cardinal Cajetan Legat, & Mendoze Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, s'accordoient pour faire tomber la Couronne de France à l'Infante d'Eſpagne, le Duc de Lorraine la vouloit pour ſon fils, & le Duc de Mayenne, ayant perdu l'eſperance de ſe faire déclarer Roi, ne ſongea plus qu'à faire durer ſon autorité, en traverſant l'élection d'un Roi. Le Roi prend Corbeil, Melun & Lagni, & vient faire le ſiége de Paris, où le fanatiſme fit éprouver avec conſtance aux Pariſiens une cruelle famine. D'Andelot, fils de l'Amiral de Coligni, ne trouvant pas que l'on fît aſſez de cas de lui dans l'Armée du Roi, paſſe au ſervice de la Ligue. Proceſſion ridicule de la Ligue, où l'on voit des Moines armés.

Sixte V. meurt ; il commençoit à être dégoûté de la Ligue. Les Sceaux ſont rendus au Chancelier de Cheverni, à qui Henri III. les avoit ôtés. Le Roi d'Eſpagne envoie le Duc de Parme au ſecours de Paris avec ſes meilleures troupes : il ſeroit arrivé trop tard, ſi Henri IV. eût voulu, comme il le pouvoit, s'en emparer de vive force ; mais il ne put conſentir à expoſer Paris aux horreurs qu'éprouve une Ville priſe d'aſſaut : il leve le ſiége pour aller à la rencontre du Duc de Parme, qui ne prend point le change, & qui, content d'avoir fait lever le ſiége de Paris, évite le combat, prend Lagni, puis Corbeil, jette des vivres dans Paris, & ſe retire aux Pays-Bas. Decret de la Sorbonne contre Henri IV. La guerre ne ſe fait pas ſeulement au tour de Paris, elle eſt toute auſſi vive entre les Royaliſtes & les Ligueurs répandus dans le Royaume. Le Duc de Mercœur reprend Hennebont en Bretagne, dont les Royaliſtes s'étoient emparés : ce Prince s'étoit fait Chef de la Ligue dans cette Province, ſans être dans la dépendance du Duc de Mayenne : il avoit traité directement avec le Roi d'Eſpagne, mais Philippe II. & lui, réunis contre Henri IV. ne l'étoient pas ſur les motifs, l'un & l'autre voulant ſe rendre maître de la Bretagne ; le Duc de Mercœur aux droits de ſa femme, héritiere de Penthievre, & Philippe II. pour ſa fille, qu'il avoit eue d'Eliſabeth fille de Henri II. Monſieur de Leſdiguieres bat le Duc de Savoie, & après avoir pris la ville de Grenoble, en eſt fait Gouverneur. Le Parlement d'Aix déclare le Duc de Savoie Gouverneur & Lieutenant Géné-

FEMMES.	ENFANS.	1610. MORT.	PRINCES contemporains.
	Enfans naturels.	Mai 1554. cinquante-ſix ans avant l'aſſaſſinat de Henri IV. même mois, même jour, qui ordonnent que l'on élargira la rue de la Feronnerie, pour faciliter au Roi le paſſage de ſon château du Louvre en ſa maiſon des Tournelles.	
	Henri IV. eut *de Gabrielle d'Eſtrées, Ducheſſe de Beaufort, morte en* 1599.		
	Céſar, Duc de Vendôme 1665.		
	Alexandre, *dit* le Chevalier de Vendôme, *Grand Prieur de France,* 1629.		
	Catherine-Henriette, *mariée à Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf.* 1663.		
	De Henriette de Balzac d'Antragues, Marquiſe de Verneuil, morte en 1633.		
	Henri, Evêque de Metz, puis Duc de Verneuil. 1682.		
	Gabrielle-Angelique, *femme du Duc d'Epernon.* 1627.		
	De Jacqueline de Bueil, Comteſſe de Moret.		
	Antoine de Bourbon, Comte de Moret, *tué à la Bataille de Caſtelnaudari.* 1632.		
	De Charlotte des Eſſarts, Comteſſe de Romorantin.		
	Jeanne-Baptiſte de Bourbon, *Abbeſſe de Fontevrault.* 1670.		
	Marie-Henriette de Bourbon, *Abbeſſe de Chelle.* 1629.		
	Charlotte des Eſſarts mourut en 1651. *femme du Maréchal de l'Hôpital, après avoir eu des enfans de Louis de Lorraine, dernier Cardinal de Guiſe, fils du Balafré.* (Hiſt. Généal. de la Maiſ. de France.)		

ral de Provence, *ſous la Couronne de France.* Gregoire XIV. excommunie Henri IV. Les Propheties de S. Malachie ſur l'élection des Papes, fabriquées pendant le Conclave où Gregoire XIV. fut élu.

1591.

Gregoire XIV. fait publier des Lettres monitoriales en France contre Henri IV. ces Lettres furent condamnées au feu par les Parlemens ſéans à Tours & à Châlons. Le Roi de ſon côté renouvelle les Edits de pacification en faveur des Proteſtans. Le Chevalier d'Aumale veut ſurprendre S. Denis pour la Ligue, il y fut tué. Le Duc de Mercœur à la tête des troupes Ligueuſes & Eſpagnoles, bat le Duc de Montpenſier devant la Ville de Craon en Anjou. Tentative inutile du Roi ſur la Porte S. Honoré, ou *la Journée des Farines.* Le Roi prend Chartres le 12. Avril. Les Ligueurs prennent Château-Thierri.

Le brave la Noue, combattant pour le Roi, tué devant le Château de Lambale. Le jeune Duc de Guiſe, fils du *Balafré*, ſe ſauve de la priſon où il étoit à Tours. Le Roi n'en eſt pas fâché, parce que c'étoit, dans le parti des Ligueurs, un nouveau prétendant à la Couronne, qui ne pouvoit qu'y augmenter la diviſion. Le jeune Cardinal de Bourbon, fils de Louis I. Prince de Condé, & neveu du Cardinal Charles de Bourbon, forme de ſon côté un tiers parti pour ſe faire déclarer Roi, étant conſeillé par Touchard ſon Précepteur, par d'Elbenne, & par du Perron, depuis Cardinal; il mourut en 1594. regreté du Roi avec qui il s'étoit reconcilié.

Mariage de Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, avec Charlotte de la Marck, Dame de Bouillon. Le Vicomte de Turenne, n'ayant point eu d'enfans de ce mariage, garda la dot de ſa femme, fondé ſur un Teſtament qu'elle avoit, diſoit-on, ſigné en mourant. La nuit même de ſes nôces le Vicomte ſurprit Stenai. Il fut fait Maréchal de France l'année d'après, & depuis ſon mariage, ſe nomma le Duc de Bouillon. Le Roi avoit fait ce mariage pour enlever cette héritiere au Duc de Lorraine & au Duc de Nevers, l'un ſon ennemi declaré, l'autre allié ſuſpect, qui tous deux la vouloient pour leur fils. Le Roi fait le ſiege de Rouen, vaillamment défendue par Jean Baptiſte (depuis Amiral) de Villars Brancas. Audace des Seize, qui veulent faire la loi au Duc de Mayenne, & qui propoſent à Philippe II. le mariage de ſa fille avec le jeune Duc de Guiſe, pour leur remettre la Couronne. Ils profitent de l'abſence du Duc de Mayenne pour faire pendre le Préſident Briſſon, l'Archer, Conſeiller au Parlement, & Tardif, Conſeiller au Châte-

MINISTRES

Phil. Hurault de Cheverni. 1599.

François d'O, Surintendant des Finances. 1594.

Il étoit auſſi Gouverneur de Paris ; le Roi à ſa mort garda pour lui le gouvernement de Paris.

Maximilien de Bethune de Roſni. 1641.

Nic. de Harlai de Sanci, Surintendant des Finances. 1629.

J. Bochart, Surintendant des Finances. 1630.

Secretaires d'Etat.

Nic. de Neuville de Villeroi. 1617.

Pierre Brulart. 1608.

Claude Pinart. 1605.

GUERRIERS.

Connétables.

Henri de Montmorenci. 1614.

Maréchaux de France.

Albert de Gondi de Retz. 1602.

Armand de Gontaut de Biron. 1592.

Jacques Goyon de Matignon. 1597.

Jean d'Aumont. 1595.

Guil. de Joyeuſe. 1592.

H. de la Tour de Bouillon. 1623.

Charl. de Gontaut de Biron. 1602.

Cl. de la Chaſtre. 1614.

Ch. de Coſſé de Briſſac. 1621.

Jean de Montluc de Balagni. 1603.

Jean de Beaumanoir de Lavardin. 1614.

H. de Joyeuſe du Bouchage. 1608.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Phil. Hurault de Cheverni. 1599.

Fr. de Montholon. 1590.

Ch. de Bourbon, Cardinal de Vendôme, Garde des Sceaux. 1594.

Pompone de Belliévre. 1607.

Il avoit ſervi ſous cinq Rois.

Nic. Brulart de Silleri. 1624.

Premiers Préſidens.

Achilles de Harlai. 1616.

Procureurs Généraux.

Jacq. de la Gueſſe. 1612.

P. Pithou, nommé lors de la réduction de Paris pour exercer juſqu'au retour de la Gueſle qui étoit à Tours.

Euſt. de Megrigni exerce à Châlons.

Avocats Généraux.

Hugues de Leſtre, nommé le 16. Août 1589. pour exercer à Châlons.

SAVANS & Illuſtres.

Jean d'Angennes. 1593.

Jacq. Amiot. 1593.

Ant. de Baif. 1592.

Guil. Barclai. 1605.

Cæſ. Baronius. 1607.

Guil. Saluſte du Bartas. 1590.

Theod. de Beze. 1605.

Jean Bodin. 1596.

Soffroi Calignon. 1606.

Annibal Carache, Peintre. 1609.

Michel de Caſtelnau. 1592.

Pierre Charron. 1603.

Flor. Chrétien, Précepteur de Henri IV. 1596.

Gui Coquille. 1603.

Jacq. Cujas. 1590.

Jacq. Faye d'Eſpeſſes. 1590.

Henri Etienne. 1598.

Cl. Faucher. 1603.

Rob. Garnier. 1590.

Gilbert Genebrard. 1597.

Bernard de Girard du Haillan. 1610.

Fr. Hotman. 1590.

Juſte Lipſe. 1606.

Alde Manuce. 1597.

Phil. Melancton. 1597.

H. de Meſmes. 1596.

Louis Molina. 1600.

Michel de Montagne. 1592.

Louis de Gonzague, Duc de Nevers. 1595.

Gilles de Noailles. 1606.

let, qui leur étoient devenus ſuſpects. Le Duc de Mayenne de retour en fait pendre quatre : ce fut le terme de la tirannie des Seize.

Le Préſident Jeannin & Villeroi ſont dans le parti de la Ligue, mais ils ſont ſuſpects aux Seize, parce qu'ils aimoient véritablement la Religion & l'Etat.

1592.

Le Roi va reconnoître le Duc de Parme, qui avoit quitté la Flandre une ſeconde fois, pour lui faire lever le ſiége de Rouen : il court un grand danger à Aumale pour s'être trop expoſé, & il y reçut même un coup dans les reins : c'eſt la ſeule bleſſure qu'il ait eue de ſa vie. Il eſt obligé de lever le ſiége de Rouen ainſi qu'il avoit fait celui de Paris ; pour en diminuer la honte, il prit prétexte d'aller au-devant du Duc de Parme, qui en effet marchoit à lui, mais ce Général ne vouloit que délivrer Rouen : ſon objet étant rempli, il ne ſongea plus qu'à ſe retirer, après avoir cependant pris Caudebec, qui reſerroit trop la Ville de Rouen ; il eut le bras caſſé à la priſe de cette ville, & il vit le moment où toute ſon armée alloit être enveloppée par celle du Roi : ſon habileté & la mauvaiſe volonté du Maréchal de Biron, qui vouloit, dit-on, faire durer la guerre, le tirent d'affaire ; il paſſe la Seine ſans que l'on pût s'en méfier, & l'impoſſibilité où eſt le Roi de le pourſuivre, faute d'être ſecondé par les Chefs de ſon armée, lui facilite ſa retraite aux Pays-Bas. La guerre continue en Bretagne, entre le Prince de Conti & le Duc de Mercœur : Le Roi y envoie le Maréchal d'Aumont pour remplacer le Prince de Dombes, qui alla prendre poſſeſſion du Gouvernement de Normandie, vacant par la mort du Duc de Montpenſier ſon pere. La Priſe d'Epernai fut bien achetée par la mort d'Armand Maréchal de Biron : c'étoit le pere de Charles qui fut auſſi Maréchal de France, décapité en 1602. Armand compoſa des Commentaires, que M. de Thou regrette beaucoup : il avoit donné ſon nom de Baptême au Cardinal de Richelieu, dont il fut le parain.

Antoine Scipion Duc de Joyeuſe eſt défait par les Royaliſtes, & ſe noye dans la Riviere du Tarn. Le Pere Ange de Joyeuſe ſon frere, qui, après avoir été répandu dans le grand monde, s'étoit fait Capucin, quitte l'habit avec la permiſſion du Pape, & prend ſa place dans le parti de la Ligue. Leur pere Guillaume Maréchal de France étoit mort au commencement de l'année, ſans qu'il ſoit reſté de poſterité de ſept enfans mâles qu'il avoit eus. Le Duc d'Epernon rentre dans le ſervice du Roi. Leſdiguieres a des avantages en Piémont. Le Duc de Parme meurt

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Secretaires d'Etat.	*Maréchaux de France.*	*Avocats Généraux.*	Arnaud d'Oſſat, Cardinal. 1604.
Louis Revol. 1594.	Alphonſe Corſe d'Ornano. 1610.	Louis Duret. 1616.	Jean Paſſerat. 1602.
Martin Ruzé. 1613.	Urbain de Laval. 1629.	Antoine Hotman. 1596.	Nic. de Pellevé, Cardinal. 1594.
Louis Potier de Gêvres. 1630.	Guil. de Hautemer de Grancei. 1613.	Louis Servin. 1626.	S. Philippe de Neri. 1595.
P. Forget de Frêne. 1610.	Fr. de Bonne de Leſdiguieres. 1626.	Ant. Loiſel, nommé lors de la réduction de Paris, pour exercer juſqu'au retour du Parlement, qui étoit à Tours.	Pierre Pithou. 1596.
Ant. de Lomenie. 1638.		Simon Marion. 1605.	Chriſtophe Plantin, Imprim. 1598.
Pierre Brulart de Puiſieux. 1640.		Cardin le Bret. 1654.	Phil. des Portes. 1606.
Ant. Potier. 1621.			Nic. Rapin. 1607.
Paul Phelypeaux de Pontchartrain. 1621.			Joſ. Scaliger. 1609.
			Jean de Serres. 1598.
			Fauſte Socin. 1604.
			Orlando Taſſo, Muſicien. 1594.
			Torq. Taſſo. 1595.
			Fr. Tolet, *le premier Jéſuite qui ait été fait Cardinal.* 1596.
			Henri IV. reconnut les ſervices que lui avoit rendus ce Cardinal, en lui faiſant faire des obſeques magnifiques dans les Egliſes de Notre-Dame de Paris & de Rouen; l'utilité dont il fut à ce Prince, contribua au rappel des Jéſuites.
			Tycho Brahé. 1601.
			Blaiſe de Vigenere. 1596.
			Nic. Vignier. 1596.
			Ger. Voſſius. 1609.

le 3. Decembre âgé de 47. ans, comme il ſe préparoit à entrer en France pour la troiſiéme fois. Ce Prince ſe montra digne par ſa rare prudence & par ſon courage, d'être le fils de la fameuſe Ducheſſe de Parme, qui gouverna les Pays-Bas. Les diviſions augmentent dans Paris, entre les Royaliſtes qu'on nommoit *Politiques*, & les Seize. Le Cardinal de Gondi & le Marquis de Piſani vont à Rome de la part du Roi : ils ſont très-mal reçus. L'Auditeur Seraphin, Perſonnage habile & courageux, diſoit au Pape Clement VIII. ſur ce qu'il faiſoit tous les jours de nouvelles difficultés pour accorder l'abſolution à Henri IV. *très-Saint Pere, permettez-moi de vous dire que Clement VII. perdit l'Angleterre pour avoir voulu complaire à Charles-Quint, & que Clement VIII. perdra la France, s'il continue de chercher à complaire à Philippe II.*

1593.

Aſſemblée des prétendus Etats convoqués à Paris par le Duc de Mayenne. Folle propoſition des Eſpagnols, d'abolir la Loi Salique, de ne point reconnoître le Roi pour légitime Souverain, quand même il ſe feroit Catholique, & de déclarer l'Infante d'Eſpagne Reine de France. Le Parlement ſéant à Paris rendit un Arrêt ſolemnel conforme aux Loix fondamentales du Royaume. M. le Maitre, qui faiſoit la fonction de Premier Préſident, montra une grande fermeté dans cette occaſion. Le Duc de Mayenne, qui voit avec mépris la chimere de la Cour d'Eſpagne, & avec indignarion le peu de cas qu'elle faiſoit de lui, engage les Etats à conſentir à une conference entre les Catholiques des deux partis : voilà tout le ſuccès qu'eut cette aſſemblée, dont les Eſpagnols eſperoient tant d'avantage. Conference de Surêne, commencée le 29. Avril, malgré les efforts du Duc de Féria, du Cardinal Legat, & du Cardinal de Pellevé. Renaud de Beaune Archevêque de Bourges y acquit beaucoup d'honneur. Le Roi fait ſon abjuration dans l'Egliſe de S. Denis le Dimanche 25. Juillet, & en fait part à tous les Parlemens. Tréve de trois mois avec les Ligueurs, pendant laquelle le Roi envoie à Rome vers le Pape Clement VIII. le Duc de Nevers, Claude d'Angennes Evêque du Mans, & Louis Seguier Doyen de Notre-Dame. Cependant Arnaud d'Oſſat, qui fut depuis Cardinal, négocioit à Rome avec le Cardinal Tolet Jéſuite, qui, quoiqu'Eſpagnol, ſervit utilement Henri IV.

Pierre Barriere mis à mort pour avoir formé le deſſein d'attenter ſur la perſonne du Roi. Il fut découvert par un Jacobin, nommé Seraphin Bauché Florentin.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI IV.

Le Duc de Mayenne fait arrêter le Duc de Nemours, qu'il ſoupçonne de vouloir ſe rendre indépendant dans Lyon ; il étoit ſon frere uterin, parce que ſa mere Anne d'Eſt l'avoit eu d'un ſecond mariage. Coriſande de Guiche, veuve du Comte de Grammont, qui cherchoit à ſe venger de l'infidelité de Henri IV. dont elle avoit été aimée, ſert le Comte de Soiſſons, & Catherine ſœur de Henri IV. dans le deſſein qu'ils avoient de s'épouſer contre la volonté du Roi.

En cette année parut le *Catholicon d'Eſpagne*. L'année ſuivante on y ajoûta l'*Abregé des Etats de la Ligue*, & le tout fut appellé *Satire Menippée*. M. le Roi, Aumônier du jeune Cardinal de Bourbon, & depuis Chanoine de Rouen, fut ſeul l'Auteur du Catholicon. Pour l'Abregé des Etats, pluſieurs y travaillerent : Paſſerat & Rapin, deux Poëtes fameux, en compoſerent les Vers. M. Gillot, Conſeiller au Parlement de Paris, dont nous avons un éloge en latin de Calvin, fit la harangue du Cardinal Legat. Florent Chrétien, homme d'eſprit, compoſa la harangue du Cardinal de Pellevé : on eſt redevable au ſavant Pierre Pithou de la harangue de M. d'Aubrai, qui eſt la meilleure de toutes ; & l'on doit encore à Rapin la harangue de l'Archevêque de Lyon, & celle du Docteur Roſe, Grand-Maître du Collége de Navarre, & Evêque de Senlis. Peut-être que la Satire Menippée ne fut gueres moins utile à Henri IV. que la Bataille d'Ivri ; le ridicule a plus de force qu'on ne croit.

1594.

L'abjuration du Roi porte le dernier coup à la Ligue, malgré la réſiſtance de Rome.

Vitri, Gouverneur de Meaux, avoit donné l'exemple de la ſoumiſſion au Roi dès l'année précedente ; & avoit remis les Clefs de cette ville aux principaux habitans qui ſe rendirent au Roi. D'Alincourt lui remet Pontoiſe ; le Maréchal de la Chaſtre, Orléans ; & Ornano, la ville de Bourges. Enfin Paris lui ouvre ſes portes le 22. Mars, par l'habileté du Comte de Briſſac, aidé des Sieurs de Vic, de Belin, du Préſident le Maître, de Molé, & autres membres du Parlement, du Prevôt des Marchands l'Huillier, & des Echevins. Le Roi confirma la Chaſtre dans la dignité de Maréchal de France, que lui avoit conferée le Duc de Mayenne. La même choſe arriva au Maréchal de Bois-Dauphin. Chanvalon l'avoit prévu, lorſqu'il diſoit à ce Duc, *qu'il faiſoit des Bâtards qui ſe feroient légitimer à ſes dépens.*

Le Duc de Féria ſort de Paris avec les troupes Eſpagnoles : on en chaſſe les plus déterminés Ligueurs. Decret des quatre Facultés aſſem-

blées par le Recteur Jacques d'Amboiſe, qui ſe ſoumettent au Roi. Pierre Pithou & Antoine Loiſel ſont chargés de déchirer des Regiſtres du Parlement tout ce qui y a été inſcrit d'injurieux, tant pour la mémoire du feu Roi, que contre Henri IV. Le Parlement de Tours, ayant à ſa tête Achilles de Harlai, revient à Paris.

L'Amiral de Villars remet la ville de Rouen au Roi, qui lui confirme ſes dignités & ſes Gouvernemens. Le Duc de Guiſe fait ſon accommodement. Toutes les villes du Royaume s'empreſſent de reconnoître Henri IV. ce Prince avoit été ſacré à Chartres dès le mois de Fevrier.

Balagni, Bâtard de Jean de Montluc Evêque de Valence, eſt confirmé dans la Souveraineté de Cambrai, qu'il remet ſous la protection du Roi. Fameux procès de l'Univerſité contre les Jéſuites, où les Curés de Paris intervinrent: Antoine Arnaud plaidant pour l'Univerſité, Dolé pour les Curés, & Duret pour la Société des Jéſuites.

Les Eſpagnols prennent la Capelle & le Roi la ville de Laon.

Jean Châtel attente ſur la perſonne du Roi, & heureuſement ne lui fait qu'une légere bleſſure à la lévre. Le parricide eſt puni de mort; les Jéſuites ſont bannis de France par Arrêt du Parlement de Paris, qui ne fut point executé dans l'étendue de ceux de Bordeaux & de Toulouſe; mais le Roi les rappella peu d'années après.

Premiere édition de l'ouvrage de Pithou ſur *les Libertés de l'Egliſe Gallicane*, conçu en 83. articles, imprimé à Paris avec privilége; ces maximes détachées & ſuivies par articles ont en quelque ſorte force de loix, quoiqu'elles n'en ayent pas l'autenticité. Le Roi en a reconnu l'importance par ſon Edit de 1719. où l'article 50. eſt rapporté. Les Expéditionnaires en Cour de Rome citent les articles de nos Libertés dans leurs certificats.

1595.

La France déclare la guerre à l'Eſpagne. Le Roi acheve de tout ſoumettre dans ſon Royaume, & Charles Maréchal de Biron a grande part à ces ſuccès. Les Eſpagnols reprennent Cambrai, & en chaſſent Balagni. Le Duc de Nemours meurt de douleur d'un mauvais traitement que lui fit Henri IV. L'Amiral de Villars eſt tué de ſang froid devant Dourlens. Le Maréchal d'Aumont eſt bleſſé à mort devant le Bourg de Comper; d'Humieres meurt devant la ville de Han, &c. Le Duc d'Epernon veut ſe rendre maître de la Provence, quoiqu'il fut raccommodé avec le Roi, & continue de braver ce Prince. Le Roi donne le gouvernement de Provence à Charles Duc de Guiſe, le fils de

celui qui fut tué à Blois, comptant l'oppoſer au Duc d'Epernon ; mais n'étoit-ce pas une imprudence de donner ce Gouvernement à un Prince, dont la maiſon avoit une *vieille & rance prétention*, comme diſoit le Cardinal d'Oſſat, ſur cette Province ? Auſſi le Chancelier de Chevernì proteſta en plein Conſeil contre les Proviſions que le Roi avoit données, & voulut que ſa proteſtation fût enregiſtrée aux Parlemens de Paris & d'Aix avant de les ſceller. Paix avec la Lorraine.

Combat ou *rencontre* de Fontaine-Françoiſe, le 5. Juin, où Henri IV. s'étant expoſé témérairement avec un très-petit nombre de cavalerie, vit fuir devant lui dix-huit mille hommes, commandés par Ferdinand de Velaſco & le Duc de Mayenne. Le Roi mandoit à ſa ſœur, après cette journée : *peu s'en faut que vous n'ayez été mon héritiere.* Le Roi fait une Tréve avec le Duc de Mayenne, & avec le Duc de Mercœur, qui perſiſtoient dans leur révolte, malgré la perte de pluſieurs Places, que le premier fit en Bourgogne & le ſecond en Bretagne. Le Roi eſt abſous par le Pape le 17. Septembre. Le Cardinal du Perron & d'Oſſat reçoivent l'abſolution en ſon nom. Dom Antoine, Prieur de Crato, meurt à Paris, inſtituant le Roi ſon héritier dans le Royaume de Portugal.

Duché de Thouars érigé en Pairie : les lettres ne furent enregiſtrées qu'en 1599.

1596.

Le Duc de Mayenne fait ſa paix avec le Roi ; elle eût été plus avantageuſe pour lui s'il l'eût faite plûtôt ; mais quoique l'on reconnoiſſe que ce fût un grand homme, on a cependant dit de lui qu'il n'avoit ſû bien faire ni la guerre ni la paix. Accommodement du nouveau Duc de Nemours & du Duc de Joyeuſe avec le Roi. Marſeille rendue au Duc de Guiſe pour le Roi, par le courage d'un nommé Libertat, quoique les Eſpagnols en occupaſſent le port. Le Duc d'Epernon ſe reconcilie avec le Roi, y étant forcé par les avantages que le Duc de Guiſe avoit remportés ſucceſſivement ſur le Duc de Savoie & ſur lui. On pend en place de Grêve à Paris un nommé la Ramée, jeune homme âgé de 23. à 24. ans, qui ſe diſoit fils naturel de Charles IX. & en cette qualité avoit été à Rheims pour être ſacré Roi.

L'Archiduc Albert, qui avoit pris le Gouvernement des Pays-Bas, dont le Comte de Fuentes n'étoit Gouverneur que par *interim*, prend les villes de Calais & d'Ardres. Henri IV. prend la ville de la Fére, dont le ſiége fut long & difficile.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI IV.

Traité de Ligue offenſive & défenſive entre la France, l'Angleterre & la Hollande. Le Comte d'Eſſex ſurprend la ville de Cadix qui eſt pillée : il brûle tous les vaiſſeaux Marchands qui s'étoient retirés dans le canal. Cette perte fut eſtimée par les Eſpagnols à plus de 20. millions de Ducats.

Alexandre de Médicis, qui vient Legat en France, y eſt reçu avec toutes ſortes d'honneurs. Henri IV. envoie le Duc de Pinei à Rome. Le Duc de Mercœur perſiſte dans ſa révolte en Bretagne, ce qui, joint aux troubles de Picardie, rend les Huguenots plus hardis à faire au Roi des demandes exorbitantes : ils avoient pour Chefs ſecrets les Ducs de Bouillon & de la Trimouille.

Declaration qui détruit la ſéance privilegiée qu'avoient au Parlement les Ducs de Joyeuſe & d'Epernon.

Aſſemblée des Notables, tenue à Rouen ; parce que la contagion étoit dans Paris. Dans cette aſſemblée il y eut une diſpute pour le rang entre Meſſieurs de Joyeuſe, de Luxembourg, ce qui fit qu'ils ne s'y trouverent pas.

Arrêt du Parlement du 24. Juillet, qui déclare Charlotte de la Trimouille innocente du crime dont elle étoit accuſée, d'avoir participé à l'empoiſonnement de ſon mari le Prince de Condé.

1597.

Les Eſpagnols ſurprennent la ville d'Amiens, ce qui jette une grande terreur dans le Royaume, & donne une nouvelle audace aux Huguenots. *Allons*, dit Henri IV. en apprenant cette nouvelle, *c'eſt aſſez faire le Roi de France, il eſt temps de faire le Roi de Navarre ;* en effet il en vient faire le ſiége, & reprend cette ville, malgré les efforts de l'Archiduc Albert. Le Duc de Savoie eſt battu par tout par M. de Leſdiguieres.

L'Eſpagne commence à vouloir la paix, & le Pape la deſire entre les deux Couronnes.

Conſpiration du nommé Pierre Ouin, pour tuer le Roi.

1598.

Le Duc de Mercœur ſe ſoumet enfin au Roi, & donne ſa fille en mariage à Céſar Monſieur, Duc de Vendôme, fils légitimé de Henri IV. Le Roi fait de grands avantages en faveur de ce mariage : c'eſt de là que ſont venus les grands biens de la Maiſon de Vendôme. Entr'autres graces diſtinguées que le Roi fit à Céſar Monſieur, il faut remarquer

qu'il érigea le Comté de Beaufort en ſa faveur dès l'an 1597. en Duché-Pairie, ſous la condition que ce Duché paſſeroit auparavant ſur la tête de la Marquiſe de Monceaux ſa mere, & avec la prérogative *que ledit Duché de Beaufort tienne en la perſonne de ladite Dame ſes hoirs & ayans cauſe, rang, dignité & ſéance en tous lieux & actes d'où les Ducs & Pairs ſe peuvent trouver, comme s'ils avoient été créés & érigés immédiatement après l'érection du Duché & Pairie de Montmorenci.* Le Roi lui donne encore en cette année 1598. le Duché-Pairie de Vendôme pour en jouir du jour de ſon ancienne érection faite en 1514. & lui fit prêter ſerment au Parlement le 9. Mars 1606. à l'âge de 11. ans & 9. mois. Enfin en 1610. ce Prince rendit une déclaration qui donnoit rang & ſéance à Céſar Monſieur, immédiatement après les Princes du Sang. Après la mort de Henri IV. on conteſta le rang à ſon fils, & le 31. Decembre 1619. le Duc de Vendôme reçut le Collier de l'Ordre du S. Eſprit après les Ducs de Guiſe, de Mayenne, & de Joyeuſe. Il eſt vrai que le même Duc de Vendôme eut la ſéance dans les Lits de Juſtice de 1619. & de 1622. après les Princes du Sang, & avant le Duc d'Uzès, mais c'étoit en qualité de Duc de Penthiévre, dont la Pairie étoit plus ancienne que celles de Beaufort & de Vendôme. François de Vendôme fils de Céſar, n'eut ſéance au Parlement en 1649. & en 1663. que du jour de l'enregiſtrement de la Pairie de Beaufort. Enfin Louis XIV. ayant accordé par ſa déclaration du 5. Mai 1694. la préſéance ſur tous les Pairs au Duc du Maine & au Comte de Toulouſe, Louis de Vendôme petit fils de Céſar, rentra en poſſeſſion du rang porté par la déclaration de 1610. prêta ſerment au Parlement le 8. Juin 1694. & prit place après le Duc du Maine.

La Bretagne ſe ſoumet. Edit de Nantes en faveur des Proteſtans : ce fut le Préſident de Thou & Calignon Chancelier de Navarre, qui dreſſerent les Memoires ſur leſquels fut fait cet Edit. Les Memoires de Sulli y ajoutent Meſſieurs de Schomberg & Jeannin.

Traité de Vervins, conclu le 2. Mai entre le Roi de France & le Roi d'Eſpagne, les négociateurs furent, de la part de la France, les Sieurs de Belliévre & de Silleri, de la part de l'Eſpagne, Meſſieurs Richardot, Taxis & Verreikens, & les médiateurs de la part du Pape, furent le Cardinal de Florence & François de Gonzague Evêque de Mantoue ; les Ambaſſadeurs du Duc de Savoie y furent admis. Le Comté de Charolois reſta au Roi d'Eſpagne par ce Traité, qui d'ailleurs fut favorable en tous les Articles à la France, & qui porta les premiers coups à la Maiſon d'Autriche. Accommodement entre le Grand Duc & le Roi, pour la reſtitution de quelques Iſles dont ce Duc s'étoit emparé en Provence

pendant la guerre civile. D'Oſſat qui avoit conclu cet accord fut fait Cardinal la même année. Mort de Philippe II. le 13. Septembre. L'Infante Claire Eugenie épouſe l'Archiduc Albert, & Philippe III. leur confirme la ceſſion du Domaine des Pays-Bas, que le Roi ſon pere avoit faite à l'Infante. Arrêt contre Guillaume Roſe Evêque de Senlis, inſigne Ligueur, par lequel l'entrée de ſon Dioceſe lui fut interdite pendant un an.

1599.

Catherine, ſœur du Roi, épouſe le Duc de Bar, fils de Charles Duc de Lorraine. Le Maréchal de Joyeuſe reprend l'habit de Capucin. Le mariage du Roi avec Marguerite de Valois déclaré nul par des Commiſſaires du Pape, du conſentement des parties. Mort de Gabrielle d'Eſtrées, qu'on a prétendu que le Roi alloit épouſer. *Elle avoit été mariée dès le commencement de ſes amours avec Henri IV. à M. de Liancourt de Picardie, & depuis démariée d'avec lui, de ſon conſentement, par M. l'Evêque d'Amiens, auquel ils jurerent & témoignerent que leur mariage n'avoit jamais été fait par un conſentement réciproque & volontaire, & qu'ils n'étoient rien l'un à l'autre.* (Mem. de Cheverni.) Le Roi donne une promeſſe de mariage à Mademoiſelle d'Antragues. Négociation avec le Duc de Savoie, pour la reſtitution du Marquiſat de Saluces: le Duc de Savoie Charles Emanuel l'avoit envahi en pleine paix ſous le regne de Henri III. durant les troubles de la Ligue: il vient en France pour tâcher d'éluder la demande du Roi.

1600.

Il n'obtient rien; le Roi lui déclare la guerre: il perd en trois mois la Breſſe & la Savoie. Conference de Fontainebleau, au ſujet du Livre de du Pleſſis Mornai, intitulé *Inſtitution de l'Euchariſtie*: le Cardinal du Perron eut tout l'avantage dans cette Conference.

Le Roi épouſe à Lyon Marie de Médicis; il lui donne pour Dame d'honneur Madame de Guercheville, qu'il avoit aimée ſans ſuccès, en lui diſant que, *puiſqu'elle étoit véritablement Dame d'honneur, elle le ſeroit de la Reine ſa femme.* Il n'avoit pas mieux réuſſi auprès de la Ducheſſe de Mantoue & de la Princeſſe de Condé.

Edit portant Reglement ſur le fait des Tailles, par lequel le Roi déclare que la profeſſion des armes n'annobliroit plus celui qui l'exerceroit, & même qu'elle ne ſeroit pas cenſée avoir annobli parfaitement la perſonne de ceux qui ne l'avoient exercée que depuis l'an 1563. c'eſt-à-

dire depuis l'Epoque des guerres de Religion en France. Le Marquis de Roſni eſt fait Grand Maître de l'Artillerie ſur la démiſſion de M. d'Eſtrées, & cette Charge eſt déclarée Charge de la Couronne en ſa faveur.

1601.

Traité de Lyon, par lequel le Roi laiſſe le Marquiſat de Saluces au Duc de Savoie, pour la Breſſe, le Bugei, &c. que ce Prince lui cede. Naiſſance de Louis XIII. Le Comte d'Eſſex eſt décapité à Londres. Mort du faux Dom Sebaſtien, qui ſe diſoit être le Roi de Portugal tué en Afrique.

1602.

Conſpiration du Maréchal de Biron, du Duc de Savoie, du Comte d'Auvergne, & du Duc de Bouillon, découverte par Laffin, homme de confiance du Maréchal : le Maréchal a la tête tranchée dans la Baſtille le 31. Juillet, par Arrêt du Parlement, auquel le Roi envoya une Commiſſion pour le juger : le Roi fit grace au Comte d'Auvergne fils naturel de Charles IX. depuis Duc d'Angoulême, & au Duc de Bouillon, mais ce dernier n'oſa s'y fier & ſortit du Royaume. Biron érigé en Duché Pairie quatre ans auparavant, redevint Baronnie après la mort du Maréchal ſans enfans. Elle fut de nouveau érigée en Duché-Pairie en 1723.

Ambaſſade des Suiſſes, qui viennent renouveller leur Alliance avec la France. Edit contre les Duels. Charge de Surintendant des Mines, créée en faveur de Roger de Bellegarde, Grand Ecuyer de France.

Arrêt du Parlement contre l'Evêque d'Angers, à l'occaſion d'un nouveau Bréviaire qu'il avoit voulu introduire, ſans en avoir préalablement obtenu la permiſſion du Roi, & ſans en avoir conſulté ſon Métropolitain.

Lettres de légitimation du fils de Henriette de Balzac & du Roi, autoriſées par ſemblables Lettres qu'avoit obtenues le Duc de Vendôme, & qui ſont les premieres dans cette eſpece. Entrepriſe manquée du Duc de Savoie ſur Genêve. Les Freres de la Charité inſtitués à Grenade par S. Jean de Dieu, & approuvés par Pie V. en 1572. ſont introduits en France en 1601. & établis en 1602. à Paris par la Reine Marie de Médicis.

Remontrances du Parlement ſur un Edit des Monnoies ; ces remontrances ne furent point prononcées ſuivant l'uſage, & le Roi ſe contenta de les faire lire en particulier, hors la préſence des Députés, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué auparavant, dit M. de Thou.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous HENRI IV.

1603.

Mort d'Eliſabeth, qui eut pour ſucceſſeur Jacques VI. Roi d'Ecoſſe: cette Princeſſe étoit très-ſavante. Un jour qu'elle entretenoit Calignon, qui fut depuis Chancelier de Navarre, elle lui fit voir une traduction en latin qu'elle avoit faite de quelques Tragedies de Sophocle, & de deux Harangues de Demoſthenes; elle lui permit même de prendre une copie d'une Epigramme grecque de ſa façon, & elle lui demanda ſon avis ſur des paſſages de Lycophron, qu'elle avoit alors entre les mains, & dont elle vouloit traduire quelques endroits.

Négociation du Marquis de Roſni en Angleterre, qui renouvelle les Traités déja faits avec Jacques I. du temps qu'il n'étoit encore que Roi d'Ecoſſe, & ceux qui avoient été conclus avec Eliſabeth; par le même Traité les deux Princes ſe promirent de défendre les Hollandois contre l'Eſpagne. Rétabliſſement des Jéſuites en France. Le Roi choiſit parmi eux, l'année ſuivante, le Pere Cotton pour ſon Confeſſeur. Les Princes de Courtenai préſentent en vain leurs titres pour ſe faire reconnoître Princes du Sang. Ordre mis dans les Finances, & dans tous les différens Corps de l'Etat, par le Marquis de Roſni, qui avoit été fait Surintendant dès 1599. Etabliſſement de Manufactures de Soie, dont Saintot eut l'intendance. Autres Manufactures de Tapiſſeries, de Fayance, de Verrerie, &c. Le Roi fait conſtruire de nouveaux Bâtimens, des Viviers, des Jardins, &c. il aimoit à être comparé à François I. Le Vicomte de Rohan eſt fait Duc & Pair: Bouthillier ſon Avocat préſenta ſes Lettres au Parlement. Ce fut ſa ſœur Catherine qui répondit à une déclaration galante de Henri IV. *qu'elle étoit trop pauvre pour être ſa femme, & de trop bonne Maiſon pour être ſa maîtreſſe.*

1604.

Mort de la Ducheſſe de Bar. Le Duc de Bouillon continue de cabaler. Quelques ſéditieux de Bretagne ſont punis de mort. Etabliſſement des François dans le Canada. Introduction de la Paulette.

Le Pont-Neuf eſt fini. Priſe d'Oſtende ſur les Hollandois par les Eſpagnols: ce ſiége avoit duré trente-neuf mois, avec perte de part & d'autre de cent quarante mille hommes. Ce qui eſt digne de remarque, c'eſt que c'a été du ſein de la guerre la plus opiniâtre & la plus ruineuſe que s'eſt élevé le commerce des Hollandois à ce haut degré de puiſſance où il eſt parvenu. Commencement du Canal de Briare.

Charles de Sudermanie, fils de Guſtave Vaſa, après s'être fait déclarer Regent du Royaume de Suéde à la mort de Jean ſon frere aîné, s'em-

pare de la Couronne de Suéde en l'abſence de Sigiſmond ſon neveu, l'héritier légitime, qui étoit paſſé en Pologne, dont il avoit été élu Roi à la mort de Battori. Mort de Clement VIII. *Pape*, dit l'Etoile, *Pacifique & bon François.*

1605.

Conſpiration du Comte d'Auvergne, de la Marquiſe de Verneuil, & de d'Antragues ſon pere. Le Roi leur reprend la promeſſe de mariage qu'ils comptoient de faire valoir; les coupables ſont jugés, & le Roi leur fait grace. Le faux Démetrius, Grand Duc de Moſcovie, eſt aſſaſſiné. L'Eſpagne donne l'excluſion à Baronius pour la Papauté, à cauſe de ſon Livre de *la Monarchie de Sicile.* Fondation de la Maiſon Royale de la *Charité Chrétienne*, en faveur des Officiers & Soldats eſtropiés au ſervice. Un fou, nommé Jean de Liſle, attente à la perſonne du Roi, il eſt arrêté & enfermé.

1606.

Accommodement du Duc de Bouillon, par la ſeſſion de Sedan au Roi, qui content de ſa ſoumiſſion lui rendit cette Ville au bout d'un mois. Sulli érigé en Duché-Pairie, en faveur du Marquis de Roſni. Interdit de Veniſe. Découverte de la conſpiration des Poudres en Angleterre.

1607.

L'Interdit eſt levé à la ſollicitation de Henri IV. & par les ſoins du Cardinal de Joyeuſe. Le Roi réunit la Navarre & ſes autres Etats patrimoniaux à la Couronne. Le Duc d'Epernon entre en Caroſſe dans la Cour du Louvre, ſous prétexte d'incommodité, le Roi accorda la même diſtinction au Duc de Sulli en 1609. & ſous la Regence de Marie de Medicis, cet honneur s'étendit à tous les Ducs & Officiers de la Couronne, & leur eſt demeuré.

1608.

Négociation du Préſident Jeannin, pour faire ceſſer la guerre entre les Archiducs & les Etats de Hollande. Inondation de la Loire, qui cauſe bien des ravages : cette année fut appellée l'année du grand hyver.

1609.

Tréve de douze ans des Eſpagnols & des Provinces Unies, par laquelle la République de Hollande eſt reconnue pour Souveraine. Mort

de Jean Guillaume, Duc de Cleves, ſans enfans; elle donne lieu aux prétentions du Marquis de Brandebourg, du Duc de Neubourg, du Duc des deux Ponts, de l'Electeur de Saxe, & du Marquis de Burgau, à cauſe des alliances qu'ils avoient priſes dans la Maiſon du Duc de Cleves.

Le Prince de Condé ſe retire à Bruxelles, puis à Milan, avec Marguerite de Montmorenci ſa femme, pour laquelle le Roi avoit laiſſé voir quelque inclination.

Ordonnance de Police, du 12. Novembre, portant que les Comédiens des Théatres de l'Hôtel de Bourgogne & du Marais, ouvriroient leur porte à une heure après midi, & qu'à deux heures préciſes, ſoit qu'il y eût du monde, ſoit qu'il n'y en eût point, ils commenceroient leurs repréſentations, pour que le jeu fût fini avant quatre heures & demie. Ce Réglément avoit lieu depuis la S. Martin juſqu'au 15. Février. Paris étoit alors bien différent de ce qu'il eſt aujourd'hui; il n'y avoit point de Lanternes, il y avoit beaucoup de boues, très-peu de Caroſſes, & quantité de voleurs: c'étoit un grand obſtacle pour frequenter les Spectacles, ſur tout en hyver; c'eſt ce qui donna lieu au Réglement de Police.

1610.

Projet de Henri IV. ſur l'Allemagne, à l'occaſion de la ſucceſſion de Cleves & de Juliers: ce projet étoit, ſuivant pluſieurs Ecrivains, de former un Corps appellé *la République Chrétienne*, lequel auroit diviſé l'Europe en quinze parties: mais cela a bien de l'air d'une chimere. Henri IV. ſe bornoit vaiſemblablement au Traité de Bruſol, qu'il avoit paſſé avec le Duc de Savoie, par lequel il lui fourniſſoit ſeize mille hommes pour s'emparer du Duché de Milan, en dédommagement de la dot modique qu'il avoit reçue de Philippe II. en épouſant ſa fille, & au Traité de Hall, par lequel le Roi fourniſſoit dix mille hommes aux héritiers du Duc de Juliers, pour les aider à ſe mettre en poſſeſſion de ſes Etats: le reſte de ſes Troupes, qui pouvoit monter à vingt-quatre mille hommes, il le deſtinoit à profiter, du côté des Pirénées, de l'embarras où étoit l'Eſpagne, dont il avoit tant de raiſon de ſe venger.

Henri IV. eſt aſſaſſiné; il avoit dans ſon caroſſe Meſſieurs d'Epernon, de Montbaſon, de Lavardin, de Roquelaure, de la Force, de Liencourt, & de Mirebeau.

Philippe III. chaſſe les Moriſques d'Eſpagne, au nombre de près de neuf cens mille, le Duc d'Oſſone ne fut point de cet avis. *On ne pou-*

voit, dit le Commentateur Eſpagnol de Comines, *faire une meilleure action, ni prendre un pire conſeil.*

La France n'a point eu de meilleur ni de plus grand Roi que Henri IV; il étoit ſon Général & ſon Miniſtre : il unit à une extrême franchiſe la plus adroite politique, aux ſentimens les plus élevés une ſimplicité de mœurs charmante, & à un courage de ſoldat un fond d'humanité inépuiſable. Il rencontra ce qui forme & ce qui déclare les grands hommes, des obſtacles à vaincre, des perils à eſſuyer, & ſur tout des adverſaires dignes de lui. Enfin, comme l'a dit un de nos plus grands Poëtes, *il fut de ſes Sujets le vainqueur & le pere.*

Entrée de Henri IV. dans Paris R 5

1610. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS XIII. *né à Fontainebleau le 27. de Septembre 1601. parvient à la couronne le 14. Mai 1610. il fut ſacré à Rheims par le Cardinal de Joyeuſe le 17. Octobre ſuivant, & déclaré majeur l'an 1614. Il a été ſurnommé* le Juſte.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1610.

ARREST du Parlement, qui déclare la Reine Marie de Médicis Regente du Royaume. Cette Princeſſe réunit la Tutelle & la Regence.

Le Maréchal de la Chaſtre conduit quelques Troupes en Allemagne, & joint au Prince Maurice de Naſſau, fils puîné de Guillaume, Fondateur de la République de Hollande, il reprend la ville de Juliers, & la remet aux deux Princes prétendans, le Marquis de Brandebourg, & le Duc de Neubourg, à qui l'Archiduc Léopold l'avoit enlevée.

Cette querelle pour la ſucceſſion de Juliers dura près de vingt ans, & finit par un Traité proviſionnel qui ſubſiſte encore entre les Maiſons de Brandebourg & Palatine.

1611.

Le Duc de Sulli ſe retire de la Cour: » *On fit*, dit Baſſompierre, *trois Directeurs pour manier les Finances, qui furent Meſſieurs de Châteauneuf, le Préſident de Thou, & Jeannin; mais à ce dernier, on y ajouta la Charge de Controlleur Général des Finances, ce qui lui en donna l'entier maniement, à l'excluſion des autres qui aſſiſtoient ſeulement à la direction.* « La Reine change le ſyſtême politique, & recherche l'alliance d'Eſpagne, au grand regret des Proteſtans, dont les Chefs étoient le Duc de Bouillon & le Duc de Sulli. Mort du fameux Duc de Mayenne le 3. Octobre. Origine de la guerre entre la Suéde & la Moſcovie, ſur ce que Guſtave Adolphe Roi de Suéde voulut ſe faire élire *Czar* à la mort du faux Démetrius. Les Moſcovites élurent Michel Fœderowitz, qui n'étoit que ſimple *Boyard*, ou Gentilhomme.

Le Comté de Briſſac eſt érigé en Duché-Pairie; les Lettres ne furent enregiſtrées qu'en 1620.

1612.

Publication des mariages arrêtés entre le Roi & l'Infante d'Eſpagne Anne d'Autriche, & entre Eliſabeth ſœur du Roi & le Prince d'Eſpagne, qui fut depuis Philippe IV. Commencement des troubles des Huguenots. Le Duc de Rohan s'empare de Saint Jean d'Angeli. Fondation de

FEMMES.	ENFANS.	1643. MORT.	PRINCES contemporains.
Anne d'Autriche, fille de Philippe III. mariée en 1615. morte en 1666.	LOUIS XIV. Philippe de France, marié En premieres noces à Henriette-Anne, Princeſſe d'Angleterre, fille de Charles I. morte à S. Cloud en 1670. dont il eut Philippe-Charles d'Orléans, mort peu après ſa naiſſance : Marie-Louiſe, mariée à Charles II. Roi d'Eſpagne, morte en 1689. N. morte après ſa naiſſance : Anne-Marie d'Orléans, mariée au Duc de Savoie, Victor Amedée, morte en 1728. En ſecondes noces à Charlotte-Eliſabeth de Baviere, fille de l'Electeur Palatin, morte en 1722. dont il eut Alexandre-Louis d'Orléans, mort jeune : Philippe d'Orléans, Regent de France, mort le 2. Décembre 1723. Eliſabeth-Charlotte, mariée au Duc de Lorraine, morte en 1745. Il mourut en 1702.	LOUIS XIII. *mort à Saint Germain en Laye le 14. Mai 1643. dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge, à pareil jour que Henri IV. ſon pere, après un regne de 33. ans. Il eſt enterré à S. Denis.*	*Papes.* Paul V. 1621. Gregoire XV. 1623. Urbain VIII. 1644. *Maiſon Othomane.* Achmet. 1617. Muſtapha quitte 1617. Oſman. 1622. Amurat IV. 1640. Ibrahim. 1655. *Empereurs.* Rodolphe. 1612. Mathias. 1619. Ferdinand II. 1637. Ferdinand III. 1657. *Rois d'Eſpagne.* Philippe III. 1621. Philippe IV. 1665. *Rois de Portugal.* Philippe III. 1621. Philippe IV. 1665. Jean, Duc de Braganee, élu Roi en 1640. & mort en 1656. *Rois d'Angleterre & d'Ecoſſe.* Jacques I. 1625. Charles I. 1649. *Roi de Dannemarc.* Chriſtiern IV. 1648. *Rois de Suéde.* Charles IX. 1611. Guſtave Adolphe. 1632. Chriſtine abdique en 1654. meurt en 1689. *Rois de Pologne.* Sigiſmond III. Roi de Suéde. 1632. Ladiſlas-Sigiſmond. 1648. *Czars.* Demetrius, troiſiéme impoſteur. 1610. Ladiſlas de Pologne, juſqu'en 1613. Demetrius, quatriéme impoſteur. 1613. Michel Fœderowitz. 1645.

l'Oratoire par le P. de Berulle, depuis Cardinal. Concini Marquis d'Ancre, & Eleonore Galiguai sa femme, ont tout le crédit sur l'esprit de la Reine, & divisent les Princes & les Ministres, afin d'augmenter leur autorité. Mort de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, le premier Novembre. Condamnation du Traité de la *Puissance Ecclésiastique & Politique* du Docteur Richer, Syndic de Sorbonne, par l'Assemblée provinciale de Sens, tenue à Paris, sauf les Droits du Roi & les Libertés de l'Eglise Gallicane. Richer se soumit en 1629. & mourut en 1631.

1613.

Le Maréchal de Bouillon, oncle de Frédéric Electeur Palatin, par Isabelle de Nassau sa femme, & sœur de la mere de Frédéric, conclut le mariage de ce Prince avec Elisabeth, fille de Jacques I. Roi d'Angleterre. Ce mariage, qui l'encouragea dans l'entreprise de se faire Roi de Bohême, causa ses malheurs, par la confiance qu'il prit mal-à-propos dans son beau-pere, Prince foible & leger, qui ne lui donna point de secours.

Commencement des cabales & des intrigues pendant la minorité.

Déclaration du Roi contre les Duels, avec protestation de n'en accorder jamais la grace : ce fut à l'occasion de celui du Baron de Luz, tué par le Chevalier de Guise. Marie de Médicis fait commencer l'Aqueduc d'Arcueil.

Le Duc de Savoie veut s'emparer du Montferrat pendant la minorité de Marie sa petite fille, & fille du feu Duc François de Mantoue : il en est empêché par les Vénitiens, les Espagnols & les François.

1614.

Les Princes mécontens du Gouvernement se retirent de la Cour : c'étoit Henri II. Prince de Condé, César Duc de Vendôme, & Alexandre Grand Prieur de France, tous deux enfans naturels de Henri IV. Henri Duc de Mayenne, fils du Chef de la Ligue, les Ducs de Longueville, de Guise, de Nevers, de Rohan, de Luxembourg, de la Trimouille, &c. Le Duc de Bouillon étoit le chef de toute cette cabale, sans que la Reine l'en soupçonnât.

Mort de Henri dernier Connétable de Montmorenci. » Henri IV. le » railloit assez souvent de son ignorance, mais il admiroit son bon sens, » & on remarque sur le propos du grand dessein avorté par sa mort, » qu'il disoit que tout lui pouvoit réussir par le moyen d'un Connéta» ble qu'il avoit, qui ne savoit pas écrire, & d'un Chancelier qui ne » savoit pas de Latin; il croyoit ainsi du Chancelier de Silleri. « (*Le Laboureur sur Castelnau.*)

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Henri de Schomberg, Surintendant des Finances. 1632.	*Connétables.*	*Chanceliers.*	Theod. Agrippa d'Aubigné. 1630.
Concino Concini d'Ancre. 1617.	Henri de Montmorenci. 1614.	Nic. Brulart de Silleri. 1624.	Louis d'Avila. 1634.
Charles d'Albert de Luines. 1621.	Charles d'Albert, Duc de Luines. 1621.	Guil. du Vair, G. D. S. 1621.	Fr. Bacon. 1626.
Arm. J. du Pleſſis, Card. de Richelieu, premier Miniſtre. 1642.	François de Bonne, Duc de Leſdiguieres. 1626.	Cl. Mangot, G. D. S. en 1617.	Jean Barclai. 1621.
Jean Bochart. 1630.	*L'Office de Connétable fut ſupprimé par Edit du mois de Février* 1627.	Ch. d'Albert de Luines, G. D. S. 1621.	Rob. Bellarmin. 1621.
Michel de Marillac. 1632.	*Maréchaux de France.*	Meri de Vic d'Ermenonville, G. D. S. 1622.	Pier. de Berulle, Cardinal. 1629.
Charles, Duc de la Vieuville, Surintendant des Finances. 1653.	Henri de la Tour de Bouillon. 1623.	L. le Févre de Caumartin, G. D. S. 1623.	Jacq. Bongars. 1612.
Barbin, Controlleur Général des Finances.	Cl. de la Chaſtre. 1614.	Etienne d'Aligre. 1635.	Pier. de Bourdeille de Brantôme. 1614.
Maupeou, Controlleur Général des Finances.	Ch. de Coſſé de Briſſac. 1621.	Michel de Marillac, G. D. S. 1632.	Jean Buſée. 1611.
Claude Bullion, Surintendant des Finances. 1640.	J. de Beaumanoir de Lavardin. 1614.	Ch. de L'Aubeſpine de Châteauneuf, G. D. S. 1653.	Jacques Callot. 1635.
	Urbain de Laval. 1629.	Pierre Seguier. 1672.	Guil. Camden. 1622.
	Guil. Hautemer de Grancei. 1613.	*Premiers Préſidens.*	Iſ. Caſaubon. 1614.
	Concino Concini d'Ancre. 1617.	Achilles de Harlai. 1616.	Guil. Catel. 1626.
	Gilles de Souvré. 1625.	Nic. de Verdun. 1627.	André du Cheſne. 1640.
	Ant. de Roquelaure. 1626.	*C'eſt lui qui a donné aux Premiers Préſidens l'Hôtel qu'ils habitent aujourd'hui.*	Nic. Coeffeteau. 1623.
	L. de la Chaſtre. 1630.		P. Cotton. 1626.
			Le Dominiquin, Peintre. 1641.
			Nic. le Févre, Précepteur de Louis XIII. 1612.
			S. François de Sales. 1622.
			Phil. Canaie de Freſne. 1610.
			Galilée. 1642.
			Den. Godefroi. 1623.
			J. B. Guarini. 1613.
			Le Guide, Peintre. 1642.
			Corn. Janſenius. 1638.
			P. Jeannin. 1623.
			Le P. Joſeph, Capucin. 1638.
			Fr. de Joyeuſe, Cardinal. 1615.
			Jean Kepler. 1630.
			Ch. Loiſeau. 1628.
			Ant. Loiſel. 1617.

Traité de Sainte-Menehoud, du 15. Mai, par lequel on accorde tout aux mécontens : ils ſe ſoumettent, hors le Duc de Vendôme, qui, quoique rétabli dans ſon Gouvernement de Bretagne, refuſa d'y ſouſcrire : mais il y fut forcé par l'approche du Roi.

Le Marquis de Spinola, commandant les Troupes Eſpagnoles, fait la guerre dans le pays de Juliers, au ſujet de la Succeſſion de Cleves. Les Hollandois de leur côté démembroient ce qu'ils pouvoient de cette même Succeſſion, tandis que le Marquis de Brandebourg & le Duc de Neubourg, appellés les *Princes poſſédans*, conſervoient les Places dont ils s'étoient emparés. Le Traité de Santen, conclu pour lors, ne mit point la paix entre les prétendans.

Le Roi eſt déclaré majeur dans le Lit de Juſtice tenu au Parlement de Paris le 2. Octobre, & adjuge le rang dans cette ſéance aux Cardinaux ſur les Pairs Eccléſiaſtiques qui s'en abſenterent.

Etats Généraux que la Reine aſſemble le 27. Octobre, comme elle l'avoit promis par le Traité de Sainte-Menehoud : ce ſont les derniers que l'on ait tenus.

La Statue Equeſtre de Henri le Grand, envoyée par Côme II. Grand Duc de Toſcane, avoit été élevée ſur le Pont-Neuf dès le 23. Août. Mort de François de Bourbon, Prince de Conti, ſans enfans, le 3. Août.

1615.

Mouvemens dans le Parlement, excités par le Maréchal de Bouillon. Remontrances de cette Compagnie, qui ſont ſans effet. Traité d'Aſt le 21. Juin, pour terminer l'affaire de la guerre, excitée à l'occaſion du Montferrat.

Le Prince de Condé, toujours mécontent de n'avoir pas le principal crédit, & ſe plaignant de l'inexécution du Traité de Sainte-Menehoud, ſe retire de nouveau de la Cour, & publie un manifeſte ſanglant contre le Gouvernement. Le Roi rend une Déclaration le 10. Septembre, pour priver le Prince de Condé & ſes adhérans de tous biens & honneurs, comme criminels de leze-Majeſté.

Le Roi, malgré les inquiétudes que les mécontens pouvoient lui donner dans ſa marche, part pour Bordeaux, où les deux mariages ſont achevés. Retour du Roi depuis Bordeaux juſqu'à Châtelleraud, toujours en bataille, ayant nommé le Duc de Guiſe pour Lieutenant Général de l'armée qui couvroit ſa marche contre les inſultes des mécontens & des Huguenots, auſquels le Prince de Condé s'étoit lié, malgré la haine qu'il leur portoit, & qu'il leur porta toute ſa vie.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Secretaires d'Etat.	*Maréchaux de France.*	*Premiers Préſidens.*	Franç. de Malherbe. 1628.
Nic. de Neuville de Villeroi. 1627.	Pons de Cardaillac de Themines. 1627.	Jer. de Hacqueville. 1628.	J. Mariana. 1624.
Martin Ruzé. 1613.	Fr. de la Grange de Montigni. 1617.	J. Bochart. 1630.	Le Cavalier Marin. 1625.
Louis Potier de Gêvres. 1630.	Nic. de l'Hôpital de Vitri. 1644.	Nic. le Jai. 1640.	Papir. Maſſon. 1611.
Ant. de Lomenie. 1638.	Ch. de Choiſeul. 1626.	Matthieu Molé. 1656.	Phil. de Mornai du Pleſſis. 1623.
P. Brulart de Puiſieux. 1640.	J. Fr. de la Guiche. 1632.	*Procureurs Généraux.*	Er. Paſquier. 1615.
Ant. Potier. 1621.	Honoré d'Albert de Chaulnes. 1649.	Jacq. de la Gueſle. 1612.	Cl. Fabr. de Peireſc. 1636.
Paul Phelypeaux de Pontchartrain. 1621.	Fr. d'Aubeterre. 1628.	Nic. de Belliévre. 1650.	J. Davi du Perron, Cardinal. 1618.
Henri Aug. de Lomenie de Brienne. 1666.	Charl. de Crequi. 1638.	Matthieu Molé. 1656.	Fr. Pithou. 1621.
Cl. Mangot, qui fut Garde des Sceaux.	Gaſpard de Coligni, dit le Maréchal de Châtillon, petit-fils de l'Amiral. 1646.	Bl. Meliand. 1661.	Math. Regnier. 1613.
Rem. Phelypeaux d'Herbault. 1629.	Fr. de Baſſompierre. 1646.	*Avocats Généraux.*	P. de Gondi de Retz, Cardinal. 1616.
Nic. Potier d'Ocquerre. 1628.	Henri de Schomberg. 1632.	Louis Servin. 1626.	Edm. Richer. 1631.
	Fr. Annibal d'Eſtrées. 1670.	Cardin le Bret. 1654.	Dav. Rivault, Précepteur de Louis XIII. 1618.
	J. Bapt. d'Ornano. 1626.	Jacq. Talon. 1648.	Alf. Rodriguez. 1616.
		Jer. Bignon exerce juſqu'en 1640.	Henri, Duc de Rohan. 1638.
		Omer Talon. 1652.	P. Paul Rubens. 1640.
		Et. Briquet exerce au lieu de Jerôme Bignon ſon beau-pere. 1645.	Jean de Hauranne de S. Cyran. 1643.
			Nic. de Harlai de Sanci. 1629.
			Scev. de Sainte Marthe. 1623.
			Paolo Sarpi. 1623.
			Guil. de Saulx de Tavannes, vers 1633.
			Guil. de Shakeſpeare. 1616.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XIII.

1616.

Traité de Loudun, fait entre la Reine & le Prince de Condé, Chef des mécontens; il fut également favorable à ce Prince & aux Huguenots. La Reine, par le conſeil du Maréchal d'Ancre, fait arrêter le premier Septembre le Prince de Condé, qui l'avoit forcée à ce Traité, & qui, malgré la paix rétablie, continuoit à cabaler: Themines, qui arrêta ce Prince, fut fait le jour même Maréchal de France. Le Prince de Condé fut mis à la Baſtille, & enſuite conduit à Vincennes. Les Princes, à la nouvelle de cet empriſonnement, & pluſieurs Grands, ſe retirerent de la Cour, pour ſe préparer à la guerre. La Reine met ſur pied trois armées, commandées par le Duc de Guiſe, par le Comte d'Auvergne, qu'elle fit ſortir de ſa priſon où il avoit été mis par Henri IV. & par le Maréchal de Montigni.

Richelieu, Evêque de Luçon, eſt fait Secretaire d'Etat par la protection du Maréchal d'Ancre.

Jacques I. perſuadé par Barneveldt, Penſionnaire des Etats Généraux, rend aux Hollandois les villes de Fleſſingue, de la Brille & de Ramekens, qui les tenoient dans la dépendance de l'Angleterre. Ce Prince s'apperçut bien-tôt de ſa faute, & on croit que le reſſentiment qu'il en conſerva contre Barneveldt, contribua dans la ſuite à la mort de ce grand homme. Le Maréchal d'Ancre déplace tous les Miniſtres, & avance ſa perte.

1617.

La guerre ſe fait avec ſuccès contre les mécontens, & finit tout à coup par la mort du Maréchal d'Ancre. Le Roi, qui ſe conduiſoit par les conſeils de M. de Luines ſon favori, avoit ordonné qu'on l'arrêtât; Vitri, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter, & ſur la réſiſtance du Maréchal il fut tué ſur le pont du Louvre. Sa femme eut la tête tranchée par Arrêt du Parlement: cette femme avoit fait la fortune de Meſſieurs de la Porte & de Bouthillier. La mort du Maréchal d'Ancre, qui depuis ſept ans gouvernoit ſous le nom de la Reine, mit fin à la guerre civile. Marie de Médicis eſt releguée à Blois. L'Evêque de Luçon, à qui on fit quelques difficultés ſur ſon rang dans le Conſeil, l'y ſuivit, & puis étant devenu ſuſpect au Duc de Luines, il eut ordre de ſe retirer dans ſon Prieuré de Couſſai en Anjou, enſuite à Luçon, & enfin à Avignon.

Aſſemblée des Notables, tenue à Rouen, où préſida Gaſton frere du Roi: cette Aſſemblée fut ſans aucun fruit.

Traité de Pavie, conclu par la protection de la France, entre le Roi

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Secretaires d'Etat.	*Maréchaux de France.*		Henri Sponde. 1643.
Ch. le Beauclerc. 1630.	Thimol. d'Epinai de S. Luc. 1644.		Fr. Suarez. 1617.
Cl. Bouthillier, Surintendant des Finances. 1651.	Louis de Marillac. 1632.		Théophile. 1626.
Louis Phelypeaux de la Vrilliere. 1681.	H. de Montmorenci de Damville. 1632.		Jacq. Aug. de Thou. 1617.
AbelServien, Surintendant des Finances. 1659.	J. de S. Bonnet de Toiras. 1636.		Louis de Nogaret de la Valette, Cardinal. 1639.
Léon Bouthillier de Chavigni. 1652.	An. Coeffier d'Effiat. 1632.		Lucilio Vanini. 1619.
F. Sublet des Noyers, Surintendant des Bâtimens. 1645.	Urb. de Maillé de Brezé. 1650.		Lopez de Vèga. 1635.
H. de Guenegaud de Planci. 1676.	Maxim. de Bethune de Sulli. 1641.		Domin. de Vicq. 1610.
Mich. le Tellier. 1685.	Ch. de Schomberg. 1656.		Honoré d'Urfé. 1624.
	Ch. de la Porte de la Meilleraie. 1664.		Zamet. 1614.
	Antoine de Grammont. 1678.		
	J. Bapt. Budes de Gueſbriant. 1643.		
	Ph. de la Mothe Houdancourt. 1657.		
	Fr. de l'Hôpital. 1660.		

d'Eſpagne & le Duc de Savoie, que le Duc de Leſdiguieres avoit ſervi utilement dans la guerre que ces deux Puiſſances avoient eue, & que la France aſſiſta encore plus puiſſamment contre l'Eſpagne, quand le Duc de Luines eut repris l'autorité des mains de la Reine.

Le Comte du Lude eſt fait Gouverneur de Gaſton, & Contade Sous-Gouverneur. Le Royaume de Bohême, ainſi que celui de Hongrie, étoit entré dans la Maiſon d'Autriche par le mariage de l'Empereur Ferdinand I. avec Anne, ſœur du dernier Roi, nommé Louis, qui poſſédoit ces deux Couronnes, & qui ne laiſſa point de poſterité. L'Empereur Mathias, qui n'avoit point d'enfans, fit couronner Ferdinand ſon couſin, petit-fils de l'Empereur Ferdinand I. Roi de Bohême, dans la crainte des troubles qui éclaterent l'année ſuivante. Philippe III. reclama la Bohême & la Hongrie, comme deſcendant d'Anne Jagellon, qui avoit apporté ces Royaumes en dot à Ferdinand I. cette reclamation finit par un accord qui laiſſa jouir Ferdinand, ſous la condition de retour de ces Royaumes à la branche d'Eſpagne au défaut d'hoirs mâles dans la branche Allemande. Ballet où danſerent le Roi, M. de Luines, &c.

1618.

L'Archiduc Ferdinand, déja Roi de Bohême, eſt couronné Roi de Hongrie.

Commencement des troubles de la Bohême, où les Proteſtans prennent les armes contre l'Empereur Mathias, qui attaquoit leurs priviléges. Le Comte de Buquoi commandoit les Troupes impériales, & Erneſt, fils naturel du Comte de Mansfeld, celle des Bohêmiens. Cette guerre s'appelle la guerre de trente ans.

Les Jeſuites ouvrent le Collége de Clermont, & commencent à y enſeigner.

Incendie du Palais.

1619.

La Reine mere ſe ſauve de Blois & ſe retire à Angoulême, avec l'aide du Duc d'Epernon, qui avoit quitté la Cour. Le Duc de Luines fait revenir d'Avignon l'Evêque de Luçon, qui perſuade à la Reine de s'accommoder avec le Roi. L'accord ſe fait par le Traité d'Angoulême.

Entrevue de Louis XIII. & de Marie de Médicis en Touraine; elle ſe retira enſuite à Angers. Le Duc de Luines fait ſortir le Prince de Condé de priſon : le Roi n'eut pas dans la ſuite de ſujet plus fidéle que ce Prince. La Connétable de Montmorenci, belle-mere du Prince de Condé,

avoit quitté la place de Dame d'honneur de la Reine, quand Madame de Luines en fut faite Surintendante : Madame de Lanoi, par le crédit de Puiſieux, eut la place de Dame d'honneur : c'étoit une perſonne de mérite. (*Mém. de Brienne.*)

La Terre de Maillé en Touraine eſt érigée en Duché-Pairie, ſous le nom de Luines.

Ferdinand II. eſt élu Empereur après la mort de Mathias. Les Bohêmiens, loin de le reconnoître, éliſent pour leur Roi Frédéric V. Electeur Palatin. Sinode de Dordrecht, où le Prince Maurice, à la tête des Gomariſtes, fit condamner à mort Barneveldt qui appuyoit les Arminiens. Ce ſage Républicain ne ſongeoit qu'à défendre ſa patrie de l'ambition du Prince d'Orange, qui vouloit s'en rendre le maître. Son zéle lui coûta la vie ; il eut la tête tranchée âgé de ſoixante & douze ans, & par le même Arrêt, Grotius partiſan déclaré de Barneveldt & des Arminiens, fut condamné à une priſon perpetuelle, & enfermé dans le Château de Louveſtein, d'où il ſe ſauva en 1621. par l'adreſſe de Marie Regesberg ſa femme, au moyen d'un coffre dans lequel elle l'enferma. S'étant retiré à Paris, il y compoſa ſon Livre *du droit de la Guerre & de la Paix*, qui parut en 1625. Le Chevalier Temple, attaché à la Maiſon d'Orange, diſoit en parlant des Arminiens, *qu'ils étoient plûtôt un parti dans l'Etat qu'une ſecte dans l'Egliſe.* Les Hollandois fondent la ville de Batavia dans l'Iſle de Java en Aſie.

1620.

Promotion de cinquante-neuf Chevaliers de l'Ordre. M. de Luines, craignant que cette promotion ne lui fît des ennemis de tous les gens de la Cour qui n'en ſeroient point, indiqua au Roi un uſage qui s'étoit déja pratiqué : ce fut de laiſſer à la liberté du Chapitre le choix de ceux qui avoient été nommés pour remplir les places vacantes. (*Mém. de Brienne.*)

Procureurs érigés en titre d'Office, & leur nombre limité.

Pacification d'Ulm. C'eſt un Traité conclu entre les Catholiques & les Evangeliques, pour procurer la paix de l'Allemagne, & ne donner ſecours ni à l'Empereur ni au Roi de Bohême. C'étoit le moyen de faire triompher Ferdinand II. Le Roi fut le médiateur de ce Traité par le conſeil du Préſident Jeannin, & fortifia par ce moyen la Maiſon d'Autriche, qu'il étoit facile alors d'affoiblir. La Reine, mécontente de l'inexécution du Traité d'Angoulême, & conſeillée par l'Evêque de Luçon, qui vouloit ſe rendre néceſſaire à la Cour, & y faire acheter ſa médiation, rallume la guerre, eſperant être ſoutenue par les Grands du

Royaume. Cette guerre dura peu ; les ordres ſont donnés dans toutes les Provinces pour veiller ſur les entrepriſes des Rebelles, & le Roi, après s'être montré dans la Normandie, vient à Angers, où ſes Troupes forcent le Pont de Cé, & où la Reine ſe ſoumet. L'article ſecret de ce Traité fut une promeſſe que fit M. de Luines à l'Evêque de Luçon du Chapeau de Cardinal, & le mariage de Mademoiſelle de Vignerod avec M. de Combalet, neveu du favori : ainſi l'Evêque de Luçon, qui avoit commencé ſa fortune par le Maréchal d'Ancre, la continua par le Duc de Luines. Edit du Roi pour la réunion du Bearn à la Couronne, pour l'érection du Conſeil de cette Province en Parlement, & pour la reſtitution des biens eccléſiaſtiques, que les Huguenots poſſédoient depuis près de ſoixante ans. Les Religionnaires s'étoient oppoſés depuis quelques années à ce projet, mais la préſence du Roi, qui ſe rendit lui-même en Bearn, en conſomma l'exécution : c'eſt l'époque des troubles que les Huguenots exciterent ſous ce regne, ſeuls & ſans l'appui des Catholiques.

Anne d'Halluin avoit épouſé Henri, Comte de Candale qu'elle avoit fait Duc & Pair d'Halluin : leur mariage ayant été déclaré nul, elle épouſa en 1620. Charles de Schomberg qu'elle fit auſſi Duc & Pair d'Halluin, en vertu de nouvelles Lettres d'érection de la même année. Conteſtation entre M. de Candale & M. de Schomberg ſur la Pairie. Décidé qu'ils ſeroient tous deux Pairs, & que, quand l'un auroit pris ſa place au Parlement, l'autre s'abſtiendroit.

Bataille de Prague le 8. Novembre, où l'Electeur Palatin eſt défait par Maximilien Duc de Baviere, beaufrere de Ferdinand & Chef de la ligue Catholique ; l'Empereur pour prix de cette victoire, tranſporta la Dignité électorale, dont Frédéric fut dépouillé, à Maximilien, avec le haut Palatinat, en échange de la baſſe Autriche, que ce Prince tenoit en nantiſſement des ſommes qu'il avoit prêtées à Ferdinand. Tandis que Frédéric perdoit une Couronne, Spinola ravageoit les Etats héréditaires de ce Prince, & Jacques I. ſon beau-pere ſe laiſſoit amuſer par les négociations d'Eſpagne, & par l'eſperance du mariage de l'Infante avec ſon fils le Prince de Galles. Frédéric ſe trouva réduit à aller chercher un aſile en Hollande, où les Etats lui firent une penſion de dix mille florins par mois. La Luſace, qui fait partie de la Bohême, en eſt détachée par l'Empereur, qui la donne à l'Electeur de Saxe, en reconnoiſſance des ſervices qu'il en avoit reçus dans cette guerre. Le Prince Maurice & le Maréchal de Bouillon, qui avoient excité la Princeſſe Eliſabeth, fille de Jacques I. à déterminer ſon mari à ſe faire Roi de Bohê-

me, étoient d'avis différens ſur les moyens, cat Maurice vouloit que l'Electeur Palatin prît le titre de Roi, & ſe fît couronner, ainſi que les Bohêmiens l'en preſſoient, au lieu que le Maréchal de Bouillon croyoit qu'il devoit ſe contenter du titre de Capitaine général, juſqu'à ce que ſes affaires fuſſent bien établies. (*Mémoires de Brienne.*)

1621.

Premiere guerre des Huguenots, Rohan & Soubiſe en ſont les Chefs: cette guerre dura deux ans, recommença juſqu'à trois fois, & ne finit qu'en 1629. un an après la priſe de la Rochelle. Le projet des Huguenots étoit de faire de la France une République; ils la diviſerent même alors en huit Cercles, dont ils donnerent le Gouvernement à des Seigneurs de leur parti. Le Duc de Luines eſt fait Connétable. Les forces du Roi, victorieuſes par tout le Royaume, viennent échouer au ſiége de Montauban, qui étoit défendu par le Marquis de la Force. Le Roi méne à ce ſiége ſix Maréchaux de France, & ce qu'il y avoit de grands Seigneurs & d'habiles Capitaines: mais le nombre des Chefs ſe nuiſit, par le défaut de ſubordination. Louis XIII. eſt obligé de lever le ſiége; le Duc de Mayenne y fut tué. Les Calviniſtes s'emparent de Montpellier.

Le Connétable de Luines meurt le 15. Décembre à Longueville, de déplaiſir ou de poiſon; les Sceaux qu'il gardoit depuis la mort de M. du Vair furent donnés à M. de Vic. Le Cardinal de Retz & le Comte de Schomberg ſont mis à la tête des affaires. Congrégation de S. Maur, de l'Ordre de S. Benoît, établie en France.

Philippe III. meurt; ſon fils Philippe IV. lui ſuccede, & a pour Miniſtre le Duc d'Olivarés, comme ſon pere avoit eu le Duc de Lerme. Traité de Madrid, au ſujet de la Valteline; les Griſons, qui en étoient les Seigneurs, veulent y maintenir leur Religion: les Eſpagnols, ſous le prétexte d'y faire dominer la véritable, s'étoient emparés des paſſages qui leur donnoient la communication du Milanez en Allemagne. Louis XIII. à qui il importoit d'arrêter cette entrepriſe, uni à ce ſujet avec le Pape, engage le Roi d'Eſpagne à s'en déſiſter par un Traité, qui portoit, que les Griſons ne troubleroient point la paix de leurs ſujets, & que les Eſpagnols abandonneroient ce qu'ils avoient pris dans cette vallée. La Tréve de 1609. étant expirée, la guerre recommence dans les Pays-Bas; Spinola pour les Eſpagnols, & le Prince Maurice pour les Hollandois. Mansfeld entretient la guerre en Allemagne pour Frédéric.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIII.

1622.

Le Comté de la Rochefoucaud érigé en Duché-Pairie, les Lettres ne furent enregiſtrées qu'en 1631. & François de la Rochefoucaud qui les avoit obtenues, ne fut reçu qu'en 1637.

La guerre continue en France avec des avantages réciproques, entre le Roi & les Proteſtans. Ce Prince donna une grande marque de courage en Poitou, lorſqu'à minuit, à la tête de ſes Gardes, il paſſa dans l'Iſle de Riés, dont il chaſſa M. de Soubiſe, après avoir défait les Troupes qui défendoient ce poſte.

Ce Prince va viſiter les tranchées au ſiége de Royan en Saintonge, & monta trois ou quatre fois ſur la banquette pour reconnoître la Place, avec un danger évident de ſa vie. Les Proteſtans ſe laſſent de la guerre. Le Marquis de la Force ſe ſoumet, & eſt fait Maréchal de France. Les Rochellois ſont battus ſur mer par le Duc de Guiſe, tandis que le Duc de Rohan fait ſa paix. La guerre finit par la confirmation de l'Edit de Nantes. Le blocus de la Rochelle eſt levé, mais on laiſſe ſubſiſter le Fort-Louis. Le Duc de Leſdiguieres reçoit le Bâton de Connétable, après avoir fait abjuration du Calviniſme; on dit qu'il avoit promis au Cardinal Ludoviſio de ſe faire Catholique, quand ce Cardinal ſeroit devenu Pape; les deux cas arriverent, Ludoviſio (Grégoire XV.) changea de fortune & Leſdiguieres de Religion. L'Evêché de Paris eſt érigé en Archevêché le 20. Octobre, & a pour Suffragans les Evêques de Chartres, de Meaux, & d'Orléans: on y ajouta depuis l'Evêché de Blois, créé ſous Louis XIV. La Reine mere entre au Conſeil, ſous la condition que l'Evêque de Luçon n'y entreroit pas. Le Préſident Jeannin, le Chancelier de Silleri & Puiſieux ſon fils Secretaire d'Etat, y ont le principal crédit. Les Eſpagnols amuſent Jacques I. par l'eſperance de donner l'Infante en mariage au Prince de Galles, qui étoit venu à Madrid pour en preſſer la concluſion: le mariage n'eut point lieu, & Jacques I. ne donna point de ſecours à ſon gendre Frédéric. Les ſuccès de l'Empereur contre ce Prince continuent; il lui prend Heidelberg, d'où il fit tranſporter à Rome la fameuſe Bibliothéque qui y étoit, & en fit don au Pape Urbain VIII.

1623.

Ligue entre la France, le Duc de Savoie, & la République de Veniſe, pour procurer l'exécution du Traité de Madrid. Le Commandeur de Silleri, qui avoit relevé dans l'Ambaſſade de Rome le Marquis de Cœuvres, conclut à ce ſujet avec les Eſpagnols un Traité déſavantageux au

Roi, & fut déſavoué dès que le Cardinal de Richelieu fut parvenu au Miniſtere. Entrepriſe des Hollandois en Amérique, & butin immenſe qu'ils y font. Le Comte de Tilli a de grands avantages ſur les Hollandois en Weſtphalie. Mort du Maréchal de Bouillon.

1624.

Diſgrace du Chancelier de Silleri & de Puiſieux ſon fils; le Conſeil eſt compoſé du Duc de la Vieuville, qui avoit ſuccedé à Schomberg dans la place de Surintendant des Finances, du Cardinal de la Rochefoucaud, du Connétable de Leſdiguieres, du Garde des Sceaux d'Aligre, & de Bullion.

Le Cardinal de Richelieu entre au Conſeil par la protection de la Reine; il y prend ſéance vis-à-vis du Cardinal de la Rochefoucaud, & au-deſſus du Connétable. La Vieuville, à qui Marillac ſucceda, eſt mis en priſon au Château d'Amboiſe, d'où il ſe ſauva; il fut fait une ſeconde fois Surintendant ſous le Regne ſuivant. On dégoûta le Cardinal de la Rochefoucaud, & les Sceaux furent ôtés à d'Aligre en 1626. Il y eut un Acte en forme de Procès verbal, ſigné par deux Secretaires d'Etat, en date du 9. Mai, par lequel, ſans que cela tire à conſéquence, le Roi donne la préſéance dans ſon Conſeil, ſur le Connétable, à un des Cardinaux ſeulement qui y aſſiſteront: la Vieuville Surintendant des Finances, & du Hallier Capitaine des Gardes, ſignerent cet Acte comme témoins: On lit dans les Mémoires du Comte de Brienne que ce Brevet fut depuis *laceré*. Le Commandeur de Silleri eſt rappellé de ſon Ambaſſade de Rome, M. de Bethune lui ſuccede. Guerre de la Valteline, où Cœuvres commande, pour forcer les Eſpagnols à abandonner les Forts qu'ils retenoient, & engager le Pape à remettre à la France ceux qu'il gardoit en ſequeſtre. Traité de Compiégne, conclu avec les Hollandois.

Entrepriſe des Hollandois ſur le Bréſil & ſur le Perou: L'Hermite & Willekens en furent les Amiraux. Les Hollandois s'emparent de Lima & de San-Salvador, mais ils ne peuvent les conſerver.

Diverſes entrepriſes des Eſpagnols ſur la Hollande, ſans ſuccès. Spinola commence le ſiége de Bréda.

Bouckingham, favori du Prince de Galles (depuis Charles I.) détermine Jacques I. à déclarer la guerre à l'Eſpagne, avec laquelle il étoit brouillé depuis la rupture du mariage avec l'Infante. Charles de Lorraine, qui avoit épouſé Nicole, fille aînée de Henri II. dit *le Bon*, Duc de Lorraine, lui ſuccede dans ce Duché: c'eſt lui qui ſe nomma Charles IV.

Réforme de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, par le Cardinal de la Rochefoucaud, qui en étoit Abbé.

1625.

Les Huguenots recommencent la guerre, ſous prétexte de l'inexécution des paroles qu'on leur avoit données, & par la jalouſie que leur cauſoit le Fort-Louis. M. de Soubiſe ſe ſaiſit de Blavet ou Port-Louis. Les Eſpagnols abandonnent ce qui leur reſtoit de la Valteline, & Chiavene ſe rend au Sieur de Longueval d'Haraucourt. Le Traité de Monçon en Arragon, conclu l'année d'après, mit fin à cette guerre; il étoit moins favorable aux Griſons que celui de Madrid; mais le Cardinal de Richelieu, occuppé des affaires de Religion, ne crut pas qu'il fût encore temps de ſe brouiller avec l'Eſpagne.

Entrepriſe ſur les Etats de Genes par les Troupes du Roi, & par celles du Duc de Savoie, qui reperdirent leurs conquêtes auſſi promptement qu'ils les avoient faites. La mort de Jacques I. arrivée le 6. Avril, empêcha qu'il ne vit l'accompliſſement du mariage célébré le 11. Mai, entre Henriette ſœur de Louis XIII. & Charles I. ſon fils; la Cour conduiſit la jeune Reine juſqu'à Amiens, & ce fut dans ce voyage que M. de Bouckingham fit voir toutes les folies qui furent les ſemences de ſa haine contre la France & contre le Cardinal. Jacques I. alloit entrer en guerre avec l'Eſpagne quand il mourut; » mais il étoit de la deſtinée » de ce Roi pacifique de mourir en paix, & il ceſſa de vivre quand il » voulut faire la guerre. « (*Révol. d'Angleterre.*) Ce qui eſt étonnant, c'eſt que ce Prince, le plus foible de tous les hommes, étoit le plus entêté de la *prérogative Royale*, & de l'abſolu pouvoir, Bouckingham eut le même empire ſur l'eſprit de Charles I. qu'il avoit eu ſur le Roi ſon pere. Les exemples ſont rares d'un favori qui paſſe d'un Regne à l'autre. Le Connétable de Montmorenci eut le même bonheur, de poſſeder les bonnes graces de François I. & de Henri II. mais, ſi on y prend garde, ces deux hommes eurent des reſſemblances, par leſquelles on pourroit expliquer la continuation de leur faveur, c'eſt qu'ils étoient brouillés avec leur premier Maître lorſqu'il mourut. Legation du Cardinal Barberin en France, qui ſervit mal le Pape Urbain VIII. ſon oncle, & qui n'obtint rien, par la partialité qu'il laiſſa voir pour les Eſpagnols.

La guerre continue dans le Royaume entre les Huguenots & les Catholiques. Combat naval près de l'Iſle de Rhé, où les Royaux ſont vainqueurs: ils reprennent cette Iſle, dont les Rebelles s'étoient rendus

maîtres. Le Duc de Féria leve le ſiége de Vérue, que défendoit le Prince de Piémont, & eſt battu dans ſa retraite par le Connétable de Leſdiguieres & le Maréchal de Créqui ſon gendre.

Spinola, après un ſiége de dix mois, prend Bréda, que Maurice Prince d'Orange avoit priſe ſur les Eſpagnols en 1590. Maurice mourut de douleur de n'avoir pu en faire lever le ſiége : il étoit fils de Guillaume, fondateur de la République, & eut pour ſucceſſeur ſon frere Frédéric-Henri.

En ce temps-là, dit Nani, l'Europe comptoit entre ſes malheurs, la rencontre de trois jeunes Rois, dont elle avoit à dépendre abſolument ; tous trois très-puiſſans, très-ambitieux, & très-contraires en intérêts : mais conformes en celà ſeulement, qu'ils laiſſoient toute la direction de leurs affaires à la diſcrétion de leurs Miniſtres ; Richelieu gouvernoit la France, Olivarés l'Eſpagne, & Bouckingham la grande Bretagne.

1626.

Commencement des factions qui agiterent le Royaume, par la diviſion que l'on mit entre le Roi & Gaſton ſon frere. Monſieur épouſe à Nantes Mademoiſelle de Montpenſier, qui mourut l'année ſuivante, laiſſant Mademoiſelle ſon unique héritiere. Ce mariage avoit été la cauſe de grands événemens à la Cour, où le parti oppoſé au Cardinal vouloit que Gaſton épousât une Princeſſe étrangere, pour le rendre indépendant du premier Miniſtre. On conſpire contre la vie du Cardinal, qui devoit être aſſaſſiné dans ſa maiſon de Fleuri. Le complot eſt découvert ; Chalais, maître de la Garderobe, qui lui devoit tout, étoit, dit-on, entré dans la conjuration contre ſa perſonne, & avoit traverſé ce mariage pour plaire à Madame de Chevreuſe, favorite de la jeune Reine qui craignoit que Gaſton ne ſe mariât. Chalais fut décapité. Le Maréchal d'Ornano, confident de Monſieur, mourut à Vincennes ; Madame de Chevreuſe ſe ſauva en Lorraine : Meſſieurs de Vendôme furent arrêtés, & le Comte de Soiſſons ſe retira à Rome, où, malgré les ordres du Cardinal, M. de Bethune lui fit rendre tous les honneurs dus à ſa naiſſance ; mais ce malheureux Prince perdit la vie dans la ſuite à la Bataille de la Marfée : comme s'il eût été écrit que la mort devoit venger le premier Miniſtre de tous ceux qui oſeroient lui réſiſter. Le Cardinal, qui ſavoit mettre à profit juſqu'au danger où il étoit expoſé, eut pour la ſûreté de ſa perſonne une compagnie de Gardes du Corps. Baradas, qui avoit ſuccedé à la faveur de Chalais, devint à ſon tour ſuſpect au Cardinal, & le jeune S. Simon occupa ſa place.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIII.

Tout le reſte de ce regne ne fut rempli que de cabales, que le Cardinal ſut diſſiper. Ligue puiſſante entre les Proteſtans contre l'Empereur. C'étoit la Hollande, la Suéde, le Cercle de la baſſe Saxe, & le Roi de Dannemarc à leur tête. Les Généraux de l'Empereur étoient Tilli & Valſtein : & de l'autre part, Mansfeld, l'Adminiſtrateur d'Halberſtat, & le Duc de Saxe-Veimar. Mansfeld perdit la Bataille de Deſſau contre Valſtein, & mourut peu de temps après. Tilli gagna contre le Roi de Dannemarc la Bataille de Lutter.

Commencement des brouilleries entre Charles I. conſeillé par Bouckingham, & le Parlement, qui s'apperçut que le Roi vouloit étendre *la prérogative Royale*, & ſe rendre indépendant.

Entrepriſe des Anglois ſur Cadix, ſans ſuccès. Charles I. renvoie tous les Domeſtiques catholiques de la Reine.

Le Pouſin en Dauphiné, dont les Rebelles s'étoient emparés, eſt remis entre les mains du Roi. Aſſemblée des Notables aux Thuilleries, dont le réſultat fut d'accroître le crédit du Cardinal.

Arrêt du Parlement, qui condamne au feu le Traité de Santarelle, par lequel cet Ecrivain porte l'autorité du Pape au-delà de ſes bornes. Déclaration qui défend l'impreſſion de toutes ſortes de Livres qui n'auroient pas un nom d'Auteur : Henri II. en avoit donné une pareille en 1555.

1627.

Le Roi ſupprime la Charge d'Amiral, dont il dédommage le Duc de Montmorenci. Il ſupprime auſſi celle de Connétable, vacante par la mort du Connétable de Leſdiguieres. Le Cardinal eſt créé Chef & Surintendant général de la Navigation & du Commerce de France, par Edit enregiſtré le 18. Mars.

Renouvellement d'alliance avec les Hollandois. Le Cardinal, dont les deux objets principaux étoient l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche, & la deſtruction des Huguenots, commence par ceux-ci, & entreprend de leur enlever la Rochelle, qui étoit le boulevard de l'Héréſie.

Nouvelle guerre de Religion. Le Duc de Bouckingham, jaloux de la gloire du Cardinal de Richelieu, & voulant regagner l'affection des Anglois, engage Charles I. à ſecourir la Rochelle. La Flotte Angloiſe aborde à l'Iſle de Rhé, à la ſollicitation des Rochellois & du Duc de Rohan, déclaré Chef du parti. Les Anglois battus par Toiras après leur deſcente dans l'Iſle de Rhé, & forcés par Schomberg à lever le ſiége du Fort S. Martin, où ils avoient donné un aſſaut ſans ſuccès, ſe

rembarquent après avoir perdu huit mille hommes. Le Duc d'Angoulême commence le ſiége de la Rochelle le 10. Août ; le Roi y arrive accompagné de la plus haute Nobleſſe de ſon Royaume. François de Montmorenci de Boutteville, & des Chapelles, ſont exécutés pour crime de Duel : cette ſeverité fit plus d'effet ſur les eſprits que tous les Edits que l'on avoit rendus à ce ſujet.

Diſpute pour le commandement de l'Armée entre M. d'Angoulême & M. de Baſſompierre : pour les accommoder, on donna une Armée ſéparée à commander à Baſſompierre, & M. d'Angoulême ſervit dans celle du Roi. Louis XIII. revint à Paris le 17. Février de l'année ſuivante, & le Cardinal reſta pour commander au ſiége. La fameuſe Digue, imaginée & exécutée par Louis Metezeau & par Jean Tiriot, fut commencée le 28. Novembre de cette année. Le Roi de Dannemarc, abandonné par les Princes de ſon parti, & pourſuivi par tout par Tilli & Valſtein, commence à trembler pour ſes propres Etats, & fait des propoſitions de paix. La guerre continue toujours entre Guſtave-Adolphe Roi de Suéde, & Sigiſmond Roi de Pologne, qui ſoutenoit ſes droits ſur la Suéde, uſurpée par Charles de Sundermanie, pere de Guſtave.

1628.

Entrepriſe du Duc de Rohan ſur la Citadelle de Montpellier, manquée ; M. le Prince prend Pamiers & Realmont, fait le dégât autour de Caſtres, & ſecourt Creſſels proche de Milhau, attaquée par M. de Rohan.

Le Pouſin, Mirabels, Chemeras, Bays & Garlangues rendus pour le Roi au Duc de Montmorenci.

Traité entre le Roi d'Angleterre & les Rochellois ; Bouckingham y envoie une Flotte qui n'eſt pas aſſez conſidérable, & qui revient le 18. Mai ſans ſuccès. On a voulu en trouver une cauſe ſecrette dans une lettre que l'on a prétendu que le Cardinal de Richelieu avoit engagé la Reine à écrire au Duc de Bouckingham ; mais ce fait auroit beſoin d'être prouvé. Bouckingham eſt aſſaſſiné à Porſtmouth le 2. Septembre. Clarendon, Auteur accrédité, raconte un fait bien ſingulier au ſujet de cette mort. George Villiers pere de Bouckingham, mort depuis pluſieurs années, apparut à un vieil Officier de ſa connoiſſance, pour lui dire d'aller de ſa part déclarer à ſon fils, que s'il ne ſe rendoit plus agréable à la Nation, il périroit d'une mort violente. L'Officier, comme de raiſon, prit cette apparition pour un rêve ; le Spectre ne ſe rebuta point, il revint juſqu'à trois fois, & pour autoriſer cet homme dans la miſſion dont il le chargeoit, il lui apprit quelques particulari-

tés qui n'étoient connues que du Duc, & qui lui prouveroient qu'il n'étoit pas un viſionnaire. L'Officier obéit enfin, & alla trouver Bouckingham, qui parut fort troublé des choſes que cet homme lui revela; Clarendon finit cette hiſtoire en diſant, » qu'elle avoit plus de » fondement & de vraiſemblance, que n'ont accoutumé d'en avoir ces » ſortes de prédictions; « j'ai cru cette anecdote digne d'être rapportée, non pour que l'on y donne beaucoup de créance, mais ſeulement pour faire voir la grande idée que l'on avoit en Angleterre du Duc de Bouckingham, puiſque, ainſi qu'il arrive à la mort de tous les hommes extraordinaires, on accompagnoit la ſienne de circonſtances merveilleuſes, comme ſi on vouloit qu'ils ne puſſent ceſſer de vivre que comme ils ont vécu. La Flotte que Bouckingham avoit préparée, bien plus forte que la premiere, va faire un troiſiéme & dernier effort en faveur de la Rochelle: le Commandeur de Valençai la combat, comme il avoit fait la premiere fois. Le Roi, qui étoit retourné au ſiége dès les 29. Mars, fut toujours à la Batterie *de Chef de bois*, ou *de Baye*, où plus de trois cens boulets paſſèrent par-deſſus ſa tête. Les Anglois travaillent envain à forcer la Digue achevée par Pompée Targon. La Flotte retourne en Angleterre, & la Rochelle ſe ſoumet au Roi le 28. Octobre; Sa Majeſté y fit ſon entrée le premier jour de Novembre; les fortifications furent démolies, les foſſés comblés, les habitans déſarmés & rendus taillables, l'Echevinage & la Communauté de ville abolis à perpétuité, & la Religion Catholique rétablie. Ce fut un coup mortel pour le Calviniſme, & l'événement le plus glorieux & le plus utile du miniſtere du Cardinal de Richelieu.

Ainſi fut ſoumiſe cette Ville rebelle, qui depuis près de deux cens ans s'armoit contre ſes Maîtres, & choiſiſſoit toujours pour ſe révolter, ſuivant la politique des ſéditieux, le temps où nos Rois avoient le plus d'embarras. Telle fut ſa révolte ſous Louis XI. pendant les menées du Duc de Guienne ſon frere: contre Charles VIII. lorſque toute l'Italie l'attendoit à Fornoue: contre Louis XII. durant les guerres qu'il ſoutenoit pour le Milanez: contre François I. lorſqu'il étoit aux priſes avec Charles-Quint: contre François II. & Charles IX. en leur minorité: contre Henri III. en armant ſon frere contre lui: contre Henri IV. prêt d'en venir aux mains avec le Duc de Savoie: & contre Louis XIII. enfin, à qui elle avoit fait trois fois la guerre, & à qui ce dernier ſiége coûta quarante millions.

Le Roi d'Eſpagne, les Ducs de Savoie & de Lorraine, qui attendoient l'événement de ce ſiége pour ſe déclarer, reſterent tranquilles dès qu'ils

en virent le ſuccès. Le Cardinal diſoit qu'il avoit pris la Rochelle en dépit de trois Rois, le Roi d'Eſpagne, le Roi d'Angleterre, & ſur tout le Roi de France : ce qui rendoit cela vrai de Louis XIII. étoient les incertitudes que lui jettoient dans l'eſprit les ennemis de ce Miniſtre, jaloux de la gloire qu'il alloit s'acquérir.

Charles I. caſſe un troiſiéme Parlement, qui ne vouloit pas ſe ſoumettre à ſes volontés : *ce qui fit voir la force des Parlemens*, dit Clarendon, *puiſque l'Autorité ſouveraine ſemble alors être réduite à la dure néceſſité d'en abolir l'uſage, ne pouvant en borner la juriſdiction.*

Les Hollandois continuent leurs conquêtes ſur mer. Pierre Adrien part pour les Antilles & pour le Mexique, & attaque la Flotte d'Eſpagne, qu'il brûla, après en avoir pris tous les effets. Pierre Hein attaque une autre Flotte, qui venoit du Perou au Mexique, & lui enleve pour plus de ſeize millions d'argent ou de Marchandiſes. Le Capitaine Charpentier & Pierre de Nuits font de nouvelles découvertes aux Indes Orientales, & donnent leurs noms aux Pays qu'ils ont reconnus.

1629.

François IV. Duc de Mantoue étoit mort en 1612. Ferdinand ſon frere, qui lui avoit ſuccedé, étoit mort en 1626. & Vincent, le cadet des trois, avoit recueilli la ſucceſſion, & étoit mort en 1627. L'héritier légitime étoit Charles de Gonzague, grand oncle des trois derniers Ducs : ſon fils, le Duc de Rhetelois, avoit épouſé Marie, fille de François IV. & avoit réuni par-là tous les droits. L'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Duc de Savoie, & toute l'Italie ſe déclarerent contre le Duc de Nevers, qui n'avoit d'autre appui que celui de la France où il étoit établi, chacun de ces Princes voulant, ou diſpoſer de ce Duché, ou s'en emparer, ou le partager.

Le Cardinal de Richelieu qui ſouhaitoit la gloire de ſon Maître, & qui en même temps vouloit l'enlever aux cabales que la Reine & ſon Conſeil excitoient contre lui, décida le Roi à partir lui-même pour aller ſecourir le nouveau Duc de Mantoue.

La Reine Mere eſt déclarée Regente.

Le Code Marillac, nommé communément *le Code Michaut*, publié en forme d'Edit : c'étoit un Recueil de nos plus fameuſes Ordonnances, auſquelles on avoit joint celles qui avoient été faites ſur les demandes des derniers Etats généraux, & où l'on ſtatue ſur les demandes de l'Aſſemblée des Notables aux Thuilleries ; le Roi, malgré les oppoſitions du Parlement, le fit enregiſtrer dans un Lit de Juſtice ; mais cet Edit

n'a point été obſervé dans la ſuite, & les Avocats ne le citent pas comme une Loi. Il eſt compoſé de quatre cent ſoixante-un Articles, dont il y en a cent trente-deux ſur le fait de la Guerre, & trente-un ſur le fait de la Marine : on peut remarquer quelques Articles importans, le 39e. touchant les Mariages clandeſtins, qui les déclare non valablement contractés, & enjoint aux Juges Eccléſiaſtiques de juger les cauſes deſdits Mariages, conformément à cet Article : le 58e. touchant les Maîtres des Requeſtes, qui doivent être par chacun an envoyés par le Chancelier dans les Provinces, & y faire à peu près les fonctions, dont autrefois étoient chargés les Commiſſaires de nos Rois, appellés *Miſſi Dominici*; en ſorte que les Maîtres des Requeſtes ſemblent par cet Edit être les ſeuls deſtinés à remplir les places d'Intendans : le 211e. où il eſt enjoint à tous Gentilshommes de ſigner à l'avenir tous les Actes de leurs noms de famille, & non de celui de leurs Terres, pour les diſtinguer des Roturiers, à qui on avoit permis de porter le nom des Fiefs qu'ils poſſedoient, &c.

Le Roi en perſonne force les trois barricades du Pas de Suze le 6. Mars, ayant ſous lui les Maréchaux de Créqui & de Baſſompierre. Traité de Suze, par lequel le Duc de Savoie remet cette ville entre les mains du Roi, pour ſûreté du ſecours dont il devoit contribuer à la levée du ſiége de Caſal. Levée du ſiége de Caſal par les Eſpagnols. Le Roi, à ſon retour, voyant que les Huguenots remuoient toujours, malgré la Déclaration qu'il avoit rendue avant ſon départ, pour leur ordonner de poſer les armes, marche vers Privas, qui fut ſaccagée le 27. Mai; Alais capitule le 8. Juin; le Cardinal entra dans Montauban le 20. Août, & la paix fut accordée aux Calviniſtes par un dernier Edit de pacification. Le Duc de Rohan, qui vit l'inutilité d'un dernier Traité qu'il venoit de ſigner avec le Roi d'Eſpagne, ſe retira à Veniſe juſqu'à ce que les circonſtances des temps, & l'eſtime due à ſes talens, lui procurerent le commandement de nos Troupes dans la Valteline.

Le Roi avoit ſigné un Traité à Suze avec le Roi d'Angleterre dès le 24. Avril, pour s'aſſûrer que ce Prince ne ſecoureroit point les Rebelles pendant ſon abſence.

La Paix eſt ſignée à Lubec le 27. Mai, entre le Roi de Dannemarc & l'Empereur, dont les Armes avoient juſques-là fait trembler toute l'Allemagne.

1630.

Decret du Conſiſtoire du premier Janvier, qui donne aux Cardinaux,

aux Electeurs Eccléſiaſtiques, & aux Grands-Maîtres de Malthe, le titre d'Eminence.

Le Duc de Savoie n'exécute rien du Traité de Suze, & Spinola, d'accord avec ce Prince, pourſuit le deſſein de dépouiller le Duc de Mantoue. La guerre ſe renouvelle en Savoie, en Piémont, dans le Montferrat, & dans le reſte de l'Italie. Le Roi & les Vénitiens continuent à ſecourir le Duc de Mantoue. L'Empereur s'empare de nouveau des Places des Griſons. Le Cardinal de Richelieu ravitaille Caſal. Le Maréchal de Crequi prend Pignerol en deux jours. Le Maréchal de Schomberg prend Briqueras. Spinola fait de nouveau le ſiége de Caſal. Le Roi revient à l'armée. Jules Mazarin, depuis Cardinal, paroît pour la premiere fois : il vient pour traiter avec le Roi de la part du Duc de Savoie. La négociation ayant été ſans ſuccès, le Roi s'empare de toute la Savoie. Le Roi tombe malade, & retourne à Lyon, où les deux Reines étoient reſtées. Combat de Veillane le 10. Juillet, où le Duc de Montmorenci, après s'être expoſé témerairement, bat le Général Doria. Les Impériaux, profitant de l'abſence du Roi, ſurprennent & pillent Mantoue. La ville de Saluces priſe par les Maréchaux de la Force & de Montmorenci. Charles-Emanuel, Duc de Savoie, meurt de douleur de voir, par ſa fauſſe politique, ſon Pays également ouvert aux François & à ſes alliés. Suſpenſion d'armes menagée par Mazarin, entre les François & les Eſpagnols. Le Roi de Suéde à qui la ville anſéatique de Stralſund avoit eu recours pour ſe défendre contre Valſtein, l'avoit ſecourue dès l'année derniere, & cette ville, par ſon moyen, eut l'honneur d'être la premiere qui arrêta les progrès d'un Vainqueur à qui rien ne réſiſtoit ; plein de reſſentiment du peu de cas que l'Empereur faiſoit de lui, & ayant le prétexte de la Religion oprimée par Ferdinand, qui venoit de rendre un Edit pour la reſtitution des Biens enlevés aux Egliſes depuis Charles V. par les Princes Proteſtans, ce Prince commence ſes entrepriſes par s'emparer de l'Iſle de Rugen.

Traité de Ratiſbonne du 13. Octobre, entre le Roi & l'Empereur. Le Duc de Mantoue eſt maintenu dans ſon Duché de Mantoue, qui fut évacué par les ennemis le 27. Novembre. Le ſéjour du Roi à Lyon penſa être auſſi funeſte au Cardinal, par les complots qui s'y formerent contre lui, qu'à la France, par le danger où le Roi fut de perdre la vie. La Reine Mere ramene le Roi à Paris, après en avoir tiré la promeſſe de diſgracier le Cardinal ſi-tôt que l'affaire d'Italie ſeroit terminée. Le Cardinal ſembloit perdu, & ſe préparoit à ſe retirer : le Cardinal de la Valette lui conſeilla d'aller trouver le Roi à Verſailles, où la Reine, trop

ſûre de ſon fils, ne l'avoit pas ſuivi. Le Cardinal y vit le Roi & le perſuada. De ce moment il devint plus puiſſant que jamais : on ôta les Sceaux à Marillac que l'on fit empriſonner ; le Maréchal ſon frere fut arrêté en Piémont, & exécuté en 1632. & tous les ennemis du Cardinal punis de la même peine qu'ils avoient, dit-on, conſeillé qu'on lui fît ſouffrir. La journée de cet événement fut appellée *la Journée des Dupes.*

1631.

Guſtave-Adolphe avoit en vain demandé à l'Empereur d'abandonner le Roi de Pologne, & de lui faire juſtice ſur d'autres griefs : les Rois du Nord n'inquiétoient gueres alors Ferdinand, mais il ne connoiſſoit pas Guſtave. Ce Prince s'empare de Stettin, qui lui avoit été confié par le Duc de Pomeranie, ennemi ſecret de l'Empereur ; & le Cardinal de Richelieu & lui, ſentant qu'ils étoient faits pour s'unir, & pour s'oppoſer à la trop grande puiſſance de la Maiſon d'Autriche, il y eut un Traité conclu par Charnaſſé le 23. Janvier entre la France & la Suéde ; les conditions de ce Traité furent, de porter la guerre dans le ſein de l'Allemagne, pour obtenir le rétabliſſement des Princes de l'Empire qui avoient été dépouillés, ſans pourtant que la Religion Catholique en pût ſouffrir, & de vivre en bonne intelligence avec le Duc de Baviere. Guſtave fourniſſoit des troupes, & le Roi de l'argent. Cette diverſion changea toute la face de l'Allemagne.

Ligue entre la France & la Branche catholique de Baviere. Aſſemblée des Proteſtans à Leipſik, pour faire la guerre à l'Empereur. Traité de Queraſque : il y en eut trois ; le premier du 31. Mars, le ſecond du 6. Avril, le troiſiéme du 30. Mai. Ces Traités terminerent la guerre d'Italie. Le Duc de Mantoue reçut l'inveſtiture de ſon Duché par l'Empereur, qui abandonna les paſſages des Griſons ; & la ville de Pignerol reſta au Roi, conformément à un dernier Traité conclu à Millefleurs le 19. Octobre. Guſtave prend la ville de Démin ſur la Pene le 15. de Février ; il emporte d'aſſaut Francfort ſur l'Oder ; il rétablit les Ducs de Meklembourg dans une partie de leurs Etats, dont Valſtein avoit eu la confiſcation ; il gagne la Bataille de Leipſik le 7. de Septembre, contre Tilli & Pappenheim. Gaſſion ſe ſignala dans l'armée Suédoiſe. Guſtave prend Wirtzbourg : Roſtok eſt rendu aux Ducs de Meklembourg ; la ville de Prague eſt emportée d'aſſaut par l'Electeur de Saxe, qui s'étoit accommodé avec Guſtave, & qui commandoit l'aîle gauche de ſon armée à la Bataille de Leipſik. L'Electeur de Tréves ſe met ſous la protection du Roi, pour être à l'abri des armes de Guſtave. Viſmar eſt rendu aux Suédois, ainſi que Mayence.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIII.

Pendant ce temps-là il y avoit de grands mouvemens à la Cour de France. Gaſton s'étoit retiré en Lorraine, & la Reine à Bruxelles, tous les deux mécontens du Cardinal. Gaſton épouſe la Princeſſe Marguerite, ſœur de Charles Duc de Lorraine, y étant, dit-on, engagé par Puilaurens ſon favori, amoureux de la Princeſſe de Phalſbourg, ſœur de Marguerite. Le Roi punit tous ceux qui avoient eu part à cette intrigue : la Princeſſe de Conti, Meſdames d'Elbeuf, de Leſdiguieres & d'Ornano furent exilées ; le Maréchal de Baſſompierre, l'Abbé de Foix, & Vautier médecin de la Reine, mis à la Baſtille. La Princeſſe de Conti, qui avoit épouſé ſecrettement Baſſompierre, en meurt de douleur. Le Comte de Moret, les Ducs d'Elbeuf, de Bellegarde & de Rouanés, le Préſident le Coigneux, le Préſident Payen, le Sieur de Puilaurens, Monſigot Maître des Comptes, & le Pere Chanteloube, déclarés criminels de leze-majeſté. Les deux Offices de le Coigneux & de Payen furent ſupprimés, & le Roi rendit une Déclaration, qui porte que ces Offices ſeront éteints, ſans attendre les cinq ans pour purger la contumace, attendu le crime de leze-majeſté.

Moyenvic eſt pris ſur le Duc de Lorraine. Il fait ſa paix avec le Roi, par le Traité de Vic du 31. Décembre ; il y eut un article ajouté à ce Traité le 6. Janvier ſuivant, par lequel Monſieur, s'étant obligé à ſortir de la Lorraine, ſe retire en Flandre auprès de Marie de Médicis. La Cour des Aydes, ayant fait difficulté d'enregiſtrer quelques Edits, eſt interdite, & on fait exercer la Juſtice par une Commiſſion compoſée de Maîtres des Requeſtes & de Conſeillers du Grand Conſeil. Commencement de la Gazette, par Théophraſte Renaudot, Médecin.

Richelieu érigé en Duché-Pairie en faveur du Cardinal de Richelieu, ſes héritiers, ſucceſſeurs & ayans cauſe, mâles & femelles.

L'ancienne porte S. Honoré qui étoit proche des Quinze-vingts, eſt abattue, & la nouvelle porte S. Honoré eſt conſtruite.

1632.

Le Duc de Lorraine remet Marſal au Roi, en exécution du Traité de Vic. Le Maréchal de Marillac, jugé par des Commiſſaires, eſt décapité. L'Arrêt du Parlement, qui avoit voulu prendre connoiſſance de cette affaire, eſt caſſé par Arrêt du Conſeil. Le Procureur Général Molé decreté d'ajournement perſonnel, & interdit. Le Duc d'Orléans, ſecouru par les Eſpagnols, rentre dans le Royaume par la Bourgogne.

Le Roi, qui ſe prenoit avec raiſon au Duc de Lorraine des entrepriſes de Gaſton, s'empare de Pont-à-Mouſſon, Bar-le-Duc & Saint

Mihel. Le Duc a recours une ſeconde fois à la clémence du Roi. Il conclut le Traité de Liverdun le 26. Juin, confirmatif du Traité de Vic, par lequel il remet en dépôt au Roi, Jametz & Stenai, & la Forteresſe de Clermont en propriété, & fait hommage pour le Duché de Bar : heureux ſi cette ſeconde épreuve avoit pu le garantir des malheurs où ſon inconſtance le précipita dans la ſuite. Monſieur, qui ſe vit ſans reſſource de ce côté, porta le malheur qui l'accompagnoit en Languedoc. Le Duc de Montmorenci ſe trouva engagé dans ſa révolte, & fut bleſſé & fait priſonnier au combat, ou plûtôt, à la rencontre de Caſtelnaudari, contre le Maréchal de Schomberg, le premier de Septembre. Le Comte de Moret, fils de Henri IV. & de Mademoiſelle de Beuil, Comteſſe de Moret, fut tué dans la même occaſion. On a voulu que ce Comte de Moret n'ait pas été tué, & qu'il ſe ſoit fait Hermite, mais cela a bien de l'air d'une fable. Monſieur ſe raccommode de nouveau avec le Roi, dans l'eſpérance que Bullion lui donne de la grace de M. de Montmorenci.

Henri de Montmorenci, Duc & Pair, Maréchal de France, fut jugé par une Commiſſion, à laquelle préſida le Garde des Sceaux de l'Aubeſpine de Châteauneuf, qui, étant Eccléſiaſtique, eut beſoin de diſpenſe pour aſſiſter à ce Procès, & qui auroit pu ſe ſouvenir qu'il avoit été Page chez le pere du Duc.

Le Duc de Montmorenci a la tête tranchée à Toulouſe le 30. Octobre, à l'âge de trente-ſept ans. Monſieur ſort du Royaume pour la troiſiéme fois, dans la bonne foi de croire qu'il cédoit au reſſentiment qu'il avoit de la mort de Montmorenci, mais en effet ne cédant qu'aux conſeils de Puilaurens. Il ſe retire en Flandre auprès de la Reine ſa mere.

Fameux paſſage du Leck par Guſtave ; il défait le Comte de Tilli, qui meurt de ſes bleſſures.

Guſtave, à qui le Duc de Baviere avoit refuſé de ſe joindre, parce qu'il eût fallu reſtituer le haut Palatinat, prend Auſbourg, & ravage la Baviere. Enfin ce Prince, à la tête des Proteſtans d'Allemagne, après avoir défait les Danois & les Impériaux, ſoumis la Pomeranie, la baſſe Saxe, la Franconie, la Baviere, le Palatinat, & l'Electorat de Mayence, eſt tué le 16. Novembre à la Bataille de Lutzen, où malgré ſa mort Valſtein fut défait par le Duc de Saxe-Veimar ſon Lieutenant. Guſtave prétendoit qu'il n'y avoit de rang entre les Rois, que celui que leur donnoit leur mérite. La fameuſe Chriſtine ſa fille lui ſuccéda. Frédéric V. Roi de Bohême, meurt dans le déſeſpoir de voir ſa vengeance évanouie par la mort de Guſtave.

Lettres Patentes pour l'établiſſement des Prêtres de la Miſſion, connus ſous le nom de S. Lazare.

1633.

Edit de création du Parlement de Metz, dont les peuples alloient auparavant plaider en dernier reſſort à la Chambre Impériale de Spire. Alliance entre la France & la Suéde, renouvellée par M. de Feuquieres & le Chancelier Oxenſtiern ; en conſéquence, la Ligue conclue par Guſtave-Adolphe fut auſſi renouvellée entre la Suéde, l'Angleterre, la Hollande, & une partie des Princes d'Allemagne, contre la Maiſon d'Autriche. Cette Ligue ſervit d'autant mieux le Roi, que, ſans rompre ouvertement avec l'Empereur, il portoit le ravage dans l'Allemagne, & occupoit trop la Maiſon d'Autriche pour qu'elle pût donner du ſecours aux Rebelles de France. Cette année eſt remplie de rencontres & de combats entre les deux partis. Quelques Evêques, complices de la Révolte de Monſieur, ſont jugés à Paris par des Commiſſaires délégués par le Pape. Le Clergé proteſta en 1650. contre cette délégation. Création de Chevaliers de l'Ordre. Troiſiéme guerre du Duc de Lorraine contre le Roi ; ce Prince refuſe de rendre hommage pour le Duché de Bar, ſoit qu'il ne voulût pas en effet rendre cet hommage, ſoit qu'il fît ſeulement difficulté de le rendre comme on le vouloit, au nom de la Princeſſe Nicole, parce que ç'auroit été reconnoître qu'il tenoit de ſon mariage avec elle le Duché de Lorraine: quoiqu'il en ſoit, le Roi réunit le Duché de Bar à la Couronne ; il s'empare de S. Mihel & de Lunéville ; il fait le ſiége de Nanci, & force le Duc à un Traité conclu à Charmes, par lequel la ville de Nanci eſt remiſe en dépôt entre les mains du Roi, qui ne ſera rendue au Duc qu'en remettant au Roi la Princeſſe Marguerite ſa ſœur, dont le Mariage avec Monſieur étoit nul, ſuivant nos uſages, attendu le déffaut de conſentement du Roi.

Le Roi entre dans Nanci, qu'il garde, parce que le Duc de Lorraine ne pouvoit plus diſpoſer de ſa ſœur, qui avoit ſuivi Monſieur à Bruxelles. L'Electeur de Tréves rétabli dans ſa capitale par les François.

L'Inquiſition de Rome condamne Galilée, pour avoir ſoutenu le ſiſtême de Copernic, touchant le mouvement de la Terre autour du Soleil, il fut obligé de ſe rétracter pour obtenir ſa liberté.

Chapelle de S. Roch à Paris érigée en Paroiſſe.

1634.

Charles IV. Duc de Lorraine, pour éluder les engagemens pris avec

le Roi, cede par colluſion ſes Etats au Cardinal François ſon frere, qui épouſe la Princeſſe Claude, ſœur de Nicole, dont il eut Charles-Léopold, ſucceſſeur de Charles IV. A cette nouvelle, le Maréchal de la Force inveſtit Lunéville; ces deux Princes quittent leurs Etats, dont le Roi s'empare. Charles IV. va joindre les armées de l'Empereur. La Ducheſſe de Lorraine Nicole, brouillée avec ſon mari, vient à Paris, où le Roi la reçoit.

Valſtein, qui de ſimple Gentilhomme de Bohême étoit devenu tout puiſſant dans l'Empire, par le beſoin qu'avoit l'Empereur d'un ſi grand homme de guerre, oublie qu'il eſt né ſujet, &, ſur quelques mécontentemens qu'il avoit eus, forme le projet de ſe faire Roi de Bohême. Le Cardinal de Richelieu favoriſoit ſes vûes, mais Oxenſtiern & le reſte de la Ligue tarderent trop à le ſeconder. L'Empereur fut averti, & Valſtein fut aſſaſſiné dans Egra, par la trahiſon de Gordon ſa créature. Traité entre la France & la Hollande, du 15. Avril, pour la continuation de la guerre de cette République contre l'Eſpagne.

Urbain Grandier, atteint & convaincu de Crime de Magie par une Commiſſion particuliere, eſt brûlé vif. On demandoit à la Peyrere, Auteur des Préadamites, mais qui d'ailleurs a compoſé une Hiſtoire de Groenland fort eſtimée, pourquoi il y avoit tant de Sorciers dans le Nord, c'eſt, diſoit-il, que le bien de ces prétendus Sorciers que l'on fait mourir, eſt en partie confiſqué au profit de leurs Juges.

Arrêt du Parlement du 5. Septembre, ſur les concluſions du premier Avocat Général Bignon, qui déclare nul le mariage de Monſieur avec la Princeſſe de Lorraine. (*V. Mém. de Talon.*) L'aſſemblée du Clergé, conſultée, en avoit porté le même jugement dès le mois de Juin. La guerre continuoit toujours dans l'Allemagne avec la même force, mais la Bataille de Nortlingue releva bien les affaires de l'Empereur : ce fut le 6. Septembre que Ferdinand, Roi de Hongrie, le Cardinal Infant, & le Duc Charles de Lorraine taillerent en piéces l'Armée Suédoiſe, commandée par le Duc de Veimar & le Maréchal Horn, qui venoient pour ſecourir Nortlingue. La guerre continuoit auſſi en Flandre entre le Marquis d'Ayetone Gouverneur des Pays-Bas, & le Prince d'Orange.

Monſieur, qui avoit fait un Traité avec l'Eſpagne, dont le Cardinal eut connoiſſance & beaucoup d'inquiétude, eſt invité fortement à ſe réconcilier avec le Roi; l'Abbé d'Elbene conduiſit cette négociation, & Puilaurens eut, pour récompenſe d'avoir ramené ſon Maître, le Duché d'Aiguillon, en épouſant Mademoiſelle du Pont-du-Château, parente du Cardinal; mais ce retour de fortune fut court, car Puilaurens,

qui entretenoit toujours Monſieur dans la réſolution de ſoutenir la validité de ſon mariage, contre la volonté du Roi, fut mis l'année ſuivante à la Baſtille, où il mourut le premier Juillet.

La Reine Mere, qui faiſoit les plus fortes inſtances auprès du Cardinal pour revenir en France, n'en obtient rien, parce qu'il n'en avoit rien à craindre. Monſieur arriva à Saint Germain le vingt-un Octobre.

La défaite de Nortlingue força les Suédois à abandonner pluſieurs Places dans l'Alſace, qui reçurent Garniſon Françoiſe. Les François devinrent auſſi maîtres de Philiſbourg & de Spire, en conſéquence d'un Traité ſigné entre le Roi, la Couronne de Suéde, & les autres Princes d'Allemagne ; ce qui rompit le deſſein qu'avoient formé les Impériaux d'entrer en Lorraine. Le Roi fait démolir pluſieurs Places fortes en Alſace.

Le Jardin des Plantes eſt établi à Paris par les ſoins de Bouvard, premier Médecin, & de Gui de la Broſſe, Médecin ordinaire : ce Jardin eſt appellé le *Jardin du Roi.*

1635.

Erection de la Terre de Saint Simon en Duché-Pairie.

Lettres Patentes du mois de Janvier, pour la fondation de l'Académie Françoiſe, qui ne furent enregiſtrées que le 10. Juillet 1637. les Académiciens avoient commencé de s'aſſembler dès l'année 1634. Les premiers Officiers furent M. de Serizai Directeur, M. Deſmareſts Chancelier, & M. Conrart Secretaire.

Philiſbourg ſurpris par les Impériaux. Fameux Traité ſigné à Paris le 8. Février, entre le Roi & les Etats Généraux contre l'Eſpagne, par lequel le Roi s'engage de déclarer la guerre à Philippe IV. s'il ne lui donne pas ſatisfaction, ainſi qu'aux Hollandois, ſur les différens griefs dont ils avoient à ſe plaindre. Ce Traité contenoit un partage que ces deux Puiſſances faiſoient entre elles des Pays-Bas Eſpagnols quand ils ſeroient conquis. Outre que ce Traité étoit un peu chimérique, Richelieu laiſſoit trop voir aux Hollandois qu'ils alloient devenir Frontiere de la France, en ne laiſſant aucun intervalle entr'eux & nous : auſſi, bien-tôt après, n'aſſiſterent-ils plus le Roi qu'avec des réſerves & des méfiances qui nuiſirent à la cauſe commune, quoique d'abord ils euſſent déſiré fortement notre alliance.

Les Eſpagnols, avertis de ce Traité, ſurprennent Tréves le 26. Mars, & emmenent l'Electeur priſonnier. Le Roi déclare la guerre aux Eſpagnols : cette guerre dura treize ans contre l'Empereur, & vingt-cinq

contre l'Eſpagne : les événemens en furent mêlés. Les Maréchaux de Châtillon & de Brezé gagnerent la Bataille d'Avein le 20. Mai, contre les Eſpagnols, commandés par le Prince Thomas de Savoie, qui vouloit empêcher la jonction de nos troupes avec celles des Etats Généraux. Sac de Tillemont le 6. Juin. Levée du ſiége de Louvain, par la jalouſie du Prince d'Orange, qui n'aimoit pas le Cardinal de Richelieu. Ligue offenſive & défenſive entre la France, la Savoie, & le Duc de Parme, conclue à Rivoli le 11. Juillet. Victor-Amedée eſt fait Capitaine général de la Ligue. Le Maréchal de Crequi mene dix mille hommes en Italie. Cette guerre n'eut point de ſuccès, par la méſintelligence des Chefs. Galas, Général de l'Empereur, prend Keiſerloutre ſur les Suédois. Le Fort de Schenck pris par les Eſpagnols.

Le Cardinal de la Valette fait lever aux Imperiaux le ſiége de Mayence, & celui des deux Ponts au Général Galas.

Les Eſpagnols font une deſcente en Provence; le Maréchal de Vitri y porte du ſecours. Le Duc de Veimar & le Cardinal de la Valette défont cinq mille hommes, commandés par Galas, proche de Vaudrevange. S. Mihel, en Lorraine, eſt pris à diſcretion par le Maréchal de la Force. L'Empereur avoit regagné le Duc de Saxe, dont l'exemple entraîna pluſieurs Princes : il y avoit à craindre que le Duc de Veimar ne les ſuivît : le Roi conclut un Traité avec lui à S. Germain le 20. Octobre, qui lia plus que jamais ce Prince à la France.

Le Duc de Rohan défait deux fois dans la Valteline les Troupes de Serbellon. Gaſſion, avec cinq cens Chevaux, en pouſſe ſix mille de Jean de Wert, & lui en enleve quinze cens. Les Impériaux prennent Saverne. Le Comte de la Suze défend Porentru contre Colloredo. Chalard avoit conclu au nom du Roi, dès le premier Septembre, un Traité de Commerce avec le Roi de Maroc.

1636.

La guerre eſt plus allumée que jamais en Allemagne, en Italie, & en France. Le Cardinal de la Valette fait lever le ſiége de Colmar aux Impériaux le 25. Janvier. Le Marquis de la Force bat Colloredo, & le fait priſonnier le 17. Mars. Les Suédois, faute de vivres, rendent Mayence aux Impériaux. Traité de Viſmar, entre le Roi & la Reine Chriſtine, le 20. Mars. Le Duc de Rohan bat les Eſpagnols ſur les bords du Lac de Coſme le 18. Avril. Le Fort de Schenck eſt repris ſur les Eſpagnols, par le Comte Guillaume de Naſſau le 30. Les Hollandois reſtent enſuite dans l'inaction, ce qui met le Cardinal Infant en état de pénétrer

en France. Les Impériaux levent le ſiége de Hanau devant les Suédois le 21. Juin. Le Duc de Savoie & le Maréchal de Créqui battent le Marquis de Leganés le 23. Le Comte de la Suze prend Befort le 29. Les Eſpagnols prennent la Capelle le 9. Juillet, & le Catelet peu après. Saverne ſe rend au Duc de Veimar & au Cardinal de la Valette le 14. Juillet. Le Vicomte de Turenne, qui y faiſoit la fonction de Maréchal de Camp, y fut bleſſé. Le Prince de Condé leve le ſiége de Dole le 15. Août, parce qu'on rappelle une partie de ſon armée pour la défenſe de la Picardie. Corbie priſe par les Eſpagnols le même jour; cet échec mit l'effroi dans Paris; on y leva vingt mille hommes, laquais pour la plûpart, ou apprentifs, dont les Maîtres avoient été obligés de ſe défaire, en vertu de l'Arrêt du Conſeil du 13. Août. Les Pariſiens, qui croyoient déja voir Jean de Wert à leurs portes, firent de grandes contributions. Le Roi s'avance en Picardie, & donna au Duc d'Orléans la Lieutenance générale de ſon armée, qui, étant forte de cinquante mille hommes, obligea les Eſpagnols à repaſſer la Somme. Le Cardinal de Richelieu, découragé, vouloit quitter le Miniſtere, *& il en auroit fait la folie*, dit Siri, *ſans le Pere Joſeph qui le raſſura : ce Pere fut bien ſecondé par le Surintendant de Bullion.* L'Amiral d'Arragon ſurprend S. Jean de Luz, & y met le feu au mois d'Octobre. Le Duc Charles de Lorraine, & le Général Galas, entrent en Bourgogne, où ils répandent la terreur; ils font le ſiége de S. Jean de Loſne, que M. de Rantzau leur fait lever le 3. Novembre. Le Cardinal de la Valette & le Duc de Veimar les pouſſent juſqu'au Rhin, & leur font périr près de huit mille hommes. Le Comte de Soiſſons & le Maréchal de Châtillon reprennent Corbie, ſous les ordres de Monſieur, le 10. Novembre : le Cardinal étoit dans Amiens, & le Roi, entre Amiens & Corbie, alloit tous les jours voir les travaux.

Le Général Banier, qui trois mois auparavant n'avoit pû empêcher l'Electeur de Saxe de prendre Magdebourg, bat ce même Prince à Wiſtoc le 4. Octobre, s'empare d'Erfort, & ravage toute la Miſnie.

Traité du 21. Octobre, entre le Roi & Guillaume Landgrave de Heſſe. Diſgrace de M. le Premier (c'étoit M. de S. Simon;) il voulut ſoutenir S. Leger ſon oncle, qui avoit, dit-on, mal défendu le Catelet.

M. le Comte de Soiſſons avoit réſolu de ſe défaire du Cardinal de Richelieu pendant le ſiége de Corbie; l'exécution devoit s'en faire à Amiens, & Montréſor & S. Ibal s'en étoient chargés. La foibleſſe ou la religion de Monſieur les en empêcha, mais la crainte que ce projet n'eût tranſpiré leur fit prendre le parti de quitter ſubitement la Cour. Monſieur ſe retira à Blois, & le Comte de Soiſſons à Sedan. Les crain-

tes de Monſieur ceſſerent bien-tôt ; on lui fit offrir d'approuver ſon mariage, & on tâcha de regagner le Comte de Soiſſons, à qui M. de Bouillon avoit donné une retraite à Sedan.

Ferdinand Erneſt, Roi de Hongrie, fils de Ferdinand II. eſt couronné Roi des Romains, & ſucceda à ſon pere le 8. Février de l'année ſuivante.

1637.

Cette année eſt plus favorable aux armes du Roi que les précedentes. Le Duc de Parme, preſſé par les Eſpagnols, & menacé d'excommunication par le Pape, renonce à la Ligue avec la France.

Les Griſons s'accommodent avec l'Eſpagne, & forcent le Duc de Rohan à retirer ſes troupes. Le Duc de Rohan, qui craignoit que l'injuſtice du Cardinal de Richelieu ne lui imputât un événement où le Cardinal avoit le ſeul tort, faute par lui d'avoir envoyé les ſubſides promis, demeura en Suiſſe, & alla l'année d'après ſervir dans l'armée du Duc de Saxe-Veimar. La vie ambulante & toute guerriere de Charles IV. Duc de Lorraine, ne l'empêcha pas de devenir amoureux de Marguerite, Princeſſe de Cantecroix ; il l'épouſa à Beſançon, prétendant que ſon mariage avec Nicole étoit nul, par la contrainte où il avoit été de l'épouſer. Le Comte d'Harcourt prend la ville d'Oriſtan dans l'Iſle de Sardaigne : il reprend auſſi en Provence les Iſles de Sainte Marguerite & de S. Honorat, qu'occupoient les Eſpagnols depuis 1635. Le Duc de Longueville prend le Château de S. Amour, & Lyon-le-Saulnier en Franche-Comté. Les Lorrains ſont défaits dans deux rencontres par le Duc de Veimar. Le Cardinal de la Valette prend Landreci & la Capelle ; Yvoi & Damvilliers, dans le Luxembourg, ſe rendent au Maréchal de Châtillon. Le Duc de Savoie & le Maréchal de Créqui taillent en pieces, en Italie, l'armée Eſpagnole du Duc de Modene. Le Duc d'Halluin fait lever le ſiége de Leucate à Serbellon, Général des Eſpagnols. L'Electeur de Tréves obtient le 25. d'Août ſa liberté de l'Empereur, en renonçant à la Ligue avec la France, & Buſſi-Lamet avoit remis Hermenſtein à l'Electeur de Cologne dès le 20. Juillet, après l'avoir défendu pendant deux ans. Breda ſe rend au Prince d'Orange.

Charles I. ſuivant les traces de Jacques I. qui avoit rétabli l'Epiſcopat en Ecoſſe, & excité par Guillaume Lawd, Archevêque de Cantorberi, veut introduire en Ecoſſe une Liturgie ſemblable à celle de l'Egliſe Anglicane. Ce fut la ſemence des malheurs de ce regne, & la premiere

cauſe de la fin tragique de ce Prince, où le Cardinal de Richelieu put bien avoir contribué par les intrigues du Marquis de Senneterre, lors Ambaſſadeur du Roi à Londres.

Mort de Victor-Amedée, Duc de Savoie, qui laiſſe la tutelle de ſes enfans à la Ducheſſe ſa femme, ſœur de Louis XIII. Le Prince Thomas & le Cardinal ſon frere lui donnerent bien de la peine pendant ſa Regence.

Erection du Marquiſat de la Force en Duché-Pairie.

1638.

Le Roi met ſon Royaume ſous la protection de la Vierge.

Le Royaume commence à ſe reſſentir de la longueur de la guerre; on paye mal les Troupes, & les rentes ſur les Gabelles. Il y a deux actions près de Rheinfeld, l'une le 28. Février, l'autre le 3. Mars: dans la premiere, le Duc de Veimar, qui faiſoit le ſiége de Rheinfeld, fut battu par Jean de Wert; le Duc de Rohan y fut bleſſé à mort, & alla mourir le 13. Avril dans l'Abbaye de Kunisfeld, au Canton de Berne: il fut enterré dans la grande Egliſe de Genêve. Les Venitiens reçurent avec reconnoiſſance le don qu'il leur fit, en mourant, des Armes qu'il avoit coutume de porter. Dans la ſeconde action, le Duc de Veimar défit les Impériaux à plattes-coutures, & fit les quatre Généraux de l'Empereur priſonniers: Jean de Wert fut mené en triomphe à Paris. Cette victoire conſterna tout l'Empire. Le Duc de Veimar s'empara de Fribourg, de Rheinfeld, & de pluſieurs autres villes, & alla inveſtir Briſac.

Breme ſe rend au Marquis de Leganés le 27. Mars; le Maréchal de Créqui y fut tué d'un coup de canon le 17. Guillaume de Naſſau eſt battu dans le pays de Waës par le Cardinal Infant. Leganés prend Verceil: le Duc de Longueville défait le Duc Charles de Lorraine, & prend Poligni. Le Prince de Condé force Iron en Navarre, prend le Fort du Figuier, le Port du Paſſage, & douze Vaiſſeaux ennemis. Le Maréchal de Châtillon leve le ſiége de S. Omer le 15. Juillet: Le Maréchal de la Force, qui étoit venu le joindre, avoit été battu le 8. par le Prince Thomas.

Veimar gagne la Bataille de Wirteneval contre Gœutz & Savelli le 9. Août, & le même jour le Roi prend Renti. L'Archevêque de Bordeaux brûle la Flotte Eſpagnole près du Mole de Gatari en Biſcaye le 22. Août. Le Prince d'Orange leve le ſiége de Gueldres le 31. Pontcourlai met en fuite quinze Galeres d'Eſpagne près Genes. Naiſſance

du Dauphin, (depuis Louis XIV.) le 5. Septembre, à S. Germain en Laye, la vingt-troiſiéme année du mariage du Roi avec Anne d'Autriche : cette Princeſſe, ſuivant Baſſompierre, s'étoit bleſſée en 1622. & avoit fait une fauſſe couche. Le 7. de Septembre M. le Prince leve le ſiége de Fontarabie. Le Cardinal de Richelieu, qui n'aimoit pas le Duc de la Valette, s'en prit à lui, & lui donna des Commiſſaires, qui le condamnerent à avoir la tête tranchée en effigie.

Du Hallier reprend le Catelet le 14. Septembre. M. de Bellefond fait lever le ſiége de Lunéville au Duc Charles le 20. Le Duc de Veimar défait le Duc de Lorraine près de Thanes le 15. Octobre. Les Généraux Gœutz & Savelli ſont repouſſés avec perte par le Comte de Guébriant, a l'attaque des Lignes devant Briſac le 24. Le même Savelli eſt défait près Blamont le 7. Novembre, par le Duc de Longueville. Briſac eſt rendu le 19. Décembre au Duc de Veimar. Meſſieurs de Turenne & de Guébriant étoient à ce ſiége.

Aiguillon érigé en Duché-Pairie en faveur de Madelaine de Vignerot, veuve de M. de Combalet, avec cette clauſe ſinguliere, *pour en jouir par ladite Dame, ſes héritiers & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choiſir* : en vertu de cette clauſe elle appella par ſon Teſtament de 1674. au Duché d'Aiguillon Marie-Théreſe ſa niéce, à laquelle elle ſubſtitua ſon petit neveu Louis Marquis de Richelieu, dont le fils le Comte d'Agénois a été déclaré Duc d'Aiguillon par Arrêt du Parlement de 1731. contradictoire avec tous les Pairs de France.

1639.

Le Roi avoit ſix Armées ſur pied; l'une commandée par M. de la Meilleraie, pour attaquer les Pays-Bas : la ſeconde par M. de Feuquieres, vers le Luxembourg : la troiſiéme ſous le Maréchal de Châtillon, ſur les Frontieres de Champagne : la quatriéme en Languedoc, ſous les ordres de M. le Prince : la cinquiéme en Italie, commandée par le Duc de Longueville : & la ſixiéme en Piémont, aux ordres du Cardinal de la Valette. Le Duc de Veimar entre en Franche-Comté, ayant le Comte de Guébriant ſous ſes ordres ; ils prennent Pontarlier le 24. Janvier, après avoir défait les Troupes du Prince de Lorraine, la Ville & le Château de Noſerai le 4. de Février, & le 14. le Fort de Joux. Le Maréchal de Chaulnes fait lever le ſiége de Câteau-Cambreſis aux Eſpagnols le premier de Mars. Les Suédois, ſous le Général Banier, défont les Impériaux le 2. Mars près d'Ulnitz, & le 14. Avril près de Kemnitz. Demin pris par les Suédois le 20.

Chivas eſt ſurpris par le Prince Thomas le 26. Mars ; il fut repris par le Cardinal de la Valette le 28. Juin. Quiers, Moncallier & Yvrée ſe déclarent pour ce Prince ; il prend Trin le 4. Mai, après que le Marquis de Leganés & lui eurent été obligés par le Cardinal de la Valette à lever le ſiége de Turin le 19. Avril. Le Roi convient avec Madame de Savoie de mettre garniſon dans Carmagnole, Savillan & Quéraſque : c'étoit le moyen le plus ſûr de détacher les Princes de Savoie de l'alliance de l'Eſpagne, en leur faiſant craindre que les Places remiſes à la France ne lui reſtaſſent. Le 7. Juin, Picolomini défait le Marquis de Feuquieres, qui aſſiégeoit Thionville ; nous y eûmes plus de ſix mille hommes tués ou faits priſonniers : M. de Feuquieres mourut peu après de ſes bleſſures. Le Cardinal de Richelieu ſe prit de cette défaite au Comte de Grancei, depuis Maréchal de France, & au Marquis de Praſlin, qui furent mis à la Baſtille.

Picolomini leve le ſiége de Mouſon, défendu par Refuge, à l'approche du Maréchal de Châtillon.

Charles I. après avoir aſſemblé inutilement une armée à Yorck pour agir contre les rebelles d'Ecoſſe, eſt obligé de s'accommoder avec eux à Berwic le 28. Juin, en leur permettant d'aſſembler un Synode libre, & un Parlement pour en confirmer les Decrets. Ce Synode obligea toute la Nation à ſigner ce qu'ils appelloient *le Convenant* : c'étoit un Acte, par lequel on s'engageoit à défendre la Religion contre le Roi même. Les Preſbyteriens d'Angleterre s'uniſſent à ceux d'Ecoſſe. Heſdin eſt rendu au Roi le 30. Juin : La Meilleraie y reçut le Bâton de Maréchal de France ſur la bréche. Salces eſt rendu au Prince de Condé le 19. Juillet, & Yvoi au Maréchal de Châtillon le 2. Août. Les Princes de Savoie ſurprennent la ville de Turin le 27. Août. La Ducheſſe de Savoie ſe retire à Suze, où étoient les Princes ſes enfans, & de-là à Grenoble, où elle vint trouver le Roi : la Citadelle reſta aux François. Le Duc de Saxe-Veimar étoit mort à Neubourg ſur le Rhin le 18. Juillet, non ſans ſoupçon de poiſon, âgé ſeulement de trente-ſix ans. Ç'eut été une grande perte pour la France, ſi ce Prince n'avoit pas fait ſoupçonner qu'il vouloit s'en rendre indépendant, en fondant une Principauté compoſée de Briſac & de quelques autres Villes. Le Roi conclut un Traité avec le Général Major Erlac, par lequel il retient les Troupes Veimariennes à ſon ſervice, & s'empare des Places qu'occupoit le Duc de Veimar : par ce Traité la Ligue avec la Suéde fut renouvellée. Le Duc de Longueville, qui eut le commandement de ces Troupes, s'empare de pluſieurs villes dans le Palatinat.

La Statue équeſtre du Roi fut élevée dans la Place Royale, aux frais du Cardinal de Richelieu, le 27. Septembre.

L'Amiral Tromp, après avoir pris deux Galions chargés d'argent aux Eſpagnols, près de Dunkerque le 16. Septembre, défait leur Flotte ſur les côtes d'Angleterre le 18. Octobre.

La Mothe Houdancourt, détaché par le Comte d'Harcourt, qui avoit remplacé le Cardinal de la Valette, mort le 28. Septembre, prend Quiers & fait ravitailler Caſal. Combat de Quiers le 10. Novembre, où le Comte d'Harcourt défait le Prince Thomas. Binghen rendu le 21. au Duc de Longueville.

Mademoiſelle de la Fayette, que le Roi honoroit de ſa confiance, avoit été obligée, par la jalouſie du Cardinal, de ſe retirer de la Cour: Madame d'Hautefort & Mademoiſelle de Chemeraut, auſſi attachées à la Reine qu'au Roi, donnerent les mêmes inquiétudes à ce Miniſtre, qui les fit diſgracier, & qui leur ſubſtitua dans la faveur du Roi le jeune Cinqmars, fils du Maréchal d'Effiat.

Déclaration du Roi qui interdit le Parlement de Rouen, pour ne s'être pas aſſez fortement oppoſé à une ſédition qui s'étoit excitée dans la Ville. Le Chancelier Seguier fut envoyé l'année ſuivante à Rouen, pour y déclarer l'interdiction, & dans pluſieurs Villes de la Province, où la révolte s'étoit communiquée : il avoit le commandement des Troupes, & Gaſſion, qui étoit à ſes ordres, prenoit le mot de lui.

Lettre de Cachet du Roi au Parlement, par laquelle il lui eſt ordonné de faire entendre, de ſa part, aux Evêques & autres Prélats qui étoient dans Paris, que Sa Majeſté leur défend d'avoir aucune communication avec M. Scoti, Nonce extraordinaire du Pape : le Pape avoit donné pluſieurs ſujets de mécontentement au Roi, tant par rapport au Maréchal d'Eſtrées, qui étoit ſon Ambaſſadeur, que par le violement des Priviléges de la Nation.

1640.

Déclaration du 26. Novembre ſur les Mariages clandeſtins & ſur le Rapt, qui en confirmant le contenu dans l'Edit de 1556. & les Articles 40. 41. 42. 43. & 44. de l'Edit de Blois, porte entr'autres Articles, *que la peine de Rapt demeurera encourue, nonobſtant les conſentemens intervenans puis après de la part des Peres & Meres, Tuteurs, &c. & déroge aux Coutumes qui permettent aux enfans de ſe marier après l'âge de 20. ans ſans le conſentement des Peres.*

Depuis que la France étoit en guerre avec l'Eſpagne, elle n'eut pas

de plus grands ſuccès que dans cette campagne, où ſes ennemis, indépendamment d'elle, éprouverent d'étonnantes révolutions.

Les Eſpagnols prennent la ville de Saluces le 6. Janvier. Saverne prête ſerment de fidelité au Roi. Le Comte de Guébriant fait lever le ſiége de Binghen. Le Duc de Lunebourg, qui s'étoit retiré de la Ligue du Nord, par la crainte d'être expoſé aux armes de l'Empereur, y rentra dès qu'il vit que la Landgrave de Heſſe renouvelloit avec le Duc de Longueville les Traités conclus entre la France & le feu Landgrave ſon mari. Le Comte d'Harcourt défait le 11. Juillet l'Armée Eſpagnole, commandée par le Marquis de Leganés, à qui il avoit fait lever le ſiége de Caſal dès le 29. Avril, & ſe met en état, par cette victoire, de délivrer Turin. Siége de Turin par le Comte d'Harcourt. On vit à cette occaſion une choſe fort extraordinaire; ſavoir, la Citadelle aſſiegée par le Prince Thomas, maître de la Ville, la Ville aſſiegée par le Comte d'Harcourt, & le Comte d'Harcourt aſſiegé lui-même dans ſon Camp par le Marquis de Leganés. Cette Place ſe rendit le 24. Septembre. M. de Turenne acquit un grand honneur à ce ſiége, par l'habileté avec laquelle il fit entrer des convois dans le Camp. Les Eſpagnols reçurent deux grands échecs ſur mer; le premier fut le 12. le 14. & le 18. Janvier contre les Hollandois; & le ſecond le 22. Juillet, contre le Duc de Brezé. Siége d'Arras par les trois Maréchaux, de Châtillon, de Chaulnes & de la Meilleraie: ce ſiége fut célebre par les combats qui ſe donnerent pour y jetter du ſecours & pour l'empêcher. Châtillon étoit l'éleve de Maurice, & de Fréderic-Henri, Princes d'Orange: le Duc d'Anguien ſe trouva à ce ſiége; les Ducs de Nemours, de Luines, Meſſieurs de Gêvres, de Coaſlin, de Guiche, de Grancei, de Bréauté, de Gaſſion, &c. Le Cardinal Infant, le Duc Charles de Lorraine, Lamboi, & d'autres tenterent de ſecourir la ville, qui ſe rendit enfin le 10. Août.

Cette année finit par deux événemens bien ſurprenans dans un même Royaume: ce fut la révolte totale de la Catalogne, & la révolution de Portugal. Le Comte Duc d'Olivarés étoit le Richelieu de Madrid, mais il s'en falloit bien qu'il fût auſſi heureux que celui de France. Philippe IV. lui imputant enfin les malheurs de ſon état, après l'avoir employé vingt-deux ans, le renvoya ſix ſemaines après la mort du Cardinal de Richelieu, c'eſt-à-dire, au moment que n'ayant plus de rival dans l'Europe, il auroit pû rétablir les affaires d'Eſpagne. On a voulu faire honneur à la politique de Richelieu de l'affaire de Catalogne & de celle de Portugal: il put avoir influé dans la premiere, mais il

n'eut aucune part dans la ſeconde : la révolution de Portugal arriva le premier Decembre.

Naiſſance de Philippe, Duc d'Anjou, Frere de Louis XIV. le 21. Septembre.

Charles I. aſſemble ſon Parlement, *Parlement ſanguinaire*, comme l'appelle un Auteur Anglois, qui fit périr ce Prince, & qui renverſa, par une révolution dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple, la Monarchie Angloiſe avec le Monarque.

1641.

Les Catalans abandonnent l'idée de ſe former en République ; & ne ſe ſentant pas aſſez forts pour réſiſter au Roi d'Eſpagne, ils ſe donnent au Roi de France, ſous la réſerve de leurs Priviléges, & ſignent un Traité le 20. Fevrier. Le Vaſſor dit que cette affaire ne fut conſommée que le 2. Septembre. Le Comte de la Mothe leur mene cinq mille François. Sourdis, Archevêque de Bordeaux, enleve cinq Vaiſſeaux de guerre Eſpagnols dans la Baye de Roſes le 27. Mars, mais ayant laiſſé paſſer le 20. Août le ſecours que les Eſpagnols portoient à Tarragone, dont la Mothe fut obligé de lever le Blocus, ce Prélat fut relegué à Carpentras.

Le Cardinal, dans la crainte que Charles IV. ne ſe joignît au Comte de Soiſſons, l'avoit regagné par le moyen de la Comteſſe de Canteeroix, que l'on avoit, dit-on, leurrée de l'eſperance de faire reconnoître ſon mariage. Le Duc vient à Paris, il ſigne un Traité à S. Germain le 2. d'Avril, qu'il ſe promettoit bien de rompre à la premiere occaſion ; il fait hommage pour le Duché de Bar le 10. d'Avril, & eſt rétabli dans ſes Etats à des conditions rigoureuſes. Charles I. cedant à la fureur de la Chambre Baſſe, a la foibleſſe de ſigner la Sentence de mort du Comte de Strafford, Viceroi d'Irlande, un des plus grands hommes de l'Angleterre, & qui lui étoit le plus attaché ; il conſeilla lui-même au Roi de l'abandonner, & il fut executé le 22. Mai. Charles I. conſentit encore que le Parlement ne pût déſormais être caſſé que du conſentement des deux Chambres : ce furent là les degrez par leſquels ce malheureux Prince fut enfin conduit ſur l'échaffaut. Traité de Confederation du premier Juin, entre la France & Jean IV. Roi de Portugal. Les Hollandois, qui y furent admis, ſignerent une Tréve de dix ans avec le même Prince. Honoré, Prince de Monaco, fatigué de la domination des Eſpagnols, qui, depuis l'an 1605. qu'ils avoient fait aſſaſſiner ſon pere, lui avoient ravi toute autorité chez lui, ſe met ſous la

protection de la France, par un Traité conclu avec le Roi le 8. Juillet; il reçoit garniſon Françoiſe dans Monaco le 18. Novembre. Par ce même Traité le Roi s'engagea à lui donner, pour dédommagement des biens qu'il poſſedoit dans le Royaume de Naples, autant de Terres en France, dont partie ſeroit érigée pour lui en Duché-Pairie, ſous le titre de Duché de Valentinois, & partie pour ſon fils, ſous les titres de Marquiſat & de Comté. La ſucceſſion de Monaco ayant été réunie depuis faute d'Hoirs mâles, dans la perſonne de Louiſe-Hippolite de Grimaldi, fille du dernier Duc de Monaco, qui épouſa M. de Matignon en 1715. elle lui porta le Duché de Valentinois, qui n'étoit érigé qu'en faveur des mâles: & le Roi, en conſideration de ce mariage, lui confirma les titres & honneurs dudit Duché-Pairie; mais la mort ayant ſurpris ce Prince, avant que les lettres d'érection fuſſent expediées, le nouveau Duc de Monaco en obtint de nouvelles au mois de Decembre 1715. qui furent enregiſtrées en 1716. L'Archevêque de Brague conſpire contre le nouveau Roi de Portugal; il eſt enfermé, & les conjurés ſont mis à mort: cette conjuration, conduite avec autant de ſecret que la révolution, penſa avoir le même ſuccès. Revenons aux operations de guerre.

En Allemagne, le Général Banier & le Comte de Guébriant canonerent Ratiſbonne le 28. Janvier. Les Troupes de France, de Heſſe & de Lunebourg, commandées par le Comte de Guébriant, y gagnerent la Bataille de Wolfembuttel contre l'Archidue Léopold & Picolomini le 29. Juin. Dorſtein ſe rend aux Imperiaux le 18. Septembre, par le refus que firent les Troupes de Suéde & de Lunebourg à Guébriant d'attaquer Picolomini dans ſes retranchemens. Le Duc de Lunebourg fait ſa paix avec l'Empereur. Les Suédois rendent Gorlitz à l'Electeur de Saxe le 3. Octobre. La guerre qui ſembloit finie en Piémont & en Italie, par la priſe de Turin, y eſt plus forte que jamais. Le Comte d'Harcourt bat les troupes du Cardinal de Savoie devant Yvrée le 24. Avril; il fait lever le ſiége de Chivas le 15. Mai au Prince Thomas, & prend Coni le 15. Septembre, qu'il remet entre les mains de Madame Royale. Les Troupes du Pape prennent Caſtro ſur le Duc de Parme le 12. Octobre. En Catalogne, la Mothe Houdancourt prend la Ville & le Château de Conſtantin le 14. Mai; il défait le 10. Juin les Eſpagnols, qui vouloient ravitailler Tarragone. M. le Prince prend le 29. Juin la Ville d'Elne en Rouſſillon.

Il ſe paſſoit des choſes plus importantes du côté de la Flandre. Le Comte de Soiſſons pouſſé à bout par le Cardinal de Richelieu, & joint

au Duc de Guiſe & au Duc de Bouillon, avoit ſigné ſon Traité avec l'Eſpagne. Le Roi fait marcher deux Armées; l'une commandée par le Maréchal de la Meilleraie, qui pénetre dans le milieu de la Flandre, afin d'empêcher le Cardinal Infant d'envoyer du ſecours à Sedan; l'autre Armée, qui s'approcha de Sedan, étoit commandée par le Maréchal de Châtillon. Le Général Lamboi amena du ſecours aux Princes, qui ſortirent de Sedan, & livrerent bataille aux Troupes du Roi: c'eſt la Bataille de la Marfée, donnée le 6. Juillet, que le Comte de Soiſſons gagna, mais où il fut tué, ſans qu'on ait jamais bien ſu par qui, ni comment. La perte de cette Bataille eût été funeſte au Cardinal, mais la mort du Comte de Soiſſons la rendit inutile aux mécontens. Le Duc de Bouillon fit peu après ſon accommodement, & conſerva Sedan. Pour le Duc de Guiſe, nommé Henri II. petit-fils de celui qui fut tué à Blois, il s'étoit brouillé avec le Comte de Soiſſons avant la bataille, & il ne s'y trouva point; il s'étoit retiré à Bruxelles, où il oublia la Princeſſe Anne de Gonzague, qu'il avoit aimée, pour la Comteſſe de Boſſut qu'il épouſa.

La Ville d'Aire priſe le 27. Juillet par le Maréchal de la Meilleraie, fut repriſe par les Eſpagnols, qui ſe ſervirent de nos propres lignes que l'on avoit négligé de combler: & Doncheri, dont Lamboi s'étoit emparé après la bataille de la Marfée, fut repriſe par le Roi le 6. Août. Le Comte de Grancei & du Hallier prennent Bar-le-Duc, Eſpinal & pluſieurs Villes de Lorraine ſur Charles IV. qui s'étoit revolté de nouveau; Lens ſe rend au Maréchal de Brezé, & la Baſſée au Maréchal de la Meilleraie, qui prend auſſi Bapaume le 18. Septembre. Saint Preuil ayant rencontré la garniſon de Bapaume, accompagnée ſeulement d'un Trompette du Maréchal de la Meilleraie, la battit ſans avoir vû le Trompette. Le Cardinal de Richelieu ſe ſervit de ce prétexte pour lui faire couper la tête, il y joignit auſſi des plaintes qu'il diſoit avoir reçuës pour des Impoſitions que S. Preuil avoit miſes de ſon autorité privée ſur les Entrées d'Arras, & pour des contributions qu'il avoit faites dans tout le Pays, mais on prétendit alors que S. Preuil n'avoit à ſe reprocher que d'avoir déplu au Maréchal de la Meilleraie & à Des-Noyers, qui avoient ſujet de s'en plaindre. Mazarin eſt fait Cardinal le 16. Decembre.

1642.

La guerre continue. En Allemagne, les Imperiaux levent le ſiége de Hothenwiel le 7. Janvier, à l'approche des François & des Suédois.

Le Comte de Guébriant bat les Généraux Lamboi & Merci à Kempen le 17. du même mois, & les fait priſonniers : il en eut le Bâton de Maréchal de France. Cette victoire le rendit maître de l'Electorat de Cologne. Lemberg eſt rendu aux Imperiaux le 14. Fevrier. Ils levent le ſiége du Château de Mansfeld le 3. Mars, à l'approche des Suédois. Tortenſon, Général des Suédois, prend Groſlogau le 4. Mai, & bat les Imperiaux près Schweinitz le 30. Neus ſe rend aux Suédois le 9. Juin : ils prirent peu après Olmutz d'aſſaut. Tortenſon fait lever le ſiége de Groſlogau à l'Archiduc Léopold le 5. Septembre, & prend le Château de Leipſic le 4. Decembre.

Du côté de la France, le grand objet de cette campagne fut la conquête du Rouſſillon. On ſe contenta de ſe tenir ſur la défenſive dans les Pays-Bas. Le Comte d'Harcourt & le Maréchal de Guiche furent chargés de défendre cette frontiere : l'un du côté de la Picardie & de l'Artois, l'autre du côté de la Champagne ; Guébriant commanda du côté du Rhin, & le Duc de Bouillon, que l'on vouloit éloigner de Sedan, eut l'armée d'Italie : celle de Rouſſillon, où ſe devoient faire les grandes operations, étoit commandée par le Maréchal de la Meilleraie. Le Maréchal de Brezé, inſtalé Viceroi de Catalogne, devoit ſe joindre à la Mothe Houdancourt, pour empêcher les Eſpagnols de pénétrer dans la Catalogne, & de ſecourir le Rouſſillon.

Le motif ſecret de tant de préparatifs, qui avoient pour objet apparent la gloire du Roi, étoit l'inquiétude que Cinqmars donnoit au Cardinal auprès de ce Prince. Cette inquiétude fut bien juſtifiée par la découverte du Traité conclu à Madrid le 13. Mars, & ſigné par Olivarés, au nom du Roi d'Eſpagne, & par Fontrailles au nom de Monſieur. Meſſieurs de Bouillon & de Cinqmars étoient nommés dans ce Traité, qui tendoit à bouleverſer l'Etat, & à perdre le Cardinal. Cinqmars fut arrêté à Narbonne le 13. Juin ; le Duc de Bouillon le fut au milieu de ſon armée le 23. & Monſieur demanda grace, à ſon ordinaire, en chargeant & en abandonnant ſes complices. La Ducheſſe de Bouillon ayant menacé de remettre Sedan aux Eſpagnols, le Duc en fut quitte pour remettre cette Place au Roi, encore en reçut-il depuis, en 1651. un dédommagement conſiderable : on fit avec lui un Traité d'échange, par lequel on lui donna, pour ce qu'il avoit poſſedé du Duché de Bouillon, & pour Sedan & Raucourt, la Duché-Pairie d'Albret, la Duché-Pairie de Château-Thierri, le Comté d'Auvergne, le Comté d'Evreux, &c. Le ſeul Cinqmars fut la victime de ſon ambition : il eut la tête tranchée à Lyon le 12. Septembre. De Thou ſon ami ſubit la

même peine, pour avoir eu connoiſſance du Traité, & ne l'avoir pas révelé. Le motif de l'Arrêt fut un Edit de Louis XI. du 22. Decembre 1474. produit par Laubardemont. Le pere du malheureux de Thou, qui rapporte dans ſon Hiſtoire pluſieurs exemples de condamnations pareilles, ne prévoyoit pas que ſon fils en ſerviroit auſſi. Fontrailles ſe ſauve en Angleterre.

Pendant toutes ces intrigues, Louis XIII. & ſon Miniſtre étoient mourans; le Roi au camp devant Perpignan, le Cardinal à Narbonne : ce dernier, s'étant fait tranſporter à Taraſcon, y reçut la copie du Traité d'Eſpagne; il l'envoya au Roi, qui commençoit à ſe mieux porter. Le Roi vint à Taraſcon, & réſolut avec ſon Miniſtre (qui de ce moment reprit toute l'autorité) les moyens qu'il falloit employer pour punir les coupables. Reprenons les événemens de la guerre : elle ceſſa en Savoie par le Traité qui fut ſigné le 14. Juin, entre Madame Royale & les Princes de Savoie, qui renoncerent à l'alliance d'Eſpagne.

La Mothe Houdancourt défait cinq mille Eſpagnols le 19. Janvier au combat de Vals. Bataille de Villefranche, gagnée ſur les Eſpagnols le 31. Mars. Colioure rendu au Maréchal de la Meilleraie le 13. Avril. Les évenemens étoient bien differens aux Pays-Bas : les Eſpagnols prirent Lens le 19. Avril, la Baſſée le 13. Mai, & le Maréchal de Guiche fut battu à Honnecourt le 26. du même mois, préciſément dans le même temps que l'on découvrit le Traité de Madrid : cependant les ordres furent ſi bien donnés que ces échecs n'eurent point de ſuites, & n'arrêterent pas les ſuccès du Rouſſillon. Le Maréchal de la Mothe prit Monçon le 16. Juin, & Perpignan ſe rendit enfin le 9. Septembre aux Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraie, après trois mois de ſiége; la ville de Salces ne tint pas, & on marcha en Catalogne. Le Maréchal de la Mothe y gagna la Bataille de Lerida le 7. Octobre, tandis que le Duc de Longueville attaquoit Tortonne dans le Milanez, qui ſe rendit le 26. Novembre. Il y avoit eu des événemens peu importans du côté de la Lorraine, & le Maréchal de Brezé avoit remporté quelques avantages dans la Mediterranée ſur la côte de Catalogne.

Charles I. forcé par l'inſolence des Communes, étoit ſorti de Londres le 20. Janvier; il avoit manqué de prendre la ville de Hall, où s'étoit jetté le fameux Cromwel, qui commença alors à ſe faire connoître; & le 2. Novembre ſe donna la bataille de Keinſton, qui ne décida rien entre le Roi & les Rebelles commandés par le Comte d'Eſſex : ſi ce Roi avoit de-là marché droit à Londres, comme il le vouloit, la guerre étoit finie.

EVENEMENS REMARQUABLES sous LOUIS XIII.

Marie de Médicis étoit morte à Cologne le 3. Juillet dans la derniere miſere, âgée de ſoixante-huit ans ; Princeſſe dont la fin fut digne de pitié, mais d'un eſprit trop audeſſous de ſon ambition, & qui ne fut peut-être pas aſſez ſurpriſe ni aſſez affligée de la mort funeſte d'un de nos plus grands Rois. Mort du Cardinal de Richelieu à Paris, dans ſon Palais, âgé de cinquante-huit ans, le 4. Decembre : il fut enterré en Sorbonne. L'Etat profita à ſa mort de quatre millions qu'il dépenſoit pour l'entretien de ſa Maiſon, mais il perdit un grand Miniſtre.

Je me bornerai ſur ſon ſujet, qui ſemble épuiſé, à une ſeule conſidération. Le Cardinal de Richelieu, uniquement occupé de l'idée d'accroître l'autorité de ſon Maître, qui étoit devenue la ſienne propre, paſſa ſa vie dans le trouble que lui cauſoit néceſſairement la crainte de ſes ennemis, tandis qu'il auroit eu beſoin de tout le calme de ſon ame, pour former des projets auſſi vaſtes & auſſi compliqués qu'étoient les ſiens. Ce même homme, qui s'expoſoit à la haine & à la vengeance de ce qu'il y avoit de plus grand dans le Royaume, pour rendre le Gouvernement de ſon Maître plus abſolu, avoit autant à craindre du Roi, pour qui il riſquoit tout, que du reſſentiment de ceux qu'il forçoit d'obéir. Que de cette ſituation il naiſſe des réſolutions méditées, un ſyſtême ſuivi, des entrepriſes auſſi ſages qu'éclatantes ; qu'il puiſſe y avoir un homme né aſſez grand & aſſez ennemi de lui-même pour s'occuper tout entier de l'adminiſtration d'un Royaume, où il eſt également craint, & de celui qu'il ſert & de ceux qu'il ſoumet : en vérité, c'eſt un problême qu'il n'appartient qu'aux paſſions de réſoudre, ou un amour du bien public fort audeſſus de l'humanité.

C'eſt le Cardinal de Richelieu qui a établi l'Imprimerie Royale ; les frais de cet établiſſement coûterent trois cens ſoixante mille livres : Trichet du Frêne étoit chargé de la correction ; Cramoiſi étoit l'Imprimeur, & Sublet Des-Noyers en étoit le Surintendant.

Le *Palais Royal*, que nous voyons aujourd'hui, avoit été bâti par le Cardinal de Richelieu, ſous le nom de *Palais Cardinal* : il en fit don au Roi. Il voulut que ſa ſépulture même ſe reſſentît de la grandeur avec laquelle il avoit vécu. La Sorbonne, qui eſt devenue, ſelon Mezerai, *le Concile perpetuel des Gaules, l'Aréopage de l'Egliſe, & le Flambeau de la Foi*, n'étoit dans les commencemens qu'une Communauté de pauvres Ecoliers, nommés *les pauvres Maîtres*, établie par Robert de Sorbonne. Comme S. Louis, dont il étoit Confeſſeur, avoit contribué à cet établiſſement, & en avoit même poſé la premiere pierre, Robert ne voulut pas prendre le titre de Fondateur, & ſe contenta de celui de

Proviſeur. Le Cardinal de Richelieu, en la même qualité, choiſit cette demeure pour ſa ſépulture, aprés l'avoir rebâtie avec une magnificence vraiment Royale. Le Mauſolée qui s'y voit eſt le chef-d'œuvre du célebre Girardon.

1643.

Le Roi avoit rendu un Edit le premier Decembre de l'année précedente, par lequel, en déclarant que Monſieur ne pourroit jamais avoir la Regence, il le privoit en même temps de ſon Gouvernement, & ſupprimoit ſes Compagnies de Gendarmes & de Chevauxlegers. Le Roi révoqua cet Edit trois ſemaines avant ſa mort. Le même jour de la mort du Cardinal de Richelieu, le Roi fit entrer dans ſon Conſeil le Cardinal Mazarin: il continua Meſſieurs de Chavigni & Des-Noyers dans leurs fonctions, ainſi que le Chancelier, le Surintendant Bouthillier, Brienne & la Vrilliere. Il écrivit aux Cours ſupérieures de ſon Royaume, & à ſes Ambaſſadeurs, qu'il n'y avoit rien de changé à tout ce qui s'étoit pratiqué. En un mot, *la Cour*, dit M. de la Rochefoucaud, *demeura auſſi ſoumiſe aux volontés du Cardinal de Richelieu après ſa mort, qu'elle l'avoit été durant ſa vie.*

Monſieur revint à S. Germain le 12. Janvier, & y fut ſuivi de quelques exilés & de quelques priſonniers, comme le Duc de S. Simon, Vitri, Baſſompierre, &c. Celui-ci avoit été forcé, lorſqu'on le mit à la Baſtille, de vendre ſa Charge de Colonel Général des Suiſſes au Marquis de Coaſlin, à qui le Marquis de la Chaſtre avoit ſuccedé; mais le Marquis de la Chaſtre ayant déplu depuis au Cardinal Mazarin, la Charge fut rendue à Baſſompierre. Le Duc de Beaufort revint d'Angleterre, où il s'étoit exilé volontairement ſur la fin du miniſtere de Richelieu.

L'attente de la Regence, que la mauvaiſe ſanté du Roi rendoit prochaine, formoit alors deux partis à la Cour, celui de la Reine, & celui de Monſieur. Le Roi n'aimoit ni l'un ni l'autre; mais comme il croyoit, par l'experience du paſſé, que l'Etat ne pouvoit être en de plus mauvaiſes mains que dans celles de Monſieur, il renvoya le ſavant Pere Sirmond ſon Confeſſeur, qui lui fit la propoſition d'aſſocier Monſieur à la Regence. Des-Noyers, fort attaché à la Reine, obtint ſon congé qu'il demanda, ſoit qu'il ſe crût trop néceſſaire pour que le Roi le laiſſât aller, ſoit pour être rappellé par la Regente, & ſe donner auprès d'elle le mérite de n'avoir pas participé aux conſeils qui devoient limiter ſon autorité. La Reine avoit mis ſa principale confiance dans Potier, Evê-

que de Beauvais. Le Duc de Beaufort s'attacha à elle : le Duc de la Rochefoucaud lui aſſura le Duc d'Anguien : & Mazarin & Chavigni, qui virent qu'ils n'obtiendroient rien du Roi pour Monſieur, retournerent au parti de la Reine, & firent oublier Des-Noyers.

Déclaration du Roi du 19. Avril, pour la Regence, qui eſt déferée à Anne d'Autriche. M. le Duc d'Orléans eſt déclaré Lieutenant Général du Roi Mineur, ſous l'autorité de la Regente, & le Roi nomme un Conſeil de Regence. Cette Déclaration fut enregiſtrée le lendemain au Parlement. Louis XIII. meurt le 14. Mai, jour de l'Aſcenſion.

Louis XIII. étoit d'un caractere un peu ſauvage ; il craignoit la repréſentation, excepté dans les cérémonies, qu'il aimoit beaucoup.

Henri IV. étant dans une extrême néceſſité, payoit ſes Officiers de bonnes paroles, mais ce n'étoit pas là le tour d'eſprit de Louis XIII. il avoit, comme il le reconnoiſſoit lui-même, une ſéchereſſe qu'il tenoit de la Reine ſa mere. (*Teſt. Polit.*) Son goût pour la retraite faiſoit qu'il s'attachoit à ſes favoris, dont il dépendoit, tant qu'il ne les renvoyoit pas ; mais comme il tenoit moins à eux par le goût que par le beſoin d'avoir quelqu'un qui partageât ſa ſolitude, il étoit aiſé de les lui enlever & de lui en ſubſtituer d'autres : car il lui en falloit, & le titre de Favori étoit alors comme *une Charge dans l'Etat.*

Il n'aima jamais le Cardinal de Richelieu, qui le domina toujours : il étoit jaloux de ce même Miniſtre, à qui il ſe livroit ſans réſerve, & il ne lui pardonnoit pas intérieurement de ce qu'il ne pouvoit s'en paſſer. Il eut des maîtreſſes comme des favoris : il en étoit jaloux, & c'étoit là où ſes ſentimens ſe bornoient. Les vûes de ce Prince étoient droites, ſon eſprit ſage & éclairé ; il n'imaginoit point, mais il jugeoit bien, & ſon Miniſtre ne le gouvernoit qu'en le perſuadant.

Il étoit tout auſſi vaillant que Henri IV. mais d'une valeur ſans chaleur & ſans éclat, qui n'eût pas été bonne pour conquerir un Royaume. La Providence l'avoit fait naître dans le moment qui lui étoit propre : plus tôt, il eût été trop foible ; plus tard, trop circonſpect : fils & pere de deux de nos plus grands Rois, il affermit le Trône, encore ébranlé, de Henri IV. & prépara les merveilles du regne de Louis XIV.

Gomberville, dans ſon Livre de la *Doctrine des mœurs*, dit que Louis XIII. n'aimoit pas la lecture, & que ce qui en dégoûta ce Prince fut qu'on lui donna d'abord à lire l'*Hiſtoire de France par Fauchet.*

1643. *Avénement à la Couronne.*

LOUIS XIV. *né à S. Germain en Laye le 5. Septembre 1638. parvient à la Couronne le 14. Mai 1643. Il fut tenu ſur les Fonds de Baptême par le Cardinal Mazarin & la Princeſſe de Condé. Il fut baptiſé par Dom. Seguier, Evêque de Meaux, dans la Chapelle du vieux château de Saint Germain, le 21. Avril 1643.*

Mademoiſelle dit dans ſes Mémoires, qu'elle fut Maraine du Roi, & que Monſieur en fut le Parain, mais ce fut quand ce Prince reçut la Confirmation.

Le Marquis de Villeroi fut ſon Gouverneur, & l'Abbé de Beaumont, connu ſous le nom de Perefixe, depuis Archevêque de Paris, fut ſon Précepteur.

EVENEMENS REMARQUABLES

1643.

ARREST du Parlement du 18. Mai, prononcé au Lit de Juſtice par le Chancelier, qui défére à la Reine, ſans reſtriction, la Regence & la Tutelle. Le Cardinal Mazarin fut Surintendant de l'éducation du Roi: ainſi la Déclaration de Louis XIII. n'eut point lieu. La Reine s'apperçut bien-tôt du peu de capacité du vieil Evêque de Beauvais: il fut renvoyé, & le Cardinal Mazarin eut toute ſa confiance. La Reine Blanche en avoit fait autant à la mort de Louis VIII. & le jeune Cardinal Romain prit alors la place du vieil Evêque de Senlis, nommé Guerin. Ces deux Princeſſes ont de grands rapports.

On ôta les Finances à Bouthillier, & Chavigni ſon fils reſta dans le Conſeil, mais ſa place de Secretaire d'Etat fut donnée à Brienne. Châteauneuf, Garde des Sceaux, reſta dans ſa maiſon de Montrouge, d'où il cauſa beaucoup d'embarras au Cardinal Mazarin.

Le Duc de Beaufort, accuſé d'avoir attenté à la vie du Cardinal, eſt mis à Vincennes. Meſſieurs de Vendôme étoient à la tête d'un parti nommé *les Importans*, oppoſé à M. le Duc d'Orléans & à M. le Prince. Combat du Duc de Guiſe contre Coligni, qui fut tué.

Les Eſpagnols voulant mettre à profit le trouble & la confuſion, inſéparables des premiers jours d'une minorité, aſſiégent Rocroi. Le Duc d'Anguien, âgé de vingt-deux ans, ayant ſous lui le Maréchal de l'Hôpital, Gaſſion & la Ferté, qui furent depuis Maréchaux de France, vient au ſecours de la Place, & gagne la Bataille de Rocroi le 19. Mai, cinq jours après la mort de Louis XIII. Le Comte de Fontaine, Général des Eſpagnols, y fut tué dans ſa chaiſe, où il ſe faiſoit porter à cauſe de la goute: l'Infanterie Eſpagnole ne s'eſt pas remiſe de cette défaite; cette Bataille fut donnée contre l'avis & malgré la réſiſtance du Maréchal de l'Hôpital, qui craignoit le haſard d'une action déciſive dans les commencemens d'une Regence. Le Duc d'Anguien prit enſuite Thionville le 10. Août; delà il s'empara de Cirq le 2. Septembre, & revint à la Cour, qu'il quitta peu de temps après, pour mener du ſecours au Maréchal de Guébriant. Celui-ci prend Rotwil le 19. Novembre: il y fut bleſſé à mort. La

FEMMES.	ENFANS.	1715. MORT.	PRINCES contemporains.
Marie-Thereſe d'Autriche, fille unique de Philippe IV. de ſon premier mariage avec Eliſabeth de France, & ſœur de Charles II. & de Marguerite-Thereſe, que Philippe IV. avoit eus de ſon ſecond mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Marie-Thereſe d'Autriche étoit née le 20. Septembre 1638. elle épouſa Louis XIV. par Procureur à Fontarabie le 3. Juin 1660. & le mariage fut célébré à S. Jean de Luz le 9. elle fit ſon entrée ſolemnelle à Paris le 26. Août ſuivant, & mourut à Verſailles le	Louis Dauphin, dit *Monſeigneur*, mort à Meudon le 14. Avril 1711. Il avoit eu de Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Baviere, morte le 20. Avril 1690. 1°. Louis Duc de Bourgogne, mort le 18. Février 1712. lequel eut de Marie-Adelaïde de Savoie, morte le 12. Février 1712. N. Duc de Bretagne, mort en 1705. Louis Duc de Bretagne, mort le 8. Mars 1712. & LOUIS XV. né le 15. Février 1710. 2°. Philippe Duc d'Anjou, Roi d'Eſpagne. 3°. Charles Duc de Berri, mort le 4. Mai 1714. Louis XIV. eut encore deux fils & trois filles, morts jeunes.	LOUIS XIV. *meurt à Verſailles le Dimanche premier Septembre 1715. à huit heures & un quart du matin, âgé de 77. ans moins quatre jours. Son corps a été porté à S. Denis, ſon cœur aux Jeſuites de la rue S. Antoine, & ſes entrailles à Notre-Dame. Son Oraiſon funébre fut prononcée à Saint Denis par M. Quiqueran de Beaujeu, Evêque de Caſtres: à Notre-Dame par M. Maboul, Evêque d'Alet: par le Pere Maſſillon à la Sainte Chapelle, & par d'autres Orateurs en différentes Egliſes du Royaume.*	*Papes.* Urbain VIII. 1644. *Ce fut lui qui donna aux Cardinaux le titre d'Eminence.* Innocent X. 1655. Alexandre VII. 1667. Clement IX. 1669. Clement X. 1676. Innocent XI. 1689. Alexandre VIII. 1691. Innocent XII. 1700. Clement XI. 1721. *Maiſon Othomane.* Ibrahim. 1655. Mahomet IV. 1687. Soliman II. 1691. Achmet II. 1695. Muſtapha II. 1703. Achmet III. dépoſé 1730. *Empereurs.* Ferdinand III. 1657. Léopold I. 1705. Joſeph I. 1711. Charles VI. 1740. *Rois d'Eſpagne.* Philippe IV. 1665. Charles II. 1700. Philippe V. *Rois de Portugal.* Jean, Duc de Bragance. 1656. Alphonſe-Henri, détrôné en 1667. mort en 1683. Pierre II. 1706. Jean V. *Rois d'Angleterre & d'Ecoſſe.* Charles I. 1649. Charles II. 1684. Jacques II. détrôné en 1688. mort en 1701. Guillaume III. 1702. Anne Stuart. 1714. George I. 1727.

Reine le fit enterrer dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, & voulut que les Cours Souveraines aſſiſtaſſent à ſes funerailles. La diviſion s'étant miſe entre les François & les Allemands par cette mort, le Duc Charles de Lorraine, Merci, & Jean de Wert, battirent Rantzau à Tudelingen le 25. Novembre. Cette déroute fit reperdre Rotwil. Du côté de l'Eſpagne, le Maréchal de Brezé battit le 3. Septembre la Flotte Eſpagnole à la vûe de Carthagene, & le Maréchal de la Mothe remporta pluſieurs avantages en Catalogne. Le Roi d'Eſpagne en perſonne prit Monçon que la Mothe ne put ſecourir. Le Prince Thomas n'ayant pû empêcher que les Eſpagnols ne priſſent le 27. Mai la ville de Tortonne dans le Milanez, prit la ville d'Aſt, & celle de Trin le 24. Septembre, où le Vicomte de Turenne mérita à trente-deux ans le Bâton de Maréchal de France; le Comte du Pleſſis-Praſlin (depuis Maréchal de Choiſeuil) prit le Pont de Stures le 28. Octobre. La Reine diminua toutes les penſions d'un tiers. Edit contre les Duels. Il y en a eu pluſieurs à ce ſujet rendus ſous ce Regne.

En Angleterre : bataille de Neuburi le 29. Septembre entre Charles I. & les Parlementaires, qui ne fut pas plus déciſive que l'avoit été celle de Keinſton. Anne d'Autriche envoie le Comte d'Harcourt en Angleterre, pour offrir la médiation de la France entre le Roi & le Parlement : cette démarche fut ſans ſuccès.

1644.

Meſſieurs d'Avaux & Servien étoient partis dès l'année précedente pour Munſter, avec les inſtructions néceſſaires pour conclure une paix dont l'Europe avoit tant de beſoin, & dont les préliminaires avoient déja été ſignés à Hambourg le 25. Decembre 1641. entre les Ambaſſadeurs de l'Empereur, de la France, de l'Eſpagne & de la Suéde; mais il y avoit trop d'intérêts différens à ménager, pour ſe flatter que cette paix fût prochaine, & nos Plénipotentiaires, qui s'étoient arrêtés à la Haye, y conclurent le premier Mars de cette année, avant leur départ pour Munſter, un Traité entre le Roi & les Etats Généraux, confirmatif de celui de 1635. en conſéquence duquel la guerre continua. Le Roi leur accorde auſſi le titre de *Hauts & Puiſſans Seigneurs*, comme 7. ans auparavant Louis XIII. avoit accordé le titre d'*Alteſſe* aux Princes d'Orange, qui juſques-là n'avoient eu que celui d'*Excellence*. Renouvellement du Traité de 1641. avec le Portugal.

La défaite du Maréchal de Rantzau à Tudelingen avoit forcé les débris de notre Armée d'Allemagne à ſe mettre à couvert en deçà du Rhin,

FEMMES.	ENFANS.	1715. MORT.	PRINCES contemporains.
Vendredi 30. Juillet 1683. âgée de 45. ans. Son corps fut porté à S. Denis, & ſon cœur au Val-de-Grace. Le Roi qui honoroit ſa vertu, dit, en apprenant ſa mort, *Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait jamais donné.*	*Enfans naturels & légitimés.* Louis XIV. eut *de Madame la Ducheſſe de la Valliere, laquelle s'étant rendue Religieuſe Carmelite le 2. Juin 1674. fit Profeſſion le 4. Juin 1675. & mourut le 6. Juin 1710. âgée de ſoixante-cinq ans.* Louis de Bourbon, Comte de Vermandois. 1683. Marie-Anne, *dite* Mademoiſelle de Blois Princeſſe de Conti. 1739. *Autres Enfans naturels & légitimés.* Louis-Auguſte de Bourbon, Duc du Maine. 1736. Louis-Céſar, Abbé de S. Denis. 1683. Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouſe. 1737. Louiſe-Françoiſe de Bourbon, *dite* Mademoiſelle de Nantes, Ducheſſe de Bourbon, *mariée à Louis III. Duc de Bourbon*, morte en 1743. Louiſe-Marie de Bourbon, *dite* Mademoiſelle de Tours. 1681. Françoiſe-Marie de Bourbon, *dite* Mademoiſelle de Blois, *mariée à Philippe II. Duc d'Orléans, Regent de France.* Deux autres fils, morts jeunes.		*Rois de Dannemarc.* Chriſtiern IV. 1648. Frédéric III. 1670. Chriſtiern V. 1699. Frédéric IV. 1730. *Rois de Suéde.* Chriſtine abdique en 1654. meurt en 1689. Charles Guſtave. 1660. Charles XI. 1697. Charles XII. 1718. *Rois de Pologne.* Ladiſlas-Sigiſmond. 1648. Jean Caſimir abdique 1667. Michel Wieſno-Weski. 1673. Jean Sobieski. 1696. Frédéric-Auguſte, Electeur de Saxe. 1733. Staniſlas. *Czars.* Michel Fœderowitz. 1645. Alexis Michaelowitz. 1676. Fœdor Alexiowitz. 1682. Jwan Alexiowitz. 1688. Pierre Alexiowitz. 1725.

& dès la fin de l'année précedente on avoit tiré le Vicomte de Turenne d'Italie pour lui en donner le commandement.

Turenne commence à réparer cette Armée à ſes dépens, & paſſe le Rhin pour faire lever le ſiége de Friboutg au Général Merci, mais la Ville fut priſe le 28. Juillet. Le Duc d'Anguien, qui avoit été envoyé au ſecours de Turenne, n'avoit pû arriver aſſez tôt pour ſauver cette Place, & ayant paſſé le Rhin, il ſe joignit au Vicomte, ayant ſous lui le Maréchal de Gramont; ce fut alors que ſe paſſerent les trois fameuſes journées de Fribourg, l'une le 3. Août, l'autre le 5. & la troiſiéme le 9. ſi pourtant on peut regarder comme un combat cette troiſiéme journée, qui ne fut qu'une pourſuite de l'armée ennemie & la priſe du Canon & du bagage. Le Général Merci, qui fut obligé de décamper avec perte de près de neuf mille Bavarois, n'en conſerva pas moins la réputation de grand Général, par l'habileté de ſa retraite, & le Duc d'Anguien & Turenne y acquirent celle des premiers Capitaines de l'Europe. Sans s'amuſer à reprendre Fribourg, les Généraux ſe déterminerent à ſe rendre maîtres de tout le cours du Rhin; Spire ſe rend au Marquis d'Aumont le 29. Août; Le Duc d'Anguien prend Philisbourg le 9. Septembre; Mayence lui ouvre ſes portes le 17. après que Vormes & Oppenheim ſe furent rendus. Le Maréchal de Turenne prend Benghen, Creutznac & Landau.

Du côté de la Flandre, M. le Duc d'Orléans, ayant ſous lui les Maréchaux de la Meilleraie & de Gaſſion, prit le 28. Juillet Gravelines, défendue vaillamment pendant deux mois par Don Fernando Solis. Ce fut à ce ſiége, où ſe ſignala tout ce qu'il y avoit de Grands dans le Royaume, que s'éleva la conteſtation entre le Maréchal de la Meilleraie & le Maréchal de Gaſſion, à qui prendroit poſſeſſion de la Ville: on alloit en venir aux mains, quand Lambert Maréchal de Camp défendit aux Troupes, au nom de M. le Duc d'Orléans, de les reconnoître ni l'un ni l'autre, & donna le temps au Prince de décider, ſuivant la regle, que c'eſt le droit du Regiment des Gardes, à la tête deſquels étoit le Maréchal de la Meilleraie, d'entrer le premier dans les Places conquiſes. Le Prince d'Orange prit de ſon côté le Sas de Gand le 7. Septembre. Au-delà des Alpes, le Prince Thomas Général des Troupes Françoiſes prit la ville de Santia.

Au-delà des Pyrénées, le ſort des armes fut différent: Don Philippe de Selve battit le Maréchal de la Mothe, qui vouloit empêcher la priſe de Lérida. Le Roi d'Eſpagne prit cette Place & Balaguier, & fit lever le ſiége de Tarragone au Maréchal, qui fut rappellé & mis à Pierre-

MINISTRES

Jules Mazarin, Cardinal, premier Miniſtre. 1661.

Surintendans des Finances.

Cl. Bouthillier. 1651.

Abel Servien. 1659.

Cl. de Meſmes, Comte d'Avaux. 1650.

Nic. Bailleul. 1652.

Charles de la Vieuville. 1653.

Emeri, (ſon nom étoit Perticelli.)

René de Longueuil de Maiſons. 1677.

Nic. Fouquet. 1680.

La Charge de Surintendant des Finances fut ſupprimée lorſque M. Fouquet fut arrêté.

GUERRIERS.

Maréchaux de France.

Nic. de l'Hôpital de Vitri. 1644.

Hon. d'Albert de Chaulnes. 1649.

Gaſp. de Coligni, dit le Maréchal de Châtillon, petit-fils de l'Amiral. 1646.

Fr. de Baſſompierre. 1646.

Fr. Annibal d'Eſtrées. 1670.

Thim. d'Epinai de S. Luc. 1644.

Urbain de Maillé de Brezé. 1650.

Charl. de Schomberg. 1656.

Ch. de la Porte de la Meilleraie. 1664.

Ant. de Gramont. 1678.

Jean B. Budes de Guébriant. 1643.

Phil. de la Mothe Houdancourt. 1657.

Fr. de l'Hôpital. 1660.

H. de la Tour de Turenne. 1675.

MAGISTRATS.

Chanceliers.

Ch. del'Aubeſpine de Châteauneuf, G. D. S. 1653.

Pierre Seguier. 1672.

Matthieu Molé, G. D. S. 1656.

Etienne d'Aligre. 1677.

Mich. le Tellier. 1685.

Louis Boucherat. 1699.

Louis Phelypeaux de Pontchartrain exerce juſqu'en 1714. mort en 1727.

Den. Fr. Voiſin. 1717.

Premiers Préſidens.

Matthieu Molé. 1656.

Pomponne de Belliévre. 1657.

Guillaume de Lamoignon. 1677.

Nic. Potier de Novion. 1693.

Achilles de Harlai. 1712.

SAVANS & Illuſtres.

Nic. Perrot d'Ablancourt. 1664.

Luc d'Acheri. 1685.

N. Abr. Amelot de la Houſſaie. 1706.

Franç. Annat. 1670.

Ant. Arnauld. 1694.

Rob. Arnauld d'Andilli. 1674.

Georg. d'Aubuſſon, Archevêque d'Embrun. 1697.

Etien. Baluze. 1718.

J. Louis Guez de Balzac. 1654.

Michel Baron, Comédien. 1729.

Michel Ant. Baudrand. 1700.

Pierre Bayle. 1706.

Iſaac de Benſerade. 1691.

Le Caval. Beruin, Peintre, Sculpteur & Architecte. 1680.

Sam. Bochart. 1667.

Nic. Boileau. 1711.

Joan. Bollandus. 1665.

J. B. du Bos. 1742.

Jacq. Benig. Boſſuet. 1704.

Dominique Bonhours. 1702.

Em. Théodore de la Tour de Bouillon, Cardinal. 1715.

Louis Bourdaloue. 1704.

Antoinette Bourignon. 1680.

Edme Bourſault. 1708.

Guil. de Brebeuf. 1661.

Ch. le Brun, Peintre. 1690.

J. de la Bruyere. 1696.

Enciſe. On a dit que le Tellier, Sécretaire d'Etat de la Guerre à la place de Des-Noyers, eut beaucoup de part à cette diſgrace, parce qu'il haïſſoit le Maréchal de ſes liaiſons avec Des-Noyers, qui n'avoit pas encore donné la démiſſion de ſa Charge. Le Cardinal voulut lui faire faire ſon Procès, mais après avoir été traîné à pluſieurs Tribunaux, le Parlement de Grenoble l'ayant pleinement juſtifié, il ſortit du Château de Pierre-Enciſe en 1648.

La Guerre civile continue en Angleterre avec divers ſuccès. Olivier Cromwel bat le Prince Robert à la Bataille d'Yorck le 12. Juillet. La Reine d'Angleterre ſort d'Exceſter, que le Comte d'Eſſex ſe préparoit à aſſiéger, ayant à peine eu le temps de faire ſes couches. Elle arrive à Paris, où leurs Majeſtés la logerent au Louvre, & où elle reçut les reſpects de toutes les Cours Souveraines. La guerre entre le Pape & le Duc de Parme fut terminée cette année par le Cardinal Bichi. L'année précedente Lyonne avoit entamé cet accommodement par ordre du Roi. Caſtro fut rendu au Duc, qui en fit hommage au S. Siége.

Le Cardinal Pamphilio ſuccede à Urbain VIII. ſous le nom d'Innocent X. malgré l'oppoſition de la France, par les intrigues des Barberins, qui eurent tout le temps de s'en repentir, & qui vinrent chercher un aſyle en France contre ce même Pontiſe, qui leur devoit ſon élévation.

1645.

Le Maréchal de Turenne ayant appris la victoire remportée à Tabor le 6. Mars par Tortenſon ſur les Imperiaux, voulut en profiter pour s'avancer dans l'Allemagne, & empêcher Merci d'entrer dans la Franconie. Sa marche fut pénible ; Roſen envoyé à la découverte crut que les Imperiaux étoient loin, & le Maréchal, cédant à l'importunité de la Cavalerie Allemande, qui demandoit des quartiers pour ſe rafraîchir, la ſépara, & prit le ſien à Mariendal. Merci, profitant de cette faute, la ſeule que Turenne ait jamais pu ſe reprocher, vint l'attaquer avant qu'il eût pu raſſembler ſes quartiers, & le battit à Mariendal le 5. Mai. Le Duc d'Anguien quitta l'Armée de Champagne qu'il commandoit, & accourut au ſecours de M. de Turenne, après avoir aidé en chemin le Marquis de Villeroi à prendre la Forteresſe de la Mothe en Lorraine, qui fut raſée. Ce Prince, joint à M. de Turenne & au Maréchal de Gramont, s'avança vers la Baviere, prit Wimphen, qui lui ouvroit un paſſage ſur le Nekre, malgré la défection de Conigſmark, attaqua contre l'avis de M. de Turenne le Général Merci le 3. Août à Nortlingue, ville Impe-

MINISTRES

Secretaires d'Etat.

Henri-Aug. de Lomenie de Brienne. 1666.

Cl. Bouthillier, Surintendant. 1651.

Louis Phelypeaux de la Vrilliere. 1621.

AbelServien, Surintendant. 1659.

Léon Bouthillier de Chavigni. 1652.

F.SubletDesNoyers, Surintendant des Bâtimens. 1645.

H. de Guenegaud de Plancy. 1676.

Mich. le Tellier, Chancelier. 1685.

Louis Phelypeaux de la Vrilliere ſe démet en 1669.

GUERRIERS.

Maréchaux de France.

Jacq. Nompar de Caumont de la Force. 1652.

Jean de Gaſſion. 1647.

Céſar deChoiſeul. 1675.

Joſ. de Rantzau. 1650.

Nic. de Neuville de Villeroi. 1685.

Ant. d'Aumont. 1669.

Jacq. d'Eſtampes. 1668.

Charl. de Monchi d'Hocquincourt. 1658.

Henri de Senneterre de la Ferté. 1681.

Jacq. Rouxel de Grancei. 1680.

Arm. Nompar de Caumont de la Force. 1675.

Louis Foucault. 1659.

Céſ. Phœbusd'Albert. 1676.

Phil. de Clairambault. 1665.

MAGISTRATS.

Premiers Préſidens.

Louis le Pelletier ſe démet en 1712.

Jean-Antoine de Meſmes. 1723.

Procureurs Généraux.

Blaiſe Meliand. 1661.

Nicolas Fouquet. 1680.

Baſile Fouquet, reçu en ſurvivance de ſon frere. Baſile Fouquet n'exerça point, & mourut en 1680.

Achilles de Harlai. 1671.

Achilles de Harlai. 1712.

Jean Arnauld de la Briffe. 1700.

Henri-Fr. Dagueſſeau, aujourd'hui Chancelier.

Avocats Généraux.

Omer Talon. 1632.

Etienne Briquet. 1645.

SAVANS & Illuſtres.

Roger de Rabutin de Buſſi. 1693.

Gautier de la Calprenede. 1663.

Jean Galbert Campiſtron. 1723.

André Campra. 1744.

Ch. du Cange. 1688.

F. de la Chaize, Confeſſeur du Roi. 1709.

Claude-Em. Luillier Chappelle. 1686.

Guil. Amfrye de Chaulieu. 1720.

Thim. Cheminais. 1689.

Urb. Chevreau. 1700.

Jean Claude. 1687.

Seb. le Clerc, Graveur. 1714.

Paſc. Colaſſe, Muſicien. 1709.

J. Commire. 1702.

Geraud de Cordemoi. 1684.

P. Corneille. 1684.

Th. Corneille. 1709.

Louis Couſin. 1707.

Ant. Coyſevox, Sculpteur. 1720.

André Dacier. 1722.

Mde. Dacier. 1720.

Pierre Danet. 1709.

Gabr. Daniel. 1728.

René Deſcartes. 1650.

J. Domat. 1699.

Céſ. d'Eſtrées, Cardinal. 1714.

Ch. Aug. de la Fare. 1713.

Madel. de la Vergne de la Fayette. 1693.

André Félibien. 1695.

Fr. de Salignac de la Mothe-Fénelon. 1715.

riale de la Suabe, & le défit à plattes coutures : Merci y fut tué, & le Maréchal de Gramont, qui avoit été fait priſonnier, fut échangé avec le Général Gleſne. Le Duc d'Anguien étant tombé malade des fatigues de la Campagne, le Maréchal de Turenne & le Maréchal de Gramont continuerent le ſiége d'Hailbron, que ce Prince avoit inveſti. L'Archiduc Léopold, frere de l'Empereur, & le Général Galas, qui vinrent prendre le commandement de l'Armée Imperiale, dégagerent Hailbron, & reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé entre le Nekre & le Danube. M. de Turenne finit la Campagne de ce côté par la priſe de Tréves, le 19. Novembre, où il rétablit l'Electeur, devenu libre par la médiation du Roi, qui déclara que ſans cette condition il n'écouteroit aucune propoſition de paix.

Du côté de la Flandre, M. le Duc d'Orléans, ayant ſous lui le Maréchal de Gaſſion & Rantzau, prit le Fort de Mardik le 10. Juillet: Rantzau en obtint le Bâton de Maréchal de France. Le Fort de Link eſt rendu le 23. à Gaſſion. Bourbourg eſt pris le 9. Août, Bethune le 30. ainſi que Caſſel, Etaire, Merville & S. Venant. Le Duc d'Orléans étant retourné à la Cour, les Maréchaux de Gaſſion & Rantzau prirent Lilers, la Mothe-aux-Bois, Armentieres, Varneton, Comines, Marchiene, le Pont-à-Vendin, Lens, Orchies, l'Ecluſe & Arleux. Le Prince d'Orange ſe borna à la priſe de Hults, encore y fut-il engagé, comme malgré lui, par la facilité que Gaſſion y apporta. La jalouſie de la Hollande contre la Zelande empêcha de faire le ſiége d'Anvers, dans la crainte que le Port d'Anvers ne fît tomber le commerce d'Amſterdam. Les ennemis reprennent Caſſel & le Fort de Mardik.

Le Comte d'Harcourt, ayant remplacé le Maréchal de la Mothe en Catalogne, tenoit la Campagne, pendant que le Comte du Pleſſis-Praſlin faiſoit le ſiége de Roſes, qui ſe rendit le dernier Mai, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte : il fut fait Maréchal de France. La priſe de cette Ville donnoit la communication libre entre la Catalogne & le Rouſſillon. Le Comte d'Harcourt, après s'être emparé d'Agrammont & de S. Amais, paſſa la Segre, gagna la Bataille de Liorens le 23. Juin contre Don André Cantelme, & prit Balaguier.

Conjuration des Catalans, conduite par la Baronne d'Albi, par l'Abbé Gallicans, & par Onufre Aquilles, pour ſe remettre ſous l'obéiſſance des Eſpagnols. Elle eſt découverte & diſſipée par le Comte d'Harcourt.

Du côté du Portugal, les Eſpagnols, ſous le commandement du Marquis de Terracuſe, furent battus & contraints de lever le ſiége d'Elvas.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Secretaires d'Etat.	*Maréchaux de France.*	*Avocats Généraux.*	Tanegui le Févre. 1672.
Hugues de Lionne. 1671.	Jacq. de Caſtelnau. 1658.	Jerôme Bignon, êxerce une ſeconde fois à la mort de ſon gendre, n'ayant plus que le rang de ſecond Avocat Général. 1656.	Ant. de Pas de Feuquieres. 1711.
Henri L. de Lomenie de Brienne. 1683.	Jean de Sculemberg de Montdejeu. 1671.		Eſprit Fléchier. 1710.
J. B. Colbert, Controlleur Général. 1683.	Abr. de Fabert. 1662.		Claude Fleuri. 1723.
J. B. Colbert de Seignelai. 1690.	Franç. de Crequi. 1687.	Jer. Bignon, fils du précedent. 1697.	J. de la Fontaine. 1695.
Fr. Mich. le Tellier de Louvois. 1691.	Bern. Gigault de Bellefonds. 1694.	Denis Talon. 1698.	Charles Riviere du Freſni. 1724.
Ch. Colbert de Croiſſi. 1696.	Louis de Crevant Humieres 1694.	Chrétien-François de Lamoignon. 1709.	Ant. Furetiere. 1688.
Sim. Arnauld de Pomponne. 1699.	Godefroi d'Eſtrades. 1686.	Achilles de Harlai. 1717.	Pietre Gaſſendi. 1655.
Barth. Phelypeaux de Châteauneuf. 1700.	Phil. de Montault-Benac de Navailles. 1684.	Henri-Fr. Dagueſſeau, aujourd'hui Chancelier.	Fr. Girardon. 1715.
Louis-Fr. Marie le Tellier de Barbeſieux. 1701.	Louis-Armand de Schomberg. 1690.	Joſeph Omer Joli de Fleuri. 1704.	Ant. Godeau. 1672.
	J. Henri de Durfort de Duras. 1704.	Antoine Portail, depuis Premier Préſident. 1736.	Théodore Godefroi. 1649.
	Louis-Victor de Rochechouart, nommé le Duc de Vivonne. 1688.	Jean le Nain. 1709.	Hug. Grotius. 1645.
	Fr. d'Aubuſſon de la Feuillade. 1691.	Guillaume-Franç. Joli de Fleuri, aujourd'hui Procureur Général.	Jean-Bapt. du Hamel. 1698.
		Guil. de Lamoignon.	J. Hardouin. 1729.
		Louis Chauvelin. 1715.	Dan. Heinſius. 1655.
			Barthel. d'Herbelot. 1675.
			Th. Hobbes. 1679.
			Guil. Fr. Antoine de l'Hôpital. 1704.
			Antoinette de la Garde des Houlieres. 1694.
			Dan. Huet. 1721.
			Touſſ. de Forbin de Janſon, Card. 1713.
			Jean Jouvenet, Peintre. 1717.
			Athan. Kirker. 1680.
			Phil. Labbe. 1667.
			Jean le Labouteur. 1675.
			Mich. Richard de la Lande, Muſicien. 1726.
			Mich. Lambert, Muſicien. 1696.
			Bern. Lami. 1715.
			J. de Launoi. 1678.
			Godef. Guil. Leibnitz. 1716.
			Claude de l'Iſle. 1720.

Le jeune Duc de Savoie étoit rentré dans Turin & dans les autres Places où il y avoit garniſon Françoiſe, par le Traité conclu dès le 3. Avril. Le Prince Thomas vouloit achever de chaſſer les Eſpagnols de ſon pays. Il s'empara de Rocca di Vigevano, enſuite ayant voulu joindre le Maréchal du Pleſſis-Praſlin, qui lui amenoit du ſecours de France, il força les quartiers des Eſpagnols, & paſſa la riviere de Mora.

Le Cardinal Mazarin, ayant tenté en vain de faire oublier à Innocent X. l'oppoſition qu'il avoit miſe à ſon exaltation, ſe réconcilie avec les Barberins, que le Pape maltraitoit, quoiqu'il leur dût le Pontificat. Mazarin les reçoit à Paris, & donne à l'aîné, nommé Antoine, l'Archevêché de Rheims, & la Charge de Grand Aumônier de France. Le Duc de S. Simon ſe démet de la Charge de premier Ecuyer, en faveur de Beringhen.

Le 6. Novembre la Princeſſe Marie de Gonzague, fille du défunt Duc de Mantoue, épouſa, dans la Chapelle du Palais Royal, Ladiſlas IV. Roi de Pologne. Elle ſe remaria depuis à Caſimir, ſucceſſeur de ce Prince. C'étoit elle que M. le Duc d'Orléans avoit voulu épouſer, & qui ſe conſola enſuite avec Chalais de l'oppoſition que la Reine avoit miſe à ce mariage, & de l'inconſtance de Gaſton. La Maréchale de Guébriant la conduiſit en Pologne, avec le titre d'Ambaſſadrice. Les Rebelles d'Angleterre font trancher la tête à Guillaume Lawd, Archevêque de Cantorberi. La guerre y étoit toujours auſſi vive, mais la Bataille de Naerbi donnée le 24. Juin, où le Chevalier Thomas Fairfaix & Olivier Cromwel mirent en déroute l'armée de Charles I. fut déciſive contre lui.

1646.

En Allemagne, le Vicomte de Turenne ne put faire de grandes entrepriſes faute de ſecours : s'étant joint aux Suédois & aux Heſſois, il forma le ſiége d'Ausbourg, qu'il fut contraint de lever, & ſe vit tout à coup arrêté par le Traité de neutralité que la France avoit ſigné avec le Duc de Baviere : la jalouſie que la Regente commençoit à prendre des Suédois, & l'avantage que l'on trouvoit à ſéparer l'Electeur du parti de l'Empereur, en furent les motifs.

Chriſtine, Reine de Suéde, devenue majeure, envoya en France le Comte de la Gardie, qu'elle avoit, dit-on, fort aimé, pour entretenir l'union entre le Roi & elle.

En Flandre, M. le Duc d'Orléans, ayant avec lui le Maréchal de la Meilleraie, grand Maître de l'Artillerie, & les Maréchaux de Gra-

MINISTRES	*GUERRIERS.*	*MAGISTRATS.*	*SAVANS & Illuſtres.*
Secretaires d'Etat.	*Maréchaux de France.*		Jean Locke. 1704.
Louis Phelypeaux de Pontchartrain, Chancelier. 1727.	François-Henri de Montmorenci de Luxembourg. 1695.		Louis de Longuerue. 1733.
Den. Fr. Voiſin, Chancelier. 1717.	H. Louis d'Aloigni de Rochefort. 1676.		J. Bapt. Lulli. 1687.
Louis Phelypeaux de la Vrilliere. 1725.	Gui Aldonce de Durfort de Lorges. 1702.		J. Mabillon. 1707.
Michel Chamillard, Controlleur Général des Finances. 1721.	Jean d'Eſtrées. 1707.		Louis Maimbourg. 1686.
Jerôme Phelypeaux de Pontchartrain ſe démet en 1715.	Cl. de Choiſeul. 1711.		Louis-Iſaac le Maître de Saci. 1684.
J. B. Colbert de Torci.	Fr. de Neuville de Villeroi. 1730.		Nicolas Malebranche. 1715.
Louis Phelypeaux, Comte de S. Florentin.	J. Arm. de Joyeuſe. 1710.		Fr. Manſard. 1666.
Jean Frédéric Phelypeaux, Comte de Maurepas.	L. Fr. de Boufflers. 1711.		Hard. Manſard. 1709.
	Anne-Hilarion de Conſtantin de Tourville. 1701.		Pier. de Marca. 1662.
	Anne-Jules de Noailles. 1708.		Nic. de la Mare. 1723.
	Nicolas de Catinat. 1712.		Jacq. Marſollier. 1724.
	Louis-Hector de Villars. 1734.		Jules Maſcaron. 1703.
	Noël Bouton de Chamilli. 1715.		J. B. Maſſillon. 1742.
			Gilles Menage. 1692.
			Cl. Franç. Meneſtrier. 1705.
			Jean-Ant. de Meſmes, C. d'Avaux. 1709.
			Fr. Eudes de Mezerai. 1683.
			Pierre Mignard. 1695.
			Jean Milton. 1674.
			J. B. Poquelin de Moliere. 1673.
			Bern. de la Monnoie. 1728.
			Ch. de Sainte Maure, Duc de Montauſier, Gouverneur de Monſeigneur. 1690.
			Bern. de Montfaucon. 1741.
			Louis Moreri. 1680.
			Fr. de la Mothe le Vayer. 1672.
			Ant. Houdart de la Mothe. 1731.
			Bapt. Nani. 1678.
			Rob. Nanteuil. 1678.
			Gabr. Naudé. 1653.
			Iſaac Newton. 1727.

mont & de Gaſſion, fit le ſiége de Courtrai, qu'il prit le 28. Juin, malgré les inquiétudes que donnoit l'Armée ennemie, commandée par le Duc de Lorraine, Picolomini, & les Généraux Bec & Lamboi. On comptoit que cette conquête faciliteroit celle de Gand ou d'Anvers que l'on projettoit: mais, ſoit le grand âge du Prince d'Orange, ſoit l'oppoſition d'intérêts entre la Province de Hollande & celle de Zelande, ſoit la jalouſie des Hollandois, qui méditoient déja de ſe ſéparer de l'alliance de France, ces projets n'eurent point d'effet. M. le Duc d'Orléans marcha vers Bergues-Saint-Vinox, qu'il prit le premier d'Août. Delà il vint aſſiéger Mardik, que les Eſpagnols avoient repris pendant l'hyver: le ſiége fut fort meurtrier & dura dix-ſept jours, parce que Lamboi & Caracéne campés ſous Dunkerque, rafraîchiſſoient cette Place; mais la Flotte Hollandoiſe, qui parut, avança le ſiége, & Mardik ſe rendit le 24. Le Duc d'Orléans étant retourné à la Cour, le Duc d'Anguien ſe prépara à la priſe de Dunkerque par celle de Furnes. Cette Ville ſe rendit le 7. de Septembre, & Dunkerque le 7. Octobre. Le jeune Roi avoit voyagé pour la premiere fois, & étoit venu le Printemps juſqu'à Amiens, où s'aſſembloit l'armée.

Il n'y eut rien de conſidérable en Savoie, où les Eſpagnols conſervoient toujours quelques Places; mais le Cardinal Mazarin qui vouloit venger les Barberins de l'ingratitude du Pape, & qui avoit encore plus à cœur de venger l'injure perſonnelle que lui avoit faite Innocent X. en refuſant un Chapeau à ſon frere l'Archevêque d'Aix, fit le ſiége d'Orbitello en Toſcane, qui appartenoit aux Eſpagnols, afin de s'approcher de Rome. Le Prince Thomas eut le commandement de l'Armée de terre, & le Duc de Brezé de celle de mer. Le Prince Thomas ayant ouvert la tranchée, la Flotte Eſpagnole commandée par Pimentel vint au ſecours, & l'Amiral de Brezé livra le combat le 14. Juin; il fut ſanglant, les Eſpagnols furent battus, mais l'Amiral de Brezé y fut tué à l'âge de vingt-ſept ans, & le Prince Thomas obligé de lever le ſiége. On ne donne le titre d'*Amiral* à M. de Brezé, que parce qu'il en faiſoit les fonctions; car cette Charge, ſupprimée en 1627. ne fut recréée qu'en 1669. & M. de Brezé avoit ſeulement le titre de *Surintendant des Mers*: le Duc d'Anguien voulut lui ſucceder en cette Charge, mais la Reine, pour éluder ſa demande, s'en fit expedier le Brevet pour elle-même.

L'échec d'Orbitello fut réparé par la priſe de Piombino, qui ſe rendit le 8. Octobre aux Maréchaux de la Meilleraie & du Pleſſis, & par celle de Portolongone, dont ils s'emparerent le 29. du même mois. La ré-

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
Controlleurs Généraux des Finances.	*Maréchaux de France.*		Pierre Nicole. 1695.
J. B. Colbert. 1683.	Victor-Marie d'Eſtrées. 1737.		André le Nôtre. 1700.
C'eſt le premier, qui, ſans être Ordonnateur, a régi les Finances en chef.	Fr. Louis Rouſſelet de Château-Renaud. 1716.		Pierre Joſ. d'Orléans. 1698.
Cl. le Pelletier. 1711.	Seb. le Prêtre de Vauban. 1707.		Dan. Pappebrock. 1714.
Louis Phelypeaux de Pontchartrain, Chancelier. 1727.	Conrad de Roſen. 1715.		Blaiſe Paſcal. 1662.
Michel Chamillard. 1721.	Nic. du Blé d'Huxelles. 1730.		Gui Patin. 1672.
Nic. des Marets. 1721.	René Froullai de Teſſé. 1725.		Etien. Pavillon. 1705.
	Nicolas-Aug. de la Baume de Montrevel. 1716.		Paul Fontanier Peliſſon. 1695.
	Camille d'Hoſtun de Tallard. 1728.		Ch. Perrault. 1703.
	Henri d'Harcourt. 1718.		Cl. Perrault. 1688.
	Ferdin. de Marſin. 1706.		Denis Petau. 1652.
	Jacques de Fitz-James de Berwick. 1734.		Melch. de Polignac, Cardinal. 1742.
	Charles-Auguſte Goyon de Matignon. 1729.		Nic. Pouſſin, Peintre. 1665.
	Jacques Bazin de Bezons. 1733.		Pierre Puget, Sculpteur. 1695.
	Pierre de Monteſquiou. 1725.		Pierre du Puis. 1652.
			Paſq. Queſnel. 1719.
			Phil. Quinault. 1688.
			Hon. de Beuil de Racan. 1670.
			Jean Racine. 1699.
			J. Arm. le Bouthillier de Rancé. 1700.
			René Rapin. 1687.
			J. Fr. Renard. 1709.
			Euſ. Renaudot. 1720.
			J. Fr. Paul de Gondi de Retz, Card. 1670.
			Hyacinthe Rigaud, Peintre. 1744.
			Fr. Duc de la Rochefoucaud. 1680.
			Fr. de la Rochefoucaud, Card. 1645.
			Ch. Rollin. 1741.
			J. de Rotrou. 1650.
			J. B. Rouſſeau. 1741.
			Ch. de la Rue. 1725.
			Pierre du Ryer. 1656.
			Ch. de S. Denis de S. Evremond. 1703.

conciliation des Barberins avec le Pape ſuivit bien-tôt ces expéditions, & le Chapeau de Cardinal fut envoyé à l'Archevêque d'Aix, frere du Cardinal Mazarin, qui ſe fit appeller Cardinal de Sainte Cecile.

Le Duc de Modene ſe déclare pour la France. En Catalogne, le Comte d'Harcourt fut battu par Leganés le 21. Novembre, & forcé de lever le ſiége de Lérida. Charles I. s'étoit jetté entre les bras des Ecoſſois; les deux Chambres de Weſtminſter le déclarerent déchu de tous ſes droits à la Couronne. Mort de Henri II. Prince de Condé, le 26. Décembre.

1647.

Cette année ne fut pas heureuſe pour la France. Les Plenipotentiaires pour la paix continuoient leurs conférences, où ils avoient invité tous les Princes & Etats de l'Empire, ce qui déplaiſoit fort à l'Empereur, qui avoit peine à traiter d'égal à égal avec des puiſſances qu'il vouloit accoutumer à le regarder comme leur ſouverain : les Catholiques s'aſſembloient à Munſter, & les Proteſtans à Oſnabruc : on avoit envoyé le Duc de Longueville à Munſter en qualité de Plenipotentiaire; les deux autres étoient bien mal enſemble : Servien, grand homme d'Etat, avoit toute la confiance du Cardinal, mais d'Avaux étoit un génie ſupérieur.

Accommodement des Hollandois avec l'Eſpagne, qui ne fut publié que l'année d'après. Antoine Brun, Francomtois, & Plenipotentiaire de Philippe IV. ſervit bien ſon Maître dans cette occaſion, où Servien ſe laiſſa abuſer.

Le Maréchal de Turenne, qui reçut ordre, en conſéquence du Traité de Neutralité ſigné avec la Baviere, de repaſſer le Rhin & d'entrer dans le Luxembourg, ne fut pas le maître de ramener avec lui la Cavalerie Allemande, qui ſe donna à Wrangel, Général Suédois. L'Electeur, délivré de la crainte que lui donnoit notre armée, ſe rejoignit à l'Empereur.

En Flandre, l'Archiduc Léopold, frere de l'Empereur, qui n'avoit plus à craindre la diverſion des Hollandois, prit Armantieres le 31. Mai, malgré la vigoureuſe réſiſtance de du Pleſſis-Belliere, après quatorze jours de tranchée ouverte, & s'empara enſuite de Comines. Delà, ayant fait le ſiége de Landreci, que la méſintelligence de Gaſſion & de Rantzau empêcha de ſecourir, il s'en rendit maître le 18. Juillet. Rantzau, après s'être emparé du Fort de la Kenoque, prit Dixmude le 13. Juillet, & Gaſſion reçut la Baſſée à compoſition le 19. ayant appris que l'Archiduc marchoit au ſecours. Rantzau prit le Fort de Nieudam & de l'Ecluſe, & fut attaqué au retour par le Marquis de Caracéne; l'avantage fut égal.

MINISTRES	GUERRIERS.	MAGISTRATS.	SAVANS & Illuſtres.
			Ceſar Vichard de Saint Réal. 1692.
			Abel-Louis de Sainte Marthe, Général de l'Oratoire. 1697.
			Cl. de Sainte Marthe. 1690.
			Louis de Sevole *Jumeaux.* 1656. Ste. Marthe, 1650.
			Nic. Samſon. 1667.
			J. Bapt. de Santeuil. 1697.
			J. Fr. Saraſin. 1654.
			Cl. Saumaiſe. 1653.
			Paul Scaron. 1660.
			Mad. de Scuderi. 1701.
			J. Renaud de Segrais. 1701.
			J. Fr. Senault. 1670.
			Marie de Rabutin de Sevigné. 1696.
			Rich. Simon. 1712.
			Vittorio Siri. 1685.
			Jacq. Sirmond. 1651.
			Ben. de Spinoſa. 1677.
			Euſt. le Sueur, Peintre. 1655.
			L. Thomaſſin. 1695.
			Seb. le Nain de Tillemont. 1698.
			Nic. Toinard. 1707.
			Joſ. Pitton de Tournefort. 1708.
			René-Joſ. de Tournemine. 1739.
			Adr. de Valois. 1692.
			Henri de Valois. 1676.
			Ant. Varillas. 1696.
			Cl. Faure de Vaugelas. 1649.
			Vinc. Voiture. 1648.
			Jean Warin. 1672.

Le Maréchal de Gaſſion fait le ſiége de Lens, il y fut bleſſé à mort le 28. Septembre, & mourut le 2. Octobre; Lens fut pris le 3. *O la France*, dit Monglat, *en gagnant une Bicoque, perdit un grand Capitaine.* Il répondoit à ceux qui lui propoſoient de ſe marier, *qu'il n'eſtimoit pas aſſez la vie pour en vouloir faire part à quelqu'un.* Il étoit mal avec le Cardinal quand il mourut; il fut enterré à Charenton. Son Gouvernement de Courtrai, où il s'étoit établi une eſpece d'empire, fut donné à Paluau, & le Maréchal de Rantzau lui ſucceda dans le commandement de l'armée. La Campagne finit par le ſiége de Dixmude, que les Eſpagnols reprirent le 14. Novembre.

En Italie, le Connétable de Caſtille reprit Nice de la Paille le 25. Mai, mais le Duc de Modene qui s'étoit déclaré pour la France, & la révolte des Napolitains, l'empêcherent de rien entreprendre.

Les Napolitains, accablés d'impôts, ſe révoltent, ayant à leur tête un homme de la lie du peuple, nommé Mazanielle. Cette premiere émeute fut calmée par le Duc d'Arcos, Viceroi de Naples, qui fit aſſaſſiner Mazanielle. Environ deux mois après, Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV. étant entré dans la Ville pour y punir les coupables, la révolte recommença, ayant pour Chef le nommé Gennare, qui avoit pris la place de Mazanielle: cependant, plus prudent que Mazanielle, il fut d'avis que l'on ſe mit ſous la protection de la France; en conſéquence, le Duc de Guiſe qui étoit à Rome, où il pourſuivoit la diſſolution de ſon mariage avec la Comteſſe de Boſſu, fut invité à venir ſe mettre à la tête des Rebelles. Il ſe rendit à Naples, où il fut déclaré Généraliſſime. La France ne profita point de cet événement: le Duc de Richelieu ſe contenta d'inſulter la Flotte Eſpagnole, ſans la pourſuivre, & M. de Guiſe ne reçut ni les vivres ni l'argent qu'on lui avoit promis.

En Catalogne, le Duc d'Anguien, qui s'appella le Prince de Condé depuis la mort de ſon pere, arrivée le 26. Décembre 1646. fut obligé de lever le ſiége de Lérida le 17. Juin. Le Parlement d'Ecoſſe livre Charles I. aux Parlementaires. Ce Prince ſe ſauve dans l'Iſle de Wich, où il ſe croyoit en ſûreté, mais il y trouva une nouvelle priſon. Le Roi fut attaqué de la petite vérole le 10. Novembre, & en fut dangereuſement malade.

Le Maréchal de Schomberg eut la Charge de Colonel des Suiſſes, vacante par la mort de Baſſompierre, dont on refuſa l'agrément au Duc de Longueville. Ce fut vers cette année que commencerent les troubles à l'occaſion du Janſeniſme.

1648.

La paix de Munſter & la guerre de Paris ſeront les deux grands objets de cette année, après que l'on aura parcouru les opérations de la guerre. Elle étoit auſſi vive en Allemagne, que ſi la paix n'avoit pas été prête à ſe faire. Le Maréchal de Turenne ſe rejoignit aux Suédois, commandés par Wrangel & par Conigſmark, dont il s'étoit ſeparé l'année d'auparavant par ordre de la Cour, & ſe jetta dans la Baviere, pour punir le Duc de l'infraction qu'il avoit faite à la neutralité où il s'étoit engagé. Le Général Mélander & Montécuculli furent battus à Summerhauſen près Auſbourg le 17. Mai; le Duc de Baviere, âgé de ſoixante & dix-huit ans, fut contraint de ſe ſauver de ſes Etats, qui furent ſaccagés; les Suédois pillerent le 26. Juillet le Château de Prague & la petite ville, où Conigſmark fit un butin immenſe: les nouvelles de la paix mirent fin à cette guerre.

Traité de paix ſigné à Munſter le 30. Janvier, entre l'Eſpagne & la Hollande, par lequel le Roi d'Eſpagne renonce pour lui & ſes ſucceſſeurs à tout droit ſur les Provinces Unies, qu'il reconnut pour Etats ſouverains & libres.

Cette paix, qui privoit la France de l'alliance de la Hollande, malgré les aſſurances qu'avoit données cette République de ne s'en jamais ſéparer, encouragea l'Eſpagne à de nouveaux efforts contre la France, affoiblie par les Guerres civiles.

L'Archiduc Léopold prend Courtrai le 19. Mai: le Comte de Paluau en avoit diminué la garniſon, pour renforcer l'armée du Prince de Condé, qui faiſoit le ſiége d'Ipres, & qu'il prit le 28. ayant ſous lui les Maréchaux de Gramont & de Rantzau. Furnes ſe rend à l'Archiduc le 3. Août, & Lens le 19. du même mois. Le Prince de Condé, qui n'avoit pu empêcher la priſe de cette derniere ville, attaqua l'Archiduc dans la Plaine de Lens, & emporta ſur lui une victoire complette le 20. Août: le Maréchal de Gramont commandoit l'aile gauche, & le Duc de Châtillon le corps de Bataille. Cette victoire fut ſuivie du ſiége de Furnes, que le Prince de Condé reprit le 10. Septembre, ayant ſous lui le Maréchal de Rantzau; mais les *Barricades* de Paris le rappellerent à la Cour, qui avoit beſoin de lui pour l'oppoſer aux Frondeurs.

En Catalogne, le Maréchal de Schomberg prit Tortoſe le 10. Juillet. La révolte de Naples finit par la priſe du Duc de Guiſe, qui étant ſorti de la ville pour aller faire le ſiége de la petite Iſle de Niſitra, ne put y rentrer, & fut fait priſonnier le 6. Avril; on le conduiſit en Eſpagne, où il reſta priſonnier juſqu'en 1652. les Eſpagnols craignoient que ce

Prince n'entretînt la révolte de Naples, en faiſant valoir les droits qu'il prétendoit avoir ſur cette Couronne, par Ioland d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine, fille de René Roi de Sicile : ce fut le Prince de Condé, qui ayant paſſé dans le parti des Eſpagnols, obtint d'eux ſa liberté. Il mourut en 1664.

Le Duc de Modene, que le Cardinal d'Eſte ſon frere, Protecteur de la Couronne de France à Rome, avoit gagné à la France, après avoir forcé, conjointement avec le Maréchal du Pleſſis-Praſlin, les retranchemens du Marquis de Caracéne, près Crémone le 30. Juin, fut obligé de lever le 6. Octobre le ſiége de Crémone, dont la garniſon étoit rafraîchie inceſſamment par les Eſpagnols.

Traités de Munſter & d'Oſnabruc, ſignés, le premier à Munſter le 24. Octobre avec les Catholiques, & le ſecond, à Oſnabruc avec les Proteſtans, dès le 6. Août précedent. Le Roi d'Eſpagne qui avoit ſigné le ſien dès le 30. Janvier avec les Hollandois ſe réſolut, comme nous l'avons dit, à la continuation de la guerre avec la France, qui ne finit qu'à la Paix des Pyrénées. Les principaux articles du Traité de Munſter furent : qu'il ſeroit créé un huitiéme Electorat, en faveur de la ligne Palatine de Baviere, nommée Rodolphine, & qu'au cas que la ligne Guillelmine ou l'autre vînt à manquer, alors le huitiéme Electorat ſeroit ſupprimé ; qu'il ne ſeroit rien fait dans l'Empire ſans l'avis & le conſentement d'une aſſemblée libre de tous les Etats de l'Empire ; que chacun deſdits Etats jouiroit librement & à perpetuité du droit de faire entr'eux & avec les Etrangers des alliances pour leur ſûreté & pour leur conſervation, pourvu qu'elles ne fuſſent pas contre l'Empereur & l'Empire ; que par rapport à la France, la ſuprême Seigneurie ſur les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & ſur Moyenvic, lui appartiendroit ; que l'Empereur & l'Empire cederoient au Roi tous leurs droits ſur Pignerol, ainſi que ſur Briſac, le Landgraviat de la haute & baſſe Alſace, le Sundgaw & la Préfecture Provinciale des dix Villes Impériales, ſituées en Alſace ; que le Roi auroit droit de tenir une garniſon à Philiſbourg, &c. Il fut encore dit par ce Traité, que ceux de la Confeſſion d'Auſbourg qui avoient enlevé les biens des Egliſes Catholiques, ſeroient maintenus dans leur poſſeſſion, & qu'il ſeroit libre aux autres Princes de l'Empire qui deſiroient embraſſer la même Confeſſion, d'en pratiquer les exercices comme il leur paroîtroit convenable. Le Duc de Lorraine ne fut point compris dans ce Traité : on remit à diſcuter ſes intérêts lors de la paix avec l'Eſpagne.

Par le Traité d'Oſnabruc entre la Suéde & l'Empire, on céda à per-

petuité à la Couronne de Suéde, toute la Pomeranie citerieure, l'Iſle de Rugen, Stettin, & quelques autres Places dans la Pomeranie ultérieure, les embouchures de l'Oder, Wiſmar, l'Archevêché de Bremen, & l'Evêché de Ferden, &c. Ces Traités ſont regardés comme le Code politique d'une partie de l'Europe, & ont été depuis le fondement de tous ceux qui ont été faits entre les mêmes Puiſſances. Le Pape & les Vénitiens avoient été les Médiateurs de cette Paix.

Guerre civile. Voici qu'elle en fut l'occaſion. On avoit retenu les gages des Officiers du Parlement; le peuple accablé par les impôts les excitoit, & entr'autres Edits Burſaux, l'Edit de création de douze Charges de Maîtres des Requêtes, auquel ceux de ce corps avoient formé oppoſition dès le 17. Janvier, donna lieu aux premiers mouvemens. Le Parlement de Paris rendit deux Arrêts d'union avec les Parlemens & autres Compagnies du Royaume, l'un du 13. Mai, l'autre du 15. Juin. (On peut lire ces événemens dans les Mémoires du temps, qui ſont curieux & en grand nombre.) Les Préſidens Gayan & Barillon avoient été arrêtés dès le commencement de l'année, ſans que cela eût eu de ſuites: le Cardinal crut que le jour que l'on chantoit le *Te Deum* à Notre-Dame, pour le gain de la Bataille de Lens, qui étoit le 26. Août, ſeroit une occaſion favorable pour en faire arrêter deux autres. On fit donc arrêter le Préſident Potier de Blancmenil & Brouſſel: le premier, neveu de l'Evêque de Beauvais, ne pouvoit pardonner à la Reine le dégoût qui lui avoit pris pour ſon oncle au commencement de la Regence: le ſecond n'ayant pour tout mérite que ſa pauvreté & beaucoup de hardieſſe, étoit mécontent de la Regente qui avoit refuſé une Compagnie aux Gardes à ſon fils. Cet empriſonnement fit plus de bruit qu'on ne s'y étoit attendu. Le peuple les redemanda; bien-tôt les chaînes furent tendues dans Paris (c'eſt ce qu'on appelle la Journée des *Barricades*) & la Reine fut forcée à rendre les priſonniers. Le bien public, comme il arrive preſque toujours dans les révoltes, n'étoit que le prétexte de ces troubles, excités par les mécontens du Gouvernement, qui, ſans oſer attaquer la Majeſté Royale, s'en prenoient au Miniſtre: c'eſt ce qui fit donner aux deux partis les noms de *Frondeurs* & de *Mazarins*. A la tête des Frondeurs étoient le Duc de Beaufort, ſauvé du Château de Vincennes où il étoit priſonnier depuis cinq ans, de Retz Coadjuteur de Paris, qui fut depuis Cardinal, la Ducheſſe de Longueville, le Prince de Marſillac qui l'aimoit, le Prince de Conti, le Duc de Vendôme ſon beau-frere, le Duc de Nemours, le Duc de Bouillon qui étoit l'ame de ce parti, le Maréchal de Turenne ſon frere, le Maréchal de la Mothe, &c. Du

côté de la Cour étoient le Prince de Condé, le Maréchal de Gramont, le Duc de Châtillon, &c. & ce qu'il y a de ſurprenant dans toutes ces révolutions, c'eſt qu'en moins de trois années, on vit les intérêts changer totalement : le Prince de Conti, Chef des Rebelles contre le Cardinal, épouſer ſa niéce ; le Prince de Condé aſſiéger Paris pour le Roi, puis défendre Paris contre le Roi ; ce même Prince de Condé ramener le Cardinal triomphant dans Paris, enſuite être mis en priſon par ce même Cardinal ; enfin, le Maréchal de Turenne ſe ſéparer du Prince de Condé, & donner contre lui la Bataille de S. Antoine. Le Duc d'Orléans flottoit entre les deux partis ; & ſuivant ſon caractere, & les intérêts de l'Abbé de la Riviere, il en changea plus d'une fois. Chavigni devenu ſuſpect au Maréchal, eſt mis à Vincennes & puis transferé au Havre-de-Grace : le Parlement raccommodé avec la Cour, par la Déclaration du 4. Octobre, obtient ſa liberté, mais il ne fut point rétabli, & ne ſurvéquit gueres à ſa diſgrace.

Marguerite de Rohan, fille de Henri Duc de Rohan, dont le Duché créé en 1603. avoit été éteint par ſa mort en 1638. faute d'hoirs mâles, conformément à la clauſe appoſée dans les Lettres, obtient du Roi de nouvelles Lettres pour ſon mari Henri de Chabot & elle, & pour leurs deſcendans mâles ; elles ne furent enregiſtrées qu'en 1652.

Erection de la Terre de Cœuvres en Duché-Pairie ſous le nom d'Eſtrées ; les Lettres ne furent enregiſtrées qu'en 1663.

Le Comté de Guiche érigé en Duché-Pairie ſous le nom de Gramont ; les Lettres ne furent enregiſtrées qu'en 1663.

Comté de Treſmes érigé en Duché-Pairie en faveur de René Potier, fils de Louis Baron de Geſvres Sécretaire d'Etat. Il deſcendoit de Jacques Potier Conſeiller au Parlement, qui eut deux fils, dont l'aîné fut Préſident à Mortier, & le ſecond fils fut la tige des Ducs de Treſmes ; les Lettres de Pairie ne furent enregiſtrées qu'en 1663.

En Angleterre, après diverſes rencontres entre les Troupes reſtées fideles à Charles I. & les Rebelles, Cromwel, qui apprend qu'il y a eu quelques négociations entre ce Prince & les Parlementaires, caſſe la plus grande partie du Parlement, & fait transferer le 28. Septembre Charles I. de l'Iſle de Wich au Château de Hurts. On eût dit que la contagion de la révolte avoit gagné toute l'Europe : l'Angleterre fait le Procès à ſon Roi, la fidelité du Parlement de Paris ſe trouve ébranlée par les Séditieux, tandis que les Janiſſaires étrangloient environ dans le même temps le Sultan Ibrahim.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

1649.

La Déclaration de l'année précedente n'avoit produit qu'un calme apparent, le Parlement s'aſſembla ſous le prétexte des infractions faites à la Déclaration.

Le Roi ſe voit réduit par les Frondeurs à ſortir de ſa Capitale, dans le même temps que la paix de Munſter faiſoit reſpecter ſa puiſſance dans toute l'Europe. Il ſe retire à S. Germain la nuit du 6. Janvier, & le 7. M. le Prince, accompagné du Duc d'Orléans, fait le Blocus de Paris. Il prend Charenton le 8. Fevrier; le Duc de Châtillon y fut tué. Tancrede, qui prétendoit être fils du Duc de Rohan, avoit été tué quelques jours auparavant; ſa mort mit fin au Procès qu'il avoit intenté à Marguerite de Rohan Chabot. Les troubles s'appaiſent, & les conditions de l'accommodement ſont ſignées le 11. Mars, ſans qu'aucun des partis eût ſatisfaction : le Parlement demeurant en liberté de s'aſſembler, ce que la Cour avoit voulu empêcher, au moins pour le reſte de l'année, & la Cour conſervant ſon Miniſtre, dont le Parlement & le Peuple avoient demandé l'éloignement. Il y eut une Amniſtie générale, dans laquelle furent compris & nommés tous les hommes conſidérables du parti rebelle, mais le Cardinal affecta, pour mortifier le Coadjuteur, de ne l'y pas nommer expreſſément, voulant le confondre dans la foule.

La Reine ne voulut pas que le Roi rentrât d'abord dans Paris, elle le mena à Compiegne, ſous prétexte de s'approcher de l'Armée de Picardie, & ce ne fut que le 18. Août que leurs Majeſtés rentrerent dans Paris, ayant dans leur caroſſe le Prince de Condé & le Cardinal Mazarin, contre lequel le Parlement avoit rendu des Arrêts ſanglans. Cette paix n'empêcha pas les troubles dans le Royaume, ſur tout en Provence & en Guienne, où les Parlemens s'étoient déclarés, à l'exemple de celui de Paris, contre leurs Gouverneurs, le Comte d'Alais & le Duc d'Epernon.

Les Eſpagnols profitant des troubles civils de France, reprirent Ipres le 8. Mai, & S. Venant le 10. Le Comte d'Harcourt défait un corps de troupes Lorraines près de Valenciennes le 10. Juin, & taille en piéces huit cens chevaux entre Douai & S. Amand le 23. Il avoit inveſti Cambrai, dont il fut obligé de lever le ſiége le 3. Juillet, & il finit cette campagne par la priſe de Condé, en deux jours de tranchée ouverte le 25. Août, mais il l'abandonna, ne jugeant pas que cette Place fût en état d'être conſervée pendant l'hiver.

En Italie, le Duc de Modene fit ſon accommodement avec les Eſpa-

gnols, de l'aveu du Cardinal Mazarin, qui n'étoit pas en état de le ſecourir.

En Catalogne, Don Juan de Garai, après avoir eu quelques avantages, fut obligé d'abandonner l'idée qu'il avoit de faire le ſiége de Barcelonne, où Marſin fit entrer garniſon Françoiſe.

Charles I. a la tête tranchée à Witehal le 9. Fevrier, dans ſa cinquante-uniéme année. La Chambre des Pairs fut ſupprimée; le ſerment de fidelité & de ſuprematie aboli, & tout le pouvoir remis entre les mains du peuple. Cromwel, declaré Général perpétuel des Troupes de l'Etat, regna ſous le titre de Protecteur. La nouvelle République fut d'abord reconnue par le Roi d'Eſpagne, enſuite par la Suéde, la Hollande, la République de Veniſe, & enfin par la Regence de France. Charles II. reconnu en Irlande Roi d'Angleterre, par le zéle du Marquis d'Ormond, battu & défait, ſe retire en France, près de la Reine ſa mere.

1650.

Le Prince de Condé, à qui l'Etat & le Cardinal devoient, l'un ſa gloire, & l'autre ſa ſûreté, mettoit ſes ſervices à trop haut prix, & devenoit rebelle à force de prétentions: il s'oppoſoit d'ailleurs au mariage de la niece du Cardinal avec le Duc de Mercœur; il fut réſolu de le faire arrêter, & l'occaſion étoit favorable, par la brouillerie ouverte où ce Prince étoit avec les Frondeurs. Il les accuſoit au Parlement, & entr'autres, le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, d'avoir voulu le faire aſſaſſiner; & pendant l'inſtruction du Procès, les deux partis, qui ſe rendoient au Parlement, penſerent en venir aux mains dans la Grande Salle. La Reine, profitant des circonſtances, ſe réunit aux Frondeurs. La Ducheſſe de Chevreuſe gagna le Duc d'Orléans, après l'avoir détaché de l'Abbé de la Riviere, qui fut diſgracié: elle excita ſa jalouſie contre le Prince de Condé, & l'amena au point de lui faire deſirer qu'on l'arrêtat. Cela fut executé le 18. Janvier par Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine, Comminges ſon neveu, & Mioſſans Lieutenant des Gendarmes du Roi (c'eſt le Maréchal d'Albret.) Le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Duc de Longueville furent conduits d'abord à Vincennes, enſuite à Marcouſſi, puis au Havre-de-Grace: ce qui eſt étonnant, c'eſt que le peuple en fit des feux de joie. A cette nouvelle, la Ducheſſe de Longueville ſe ſauva en Normandie, où Marſillac la ſuivit, M. de Bouillon à Turenne, & M. de Turenne à Stenai. Marſin, attaché au Prince de Condé, fut arrêté en Catalogne, au milieu de

l'armée qu'il commandoit. La Reine, avec quelques Troupes commandées par le Comte d'Harcourt, part le premier Fevrier, & mene le Roi en Normandie, pour affermir cette Province contre les entrepriſes de Madame de Longueville, qui ſe ſauva en Hollande d'où elle revint à Stenai, où le Maréchal de Turenne & elle firent leur Traité avec les Eſpagnols. On ôte les Sceaux au Chancelier Seguier, pour les donner à Châteauneuf, porté par la Fronde.

En Lorraine : Clermont, Stenai & Jametz, qui avoient été remis au Prince de Condé, ſe ſoumettent au Roi : le Marquis de la Ferté bat le Comte de Ligneville le 9. Octobre. Les créatures du Prince de Condé ne peuvent lui conſerver la ville de Bourges en Berri, ni la ville de Dijon, & celle de Seurre en Bourgogne : cette derniere ſe rendit au Roi le 21. Avril ; & leurs Majeſtés, qui s'étoient avancées juſqu'à Dijon, arriverent à Paris le 3. Mai. Elles en repartirent pour s'avancer vers la Guienne, où leur préſence remit le calme dans Bordeaux. Le Duc de Vendôme a la Charge de Surintendant des Mers, dont la Reine ſe démet en ſa faveur, avec la ſurvivance au Duc de Beaufort.

Le Maréchal de Turenne, qui avoit pris la qualité de Lieutenant Général de l'Armée du Roi, pour la liberté des Princes, ſe joignit à l'Archiduc, conformément au Traité conclu par Madame de Longueville, & après s'être ſaiſi d'Aubenton & d'Irſon, prit le Catelet le 15. Juin. Le Maréchal du Pleſſis-Praſlin fait lever le ſiége de Guiſe le premier Juillet à l'Archiduc. M. de Turenne prend la Capelle le 3. d'Août, & s'avance vers le Château de Vincennes pour délivrer les Princes, mais ils avoient été transférés à Marcouſſi. Monzon ſe rend aux Eſpagnols le 6. Novembre, après une vigoureuſe défenſe. Le Maréchal du Pleſſis ayant pris Rethel le 13. Decembre, le Maréchal de Turenne, qui étoit vainement accouru au ſecours, ſe réſout à une Bataille, où le Maréchal du Pleſſis le battit le 15. Decembre : c'eſt la Bataille de Rethel.

Le Marquiſat de Mortemart érigé en Duché-Pairie ; les Lettres ne furent enregiſtrées qu'en 1663.

En Italie, les Eſpagnols reprirent Portolongone le 15. Août. En Catalogne, ils reprirent Flix ſur la Segre, Tortoſe, Balaguier, & toute la Plaine d'Urgel. Cromwel défait les Ecoſſois du parti de Charles II. à Dumbar le 15. Septembre. Le malheureux Montroſe, ſujet auſſi fidele que grand Capitaine, ayant été fait priſonnier par les Rebelles, fut pendu le 19. Mai. Mort de Deſcartes le 11. Fevrier à Stokolm.

1651.

Le Cardinal Mazarin s'étoit brouillé trop légerement avec les Frondeurs dont il croyoit deſormais pouvoir ſe paſſer : il voulut faire un crime à Gaſton, d'avoir traité pendant l'abſence du Roi avec un Envoyé des Eſpagnols, & c'étoit en effet une grande faute que ce Prince avoit commiſe, mais ce n'étoit pas le temps de la relever. Il ſe prenoit auſſi de la conduite de Gaſton au Coadjuteur qui avoit remplacé l'Abbé de la Riviere dans ſa confiance, & il lui ôta toute eſpérance de la nomination au Cardinalat : les Frondeurs de leur côté ſe virent fortifiés par le Duc de Nemours qui fut attiré dans ce parti par la Ducheſſe de Châtillon dont il étoit amoureux, & qui le força à ſervir M. le Prince ſon rival ; la Princeſſe Palatine amie de confiance de M. le Prince donnoit de la force à ce parti. Enfin le Parlement ſoulevé par les Frondeurs, demande hautement la liberté des Princes que la Cour ne fut plus en état de refuſer. Il alla plus loin, & ayant intimidé le Miniſtre, au point de lui faire prendre le parti de s'abſenter du Royaume, il rendit en même temps un Arrêt qui le baniſſoit à perpetuité. La Reine donne l'ordre de faire ſortir les Princes de priſon, & le Cardinal, ſans attendre cet ordre, alla lui-même les délivrer, comptant s'en faire un mérite auprès d'eux ; mais il en fut mal reçu, & prit le parti de ſe retirer du côté de Liége. Les Princes rentrent dans Paris comme en triomphe le 16. Fevrier, étant accompagnés du Duc d'Orléans.

M. de Turenne invité par une Lettre du Roi, quitte le ſervice des Eſpagnols & revient à la Cour, où il obtient que le Contrat d'échange pour Sedan conclu dès l'an 1642. ſeroit enfin ſigné. Il eſt dit dans ce Contrat d'échange, que les Terres d'Albret & de Château-Thierri échangées contre la Souveraineté de Sedan, *paſſeront entre les mains du Seigneur de Bouillon & de ſes deſcendans mâles & femelles, avec tous les titres & dignités & prééminences anciennes . . . pour avoir leur effet du jour de leurs premieres créations.* Ce qui ſe rapportoit à l'an 1556. où ſe fit l'Erection du Duché d'Albret en faveur du Roi & de la Reine de Navarre, ce Contrat fut enregiſtré au Parlement au mois de Fevrier 1652. mais ſous la condition que *leſdites Pairies d'Albret & Château-Thierri, ne pourroient avoir leur effet & rang que du jour du préſent Arrêt, & en obtenant par ledit de la Tour d'Auvergne Lettres dudit Seigneur Roi.* En effet, M. de Bouillon obtint des Lettres d'Erection des Duchés d'Albret & Château-Thierri au même mois de Fevrier 1652. mais comme il mourut avant de les avoir fait enregiſtrer, le Duc de Bouillon ſon fils en obtint de nouvelles en 1662. dans leſquelles fut auſſi compris M. de Turenne. M. de Bouillon ne fut reçu qu'en 1665.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

Le Parlement enregiſtre la Déclaration que la Reine avoit été obligée de donner, par laquelle l'entrée du Conſeil eſt interdite aux Etrangers, & même aux Cardinaux François. Il rendit auſſi pluſieurs Arrêts contre le Cardinal Mazarin. La Reine feint de ſe raccommoder avec le Prince de Condé, en lui accordant des demandes qui alloient à la priver de toute l'autorité, mais en même temps elle cherche à le rendre ſuſpect aux Frondeurs qui faiſoient toute ſa force, & ſe prépare par là à rompre impunément tous les engagemens qu'elle venoit de prendre avec lui; la Nobleſſe demandoit l'aſſemblée des Etats Généraux, elle perſuade au Prince de Condé que cette aſſemblée eſt contre ſes intérêts, & il en détourne l'exécution; les Frondeurs vouloient le mariage du Prince de Conti & de Mademoiſelle de Chevreuſe; on le fait appercevoir du crédit que ce mariage alloit donner au Coadjuteur qui la gouvernoit, & il le rompt avec éclat; ainſi la Cour ſe trouve diviſée en trois partis: celui de la Reine, qui avoit pour elle Meſſieurs de Bouillon & de Turenne, &c. celui de M. le Prince, que Meſſieurs de Nemours, de la Rochefoucaud, &c. avoient ſuivi: & celui des Frondeurs, ayant à leur tête M. le Duc d'Orléans, le Coadjuteur, Madame de Chevreuſe, &c.

Le Prince de Condé, en méfiance de tous les côtés, ne voulut point ſe rendre au Lit de Juſtice, où le Roi déclara ſa majorité le 7. de Septembre. Le Cardinal qui étoit à Cologne continuoit de gouverner la Reine. Le Prince de Condé ſe retire dans ſon Gouvernement de Guienne, d'où il ſe prépare à la guerre. Le Comte d'Harcourt fait lever le ſiége de Cognac au Prince de Condé. Le Maréchal de la Ferté fait le ſiége de Charté en Lorraine, qu'il prend le 13. Septembre, après quarante-trois jours d'attaque. Bergues-Saint-Vinox ſe rend aux Eſpagnols.

En Catalogne, les Eſpagnols reprirent Cervers & Balaguier; & formerent le ſiége de Barcelonne.

Nicolas de Neufville Sécretaire d'Etat ayant obtenu en 1610. des Lettres Patentes portant création de la Seigneurie de Villeroi en Châtellenie, ſon fils Charles Marquis d'Alincourt en obtint en 1615. pour la faire ériger en Marquiſat; & le Maréchal de Villeroi, fils de Charles, & Gouverneur de Louis XIV. fut fait Duc & Pair par Lettres du mois de Septembre, qui ne furent enregiſtrées qu'en 1663.

1652.

Villars-Brancas Duché-Pairie. Georges de Brancas frere puiſné de l'Amiral avoit obtenu en 1627. des Lettres d'Erection en Duché. Il

obtient de nouvelles Lettres d'Erection en Duché-Pairie ; mais comme il ne les avoit fait enregiſtrer qu'au Parlement d'Aix, ſon arriere petit-fils Louis-Antoine de Brancas obtint en 1716. des Lettres de ſurannation qui furent enregiſtrées au Parlement de Paris.

Le Cardinal, que le Maréchal d'Hocquincourt étoit allé prendre ſur la Frontiere, revient trouver le Roi à Poitiers, où la Cour s'étoit avancée pour obſerver les mécontens de Guienne : il ramene le Roi à Angers.

M. le Duc d'Orléans que la Reine avoit regagné & puis reperdu, & qui flottoit entre les deux partis, s'accorde avec les Comtes de Fieſque & de Gaucourt, Agens du Prince de Condé, pour forcer la Reine à renvoyer le Cardinal. Gaſton envoie Mademoiſelle à Orléans pour maintenir cette ville dans ſon parti ; les Ducs de Nemours & de Beaufort, quoique beau-freres & liés des mêmes intérêts, y eurent une querelle qui fut ſuivie peu après d'un combat où le Duc de Beaufort tua le Duc de Nemours.

Le Prince de Condé enleve pluſieurs Quartiers le 6. Avril au Maréchal d'Hocquincourt à Bleneau, mais l'arrivée du Maréchal de Turenne ſauva le reſte de l'Armée, & peut-être le Roi lui-même, qui étoit à Gien, & que M. le Prince avoit deſſein d'enlever.

Combat d'Etampes, où M. de Turenne & le Maréchal d'Hocquincourt forcerent les Fauxbourgs, tuerent plus de mille hommes des meilleures troupes de M. le Prince, & firent pluſieurs priſonniers : on étoit au troiſiéme jour du ſiége d'Etampes, lorſque l'arrivée du Duc de Lorraine, qui parut aux environs de Paris à la tête de neuf mille hommes, fit changer de penſée ; on traita avec ce Prince, qui conſentit à ſe retirer, moyennant une ſomme d'argent qu'on lui donna. M. le Prince, qui ſe méfioit avec raiſon des incertitudes de M. le Duc d'Orléans, arrive à Paris, pour le raffermir dans ſon parti, après une marche auſſi pénible que dangereuſe. De là, il commença à négocier avec la Cour, qui étoit à S. Germain, par l'entremiſe du Duc de Rohan, de Chavigni & de Goulas, qui avoient ordre de ne point voir le Cardinal. Les Négociations ayant été inutiles, le Prince de Condé ſe réſolut à recommencer la guerre. Il étoit poſté à S. Cloud, ayant la riviere devant lui, & M. de Turenne en deçà. Ce poſte lui parut bon, tant qu'il n'eut pas à craindre pour ſes derrieres, mais l'arrivée du Maréchal de la Ferté lui faiſant appréhender d'être enveloppé, il prit le parti d'aller occuper le poſte de Charenton : & il paſſa la Seine, ayant Paris à ſa droite & par conſéquent n'ayant rien qui le ſéparât de M. de Turenne. Ce fut dans cette marche,

que ſe trouvant preſſé par l'armée royale, il n'eut que le temps de ſe jetter dans le Fauxbourg S. Antoine, où ſe donna le 2. Juillet le fameux combat de S. Antoine; cette journée, où M. le Prince & M. de Turenne acquirent une égale gloire, alloit être déciſive contre M. le Prince, par le ſecours qu'amena le Maréchal de la Ferté, ſi les Bourgeois de Paris, qui avoient regardé ce combat d'un œil tranquille, ne l'euſſent ſauvé en lui ouvrant leurs portes, à la perſuaſion de Mademoiſelle, qui fit tirer le canon de la Baſtille ſur les Troupes du Roi. La préſence du Prince de Condé réuni au Duc d'Orléans ralluma la haine du Parlement contre le Cardinal. Monſieur eſt declaré Lieutenant Général du Royaume. Le Roi, qui étoit à Pontoiſe, y transfere le Parlement, par une Déclaration du 6. Août, mais il y fut peu nombreux.

Le Cardinal conſent de nouveau à quitter la Cour, & ſe retire à Bouillon le 19. Août. Les troubles s'appaiſent; le Roi fait publier le 21. Octobre une amniſtie générale pour tout ce qui s'étoit paſſé depuis 1648. & rentre dans Paris le même jour: le Prince de Condé en étoit ſorti cinq jours auparavant, pour ſe jetter entre les bras des Eſpagnols; Monſieur ſe retire à Blois, Mademoiſelle dans ſes Terres, le Cardinal de Retz fut mis à Vincennes, & il le méritoit bien, de-là à la Citadelle de Nantes, d'où il ſe ſauva en 1661. Châteauneuf avoit reçu ordre de ſe retirer dans ſa Maiſon de Montrouge. Montrond, qui tenoit pour M. le Prince, ſe rend le premier Septembre à Paluau.

Les troubles civils donnerent de grands avantages aux Eſpagnols; ils reprirent Barcelonne contre le Maréchal de la Mothe le 13. Octobre, après quinze mois de ſiége, par l'infidelité de Marſin, qui avoit quitté l'Armée, pour venir joindre M. le Prince. Caſal eſt pris par les Eſpagnols ſur le Duc de Savoie & remis au Duc de Mantoue. Gravelines ſe rend le 18. Mai aux Eſpagnols, après ſoixante-neuf jours de ſiége, & Dunkerque le 16. Septembre, après trente-neuf jours de ſiége, ſoutenu par le Comte d'Eſtrades. Rethel ſe rend à M. le Prince le 30. Octobre, & il prend Sainte Menehoud le 14. Novembre. M. de Turenne part pour arrêter ces progrès, & il tient au Roi la parole qu'il lui avoit donnée d'empêcher les ennemis de prendre des Quartiers d'hiver en France.

1653.

Le Cardinal Mazarin rentre dans Paris le 3. Fevrier. Les temps d'orages étoient paſſés, & on reſpectoit en lui une fortune que tant de traverſes n'avoient pu renverſer. Les Princes, les Ambaſſadeurs, le Parlement, le Peuple, tout s'empreſſa à lui faire ſa Cour; il logea au Lou-

vre, & le Roi ordonna à cette occaſion, que la Porte de la Conference fût gardée par une Compagnie du Regiment des Gardes. (*Memoires de Brienne.*)

Guerre entre l'Angleterre & la Hollande, qui avoit commencé ſur la difficulté du *ſalut*. Les Amiraux Blaak & Tromp commandoient les Flottes Angloiſe & Hollandoiſe, qui eurent divers avantages l'une contre l'autre. Cromwel ſubſtitua dans la ſuite le Général Monk à Blaak.

Les troubles domeſtiques continuoient encore en France dans quelques Provinces, & la guerre avec les Eſpagnols ſe faiſoit ſur les Frontieres. Le Cardinal envoie du ſecours au Duc de Savoie, pour le conſerver dans notre alliance; le Duc de Candale va prendre le commandement de l'armée de Guienne que le Comte d'Harcourt avoit remis. Sauvebeuf s'empare de Sarlat le 23. Mars. Bourg en Guienne ſe rend au Duc de Vendôme le 3. Juillet, Bellegarde au Duc d'Epernon le 8. Rethel à M. de Turenne le 9. Mouzon le 28. Septembre. M. le Prince prend Roye le 7. Août. Bordeaux, qui avoit envain imploré le ſecours de Cromwel, ſe ſoumet au Roi le 31. Juillet. M. de Vendôme fermoit le Port contre les ſecours que l'Eſpagne auroit pû donner. Le Roi exige que les habitans rétabliſſent le Château Trompette & celui de Ha, pour tenir la Ville en reſpect. Le Comte du Doignon, qui étoit dans le parti de M. le Prince, fut regagné, & remit ſes Gouvernemens du Pays d'Aunix, des Iſles d'Oleron & de Rhé & de Brouage: il en eut pour récompenſe une groſſe ſomme d'argent, & fut fait Maréchal de France, ſous le nom du Maréchal Foucault. Rencontre le 23. Septembre, entre le Maréchal de Grancei & le Marquis de Caracéne, proche la Roquette ſur le Tanare, où l'avantage fut égal. Rocroi ſe rend aux Eſpagnols le 30. Septembre. Sainte Menehoud défendue par Montal ſe rend le 26. Novembre au Maréchal du Pleſſis-Praſlin; Meſſieurs de Turenne & de la Ferté couvroient le ſiége. Le Roi y vint: il s'étoit auſſi trouvé à celui de Mouzon.

1654.

Le Comte de Grandpré prend d'aſſaut ſur les Eſpagnols Virton dans le Luxembourg le 25. Février.

Sacre du Roi à Rheims le 7. Juin, par l'Evêque de Soiſſons. Henri de Savoie, Duc de Nemours, nommé à l'Archevêché de Rheims, n'ayant pas encore l'Ordre de prêtriſe. Le Comte d'Harcourt devenu rebelle s'étoit emparé de quelques Villes d'Alſace, le Maréchal de la Ferté a ordre d'y marcher, la Cour s'étoit déja reſſaiſie de Philiſbourg

par ſurpriſe. Le Maréchal de la Ferté prend Beffort le 23. Février, enſuite la petite Ville de Tannes, & il avoit commencé le ſiége de Briſac, lorſque le Comte d'Harcourt fit ſon accommodement. Le Prince de Condé, ayant avec lui l'Archiduc & le Comte de Fuenſaldagne, fit le ſiége d'Arras, où commandoit le Marquis de Montdejeu, qui fut depuis Maréchal de France. Le Vicomte de Turenne, après avoir laiſſé le Marquis de Fabert au ſiége de Stenai, s'avança vers Arras, avec les Maréchaux de la Ferté & d'Hocquincourt. D'abord ſon objet fut de reſſerrer ſi fort les ennemis qu'ils ne puſſent recevoir de vivres; mais le Comte de Boutteville, connu depuis ſous le nom de Maréchal de Luxembourg, & qui étoit dans le parti du Prince de Condé, ayant fait entrer un convoi dans leur camp, le Vicomte de Turenne ſe détermina à forcer les lignes des ennemis, les battit, leur fit lever le ſiége, & par cet exploit, raſſura la France & le Cardinal, dont la fortune dépendoit preſque de l'événement de cette journée. Cette grande action ſe paſſa le 25. Août. La retraite du Prince de Condé fut admirée. Il faut remarquer que la priſe de cette même Ville en 1640. avoit été auſſi utile au crédit du Cardinal de Richelieu, que la levée du ſiége le fut cette année au Cardinal Mazarin.

Le Roi fait ſa premiere campagne au ſiége de Stenai, qu'il prit le 6. Août, ayant ſous lui le Maréchal de Fabert. M. de Turenne prend le Queſnoi le 6. Septembre. Le Maréchal de la Ferté prend Clermont en Argonne le 24. Novembre. Le Duc de Guiſe, ſorti des priſons d'Eſpagne, prend Caſtellamare dans le Golphe de Naples le 15. Novembre. Le Prince de Conti, qui venoit d'épouſer Anne-Marie Martinozzi, niéce du Cardinal, prit Villefranche le 5. Juillet, & Puicerda le 17. Octobre.

Charles IV. Duc de Lorraine qui étoit devenu ſuſpect aux Eſpagnols, parce qu'il avoit de juſtes ſujets de ſe plaindre d'eux, eſt arrêté à Bruxelles le 25. Février par le Comte de Fuenſaldagne, & mené priſonnier à Tolède, où il demeura juſqu'à la paix des Pyrénées. Cromwel ſigne le 15. Avril un Traité avec la Hollande, contenant trois articles importans. L'un, que les Hollandois reconnoîtroient la Souveraineté du Pavillon Anglois dans la Manche. Le ſecond, que jamais la République n'éliroit aucun Prince de la Maiſon d'Orange pour Stathouder, ni pour Amiral: cet Article ne fut conſenti que par la Province de Hollande & par celle de Weſtfriſe. Et le troiſiéme, que les Hollandois abandonneroient abſolument les intérêts de Charles Stuard.

Charles II. pourſuivi par tout par Cromwel, eſt obligé de ſortir de France, & il ſe retire à Cologne.

Chriſtine, Reine de Suéde, abdique la Couronne le 16. Juin, en faveur de Charles Guſtave, Duc des deux Ponts, de la Branche de Baviere Palatine, ſon couſin germain, fils de la ſœur du grand Guſtave. Les Savans qu'elle protégeoit ont eu beau faire, ils n'ont pû empêcher que l'on n'ait jugé peu favorablement de ſon caractére & de ſes mœurs. Elle paſſa par la France, où le Roi en fit peu de cas, & elle alla mourir à Rome en 1689.

1655.

Le Cardinal de Retz, qui avoit ſuccedé à ſon oncle dans l'Archevêché de Paris, ne laiſſa pas, quoique priſonnier, d'inquiéter la Cour, en voulant gouverner ſon Diocèſe par ſes Grands-Vicaires.

M. de Turenne, après avoir jetté du ſecours dans le Queſnoi, prend Landreci le 14. Juillet, ſecondé du Maréchal de la Ferté : la priſe de cette Place, ainſi que celle du Queſnoi, en ouvrant les Pays-Bas Eſpagnols, préparoit la route à tous les avantages que la France remporta juſqu'à la fin de cette guerre. M. de Turenne prend Condé le 18. Août, & S. Guillain le 25. Le Roi, qui avoit fait toute la Campagne, aſſiſta à ce dernier ſiége, où commandoit auſſi le Maréchal de la Ferté. Le Catelet pris par le Marquis de Caſtelnau le 29. Août.

Le Duc François de Lorraine, frere du Duc, paſſe, ainſi que ſon armée, au ſervice du Roi.

M. de Modene, qui avoit épouſé Mademoiſelle Martinozzi, ſœur de la Princeſſe de Conti, fait lever aux Eſpagnols le ſiége de Reggio. Le Prince Thomas eſt forcé par le Marquis de Caracéne de lever le ſiége de Pavie.

Le Prince de Conti prend le Cap de Quiers le 27. Mai, & Caſtillon le 10. Juillet. Le Marquis de Merinville fait lever aux Eſpagnols le ſiége de Solſonne. Le Duc de Vendôme met en fuite le 29. Septembre la Flotte d'Eſpagne devant Barcelonne. Bordeaux, Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, conclut un Traité le 2. Novembre avec Cromwel, dont la condition fut que la France abandonneroit entierement les intérêts de Charles II.

1656.

Le Cardinal reprend les propoſitions de Paix qu'il avoit déja faites pluſieurs fois.

Lionne va à Madrid faire la propoſition du mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thereſe. Ce mariage fut toujours l'objet dominant du

miniſtere du Cardinal, mais Ferdinand III. la demandoit auſſi pour Léopold ſon fils, qui lui ſucceda à l'Empire, & dont la mere étoit la Cadette d'Anne d'Autriche, mere de Louis XIV. le Roi d'Eſpagne qui n'avoit point alors d'héritier mâle, aimoit bien mieux laiſſer ſa ſucceſſion à un Prince de ſa Maiſon, qu'à un Prince étranger, le rival de la Maiſon d'Autriche; d'ailleurs le Cardinal ne vouloit point écouter les demandes que l'on faiſoit pour le Prince de Condé, ainſi la négociation n'eut point d'effet.

M. de Turenne & le Maréchal de la Ferté font le ſiége de Valenciennes; la Digue qui faiſoit la communication entre les deux quartiers ayant été rompue, celui du Maréchal de la Ferté fut attaqué & forcé par le Prince de Condé & Don Juan d'Autriche; M. de Turenne fut forcé de lever le ſiége le 16. Juillet, ſa retraite fut belle, & il vint ſe camper ſous le Queſnoi : le Maréchal de la Ferté fut fait priſonnier. Celui qui commandoit dans Valenciennes ſe nommoit Don Franciſco de Meneſſes. Le Maréchal de Gramont fut bien étonné, lorſqu'il alla à Madrid faire la demande de l'Infante, de voir que ce Gouverneur qu'il y trouva, ne fût pas connu de l'Amirante de Caſtille, qui n'avoit même jamais oüi parler de la levée du ſiége de Valenciennes. M. le Prince prend Condé le 19. Août. Don Juan leve le ſiége de S. Guillain, pour venir au ſecours de la Capelle, que M. de Turenne prit le 27. de Septembre.

Le Duc de Modene & le Duc de Mercœur prennent Valence ſur le Pô, le 16. Septembre. Ce dernier étoit venu remplacer le Prince Thomas, mort depuis quelques mois.

1657.

Bulle d'Alexandre VII. qui condamne les cinq Propoſitions de Janſenius, & confirme la Bulle d'Innocent X. Le même Pontife envoya le Formulaire en 1665. qui fut reçu en France par une Déclaration enregiſtrée. Le Prince de Condé prend S. Guillain le 22. Mars. M. de Turenne entreprend le ſiége de Cambrai, qu'il inveſtit, & où il n'y avoit de troupes que la Mortepaye & quelques cinquante Maîtres; mais M. le Prince s'étant jetté dans la Place avec dix-huit Eſcadrons le premier Juin, M. de Turenne leve le ſiége. Le Roi obtient le rétabliſſement des Jeſuites à Veniſe.

Mort de l'Empereur Ferdinand III. le 2. Avril. Le Roi envoie à la Diette de Francfort le Maréchal de Gramont & Lionne, dans le deſſein d'empêcher l'élection de Léopold ſon fils, & s'avance juſqu'à Metz pour

appuyer la négociation. Le Duc de Baviere ni l'Archiduc Léopold, frere de Ferdinand, ne voulurent ſe mettre ſur les rangs, malgré les inſinuations de la France; mais l'élection ne fut pas ſans difficulté, & Léopold ne fut nommé que le 18. Juillet de l'année d'après.

Le Marquis de S. Abre fait lever le ſiége d'Urgel aux Eſpagnols le 13. Mai. Ils prennent Olivença le 30. Le Roi prend Montmedi le 6. Août, aſſiégé par le Maréchal de la Ferté : M. de Turenne couvroit le ſiége. Le Prince de Conti & le Duc de Modene levent le ſiége d'Alexandrie de la Paille le 18. Août. M. de Turenne prend S. Venant le 27. & fait lever le ſiége d'Ardres au Prince de Condé. Il prend Mardik le 3. Octobre, & remet cette Place aux Anglois, ainſi qu'on en étoit convenu avec les Ambaſſadeurs de Cromwel. Les Eſpagnols s'emparent d'Heſdin, par la trahiſon de la Riviere, Lieutenant de Roi.

Les Etats Généraux déclarent la guerre aux Portugais, qui venoient d'achever de les chaſſer du Breſil. Etabliſſement de l'Hôpital général à Paris. Mort de la Ducheſſe Nicole, femme du Duc de Lorraine, à Paris : on l'enterre à S. Paul. Elle avoit obtenu de la Cour de Rome un Jugement, qui avoit déclaré ſon mariage bon & valable avec le Duc Charles IV. ſans qu'il fût fait mention de la Princeſſe Cantecroix, que ce Prince avoit épouſée depuis ſon mariage avec Nicole; il avoit ceſſé de pourſuivre la diſſolution de ſon premier mariage, parce qu'il étoit mécontent de la Princeſſe Cantecroix, qui avoit eu, diſoit-on, quelques avantures, & parce qu'il fut touché des ſoins que la Ducheſſe Nicole ſe donnoit pour ſa liberté : il lui avoit même remis toute ſon autorité dès l'an 1655.

La Reine Chriſtine fait aſſaſſiner Monaldeſchi ſon grand Ecuyer le 10. Novembre, dans la Galerie des Cerfs à Fontainebleau.

1658.

Cette année n'offre que des victoires, qui furent un grand acheminement à la paix. M. de Turenne gagne la Bataille des Dunes le 14. Juin, contre le Prince de Condé & Don Juan, qui étoient accourus pour ſecourir Dunkerque : cette ville, bloquée par mer par les Anglois, ſe rendit le 23. Juin; le Roi y entra le 26. & fit remettre la Place aux Anglois, ſuivant le Traité conclu avec Cromwel. Ce fut lors de cette Bataille, que le grand Condé dit à Don Juan : *N'avez-vous jamais vû perdre une Bataille? Eh bien, vous l'allez voir.* M. de Turenne, pourſuivant ſes conquêtes, prit Bergues-Saint-Vinox le 2. Juillet, Furnes le 3. Dixmude le 7. (Buſſi dit le 3.) Oudenarde le 9. Septembre, Menin le 17. Il bat le Prince de Ligne le 19. prend Ipres le 24. Le Maréchal de la Ferté prend Gravelines le 30. Août.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

Le Roi étoit tombé malade à Calais & avoit couru grand riſque de la vie : un Médecin d'Abbeville, nommé du Sauſoi, qui fut appellé, eut grande conteſtation avec Vallot, premier Médecin, & guérit le Roi avec du Vin Emétique, peu connu alors. Ligue, appellée la Ligue du Rhin, qui fut ſignée avec le Roi entre pluſieurs Electeurs & Princes de l'Empire, après l'élection de l'Empereur, en préſence du Maréchal de Gramont & de Lionne, pour le maintien de la paix d'Allemagne. Les Electeurs font ſigner au nouvel Empereur une capitulation, par laquelle entr'autres engagemens il s'oblige à ne donner aucun ſecours, directement ni indirectement, aux ennemis de la France, ſoit comme Empereur, ſoit comme Archiduc d'Autriche, ſe ſoumettant à tout ce qui a été réglé à Munſter.

En Italie, le Duc de Modene avoit pris des quartiers d'hiver dans les Etats du Duc de Mantoue, qui s'étoit déclaré pour les Eſpagnols, malgré tout ce qu'il devoit à la France : on lui accorde la neutralité qu'il demandoit. Le Marquis de Ville prend la ville de Trin le 21. Juillet, Mortare ſe rend le 25. Août au Duc de Modene, & au Duc de Navailles. Mort du Duc de Modene le 14. Octobre.

La Ducheſſe de Savoie, ſœur de Louis XIII. profite des propoſitions que l'Eſpagne lui faiſoit, pour ménager le mariage de la Princeſſe Marguerite ſa fille avec le Roi, à qui l'Eſpagne ne vouloit point donner l'Infante. Le Cardinal Mazarin de ſon côté fortifia les eſperances de la Ducheſſe de Savoie, pour donner de la jalouſie à l'Eſpagne ; & en effet, le Roi ſe rendit à Lyon, où il arriva le 28. Novembre, pour y voir la Princeſſe Marguerite, que la Ducheſſe de Savoie y amena avec le Duc ſon fils. Cette ruſe du Cardinal lui réuſſit, & Pimentel arriva ſur le champ, pour faire des propoſitions de mariage de la part de l'Eſpagne. La Reine n'en fit point un ſecret à la Ducheſſe de Savoie, qu'elle renvoya, avec la promeſſe, ſi le mariage de l'Infante manquoit, de conclure celui de la Princeſſe ſa fille. Marguerite épouſa depuis Rainuce Farneſe II. Duc de Parme. Les Portugais manquent de prendre Badajos, & Don Louis de Haro eſt contraint de lever le ſiége d'Elvas, où il fut deffait à la journée de Villaviciosa par les Portugais, qui le forcerent dans ſes lignes, ſecondés du Comte de Schomberg. Mort d'Olivier Cromwel le 13. Septembre âgé de 55. ans, qui ne jouit que neuf ans de la ſuprême puiſſance ; ce fut donc là le fruit d'avoir fait mourir ſon Roi en renverſant toutes les Loix de ſon Pays ! Il fut enterré dans le Tombeau des Rois d'Angleterre. Son fils Richard, homme de peu de mérite, lui ſucceda dans le Protectorat, mais il abdiqua quelques

mois après, & vécut encore plus de 50. ans en ſimple particulier. Le corps de Cromwel fut déterré, & Charles II. remonta ſur le Trône en 1660.

1659.

Traité de Paix conclu le 7. Novembre, entre le Roi de France & le Roi d'Eſpagne, par le Cardinal Mazarin & Don Louis de Haro, Plenipotentiaires de ces deux Puiſſances, dans l'Iſle des Faiſans, ſur la Riviere de Bidaſſoa, après 24. Conferences, dont la premiere avoit commencé le 13. Août; enſorte qu'en moins de trois mois, deux hommes ſeuls parvinrent à faire une paix que tous les Miniſtres de l'Europe n'avoient pû conclure à Munſter en bien des années, & ſi encore le Cardinal Mazarin diſoit que ce Traité auroit été plûtôt terminé, ſans les longueurs qu'y apporta Don Louis, qui n'étoit pas inſtruit à fond des affaires étrangeres. Le Traité des Pyrénées contient cent vingt-quatre articles. Les principaux ſont, le Mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thereſe, qui eut une dotte de cinq cens mille Ecus, ſous la condition de la renonciation à la ſucceſſion d'Eſpagne, condition qui fut dès-lors reconnue inutile par Don Louis de Haro & par Philippe IV. lui-même, qui dit, *Eſto es una patarata.* Le rétabliſſement de M. le Prince fit grande difficulté, & le Cardinal Mazarin ne le paſſa que par l'inſinuation que lui fit Don Louis, que ſi le Roi n'y conſentoit pas, l'Eſpagne procureroit au Prince de Condé des établiſſemens dans les Pays-bas, qui auroient donné bien de l'embarras; le Cardinal en tira encore un autre avantage, ce fut la Ville d'Avennes pour la France, & la reſtitution de Juliers à l'Electeur Palatin. Ce Miniſtre promettoit par un autre article, de ne point donner de ſecours au Roi de Portugal: ce qui ne fut pas trop bien exécuté: on convint auſſi de la liberté & du rétabliſſement du Duc de Lorraine. Il y eut quantité de Places rendues de part & d'autre. Le Roi ne garda du côté des Pyrénées, que Perpignan, le Rouſſillon & le Conflans. Du côté des Pays-bas le Roi gagna beaucoup, le Roi d'Eſpagne renonça à ſes prétentions ſur l'Alſace: Charles II. s'étoit tranſporté à Fontarabie, eſperant pouvoir engager les deux Puiſſances à concourir à ſon rétabliſſement: mais l'ombre de Cromwel épouvantoit encore; le Cardinal Mazarin pria ce Prince de ne le point voir, & il ne fut fait aucune mention de lui dans le Traité. S. Evremont s'aviſa dans une Lettre écrite à M. de Créqui, de tourner le Traité & le Cardinal en ridicule. Mais ſi S. Evremont a été un bel eſprit, comme on l'a prétendu, il étoit mauvais politique, de l'aveu

de tout le monde. Cette Lettre cauſa ſa diſgrace & l'obligea de ſe retirer en Angleterre où il mourut. Charles Guſtave eſt forcé après bien des déſavantages à faire ſa paix avec les Hollandois, qui l'obligerent encore à ſe reconcilier avec le Roi de Dannemarc, il en mourut de chagrin l'année d'après.

1660.

Mort de Gaſton à Blois, le 2. Février âgé de 52. ans : il avoit eu de ſon premier mariage avec la Ducheſſe de Montpenſier, une fille appellée *Mademoiſelle*, celle qui manqua tant de mariages, & dont nous avons des Mémoires. Il eut de ſa ſeconde femme, Marguerite de Lorraine, ſœur de Charles IV. trois Princeſſes qui furent mariées, la premiere à Coſme III. Grand-Duc de Toſcane, la deuxiéme à Louis-Joſeph Duc de Guiſe, & la troiſiéme à Charles-Emanuel II. Duc de Savoie. Ce Prince, *entra*, diſoit le Cardinal de Retz, *dans toutes les affaires, parce qu'il n'avoit pas la force de réſiſter à ceux qui l'y entraînoient, & il en ſortit toujours avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les ſoutenir.* M. de Chavigni écrivoit au Cardinal de Richelieu, que la peur étoit un excellent Orateur, pour perſuader à ce Prince ce qu'on vouloit de lui ; » en effet, dit Montreſor, Gaſton n'avoit de crainte que pour » ſa perſonne, c'eſt la ſeule qu'il m'a paru qu'il ait eue tout le temps » que je l'ai ſervi, ne lui en ayant jamais vu pour aucun des ſiens, en » quelques perils qu'ils fuſſent expoſés pour lui. « En attendant que le Roi d'Eſpagne amenât l'Infante ſur la frontiere, le Roi paſſa par la Provence, & fit conſtruire une Citadelle à Marſeille, pour punir la Ville de ſa déſobéiſſance au Duc de Mercœur ſon Gouverneur. Le Roi fit auſſi démolir les Fortifications d'Orange, dont il s'empara ſur le jeune Prince d'Orange, alors mineur, & qu'il ne lui rendit qu'à la Paix de Nimegue.

M. de Turenne fut fait Maréchal Général le 6. Avril, pour le diſtinguer des autres Maréchaux de France, le Maréchal de Biron & M. de Leſdiguieres avoient eu le même honneur, que le Comte d'Harcourt ne put obtenir.

Le Roi Charles II. eſt rétabli ſur le Trône d'Angleterre par les ſoins du Général Monk, il fit ſon entrée à Londres le 8. Juin.

Le Roi épouſe l'Infante à S. Jean-de-Luz, le 9. Juin. Leurs Majeſtés firent leur entrée dans Paris le 26. Août, dans le plus grand appareil & avec la plus grande magnificence que l'on eût encore vûe. Ce fut à cette occaſion que fut bâtie la porte S. Antoine.

Traité d'Oliva signé le 23. May, entre Charles XI. Roi de Suéde, qui n'avoit alors que 4. ans, & la Pologne. Caſimir renonce enfin à ſes juſtes prétentions ſur la Suéde, qui abandonna ce qui lui reſtoit de ſes Conquêtes ſur la Pologne. Le Royaume de Dannemarc déclaré héréditaire en faveur du brave Frédéric.

Le Roi envoie du ſecours en Candie aux Vénitiens.

1661.

Traité conclu à Vincennes le dernier Février, neuf jours avant la mort du Cardinal, entre le Cardinal Mazarin au nom du Roi, & le Duc Charles de Lorraine. Ce Traité étoit un peu plus favorable à ce Prince que celui des Pyrénées; il y fut arrêté que les Fortifications de Nanci ſeroient démolies: que le Roi retiendroit Moyenvic, le Comté de Clermont, Stenai & Jametz: que le Duc rentreroit dans le Duché de Bar, dont il feroit hommage, à la réſerve de Sirk & de quelques autres Villages: que le Roi ſeroit mis en poſſeſſion de Sarbourg & de Phalſbourg, & qu'il ſeroit maître des Poſtes néceſſaires pour conſerver une communication libre de Metz en Alſace.

Le Cardinal Mazarin meurt à Vincennes le 9. Mars, âgé de 59. ans, il laiſſa pour héritier de ſon nom & de ſes Biens, le Marquis de la Meilleraie, qui épouſa Hortenſe Mancini, ſa niéce, & prit le titre de Duc de Mazarin. Il laiſſa quatre autres niéces Mancini & un neveu du même nom. Ce dernier fut Duc de Nevers. Olimpe Mancini épouſa le Comte de Soiſſons, & fut Surintendante de la Maiſon de la Reine, elle a été la mere du Prince Eugene: Laure Mancini épouſa le Duc de Vendôme, qui depuis fut Cardinal: Marie, celle que le Roi avoit aimée, épouſa le Connétable Colonne, & Marie-Anne le Duc de Bouillon; nous avons vû les mariages de ſes deux autres niéces, qui ſe nommoient Martinozzi.

Par rapport à M. le Duc de Nevers, il faut remarquer que le Cardinal Mazarin, ayant acquis le Duché de Nivernois, mourut avant que les Lettres d'érection en Duché-Pairie fuſſent enregiſtrées; que ſon neveu le Duc de Nevers obtint des Lettres de confirmation de ce Duché-Pairie en 1676. ſur leſquelles il y eut des Lettres de ſurannation en 1692. qu'il mourut en 1707. ſans les avoir fait enregiſtrer; & qu'enfin le Duc de Nevers ſon fils a obtenu en 1720. non pas de nouvelles Lettres d'érection, comme l'a écrit le Pere Simplicien, mais la confirmation des Lettres Patentes de 1676. ſur leſquelles il y avoit eu un *ſoit montré*, qui empêchoit la ſurannation. A la vérité ce *ſoit montré*,

s'étoit égaré, mais on en retrouva la minute dans le Bureau de M. de la Vrilliere, & ç'avoit été par ignorance de ce fait, que le pere de M. le Duc de Nevers avoit pris en 1692. des Lettres de ſurannation, dont il n'avoit pas beſoin. M. le Duc de Nevers ne prit cependant ſon rang au Parlement que du jour de ſa reception, conformément à la diſpoſition de l'Edit de 1711.

Le Cardinal Mazarin étoit auſſi doux que le Cardinal de Richelieu étoit violent : un de ſes plus grands talens fut de bien connoître les hommes. Le caractere de ſa politique étoit plûtôt la fineſſe & la patience que la force : oppoſé à Don Louis de Haro, comme Richelieu l'avoit été au Duc d'Olivarés, après être parvenu, au milieu des troubles civils de la France, à déterminer toute l'Allemagne à nous céder de gré ce que ſon prédéceſſeur lui avoit enlevé par la guerre, il ſçut tirer un avantage encore plus précieux de l'opiniâtreté que l'Eſpagne fit voir alors, & après lui avoir donné le temps de s'épuiſer, il l'amena enfin à la concluſion de ce célébre mariage, qui acquit au Roi des droits légitimes & vainement conteſtés ſur une des plus puiſſantes Monarchies de l'Univers. Ce Miniſtre penſoit que la force ne doit jamais être employée qu'au défaut des autres moyens, & ſon eſprit lui fourniſſoit le courage conforme aux circonſtances : hardi à Caſal, tranquille & agiſſant dans ſa retraite à Cologne, entreprenant lorſqu'il fallut faire arrêter les Princes, mais inſenſible aux plaiſanteries de *la Fronde*, mépriſant les bravades du coadjuteur, & écoutant les murmures de la populace, comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avoit dans le Cardinal de Richelieu quelque choſe de plus grand, de plus vaſte & de moins concerté, & dans le Cardinal Mazarin, plus d'adreſſe, plus de meſure & moins d'écarts ; on haïſſoit l'un, & on ſe moquoit de l'autre, mais tous deux furent les maîtres de l'Etat.

Il n'y avoit dans l'Univerſité aucune Bibliothéque publique avant que le Cardinal Mazarin eût donné la ſienne au Collége de ſon nom. Car je ne compte pas celle de S. Victor qui fut ouverte dès 1652. mais qui n'étoit pas de l'Univerſité.

Don Louis de Haro ſuivit de près le Cardinal Mazarin, & il mourut le 17. Novembre ſuivant.

Monſieur épouſe le premier Avril Henriette d'Angleterre, ſœur de Charles II.

Le Roi fait arrêter à Nantes le 5. Septembre M. Fouquet Surintendant des Finances, qui s'étoit défait fort imprudemment, quelque temps auparavant, de ſa Charge de Procureur Général du Parlement de Paris,

De tant d'amis de ſa fortune, Peliſſon fut preſque le ſeul qui lui reſta fidéle. Il fut condamné par des Commiſſaires le 20. Décembre 1664. à un banniſſement perpetuel, qui, par des conſidérations d'Etat, fut changé en une priſon pareillement perpetuelle : ce fut dans la Citadelle de Pignerol qu'il fut enfermé, & il y mourut en 1680. François Fouquet ſon pere, Maître des Requeſtes, fut le ſeul Juge du Maréchal de Marillac qui n'opina point à la mort. Le Cardinal de Richelieu, loin de lui en ſavoir mauvais gré, fut touché de ſa probité & de ſon courage. M. d'Ormeſſon ſe fit le même honneur dans le Procès de M. Fouquet ſon fils. M. Colbert ami de Madame de Chevreuſe, qui lui ſervit beaucoup à déterminer la Reine-mere à abandonner M. Fouquet, ſuceda au Surintendant dans la ſeule qualité de Controlleur Général, & la Charge de Surintendant fut ſupprimée. Le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, & Lionne, partagerent avec lui la confiance du Roi. Ce dernier n'avoit point de Charge alors, mais il étoit Miniſtre d'Etat, & avoit la Commiſſion de la Marine, qu'il vendit depuis à M. Colbert; il avoit de plus tout le ſecret & le détail des affaires étrangeres, dont M. de Brienne ne faiſoit que ſigner les Expéditions.

Ici commence un regne nouveau ſous le même Prince. Louis XIV. prouva bien par l'attention ſuivie qu'il donna à ſes affaires depuis la mort du Cardinal Mazarin, que la bonté ſeule de ſon cœur l'avoit empêché de les retirer de ſes mains, pour ne pas mortifier un Miniſtre à qui il croyoit avoir de grandes obligations.

Le Baron de Batteville, Ambaſſadeur d'Eſpagne, par une prétention chimérique ſur la préſéance, inſulte à Londres le 10. Octobre le Comte d'Eſtrades, Ambaſſadeur du Roi, à l'Entrée du Comte de Brahé Ambaſſadeur extraordinaire de Suéde; la réparation fut égale à l'offenſe : Batteville qui avoit déja laiſſé voir ſes mauvaiſes diſpoſitions à l'égard de la France, lors de l'échange des ratifications du Traité des Pyrénées, fut révoqué de ſon Emploi, & le 24. Mars de l'année ſuivante, le Marquis de la Fuentes, Ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne, fit en préſence de tous les Miniſtres Etrangers, une déclaration au Roi, par laquelle il aſſure Sa Majeſté, *que le Roy ſon Maître a envoyé ſes Ordres à tous ſes Ambaſſadeurs & Miniſtres, afin qu'ils s'abſtiennent & ne concourent point avec les Ambaſſadeurs & Miniſtres de S. M.* cette déclaration faite, le Roi dit, adreſſant la parole aux Miniſtres Etrangers, *vous avez oüi la déclaration que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne m'a faite, je vous prie de l'écrire à vos Maîtres, afin qu'ils ſachent que le Roi Catholique a donné ordre à tous ſes Ambaſſadeurs de céder le rang aux miens en toute occaſion.*

(Traités de Leonard.) en conſéquence en l'année 1669. la Fuentes s'étant trouvé à Veniſe dans l'Egliſe des Jeſuites avec l'Ambaſſadeur de France, il prit la place au-deſſous de lui : ce fut à l'occaſion de la déclaration du Marquis de la Fuentes, que l'Ambaſſadeur de Hollande qui étoit à Paris, dit, » Je ſavois bien que les Princes Catholiques en» voyoient des Ambaſſades d'obédience au Pape, mais je n'avois pas » encore vu qu'un Prince en envoyât à un autre Prince. « M. de Brienne dans ſes Mémoires ſoupçonne Charles II. Roi d'Angleterre de n'avoir pas empêché, comme il l'auroit pu, l'inſulte du Baron de Batteville, croyant que dans la vue qu'il avoit d'épouſer l'Infante de Portugal, il étoit de ſon intérêt que la France & l'Eſpagne ſe brouillaſſent.

Naiſſance de Monſieur le Dauphin (Monſeigneur) à Fontainebleau le premier Novembre. Il eut pour Gouverneur M. le Duc de Montauſier, pour Précepteur M. Boſſuet, Evêque de Méaux, dont la Bruyere a dit, *parlons d'avance le langage de la poſtérité, un Pere de l'Egliſe*, & pour Lecteur M. de Cordemoi, le célébre Hiſtoriographe. Paix conclue à la Haye, entre le Portugal & la Hollande, qui renonce à ſes prétentions ſur le Bréſil. Chambre de Juſtice établie le 28. Décembre. Fêtes à Fontainebleau, où la Cour ſe reſſent de la galanterie du Souverain. Lulli eſt fait Surintendant de la Muſique. La Charge de Colonel Général de l'Infanterie eſt ſupprimée à la mort du Duc d'Epernon : en conſéquence, les Meſtres de Camp des Régimens d'Infanterie prennent la qualité de Colonels : Le Duc d'Orléans Régent du Royaume fit revivre cette Charge en faveur de M. le Duc de Chartres, qui la remit au Roi après la mort de ſon pere. Le Maréchal de Gramont prend le Titre de Colonel des Gardes, ſuivant l'Ordonnance du 28. Juillet.

1662.

Promotion de Chevaliers de l'Ordre. Le Maréchal Fabert refuſa l'honneur d'y être compris, en diſant qu'il ne vouloit point faire de fauſſes preuves de Nobleſſe ; il eſt vrai qu'il étoit fils d'un Libraire de Metz : c'étoit à lui que le Cardinal Mazarin propoſoit de lui ſervir d'Eſpion dans l'Armée, Fabert lui répondit, » Un grand Miniſtre com» me vous doit avoir toutes ſortes de gens à ſon ſervice : les uns doi» vent le ſervir par leurs bras, les autres par les rapports qu'ils lui font : » trouvez bon que je ſois dans la claſſe des premiers. « Traité de Montmartre du 6. Février, par lequel le Duc Charles fait le Roi héritier de ſes Etats, & promet pour ſûreté de l'exécution, de lui remettre la Ville de Marſal, à condition que tous les héritiers du Duc Charles ſeroient

déclarés Princes du Sang de France. Le Parlement vérifia ce Traité, avec clauſe qu'il n'auroit lieu que quand tous ceux qui y avoient intérêt y auroient ſigné ; cette clauſe fit que le Traité fut ſans exécution.

Le Roi fait un nouveau Traité de ligue défenſive avec la Hollande, pour ſe préparer aux deſſeins qu'il avoit ſur les Pays-bas Eſpagnols. Le Duc de Créqui, Ambaſſadeur du Roi, eſt inſulté à Rome le 20. Août par les Corſes, Soldateſque dont la fonction principale eſt d'accompagner les Sbires aux exécutions de la Juſtice : le Pape refuſe de lui en faire ſatisfaction. Le Roi fait ſortir le Nonce des Terres de France, ſe ſaiſit d'Avignon, & ſe prépare à faire marcher une armée en Italie. Alexandre VII. eſt forcé d'implorer ſa clémence : & en conſéquence du Traité ſigné à Pize en 1664. Le Cardinal Chigi, neveu du Pape, vint faire excuſe au Roi, les coupables furent punis, les Corſes bannis à perpétuité de l'Etat Eccléſiaſtique, & il fut élevé une pyramide vis-à-vis leur ancien Corps-de-Garde, avec une inſcription qui contenoit les articles de la ſatisfaction. Cette pyramide dura tout le temps du Pontificat d'Alexandre VII. Le Roi voulut bien qu'elle fût abattuë en 1667. lors de l'avénement de Clement IX. Avignon avoit été rendu à Alexandre VII. auſſi-tôt qu'il eut exécuté le Traité de Pize. Le Roi ſe ſaiſit de cette même Ville ſous le Pape Innocent XI. & la rendit à Alexandre VIII.

Le Comte d'Eſtrades négocie la reſtitution de Dunkerque, avec le Roi d'Angleterre Charles II. elle fut enfin rendue à la France, moyennant cinq millions : on en prit poſſeſſion le 27. Novembre, & le Roi y fit ſon entrée le 2. Décembre. Par le même Traité Mardik & tous les poſtes que les Anglois occupoient ſur les côtes de Flandre, furent remis au Roi. Le Parlement d'Angleterre fut bien mécontent de ce Traité, & s'en prit à Clarendon qui y avoit eu grande part, & qui auroit couru riſque de la vie s'il ne s'étoit ſauvé.

Le Roi donne un Carouſel ſuperbe le 5. Juin dans la Place qui eſt devant les Thuilleries, & qui en a retenu le nom. Triple alliance entre la France, l'Angleterre & la Hollande.

La Cour quitte Paris & va s'établir à S. Germain.

1663.

Le Roi marche en Lorraine & envoie le Maréchal de la Ferté inveſtir Marſal, ſoit faute d'exécution du Traité de Montmartre, dont cependant il n'étoit plus queſtion, ſoit pour s'aſſûrer du Duc Charles, dont l'inconſtance n'étoit que trop connue. Ce Prince ſigna un Traité

à Noméni, le premier Septembre, par lequel Marſal fut remiſe entre les mains du Roi, & le reſte des Etats du Duc de Lorraine lui fut rendu.

Le Maréchal de Turenne, parent de la Reine de Portugal, n'avoit pas ceſſé depuis la Paix des Pyrénées, de repréſenter au Roi combien il étoit utile de ſoutenir le Portugal contre l'Eſpagne ; on continue d'y envoyer de l'argent, & on fait marcher des Troupes qui ſervirent ſous le Comte de Schomberg, ſans que la France parût y prendre part. Alliance renouvellée à Paris avec les Suiſſes le 28. Novembre. Etabliſſement de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, *ſous le nom de petite Académie*, ainſi que de celles de Peinture & de Sculpture.

Lettre qui ſert autant à la gloire du Roi & de M. Colbert, qu'à celle d'Iſaac Voſſius.

Quoique le Roi ne ſoit pas votre Souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur, & m'a commandé de vous envoyer la Lettre de change ci-jointe, comme une marque de ſon eſtime & un gage de ſa protection : chacun ſait que vous ſuivez dignement l'exemple du fameux Voſſius votre pere, & qu'ayant reçu de lui un nom qu'il a rendu illuſtre par ſes écrits, vous en conſervez la gloire par les vôtres : ces choſes étant connues de S. M. elle ſe porte avec plaiſir à gratifier votre mérite, & j'ai d'autant plus de joie qu'elle m'ait donné ordre de vous le faire ſavoir, que je puis me ſervir de cette occaſion, pour vous aſſurer que je ſuis, Monſieur, votre très-humble & très-affectionné ſerviteur, COLBERT. *A Paris ce 21. Juin 1663.*

Il y eut pluſieurs gratifications pareilles accordées à différens Savans de l'Europe.

Erection de la terre de la Meilleraie en Duché-Pairie, en faveur de Charles de la Porte, Seigneur de la Meilleraie, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, petit-fils de François de la Porte, Avocat au Parlement. Le même jour ſon fils Armand Charles de la Porte-Mazarini, mari d'Hortenſe Mancini, obtint des Lettres d'Erection de la terre de Rethelois en Duché-Pairie, ſous le nom de Mazarin. Le pere & le fils furent reçus le même jour, le pere dans celle de la Meilleraie, & le fils dans celle de Mazarin.

La Baronnie de S. Aignan après avoir paſſé dans la maiſon de Beauvilliers en 1496. par mariage, eſt érigée en Duché-Pairie, en faveur de François de Beauvilliers. Son fils fut Gouverneur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri.

Le Comté de Noailles érigé en Duché-Pairie.

L'Enregiſtrement de toutes ces Lettres fut fait en un Lit de Juſtice : en même temps que l'enregiſtrement de celles accordées en 1648. y fut

fait auſſi, l'effet de ces dernieres étant demeuré ſuſpendu par la difficulté que le Parlement avoit faite juſques-là de les enregiſtrer, parce qu'elles avoient été données en minorité.

1664.

Expédition de Gigeri en Afrique : le Roi voulant punir ces Corſaires y envoya le Duc de Beaufort. On prit Gigeri le 22. Juillet, après les avoir battus, mais faute d'avoir aſſez fortifié cette Place, les Maures la reprirent le 30. Octobre. Combat de S. Godart le premier Août, où les Turcs furent défaits par les Allemands, que commandoit Montecuculli, ſecondé par ſix mille François, & par le Prince Charles Léopold, neveu du Duc de Lorraine. Coligni qui commandoit les François ne ſe trouva pas à la Bataille où la Feuillade ſe diſtingua. Malgré cette victoire l'Empereur conſentit à une Tréve de 20. ans avec Mahomet IV. conclue le 17. Septembre à Themeſwar, pour ſe mettre en état de s'oppoſer aux prétentions de la France. Entrepriſe du Canal de Languedoc, pour la jonction des deux Mers, par Riquet, dont il ne vit la perfection qu'en 1680.

La poſſeſſion de la Côte de Guinée excite la guerre entre l'Angleterre & la Hollande.

1665.

Denis de Salo, Conſeiller au Parlement de Paris, donna la naiſſance au Journal des Savans, modele de tous les Journaux Litteraires qui ont paru depuis. Le Roi fait bâtir l'Obſervatoire de Paris. Bataille de Villaviciosa le 17. Juin, où les Portugais furent vainqueurs des Eſpagnols : Le Duc de Beaufort bat deux fois ſur mer les Corſaires d'Alger.

Malgré les offices du Roi, l'Angleterre & la Hollande entrent en Guerre. Le Duc d'Yorck & le Prince Robert battirent le 13. Juin l'Amiral Opdam, qui fut tué dans le combat, il eût voulu l'éviter, mais les ordres réiterés du Penſionnaire de With qui cherchoit à le perdre, le forcerent à accepter un combat, dont il prévoyoit l'événement. Le Vice-Amiral Tromp ſauva le reſte de la Flotte. On diſoit alors que les Anglois n'avoient pas ſu profiter de leur victoire. L'Evêque de Munſter excité par les Anglois, & plus encore par ſon genie belliqueux, prit parti contre les Hollandois : Louis XIV. leur donna du ſecours en conſéquence du Traité de 1662. Mort de Philippe IV. Roi d'Eſpagne le 17. Septembre.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

Grands jours tenus en Auvergne contre les Seigneurs & les Juges, qui accabloient les Vaſſaux & les Juſticiables. Etabliſſement des Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, de diverſes Manufactures de Glaces, de Points de France, de Toiles, de Tapiſſeries, &c. On commence à élever la façade du Louvre ſuivant les deſſeins du C. Bernin.

On avoit voulu faire rendre en 1662. une Lettre à la jeune Reine écrite en Eſpagnol, par laquelle on cherchoit à lui donner de l'inquiétude ſur le compte du Roi, dans la vûe de nuire à une perſonne que le Roi honoroit de ſa bienveillance : les Auteurs de cette intrigue furent reconnus : le Roi pardonna à Madame, le Comte de Guiche fut exilé, de Vardes fut mis en priſon, où il demeura long-temps, & la Comteſſe de Soiſſons fut envoyée dans le Gouvernement de Champagne qu'avoit ſon mari. De Vardes étoit le plus coupable de tous, non-ſeulement il avoit compoſé la Lettre que le Comte de Guiche avoit traduite en Eſpagnol, mais il en avoit jetté le ſoupçon ſur la Maréchale de Navailles Dame d'honneur de la Reine : cette calomnie fit perdre au mari & à la femme leurs Emplois. Le Maréchal fut forcé de vendre ſa Charge de Lieutenant des Chevaux-legers au Duc de Chaulnes pour 500. mille francs, & ſon Gouvernement du Havre au Duc de S. Aignan pour 300. mille francs. La Maréchale fut auſſi obligée de ſe défaire de ſa Charge de Dame d'honneur en faveur de Madame de Montauſier pour 150. mille livres. C'étoit les plus honnêtes gens de la Cour.

Le Marquiſat d'Iſles érigé en Duché-Pairie, ſous le nom d'Aumont.

Buſſi eſt mis à la Baſtille pour ſes *Amours des Gaules*. Le Lieutenant Criminel Tardieu & ſa femme ſont aſſaſſinés dans leur maiſon par deux voleurs.

1666.

Mort d'Anne d'Autriche, âgée de ſoixante & quatre ans, le 20. Janvier : elle étoit fille de Philippe III. ſœur de Philippe IV. femme de Louis XIII. & mere de Louis XIV.

Revûes à Compiégne, pour préparer les Troupes aux Expéditions de l'année ſuivante.

Il y a deux Batailles ſanglantes données entre les Anglois & les Hollandois, l'une qui commença le 11. Juin & dura quatre jours, les Hollandois y eurent l'avantage : l'autre le 4. Août, où les Hollandois furent battus. Le Duc d'Albermale, connu auparavant ſous le nom de Général Monk, & le Prince Robert (de la Maiſon Palatine, fils de Frédéric Roi de Bohême) commandoient la Flotte Angloiſe, & Ruy-

ter & Corneille Tromp celle des Hollandois. Le Roi avoit déclaré la guerre aux Anglois en faveur des Hollandois, la méſintelligence entre les Amiraux de ces derniers, ſoutenus chacun par un parti dans la République, fit grand tort aux Hollandois. Ruyter étoit appuyé par le Penſionnaire de With, & Tromp par le Prince d'Orange. On verra dans la ſuite comment ces deux factions penſerent perdre la République, & comme il en coûta la vie au Penſionnaire. Bernard Van-Galen Evêque de Munſter fait ſa paix avec la Hollande.

Les François battent les Anglois le 20. Avril, & les chaſſent de l'Iſle de S. Chriſtophe.

La Guerre eſt déclarée entre l'Angleterre & le Dannemarc. Embraſement de la Ville de Londres le 13. Septembre, il dura quatre jours. Premier établiſſement de l'Academie des Sciences.

1667.

Cette année eſt une Epoque fameuſe pour tous les ſages Réglemens du regne de Louis XIV. M. Colbert, qui avoit rétabli les Finances, porta ſes vûes plus loin. Juſtice, Commerce, Marine, Police, tout ſe reſſentit de l'eſprit d'ordre, qui a fait le principal caractere de ce Miniſtre, & des vûes ſuperieures dont il enviſageoit chaque partie du Gouvernement: il forma à ce ſujet un Conſeil où toutes ces matieres ſeroient diſcutées, & d'où l'on vit ſortir tant de Réglemens & tant de belles Ordonnances; qui ſont aujourd'hui les fondemens les plus ſolides de notre Gouvernement, & dont on ne s'eſt point écarté depuis. Les noms de ceux qui compoſerent ce Conſeil doivent être conſervés: c'étoit M. le Chancelier Seguier, M. le Maréchal de Villeroi, pour qui avoit été créée la place de chef du Conſeil, Meſſieurs Colbert, d'Aligre, de Lezeau, de Machault, de Seve, Menardeau, de Morangis, Poncet, Boucherat, de la Marguerie, Puſſort, Voiſin, Hotman & Marin. Les ſéances en commencerent le Jeudi 28. Octobre 1666. & continuerent toutes les ſemaines, quelquefois pluſieurs jours, juſqu'au 10. Février de cette année.

Ordonnance Civile du mois d'Avril: le Roi pour la rédaction d'une Ordonnance ſi importante, avoit jugé à propos de joindre aux Commiſſaires nommés ci-deſſus, des Commiſſaires du Parlement, entr'autres Meſſieurs de Lamoignon, Talon & Bignon, qui mirent la derniere main à cet ouvrage.

Pendant que M. Colbert s'occupoit à rendre le Royaume floriſſant, M. de Louvois ſongeoit à faire triompher les Armes du Roi, en faiſant valoir les Droits acquis par la mort de Philippe IV. à la Reine Ma-

rie-Thereſe, ſa fille du premier Lit, à l'excluſion de Charles II. fils du deuxiéme Lit : les Droits de cette Princeſſe étoient fondés ſur celui de dévolution qui a lieu dans quelques Provinces des Pays-bas, par lequel les Enfans du ſecond Lit ſont exclus de la ſucceſſion par les Enfans du premier, ſans que les mâles du ſecond excluent les filles du premier. Le Roi marche en Flandre, ayant ſous lui le Maréchal de Turenne. La Reine l'y ſuivit avec toute la Cour. Il y avoit deux autres corps, commandés, l'un par le Maréchal d'Aumont, l'autre par le Maréchal de Créqui. Cette campagne s'appelle la campagne de l'Iſle. Priſe de Charleroi par M. de Turenne le 2. Juin; le Maréchal d'Aumont prend Armentieres le 28. Mai, S. Vinox le 6. Juin, & Furnes le 12. Le Roi prend Ath le 16. & Tournai le 26. Douai & le Fort de l'Eſcarpe le 6. Juillet, le Maréchal d'Aumont prend Courtrai le 18. & Oudenarde le 31. Le Roi prend l'Iſle en neuf jours le 27. Août, où il s'expoſa aſſez pour que M. de Turenne le menaçât de ſe retirer s'il ne ſe ménageoit pas davantage. Le Comte de Marſin & le Prince de Ligne qui venoient au ſecours, ſont battus par Meſſieurs de Créqui & de Bellefons le 31. Le Maréchal de Gramont monta la tranchée à ce ſiége à la tête du Régiment des Gardes, quoique M. de Turenne, dont il étoit l'ancien, commandât l'armée. M. de Turenne prend Aloſt le 12. Septembre. Le Roi créa cette année le grade de Brigadier pour la Cavalerie, & l'année d'après pour l'Infanterie & pour les Dragons.

Erection de la Seigneurie de Vaujour en Duché-Pairie, ſous le titre de la Valliere, en faveur de Louiſe-Françoiſe de la Valliere, & de Marie-Anne, (depuis Princeſſe de Conti,) fille naturelle du Roi. Madame la Princeſſe de Conti fit don de ce Duché, avec le conſentement du Roi en 1688. au Marquis de la Valliere ſon couſin germain, lequel obtint de nouvelles Lettres d'érection en Duché-Pairie en 1723. enregiſtrées la même année.

Paix de Breda, dont le Roi de Suéde fut le médiateur, ſignée à Breda le 31. Juillet : il y eut trois Actes ou Inſtrumens ſéparés; le premier entre la France & l'Angleterre, où le Comte d'Eſtrades & Courtin convinrent que tout ce qui s'étoit pris de part & d'autre ſeroit rendu : le ſecond entre l'Angleterre & le Dannemarc, & le troiſiéme entre l'Angleterre & la Hollande. Dans ce dernier il faut remarquer que le droit du Pavillon fut conſervé à l'Angleterre : pendant les pourparlers de cette paix, les Hollandois étoient venus brûler les Vaiſſeaux Anglois qui étoient dans la Tamiſe. Alphonſe VI. Roi de Portugal, indigne également de la Couronne & de ſa femme, eſt obligé de céder l'une

& l'autre à Don Pedre ſon frere ; cette Princeſſe, nommée Mademoiſelle d'Aumale, étoit fille du Duc de Nemours, que le Duc de Beaufort ſon beau-frere avoit tué en combat ſingulier en 1652. ſa ſœur avoit eu à peu-près la même avanture qu'elle, car ſon mariage avec le Prince de Lorraine fut caſſé, & elle épouſa le Duc de Savoie. Don Pedre ne prit que le titre de Régent tant que vêcut ſon frere, & le Roi d'Eſpagne Charles II. las d'une guerre qui duroit depuis 28. ans, conclut enfin le 13. Février de l'année ſuivante, la paix avec ce Prince, & reconnut la Couronne de Portugal libre & indépendante de celle de Caſtille.

1668.

Conquête de la Franche-Comté en hiver, en moins d'un mois, par le Roi en perſonne : il avoit ſous lui le Prince de Condé, que M. de Louvois, dit-on, fit préférer à M. de Turenne. M. le Prince prit Beſançon en deux jours le 7. Février, tandis que M. de Luxembourg prenoit Salins. Dole ſe rend au Roi le 14. & Grai le 19.

Traité de triple Alliance entre l'Angleterre, la Suéde & la Hollande, du 28. Janvier. La jalouſie que Louis XIV. commençoit de donner à l'Europe forma cette alliance. Le Chevalier Temple, Miniſtre de Charles II. Roi d'Angleterre, perſuada à Jean de With, Penſionnaire de la Hollande, de ſe détacher de la France ; ce dernier eut tout lieu de s'en repentir. Le Comte Dhona agiſſoit pour la Suéde. Paix ſignée à Aix-la Chapelle le 2. Mai entre la France & l'Eſpagne : les conquêtes que le Roi avoit faites dans les Pays-bas lui reſterent ; ſçavoir, Charleroi, Binch, Ath, Douai, le Fort de l'Eſcarpe, l'Iſle, Oudenarde, Armentieres, Courtrai, Bergues, Furnes, avec leurs Baillages, &c. on rendit la Franche-Comté, contre l'avis de M. de Turenne ; M. de Croiſſi, frere de M. Colbert, fut Négociateur de cette paix de la part du Roi. M. de Montauſier eſt fait Gouverneur de M. le Dauphin.

Le Roi fait ôter des Regiſtres du Parlement, tout ce qui s'y étoit paſſé depuis l'année 1647. juſqu'en l'année 1652. Abjuration de M. de Turenne le 23. Octobre. Il y eut cette année trois Maréchaux de France, M. de Créqui, M. de Bellefons, & M. d'Humieres.

1669.

Edit du 21. Janvier, qui ſupprime les Chambres de l'Edit dans tous les Parlemens du Royaume.

Troubles au ſujet du Formulaire, par la diſtinction du Fait & du Droit dans l'affaire de Janſenius ; la paix de Clement IX. les fit ceſſer.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

Priſe de Candie par les Turcs le 16. Septembre, le ſecours que Meſſieurs de Beaufort & de Navailles y amenerent de France, avoit retardé de plus de trois mois la priſe de cette Place. M. de Beaufort périt à une ſortie le 25. Juin, ſans que l'on ait pû retrouver ſon corps. Michel Koribut Wieſnowiski, du ſang des Jagellons, mais ſans nul mérite, eſt élu Roi de Pologne le 19. Juin, après l'abdication de Caſimir, malgré la concurrence du Duc de Neubourg, du Prince Charles de Lorraine, & du Prince de Condé. Caſimir ſe retira en France, où le Roi lui donna l'Abbaye de S. Germain des Prez, & où il mourut en 1672.

On accorde à M. de Guiſe la permiſſion d'avoir un Carreau à la Meſſe du Roi, comme M. ſon pere en avoit eu; le Roi donne au Duc de Vermandois, ſon fils naturel, la Charge d'Amiral, que l'on fit revivre pour lui.

1670.

Le Marquis de Martel force les Algeriens à conclure la paix le 26. Janvier.

Le Duc de Lorraine, qui ne ceſſoit de lier de nouvelles intrigues, eſt dépouillé de tous ſes Etats par le Maréchal de Créqui, qui ne lui laiſſe qu'un Pays ouvert & ſans défenſe. On lui prend Epinal le 24. Septembre, Chatté le 6. Octobre & Longwi: Ce Prince ſe retire à Cologne. Le Roi apprend la Ligue que les Hollandois avoient faite avec l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, & dans le deſſein qu'il a de punir cette République, il ſonge à s'aſſurer du Roi d'Angleterre. La Ducheſſe d'Orléans, ſœur de ce Prince, fut chargée de cette Négociation, dont Monſieur n'eut aucune connoiſſance, & dont elle avoit même voulu exclure M. de Louvois; & pour rendre ſon voyage en Angleterre moins ſuſpect, le Roi parut aller viſiter ſes Conquêtes des Pays-Bas, & y mena toute la Cour. M. de Lauſun commandoit l'eſcorte du Roi, compoſée de ſa Maiſon, de ſa Gendarmerie, & de ſes Mouſquetaires. La Ducheſſe d'Orléans prit le prétexte du voiſinage pour paſſer à Londres, & parvint à détacher le Roi ſon frere de la triple alliance. Elle y laiſſa Madame de Portſmouth, qui ſervit bien la France, & qui eut depuis du même Roi le Duc de Richemont. Cette Princeſſe repaſſa la mer le 12. Juin; elle ne jouit pas long-temps du ſuccès de ſon voyage, & mourut en moins de huit heures à S. Cloud le 30. du même mois, âgée de vingt-ſix ans. M. de Turenne qui avoit eu le ſecret de cette affaire, avoit eu la foibleſſe de le confier; mais ſi ſa faute fut grande, la franchiſe avec laquelle il en fit l'aveu au Roi eſt bien digne de ce grand homme.

Ordonnance Criminelle du mois d'Août.

1671.

Le Roi retire le Roi de Suéde Charles XI. de la triple alliance, où la Régence de Suéde l'avoit fait entrer pendant ſa minorité, & le détermine à rompre les engagemens qu'il avoit pris avec l'Eſpagne. Il regagne auſſi l'Empereur, aſſez occupé chez lui par les troubles de Hongrie, & qui ne prévoyant pas la rapidité des ſuccès de Louis XIV. n'étoit pas fâché de voir humilier l'orgueil des Hollandois. M. de Furſtemberg, Evêque de Straſbourg, négocia auſſi avec l'Electeur de Cologne qu'il gouvernoit, & le flattant de lui faire rendre Rhimberg, que les Hollandois lui avoient pris, il lui fit ſigner un Traité, par lequel il livroit Nuitz & Kéyſervert, dont le Roi avoit beſoin pour établir des magaſins ſur le bas Rhin. L'Evêque de Munſter avoit pris le même parti. Il reſtoit l'Eſpagne gouvernée alors par la Reine Régente; le Marquis de Villars notre Ambaſſadeur ne put jamais venir à bout de la détacher des Hollandois, malgré les diviſions de Don Juan & d'elle, qui la rendoient moins abſolue, & quelque crainte qu'on pût lui inſpirer de ſe voir enlever ce qui lui reſtoit dans les Pays-bas.

L'Empereur fait de ſanglantes exécutions en Hongrie, où la Nobleſſe ſouffroit impatiemment la dureté du Gouvernement Autrichien, qui vouloit rendre ce Royaume héréditaire.

Monſieur ſe remarie le 21. Novembre à Châlons à la Princeſſe Charlotte-Iſabelle, fille de Charles-Louis Electeur Palatin, celui qui par la Paix de Munſter avoit été rétabli dans l'Electorat, dont Frédéric ſon pere avoit été dépoſſédé lors de ſon entrepriſe ſur la Bohême. Cette Princeſſe morte en 1722. laiſſa deux enfans, l'un Philippe, Régent ſous Louis XV. mort en 1723. & l'autre la Ducheſſe de Lorraine, morte en 1745.

Etabliſſement de l'Académie d'Architecture. Commencement des Invalides.

Départ de Madame la Princeſſe pour Châteauroux, où elle mourut en 1694.

M. de Lauſun eſt mis en priſon à Pignerol, d'où il ne ſortit qu'en 1681. c'étoit ce même homme qui étoit prêt d'épouſer Mademoiſelle de Montpenſier un an auparavant.

1672.

Déclarations de Guerre par la France & l'Angleterre à la Hollande du même jour 7. Avril.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

Conquête de la Hollande, qui s'attira ſes malheurs par la conduite peu méſurée de ſes Ambaſſadeurs dans toutes les Cours de l'Europe, & ſurtout de Van Buningen en France, par l'inſolence des Gazetiers de ce Pays, & par les Médailles qu'elle fit frapper. Les Maréchaux de Bellefons, de Créqui & d'Humieres ſe retirerent pour ne point ſervir ſous M. de Turenne, que le Roi avoit fait Maréchal Général. Le Roi avoit trois corps d'Armées : il en commandoit un, ayant ſous lui M. de Turenne : le Prince de Condé commandoit l'autre, & le Comte de Chamilli le troiſiéme. Celui-ci ſe ſaiſit de Maſeic le 15. Mai, Orſoi ſe rend au Roi le 3. Juin, pendant que M. de Turenne prenoit Burich : M. le Prince prend Veſel le 4. Rhimberg ſe rend au Roi le 6. Emeric à M. le Prince le 7. ainſi que Rées à M. de Turenne. Le Penſionnaire Jean de With, l'homme qui connoiſſoit le mieux les intérêts de ſa République, ne fit point de difficulté de dire, en apprenant la réduction de Rhimberg, que le Roi de France pouvoit dès-lors ſe vanter d'avoir la moitié de la Hollande ſous ſa domination. M. de Beauviré prend Doëtekum le 8. le Duc de Luxembourg, Général des Troupes de Munſter, prend Grool le 9. Fameux paſſage du Rhin vers Tholuis le 12. le premier qui paſſa à la nage fut le Comte de Guiche à la tête des Cuiraſſiers, commandés par le Comte de Revel : le jeune Duc de Longueville, qui avoit paſſé le Rhin, fut tué par ſon imprudence, & fut cauſe d'une bleſſure que M. le Prince de Condé reçut à la main : en lui finit la Maiſon de Longueville ; il alloit être élu Roi de Pologne. M. de Turenne prend le commandement de l'armée du Prince de Condé, il ſe rend maître d'Arnheim le 15. & le 19. du Fort de Skenk que les Hollandois n'avoient pris ſur les Eſpagnols en 1636. qu'après neuf mois de ſiége. Utrecht ſe ſoumet au Roi le 20. il prend Doëſbourg le 21. L'Evêque de Munſter prend Deventer le même jour, & Zuvol le 22. Monſieur prend Zutphen le 25. Nimegue ſe rend le 9. Juillet à M. de Turenne, Coëverden le 12. à l'Evêque de Munſter, Naerden fut pris le même jour par le Marquis de Rochefort ; on a dit que s'il n'avoit pas négligé de s'emparer de Muyden, c'étoit fait d'Amſterdam, & par conſéquent de toute la Hollande. Grave ſe rend le 14. au Comte de Chamilli, M. de Turenne prend le Fort de Crevecœur le 19. Juillet, & l'Iſle & la Ville de Bomel le 26. Septembre : & tout de ſuite, il ſort des terres de Hollande pour paſſer en Allemagne, où n'ayant que 12000. hommes, il contient l'Electeur de Brandebourg, qui étoit entré dans la Ligue contre la France, & qui avoit pris la route de Weſtphalie à la tête de 25000. hommes. M. de Luxembourg fait lever le ſiége de Voerden au Prince d'Orange le 12.

Octobre. Cette action fut admirée des Hollandois mêmes: M. de Montal fait lever le ſiége de Charleroi au Prince d'Orange le 22. Décembre: le Duc de Luxembourg, à la faveur des glaces, prend Bodegrave & Suaumerdam le 28. En un mot, en peu de mois les Armées du Roi traverſerent trois Rivieres, prirent les trois Provinces de Gueldres, d'Utrecht & d'Overiſſel, & plus de quarante Villes fortifiées. Cette Campagne, qui fit l'admiration de toute l'Europe, obtiendroit à peine créance aujourd'hui, ſi la Campagne de 1745. ne nous avoit fait voir, que rien n'eſt impoſſible aux François, quand ils ont leur Maître à leur tête.

La guerre eût fini au bout de trois mois, ſi l'on avoit ſuivi l'avis de M. de Pomponne qui vouloit que l'on ſe contentât des avantages propoſés par les Hollandois, & que l'on ſe rejettât ſur les Pays-Bas Catholiques, pour punir le Roi d'Eſpagne de l'infraction qu'il avoit faite au dernier Traité d'Aix-la-Chapelle, en ſecourant les Hollandois. Mais l'avis de M. de Louvois l'emporta ſur cet article, ainſi que ſur l'avis de M. de Turenne, qui vouloit que le Roi fît démolir les Places à méſure qu'il s'en emparoit, par la difficulté de les pouvoir garder. Il y avoit eu dès le 7. Juin un combat naval donné proche de Soultſbaie, entre la flotte d'Angleterre & de France, ſous le commandement du Duc d'Yorck & du Comte d'Eſtrées, & celle de Hollande ſous Ruyter. Cette bataille, ſuivant Ruyter, fut la plus furieuſe qu'il eût vue, on s'attribua l'avantage de part & d'autre. Le danger imminent des Hollandois leur fit prendre le parti de déclarer le Prince d'Orange Stathouder, & de révoquer l'Edit perpetuel que les deux freres Corneille & Jean de With, ennemis de cette maiſon, avoient fait rendre, pour que cette Charge fût ſupprimée. Le crédit du jeune Prince d'Orange fut bien-tôt fatal aux deux freres, on leur imputa les malheurs de la République, & ils furent maſſacrés par la populace le 3. Juillet.

Le Roi donne une Sale dans le Louvre à l'Académie Françoiſe, pour ſes Aſſemblées, qui s'étoient tenues chez le Chancelier Seguier juſqu'à ſa mort arrivée le 28. Janvier.

1673.

Seigneurie de Charoſt érigée en Duché-Pairie, ſous le titre de Bethune-Charoſt.

L'allarme étoit trop grande dans l'Europe pour qu'elle ne prît point de parti: l'Empereur & l'Eſpagne renouvellerent un Traité avec les Hollandois le 30. Août. Qui auroit dit en 1609. que ce ſeroit l'Eſpa-

gne qui défendroit la Hollande contre la France & l'Angleterre ?

L'Electeur de Brandebourg & Montecuculli avoient tenté pendant plus de trois mois les moyens de paſſer le Rhin par Mayence, Coblens, Straſbourg & d'autres Places fortes : mais ils trouverent par tout M. de Turenne, qui les empêcha d'un côté de ſecourir les Hollandois, & de l'autre de faire diverſion dans l'Alſace. L'Electeur, qui ſe vit dépouillé de toutes les Places qu'il poſſédoit dans la Veſtphalie, conclut enfin, dans le mois de Mai, un Traité de Neutralité avec le Roi. Le Roi prend Maſtrich le 29. Juin, pour s'aſſurer la communication avec ſes Conquêtes de Hollande, puis après avoir paſſé en Alſace pour aſſurer la Neutralité de Straſbourg entre l'Empereur & lui, & pour maintenir la bonne intelligence avec les Suiſſes, il laiſſe le Commandement de ſes Armées à ſes Généraux. Déclaration de Guerre de l'Eſpagne à la France du 15. Octobre, & de la France à l'Eſpagne du 20.

Les Hollandois & les Eſpagnols reprennent le 14. Septembre Naerden, mal défendue par du Pas, dont cependant M. de Turenne faiſoit cas, il fut dégradé, & racheta ſa réputation aux dépens de ſa vie au ſiége de Grave, où il fut tué l'année ſuivante. Bonn ſe rend à Montecuculli le 12. Novembre : M. de Louvois impute à M. de Turenne les avantages remportés par les ennemis, quoique ce Général eût fait tout ce qu'il pouvoit pour empêcher la jonction des Impériaux aux Hollandois. M. de Rochefort prend Treves le 15. Novembre ; le Roi eſt obligé d'évacuer pluſieurs des Villes conquiſes. Il y eut cette année trois combats de Mer, l'un le 7. Juin, le ſecond le 14. & le troiſiéme le 22. Août, qui ne produiſirent aucun événement. C'étoit le Prince Robert qui commandoit la Flotte Angloiſe à la place du Duc d'Yorck, dont la Religion commençoit déja à être ſuſpecte à l'Angleterre. Le Comte d'Eſtrées commandoit toujours celle de France, & les Hollandois joignirent Tromp à Ruyter : (Madame de Sevigné diſoit, que *depuis la bataille d'Actium*, on ne voyoit pas que les combats de Mer euſſent rien produit.) Dès le 28. Mars, on avoit nommé des Plénipotentiaires pour aller traiter la paix à Cologne. Le Duc d'Yorck, veuf de Mademoiſelle Hidde, fille du Comte de Clarendon, dont il avoit eu la Princeſſe Marie femme du Prince d'Orange, & la Princeſſe Anne, (depuis Reine d'Angleterre,) épouſe le 30. Septembre Marie d'Eſt, fille du Duc de Modene & de Laure Martinozzi : (elle fut mere de Jacques III. né en 1688.) Edit du 10. Février, par lequel le Roi déclare que la Régale s'étend ſur tous les Diocèſes de ſon Royaume, à l'exception de ceux qui en étoient exempts à titre onéreux.

Mort de Moliere : il avoit ouvert ſon Théâtre en 1659. au petit Bourbon, avec une Troupe ſous le nom de la Troupe de Monſieur, il y eut alors à Paris trois Troupes de Comédiens, celle de l'Hôtel de Bourgogne, celle du Marais, & celle du petit Bourbon. Le Roi ayant fait démolir en 1660. la Sale du petit Bourbon, pour bâtir le grand Portail du Louvre, donna la Sale du Palais Royal à Moliere, dont la Troupe prit en 1665. le titre de la Troupe du Roi. Il n'eſt pas étonnant que Moliere changeât la deſtinée des Théâtres : après ſa mort arrivée le 27. Février, le Roi donna la Sale du Palais Royal à Lulli : la Troupe de Moliere, qui n'avoit plus de chef, ſe partagea dans la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne & dans celle du Marais, celle du Marais vint s'établir dans le jeu de Paume de la rue de Seine, ayant iſſue dans celle des Foſſés de Neſle, (aujourd'hui *Mazarine*,) vis-à-vis de la rue Guenegaud, avec le Titre de la Troupe du Roi, & enfin les deux Troupes de l'Hôtel de Bourgogne & du Marais furent réunies en 1680. L'Hôtel de Bourgogne, demeuré vuide, fut occupé par les Comédiens Italiens. L'ouverture du Collége Mazarin en 1688. fit déloger les Comédiens François, & en vertu & par Arrêt du Conſeil de la même année ils furent établis dans la Sale qu'ils occupent aujourd'hui, qui étoit le Jeu de Paume de l'Etoile.

1674.

La France va être abandonnée à ſes propres forces : les deux dernieres Campagnes lui avoient ſuſcité des Ennemis, & celle-ci lui enleve ſes Alliés. Le Roi d'Angleterre fait la paix le 19. Février avec la Hollande ; mais il refuſe à ſon Parlement de ſe déclarer contre le Roi. M. de Turenne avoit maintenu par les opérations habiles de la derniere Campagne l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munſter dans notre Alliance, ils tenterent même cette année quelques entrepriſes dans le Pays de Groningue, mais ils furent bien-tôt rappellés par les irruptions que l'on fit dans leurs propres Etats, & ils s'accommoderent enfin avec les Hollandois, qui rendirent Rhimberg à l'Electeur de Cologne.

L'Empereur fit enlever le 14. Février à Cologne le Prince Guillaume de Furſtemberg, frere de l'Evêque de Straſbourg, & depuis Evêque du même lieu. Cet attentat, commis dans une Ville où ſe tenoit le Congrès pour la paix, rompit toute Négociation.

L'Electeur Palatin, malgré les obligations qu'il avoit à la France, ſigne le 10. Mars une ligue offenſive avec l'Empereur. Conquête de la Franche-Comté, dont le Roi s'empare pour la ſeconde fois, & qui lui

reſta. Si le Duc de Lorraine en avoit été cru, il nous auroit prévenu de ce côté-là ; mais l'Empereur aima mieux ſe porter en Alſace, parce qu'il comptoit la conquerir pour lui. Le Duc de Navailles prend Grai le 28. Février, & Veſoul le 11. Mars : Beſançon ſe rend au Roi le 15. Mai, & Dole le 6. Juin : Monſieur le Dauphin vint à ce ſiége. M. de la Feuillade prend Salins le 22. Au retour de cette conquête, le Parlement étant venu complimenter le Roi, M. Talon Avocat Général fit une nouveauté, & après la harangue du Premier Préſident, au lieu de ſaluer ſimplement le Roi en paſſant, il le harangua : les Gens du Roi ſe ſont maintenus dans cette poſſeſſion.

Le Roi avoit trois armées, l'une en Allemagne, la deuxiéme en Flandre, & la troiſiéme en Rouſſillon.

En Allemagne, le Vicomte de Turenne paſſa le Rhin à Philiſbourg le 12. Juin, & voulant combattre le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara avant qu'ils euſſent été joints par le Duc de Bournonville, il les attaqua à Sintzim, petite Ville du Palatinat, entre Philiſbourg & Hailbron, où il les battit le 16. Juin : ſon armée étoit d'environ 12000. hommes, celle des ennemis d'autant, mais ils avoient l'avantage du terrain, & nos Troupes étoient fatiguées d'une longue marche, ayant fait 35. lieues en quatre jours. La retraite des ennemis au-delà du Nekre & du Mein laiſſa le Palatinat à la merci des Vainqueurs, qui étant fortifiés de quelques Troupes, battirent l'arriere-garde ennemie à Ladembourg le 5. Juillet, malgré la jonction du Duc de Bournonville, & porterent partout le fer & la flâme, en répréſailles des cruautés qui avoient été exercées ſur quelques-uns de nos Soldats, qui s'étoient écartés de l'armée. L'Electeur Palatin, outré des malheurs de ſon Pays, qu'il ne devoit imputer qu'à ſon infidélité, envoya un Cartel à M. de Turenne ; ce Général y répondit avec une modération qui fit honte à l'Electeur de cette bravade.

L'Electeur de Brandebourg, qui n'avoit plus à craindre pour la Veſtphalie, manqua au Traité qu'il avoit fait l'année précédente avec M. de Turenne, & chercha à ſe joindre à l'armée Impériale.

Le projet du Duc de Lorraine étoit de chaſſer le Vicomte de Turenne de l'Alſace, & de pénétrer tout de ſuite en Lorraine, quand l'Electeur de Brandebourg auroit joint : il paſſa le Rhin en conſéquence à Spire & à Straſbourg qui manqua à la Neutralité qu'elle avoit promiſe au Roi : M. de Turenne moins fort d'un tiers que les ennemis, jugea cependant qu'il falloit tout riſquer, ou que la France alloit être ouverte aux Impériaux : il marcha avec ſon armée, qui n'étoit que de 22000.

hommes, pour combattre celle des ennemis, qui étoit de 40. il les attaqua à Ensheim près de Straſbourg le 4. Octobre, & il les battit une ſeconde fois : M. de Boufflers eut grande part à cette journée. Ce n'étoit rien faire, la jonction de l'Electeur de Brandebourg eût ôté à tout autre qu'à M. de Turenne l'eſperance de ſauver l'Alſace : il profite de la néceſſité où avoient été les Généraux ennemis de ſe répandre dans la haute Alſace, pour y faire ſubſiſter une armée de 60000. hommes : il feint de repaſſer en Lorraine, & il vient retomber tout-à-coup ſur Mulhauſem, où il battit un corps de 6000. chevaux le 29. Decembre. Cette action mit le trouble dans l'armée ennemie & la força à demeurer ſur la défenſive. Les ſuccès de M. de Turenne reſſembloient à ſon caractere, ils étoient ſolides & ſans oſtentation, ce n'étoit point des batailles rangées, qui ſouvent ne font que du bruit ſans produire aucun avantage, c'étoit des combats utiles qui ſauvoient ſon pays, & où la conduite du Général ne mettoit rien au haſard.

En Flandre, ſe donna le 11. Août la bataille de Senef, Village entre Marimont & Nivelle : il y eut deux actions le même jour : M. le Prince avoit une armée de 50. mille hommes contre une de près de 90. mille, commandée par le Prince d'Orange, ayant ſous lui le jeune Duc de Lorraine, le Comte de Souche, Monterei, le Prince de Vaudemont & le Comte de Valdec. L'objet de M. le Prince étoit d'empêcher le ſiége de Charleroi ; en effet il battit l'arriére-garde des ennemis à Senef, & cet avantage eût ſuffi à un autre Général ; mais il ne s'en contenta pas, & il attaqua le reſte de l'armée du Prince d'Orange, qui fit la faute de prêter le flanc à notre armée en décampant. La Bataille fut ſanglante, ou plûtôt ce fut l'aſſemblage de pluſieurs grands combats : ſuivant le rapport des Curés, il y eut environ 27. mille corps d'enterrés dans un eſpace de deux lieues. Les Généraux y firent des prodiges de valeur des deux côtés, & le Champ de bataille nous reſta. Le Prince d'Orange voulut ſe donner l'honneur de cette victoire, en faiſant le ſiége d'Oudenarde, qu'il fut obligé de lever le 21. Août, à l'approche du Prince de Condé. Le Général Rawenhaup prend Grave le 26. Octobre : le Prince d'Orange s'y étoit rendu pour en hâter le ſuccès, le Marquis de Chamilli ſe ſignala dans la défenſe de cette Place, qu'il ne rendit qu'après 93. jours. Dinan eſt pris par le Général Spork le 18. Novembre. Les Eſpagnols & les Hollandois prennent Hui le 2. Décembre. En Rouſſillon, le Comte de Schomberg, ſi fameux par ſes Exploits en Portugal, empêcha les projets des Eſpagnols ſur Perpignan.

Sur mer, l'Amiral Tromp après avoir fait une deſcente à Belliſle ſur

les Côtes de Bretagne, eſt obligé de ſe rembarquer le 28. Juin à l'arrivée de M. de Coetlogon, & l'Amiral Ruyter ayant fait une deſcente au Fort Royal à la Martinique, fut auſſi obligé de ſe rembarquer le 21. Juillet, après avoir perdu 1200. hommes par le Canon d'un Vaiſſeau du Roi, commandé par M. d'Amblimont. Les Meſſinois, fatigués de la dureté du Gouvernement Eſpagnol, ſe ſoulevent : le Chevalier de Valbelle leur amene du ſecours, ce qui fit une diverſion utile, parce que les Eſpagnols furent obligés de détacher des Troupes de leur armée du Rouſſillon, pour en envoyer en Sicile.

Conjuration du Chevalier de Rohan, qui devoit livrer Quillebeuf aux Hollandois & faire révolter la Normandie, il eut le cou coupé le 28. Novembre, ainſi que Madame de Villiers : un des complices qui fut pendu, étoit un Maître d'école, nommé Vanden-Ende, dont le fameux Spinoſa avoit été le diſciple. L'Archevêché de Paris eſt érigé en Duché-Pairie ; les Lettres ne furent enregiſtrées qu'en 1690. en faveur de M. de Harlai, & ſes Succeſſeurs Archevêques de Paris. On eſt ſurpris que l'Evêque de Paris ne ſe ſoit pas trouvé un des Pairs de France, & qu'aujourd'hui encore depuis l'érection du Duché de S. Cloud en Duché-Pairie, il n'ait que le rang de ſa création, & ne faſſe point partie des anciens Pairs : c'eſt que dans l'origine il n'avoit point de Seigneurie qui relevât du Roi.

1675.

La campagne continuoit toujours en Alſace : la faute qu'avoient faite les ennemis de diviſer leurs Troupes, leur fit prendre le parti de ſe reſſerrer. L'Electeur de Brandebourg raſſembla l'armée ſur Colmar, dont le poſte ſembloit inattaquable : M. de Turenne s'avança ſur eux, & ayant feint de les attaquer par Colmar, où ils avoient appuié leur gauche, il ſe poſta ſur Turkeim où étoit leur droite, les y attaqua le 6. Janvier, & après un ſanglant combat les força, non-ſeulement d'abandonner leur Camp, mais de repaſſer le Rhin avec 20. mille hommes qui leur reſtoient de 60. mille, dont leur armée étoit compoſée en entrant en campagne. L'Electeur de Brandebourg, le Duc de Lorraine, & le Duc de Bournonville rejetterent les uns ſur les autres la honte de cette Campagne.

Les avantages remportés par M. de Turenne dans les quatre derniers combats, ſemblent n'être fondés que ſur les fautes des ennemis, dont ce Général ſçut profiter, & ce ſeroit un grand éloge pour tout autre Capitaine : mais ce qui le met hors de pair, c'eſt que ces fautes, non-ſeule-

ment il les avoit prévûes, mais il y avoit amené les ennemis comme par dégrés, par les fauſſes apparences qu'il leur préſentoit, c'eſt ce qui eſt prouvé par une Lettre qu'il avoit écrite au Roi dès le 30. Octobre de l'année précédente, où il expoſoit les moyens qu'il devoit employer pour forcer les ennemis à repaſſer le Rhin. M. de Turenne revint à la Cour, où le Roi l'avoit mandé après le combat de Turkeim, il laiſſa le commandement de ſon armée au Marquis de Vaubrun qui acheva de nettoyer l'Alſace, en ſe rendant maître de Dachſtein le 29. Janvier, de Molſeim & de Mutzig, qui étoient les ſeules Places qui reſtoient aux Confédérés, & en s'emparant de pluſieurs autres Places dans le Briſgaw, qui communiquoient aux deux côtés du Rhin, tandis que notre garniſon de Philiſbourg achevoit de ruïner le Palatinat.

Le ſeul déſir de M. de Turenne, au milieu de toute ſa gloire, étoit de ſe retirer : le Roi ne l'en laiſſa pas le maître, il le fit repartir le onziéme Mai, pour s'oppoſer aux entrepriſes de Montecuculli, que la jalouſie des Confédérés avoit empêché de commander la derniere Campagne. *Celle-ci*, dit le Chevalier Folard, *fut le chef-d'œuvre du Vicomte de Turenne & du Comte de Montecuculli, il n'y en a point de ſi belle dans l'antiquité, il n'y a que les experts dans le métier qui puiſſent en bien juger.* M. de Turenne aſſemble ſon armée à Scheleſtad, il s'avance à Benfeld, & de-là vient camper le 27. Mai au Village d'Achenheim à une lieue de Straſbourg, pour maintenir cette Ville dans la neutralité, & pour rompre le projet des ennemis de rentrer en Alſace. Leurs mouvemens le déterminerent enſuite à faire paſſer le Rhin à ſon armée le 7. Juin, & après avoir épuiſé pendant deux mois tout ce que l'art de la guerre peut fournir de reſſources pour les campemens, pour les marches, & pour les contre-marches, il crut enfin avoir trouvé le moment d'attaquer Montecuculli avec avantage, lorſqu'un boulet de canon ôta la vie à ce grand homme le 27. Juillet, près de Salſbac. Il étoit âgé de 64. ans, & fut enterré à S. Denis le 29. Août. Le ſecret de cette journée, qui devoit être triomphante, périt avec lui; bien loin d'attaquer les ennemis, on ne ſongea plus qu'à ſe retirer, la diſpute pour le commandement entre M. le Comte de Lorges & le Marquis de Vaubrun, ajoutoit encore au malheur des circonſtances, enfin la belle retraite faite par le Comte de Lorges parut une victoire dans la conſternation où étoit l'armée. Montecuculli le pourſuivit, & le premier Août ſe donna le combat d'Altenheim, où le Marquis de Vaubrun fut tué : l'avantage fut égal des deux côtés par le courage ſeul de nos Troupes qui ſe placerent d'elles-mêmes. M. de Vendôme fut bleſſé à cette action, l'armée Françoiſe re-

paſſa le Rhin à Altenheim, & les ennemis à Straſbourg. M. le Prince, qui avoit pris le commandement de l'armée de M. de Turenne, fait lever le ſiége d'Haguenau à Montecuculli le 22. Août, celui de Saverne le 14. Septembre, & le force à repaſſer le Rhin. Ce fut le dernier exploit de M. le Prince, la goute, dont il étoit tourmenté, le força de ſe retirer.

Dans les Pays-bas; le Comte d'Eſtrades avoit mis garniſon Françoiſe le 27. Mars dans la Citadelle de Liége, dont les Impériaux vouloient s'emparer, pour faciliter aux Hollandois le ſiége de Maſtrich. Le Roi prit Dinan le 29. Mai, ayant ſous lui le Maréchal de Créqui: il avoit enfin conſenti, ainſi que les Maréchaux d'Humieres & de Bellefons, à céder à M. de Turenne. Le Marquis de Rochefort prit Hui le 6. Juin, & le Duc d'Anguien prit Limbourg le 21. avant que le Prince d'Orange, qui avoit eu la petite vérole, eût pu y porter du ſecours. Le Maréchal de Créqui eſt battu à Conſarbrick le 11. d'Août, en voulant jetter du ſecours dans Tréves, aſſiégé par le Prince de Lunebourg. Il n'eſt pas vrai, comme pluſieurs l'ont écrit, que le Duc de Lorraine commandât l'armée des ennemis, il n'y étoit pas; le Duc George-Guillaume de Brunſwick eut l'honneur de cette victoire, ainſi que le Duc de Zeel, le Duc de Holſtein & le Général Chauvel. Ce fut à l'occaſion de cette défaite que M. le Prince dit qu'il ne manquoit que cette diſgrace au Maréchal de Créqui, pour le rendre un des plus grands Généraux de l'Europe. En effet les deux campagnes de 1677. & 1678. firent voir les talens ſupérieurs de ce Général & effacerent l'affaire de Conſarbrick: il s'y étoit fait battre par ſon trop de mépris pour les ennemis, dont l'armée étoit le double de la ſienne, & pour n'avoir pas connu les gués qui étoient aux deux côtés du Pont par où ils l'attaquerent: il eſt vrai que ſa Cavalerie l'abandonna. Après cette défaite M. de Créqui ſe jetta dans Tréves lui quatriéme, & y fut fait priſonnier, lorſque cette Place capitula le 6. Septembre, par la trahiſon inſigne d'un nommé Boisjourdan, qui fit la capitulation à l'inſçu du Maréchal: Boisjourdan, qui s'étoit ſauvé, fut arrêté, & eut la tête tranchée. Ce miſérable avoit autrefois été condamné à mort pour un aſſaſſinat dans la Forêt de Senlis, M. de Munſter avoit obtenu ſa grace, & ſon grand pere ſous Charles IX. avoit livré la ville du Mans.

Le Prince d'Orange aſſiégea Binch le dernier jour d'Août, & s'en rendit maître en peu de jours. Le Roi de Suéde entra en guerre cette année contre l'Electeur de Brandebourg en faveur de la France: les Hollandois, les Eſpagnols, & le Dannemarc ſe déclarerent auſſi-tôt

contre lui. Cette guerre fut malheureuſe pour lui, Vrangel ſon Général l'y ſervit mal, & il perdit la Pomeranie, mais le Roi la lui fit rendre par le Traité de Nimégue. Priſe de Bremerfurt en Allemagne ſur la Suède le 29. Octobre par les Troupes de Lunebourg, ſuivie de celle de Wolgaſt par l'Electeur de Brandebourg le 10. Novembre. Viſmar eſt rendu au Roi de Dannemarc le 22. Décembre. En Sicile, le Marquis de Valavoir avoit fait entrer le 3. Janvier un ſecours dans Meſſine : le 9. Février le Duc de Vivonne & le Sieur du Queſne défirent la flotte Eſpagnole devant Meſſine : le 17. Août M. de Vivonne prit Agouſta, mais on manqua Sarragoſſe & Catane, & le peu d'activité du Général jointe à l'indiſcipline des Troupes rétablit les affaires des Eſpagnols.

En Catalogne, le Comte de Schomberg, après s'être rendu maître de Figueres, de Baſchara, & de quelques autres petites Places, prit Bellegarde le 27. Juillet.

Congrès de Nimégue, où le Roi nomme pour ſes Plenipotentiaires le Maréchal d'Eſtrades, M. de Croiſſi, & le Comte d'Avaux, neveu de celui qui avoit été Plénipotentiaire à Munſter. Le Roi fait huit Maréchaux de France le 30. Juillet, Meſſieurs d'Eſtrades, le Duc de Navailles, le Comte de Schomberg, le Duc de Duras, le Duc de Vivonne, le Duc de la Feuillade, le Duc de Luxembourg, & le Marquis de Rochefort. Il fut réglé qu'ils ne rouleroient plus enſemble, mais que le plus ancien commanderoit les autres. Madame Cornuel diſoit de cette Promotion, *que c'étoit la monnoye de M. de Turenne.*

Mort du vieux Duc Charles de Lorraine le 18. Septembre, âgé de 72. ans. Ce Prince, né avec beaucoup de valeur & de grands talens pour la guerre, n'étoit cependant qu'un avanturier qui eût pu faire fortune s'il fût né ſans biens, & qui ne ſçut jamais conſerver ſes Etats : il étoit en galanterie comme en guerre ; Mari de la Ducheſſe Nicole, il épouſa la Princeſſe de Cantecroix, ſous le prétexte que ſon premier mariage étoit nul, mais la Cour de Rome en jugea autrement. Il devint enſuite amoureux à Paris de Marianne Pajot, qu'il voulut épouſer du vivant de la Princeſſe de Cantecroix : le contrat en fut paſſé le 18. Avril 1662. mais le Roi, qui ne vouloit pas que ſon ennemi même s'avilît, fit mettre Marianne dans un Couvent, ainſi que la Demoiſelle de S. Remi, que Charles avoit voulu épouſer depuis : il devint amoureux en 1663. de la Dame de Ludres, Chanoineſſe de Pouſſai, qu'il eût épouſée, ſans les oppoſitions de la Princeſſe de Cantecroix. Cette Princeſſe mourut en 1663. & il réhabilita ſon mariage avec elle avant ſa mort ; il en

avoit eu M. de Vaudemont & la Princeſſe de Liſlebonne : enfin, étant âgé de 63. ans, il épouſa en 1665. Marie-Louiſe d'Apremont, malgré l'oppoſition que Madame de Ludres fit à ce mariage.

Son neveu Charles V. lui ſuccéda dans ſes Etats, ou plûtôt dans l'eſpérance de les recouvrer. L'Empereur n'a point eu de plus grand Général ni d'Allié plus fidéle. Il lui fit épouſer Eléonore-Marie, fille de l'Empereur Ferdinand III. & Reine douariere de Pologne ; de ce mariage naquit le Duc Léopold I. qui fut rétabli dans ſes Etats à la paix de Riſwick, & qui épouſa la Princeſſe d'Orléans, niéce de Louis XIV. Il eſt le pere du Grand Duc de Toſcane d'aujourd'hui (1745.) à qui, par le Traité de Vienne de 1735. les Convenances générales de l'Europe ont fait tomber cette partie de l'Italie, qui faiſoit le principal partage de la Maiſon de Médicis, en échange permanent de la Lorraine, dont Louis XV. a été mis en poſſeſſion, & qui a été réunie à la Couronne, l'uſufruit reſervé au Roi de Pologne Staniſlas.

1676.

Le Congrès de Nimégue n'empêcha pas la continuation de la guerre, elle fut ſanglante ſur mer, & nous y eûmes trois grands avantages. L'Amiral Ruyter, parti des côtes de Hollande le 18. Août 1675. pour ſecourir la Flotte Eſpagnole, voulut s'oppoſer au ſecours que du Queſne conduiſoit à Meſſine, ce fut le premier combat, donné le 8. Janvier, il fut long, l'avantage nous demeura, & Meſſine fut ſecourue. La Flotte Hollandoiſe avoit été ſi maltraitée que Ruyter ne ſongea plus qu'à s'en retourner, mais ayant reçu des ordres contraires, il ſe donna un ſecond combat le 22. Avril entre les mêmes Généraux. Ruyter y perdit la vie, & le ſiége d'Agouſta qu'il avoit commencé fut levé. Les Hollandois perdirent dans Ruyter ce que nous avions perdu dans M. de Turenne, & le Roi eut la généroſité de le plaindre : enfin dans le combat du 2. Juin, le Maréchal de Vivonne, qui avoit battu dès le 25. Mars 7000. Eſpagnols près Meſſine, acheva de détruire dans la Méditerranée la Flotte Eſpagnole & Hollandoiſe, & prit la Scalette le 20. Novembre. Les ſuccès furent différens dans la mer Baltique. L'Amiral Tromp, joint aux Danois, battit les Suédois le 11. Juin. Il y avoit eu deux autres actions entre les Danois ſeulement & les Suédois, le 4. & le 5. du même mois, ſur les côtes du Schonen, dont l'événement eſt reſté fort équivoque.

Le Roi de Dannemarc entre en Suéde, où il a de grands avantages.

Sur terre le Roi eut quatre armées : celle qu'il commandoit en Flandre, où il mena Monſieur, avec les Maréchaux d'Humiéres, de Schomberg, de la Feuillade, & de Lorges. M. de Créqui commandoit un corps ſéparé. Il y en avoit une ſeconde en Allemagne ſous M. de Luxembourg : une autre entre Sambre & Meuſe, commandée par le Maréchal de Rochefort, & la quatriéme en Rouſſillon ſous le Maréchal de Navailles. Le Roi fait ſauter la Citadelle de Liége le 31. Mars, il prend Condé en perſonne le 26. Avril ; Monſieur prend Bouchain le premier Mai ; ce fut à ce ſiége que l'on manqua l'occaſion de combattre le Prince d'Orange, près de Valenciennes : le Roi ſe rappelloit toujours ce moment avec regret : il avoit fait ſa diſpoſition, & témoignoit un déſir extrême d'acquerir cette nouvelle gloire, mais il en fut empêché par les irréſolutions de ſes Généraux & de ſon Miniſtre.

Aire priſe le 31. Juillet par le Maréchal d'Humiéres, tandis que le Prince d'Orange aſſiégeoit Maſtrich ; c'étoit le brave Calvo qui y commandoit dans l'abſence du Maréchal d'Eſtrades, qui étoit aux conférences de Nimégue. On n'a pas oublié ce que Calvo, Catalan de nation, dit aux Ingénieurs qu'il avoit avec lui : *Meſſieurs, je n'entens rien à la défenſe d'une Place, tout ce que je ſais, c'eſt que je ne veux pas me rendre.* En effet, après un nombre infini d'actions pendant quarante jours entre les aſſiégeans & les aſſiégés, le Prince d'Orange fut obligé de lever le ſiége le 27. Août, à l'approche de l'armée du Maréchal de Schomberg. Son déſaſtre fut complet, car les Bâtimens de tranſport où le Prince avoit chargé ſon artillerie, ſes vivres & tous les débris du ſiége, furent attaqués par le Comte de Montal & le Duc de Villeroi, qui firent remonter ces Bâtimens par la Meuſe, pour les conduire à Maſtrich.

Le jeune Duc de Lorraine prit Philiſbourg le 17. Septembre, cette Ville bloquée depuis ſix mois fut vaillamment défendue pendant 90. jours de tranchée ouverte par du Fay. Ce fut la faute du Maréchal de Rochefort qui commandoit pendant l'hiver dans la Lorraine & les trois Evêchés, & qui ayant laiſſé fortifier imprudemment aux ennemis le poſte de Lauterbourg, rendit le ſecours de Philiſbourg impoſſible, cependant on s'en prit au Maréchal de Luxembourg qui commandoit l'armée. M. de Turenne regardoit Philiſbourg comme la Place la plus importante à conſerver, mais nous n'avions pas alors Straſbourg. A l'occaſion de la défenſe de Philiſbourg par du Fay, le Roi diſoit qu'il y avoit quatre hommes que les ennemis reſpecteroient dans ſes Places, Montal, Chamilli, Calvo & du Fay.

Traité conclu le 15. Octobre entre le Roi de Pologne Sobieski & les Turcs, par lequel tout ce que le feu Roi Michel avoit cédé aux Turcs lui fut rendu. Le Maréchal de Créqui s'empare de Boüillon le 30. Octobre. M. de Luxembourg envoie un détachement qui s'empare de Montbelliard le 14. Décembre. Il étoit ſous Briſac, & ſa bonne contenance, jointe à la fidéliré des Baſlois, qui refuſerent des paſſages au Duc de Lorraine, empêcha ce Prince de paſſer le Rhin, & d'exécuter les projets qu'il pouvoit avoir ſur la Lorraine & ſur la Franche-Comté.

Le Roi de Suéde défait le Roi de Dannemarc au combat de Lunden le 12. Décembre, & le force à quitter la Suéde.

Le Comte d'Eſtrées reprend le 20. Décembre le Fort de Cayenne en Amérique, ſur les Hollandois, qui l'avoient pris ſix mois auparavant, & s'empare de l'Iſle qui nous eſt reſtée depuis. Il n'y eut rien en Rouſſillon.

1677.

Le Roi déſiroit ſincerement la paix, mais voyant qu'il n'y pouvoit contraindre les ennemis qu'à force de ſuccès, & que ces ſuccès dépendoient de la promptitude, il eût pris les trois plus fortes Places des Pays-bas, & Monſieur eût battu les ennemis, avant le temps où pour l'ordinaire les armées commencent à entrer en campagne.

Le Roi part de S. Germain le 28. Février, tandis que M. de Luxembourg inveſtit Valenciennes, la tranchée eſt ouverte la nuit du 9. au 10. de Mars, & le 17. par la valeur des Mouſquetaires, qui s'emparerent de la contreſcarpe, tous les ouvrages ſont emportés en plein jour, & la Ville capitule quand on s'y attendoit le moins.

La Ville de Cambrai eſt rendue au Roi le 5. Avril, après neuf jours de tranchée ouverte, & la Citadelle le 17. quoique le Roi eût affoibli ſon armée par le ſecours qu'il envoya à Monſieur, qui faiſoit le ſiége de S. Omer.

Le Prince d'Orange vient au ſecours de S. Omer, dont Monſieur faiſoit le ſiége, & perd le 11. Avril la bataille de Caſſel, où il fut battu à plattes-coûtures, & où Monſieur ayant ſous lui les Maréchaux d'Humiéres & de Luxembourg, donna de grandes preuves de valeur : il eut un cheval tué ſous lui, un coup de mouſquet dans ſes armes, le Chevalier de Lorraine, parlant à lui, eut un coup de mouſquet dans le chapeau, qui lui éfleura le front, le Chevalier de Nantouillet eut la cuiſſe percée à ſes côtés, & quelques uns de ſes domeſtiques furent tués derriere lui. Enſuite Monſieur ayant pris S. Omer le 20. du même mois,

le Roi & lui revinrent à Verſailles. Ce fut au retour de ces Expéditions que le Roi dit à Racine & à Deſpréaux, chargés d'écrire ſon Hiſtoire : *Je ſuis fâché que vous ne ſoyez pas venus à cette derniere Campagne, vous auriez vû la guerre, & votre voyage n'eût pas été long*, Racine lui répondit, *Votre Majeſté ne nous a pas donné le temps de faire faire nos habits.*

Le Prince d'Orange, dans la crainte d'être attaqué par M. de Luxembourg, leve le ſiége de Charleroi le 14. Août, défendu par Montal. Ce Prince n'avoit pas été plus heureux en 1672. devant la même Place que le même Montal défendoit. La priſe de Tréves en 1675. & celle de Philiſbourg en 1676. donnerent l'eſperance au jeune Duc de Lorraine, dit Charles V. de pouvoir reconquerir ſes Etats : il comptoit que Tréves & Luxembourg lui donneroient paſſage ſur la Sarre ou ſur la Meuſe, tandis que par Philiſbourg le Prince de Saxe-Eiſenac entreroit dans l'Alſace. Le Baron de Monclar défendit l'Alſace contre ce dernier, & le Maréchal de Créqui fut oppoſé au Duc Charles avec une armée fort inférieure. Ce Prince paſſa la Sarre & s'avança juſques ſur Metz : mais il ne put rien entreprendre par l'habileté du Maréchal de Créqui, qui le côtoya jour par jour, & qui lui coupa les vivres de tous les côtés. Il ne fut pas plus heureux ſur la Meuſe, dont le Maréchal de Créqui défendit les paſſages, & il ſe vit contraint de retourner en Alſace où M. de Créqui le devança. M. de Monclar avoit tellement reſſerré les Troupes du Prince de Saxe, qu'elles furent obligées de capituler proche Straſbourg le 24. Septembre, pour ſe retirer à Raſtat avec un paſſeport du Maréchal. Ce même Maréchal battit encore un corps de Troupes du Duc Charles le 7. Octobre au combat de Cokeſberg, près Straſbourg, où le Maréchal de Villars, jeune alors, ſe diſtingua : enfin il termina cette glorieuſe campagne par la priſe de Fribourg le 14. Novembre en cinq jours de tranchée ouverte. Cette Ville, de ſimple Hameau, parvenue à l'honneur de Ville murée en 1120. & devenue le patrimoine de la Maiſon d'Autriche en 1386. lui fut enlevée par Guſtave Adolphe en 1632. elle rentra ſous la domination de l'Empereur en 1638. & depuis elle y étoit reſtée, malgré les trois fameuſes journées, où le Duc d'Anghien & M. de Turenne battirent Montecuculli, juſqu'à la conquête qu'en fit cette année le Maréchal de Créqui : elle fut cédée au Roi par le Traité de Nimégue, & rendue à la Maiſon d'Autriche par celui de Riſwick. Le Maréchal de Villars la prit de nouveau en 1713. ſur l'Empereur, à qui le Roi la rendit par le Traité de Raſtat, enfin en 1744. Louis XV. prit cette Ville en perſonne, & inſtruit par le

paſſé, fit ſauter les Fortifications de la Ville, ainſi que celles des Châteaux : la tranchée fut ouverte le 22. Septembre, la Ville ſe rendit le 7. Novembre & les Châteaux le 26. du même mois, la garniſon priſonniere de guerre; le Prince de Soubize y eut le bras caſſé.

Le Roi donne mille écus de penſion à Racine & à Deſpréaux pour travailler à l'Hiſtoire de ſon Regne.

Le Maréchal d'Humiéres prend S. Guillain le 11. Décembre. Le Comte d'Eſtrées, qui avoit déja eu un avantage ſur l'Amiral Binck à Tabago le 23. Février, s'empare de cette Place le 12. Décembre. Défaite du Comte de Monterei dans le Lampourdan le 4. Juillet par le Maréchal de Navailles.

Le Prince d'Orange épouſe la Princeſſe Marie, fille du Duc d'Yorck, (depuis Jacques II.) On ne prévoyoit pas que cette alliance lui coûteroit un jour ſa Couronne. Deux choſes ſont à remarquer dans ce mariage; l'une, que la cérémonie s'en fit à Londres le jour deſtiné à célébrer chaque année la découverte de la conſpiration des Poudres : l'autre, que le Prince d'Orange, en qualité de Stathouder, demanda aux Etats Généraux leur agrément pour ce mariage, & que cette démarche ne fut point regardée comme une démarche de politeſſe, mais comme un devoir; en effet, les Députés de toutes les Provinces, convoqués, arrêterent le 11. Avril un Reſcrit, par lequel il fut déclaré, que la République agréoit & approuvoit le choix de ſon Stathouder, pour la Princeſſe Marie d'Angleterre, & ordonnoit en même temps que ce mariage fût notifié de la part de l'Etat aux Miniſtres de l'Empereur & des autres Princes qui réſidoient à la Haye. Le Maréchal d'Eſtrades jugea de bonne-heure dequoi le Prince d'Orange étoit capable, en diſant, qu'*on verroit revivre en lui Guillaume le Taciturne, Maurice & Frédéric Henri.*

Le Roi de Suéde prend le Château d'Elſimbourg le 9. Janvier : ſa Flotte eſt battue par les Danois le 11. Juin & le 11. Juillet : il bat le Roi de Dannemarc à Lendskroon le 24. Juillet. L'Electeur de Brandebourg prend Stetin le 26. Décembre. Le Parlement de Paris abolit le Congrès par Arrêt du 18. Février.

1678.

Le Roi, pour donner le change aux ennemis, s'étoit tranſporté en Lorraine dès le mois de Février, avec la Reine & toute ſa Cour, & avoit fait inveſtir Charlemont, Namur & Luxembourg, puis tout-à-coup, paſſant des bords de la Mozelle à ceux de l'Eſcaut, la Ville de Gand fut inveſtie par le Maréchal d'Humiéres & priſe le 9. Mars,

n'ayant ſoutenu que quatre jours de ſiége. Le Château capitula le 12. Cette conquête étoit importante, parce que c'étoit à Gand que devoit ſe faire le dépôt général de l'armée des Alliés, en attendant qu'ils fuſſent en état d'aſſembler leurs forces. Ipres ſe rend au Roi le 25. après ſept jours de ſiége, malgré les difficultés augmentées par les innondations, & la brave réſiſtance du Marquis de Conflans qui y commandoit pour les Eſpagnols. Ce furent deux aſſauts donnés en même temps, ſous les ordres du Maréchal de Luxembourg, à la contreſcarpe de la Ville & à celle de la Citadelle, qui hâterent cette priſe. Le Duc d'Elbeuf, Aide de Camp du Roi y eut la jambe caſſée. Cette Ville qui reſta au Roi par le Traité de Nimégue, & qui fut cédée à l'Empereur par celui d'Utrecht, fut enfin repriſe par Louis XV. en perſonne en 1744.

La promptitude de ces expéditions excita une ſi grande fermentation dans le Parlement d'Angleterre, que Charles II. y fut autoriſé à faire des emprunts à 7. pour cent, de telles ſommes qu'il jugeroit à propos, pour le maintien de ſes armes. Cette démarche qui n'avoit pour but que de donner du ſecours aux ennemis de la France, jointe à l'interdiction du Commerce entre les deux Royaumes, ordonnée par le même Parlement, étoit bien contraire à la qualité de Médiateur qu'avoit priſe Charles II. mais il n'en étoit pas le maître. On le força auſſi à redemander les troupes Angloiſes qui avoient été au ſervice de France dès le commencement de la Guerre, & qui lui furent renvoyées en aſſez mauvais état.

Le Roi qui avoit rempli ſon objet revint à Verſailles. Ce Prince en partant de Paris avoit dit au Députés du Parlement, qu'il laiſſoit ſa puiſſance entre les mains de M. le Chancelier, pour ordonner de tout en ſon abſence, ſuivant qu'il le jugeroit à propos. Il faut remarquer que le Roi faiſoit tous ces voyages à cheval.

M. de la Breteſche Colonel de Dragons ſurprend le 4. Mai le Château & la Ville de Leuve à quatre lieues de Louvain. Le Maréchal de Navailles prend Puicerda le 28.

Cette campagne fut auſſi glorieuſe pour le Maréchal de Créqui que l'avoit été la précédente, & toutes les deux peuvent être d'une grande inſtruction dans l'art militaire. L'objet du Duc de Lorraine étoit de reprendre Fribourg, & de rentrer dans la Lorraine par la haute Alſace : le Maréchal de Créqui, après avoir défait un détachement du Prince de Bade, marche vers le Pont de Rhinsfeld, où il bat les Impériaux le 6. Juillet, il attaque près de Gegembak le Duc de Lorraine, dont il bat l'arriere-garde le 23. & tout de ſuite emporte le Fort de Kell le 27. &

brûle une partie du Pont de Straſbourg du même côté; enfin il s'empare de Lectemberg le 15. Octobre. La licence avec laquelle les troupes Françoiſes vivoient en Sicile y avoit indiſpoſé les eſprits : c'étoit tous les jours de nouvelles conſpirations, que la nonchalance de M. de Vivonne ne prévenoit ni ne puniſſoit. L'Angleterre prête à ſe déclarer pour les Hollandois eût rendu le retour de nos troupes très-difficile : on ſe détermina à abandonner ce Royaume, & M. de la Feuillade chargé du retour, embarqua ſur ſa Flotte le 8. Avril ce qu'il put emmener des Meſſinois qui avoient été dans le parti de la France. Le Comte de Konigſmarc défait les Danois le 18. Janvier dans l'Iſle de Rugen, & il eſt forcé d'abandonner cette Iſle le 22. Septembre. Le Château d'Elſimbourg eſt rendu aux Danois le 7. Juillet. Ils levent le ſiége de Bahus le 21. Le Roi de Suéde reprend Chriſtiandſtat le 14. Août. L'Electeur de Brandebourg emporte Stralzunde le 19. Octobre, & Greipſnalde le 25.

Paix de Nimégue, dont le Roi dicta les conditions. Il y eut trois Traités, l'un entre la France & la Hollande, ſigné le 10. Août, le ſecond avec l'Eſpagne, ſigné le 17. Septembre, & le troiſiéme avec l'Empereur & l'Empire, à la réſerve de l'Electeur de Brandebourg & de quelques autres Princes. Ce qu'il y a de remarquable dans le Traité ſigné avec les Hollandois, auxquels on rendit Maſtrich, c'eſt qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672. ils furent les ſeuls à qui tout fut rendu. Par le Traité conclu avec l'Eſpagne, il fut convenu que la Franche-Comté reſteroit au Roi, ainſi que les Villes de Valenciennes, Condé, Bouchain, Cambrai, Aire, S. Omer, Ipres, Varvick, Varneton, Poperingue, Bailleul, Caſſel, Menin, Bavai, Maubeuge & Charlemont. La baſe du Traité avec l'Empereur, qui ne fut ſigné que le 5. Février 1679. fut celui de Munſter. Par l'un des articles le Roi lui céde ſes Droits ſur Philiſbourg, & l'Empereur céde au Roi ſes Droits ſur Fribourg. Le Duc de Lorraine mécontent des conditions de ce Traité n'y fut point compris, & ne fut rétabli dans ſes Etats qu'à la Paix de Riſwick. Mais ce qui honore la mémoire du Roi, c'eſt qu'il fit rendre à ſon allié le Roi de Suéde, tout ce que l'Electeur de Brandebourg & le Roi de Dannemarc lui avoient pris. Après le premier Traité ſigné avec la Hollande le 10. Août, le Prince d'Orange, qui, dit-on, feignit de l'ignorer, attaqua M. de Luxembourg à S. Denis près Mons le 14. Août, ce Général prit prétexte de faire lever le blocus de Mons que nous faiſions, juſqu'a ce qu'on eût donné ſatisfaction au Roi de Suéde; mais en effet il ne vouloit que la continuation de la guer-

re, & comptoit ſurprendre M. de Luxembourg; cette mauvaiſe foi ne ſervit qu'à relever la valeur des François, le combat fut ſanglant & l'avantage nous demeura.

1679.

Mort du Cardinal de Retz. On a de la peine à comprendre comment un homme, qui paſſa ſa vie à cabaler, n'eut jamais de véritable objet. Il aimoit l'intrigue pour intriguer; eſprit hardi, délié, vaſte & un peu romaneſque, ſachant tirer parti de l'autorité que ſon état lui donnoit ſur le peuple, & faiſant ſervir la Religion à ſa politique, cherchant quelquefois à ſe faire un mérite de ce qu'il ne devoit qu'au hazard, & ajuſtant ſouvent après coup les moyens aux événemens. Il fit la guerre au Roi, mais le perſonnage de rebelle étoit ce qui le flattoit le plus dans ſa rebellion, magnifique, bel eſprit, turbulent, ayant plus de ſaillies que de ſuite, plus de chimères que de vûes, déplacé dans une Monarchie, & n'ayant pas ce qu'il falloit pour être Républiquain, parce qu'il n'étoit ni Sujet fidéle ni bon Citoyen, auſſi vain, plus hardi, & moins honnête homme que Ciceron, enfin plus d'eſprit, moins grand, & moins méchant que Catilina; ſes Mémoires ſont très-agréables à lire, mais conçoit-on qu'un homme ait le courage, ou plûtôt la folie de dire de lui-même plus de mal que n'en eût pu dire ſon plus grand ennemi? Ce qui eſt étonnant, c'eſt que ce même homme ſur la fin de ſa vie n'étoit plus rien de tout cela, & qu'il devint doux, paiſible, ſans intrigue, & l'amour de tous les honnêtes gens de ſon t emps :comme ſi toute ſon ambition d'autrefois n'avoit été qu'une débauche d'eſprit, & des tours de jeuneſſe, dont on ſe corrige avec l'âge, ce qui prouve bien qu'en effet il n'y avoit en lui aucune paſſion réelle. Après avoir vêcu avec une magnificence extrême, & avoir fait pour plus de quatre millions de dettes, tout fut payé, ſoit de ſon vivant, ſoit après ſa mort.

Comme le Traité avec l'Empereur ne fut conclu qu'au commencement de cette année, on prit Nuitz dans le mois de Janvier qui fut rendue à l'Electeur de Cologne, lorſque l'Empereur eut ſigné.

L'Electeur de Brandebourg fait enfin ſa paix le 29. Juin : il y fut forcé par les pertes qu'il fit dans le courant de cette campagne. Calvo prit ſur lui la Ville & le Duché de Cléves le 25. Mars. Le Marquis de Sourdis lui prit Lipſtad le 14. Mai, & le Maréchal de Créqui le battit deux fois près de Minden. Tout l'Empire acceda au Traité de Nimégue dans le courant de cette année.

Marie-Louiſe, fille de Monſieur & de Henriette d'Angleterre, épouſe le Roi d'Eſpagne Charles II. à Burgos le 18. Novembre.

Mort de Madame de Longueville le 15. Avril. Suppreſſion des Chambres de l'Edit de Toulouſe & de Bordeaux. Mort de Don Jean d'Autriche fils naturel de Philippe IV. le 17. Septembre, Prince de mérite & perſécuté par la Reine Douariere d'Eſpagne.

Diſgrace de M. de Pompone, Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, qui avoit ſuccedé en 1671. à M. de Lionne; ſa place fut donnée à M. Colbert de Croiſſi, frere du Controlleur Général, qui négocioit alors en Baviere le Mariage de Monſeigneur. On reprochoit entr'autres choſes à M. de Pompone, de n'avoir pas fait comprendre dans le Traité de Nimégue les Villages qui ſont entre Fribourg & Briſac; en effet, lorſque le Roi eût fait depuis ſon entrée dans Straſbourg, & qu'il voulut aller viſiter Fribourg, il fallut qu'il y allât dîner ſans s'arrêter en chemin, parce que c'étoit terres de l'Empire.

1680.

Premier établiſſement des François dans les Indes Orientales, par la confirmation de l'acquiſition qu'ils avoient faite de Pondicheri en 1674.

Déclaration du 11. Janvier contre les empoiſonneurs & les devins. La Voiſin eſt brûlée le 22. Février, après avoir été convaincue de poiſon: elle ſe mêloit auſſi de deviner; pluſieurs perſonnes, qu'une vaine curioſité avoit conduites chez elle, furent embaraſſées dans cette affaire. Madame de Bouillon parut devant les Juges, Madame la Comteſſe de Soiſſons ſe ſauva en Flandre, & M. le Maréchal de Luxembourg fut mis à la Baſtille, mais il en ſortit bien-tôt après. Antoinette Bourignon meurt à Franecker le 30. Octobre; c'étoit un cerveau brûlé: elle prêchoit le fanatiſme, & avoit fait des diſciples.

Louis le Grand (car ce fut alors que ce Titre lui fut donné de l'aveu même des Etrangers) fait fortifier Sar-Louis, pour mettre la Lorraine à couvert, & fait élever le Fort de Huningue à la tête de la haute Alſace. Le Conſeil de Briſac, par Arrêt du 22. Mars, réunit les Terres démembrées de l'Alſace, & la Chambre de Metz, par un pareil Arrêt du 12. Avril, réunit au Domaine tous les Fiefs démembrés des trois Evêchés; le Roi donne le 24. Juillet un Edit pour l'exécution de ces Arrêts. Les Princes intéreſſés dans ces réunions prétendirent qu'elles étoient une infraction à la paix. Ces conteſtations donnerent lieu à un Congrès qui ſe tint à Courtrai l'année ſuivante, & furent les premieres ſemences de

la haine qui ſe renouvella contre la France, & qui éclata enfin en 1689.

Mariage de Monſeigneur le 7. Mars avec Marie-Anne-Victoire de Baviere. Le goût de cette Princeſſe pour la retraite empêcha qu'elle ne fût heureuſe en France, où elle auroit eu un grand crédit, ſi elle s'étoit ſouciée de plaire d'avantage au Roi : mais elle n'aimoit qu'à paſſer ſes journées ſeule avec une Femme de chambre Allemande, nommée Beſſola : après bien des tentatives, le Roi la laiſſa dans cette ſolitude où elle ſe plaiſoit tant, & comme de raiſon il ne lui reſta perſonne : on lui donna Madame la Ducheſſe de Richelieu pour Dame d'honneur, elle eut deux Dames d'atour, Madame la Maréchalle de Rochefort & Madame de Maintenon : la derniere refuſa par modeſtie la place de Dame d'honneur, à la mort de Madame la Ducheſſe de Richelieu, & elle la fit donner à Madame la Ducheſſe d'Arpajon. Le Roi nomme huit perſonnes de condition, qu'on appelloit Menins, avec 6000. livres de penſion pour accompagner Monſeigneur.

Le Roi donne ordre de faire baiſſer par tout le Pavillon aux Eſpagnols : il viſite les Ports de Flandre avec la Reine & toute la Cour. Le Duc de Baviere épouſe la fille de l'Empereur Léopold, il en eut un fils, que Charles II. Roi d'Eſpagne avoit fait ſon héritier par un premier Teſtament, mais dont la mort violente, à ce que l'on prétendit, donna occaſion à un ſecond Teſtament qui mit Philippe V. ſur le Trône d'Eſpagne.

Le 26. Décembre parut la plus grande Cométe qu'on ait encore vûe. M. Caſſini donna à cette occaſion ſon ſiſtême ſur le retour périodique des Cométes, dont nos déſcendans pourront juger. Cette Cométe nous valut auſſi l'ouvrage de Bayle, intitulé, *Penſées diverſes ſur la Cométe :* ce Phênomene jetta une grande terreur dans les eſprits ; *nous nous étonnons trop de ce qui arrive rarement, & point aſſez de ce qui arrive tous les jours.* Etabliſſement d'une Chaire pour le Droit François.

1681.

Le Roi fait perfectionner les Ports de Breſt & de Toulon, il augmente la Marine de plus de 60. mille Matelots. M. du Queſne coule à fond le 23. Juillet pluſieurs Vaiſſeaux de Tripoli qui s'étoient retirés dans le Port de Chio, & le 4. Décembre il conclut une Paix avec eux.

Le 19. de Mai on commence à naviger ſur le Canal de Languedoc.

Le Comté de Chinei dans les Pays-bas eſt cedé au Roi par les Eſpagnols le 31. Juillet. Capitulation de Straſbourg qui ſe rend au Roi le 30. Septembre : elle fut ſignée par M. de Louvois & par M. de Mon-

clar ; le Roi y fait ſon entrée le 23. Octobre accompagné de la Reine, de Monſeigneur & de toute ſa Cour. Le Marquis de Chamilli fameux par la défenſe de Grave, fut fait Gouverneur de Straſbourg. Le 30. Septembre, pendant que Straſbourg capituloit, M. le Marquis de Boufflers prend poſſeſſion de Caſal, Ville Capitale du Montferrat, appartenante au Duc de Mantoue, qui convint d'y recevoir une garniſon Françoiſe, commandée par M. de Catinat. Mort de Madame la Ducheſſe de Fontange.

1682.

L'Edit de 1673. au ſujet de l'étendue de la Régale, ayant été reçu par les Evêques dans l'aſſemblée de 1682. Le Pape Innocent XI. leur adreſſa des Brefs qui renfermoient des Maximes contraires à celles qui étoient contenues dans l'Edit : ces Brefs donnerent lieu à examiner des propoſitions préſentées par la Sorbonne en 1663. & le réſultat de cette aſſemblée furent les quatre Propoſitions contenues dans la Déclaration des Députés du Clergé touchant la puiſſance Eccléſiaſtique. La premiere, que le Pape n'a aucune autorité ſur le temporel des Rois. La ſeconde, que le Concile eſt au-deſſus du Pape, conformément à ce qui a été reconnu dans les ſeſſions quatriéme & cinquiéme du Concile de Conſtance. La troiſiéme, que l'uſage de la puiſſance Apoſtolique doit être réglé par les Canons, ſans donner d'atteinte aux Libertés de l'Egliſe Gallicane : & la quatriéme, qu'il appartient principalement au Pape de décider en matiere de Foi, que ſes Decrets obligent toutes les Egliſes, que ſes Déciſions néanmoins ne ſont *irréformables* qu'après que l'Egliſe les a acceptées. Cette Déclaration fut confirmée par l'Edit du Roi, enregiſtré au Parlement le 23. Mars.

Le Roi ſur le refus que fit l'Eſpagne de lui donner des équivalens pour le Comté d'Aloſt fait bloquer Luxembourg : mais ayant appris les préparatifs des Turcs contre l'Empereur, il ordonne la levée du Blocus le premier Avril.

Le Roi établit des Compagnies de Cadets pour les Troupes de Terre, & des Compagnies de Gardes Marine.

Le Roi s'établit à Verſailles le 6. Mai, il exile pluſieurs des jeunes gens les plus conſidérables de la Cour à cauſe de leurs mœurs ; du Bois-Baillet eſt envoyé pour faire fonction d'Intendant dans la Province de Bearn, où il n'y en avoit jamais eu, & où le Parlement de Pau avoit exercé juſques-là toute l'autorité, il devoit auſſi préſider aux Etats de la Province, ce qui avoit été fait juſqu'alors par l'Intendant de Guyen-

né, à qui on donnoit chaque fois une commiſſion particuliere.

On porte au Parlement dans le mois de Mars une Déclaration en faveur de M. le Duc du Maine, à l'égard de la ſouveraineté de Dombes, que Mademoiſelle de Montpenſier lui avoit donnée; le Roi déclare qu'il reconnoît & tient pour ſouveraineté ſous ſa protection la Seigneurie de Dombes, en ſe reſervant, comme ſes prédéceſſeurs, *la bouche & les mains*, lequel devoir ſera fait comme d'un moindre Souverain à un Puiſſant ſon protecteur, & non comme d'un Sujet à ſon Roi, ni d'un Vaſſal à ſon Seigneur; accorde aux Seigneurs de Dombes le pouvoir de juger en dernier reſſort, & défend au Parlement de Paris de plus comprendre le Pays de Dombes dans les Rolles des Provinces de Lyonnois, &c. & autres qui reſſortiſſent au Parlement. Cette Déclaration ne fait que rétablir les Princes de Dombes dans les Droits dont ils jouiſſoient avant la confiſcation qui fut faite de cette Principauté ſur le Connétable de Bourbon. La Principauté de Dombes étoit entrée dans la branche de Bourbon par Louis II. Duc de Bourbon, à qui Edouard de Beaujeu en fit don l'an 1400.

Le Roi envoie M. de Menars Intendant de Paris, & beaufrere de M. Colbert, au Temple des Huguenots de Charenton, pour leur demander de quelle profeſſion de Foy ils étoient, n'y ayant que celle de Calvin, dont l'exercice fût ſouffert en France, ce qu'on faiſoit très-ſagement pour les déſunir, parce qu'il étoit vrai, que preſque aucun d'eux n'étoit de la même croyance que l'autre. M. Juſtel Calviniſte, étant âgé de 56. ans, épouſa Mademoiſelle de Lorme ſa proche parente, avec une diſpenſe de M. le Chancelier, il alla ſe marier dans la Chapelle de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, par mépris pour les Miniſtres de Charenton, ſans leur en avoir rien communiqué. M. Simon, à qui il fit auſſi-tôt ſavoir ſon mariage, lui repréſenta qu'il étoit nul, & qu'il n'étoit pas moins obligé que les Catholiques de ſe marier, *coram proprio Parocho*: en effet, il fallut qu'il préſentât une Requête à M. le Lieutenant Civil pour la réhabilitation de ſon mariage, & il fut ordonné, que conformément aux Loix du Royaume, il ſe marieroit dans la Paroiſſe qui étoit à Charenton. (*Lettres de Simon.*)

Naiſſance de M. le Duc de Bourgogne le 6. Août.

Bombardement d'Alger par M. du Queſne, le 30. du même mois. Conſtruction de la Machine de Marli.

1683.

Mort de la Reine Marie-Thereſe, âgée de quarante-cinq ans le 30.

Juillet, au retour d'un voyage qu'elle avoit fait avec le Roi en Bourgogne & en Alſace. On ne ſauroit donner une idée plus juſte des mœurs de cette Princeſſe, & en même temps de la hauteur de ſes ſentimens, qu'en rapportant une réponſe qu'elle fit un jour : c'étoit à une Carmelite qu'elle avoit priée de lui aider à faire ſon examen de conſcience pour une confeſſion générale, à laquelle elle ſe diſpoſoit : cette Religieuſe lui demanda, ſi en Eſpagne dans ſa jeuneſſe, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la Cour du Roi ſon pere ; *Oh non, ma mere*, dit-elle, *il n'y avoit point de Rois.*

Mort de M. Colbert, âgé de ſoixante-quatre ans, le 6. Septembre. L'éclat & la proſperité de ce regne, la grandeur du Souverain, le bonheur des Peuples, feront regretter à jamais le plus grand Miniſtre qu'ait eu la France : M. Pelletier lui ſuccede dans la place de Controlleur Général.

Alger eſt bombardée pour la ſeconde fois par M. du Queſne le 26. & le 27. Juin. M. de Tourville force les Algeriens l'année d'après à demander la paix. Siége de Vienne, entrepris par le Grand Viſir Cara Muſtapha à la tête de deux cens mille hommes. L'Empereur & l'Impératrice ſe ſauverent de Vienne. Sobieski, Roi de Pologne, fait lever le ſiége le 12. Septembre ; cette action où les Infidéles furent mis en fuite, ne coûta pas la vie à plus de ſix cens Chrétiens, & les Turcs y perdirent au plus huit cens hommes. L'Empereur de retour reçut aſſez froidement le Roi de Pologne, ſans doute parce qu'il lui devoit trop. Il ſe donna deux combats entre les Polonois & les Turcs, l'un le 7. l'autre le 9. Octobre. Dans le premier les Turcs furent vainqueurs, & Sobieski courut grand riſque de la vie : dans le ſecond, où étoit le Duc de Lorraine, les Turcs furent défaits. Ce Prince & Sobieski prennent la ville de Gran le 26. Octobre : il en coûta la vie à Cara Muſtapha, que le Grand Seigneur fit étrangler. Ce Miniſtre qui avoit ſuccedé à Cuprogli, gagné par l'argent des Hollandois, avoit empêché dès l'an 1677. que M. de Nointel, Ambaſſadeur de France à la Porte, n'obtint les honneurs du Sopha, & lui avoit donné tous les dégoûts qu'il avoit pu, juſqu'à trouver mauvais les réjouiſſances que fit cet Ambaſſadeur pour les ſuccès de Louis XIV. mais M. de Nointel ayant perſiſté à ne point recevoir ſon audience, ſi cet honneur ne lui étoit accordé, l'obtint enfin en 1682. La mort du Viſir arrivée l'année d'après vengea la France de l'inſolence de ce Miniſtre.

Le Roi reprend les armes, faute d'exécution du Traité de Nimégue.

Le Maréchal d'Humieres fait le ſiége de Courtrai, qui ſe rend le 6. Novembre. Le Comte de Vermandois, fils légitimé du Roi, qui y étoit, mourut quelques jours après. Dixmude ſe rend le 10. Le Maréchal de Créqui bombarde Luxembourg. Naiſſance du Duc d'Anjou (Philippe V.) le 19. Décembre. Le Roi donne le Maréchal de Navailles pour Gouverneur à M. le Duc de Chartres, il mourut la même année, le Maréchal d'Eſtrades eut la place, & il mourut en 1686. ce qui fit dire à Benſerade, qu'on ne pouvoit pas élever de Gouverneur à M. le Duc de Chartres.

Le Roi de Pologne tente vainement un accommodement entre l'Empereur & Tekeli.

1684.

Le Maréchal de Belleſons bat le Duc de Bournonville le 12. Mai à Pontmayor en Catalogne, & va faire le ſiége de Gironne, qu'il fut contraint de lever le 23. faute d'avoir reçu les ſecours néceſſaires. Le Duc de Savoie épouſe le 8. Mai Anne-Marie, fille de Monſieur, dont l'aînée avoit épouſé Charles II. Roi d'Eſpagne. De ce mariage ſont iſſues Madame la Ducheſſe de Bourgogne, mere du Roi, & la premiere femme de Philippe V.

Les Génois, au mépris de leur alliance avec la France, entretenoient des intelligences avec l'Eſpagne, & même avec les Algériens, dont ils favoriſoient les pirateries : M. de Saint Olon leur en demanda réparation, ils la refuſerent; le Roi fait bombarder Genes dans le mois de Mai par le Marquis du Queſne : M. de Seignelai étoit ſur la Flotte.

Luxembourg rendu le 4. Juin au Maréchal de Créqui, après vingt-ſix jours de tranchée ouverte. Le Roi, qui avoit mené des Dames à cette campagne, couvroit le ſiége. M. de Relingue ſe défend le 10. Juillet contre vingt-cinq Galeres Eſpagnoles dans la Mediterranée.

Un Ambaſſadeur d'Alger vient faire des ſoumiſſions au Roi le 4. Juillet. Les Algériens avoient rendu à M. d'Amfreville, à la conſidération du Roi, pluſieurs eſclaves Chrétiens de toutes nations : quelques Anglois qui étoient du nombre, s'aviſerent de ſoutenir que l'on ne les mettoit en liberté que par la crainte que l'on avoit du Roi leur Maître : d'Amfreville leur prouva le contraire, en les rendant aux Algériens, qui les remirent à la chaîne.

Tréve de Ratiſbonne pour vingt ans, ſignée le 10. Août entre la France & l'Eſpagne, & le 16. entre la France & l'Empire : le Roi garde Luxembourg. Envoyés de Siam à Verſailles; ils eurent audience de

M. de Seignelai & de M. de Croiſſi, & ils virent le Roi dans la Galerie le 27. Novembre, comme il alloit à la Meſſe, mais ils n'eurent point d'audience. Le Roi de Siam en avoit envoyé d'autres en 1680. qui avoient péri ſur mer. Le Chevalier de Chaumont fut envoyé au commencement de l'année ſuivante en qualité d'Ambaſſadeur vers le Roi de Siam : l'Abbé de Choiſi l'y accompagna, & eut auſſi les Patentes d'Ambaſſadeur. On connoit la relation qu'il a faite de ce voyage.

Le Duc de Lorraine, après avoir remporté pluſieurs avantages contre les Turcs dans le cours de la campagne, eſt obligé de lever le ſiége de Bude le premier Novembre : il l'avoit commencé le premier Juillet.

Le Roi ayant réuni en 1674. au Châtelet de Paris le Bailliage du Palais, & toutes les Juſtices des Seigneurs qui étoient dans la ville & dans les fauxbourgs de Paris, créa par le même Edit un nouveau ſiége Préſidial, avec le même nombre d'Officiers dont étoit compoſé l'ancien Châtelet. Mais ces deux Juriſdictions étant ſans ceſſe en diſpute ſur leurs limites, & ces diſputes troublant l'ordre de la Police, le Roi ſupprima le nouveau Châtelet, dix ans après ſon établiſſement; les Charges furent rembourſées à ceux qui ne furent pas incorporés dans l'ancien Châtelet, & le Roi rétablit le Bailliage du Palais, & une partie des Juſtices des Seigneurs, qu'il avoit ſupprimées.

Mort de la Princeſſe Palatine le 6. Juillet.

1685.

Mort de Charles II. Roi d'Angleterre le 16. Février : *avec de grands défauts, il n'avoit preſque point de vertus pour les réprimer, & ce n'étoit guéres chez lui que quelques défauts plus legers, qui ſervoient de contrepoids aux autres.* (Burnet, Hiſt. d'Angleterre.) Jacques II. ſon frere lui ſuccede. Le Pape intercede pour les Génois : le Roi lui promet de ne point prendre leur Ville, & de ne faire aucune conquête ſur eux, pourvû qu'ils lui faſſent la ſatisfaction qu'il déſire : en conſéquence le Doge accompagné de quatre Sénateurs vient faire ſa ſoumiſſion au Roi le 15. de Mai. Il ſe couvrit à l'audience qu'il eut dans la Galerie, où le Roi le reçut en grand appareil. La loi de Genes eſt que le Doge perd ſa dignité & ſon titre ſitôt qu'il eſt ſorti de la Ville; mais le Roi voulut qu'il les conſervât, ſans quoi ce n'auroit plus été qu'un ſimple Génois qui auroit paru devant lui. Fête de Sceaux donnée au Roi le 16. Juillet, par M. de Seignelai. Il y avoit eu le mois auparavant un Carouſel à Verſailles. M. le Duc épouſe Mademoiſelle de Nantes fille légitimée du Roi le 24. Juillet.

Le Maréchal d'Eſtrées bombarde Tripoli le 22. Juin; de-là il fait voile à Tunis, qui conclut ſa paix avec le Roi le 30. Août.

Révolte du Duc de Montmouth, fils naturel de Charles II. qui eſt pris les armes à la main, & qui eſt décapité le 25. Juillet.

Combat de Gran, où le Duc de Lorraine & l'Electeur de Baviere battirent les Turcs le 16. Août; cette victoire fut ſuivie de la priſe de Neuhauſel, vaillamment défendue, & emportée d'aſſaut le 19. du même mois. Meſſieurs les Princes de Conti, le Prince de Turenne, & d'autres François qui étoient venus à cette guerre, s'y diſtinguerent.

Révocation de l'Edit de Nantes, par Edit du 22. Octobre. Tekeli devenu ſuſpect aux Turcs eſt arrêté : ſa détention fut cauſe de la perte de Caſſovie, que les Impériaux prirent le 25. Octobre. Mort du Prince de Conti à Fontainebleau le 12. Novembre, de la petite vérole, qu'il gagna de Madame la Princeſſe de Conti ſa femme, & fille du Roi : il n'en eut point d'enfans. Le Prince de la Roche-Sur-Yon ſon frere a continué cette branche par ſon mariage avec la fille aînée de M. le Prince.

Mort de M. le Chancelier le Tellier, à Paris le 31. Octobre, il eut pour ſucceſſeur M. Boucherat. Mort de M. de Guillerague Ambaſſadeur à Conſtantinople, il avoit eu les honneurs du Sopha, & pluſieurs autres diſtinctions, qui juſques-là n'avoient pas été accordées à nos Ambaſſadeurs.

1686.

Etabliſſement de S. Cyr, le Roi y avoit déja uni la Manſe Abbatiale de S. Denis : mais la réunion ne fut confirmée par le Pape qu'en 1690. cette Communauté étoit auparavant à Noiſi : Madame de Maintenon prit le Titre de Supérieure, avec tous les Droits attachés à la qualité de Fondateur. M. de Chaumont ramene des Ambaſſadeurs de Siam : ils eurent audience dans la Galerie le premier Septembre.

Le Maréchal d'Eſtrées paroît devant Cadix avec la Flotte du Roi, & force l'Eſpagne à faire raiſon aux Marchands François de 1500000 l. qui leur étoient retenues ſous de mauvais prétextes. Priſe de Bude par le Duc de Lorraine le 2. Septembre : ce Prince fit une grande faute de ne pas marcher tout de ſuite à l'armée Ottomane qu'il eût détruite dans la conſternation où elle étoit.

Statuë de la Place des Victoires élevée en l'honneur du Roi le 28. Mars.

Naiſſance de M. le Duc de Berri le 31. Août.

Mort funeſte de M. de Nicolai, Premier Préſident de la Chambre

des Comptes, ſon fils lui ſucceda dans cette Charge à l'âge de 28. ans : il fut le huitiéme Premier Préſident de ſa maiſon. M. de Vendôme reçoit Monſeigneur à Anet, on y repréſenta Acis & Galatée, le dernier Opera de Lulli.

Le Nonce Ranuzzi eut l'honneur de manger avec le Roi le 6. Novembre, après avoir reçu de S. M. le bonnet de Cardinal.

Opération de la Fiſtule faite au Roi le 18. Novembre.

Mort du Grand Condé à Fontainebleau, âgé de 66. ans le 11. Décembre : le titre de Grand, qui lui a été donné par la Nation, a conſacré ſa gloire, & les plus fameux Orateurs n'ont rien laiſſé à dire ſur la mémoire de ce Héros : il avoit quitté Chantilli, où il ſe tenoit depuis ſa retraite, pour venir à Fontainebleau voir Madame la Ducheſſe, ſa petite fille, qui avoit la petite vérole : peut-être que le déſir de faire par là ſa cour au Roi, ajoutoit encore à l'intérêt qu'il prenoit à cette Princeſſe, on ne l'en auroit pas ſoupçonné en 1652. il voulut ſans doute après avoir fait les mêmes fautes que ſon pere, donner le même exemple d'un retour ſincere & d'un dévouëment ſans réſerve. La goutte dont il étoit tourmenté lui avoit fait refuſer le commandement de l'armée en 1676. l'exemple du Connétable Vrangel l'avoit frappé, & voyant que la goutte & la gravelle de ce Général lui avoient fait perdre tout ce qu'il avoit d'honneur, & avoient perdu en même temps les affaires de Suéde, il avoit dit au Roi que chaque particulier, s'il étoit ſage, en devoit craindre autant pour lui-même.

1687.

La fameuſe Ligue d'Auſbourg, projettée l'année d'auparavant, eſt conclue pendant le carnaval à Veniſe, où le Duc de Savoie & l'Electeur de Baviere ſe rendirent. Le moteur de cette ligue étoit le Prince d'Orange qui ne cherchoit qu'à brouiller : le Duc de Neubourg nouvel Electeur Palatin s'y porta avec ardeur : il croyoit qu'il étoit de ſon intérêt de ſuſciter aſſez d'ennemis au Roi pour empêcher qu'il ne fît valoir les prétentions de Madame ſur la ſucceſſion du feu Electeur ſon frere ; l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, l'Electeur de Brandebourg, &c. En un mot, tous les Confedérés de la derniere Guerre ſe réunirent.

Affaire des Franchiſes qui ne contribua pas peu à fortifier la Ligue d'Auſbourg : le Pape Innocent XI. avoit pris la réſolution d'abolir les Franchiſes, dont les Ambaſſadeurs de l'Europe jouiſſoient à Rome, non-ſeulement pour leur Hôtel, mais même pour les quartiers où ils demeuroient, tous les Ambaſſadeurs y avoient conſenti, mais le Roi qui

avoit des ſujets de ſe plaindre du Pape, voulut maintenir ſes droits : la mort du Duc d'Eſtrées ſon Ambaſſadeur à Rome parut au Pape une occaſion favorable pour éteindre ce droit, dont il n'y avoit plus que lui qui fût en poſſeſſion : ſa Sainteté rend une Bulle le 12. Mai, qui ſupprime les Franchiſes du quartier des Ambaſſadeurs à Rome, & qui excommunie ceux qui prétendront les conſerver. Ce fut dans ces circonſtances que M. de Lavardin nommé par le Roi pour remplacer le Duc d'Eſtrées, arriva à Rome avec une grande ſuite le 16. Novembre : le Pape qui ne pouvoit ignorer les intentions du Roi, interdit l'Egliſe de S. Louis où M. de Lavardin avoit fait ſes Dévotions la nuit de Noël.

Les Etats de Hongrie ſont forcés de déclarer leur Couronne héréditaire dans la Maiſon d'Autriche. L'Archiduc Joſeph en eſt Couronné Roi le 9. Décembre.

Le Château de Verſailles fut achevé cette année ; le Roi y logeoit déja.

Mort du Maréchal de Créqui. Le Duc de Gêvres lui ſuccéde dans le Gouvernement de Paris.

1688.

M. de Lavardin fait afficher par toute la ville de Rome ſes proteſtations contre l'excommunication lancée par le Pape à l'occaſion des Franchiſes; le Procureur Général appelle au Concile général de la Bulle du 12. Mai, & de la Sentence du 26. Décembre qui prononçoit l'Interdit : le Parlement lui donne acte de ſon appel : on s'aſſure du Nonce qui étoit à Paris, en mettant des gardes auprès de lui, & le Roi ſe ſaiſit d'Avignon, comme il avoit fait en 1663.

Voici les cauſes qui rallumerent la guerre : la jalouſie que la France continuoit de donner par les Droits qu'elle avoit exercés en explication du Traité de Nimégue, les prétentions du Roi pour Madame ſa belle-ſœur ſur la ſucceſſion du feu Charles Electeur Palatin, l'affaire des Franchiſes, l'Election ou poſtulation de l'Archevêché & de l'Electorat de Cologne qui fut conferé au Prince de Baviere, à la ſollicitation du Pape Innocent XI. malgré la demande qu'en faiſoit le Roi pour le Cardinal de Furſtemberg ; enfin l'invaſion de l'Angleterre par le Prince d'Orange, & les nouvelles certaines de la Ligue d'Auſbourg. Toutes ces conſidérations déterminerent le Roi à reprendre les Armes.

Le Marquis de Boufflers prend Keiſerlauter le 20. Septembre : il s'empare enſuite de Creuzenach, de Wormes & d'Oppeinheim : M. d'Huxelles prend Neuſtat. On ſe ſaiſit d'Hailbron le 15. Octobre, de Hei-

delberg & de Mayence le 25. Montclar inveſtit Philiſbourg, & Monſeigneur en vient faire le ſiége, ayant ſous lui le Maréchal de Duras pour commander, & M. de Vauban pour la direction du ſiége. Philiſbourg mal défendu par M. de Staremberg ſe rend le 29. le Chevalier de Longueville fut tué le lendemain par un accident : Monſeigneur prend Manheim le 11. Novembre, & Frankendal le 18. on bombarde Coblens pour punir l'Electeur de Tréves d'y avoir reçu des troupes de l'Electeur de Saxe : on s'empare auſſi de Tréves, Spire, &c. M. le Duc & M. le Prince de Conti étoient à cette campagne, ainſi que M. le Duc du Maine.

Belgrade emportée d'aſſaut le 6. Septembre par l'Electeur de Baviere, le Prince Louis de Bade avoit défait 15000. Turcs le 6. Août.

Révolution d'Angleterre, le Prince d'Orange accompagné du Maréchal de Schomberg avoit mis à la voile le 30. Octobre, le vent contraire l'obligea de relâcher dans quelques Ports de Hollande, d'où il ne put repartir que le 11. de Novembre. Il débarque à Torbay le 15. le Roi Jacques reconnoiſſant trop tard la vérité des avis que le Roi lui avoit donnés, s'avance à la tête de ſes Troupes juſqu'à Saliſbery. Tout le monde l'abandonne, & entr'autres Churchil (depuis Duc de Malborough) ſon favori ; il reprend le chemin de ſa Capitale, d'où il eſt obligé de ſortir, il s'embarque le 22. & eſt rappellé à Londres, mais il n'y reſte pas long-temps, & ſur un ordre du Prince d'Orange ſon Gendre, il en ſortit le 27. pour n'y plus rentrer, & ſe retira à Rocheſter : M. de Seignelai offrit au Roi d'armer quarante Vaiſſeaux qui ſeroient prêts aſſez tôt pour empêcher la Flotte Hollandoiſe de paſſer, mais M. de Louvois s'oppoſa à ce projet, & fut d'avis de faire une diverſion ; cet avis eût été bon ſi c'eut été en aſſiégeant Maſtrich, dont la défenſe auroit occupé les Hollandois, mais par l'événement le ſiége de Philiſbourg, en attirant toute l'Allemagne, laiſſa les Hollandois en état d'agir.

Le Roi déclare la guerre aux Hollandois le 3. Décembre.

Le Maréchal d'Eſtrées avoit bombardé Alger le premier Juillet.

Arrêt du 14. Février, qui condamne Langlade aux Galeres, à cauſe d'un vol fait à M. de Montgomeri ; le voleur véritable arrêté en 1690. pour d'autres crimes, avoua celui-là. Mort de Mademoiſelle de Guiſe le 3. Mars, elle étoit petite-fille de Henri, tué à Blois cent ans auparavant.

Révolution arrivée à Siam : Opra Pitracha favori du Roi, s'empare du Trône & fait mourir M. Conſtance Miniſtre du feu Roi le 5. de Juin : la France perdit à cet événement des établiſſemens qu'elle avoit dans ce

Royaume; l'Empereur s'empare d'Albe-Roïale le 19. Mai : le Chevalier de Tourville, accompagné du Comte d'Eſtrées & du Comte de Château-Renaud, oblige le 2. Juin Papachin Vice-Amiral d'Eſpagne, après un combat de trois heures, de ſaluer de neuf coups de canon le Pavillon du Roi. Nouvelle Taxe ſur les gens d'affaires. La Reine d'Angleterre conduite par le Comte de Lauſun, arrive à Calais le 21. Décembre avec le jeune Prince de Galles, né à Londres le 20. Juin.

Terre de Beaufort érigée en ſimple Duché en faveur de Charles-François-Frédéric de Montmorenci-Luxembourg, fils aîné du Maréchal de Luxembourg mort en 1695. & pere de M. le Duc de Luxembourg d'aujourd'hui, le nom de Beaufort fut changé l'année ſuivante en celui de Montmorenci; huit ans après (en 1696.) la Terre de Châtillon-ſur-Loing fut érigée en Duché en faveur de Paul Sigiſmond de Montmorenci-Luxembourg troiſiéme fils du Maréchal, par Lettres du mois de Février.

1689.

Grande promotion de Chevaliers de l'Ordre. Mort de la Reine d'Eſpagne, que ſon mari aimoit beaucoup, & que l'on prétend qui fut empoiſonnée par les Miniſtres d'Eſpagne. Le Roi Jacques, qui s'étoit ſauvé de Rocheſter avec le Duc de Berwick ſon fils naturel, arrive le 7. de Janvier à S. Germain, où la Reine étoit arrivée la veille.

Le Trône d'Angleterre étant déclaré vacant, les Etats aſſemblés ſous le nom *de Convention*, déférent la Couronne le 17. Février au Prince & à la Princeſſe d'Orange, ils ſont proclamés le 24. du même mois, & couronnés le 21. d'Avril : on en fait autant en Ecoſſe.

La Diette de Ratiſbonne déclare la France & le Cardinal de Furſtemberg ennemis de l'Empire : le Prince d'Orange déclare la Guerre à la France le 17. Mai : le Roi la déclare à l'Angleterre & au Prince d'Orange le 25. Juin. Cette guerre eſt bien différente de celle de 1672. où le Roi d'Angleterre étoit neutre, & où le Roi de Suéde faiſoit une forte diverſion en faveur de la France, ce Prince entra cette année dans la Ligue générale.

Le Roi fait rembarquer Jacques II. ſur une Flotte, commandée par Gabaret, pour l'Irlande, où il arriva le 17. Mars, & fut reçu par Tirconel, Viceroi de cette Iſle, qui lui étoit reſté fidéle : le Comte de Château-Renaud lui méne un ſecours le 12. Mai, & rentre à Breſt le 28. après avoir mis en fuite Herbert Vice-Amiral d'Angleterre, & avoir pris en revenant ſept Vaiſſeaux Hollandois richement chargés; les Irlan-

dois Royaliſtes levent le ſiége de Londonderi le 31. Juillet. Le Roi déclare la guerre au Roi d'Eſpagne, après avoir tenté envain de l'engager dans la défenſe de Jacques II. dont la cauſe étoit celle de tous les Rois.

Priſe de Campredon le 23. Mai par le Duc de Noailles, qui la fit démolir en préſence des Ennemis qui vouloient la reprendre.

Le Roi ſe voit foreé à ravager le Palatinat pour ſe faire une barriere entre ſes ennemis & lui.

Le Maréchal d'Humiéres eſt battu à Valcourt le 27. Août par le Prince de Valdec. L'Electeur de Brandebourg prend Keiſervert le 28. Juin : le Marquis de Boufflers force Kocheim ſur la Moſelle le 26. Août.

Les ennemis font le ſiége de Mayence & de Bonn : Mayence défendue par le Marquis d'Huxelles ſe rend au Prince Charles de Lorraine le 8. Septembre, après ſept ſemaines de tranchée ouverte : le Marquis d'Huxelles eût tenu encore plus long-temps ſi la Ville eût été mieux approviſionnée : le Baron d'Asfeld rend la Ville de Bonn le 12. Octobre, après une belle défenſe : l'Electeur de Brandebourg en faiſoit le ſiége & eut beſoin que le Duc Charles l'y joignît avec l'Armée Impériale : M. d'Asfeld mourut à Aix-la-Chapelle des bleſſures qu'il avoit reçues à ce ſiége.

Les Algeriens ſont forcés de nouveau à demander la Paix que le Roi leur accorda le 25. Septembre.

M. de Pontchartrain ſuccede dans la place de Controlleur Général à M. Pelletier qui s'en démet volontairement, & qui conſerva ſa place de Miniſtre & les mêmes prérogatives au Conſeil. Le Premier Préſident de Novion ſe démet de ſa Charge en faveur de M. de Harlai, Procureur Général, qui lui paye cent mille écus de Brevet de retenue qu'il avoit ſur cette Charge, & qui vend celle de Procureur Général ſept cens mille francs à M. de la Briffe, gendre du Premier Préſident de Novion. M. de Novion, petit-fils du Premier Préſident, achete la Charge de Préſident à Mortier de M. de Croiſſi, à qui le Roi donne pour M. de Torci ſon fils, la ſurvivance de ſa Charge de Secretaire d'Etat. Le Roi fait ordonner que l'on porte à la Monnoye toute l'argenterie, & il en donne l'exemple. Établiſſement de la Tontine propoſée plus de 30. ans auparavant, par un nommé Tonti.

1690.

La mort d'Innocent XI. ennemi déclaré de la France, arrivée le 20. Août de l'année précédente, & l'Exaltation d'Ottoboni, ſous le nom

d'Alexandre VIII. le 6. Octobre, ſuſpendirent les différends de Rome & de la France : M. le Duc de Chaulnes avoit relevé M. de Lavardin dans l'Ambaſſade, où il s'étoit très-mal conduit, ayant contredit en tout le Cardinal d'Eſtrées, avec qui on lui avoit recommandé de ſe concerter. Le Roi rendit Avignon au Pape, qui écrivit un Bref rempli d'eſtime & de confiance à une perſonne de la Cour qui y étoit dans une haute conſidération. Mort de Madame la Dauphine le 20. Avril : un peu avant qu'elle expirât, M. de Meaux dit au Roi, qui étoit dans ſa Chambre, *il faudroit que V. M. ſe retirât, non, non*, reprit le Roi, *il eſt bon que je voye comment meurent mes pareils.* Mort de Charles V. Duc de Lorraine. Il ne ſe paſſa rien ſur le Rhin, où Monſeigneur commandoit, ayant ſous lui le Maréchal de Lorges.

L'Electeur de Baviere n'oſa attaquer Philiſbourg.

Bataille de Fleurus près de Charleroi, gagnée le premier Juillet, contre le Prince de Valdec, par le Maréchal de Luxembourg, il avoit été joint par M. de Boufflers qui commandoit un corps ſéparé ſur la baſſe Meuſe, avant que M. de Valdec en fût averti ; le mouvement haſardeux, mais déciſif pour le gain de la bataille, que fit faire M. de Luxembourg à ſa Cavalerie, & qui ne pouvoit être apperçu par M. de Valdec, à cauſe de l'inégalité du terrain, fit que l'aîle droite des ennemis ſe trouva priſe en flanc, tandis que M. de Valdec croyoit que nous marchions à lui par un front égal à celui qu'il occupoit : c'eſt une des plus belles actions de M. de Luxembourg, la Cavalerie Hollandoiſe fit fort mal, mais leur Infanterie montra beaucoup de valeur, il y avoit eu la veille une attaque, que M. de Luxembourg avoit fait faire pour couvrir la jonction de M. de Boufflers, ce fut M. le Duc du Maine qui la commanda, & qui défit près de deux mille hommes de Cavalerie.

Combat Naval donné le 10. Juillet à la hauteur de Dieppe dans le Canal, où M. de Tourville Vice-Amiral de France, & M. de Château-Renaud, battirent les Flottes Angloiſe & Hollandoiſe : cette Victoire ne fut pas équivoque : on pourſuivit les ennemis, & le Comte d'Eſtrées, fils du Maréchal, fit une deſcente à Teingmouth le 5. Août, où il brûla quatre Vaiſſeaux de Guerre aux ennemis & pluſieurs Vaiſſeaux marchands.

Bataille de la Boine le 11. Juillet, où le Prince d'Orange défit le Roi Jacques : cette Victoire décida du ſort de l'Angleterre, le Maréchal de Schomberg y fut tué, & le Prince d'Orange fut effleuré d'un boulet de canon, qui penſa terminer cette fameuſe querelle. Le bruit de ſa

mort s'étant répandu dans Paris, on s'y laiſſa emporter à des démonſtrations de joie bien honorables pour ce Prince. Cependant malgré ſa victoire, il fut obligé de lever le 10. Septembre le ſiége de Limeric défendue par Boiſſeleau Capitaine aux Gardes & par les Troupes Irlandoiſes.

Le Duc de Savoie d'accord avec l'Empereur, ſans le paroître, comptoit pouvoir nous ſurprendre : le Roi après des négociations inutiles, inſtruit de ſes liaiſons lui déclare la Guerre le 13. Juin, M. de Catinat l'attaqua le 18. Août à Stafarde, où il remporta une victoire complette: la priſe de Saluces ſuivit cette victoire, ainſi que celle de Suze, qui ſe rendit le 12. Novembre : M. de Saint Ruth réduiſoit la Savoie pendant ce temps-là.

Mort de M. de Seignelai le 3. Novembre, ſa Charge de Sécrétaire d'Etat de la Marine fut donnée à M. de Pontchartrain Controlleur Général : le Roi créa deux Charges nouvelles de Préſidens à Mortier, ſeize de Conſeillers, & une troiſiéme Charge d'Avocat Général, dont M. Dagueſſeau, aujourd'hui Chancelier, fut revêtu : il créa auſſi une Charge de Premier Préſident du Grand Conſeil qu'acheta M. Bignon, & huit Charges de Préſidens ; il donne à Racine la Charge de Gentilhomme ordinaire, vacante par la mort de Torf.

Les Anglois reprennenr ſur nous l'Iſle de Saint Chriſtophe dans le mois de Décembre.

1691.

Suite de la guerre contre le Duc de Savoie : M. de Feuquiéres qui commandoit dans Pignerol, pourſuit partout les Barbets & rend le chemin des Valées libre juſqu'à Briançon : M. de Catinat prend Villefranche le 21. Mars, Nice le 2. Avril, Veillane le 30. Mai, Carmagnole le 9. Juin, & Montmelian le 21. Décembre, Bulonde avoit levé le ſiége de Coni le 29. Juin, ſur la nouvelle qu'il eut que le Prince Eugene (ſi célébre depuis) marchoit au ſecours : il fut envoyé priſonnier dans la Citadelle de Pignerol.

Le Roi prend Mons le 9. Avril défendu par le Prince de Bergue, après ſeize jours de tranchée ouverte, accompagné de tous les Princes, & ayant ſous lui le Maréchal de Luxembourg & le Maréchal de la Feuillade, il l'avoit fait inveſtir par M. de Boufflers : le Prince d'Orange donna quelque inquiétude pendant ce ſiége, en s'approchant de Notre-Dame de Hall : M. de Boufflers bombarde Liége le 4. Juin, pour punir les habitans d'avoir reçu les Alliés dans leur Ville.

Le Maréchal de Luxembourg, à qui le Roi avoit laiſſé le commandement de ſon Armée, s'étoit campé ſous Tournai à la fin de la campagne, attendant que le Prince d'Orange qui étoit à Leuze allât prendre ſes quartiers d'hiver ; la diſtance de Tournai à Leuze fit penſer au Prince d'Orange qu'il pouvoit décamper ſans précaution : le Maréchal de Luxembourg averti, part de Tournai avec un corps de Cavalerie, & bat le 18. Septembre au Combat de Leuze le Prince de Valdec qui commandoit l'arriere-garde ; la Maiſon du Roi & la Gendarmerie s'y diſtinguerent : M. de Luxembourg n'avoit que 28. eſcadrons contre 75.

Bataille de Kilconnel en Irlande le 22. Juillet, gagnée par les rebelles : M. de S. Ruth qui avoit quitté la Savoie, & qui commandoit les Troupes de France, y fut tué, la priſe de Limeric & de toute l'Irlande fut la ſuite de cette défaite. En Allemagne M. le Maréchal de Lorges fut ſur la défenſive.

Le Duc de Noailles prend la Seu d'Urgel le 11. Juillet, c'étoit une Place importante, parce qu'elle ouvroit le chemin pour entrer dans l'Arragon.

Mort de M. de Louvois le 16. Juillet. On a dit qu'il n'étoit pas mort de ſa mort naturelle : d'autres ont cru qu'il étoit mort de chagrin : en effet, ſur les fins, il avoit beaucoup perdu de ſa faveur : quoique le ſiége de Mons eût été bien ſervi, le Roi trouva qu'il avoit trop duré, puiſque le Prince d'Orange avoit eu le temps d'en tenter le ſecours ; Bulonde, pour ſe juſtifier de la levée du ſiége de Coni, avoit montré, diſoit-on, une Lettre de M. de Louvois : le Duc de Savoie faiſoit ſervir de prétexte à ſa haine contre la France la conduite de ce Miniſtre à ſon égard ; Mayence auroit réſiſté plus long-temps, s'il avoit été mieux approviſionné ; le ravage du Palatinat, enfin le bombardement de Liége, tout cela, à ce qu'on aſſuroit, avoit indiſpoſé le Roi naturellement juſte & clément. M. de Louvois s'en apperçut en travaillant avec lui, il prenoit des eaux, il fut ſaiſi & mourut. Quoiqu'il en ſoit de ces faits, que l'on ne garantit point, M. de Louvois étoit né avec de grands talens, qui avoient principalement la Guerre pour objet. Il rétablit l'ordre & la diſcipline dans les Armées, ainſi qu'avoit fait M. Colbert dans les Finances. Mieux informé ſouvent que le Général lui-même, auſſi attentif à récompenſer qu'à punir, économe & prodigue ſuivant les circonſtances, prévoyant tout & ne négligeant rien, joignant aux vûes promptes & étendues la ſcience des détails : profondément ſecret, formant des entrepriſes qui tenoient du prodige par leur exécution ſubite, & dont le ſuccès n'étoit jamais incertain, malgré la

foule des combinaiſons néceſſaires qui devoient y concourir ; l'inſtruction donnée au Maréchal d'Humieres pour le ſiége de Gand fut regardée comme un chef-d'œuvre dans ſon genre. Mais il eût été à ſouhaiter qu'il n'eût pas porté trop loin le zéle pour la gloire de ſon Maître, & que ſe contentant de voir le Roi devenu l'objet du reſpect de l'Europe, il n'eût pas voulu encore qu'il en devînt la terreur.

Le Comte d'Eſtrées bombarde Barcelonne le 10. Août, & Alicante le 22. Le Premier Préſident obtient les Entrées des premiers Gentilshommes de la Chambre.

Le Prince de Bade bat les Turcs à Salankemen le 19. Août.

1692.

M. de Boufflers a le Régiment des Gardes, vacant par la mort de M. de la Feuillade, & vend ſa Charge de Général des Dragons au Comte de Teſſé.

Le Roi n'avoit pas renoncé à rétablir Jacques II. ce Prince s'avança vers les côtes de Normandie avec le Maréchal de Bellefons : on crut avoir des intelligences ſûres dans la Flotte des ennemis, & M. de Tourville reçut ordre de l'attaquer fort ou foible : il le fit, & le combat après avoir duré le 29. Mai, depuis le matin juſqu'à la nuit, avec des efforts ſignalés de valeur de nos Troupes, ne fut déciſif en faveur des ennemis que par notre retraite, quoiqu'ils euſſent quatre-vingt-huit Vaiſſeaux contre cinquante : mais ce qui rendit cette affaire malheureuſe, c'eſt que notre Flotte s'étant diſperſée ſur les côtes de Bretagne & de Normandie, l'Amiral Anglois nous brûla treize Vaiſſeaux à la Hougue & à Cherbourg.

Le Roi commandant en perſonne, prend la Ville de Namur le 5. Juin, & le Château le 30. le Prince d'Orange & l'Electeur de Baviere voulurent en vain la ſecourir, ils en furent empêchés par le Maréchal de Luxembourg qui couvroit le ſiége, & par la ſituation du Pays, dont il avoit profité pour leur fermer les paſſages. Combat de Steinkerque le 4. Août. Ç'a été le plus ſanglant de toute la guerre : on ſçait que M. le Maréchal de Luxembourg fut ſurpris par la fauſſe lettre d'un Eſpion, il ne crut en effet que l'Armée ennemie s'approchoit, que quand il apprit que la brigade de Bourbonnois venoit d'être attaquée ; il répara cette ſurpriſe, & après deux attaques ſans ſuccès, à la troiſiéme il ſe mit avec M. le Duc de Chartres, M. le Duc, M. le Prince de Conti, Meſſieurs de Vendôme, &c. à la tête de la brigade des Gardes, & força le Prince d'Orange à repaſſer les défilés par où il étoit venu : ce Prince qui avoit

cherché pendant toute la campagne une affaire de poſte, afin qu'il n'y eût que l'Infanterie qui pût combattre, dut apprendre à Steinkerque ce que ſavoit faire celle de France, comme il avoit appris à Leuze combien notre Cavalerie étoit redoutable.

Le Duc de Savoie ſe venge bien des affronts des deux dernieres campagnes; il ravage le Dauphiné comme nous avions ravagé le Palatinat, prend Ambrun le 17. Août, & Gap enſuite: M. de Catinat avoit une armée trop foible pour s'oppoſer à cette entrepriſe, qui eût peut-être eu des ſuites plus fâcheuſes, ſi le Duc de Savoie ne fût pas tombé malade.

Le Maréchal de Lorges bat le Prince de Virtemberg le 17. Septembre au combat de Phortzeim, & force le Landgrave de Heſſe à lever le ſiége d'Ebernbourg le 8. Octobre. Le Marquis de Feuquiéres avoit battu quelques Troupes des ennemis vers la petite Hollande dès le premier du mois: le Duc d'Harcourt défait dans le Comté de Chinei le 8. Septembre plus de quatre mille Allemands: M. de Boufflers bombarde Charleroi le 19. Octobre.

Le Duché d'Hanovre eſt érigé en Electorat le 19. Décembre; mais les oppoſitions des Princes de l'Empire firent que le Duc d'Hanovre ne fut reconnu qu'en 1711.

Mariages de M. le Duc d'Orléans avec Mademoiſelle de Blois, fille légitimée de Louis XIV. le 18. Février, & de M. le Duc du Maine avec Anne-Louiſe-Benedicte de Bourbon, fille de M. le Prince, le 19. Mars.

Les Impériaux prennent le Grand Varadin le 5. Juin, & les Turcs, ſur qui les Vénitiens avoient eu de grands avantages dans les dernieres campagnes, levent le ſiége de Lepante le 19. Décembre.

Le Pape perſiſtant à refuſer des Bulles, le Roi, par Arrêt du mois de Janvier, envoie les nommés en poſſeſſion du revenu de leurs Evêchés.

1693.

Le Pape Innocent XII. qui avoit ſuccedé dès l'an 1691. au Pape Alexandre VIII. envoie enfin des Bulles à tous ceux qui avoient été nommés aux Evêchés par le Roi depuis les conteſtations entre la Cour de Rome & la France; les Cardinaux d'Eſtrées & de Janſon ménagerent cet accommodement. Chacun des nouveaux Evêques écrivit une Lettre de ſoumiſſion au Pape, pour lui marquer la douleur qu'ils avoient de ce qui s'étoit paſſé: on continue cependant en France de ſuivre les maximes contenues dans la Déclaration du Clergé.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

Inſtitution de l'Ordre de S. Louis le 10. Mai.

Priſe de Furnes le 6. Janvier par M. de Boufflers, qui y fait 4000. Anglois priſonniers ; M. de Tallard leve le ſiége de Rhinfelds le 8.

Création de ſept Maréchaux de France le 27. de Mars : Meſſieurs de Choiſeul, de Villeroi, de Joyeuſe, de Boufflers, de Tourville, de Noailles, & de Catinat.

Mort de Mademoiſelle de Montpenſier le 5. Avril.

Le Maréchal de Lorges prend Heidelberg le 21. Mai, & le Château deux jours après ; il y eut beaucoup de cruautés commiſes, & les Tombeaux des Electeurs Palatins ne furent pas reſpectés.

Le Roi étant parti pour ſon Armée de Flandre, tombe malade au Queſnoi, & s'en retourne à Verſailles ; c'a été ſa derniere campagne. Il détache Monſeigneur pour aller en Allemagne : ce Prince marcha au Prince de Bade campé ſous Hailbron, mais l'attaque de ſon camp ayant été jugée impoſſible, & Monſeigneur n'ayant pû l'attirer au combat, il repartit ſur la fin du mois d'Août. M. de Luxembourg fait attaquer près Maſtrich le 15. Juillet un détachement commandé par le Comte de Tilli, qui fut mis en fuite. Le Maréchal de Villeroi prend Hui le 24. Juillet.

Depuis le départ du Roi, le Maréchal de Luxembourg cherchoit les moyens d'attirer le Prince d'Orange à une action, pour y parvenir, il tenta de le dépoſter du Mont S. André, où ce Prince s'étoit retranché, & il en vint à bout en feignant d'attaquer Liége ; le Prince d'Orange & le Duc de Baviere s'approcherent de cette Ville pour la défendre, & le Maréchal apprenant qu'ils avoient quitté leur camp, ne ſongea plus qu'à les attaquer.

Bataille de Nervinde le 29. gagnée par M. de Luxembourg contre le Prince d'Orange, où, pour prix de ſept ou huit mille hommes que nous perdîmes, le champ de bataille nous reſta ; il eſt vrai que la perte des ennemis fut encore plus conſidérable : on leur prit 76. piéces de canon, huit Mortiers, neuf Pontons, la plus grande partie de leur Artillerie, 60. Etendarts & 22. Drapeaux ; on fit deux mille priſonniers, & on leur tua près de 12000. hommes ; nos Princes y firent des prodiges de valeur à leur ordinaire. La ſuite de cette victoire fut la priſe de Charleroi par le Maréchal de Villeroi le 11. Octobre, M. de Vauban conduiſoit les attaques, & M. de Luxemboug couvroit le ſiége.

Le Duc de Savoie, qui avoit entrepris le ſiége de Pignerol, eſt attaqué & défait à Marſaille par le Maréchal de Catinat le 4. Octobre : Meſſieurs de Vendôme, brouillés avec M. de Luxembourg, étoient à

cette armée où ils ſe diſtinguerent; la Gendarmerie, qui n'étoit arrivée d'Allemagne que la veille, eut grande part à cette victoire. Les ſuites de cette action furent la déſolation de toute la campagne de Turin, qui avoit été précedée de l'incendie de la Venerie, en repreſailles des ravages du Dauphiné; le Duc ne put garder Sainte Brigitte qu'il avoit priſe au commencement de la campagne, ni Pignerol qu'il avoit bombardée, ni s'emparer de Caſal, dont il avoit fait le blocus.

Du côté des Pyrénées le Maréchal de Noailles prend Roſes le 9. Juin, le Comte d'Eſtrées en faiſoit le ſiége par mer.

Sur mer, les Anglois, qui firent une deſcente à la Martinique, en furent chaſſés avec perte le 5. Avril: & le 27. Juin le Maréchal de Tourville ayant attaqué entre Lagos & Cadix le Vice-Amiral Rook qui eſcortoit la Flotte de Smirne, lui brûla quatre Vaiſſeaux de guerre, & prit, ou brûla ou coula à fonds plus de quatre-vingt Vaiſſeaux richement chargés. On dit alors que M. de Tourville n'avoit pas ſu profiter de ſon avantage, & ce Général en rejetta la faute ſur M. Gabaret. Le 5. Octobre les Hollandois prirent ſur nous Pondicheri, mais la Compagnie Françoiſe y rentra en 1699. en exécution du Traité de Riſwick. Bombardement de S. Malo par les Anglois le 29. Novembre: un Vaiſſeau qu'ils nommoient *la Machine infernale*, n'eut d'autre effet qu'un grand bruit, & quelques maiſons endommagées.

1694.

Avantages du Maréchal de Noailles en Catalogne: il paſſe le Ter à la vûe des Eſpagnols, & les défait le 27. Mai; il prend Palamos d'aſſaut le 7. Juin, & le Château & la garniſon ſont pris à diſcretion le 10. M. de Tourville battoit le Château du côté de la mer. M. de Noailles ſe rend maître le 29. Juillet de la forte Place de Gironne, de là il marche à Oſtalric, dont le Château fut pris le 20. Juillet, malgré les ſept retranchemens que les Eſpagnols avoient faits l'un ſur l'autre par le ſeul endroit qui fût acceſſible. Enfin il prit Caſtel-Follit le 8. Septembre, & il termina cette campagne par faire lever le ſiége d'Oſtalrie au Duc d'Eſcalonne.

Marche fameuſe de Monſeigneur & du Maréchal de Luxembourg de Vignamont au Pont d'Eſpierres, du 22. Août au 25. l'Armée fit quarante lieues en quatre jours, & par cette promptitude, Monſeigneur, moins fort de moitié que le Prince d'Orange, garantit les Frontieres depuis l'Eſcaut & la Lis juſqu'à l'Océan, & empêcha le Prince d'Orange d'attaquer les Places maritimes qui étoient menacées par la Flotte ennemie.

Le Prince d'Orange reprend Hui le 28. Septembre.

Sur mer, les ennemis inſulterent nos Ports ſans ſuccès : ils firent une deſcente à Breſt le 18. Juin, d'où ils furent chaſſés avec perte : le 22. Juillet ils bombarderent Dieppe, dont les maiſons furent réduites en cendres par la faute des habitans qui n'y apporterent point de ſecours ; le Havre fut auſſi bombardé le 24. du même mois, mais il n'y eut point de dommage ; enfin s'étant approchés de Dunkerque le 21. Septembre avec deux Machines pareilles à celle qu'ils avoient employée l'année précedente devant S. Malo, l'une joua ſans nul effet, & l'autre ayant fait ſon effet ſur elle-même, enſevelit ceux qui étoient dedans. Le Capitaine Jean Bart fut plus heureux, les Hollandois s'étoient emparés d'un convoi de bled que le Roi faiſoit venir de la mer Baltique, à cauſe de la diſette qui étoit dans le Royaume ; il les attaqua n'ayant que ſix Fregates le 19. Juin à la hauteur du Texel ; de huit Vaiſſeaux qu'ils avoient, il en prit trois, mit en fuite les cinq autres, & ramena nos Vaiſſeaux dans nos Ports. Jean Bart fut annobli.

Il ne ſe paſſa rien en Allemagne ni en Italie.

Les Polonois battent les Turcs à plattes coûtures ſur les bords du Nieſter le 6. Octobre. Les Vénitiens prennent l'Iſle de Chio le 14. Octobre, mais ils la reperdirent quatre mois après.

Déclaration qui donne au Duc du Maine & au Comte de Toulouſe la préſéance ſur tous les Pairs. Cette Déclaration avoit été précedée d'un Arrêt qui avoit maintenu Meſſieurs les Princes de Vendôme dans le rang à eux accordé en 1610. & dont ils ne jouiſſoient plus ; mais le Duc de Vendôme ne prit ſéance au Parlement qu'après M. le Duc du Maine.

Mort de l'Abbé de Longueville, en qui finit cette illuſtre Maiſon. Cette mort excita une grande conteſtation pour la ſucceſſion de Neufchâtel. L'Abbé de Longueville avoit fait deux Teſtamens, le premier en faveur de M. le Prince de Conti, le deuxiéme en faveur de Madame de Nemours ſa ſœur ; Madame de Nemours fit une donation entre-vifs de toute la ſucceſſion de M. de Longueville, (dont elle excepta enſuite les biens ſitués en Suiſſe) au Chevalier de Soiſſons, fils naturel du Comte de Soiſſons tué à la Marfée ; il étoit ſon couſin germain, & avoit été légitimé en 1643. elle lui fit prendre le nom de Prince de Neufchâtel, lorſqu'il épouſa la fille de M. de Luxembourg ; le Procès pour Neufchâtel fut jugé par les Etats du Pays en faveur de Madame de Nemours.

Le Roi achete de Madame de Guiſe le Palais d'Orléans, qui ſe nomme aujourd'hui le Luxembourg. Il donne à M. le Duc du Maine la

Charge de Grand Maître d'Artillerie, vacante par la mort de M. le Maréchal d'Humiéres.

1695.

Mort de M. le Maréchal de Luxembourg à Verſailles le 4. Janvier, âgé de ſoixante-ſept ans. Il étoit fils poſthume du Comte de Boutteville, qui eut la tête tranchée en 1627. pour s'être battu en duel; ſa Charge de Capitaine des Gardes fut donnée à M. de Villeroi : les événemens qui ſuivirent la mort de ce grand Capitaine, juſtifierent bien les regrets du Roi, & ceux de toute la France.

La Princeſſe Marie, femme du Prince d'Orange, meurt le 7. Janvier.

Etabliſſement de la Capitation, qui devoit finir, & qui en effet ceſſa à la paix.

M. de Crénan rend Caſal au Duc de Savoie le 11. Juillet, à condition que les fortifications ſeroient démolies, & la Ville rendue au Duc de Mantoue.

Belle retraite de M. de Vaudemont le 14. Juillet devant le Maréchal de Villeroi & M. le Duc du Maine, qui manquerent de l'attaquer.

M. de Montal prend Dixmude en vingt-ſix heures le 28. Juin, & Deinſe le 29. Le Maréchal de Villeroi, ſur le refus que firent les ennemis de promettre de ne point inſulter nos Places maritimes, bombarde Bruxelles le 13. le 14. & le 15. Août : mais ces diverſions n'empêcherent pas le Prince d'Orange d'inveſtir Namur le premier Juillet; il prit la Ville le 4. Août, & le Château le 2. Septembre, ſans que le Maréchal de Villeroi, qui s'étoit avancé ſur les bords de la Mehaigne, pût rien entreprendre : M. de Boufflers qui s'étoit jetté dans la Ville pour la défendre avec le Comte de Guiſcard qui en étoit Gouverneur, fut arrêté priſonnier lorſque la Ville fut rendue, ſous prétexte que nous avions manqué aux capitulations de Dixmude & de Deinſe : mais il fut bientôt relâché; ce ſiége eſt l'action la plus éclatante du Prince d'Orange.

En Catalogne, le Maréchal de Noailles étant tombé malade, M. de Vendôme prit ſa place, & fit lever le ſiége de Palamos le 25. Août à M. de Caſtanaga : il fallut depuis démolir cette Place, ainſi que les autres que l'on avoit priſes aux ennemis, & que l'on ne pouvoit ſoutenir faute de vivres.

L'indiſpoſition des deux Généraux, le Prince de Bade & le Maréchal de Lorges, rendit la Campagne d'Allemagne fort tranquille : il n'y eut pas plus d'événemens ſur mer; quelques priſes, entr'autres, celle que fit M. de Neſmond, quelques inſultes ſur les Côtes, & rien de plus. La

laſſitude des deux partis annonçoit la paix. Edit concernant la Juriſdiction Eccléſiaſtique.

M. de Noailles ſuccede à M. de Harlai à l'Archevêché de Paris. Le Pape accorde au Roi un Indult à vie pour nommer à l'Archevêché de Cambrai : il y avoit eu dès l'an 1682. un Concordat paſſé entre le Chapitre & le Roi, par lequel le Chapitre remettoit ſon droit d'Election, & le Roi celui de Régale.

Le Roi donne le Gouvernement de Bretagne à M. le Comte de Toulouſe, pour réunir dans ſa perſonne les deux Amirautés. Anciennement les Gouverneurs des Provinces maritimes étoient Amiraux de leurs Provinces, mais la ſeule Province de Bretagne a conſervé ce droit. Monſeigneur, à qui Mademoiſelle avoit laiſſé en mourant ſa maiſon de Choiſi, l'échange contre Meudon, moyennant quatre cens mille livres de retour qu'il donne à Madame de Louvois. Cette maiſon ayant depuis appartenu à Madame la Princeſſe de Conti, M. le Duc de la Valiere ſon héritier l'a vendue au Roi en 1739.

1696.

Traité négocié par le Comte de Teſſé, entre le Roi & le Duc de Savoie, & conclu le 4. Juillet ; il ne parut d'abord que ſous le nom de Neutralité d'Italie : on promet de rendre à ce Prince tout ce qu'on lui avoit pris, & entr'autres la ville de Pignerol, on convient du mariage de la Princeſſe Marie-Adelaïde ſa fille avec M. le Duc de Bourgogne, & en conſidération de ce mariage, on lui accorde tous les honneurs des Têtes couronnées. Ce Prince, en attendant qu'il pût ſe déclarer, promettoit ſes offices pour engager ſes Alliés à la même neutralité. Il les y détermina par le ſiége de Valence qu'il entreprit le 24. Septembre, conjointement avec M. de Catinat. Paix avec la Savoie, publiée à Paris le 10. Septembre. Le contrat de mariage fut ſigné le 15.

Nos Armées de terre n'entreprirent rien, non plus que celles des ennemis ; ſeulement M. de Vendôme battit un corps de Cavalerie du Prince de Darmſtadt en Catalogne le premier Juin.

Sur mer, les Alliés bombarderent Calais le 13. Avril, le Fort de l'Iſle de Rhé & les Sables d'Olonne le 15. & le 16. Juillet, le tout ſans effet. Bart prit le 18. Juin cinq Vaiſſeaux de guerre Hollandois, venant de la mer Baltique, & cinquante Vaiſſeaux marchands. M. de Neſmond fit une nouvelle priſe le 31. Mars. Jacques II. s'étoit avancé, mais inutilement, juſqu'à Calais avec le Marquis d'Harcourt, le premier du même mois, dans l'eſpérance de faire une nouvelle tentative ſur l'Angleterre.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

M. de Frontenac, Gouverneur de la nouvelle France, fait dans le mois de Juillet contre les Iroquois une expédition, par laquelle il aſſûre Quebec & tout le Canada contre les Courſes de ces Barbares.

Mort de Sobieski Roi de Pologne le 17. Juin.

Le Roi fait manger avec lui le nouveau Cardinal Cavallerini, après lui avoir donné le Bonnet de Cardinal.

Mort de M. de Croiſſi; M. de Torci ſon fils, fort jeune alors, lui ſuccede dans ſa Charge, étant aidé des conſeils de M. de Pompone, dont il avoit épouſé la fille, & qui étoit rentré au Conſeil dès l'an 1691.

1697.

Cette année eſt célébre par le Traité de Riſwick, qui donna la Paix à toute l'Europe. Le Roi y envoie pour Plénipotentiaires Meſſieurs de Harlai, de Créci & de Callieres, qui négocioient déja ſecrettement depuis plus de trois ans. Cependant comme l'Empereur & l'Eſpagne marquoient encore quelque oppoſition à la Paix, les opérations militaires n'en furent point retardées.

En Flandre, le Maréchal de Catinat prend Ath le 5. Juin. Le Prince d'Orange empêche le projet qu'avoit M. le Maréchal de Villeroi ſur Bruxelles & ſur la Forteresſe des trois Trous.

En Catalogne, M. de Vendôme fait le ſiége de Barcelonne, défendue par le Prince de Darmſtadt, & inveſtie par mer par le Comte d'Eſtrées & par le Bailli de Noailles : il bat le Comte de Velaſco, Viceroi de Catalogne, qui voulut ſecourir les Aſſiégés, mais le ſiége n'en fut pas moins meurtrier, & ce ne fut qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte que Barcelonne ſe rendit le 10. Août. M. de Vendôme fut fait Viceroi de Catalogne, & le Comte de Coigni commanda dans Barcelonne. Cette conquête détermina le Roi d'Eſpagne & l'Empereur à conſentir à la paix.

En Allemagne, le Prince de Bade prend Ebernbourg le 27. Septembre.

Expédition de M. de Pointis Chef d'Eſcadre ſur Carthagene en Amérique; il y débarque le 15. Avril, prend Carthagene avec toutes ſes richeſſes, fait ruiner toutes les fortifications, & les murailles de la Ville & des Forts, ſe rembarque, évite une Eſcadre de vingt-quatre Vaiſſeaux Anglois, en combat une de ſept, & rentre à Breſt le 29. Août. La priſe fut eſtimée à dix millions. M. de Neſmond enleve le 20. Août trois Vaiſſeaux Anglois chargés de pluſieurs millions. M. d'Iberville reprend le Fort Nelſon le 5. Septembre, dans la nouvelle France, après

avoir pris deux Vaiſſeaux Anglois, & en avoir coulé un troiſiéme à fonds. M. du Gué-Trouin avoit dès le 25. Avril enlevé la Flotte Hollandoiſe venant de Bilbao.

M. d'Argenſon eſt fait Lieutenant Général de Police. Cet homme de la plus ancienne Nobleſſe, & d'un génie ſupérieur, à qui la ville de Paris doit l'ordre & la ſureté dont elle jouit, ne trouva pour lors d'obſtacle à une plus grande élevation, que le beſoin que l'on avoit de lui dans des temps difficiles, où il étoit ſi important que la Capitale du Royaume fût tranquille; mais enfin il fut fait Garde des Sceaux, & Préſident du Conſeil des Finances en 1718. Il eſt mort le 8. Mai 1721. Il avoit ſuccédé dans la Charge de Lieutenant de Police à M. de la Reynie, qui d'Intendant de feu M. le Duc d'Epernon s'étoit fait Maître des Requeſtes, & étoit devenu Lieutenant de Police, lorſque l'on en ſépara les fonctions de la Charge de Lieutenant Civil. Il mourut le 14. Juin 1709. âgé de 90. ans paſſés.

Mort d'Adrien de Vignacourt, Grand Maître de Malthe. Son oncle avoit été élevé à la même dignité en 1601. Il a pour ſucceſſeur Raimond Perellos de Roccafull, Arragonois. Réglement qui donne aux Intendans des Finances, que le Roi fait Conſeillers d'Etat, leur ſéance au Conſeil, du jour qu'ils ont été faits Intendans des Finances.

Le 27. de Juin François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, fut proclamé Roi de Pologne par le Cardinal Radziejouski, Primat du Royaume; & deux heures après, Frédéric-Auguſte, Electeur de Saxe, qui avoit fait abjuration, le fut par l'Evêque de Cujavie. La Reine Douariere de Pologne ne connut guéres ſes véritables intérêts dans cette grande affaire: elle étoit mere de trois Princes, il étoit naturel qu'elle cherchât à conſerver la Couronne à l'aîné, mais ſon inclination pour le ſecond, nommé Alexandre, fit qu'elle rabaiſſa le Prince Jacques ſon aîné, & qu'elle perdit par cette manœuvre tous les Partiſans du feu Roi: ainſi elle ne put conſerver la Couronne dans ſa Maiſon, & elle n'eut plus de crédit à offrir aux autres concurrens. On crut ici que M. l'Abbé de Polignac, chargé de cette négociation, n'avoit pas pris les bons partis, & on envoya M. l'Abbé de Châteauneuf avec de nouvelles inſtructions. On dépêche des deux côtés des couriers aux Princes élus. L'Electeur de Saxe, qui étoit le plus près, arrive en Pologne, & ſigne les *Pacta Conventa* le 21. Juillet. Il ſe fit ſacrer à Cracovie le 15. Septembre. M. le Prince de Conti n'arrive à la Rade de Dantzic que le 26. & voyant que ſon parti s'affoibliſſoit tous les jours, quoique ſon élection fût la ſeule juridique, il ſe rembarque le 6. Novembre. Les diviſions

ne ceſſèrent dans ce Royaume que l'année ſuivante, où les Partis ſe réunirent enfin, & où l'Electeur, qui avoit répandu des ſommes immenſes, fut reconnu Roi par toute la Nation.

Quatre Traités de paix conclus à Riſwick. Charles XI. Roi de Suéde qui étoit médiateur, mourut; Charles XII. ſon fils, quoiqu'en minorité, continua la médiation.

Le premier Traité fut ſigné avec la Hollande le 20. Septembre à minuit. Les Traités de Munſter & de Nimégue ſervirent de baſe à ce Traité, ils rendirent Pondicheri.

Le ſecond, ſigné avec l'Eſpagne une heure après, contenoit la reſtitution des Places priſes en Catalogne; Luxembourg, le Comté de Chinei, Charleroi, Mons, Ath, Courtrai, & tout ce qui avoit été réuni par les Chambres de Metz & de Briſac. La ville de Dinan fut auſſi rendue à l'Evêque de Liége, & l'Iſle de la Ponza au Duc de Parme. A voir tout ce que le Roi ſacrifioit par ce Traité, il étoit aiſé de ſe douter que la mort prochaine du Roi d'Eſpagne en étoit le motif.

Par le troiſiéme Traité conclu avec l'Angleterre le 21. le Roi s'engage à n'inquiéter en aucune façon le Roi de la Grande Bretagne dans la poſſeſſion des Royaumes & Pays dont il jouiſſoit.

Enfin par le quatriéme avec l'Empereur, ſigné le 30. Octobre, tout fut réglé conformément aux Traités de Veſtphalie & de Nimégue, & Fribourg lui fut rendu. Par ce Traité le Duc de Lorraine fut rétabli dans ſes Etats, à peu de choſes près, ainſi que le Duc Charles ſon oncle en avoit joui en 1670.

Cérémonie du mariage de M. le Duc de Bourgogne avec la Princeſſe de Savoie le 7. Décembre.

1698.

Ambaſſades réciproques de tous les Princes de l'Europe; M. de Tallard va à Londres en qualité d'Ambaſſadeur, & ce fut là que ſe conclut le premier Traité de partage de la Monarchie d'Eſpagne, qui n'eut point d'exécution par la mort du Prince de Baviere. Ce Traité de partage fait entre le Roi, le Roi d'Angleterre, & les Etats Généraux, eſt ſigné à la Haye le 11. Octobre. Le Prince Electoral de Baviere y eſt déſigné Roi d'Eſpagne. M. le Dauphin a pour ſa part les Royaumes de Naples & de Sicile, & les Places dépendantes de la Monarchie d'Eſpagne, ſituées ſur la côte de Toſcane ou Iſles adjacentes; la Ville & le Marquiſat de Final, la Province de Guipuſcoa, nommément les Villes de Fontarabie & S. Sebaſtien, ſituées dans cette Province, & ſpecialement le

Port du paſſage : on donne à l'Archiduc Charles d'Autriche le Duché de Milan.

Le Roi d'Eſpagne irrité de voir que l'on partageât ſa Couronne de ſon vivant, & voulant empêcher qu'elle ne fût démembrée après lui, fait un premier Teſtament, par lequel il appelle le Prince de Baviere au Trône d'Eſpagne, comme ſon plus proche héritier, attendu la renonciation de Marie-Thereſe d'Autriche.

On conteſte la réalité de ce Teſtament, & en effet aucun des Hiſtoriens n'en parle, mais voici ſur quoi on s'eſt fondé pour en faire mention. On lit dans les Mémoires du Comte de Harrach, qu'il y avoit eu un premier Teſtament de Charles II. en faveur du Prince de Baviere. Lamberti rapporte, (T. 1. p. 46.) une Lettre du Miniſtre du Roi de France, écrite en Italien au Roi d'Eſpagne, où il parle de ce Teſtament comme d'une choſe certaine. Le Continuateur de Mezerai n'en fait aucun doute; enfin voici ce que l'on trouve dans les Mémoires de D. au 16. Décembre 1698. » De Guilville, Major du Régiment » de Normandie, arriva de Madrid, c'eſt un des Officiers de confian- » ce que le Marquis d'Harcourt avoit amené avec lui en Eſpagne : » on apprend par lui que le Roi d'Eſpagne continue à ſe mieux por- » ter, mais que cependant il a fait un Teſtament, par lequel il nom- » me le Prince Electoral de Baviere pour ſon héritier, & il nomme ſa » femme Régente durant la minorité du Prince Electoral ; ce Teſtament » n'eſt pas encore public en Eſpagne, mais S. M. C. l'a montré à ſes » Conſeillers d'Etat, & le Cardinal Portocarrero, qui eſt un du Con- » ſeil, l'a appris au Marquis d'Harcourt, & c'eſt ſur cela qu'il a fait par- » tir de Guilville qui ne retournera pas en Eſpagne. Le Marquis d'Har- » court ne demeurera pas encore long-temps en ce Pays-là. « On trou- ve encore dans les mêmes Mémoires au 7. Novembre 1700. » Le Roi » d'Eſpagne fit il y a un mois un Teſtament nouveau qu'il ſigna de ſa » main, &c. « ce qui prouve qu'il y en avoit un antérieur.

Reſte après cela à expliquer quel étoit l'ordre des héritiers de Charles II. au cas qu'il mourût ſans enfans, (ce qui arriva,) c'étoient 1°. Les enfans de Marie-Thereſe, fille du premier lit de Philippe IV. & femme de Louis XIV. 2°. Le Prince Electoral de Baviere, dont la mere étoit fille de Marguerite-Thereſe d'Autriche, fille du ſecond lit de Philippe IV. & premiere femme de l'Empereur Léopold. 3°. Monſieur, frere de Louis XIV. & par conſéquent fils cadet d'Anne d'Autriche, laquelle étoit fille ainée de Philippe III. & qui avoit épouſé Louis XIII. 4°. L'Archiduc Charles, fils de Léopold, ayant droit par ſa grand-mere,

Marie-Anne d'Autriche, ſeconde fille de Philippe III. & femme de Ferdinand III. pere de Léopold. 5°. M. le Duc de Savoie aux droits de ſa biſayeule Catherine, fille de Philippe II. & femme de Charles-Emmanuel Duc de Savoie.

Camp de Compiegne; M. le Duc de Bourgogne y arrive le 30. Août: Il en étoit le Généraliſſime, & avoit ſous lui M. le Maréchal de Boufflers, qui y vécut avec tant de magnificence que le Roi dit à Livri, *qu'il ne falloit pas que M. le Duc de Bourgogne tînt de table, parce que*, dit-il, *nous ne pourrions mieux faire que le Maréchal, & M. le Duc de Bourgogne ira dîner avec lui quand il ira au Camp.* Ce Camp étoit un ſpectacle que le Roi voulut donner à toute ſa Cour, & qui devoit ſervir d'inſtruction à ſon petit-fils.

M. le Duc d'Elbœuf épouſa le 13. Octobre Mademoiſelle de Chartres à Fontainebleau, au nom du Duc de Lorraine Léopold. Ce Prince avoit une Patente de l'Empereur qui lui accordoit le titre d'Alteſſe Royale, comme étant fils d'une Archiducheſſe qui avoit été Reine de Pologne; mais la France ne voulut pas reconnoître ce titre, & ce n'eſt que depuis le voyage que ce Prince a fait en France pendant la Régence de M. le Duc d'Orléans, que le Roi a conſenti à lui donner de l'*Alteſſe Royale.*

Madame Guyon eſt miſe à la Baſtille pour l'affaire du Quiétiſme. Les diſputes entre M. l'Evêque de Meaux & M. l'Archevêque de Cambrai à ce ſujet font grand bruit; tous les partiſans de ce dernier ſont renvoyés de la Cour.

Le Czar Pierre voyage *incognito* en Hollande & en Angleterre, & paſſe à la Cour de Vienne pour retourner dans ſes Etats.

1699.

Traités de Carlowits, entre la Porte, l'Empereur, la Moſcovie, la Pologne, & les Vénitiens: il y en eut quatre; le premier, avec l'Empereur, contenoit une Tréve de vingt-cinq ans, & les Turcs lui cédoient la Tranſilvanie, ſans avoir voulu conſentir à lui livrer Tekeli: le ſecond Traité étoit avec la Pologne; c'étoit une Paix perpetuelle: les Turcs cédoient la Fortereſſe de Caminiek, qui emportoit avec elle la Podolie & l'Ukraine; la Pologne de ſon côté leur abandonnoit la Moldavie: par le troiſiéme Traité, qui n'étoit qu'une Tréve, les Moſcovites conſervoient Aſoph: par le quatriéme, la Morée reſta aux Vénitiens. Le Roi d'Angleterre & la Hollande furent les médiateurs de ce Traité; ils

vouloient ſans doute mettre l'Empereur en état d'agir lors de la mort de Charles II. qui ne pouvoit pas vivre long-temps.

M. le Prince de Conti, en vertu d'un Arrêt du Parlement du 13. Décembre 1698. veut troubler Madame de Nemours dans la poſſeſſion de Neufchâtel, qui lui avoit été adjugée par les Etats de cette Principauté; mais le Roi d'Angleterre s'étant mis ſur les rangs, comme héritier de la Maiſon de Chalons, le Roi ordonna à M. le Prince de Conti d'abandonner ſa prétention : Meſſieurs de Matignon & de Villeroi, &c. avoient auſſi leurs droits, qu'ils firent valoir par des Mémoires.

Mort du Prince Electoral de Baviere à Bruxelles le 6. Février, âgé de ſept ans.

Conſtitution en forme de Bref, du 12. Mars, par laquelle Innocent XII. condamne le Livre de M. de Cambrai, intitulé, *Explication des Maximes des Saints.* Cette Conſtitution fut remiſe aux Evêques par le Roi, & ſur les Procès verbaux de toutes les Aſſemblées, intervint la Déclaration du 4. Août. Cette Déclaration fut enregiſtrée le 14. Août au Parlement, ſur les concluſions de M. Dagueſſeau, aujourd'hui Chancelier. Le Diſcours qu'il prononça à cette occaſion eſt un monument immortel de la ſolidité des Maximes de l'Egliſe de France, & honorera à jamais la mémoire de ce grand Magiſtrat. La ſoumiſſion de M. de Cambrai aux déciſions de l'Egliſe répondit à l'opinion que l'on avoit de la ſageſſe de ce Prélat.

Le Roi donne audience le 6. Février à l'Ambaſſadeur du Roi de Maroc. M. de Monaco, Ambaſſadeur du Roi, fait ſon entrée à Rome le 8. Février. Le Duc de Lorraine rend hommage au Roi le 25. Novembre, pour ſon Duché de Bar.

Le Calendrier avoit été réformé en 1582. par le Pape Gregoire XIII. & les Proteſtans n'avoient pas voulu admettre ce changement. Ils l'accepterent cette année, à la réſerve de l'Angleterre, de la Suéde & du Dannemarc, qui ſe tinrent toujours à l'ancien; c'eſt ce qui fait la différence de dix jours du vieux au nouveau ſtile. M. de Pontchartrain ſuccede à M. le Chancelier Boucherat, mort le 25. Septembre, & M. Chamillard eſt fait Controlleur Général à la place de M. de Pontchartrain.

1700.

La mort du Prince Electoral de Baviere donne lieu au ſecond Traité de partage ſigné à Londres le 13. Mars, & à la Haye le 25. entre les mêmes Puiſſances par leſquelles le premier l'avoit été. Ce ſecond Traité

ne changeoit rien au premier par rapport à M. le Dauphin, ſinon que l'on y ajoutoit la Lorraine, & en dédommagement le Duc Léopold avoit le Milanez, que l'on ôtoit à l'Archiduc pour lui donner tout le reſte de la Monarchie d'Eſpagne. Les deux conditions de ce Traité furent que l'Empereur accepteroit dans trois mois les conventions qu'il contenoit, & que jamais la Couronne d'Eſpagne ne pourroit être réunie à l'Empire ſur une même tête.

Second Teſtament de Charles II. Roi d'Eſpagne, du 2. Octobre, par lequel il déclare héritier de toute la Monarchie d'Eſpagne, Philippe de France Duc d'Anjou, ſecond fils de M. le Dauphin; à ſon défaut, ſoit qu'il mourût, ſoit qu'il devînt Roi de France, il appelle le Duc de Berri, aux mêmes conditions; à ſon défaut, l'Archiduc Charles, ſous la même réſerve de ne pouvoir réunir l'Empire & la Couronne d'Eſpagne; & puis enfin le Duc de Savoie. M. le Duc d'Orléans, frere du Roi, qui avoit été oublié dans ce Teſtament, fit ſes proteſtations le premier Décembre.

Mort de Charles II. Roi d'Eſpagne le premier de Novembre, âgé de trente-neuf ans. Le Roi accepte le Teſtament le 11. du même mois, & il le déclare à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne le 16. Philippe V. eſt proclamé Roi à Madrid le 24. & part de Verſailles le 4. Décembre. Le Roi donna le 3. Février ſuivant des Lettres Patentes, par leſquelles il conſerve au Roi d'Eſpagne & à ſes enfans mâles le droit de ſucceder à la Couronne de France. L'Angleterre & la Hollande reconnurent le nouveau Roi; le Duc de Savoie & le Duc de Baviere firent plus, ils agirent pour lui. L'Empereur fit ſes proteſtations, les autres Puiſſances de l'Europe demeurerent neutres, & tout le monde ſe prépara à la guerre.

Diſgrace du Cardinal de Bouillon.

Guerre du Nord, commencée par le Roi Auguſte & le Czar, contre Charles XII. âgé de dix-huit ans. L'Electeur de Saxe vouloit aſſujettir la Pologne en ſe rendant plus puiſſant; le Czar aguerrir ſes ſujets, & le Roi de Suéde venger ſa jeuneſſe mépriſée. Le Roi Auguſte en fut la premiere victime; le Czar y courut riſque de ſon Empire, & Charles XII. périt comme un Avanturier, ayant pu devenir l'Arbitre de l'Europe.

Le Roi de Suéde, à la tête de vingt mille hommes, défait le 28. & le 30. Octobre à Nerva le Czar qui en avoit quatre-vingt mille.

Conſeil de Commerce créé par Arreſt du Conſeil. Il y en avoit eu un à peu près ſemblable créé par Henri IV. en 1607. qui ceſſa à ſa mort. Le Cardinal de Richelieu reprit les mêmes vûes, & ce nouveau

Conſeil ceſſa encore à la mort de Louis XIII. qui ſuivit de près celle du Cardinal. Louis XIV. l'ayant enfin rétabli en 1700. ce Conſeil ne fit que changer de forme à ſa mort, & fut rétabli tel qu'il ſubſiſte aujourd'hui.

Arrêt du Conſeil du 10. Mai, qui ordonne que M. l'Abbé de Luxembourg rapportera les Proviſions de la Grande Maîtriſe de l'Ordre du S. Eſprit de Montpellier, dont il avoit été pourvu, attendu que cet Ordre eſt régulier.

Mort d'Innocent XII. le 27. Septembre. Le Cardinal Albani lui ſuccede, âgé de cinquante-un ans, & prend le nom de Clement XI. Il ne fut ſacré Evêque que depuis ſon Exaltation, ce qui ne s'étoit pas vu depuis Clement VIII. Ce Pape fit dans la ſuite de la guerre qui s'alluma, le perſonnage de pere commun.

1701.

Mort de M. de Barbeſieux Secretaire d'Etat pour la Guerre, le 5. Janvier : M. Chamillard qui étoit déja Controlleur Général lui ſucceda.

Ce fut cette année que ſe forma la grande Alliance contre la France. Les Alliés n'avoient d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourroient de la ſucceſſion d'Eſpagne : & ce ne fut qu'après les avantages qu'ils remporterent dans la ſuite, que leurs prétentions s'augmenterent au point de vouloir détrôner Philippe V.

Le Duc de Baviere, à qui Charles II. avoit donné le Gouvernement des Pays-Bas, fait entrer des Troupes Françoiſes dans Nieuport, Oudenarde, Ath, Mons, Charleroi, Namur & Luxembourg : il y avoit vingt-deux Bataillons Hollandois dans ces Villes; le Roi eut la délicateſſe de ne vouloir pas les arrêter, pour qu'on ne lui imputât point d'avoir fait les premiers actes d'hoſtilité, (principe auſſi noble que dangereux.)

Alliance offenſive & défenſive du Roi de Portugal avec la France & l'Eſpagne. La guerre commence par l'Italie, ou Mantoue avoit reçu garniſon Françoiſe. Le Prince Eugene commandoit l'Armée de l'Empereur, M. de Vaudemont celle du Roi d'Eſpagne, & M. de Catinat les Troupes du Roi, qui n'étoient qu'auxiliaires. Le Duc de Savoie, dont la ſeconde fille épouſa le Roi d'Eſpagne le 11. Septembre, devoit être Généraliſſime de ces deux Armées.

Le Prince Eugene entre en Italie par les Etats de Veniſe, & M. de Catinat, qui avoit ordre de ne point attaquer le premier, ſe contente de défendre l'entrée du Mantouan & du Milanez.

Combat de Carpi le 9. Juillet : M. de S. Fremont qui gardoit ce poſte, y fut forcé ; le Prince Eugene reſta le maître de tout le pays entre l'Adige & l'Adda, & M. de Catinat fut obligé de ſe retirer derriere l'Oglio & l'Adda, pour empêcher l'ennemi d'entrer dans le Milanez par le Breſſan.

Les échecs continuels que recevoit M. de Catinat, lui firent ſoupçonner que l'habileté du Prince Eugene n'y avoit pas la ſeule part ; il manda à la Cour ſes inquiétudes ſur M. de Savoie : la bonne foi du Roi ne lui permit pas d'admettre de pareils ſoupçons, & il envoya M. le Maréchal de Villeroi relever M. de Catinat.

Combat de Chiari le premier Septembre, où le Duc de Savoie, le Maréchal de Villeroi & le Maréchal de Catinat, qui n'avoit pas encore quitté l'armée, furent repouſſés avec une grande perte. M. de Catinat n'étoit point d'avis de cette entrepriſe qui étoit téméraire, & dont le ſuccès même auroit été inutile. On n'avoit peut-être jamais vu un Général s'expoſer avec autant de courage que le fit le Duc de Savoie devant un ennemi avec lequel on le pouvoit croire déja d'intelligence. Ligue de l'Empereur, du Roi Guillaume, & des Hollandois.

Le Roi & le Roi d'Eſpagne accordent réciproquement aux Ducs, Grands d'Eſpagne, & à leurs femmes, les mêmes honneurs dans leurs Cours.

L'Electeur de Cologne qui ne demandoit que la neutralité que l'Empereur lui refuſa, reçoit garniſon Françoiſe dans la Citadelle de Liége le 23. Novembre : il en reçoit enſuite dans toutes ſes Places. Cologne reçut par ſurpriſe garniſon Hollandoiſe. Mort de Monſieur, frere unique du Roi, à S. Cloud le 9. Juin, âgé de ſoixante-un ans.

Mort de Jacques II. Roi d'Angleterre, âgé de ſoixante-huit ans, à S. Germain en Laye le 16. Septembre. Prince digne d'une meilleure fortune, ſi elle étoit le prix du courage, de la franchiſe & de la Religion. Le Roi, après ſa mort, reconnut Jacques III. ſon fils pour Roi de la Grande Bretagne ; le Pape le reconnut de même.

Le Roi créa deux Charges de Directeurs des Finances, l'une pour M. d'Armenonville, l'autre pour M. Rouillé du Coudrai, qui fut remplacé l'année d'après par M. Deſmarets.

Sédition excitée à Naples le 23. Septembre, en faveur de l'Archiduc : elle fut appaiſée par les ſoins du Duc de Medina-Céli Vice-Roi.

Le Duc de Gloceſter, fils de la Princeſſe Anne, étant mort l'année précedente, le Parlement d'Angleterre déclare le 13. Mars, qu'arrivant le décès du Roi Guillaume, ou de la Princeſſe Anne de Dannemarc,

ſans enfans, la Princeſſe Sophie, Douariere d'Hanovre, qui eſt la plus prochaine à la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante, eſt appellée à la Couronne, & ſes deſcendans après elle.

Frédéric, Marquis de Brandebourg, avoit été proclamé Roi de Pruſſe à Konigsberg dès le 15. Janvier. Le Roi de Suéde bat les Saxons le 18. Juillet près de Riga, & prend le Fort de Dunemonde le 21. Décembre.

1702.

La mort de Guillaume III. Roi d'Angleterre, arrivée le 19. Mars à l'âge de cinquante-deux ans, ne change rien au ſiſtême des Alliés. La Reine Anne ſa belle-ſœur lui ſuccede. On avoit dit de lui qu'il étoit Stathouder d'Angleterre & Roi de Hollande; en effet, les Anglois ceſſerent de l'aimer dès qu'ils l'eurent pris pour Maître, & les Hollandois lui conſerverent un amour qu'il leur rendoit bien. Il ſe déplaiſoit en Angleterre, ou il recevoit des dégoûts continuels, & d'où on le força de renvoyer ſa garde Hollandoiſe: c'eſt un des plus grands chagrins qu'il ait eus de ſa vie. La Fortune s'étoit épuiſée pour lui en le faiſant Roi, elle l'abandonna depuis, il fut malheureux à la guerre: mais ſes malheurs ne ſervirent qu'a faire voir les reſſources de ſon génie, & il fut toujours battu ſans jamais avoir été défait.

Le Duc de Modene livre le 6. Janvier ſa forteresſe de Berſello aux Impériaux, qui étoient auſſi entrés dans la Mirandole. Surpriſe de Crémone le premier Février, par le Prince Eugene, qui en fut chaſſé ſur le champ par la valeur des François & des Irlandois: le Maréchal de Villeroi y fut fait priſonnier.

La Hollande, l'Angleterre & l'Empereur déclarent la guerre à la France, qui la déclare à ſon tour à ces trois Puiſſances.

Le Roi d'Eſpagne part de Madrid pour aller ſe faire reconnoître dans le Royaume de Naples: il vient enſuite à l'armée, dont on avoit ôté le commandement au Duc de Savoie, & qui avoit pour Général M. de Vendôme, depuis que M. le Maréchal de Villeroi avoit été fait priſonnier.

M. de Vendôme défait le Général Viſcomti à Santa Vittoria, au-delà du Croſtolo le 26. Juillet: Albergotti s'empare de Reggio, & puis de Modene: le Prince Eugene eſt obligé de lever le blocus de Mantoue, le premier Août. Bataille de Luzara le 15. Août, où le Roi d'Eſpagne étoit en perſonne. Cette Bataille, dont les deux partis s'attribuerent l'honneur, produiſit l'effet qu'en attendoit M. de Vendôme, qui fut la priſe de Luzara & de Guaſtalle.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

En Flandre il n'y eut pas de grands événemens ; M. le Duc de Bourgogne ayant ſous lui M. de Boufflers, pouſſa les ennemis juſques ſous le Canon de Nimégue le 11. Juin. Les ennemis prirent Venlo le 23. Septembre, Ruremonde le 7. Octobre, & la Citadelle de Liége le 23.

En Allemagne, M. de Blainville rendit Keiſervert dans l'Electorat de Cologne le 15. Juin, après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte : le Duc de Baviere ſurprit Ulme le 8. Septembre : M. de Mélac défendit Landau près de quatre mois, & le rendit enfin le 11. Septembre.

Bataille de Fredelinghen le 14. Octobre, où le Marquis de Villars, qui avoit été détaché de l'Armée, que commandoit le Maréchal de Catinat depuis ſon retour d'Italie, & qui avoit pris Neubourg le 11. défit l'armée Impériale commandée par le Prince Louis de Bade : cette victoire lui valut le Bâton de Maréchal de France. Les Impériaux eurent beau, ſuivant leur uſage, chercher à rendre cette affaire douteuſe, au moins ne le fut-il pas que les ennemis ne penſerent plus à rentrer en Alſace, que le Maréchal de Villars fut en état la campagne d'après de prendre le Fort de Kell, & de joindre le Duc de Baviere, en s'ouvrant un paſſage par les vallées de la Forêt noire. La Cavalerie commandée par M. de Magnac eut une grande part à la gloire de cette journée.

Le Prince Frédéric de Brandebourg leve le ſiége de Rhimberg le 30. Octobre : le Comte de Tallard prend Tréves le 25. Octobre, & la Ville & le Château de Traerbac le 6. Novembre. Nos troupes entrent dans Nanci le 3. Décembre.

Entrepriſe manquée des Anglois ſur Cadix, dont ils ſe vengerent ſur notre Flotte.

Défaite entiere du Comte de Château-Renaud par le Duc d'Ormond le 22. Octobre dans le Port de Vigo ; il y avoit conduit les Gallions venant du Mexique, qui furent ou pris, ou coulés à fonds, ou brûlés, mais dont M. de Château-Renaud avoit fait enlever une grande partie des effets. Le Roi, au nom de Philippe V. tranſporte au Duc de Baviere le 7. Novembre la Souveraineté des Pays-Bas Eſpagnols.

Arrêt du Conſeil du 12. Mai, qui juge que l'Archevêque de Rouen eſt indépendant de la Primatie de Lyon.

Le Roi de Suéde qui étoit entré au mois de Mai dans Varſovie, d'où le Roi Auguſte s'étoit retiré, déclare qu'il ne ſortira point de la Pologne que ſon ennemi ne ſoit détrôné, & le pourſuit à Cliſſon près de Cracovie, où il le défit le 19. Juillet : s'il ne s'étoit pas caſſé la cuiſſe en tombant de cheval, dès ce moment le Roi Auguſte eût été ſans reſſource.

EVENEMENS REMARQUABLES ſous LOUIS XIV.

Arrêt du Parlement du 19. Décembre, portant défenſe *de prendre aucune perſonne priſonnicre pour dette dans ſa maiſon, ſans la permiſſion du Jug*.

1703.

Création de dix Maréchaux de France le 14. Janvier : Meſſieurs de Chamilli, d'Eſtrées, de Château-Renaud, de Vauban, de Rozen, d'Huxelles, de Teſſé, de Montrevel, de Tallard, & d'Harcourt. Le Duc d'Harcourt eſt fait Capitaine des Gardes à la mort de M. le Maréchal de Lorges.

Le Prince Eugene ne commande point cette année, le Comte de Staremberg prend ſa place.

Le Duc de Savoie conclut le 5. de Janvier une Ligue avec l'Empereur : cette défection fut une des principales cauſes de tous les malheurs de cette guerre. Les Ennemis reprirent Rhimberg le 9. Février; le Maréchal de Tallard fait lever le ſiége de Traerbac le 25.

Le Maréchal de Villars, après s'être emparé ſans réſiſtance des Villes d'Offembourg & de Raſtadt, & des Redoutes que les Ennemis avoient ſur la Quinche, prend le Fort de Kell le 9. Mars; l'Electeur prend Neubourg ſur le Danube le 3. Février : il bat les ennemis à Paſſau le 11. Mars, & à Burglenfeldt le 28. s'empare de Ratiſbonne le 8. Avril, & eſt joint le 12. Mai à Dutlingen par le Maréchal de Villars, qui avoit pris ſa route par la Forêt noire.

Le projet de l'Electeur étoit de s'emparer du Tirol, ſur lequel il avoit d'anciens droits, tandis que le Duc de Vendôme entreroit dans le Trentin, pour ouvrir une communication du Milanez avec la Baviere, & couper les paſſages à l'armée Impériale : il prend Kufstein le 18. Juin, & Inſpruk le 26. M. de Vendôme, de ſon côté, force le paſſage des montagnes à l'entrée du Trentin le 26. Juillet; mais Staremberg qui l'avoit prévenu, avoit détaché le Général Vaubonne pour occuper les gorges & les châteaux ſur la route du Trentin; cet obſtacle, joint à la défection ouverte du Duc de Savoie, rappella M. de Vendôme en Italie, & força M. de Baviere à abandonner Inſpruk, & à venir rejoindre le Maréchal de Villars qu'il avoit laiſſé en Suabe pour obſerver le Prince de Bade; pendant la marche de M. de Vendôme, M. de Vaubecourt avoit pris Berſello le 27. Juillet.

Le Maréchal de Villars apprend que le Prince Louis de Bade a fait un détachement pour ſurprendre Auſbourg, il envoie M. de Légal pour attaquer ce détachement, mais les ennemis inſtruits de cette marche, s'avancent ſur lui vers Munderkinguen; M. de Légal, quoique ſurpris,

les met en déroute le 30. Juillet. Malgré cet avantage la Ville d'Auſbourg reçoit les troupes Impériales le 5. Septembre. Les deux Armées de l'Electeur & du Maréchal paſſent le Danube à Donavert, pour empêcher la jonction du Comte de Stirum au Prince Louis de Bade; la mépriſe d'un ſignal avoit fait engager au Marquis d'Uſſon, avant l'arrivée de toute l'armée, un premier combat où il eut quelque déſavantage, mais il fut bien-tôt réparé, & le Comte de Stirum fut entierement défait à Hocſtet: cette Bataille ſe donna le 20. Septembre.

Aux Pays-Bas, le Maréchal de Villeroi, à qui la liberté avoit été rendue, force Tongres le 10. de Mai: Malboroug prend la Ville de Bonn le 15. défendue vaillament par le Marquis d'Alegre, & la Ville d'Hui le 26. Juin.

Combat d'Ekeren le 30. Juin. Le Baron de Spaart avoit forcé les Lignes du pays de Vaas, défendues par le Comte de la Motte, & y avoit perdu beaucoup de monde; le Baron d'Obdam en voulut faire autant ſur celle d'Anvers, mais il y trouva le Maréchal de Boufflers & le Marquis de Bedmar. Ce combat fut long, ou plûtôt ce furent pluſieurs combats, occaſionnés par la poſition des lieux, coupés de digues & de canaux. Le Baron d'Obdam y fut battu avec une grande perte de ſon armée, qui ſe retira ſous Lillo. Les Ennemis prennent Limbourg le 27. Septembre, & la Ville de Gueldres le 17. Décembre, après un bombardement & un blocus de quatorze mois.

M. de Vendôme fait déſarmer & arrêter les troupes du Duc de Savoie le 19. Août; il bat le 26. Octobre le Général Viſcomti, qui menoit quinze cens Cavaliers à ce Prince, mais il ne put empêcher M. de Staremberg, qui lui avoit dérobé deux jours de marche, de conduire un ſecours conſidérable au Duc de Savoie.

En Allemagne, M. le Duc de Bourgogne, ayant ſous lui le Maréchal de Tallard & M. de Vauban, prit le vieux Briſac en quatorze jours, & força les aſſiégés de capituler le 6. Septembre. Bataille de Spire le 15. Novembre. M. le Maréchal de Tallard faiſoit le ſiége de Landau, le Prince de Heſſe (Roi de Suéde, qui ſucceda à Charles XII.) vint au ſecours avec une armée compoſée d'Anglois, de Hollandois, & d'Allemands: M. de Tallard quitta le ſiége où il laiſſa M. de Laubanie, & livra bataille au Prince de Heſſe, qui fut entierement défait: le Maréchal de Tallard prit enſuite Landau le 16. M. de Laubanie en eut le Gouvernement.

Le Roi de Portugal entre dans la grande Alliance le 16. Mai. L'Empereur, & le Prince Joſeph ſon fils Roi des Romains, renoncent par

acte du 12. Septembre à tous leurs droits ſur la Monarchie d'Eſpagne, en faveur de l'Archiduc Charles : les Impériaux ſe ſaiſiſſent d'Amberg, Capitale du haut Palatinat le 30. de Novembre.

Le Roi d'Eſpagne fait une Déclaration en forme d'interprétation du Teſtament de Charles II. en faveur de M. le Duc d'Orléans.

Soulevement dans les Cevenes, que l'on ne peut terminer, malgré tous les ſoins du Maréchal de Montrevel à pourſuivre & à châtier les rebelles, nommés *Camiſars*. Sur mer, les Anglois furent repouſſés par Gabaret le 18. Mai à la Gouadaloupe : M. de Coetlogon battit le 22. Mai cinq Vaiſſeaux de guerre qui eſcortoient une Flotte Angloiſe & Hollandoiſe ; il y en eut quatre de pris, & le cinquiéme fut coulé à fonds, mais la Flotte eut le temps de ſe ſauver pendant le combat. L'Amiral Rook tente une deſcente inutile à Belle-Iſle le 6. Juin ; M. de S. Pol attaque le 10. Août une Flotte Hollandoiſe au Nord d'Ecoſſe, il bat les Vaiſſeaux de guerre qui l'eſcortoient, & prend pluſieurs des autres Bâtimens. M. Ducaſſe rapporte trois millions de la Havanne. M. du Queſne fait brûler par M. de Beaucaire, Capitaine de Fregate, la Ville d'Aquilée, où les ennemis avoient un grand dépôt.

Le Roi de Suéde bat cinq mille Saxons le premier Mai à Pultausk ; il prend Thorn le 14. Octobre, & Elbing le 10. Décembre.

1704.

Cette année voit changer toute la face de l'Europe. L'Empereur, qui trembloit pour ſa Capitale, donne la loi dans l'Empire ; l'Eſpagne, juſques là tranquille, va entrer en guerre pour défendre l'interieur de la Monarchie ; trois Souverains d'Italie ſont chaſſés de leurs Etats ; le Roi de Pologne eſt détrôné, & la France, qui n'avoit eu que des ſuccès, éprouve les plus grands revers.

En Eſpagne, l'Archiduc Charles ayant pris le titre de Roi d'Eſpagne, débarque le 9. Mars à Liſbonne, avec huit mille hommes de troupes Angloiſes & Hollandoiſes, commandées par le Duc de Schomberg. On frappa alors une Médaille avec cette inſcription, *Charles III. par la grace des Hérétiques Roi Catholique.* Le Roi d'Eſpagne commence par avoir de grands avantages ſur les Portugais : c'étoit M. de Berwick qui commandoit les troupes Françoiſes que le Roi y avoit envoyées ; après leur avoir pris pluſieurs petites Places dans le courant du mois de Mai, il ſe rend maître de Port-Alegre le 8. Juin. Les Portugais furent plus heureux ſur la fin de l'année, & ne laiſſerent rien au Roi d'Eſpagne de ſes conquêtes. Le Prince de Darmſtadt, qui avoit tenté de ſurprendre

Barcelonne par une intelligence qui fut découverte, fait voile avec l'Amiral Rook vers Gibraltar, dont il s'empare le 4. Août : en vain la Flotte Françoiſe, commandée par M. le Comte de Toulouſe, attaqua le 24. Août celle des ennemis, ſur laquelle elle eut l'avantage, pour faciliter à M. de Pointis & à M. de Villadarias les moyens de reprendre une ſi importante Place, elle eſt demeurée aux Anglois.

En Italie, le Duc de Modene ayant traité avec l'Empereur, M. de Vendôme s'empara de ſon Duché : le Duc de la Mirandole, qui avoit traité avec la France, fut traité de même par les Impériaux ; & le Duc de Mantoue voyant ſes Etats devenus le théatre de la Guerre, vint à Paris, où il épouſa Mademoiſelle d'Elbœuf. Le Grand Prieur de Vendôme prend Revere le 10. Avril. M. de la Feuillade, qui s'étoit emparé ſur la fin de l'année précedente de toute la Savoie, à la réſerve de Montmeliand, prend le Château de Suze le 12. Juin, enſuite la ville de Pignerol. M. de Vendôme prend Verceil le 20. Juillet, & depuis le 17. Septembre juſqu'au 28. il ſe rend maître de la Ville d'Yvrée, de la Citadelle & du Château. Le Grand Prieur s'empare de Senſano le 25. Novembre.

En Allemagne. Ce n'étoit plus le Maréchal de Villars qui y commandoit, il s'étoit brouillé avec l'Electeur de Baviere : ce fut le Maréchal de Marſin qui le remplaça. L'Electeur s'empare de Paſſau le 9. Janvier. M. de Malboroug, après avoir forcé un détachement de l'Armée de Baviere, s'empare de Donavert le 2. Juillet ; cette conquête lui donna un Pont ſur le Danube, & ſéparoit nos troupes du haut Danube d'avec celles qui étoient au-deſſous ; cependant cette poſition n'eût guéres avancé les ennemis, qui ne pouvoient pénétrer en Baviere ſans s'éloigner des dépôts de Nuremberg & de Nortlingue, d'où ils tiroient leurs ſubſiſtances, ainſi en évitant de les attaquer, on les eût forcés de ſe retirer du côté du Mein : on raiſonna autrement ; le renfort amené par le Maréchal de Tallard redoubla le déſir qu'avoit l'Electeur de combattre, & le Jeudi 13. Août ſe donna la Bataille d'Hocſtet, où le Prince Engene & M. de Malboroug remporterent une victoire complette ſur les Armées de France & de Baviere, commandées par l'Electeur & les Maréchaux de Tallard & de Marſin. M. de Tallard, qui y perdit ſon fils, y reçut une bleſſure, & fut fait priſonnier comme il alloit retirer les troupes qui étoient dans le village de Plintheim. On eſt encore à comprendre comment ces troupes, au nombre de vingt-ſept Bataillons & de quatre Régimens de Dragons, conſentirent à ſe rendre ſans la moindre défenſe ; le Prince de Bade faiſoit pendant ce temps-là le

ſiége d'Ingolſtat. La ſuite de cette défaite fut la perte de plus de quatre-vingts lieues de pays ; nous étions ſur le Danube, & nous repaſſâmes le Rhin, ſans que la brave réſiſtance de M. de Laubanie pût empêcher la priſe de Landau, dont le Roi des Romains & le Prince de Bade ſe rendirent les maîtres le 23. Novembre. Priſe de Traerbac par les Impériaux le 19. Novembre.

Le Maréchal de Villars calme les troubles des Cevenes.

La Campagne de Flandre ſe borna au bombardement de Namur par M. d'Owerkerque dans le mois de Juillet ; Malborough s'empare le 29. Octobre de la Ville de Tréves, que nous avions abandonnée.

Arrêt du Conſeil des Dépêches, du 17. Février, qui juge que M. l'Archevêque de Rheims, quoiqu'Eccléſiaſtique, peut occuper la place de Doyen du Conſeil, contre la prétention de M. de la Reynie.

Diſgrace de Madame des Urſins en Eſpagne, qui reprit ſa faveur dans la ſuite. Introduction des Billets de Monnoie.

Staniſlas Leczinski, Palatin de Poſnanie, âgé de vingt-ſix ans, eſt élu Roi de Pologne le 12. Juillet. Défaite des Saxons ſur la Duna le 6. Août par le Général Lewenhaupt Suédois : autre combat, dans lequel ils furent encore battus le 19. par le Général Schullembourg. Nerva priſe par les Moſcovites le 21. Le Roi Auguſte entre le 5. Septembre dans Varſovie, d'où il ſortit le 29. Octobre, à l'arrivée de Charles XII. Les Saxons, qui avoient remporté un avantage le premier Novembre, ſont battus le 7. par le Roi de Suéde & le Roi Staniſlas : le Roi Auguſte ſe retire à Dreſde.

1705.

En Italie, M. le Grand Prieur enleve des Quartiers des ennemis le 2. Février : M. de la Feuillade prend Villefranche d'aſſaut le 7. Mars, & le Château le 3. Avril : il prend Nice le 9. ces deux expéditions, en donnant un Port au Roi, ôtoient au Duc de Savoie toute eſperance d'être ſecouru par mer. Priſe de Verue par M. de Vendôme le 10. Avril : ce ſiége avoit commencé dès le 22. Octobre de l'année précedente ; M. de Vendôme n'en vint à bout qu'en coupant enfin la communication que cette Ville avoit avec Creſcentin. Priſe de la Mirandole le 11. Mai : c'étoit M. de Lapara qui conduiſoit le ſiége. Priſe de Chivas par M. de la Feuillade le 28. Juillet. Bataille de Caſſano le 16. Août : le Prince Eugene, qui avoit toujours eu une armée fort inférieure à celle des deux Couronnes, avoit fait de la guerre d'Italie une guerre de chicane ; il étoit queſtion pour lors de mener du ſecours au Duc de

Savoie, & pour cela il vouloit paſſer l'Adda, défendue par M. de Vendôme, il fit attaquer le Pont de Caſſano ; l'action où l'Infanterie ſeule donna fut ſanglante, M. le Prince Eugene y fut bleſſé, M. de Vendôme eut un cheval tué ſous lui ; les ennemis ſe retirerent avec une grande perte ; le Duc de Savoie ne fut pas ſecouru, & le champ de bataille nous reſta. Le Grand Prieur s'étant brouillé avec M. ſon frere, quitte l'Armée pour ne plus ſervir.

Soncino ſe rend à M. de Vendôme le 23. Octobre : Montmeliand ſe rend le 11. Décembre.

En Eſpagne, le Maréchal de Teſſé eſt obligé de lever le ſiége de Gibraltar le 23. Avril, malgré ce que M. de Pointis avoit pu tenter par mer. Les Portugais prennent Salvaterra, Valencia d'Alcantara, & Albuquerque dans le mois de Mai.

Le Roi d'Eſpagne fait arrêter M. de Leganés, ſuſpect de trahiſon, & il eſt conduit le 10. Juin à la Citadelle de Pampelune, d'où on le transfere à Vincennes.

Gironne ſe déclare pour l'Archiduc le 4. Octobre ; Barcelonne ſe rend à l'Archiduc le 9. Le Maréchal de Teſſé fait lever le ſiége de Badajos le 16. au Marquis de Las-Minas.

Le Maréchal de Villars occupe le Camp de Sirk ; il couvre par ce moyen Thionville & Saarlouis, & s'oppoſe aux projets qu'avoient les Alliés de pénétrer dans la Champagne : c'eſt une des plus belles campagnes de ce Général. On s'attendoit à une action, & M. de Malborough, dont l'armée étoit beaucoup plus forte que celle du Maréchal, eût bien voulu l'attaquer, mais la bonté du poſte le tint en reſpect, & il fut obligé de décamper le 16. Juin pour paſſer en Flandre, & d'abandonner tous les magaſins qu'il avoit dans Tréves. Milord Malboroug ſe plaignit avec beaucoup de hauteur du Prince Louis de Bade, qui avoit manqué, diſoit-il, à tout ce qu'il lui avoit promis, & qui avoit empêché toutes les opérations de cette Campagne ; ce qui eſt ſingulier, c'eſt que ce Milord ſe diſculpa auprès du Maréchal de Villars de ce qu'il ne l'avoit pas attaqué. Le Maréchal de Villars fait deux détachemens de ſon Armée, l'un aux Pays-Bas, l'autre ſur le Rhin ; il force les Lignes de Veiſſembourg le 3. Juillet ; Hombourg ſe rend au Marquis de Conflans le 26. Le Maréchal affoibli par le détachement qu'il avoit envoyé à l'Electeur de Baviere, ne put défendre les Lignes de Haguenau contre le Prince de Bade, qui les força le 28. Septembre, & qui entra le 5. Octobre dans la Ville, que M. de Peri abandonna ſecretement pour ſauver ſa garniſon que le Prince de Bade vouloit faire priſonniere de guerre.

Aux Pays-Bas, l'Electeur prend la Ville d'Hui le premier Juin, & les Alliés la reprennent le 12. Juillet. Ce Prince, après avoir levé le ſiége de la Citadelle de Liége, étoit campé à Vignamont avec le Maréchal de Villeroi : mais comme les Lignes qu'ils avoient faites étoient trop étendues, elles furent forcées le 18. Juillet, au Poſte qu'occupoit M. de Roquelaure ; M. de Caraman y eut l'honneur de la retraite, en formant un Bataillon quarré que les ennemis ne purent rompre : l'Armée ſe retira ſous Louvain, & les ennemis prirent Tillemont & Leuve.

L'Electeur prit Dieſt le 25. Novembre.

La mort de l'Empereur Léopold, arrivée dès le 6. Mai, n'avoit rien changé à la face des affaires. Ce Prince né vertueux, étoit ſans talens : l'ambition qui régla toutes ſes démarches, étoit plûtôt une paſſion du Conſeil de Vienne, qu'une paſſion qui lui fût propre. L'Empereur ſon fils hérita de ſes Miniſtres, comme de ſes Domaines & de ſes dignités, & ſon Conſeil continua d'agir ſous ſon nom, comme il avoit fait ſous le nom de Léopold.

La Bulle *Vineam Domini Sabaoth* fut enregiſtrée au Parlement le 4. Septembre : c'étoit une condamnation du fameux Cas de conſcience qui avoit été approuvé par quarante Docteurs de Sorbonne en 1701. & qui, en renouvellant la diſtinction du fait & du droit, rendoit la ſignature du Formulaire inutile, par rapport à la condamnation des cinq Propoſitions de Janſénius.

Les Suédois battent les Moſcovites le 26. Juillet près de Mittau, & le 31. près de Varſovie. Mittau ſe rend aux Moſcovites le 16. Septembre.

1706.

Cette année mit le comble aux revers de la France.

En Eſpagne, ſi on en excepte Villaréal, que le Comte de Las-Torres força le 8. Janvier, tout le reſte de la Campagne ne fut qu'un tiſſu de diſgraces. Alcantara ſe rend le 16. Avril à Milord Galouai. Le Roi d'Eſpagne, ayant ſous lui le Maréchal de Teſſé, leve le ſiége de Barcelonne le 12. Mai, après trente-ſept jours de tranchée. La Catalogne eſt ouverte à l'Archiduc : Ciudad-Rodrigo, & Albuquerque ſont pris par les Portugais. Carthagene ſe rend le 13. Juin aux Anglois : Milord Galouai s'empare de Salamanque le 7. Juin, & marche à Madrid, d'où la Reine eſt obligée de ſortir : l'Archiduc y eſt proclamé Roi. Philippe V. ſans perdre courage, ſe met à la tête des troupes que commandoit le Maréchal de Berwick à quatre lieues de cette Capitale, & pourſuit

les ennemis : ils quittent Madrid à ſon approche, & faute de ſubſiſtances, finiſſent par prendre le chemin du Royaume de Valence, étant toujours pourſuivis par le Maréchal de Berwick. Ils prennent le 8. Août Alicante, vaillament défendue par Mahoni, qui reprit Carthagene le 18. Novembre. L'Iſle d'Ivica ſe rend à l'Archiduc le 20. Septembre, & celle de Majorque le 25. Le Marquis de Bai prend Alcantara ſur les Portugais le 14. Décembre.

En Flandre, ſe donna la Bataille de Ramilli le 23. Mai, jour de la Pentecôte. L'Electeur de Baviere & le Maréchal de Villeroi commandoient l'Armée de France; le Duc de Malboroug, le Duc de Virtemberg, & le Maréchal d'Owerkerque celle des Alliés. Notre aîle gauche couverte par la petite Gette & par les Marais qui la bordent, ne pouvoit ni être attaquée ni attaquer; en conſéquence, Milord Malboroug fortifia ſa gauche de tout ce qu'il prit ſur ſa droite, qui lui devenoit inutile, au lieu que l'Electeur & le Maréchal de Villeroi ne toucherent point à leur gauche; en ſorte que leur droite eut ſeule à ſoutenir toute l'Armée ennemie, qui s'étoit formée ſur pluſieurs lignes : cette mauvaiſe diſpoſition de l'Armée Françoiſe cauſa ſa défaite, & cette défaite devint une déroute entiere par la confiance perdue, & par le trouble qui s'empara des eſprits : nous n'eûmes pas plus de trois ou quatre mille hommes de tués dans cette bataille, & nous perdîmes Anvers, Louvain, Malines, Lierres, Bruxelles, Bruges, Gand, Oudenarde, Oſtende, Menin, Dendermonde, Ath, &c. Louis XV. a repris les huit dernieres Villes, & y a ajouté, tant dans le Comté de Flandre que dans le Brabant & pays de Haynaut, les Villes ou Forts d'Ypres, Furnes, Courtrai, la Kenocke, Tournai, Nieuport, Dixmude, Grammont, Aloſt, Deinze, Ninove, Leſſines, Enghuien, Soignies, Plaſſendal, Wilvorden, &c. Le Maréchal de Villeroi fut rappellé, & le même malheur qui nous pourſuivoit, fit retirer, pour le remplacer, M. de Vendôme de l'Italie où il commandoit, & donna lieu aux nouvelles diſgraces qui nous firent perdre le Milanez, le Piémont & la Savoie.

Les commencemens de la Campagne d'Italie avoient été favorables. Le Maréchal de Berwick, qui n'étoit pas encore paſſé en Eſpagne, prend le Château de Nice le 4. Janvier. Bataille de Calcinato le 19. Avril, où M. de Vendôme défait le Comte de Reventlau Général Danois; la perte des ennemis fut telle, que le Prince Eugene, qui n'étoit arrivé que le lendemain de la Bataille, ne put ſoutenir l'approche de M. de Vendôme qui pourſuivoit la victoire, & qui défit encore le même jour plus de deux mille hommes : ce Prince fut forcé de ſe retirer dans le Trentin

pour y attendre des ſecours d'Allemagne. Les meſures de M. de Vendôme étoient ſi bien priſes, qu'il avoit annoncé cette victoire au Roi lorſqu'il partit de la Cour pour ſe rendre en Italie. Ce fut dans ces circonſtances que M. de Vendôme fut rappellé : il fut remplacé par M. le Duc d'Orléans.

M. de la Feuillade ayant inveſti Turin le 13. Mai, avoit ouvert la tranchée la nuit du 2. au 3. Juin ; il avoit été queſtion de ce ſiége dès l'année derniere, & M. le Maréchal de Vauban offrit alors d'y aller comme Volontaire, & uniquement pour donner ſes conſeils à M. de la Feuillade. Levée du ſiége de Turin le 7. Septembre. Le Prince Eugene, après une longue & pénible marche, où il ne trouva pas les obſtacles auſquels il auroit pu s'attendre, attaqua nos Lignes & les força : M. le Duc d'Orléans y fut bleſſé ; le Maréchal de Marſin y perdit la vie. L'objet du Prince Eugene étoit de ravitailler Turin, & il n'eût oſé ſe promettre un plus grand avantage, mais il vit ſurpaſſer ſes eſperances par le parti que l'on prit : au lieu de ſe retirer ſous Caſal, qui auroit maintenu le Milanez, on regagna Pignerol ; en ſorte qu'en moins de quatre heures on reperdit le Modenois, le Mantouan, le Milanez, le Piémont, & enfin le Royaume de Naples. La victoire complette que remporta le 9. du même mois le Comte de Medavi près de Caſtiglioné, contre le Prince de Heſſe (aujourd'hui Roi de Suéde) devint inutile.

En Allemagne, le Maréchal de Villars ſoutenoit l'honneur de nos Armes : il avoit fait lever le blocus de Fort-Louis, en s'emparant des retranchemens de Druſenheim, que le Prince de Bade avoit abandonnés. Le Maréchal de Marſin, qui n'avoit pas encore paſſé en Italie, étoit avec lui ; le Comte du Bourg, qui commandoit l'avant-garde, avoit battu le premier Mai huit cens chevaux des ennemis : le Maréchal de Villars détacha le Marquis de Vieuxpont, qui ſe rendit maître de Druſenheim le 2. Mai, & M. de Peri, qui prit Haguenau le 11. Ce Général campa à Spire, d'où il mit tout le Palatinat à contribution, & finit par ſe rendre maître le 20. Juillet de l'Iſle du Marquiſat.

Les Electeurs de Baviere & de Cologne ſont mis au ban de l'Empire par un Decret du 29. Avril.

Traité de l'union des Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, *qui ſe nommeront déſormais* Grande Bretagne, *& qui ne ſeront plus repréſentés que par un ſeul & même Parlement.* La Reine Anne vint à bout de ce que le Roi Guillaume n'avoit pu exécuter.

Les Saxons ſont encore défaits par les Suédois à la Bataille de Frawſ-

tadt le 13. Février : la victoire fut complette, & le Roi Auguſte ſe retira à Cracovie, pendant que Charles XII. détruiſoit en Lithuanie le reſte du parti Saxon. Ce Prince s'avance enſuite dans la Saxe, & contraint enfin le Roi Auguſte à ſigner à Alt-Raenſtadt le 24. Septembre le Traité par lequel il renonce à la Couronne de Pologne.

1707.

Le Comte de Villars, frere du Maréchal, reprend l'Iſle de Minorque le 5. Janvier. Les troupes Françoiſes & Eſpagnoles évacuent toute la Lombardie par une Capitulation ſignée le 13. Mars : Modene avoit capitulé le 10. Février, & le Château de Milan le 20. Mars.

Le Général Thaun s'empare de Capoue le 2. Juillet : le Château ſe rend le 5. la ville de Naples lui ouvre ſes portes le 8. & tout le reſte du Royaume ſuit la révolution. Gaëte ſe rend le 30. Septembre, le Château de Suze le 4. Octobre, & Orbitello le 21. Décembre.

Bataille d'Almanza le 25. Avril : les Portugais & les Anglois, commandés par Milord Galouai & M. de Las-Minas, y furent entierement défaits par le Maréchal de Berwick ; le Marquis d'Avarai eut grande part au ſuccès de cette journée. M. le Duc d'Orléans, quelque diligence qu'il eût faite, n'avoit pu arriver que le lendemain de cette action. Les ſuites de cette victoire furent auſſi rapides que l'avoient été celles de nos défaites. Raquena ſe ſoumet à M. le Duc d'Orléans le 3. Mai, & Valence le 8. les autres Villes de ce Royaume ſuivirent l'exemple de la Capitale, à la réſerve de quelques-unes, que réduiſit le Chevalier d'Aſfeld. S. A. R. marche auſſi-tôt vers l'Arragon : Sarragoſſe lui ouvre ſes portes le 25. du même mois : le Duc d'Oſſonne prend Serpa le 26. M. de Mahoni prend Alcira le 10. Juin, Mequinença ſe rend le 7. Juillet, & Monçon le 7. Août. Le Duc de Noailles ſe rend maître de Puicerda & de toute la Cerdagne, & fait bâtir une Citadelle à Puicerda, aux dépens de la Cerdagne Eſpagnole.

Le Marquis de Bai prend Ciudad-Rodrigo le 4. Octobre.

La ville de Lérida, l'écueil des plus grands Capitaines, eſt aſſiégée par M. le Duc d'Orléans : il la prend le 13. Octobre, après onze jours de tranchée ouverte : le Château ne ſe rendit que le 12. Novembre.

Le Duc de Savoie & le Prince Eugene levent le ſiége de Toulon le 22. Août ; l'entrepriſe étoit auſſi grande qu'elle fut mal exécutée. Le Maréchal de Teſſé fit attaquer le 15. Août la Hauteur de Sainte Catherine, dont ils s'étoient emparés ; ils ne ſongerent plus qu'à la retraite,

& tout cet appareil ſe termina à quelques bombes que jetta l'Amiral Schouel, & qui ne firent pas grand mal.

Le Maréchal de Villars ſurprend les Lignes de Stolophen le 22. Mai: ces Lignes s'étendoient depuis Stolophen juſqu'au pied de la montagne de la Forêt noire. Meſſieurs de Vivant & de Broglio, ayant aſſemblé les troupes ſous Lauterbourg, aborderent en bon ordre à l'Iſle de Neubourg, tandis que M. le Maréchal de Villars, s'étant avancé juſqu'à Bihel, entra dans les Lignes que les ennemis avoient abandonnées, & établit ſon quartier à Radſtadt. Cette entrepriſe donna entrée dans le cœur de l'Allemagne; ce Général s'empara du Duché de Virtemberg, il fit contribuer juſqu'à Ulme, & même au-delà du Danube; il prit Schorendorf, battit le Général Janus à l'Abbaye de Lork, le fit priſonnier avec plus de deux mille hommes, & envoya faire des courſes juſqu'à Mariendal, &c. C'étoit le Margrave de Bareith qui commandoit pour les Impériaux depuis la mort du Prince Louis de Bade, arrivée le 4. Janvier; l'Electeur d'Hanovre (depuis Roi d'Angleterre) remplaça le Margrave, & après avoir ſurpris le Marquis de Vivant auprès d'Offembourg, contraignit le Maréchal à repaſſer le Rhin.

Il n'y eut rien en Flandre. Milord Malboroug avoit paſſé en Saxe avant l'ouverture de la Campagne; on dit qu'il gagna Piper Miniſtre de Charles XII. à force d'argent, & que ce Prince ſe laiſſa perſuader d'employer ſes forces contre le Czar, où il perdit ſa réputation & ſon Armée, tandis qu'il auroit pu ſe couvrir de gloire en ſe rendant le Pacificateur de l'Europe; mais Charles XII. ne ſe laiſſoit décider par perſonne, & il a depuis juſtifié Piper, en avoüant qu'il avoit pris cette réſolution de lui-même; ce Prince étoit très-vrai: il aimoit à rendre juſtice au mérite, ſans avoir jamais adopté aucune action qu'il n'eût pas faite & qui eût pû lui attirer des louanges, dont il étoit l'ennemi déclaré, même quand il les méritoit. Il n'y eut jamais d'homme plus doux ni plus ſimple dans le commerce, ni en même temps de courage plus effréné à la guerre; le poſſible n'avoit rien de piquant pour lui, il lui falloit des ſuccès hors du vraiſemblable.

Sur mer, le Chevalier de Fourbin prit le 13. Mai deux Vaiſſeaux de guerre Anglois, & vingt Navires Marchands: il fit une autre priſe vers le Nord dans le mois de Juillet de quarante Vaiſſeaux Anglois & Hollandois, & le 21. Octobre, étant joint avec M. du Gué-Trouin, il combattit une Flotte Angloiſe ſans grand avantage.

Introduction des Billets de la Caiſſe des Emprunts. M. le Premier eſt arrêté ſur le chemin de Verſailles, la veille de la Chandeleur, par un

parti venu de Courtrai, & commandé par un Colonel des Troupes de Hollande, nommé Gueſton : on le reprit à quatre lieues au-delà de Ham. Madame de Monteſpan meurt aux Eaux de Bourbon le 27. Mai. Mort de Madame la Ducheſſe de Nemours le 16. Juin : les Etats de Neufchâtel inveſtiſſent le 3. Novembre le Roi de Pruſſe de cette Principauté & de celle de Valangin : cette poſſeſſion lui fut confirmée à la Paix d'Utrecht, au préjudice des légitimes prétendans.

Conſpiration dans Geneve, dont le Duc de Savoie eſt ſoupçonné, attendu ſes anciennes prétentions ſur cette République.

1708.

Si M. de Vendôme fit des fautes pendant cette Campagne, il faut convenir que les contradictions qu'il y éprouva ne contribuerent pas à les réparer. Les intelligences que l'on avoit dans Gand, & qui en aſſuroient la conquête, déterminerent le Roi à procurer à M. le Duc de Bourgogne l'honneur de cette expédition : en effet il s'empara de cette Ville le 5. Juillet, ayant ſous lui M. de Vendôme, tandis que le Comte de la Mothe s'emparoit de Bruges & de Plaſſendal.

Delà le ſiége d'Oudenarde fut réſolu, comme on en peut juger par la marche que l'on fit pour occuper le poſte de Leſſines, mais on trouva l'Armée des Alliés commandée par le Duc de Malboroug & par le Prince Eugene, qui avoit déja paſſé l'Eſcaut : il fallut combattre, & le 11. Juillet ſe donna le combat d'Oudenarde ; les ennemis y eurent quelque avantage, parce que nous arrivâmes trop tard, & qu'il n'y eut qu'une tête de notre Armée qui attaqua ſucceſſivement & par Brigade un front d'Infanterie plus fort & plus étendu que le nôtre. M. de Vendôme vouloit que l'Armée couchât ſur le champ de bataille, dans l'intention de recommencer le lendemain, mais l'avis de décamper prévalut, & on eut raiſon, parce que nous nous ſerions trouvés dans une poſition plus mauvaiſe encore que celle de la veille, notre armée étant ſéparée par celle des ennemis : on ſe retira vers Gand, & la perte que l'on fit dans cette marche de nuit fut plus grande que celle de la journée.

Les ennemis font le ſiége de Lille : ils ouvrent la tranchée dès la nuit du 22. au 23. Août : M. le Maréchal de Boufflers défendoit cette Capitale de ſon Gouvernement. Les détails de ce ſiége, qui dura quatre mois, ſeroient trop longs, & les réfléxions nous meneroient fort loin. M. de Vendôme vouloit attaquer les ennemis, & il n'en fut pas le maître ; le Comte de la Mothe chargé de couper un convoi des ennemis

qui n'avoient plus de ſubſiſtances, fut battu le 28. Septembre à Vinendale, & enfin, contre toute raiſon, le Prince Eugene vint à bout d'une entrepriſe que le ſuccès pouvoit à peine juſtifier; la Ville de Lille ſe rendit le 23. Octobre, & la Citadelle le 8. Décembre. La belle défenſe que fit M. de Boufflers lui valut la dignité de Pair de France, & à ſon fils aîné la ſurvivance du Gouvernement de Flandre, qui a paſſé depuis à ſon ſecond fils.

M. de Vendôme s'empare de Leffingue le 25. Octobre; ce poſte ôtoit la communication d'Oſtende au camp des ennemis, & eût été utile deux mois plûtôt. Il en étoit de même du projet que l'Electeur fit d'attaquer Bruxelles: cette Ville n'eût pu être ſecourue dans le mois de Septembre par les ennemis, qui avoient aſſez d'affaires devant Lille, mais on ne s'en aviſa que le 26. Novembre; le Prince Eugene & Milord Malboroug furent alors en état de s'y porter, & après avoir paſſé l'Eſcaut le 27. Novembre, ils s'avancerent vers Bruxelles, & forcerent l'Electeur de décamper. M. de la Mothe rend la Ville de Gand aux Alliés le 30. Décembre.

La tentative de Jacques III. ſur l'Ecoſſe n'avoit pas été plus heureuſe. Le Comte de Fourbin commandoit l'armement, & les troupes de débarquement étoient aux ordres du Comte de Gacé, qui fut déclaré Maréchal de France en pleine mer: l'Eſcadre arriva le 23. Mars à l'embouchure de la riviere d'Edimbourg, mais perſonne n'ayant répondu aux ſignaux, la Flotte revint à Dunkerque le 7. Avril, & Jacques III. reſta en Flandre où il finit la campagne.

Les Anglois s'emparent de la Sardaigne le 15. Août, & du Port-Mahon le 29. Septembre: la Jonquiere, qui y commandoit, fut jugé à Toulon par le Conſeil de Guerre, & dégradé.

En Savoie, le Maréchal de Villars força le 11. Août les deux Villes de Sezane à la vue du Duc de Savoie, qui de ſon côté prit le 31. le Fort de Feneſtrelle, après s'être emparé du Fort d'Exille, & de celui de la Perouſe. L'Empereur donne au Duc de Savoie l'inveſtiture du Montferrat.

En Eſpagne, Mahoni prend Alcoi le 9. Janvier: le Duc d'Orléans prend Tortoſe le 11. Juillet: le Chevalier d'Aſfeld prend Denia dans le Royaume de Valence le 12. Novembre, & Alicante le 3. Décembre. Le Comte de Staremberg entreprend en vain le 4. Décembre de reprendre Tortoſe. Les Infideles avoient repris, dans le mois de Janvier, Oran, cette Ville fameuſe, dont la conquête avoit fait l'ambition & comblé la gloire du Cardinal Ximenès, le Comte de Montemar l'a reprise en 1732.

Les Moſcovites abandonnent Grodno le 8. Février, à l'approche du Roi de Suéde : ce Prince attaque le 14. Juillet trente mille Moſcovites retranchés dans la Ville d'Holoffin ; il les met en fuite, paſſe le Boriſthene, traite avec les Coſaques, & vient camper ſur le Dezena. Le Czar en perſonne attaque près de Leſzno le Général Lewenhaupt le 8. Octobre, & bat près de quatre mille Suédois.

Alberoni, protegé par M. de Vendôme, obtient du Roi une penſion de mille écus : l'Abbé du Bois avoit obtenu quelques années auparavant un Bénéfice par la protection de M. le Duc d'Orléans. Qui auroit pu reconnoître dans ces deux hommes les deux premiers Miniſtres futurs de la France & de l'Eſpagne ?

M. Chamillard remet le 27. Février le Controlle Général des Finances à M. Deſmarets.

M. Manſard, Surintendant des Bâtimens, meurt à Marli le 11. Mai. M. Dantin qui lui ſuccede n'a que la qualité de Directeur général des Bâtimens.

1709.

Le Pape Clement XI. forcé de reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne, s'en excuſe auprès de Philippe V. en diſant que cette reconnoiſſance ne donne point un droit nouveau à ce Prince.

Le Roi envoie le Préſident Rouillé, & puis enſuite M. de Torci à la Haye, pour tenter de mettre fin à une guerre qui épuiſoit l'Europe, & que la rigueur de la préſente année rendoit encore plus inſoutenable ; mais les ennemis firent de ſi étranges propoſitions que l'on fut obligé de continuer la guerre. On a prétendu que le Penſionnaire Heinſius étoit gagné par Milord Malboroug, dont les vûes ambitieuſes ne ſe bornoient pas à commander des armées.

C'étoit le Maréchal de Villars qui commandoit en Flandre l'armée Françoiſe, beaucoup moins forte que celle des Alliés. Le Comte d'Artagnan force Varneton ſur la Lis le 4. Juillet. Campement du Maréchal de Villars, ſa droite à Couriere, & ſa gauche tirant ſur Bethune, ayant à la tête de ſon camp la Baſſée & le Pont Avendin, ce qui réduiſit les ennemis à s'attacher au ſiége de Tournai, au lieu de former ceux de Douai ou d'Arras, dont la priſe leur eût donné une plus grande entrée dans le Pays.

Le Marquis de Surville rend la Ville de Tournai aux ennemis le 29. Juillet, après vingt-un jours de tranchée ouverte, & la Citadelle le 5. Septembre ; M. de Beauvau Evêque de Tournai refuſe au Prince En-

gene de faire chanter le *Te Deum*. C'étoit ſous les murs de cette Ville, que trente-ſix ans après, Louis XV. en perſonne, ayant avec lui M. le Dauphin, & ſous ſes ordres le Maréchal Comte de Saxe, devoit remporter (à Fontenoi le 11. Mai 1745.) une victoire ſignalée contre le Duc de Cumberland, qui vouloit lui en faire lever le ſiége, & qui ne put l'empêcher de s'en rendre le maître après vingt-deux jours de tranchée ouverte.

Le Prince Eugene & le Duc de Malborough paſſent l'Eſcaut pour venir faire le ſiége de Mons; le Maréchal de Villars raſſemble ſon armée & marche au ſecours. Bataille de Malplaquet le 11. Septembre: on a dit que M. de Villars auroit pu attaquer avec avantage l'armée des ennemis le 9. & le 10. parce qu'alors la ſienne étoit plus forte, & en effet, il ſembloit que ç'eût été d'abord ſon intention, mais il lui coûtoit ſans doute d'expoſer une Armée qui étoit la reſſource de la France; on ajoute encore, mais ſans fondement, que le Maréchal avoit été arrêté par quelques négociations que les Généraux de l'armée ennemie avoient entamées pour donner le temps aux troupes qu'ils avoient laiſſées ſous Tournai d'arriver; quoiqu'il en ſoit, ſi-tôt qu'ils les eurent reçues, ſe trouvant beaucoup plus forts que le Maréchal, ils vinrent l'attaquer le 11. à huit heures du matin: ç'a été la bataille la plus meurtriere & la plus longue de toute cette guerre; le champ de bataille reſta aux ennemis, ils obtinrent ce qu'ils vouloient, qui fut de prendre Mons, & malgré cela cette journée fut glorieuſe à la France, par le courage & la volonté que les troupes firent voir; les Soldats qui manquoient de pain depuis trois jours, jetterent gaiment celui qu'on leur venoit de donner, pour courir ſe battre. M. le Maréchal de Villars fut bleſſé, M. le Maréchal de Boufflers, par cette généroſité vraiment Romaine, qui a fait ſon caractere, avoit demandé & avoit obtenu d'aller ſervir ſous les ordres du Maréchal de Villars, quoiqu'il fût ſon ancien: il fit la retraite en ſi bon ordre qu'il ne laiſſa ni canon, ni priſonniers; le Chevalier de Luxembourg étoit à l'arriere-garde, & nous nous retirâmes vers le Queſnoi. Grand fourage, où le Comte de Broglio battit le Prince Lobkowits le 11. Octobre. Les ennemis prennent Mons le 20.

En Allemagne, le Comte du Bourg ſauva la haute Alſace. Le Comte de Merci ayant traverſé le Canton de Baſle avec ſa Cavalerie, s'avança entre Huningue & Briſac, où il ſe rejoignit à ſon Infanterie, au moyen d'un Pont qu'il avoit fait jetter vis-à-vis de Neubourg, que nos troupes ne défendirent point. De là ce Général marcha au Comte du Bourg, que le Maréchal d'Harcourt avoit détaché avec dix-huit Eſca-

drons, ſix Bataillons & quatre cens Grenadiers : ce fut le 26. Août qu'ils ſe rencontrerent à Rumersheim ; le Comte du Bourg les battit, & ils eurent près de ſept mille hommes tués ou noyés : le Comte du Bourg, pour récompenſe, fut fait Chevalier de l'Ordre.

En Eſpagne, le Chevalier d'Asfeld avoit pris le Château d'Alicante le 17. Avril, & le Marquis de Bai avoit battu Milord Galouai le 7. Mai dans la campagne de la Gudina ſur la frontiere de Portugal, il enleva aux Portugais le Château d'Alconehel le premier Juin. Le Duc de Noailles, qui commandoit en Catalogne, attaqua le 7. Août deux Régimens des ennemis qui ſortoient de Figueres, ils furent tous tués ou pris : ce Général attaqua encore le 2. Septembre dix-huit cens chevaux campés à demie portée du Canon de Gironne, & les mit en fuite : le Général de l'Armée Palatine fut fait priſonnier. Le Maréchal de Bezons n'avoit pas été ſi heureux, & il avoit laiſſé prendre Balaguier à M. de Staremberg.

Du côté de la Savoie, M. Dillon qui commandoit vers Briançon mit en fuite le 28. Août le Général Rebender, qui s'étoit avancé pour l'attaquer dans ſes retranchemens.

La Bataille de Pultowa, donnée le 11. Juillet, fut le terme des proſperités de Charles XII. il fut défait par le Czar, à qui il avoit enfin appris à vaincre, toute ſon armée détruite ou priſonniere, & lui contraint de ſe ſauver. Il paſſa le Boriſthene, gagna Oczakow, & ſe retira à Bender. Ce revers entraîna la perte du parti de ce Prince : le Roi Auguſte rentra dans la Pologne, le Czar l'y ſuivit, les Suédois en ſortirent ; le Roi Staniſlas ne put réſiſter à tant de forces réunies, & ſe rendit à Bender auprès du Roi de Suéde.

Le P. le Tellier eſt Confeſſeur du Roi à la place du P. de la Chaiſe, mort le 20. Janvier. Mort de François-Louis de Bourbon Prince de Conti le 22. Février, âgé de quarante-cinq ans : il étoit le ſecond fils d'Armand, Prince de Conti, mort en 1666. & d'Anne Martinozzi, Princeſſe d'une vertu exemplaire, morte en 1672. Les batailles de Gran, de Stenkerque & de Nervinde, où il ſe ſignala, n'avoient pû faire oublier au Roi ſon voyage de Hongrie où il étoit allé ſans permiſſion ; mais lorſqu'il fut nommé à la Couronne de Pologne, il retrouva dans le cœur du Roi tous les ſentimens dont il étoit digne : il fut pere de Louis Armand II. Prince de Conti, mort en 1727. & eſt l'ayeul de M. le Prince de Conti d'aujourd'hui, qui, à l'exemple du Grand Condé, le frere de ſon biſayeul, a battu preſque au même âge les ennemis du Roi, la premiere fois qu'il a commandé ſes Armées. Henri-Jules de

Bourbon Prince de Condé, dit M. le Prince, meurt le premier Avril, âgé de ſoixante-ſix ans. M. Voiſin ſuccede à M. Chamillard le 10. Juin dans la place de Secretaire d'Etat de la Guerre.

Le Duché de Villars & le Duché d'Harcourt ſont érigés en Duchés-Pairies.

Il y a quelque mutinerie dans Paris, cauſée par la cherté du pain.

Les Vaiſſeaux de France arrivés de la Mer du Sud avec une charge d'Or & d'Argent, furent d'un grand ſecours pour le Royaume, épuiſé par la guerre & déſolé par la famine, que le froid exceſſif de l'Hyver avoit cauſée.

1710.

Congrès de Gertrudemberg, où le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac ſe rendent dans le mois de Mars. Le Roi, touché des malheurs de ſes Sujets, porta les offres pour la paix juſqu'à promettre de fournir de l'argent aux Alliés pour les aider à ôter la Couronne à ſon petit-fils; ils vouloient plus, & ils exigeoient qu'il ſe chargeât ſeul de le détrôner : on peut juger par cette propoſition de toutes les autres : il fallut continuer la guerre.

En Eſpagne, les ſuccès des Alliés ſembloient rallentis depuis deux ans, mais la Bataille de Saragoſſe, gagnée par M. de Staremberg contre le Marquis de Bai le 20. Août, replongea Philippe V. dans de nouveaux malheurs, qui laiſſoient d'autant moins de reſſource à ce Prince, que Louis XIV. avoit retiré ſes troupes d'Eſpagne, pour défendre ſes propres Etats. Philippe V. quitte Madrid le 9. Septembre pour la ſeconde fois, & ſe retire à Valladolid; M. le Duc de Vendôme, que ce Roi avoit demandé à ſon grand-pere pour dédommagement de tous les ſecours dont il le privoit, vient l'y joindre. Ce que peut un ſeul homme! Philippe V. n'avoit ni troupes ni argent, tout parut renaître à l'arrivée du Général; bien-tôt le Roi d'Eſpagne fut en état de pourſuivre l'armée des Alliés : l'armée de l'Archiduc dépériſſoit en Caſtille faute de vivres, que les Eſpagnols aimoient mieux brûler que de lui fournir; il craignit d'être coupé par le Duc de Noailles, qui étoit entré dans le Lampourdan avec les troupes qu'il avoit pu raſſembler ſur ſon propre crédit, & il partit le 11. Novembre pour regagner Barcelonne.

Le Roi d'Eſpagne rentre dans Madrid, & tout de ſuite, ayant paſſé le Tage avec M. de Vendôme, il prend d'aſſaut le 9. Décembre la Ville de Brihuega, & fait la garniſon priſonniere de guerre, avec le Général Stanhoppe qui y commandoit. Staremberg étant accouru au ſecours de

cette Place, le Roi d'Eſpagne lui livre bataille le 10. Décembre à Villaviciosa : ce Prince commandoit l'aîle droite, & M. de Vendôme la gauche; Staremberg battu, non ſans une grande réſiſtance, fit une très-belle retraite : cette victoire fut ſuivie de la ſoumiſſion de pluſieurs Places : Philippe V. entra triomphant dans Sarragoſſe, & les affaires commencerent à prendre une face nouvelle.

Le Duc de Medina-Celi, convaincu de trahiſon, eſt conduit au Château de Segovie, & enſuite à Fontarabie où il mourut.

En Flandre, M. d'Albergotti rend la Ville de Douai le 25. Juin, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. M. Dupuis Vauban rend Bethune le 29. Août, après trente-ſept jours de tranchée ouverte; le 19. Septembre M. de Ravignan prend un Convoi des ennemis, qu'ils conduiſoient ſur la Lis, après avoir battu leur eſcorte. S. Venant ſe rend aux ennemis le 29. Septembre. Le Marquis de Goëbriand rend la Ville d'Aire le 9. Novembre, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte.

Sur la mer, une Flotte ennemie de vingt-quatre Vaiſſeaux de guerre fait une deſcente au Port de Cette : cette entrepriſe étoit d'une grande conſéquence par rapport au Vivarais & aux Cevenes, & par le danger qu'il y avoit que les ennemis n'y priſſent un établiſſement, qu'il leur eût été aiſé de ſoutenir par le ſecours de la mer. Le Duc de Noailles, accouru du Rouſſillon avec neuf cens Chevaux, mille Grenadiers, & du canon qu'il fit venir avec une diligence incroyable, ſauva cette Place; il força les ennemis à s'éloigner d'Agde; il en battit ſix cens près de Cette, & reprit le Fort dont ils s'étoient emparés.

Le Cardinal de Bouillon ſort de France : le Parlement par Arrêt du 20. Juin, ſur les concluſions du Procureur Général, le décrete de priſe de corps, les revenus de ſes Abbayes ſont ſaiſis : l'ennui de l'exil lui avoit fait prendre ce parti.

Mort de Louis de Bourbon, dit M. le Duc, le 3. Mars, âgé de quarante-deux ans, il fut pere de M. le Duc, qui ſucceda à M. le Duc d'Orléans dans la place de principal Miniſtre, & qui eſt mort en 1740. Mariage de M. le Duc de Berri avec Mademoiſelle d'Orléans.

Le Roi régle, que dorénavant les Enfans de M. le Duc du Maine, légitimé de France, auront, comme petits-fils de Sa Majeſté, le même rang, les mêmes honneurs, & les mêmes traitemens dont avoit joui M. le Duc du Maine, & il ordonne que ce Réglement ſoit écrit ſur le Regiſtre du Grand Maître. M. le Duc de Vendôme épouſe le 15. Mai à Sceaux Mademoiſelle d'Anguien.

Etabliſſement de la levée du Dixiéme des Revenus, dont l'Edit eſt enregiſtré à la Chambre des Vacations le 26. Octobre.

Bataille d'Helſimbourg le 10. Mars, où les Suédois eurent un grand avantage ſur les Danois. Wibourg en Finlande priſe le 25. Juin par les Moſcovites : Riga ſe rend à eux le 11. Juillet, le Fort de Dunemonde le 12. Août, Revel le premier Novembre.

Warty eſt érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de Fitz-James, en faveur du Maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II. & d'Arabelle de Churchill, ſœur du Duc de Malboroug, pour en jouir par lui & ſon fils du ſecond lit, attendu que ſon fils du premier lit, dit le Duc de Liria, étoit Grand d'Eſpagne ; M. de Berwick déſira établir une ſeconde branche en France.

1711.

En Eſpagne, l'expédition la plus conſidérable de toute cette Campagne fut la priſe de Gironne par M. le Duc de Noailles : il fallut toute la conſtance de ce Général pour en venir à bout ; il avoit ouvert la tranchée devant le Fort-rouge dès le 27. Décembre, ſon Armée fut comme aſſiégée par les débordemens, mais enfin il prit la Ville baſſe d'aſſaut le 23. Janvier, & la Ville haute ſe rendit par capitulation le 25. Les Allemands abandonnerent Balaguier le 23. Février. Les Habitans de la Plaine & Viguerie de Vic, qui s'étoient ſoulevés les premiers dans la Catalogne, furent forcés par la priſe de cette Ville à donner des quartiers de rafraîchiſſemens à notre Armée. L'Arragon acheve de ſe ſoumettre par la priſe de Venaſque, dont le Marquis d'Arpajon ſe rendit maître le 16. Septembre ; il s'empara peu de jours après de Caſtel-Leon. Le Comte de Muret avoit pris la ville de Cardonne le 17. Novembre, mais il fut obligé de lever le ſiége du Château le 24. Décembre.

En Flandre, le Comte d'Harling s'empare le 28. Mai des Ecluſes de Harlebek ſur la Lis un peu au-deſſous de Courtrai. Les Alliés, qui s'étoient emparés du Château d'Arleux le 6. Juillet, ſe preſſerent de le fortifier par l'importance du poſte, & couvrirent leurs travailleurs par dix bataillons & douze eſcadrons ; le Comte de Gaſſion & le Marquis de Coigni les ſurprirent le 12. & les battirent : mais le poſte étant toujours reſté aux ennemis, le Maréchal de Monteſquiou l'emporta le 23. Juillet. Le Maréchal de Villars, en conſéquence des ordres de la Cour, n'avoit pas cru devoir commettre la tête de ſon Armée avec celle du Duc de Malboroug qui venoit de paſſer le Sanzet : la même raiſon le

détermina, au lieu de ſe porter à Thun-l'Evêque, (ce qui engageoit une affaire indiſpenſable,) à prendre poſte ſur les hauteurs de Cambrai, ſa droite ſous le feu de cette Place, & ſa gauche au Ruiſſeau de Marquion qu'il venoit de paſſer; cette poſition rompoit le véritable projet du Duc de Malboroug qui vouloit une bataille, & le réduiſit à profiter de l'éloignement du Maréchal pour paſſer l'Eſcaut dans la nuit, & aller inveſtir Bouchain, qu'il prit le 13. Septembre.

Le Marquis de Coigni avoit attaqué & défait près de Landreci le 15. Août ſept Eſcadrons qui couvroient un fourage des ennemis.

Il n'y eut rien en Allemagne où commandoient les Maréchaux d'Harcourt & de Bezons, ni du côté de la Savoie où commandoit le Maréchal de Berwick.

Sur Mer, le ſieur Saus s'empara le 16. Janvier de la plus grande partie de la Flotte de Virginie. Il y eut un Combat à-peu-près égal à Vado ſur la côte de Genes entre nos Vaiſſeaux & ceux des Anglois. En Canada, les Anglois manquerent le 3. Septembre une entrepriſe ſur Quebec.

Expédition de Rio-janeïro au Breſil, dans les mois de Septembre & d'Octobre, par M. du Gué-Trouin, qui cauſa un dommage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais, & qui en valut plus de ſept à nos Armateurs.

Duché-Pairie de Chaulnes. Le Comté de Chaulnes avoit déja été érigé en Duché-Pairie en 1621. en faveur d'Honoré d'Albert, Seigneur de Cadenet, frere du Connétable de Luynes. Louis-Auguſte d'Albert, arriere petit-fils du Connétable, ſe trouva ſubſtitué aux biens d'Honoré d'Albert, dont le fils mourut ſans enfans, & comme il n'en deſcendoit pas, le Roi lui accorde de nouvelles Lettres.

Combat à Falczim ſur le Pruth le 20. Juillet, où le Czar inveſti par le Turc ſe trouvoit ſans nulles reſſources, mais l'avarice du Grand Viſir le ſauva, malgré les inſtances du Roi de Suéde qui arriva dans ce moment à l'Armée. L'article le plus important du Traité qu'ils conclurent fut la reſtitution d'Aſof. Le Roi de Dannemarc s'empare de Roſtok le 19. Août.

Monſeigneur meurt de la petite vérole, âgé de 50. ans, au Château de Meudon, le 14. Avril.

Mort du vieux Duc de Leſdiguieres (Canaples,) à ſa mort ce Duché fut éteint; il avoit été érigé en 1611. en faveur du Connétable de ce nom, & en même temps, par une grace ſinguliere, en faveur de M. de Créqui ſon gendre.

Ce que la raiſon ni la juſtice n'avoient pu gagner juſqu'ici ſur l'obſtination des Alliés, une intrigue de Cour en vint à bout: la Reine Anne

ouvrit enfin les yeux ſur l'obſeſſion où la tenoit la Ducheſſe de Malboroug ; ſes fideles ſerviteurs ou les envieux de Malboroug profiterent de ces diſpoſitions, & on parvint à lui faire voir que, pour ſervir l'ambition de ce Général, les Anglois faiſoient ſeuls tous les frais d'une Guerre où ils étoient ſeuls ſans intérêt. Le Docteur Sachevrel, Miniſtre Anglican, & un des principaux Chefs du Parti nommé *Toris*, ſeconda ces vues, & échauffa les eſprits dans ſes Sermons. Les parens de Malboroug furent renvoyés, & ſa puiſſance à l'armée fut reſtrainte, en attendant que l'on pût lui en ôter le commandement ; cependant on négocioit fortement en Angleterre pour la paix : diverſes conférences de M. Prior & de M. Menager avoient fort avancé ce grand ouvrage. La mort de l'Empereur Joſeph, arrivée le 17. Avril, fourniſſoit de nouveaux moyens aux Négociateurs : ſi la crainte d'un événement incertain avoit cauſé la Guerre, pour empêcher que les Monarchies de France & d'Eſpagne ne puſſent jamais être unies, que pouvoit-on répondre à la réunion actuelle de l'Empire & de l'Eſpagne ſur la tête de l'Archiduc qui venoit d'être élu Empereur le 12. Octobre ? Enfin, tant de conſidérations réunies agirent ſur la Reine Anne, cette Princeſſe ne ſongea plus qu'à ramener ſes alliés, ou ſur leur refus à s'en détacher, & les préliminaires furent ſignés à Londres dans le mois d'Octobre ; les principaux articles furent, que le Roi reconnoîtroit la Reine de la Grande Bretagne en cette qualité, auſſi-bien que la ſucceſſion à cette Couronne, ſuivant l'établiſſement préſent : que l'on prendroit les meſures juſtes & raiſonnables pour empêcher que les Couronnes de France & d'Eſpagne fuſſent jamais unies ſur la tête d'un même Prince : que les Hollandois auroient entre leurs mains des Places fortes pour leur ſervir de barriere : que l'Empire & la Maiſon d'Autriche auroient pareillement une barriere ſûre & convenable : que les fortifications de Dunkerque ſeroient démolies après la concluſion de la paix, &c.

Le Marquiſat d'Antin eſt érigé en Duché-Pairie ; ce fut à cette occaſion, & pour ſtatuer ſur la conteſtation née auparavant entre M. le Maréchal de Luxembourg & les autres Ducs & Pairs, qu'intervint le célébre Edit du mois de Mai, qui ordonne que les nouveaux Ducs n'auront rang que du jour de leur reception, & non de la date de la premiere érection de la Terre, érigée nouvellement pour eux en Duché-Pairie.

1712.

Ouverture du Congrès à Utrecht le 29. Janvier. Ce fameux Congrès, qui donna la paix à l'Europe, ne fut terminé que l'année d'après : les

Plénipotentiaires de tous les Princes s'y rendirent, excepté ceux du Roi d'Eſpagne, parce qu'il n'étoit pas reconnu par les Alliés; ceux de l'Empereur s'y rendirent, mais ils s'en retirerent lorſque la Paix fut ſignée, & ce Prince reſta ſeul en guerre avec la France; ceux du Roi furent le Maréchal d'Huxelles, l'Abbé de Polignac, & M. Menager. Le ſieur du Teil fut Secretaire de l'Ambaſſade: c'étoit l'Abbé Gautier qui avoit entamé les négociations à Londres.

Le Roi d'Eſpagne tranſporte à l'Electeur de Baviere & à ſes ſucceſſeurs la Souveraineté des Pays-Bas Eſpagnols.

Mort de Madame la Dauphine, Marie-Adelaïde de Savoie, ci-devant Ducheſſe de Bourgogne, à Verſailles, dans ſa vingt-ſixiéme année, le 12. Février. M. le Dauphin ne lui ſurvit que de ſix jours, & meurt à Marli le 18. âgé de 30. ans. M. le Duc de Bretagne, l'aîné des deux Princes qu'ils laiſſerent les ſuivit de près, & mourut à Verſailles le 8. Mars, âgé de 5. ans. M. le Duc d'Anjou (Louis XV.) fut auſſi en grand danger.

La Campagne de Flandre attira ſeule l'attention pendant cette année, & fut le théatre des événemens qui hâterent la concluſion de la Paix.

Le Duc de Malboroug perd tous ſes Emplois. C'eſt une choſe ſinguliere que le cours de la vie de cet homme. Favori de Jacques II. il le quitta ſans ménagement pour Guillaume III. par lequel il fut diſgracié: la Reine Anne l'avoit comblé de biens, & elle le trouva dans toutes les cabales oppoſées au déſir qu'elle avoit de la paix: le Duc d'Hanovre ayant ſuccedé à la Reine Anne, le rétablit dans tous ſes emplois; il mourut le 27. Juin 1722. âgé de 74. ans, & fut inhumé à l'Abbaye de Weſtminſter dans la Chapelle de Henri VII.

Le Duc d'Ormond commande en Flandre à la place de Malboroug. Le Duc d'Albermale brûle le 2. Mars quelques fourages dans les fauxbourgs d'Arras. Le Comte de Broglio prend le poſte de l'Ecluſe le 30. Mars.

Le Prince Eugene prend le Queſnoi le 4. Juillet. Combat de Cavalerie le 7. Juillet, à l'occaſion d'un fourage où le Comte de Broglio, ayant paſſé la Scarpe pour couvrir les fourageurs, défit 800. chevaux des ennemis; autre fourage entrepris par les ennemis, où ils furent battus le 10. proche Valenciennes par le Comte de Laval & le Chevalier de Montmorenci, qui avoient été commandés par le Chevalier de Luxembourg. Le Duc d'Ormond ſe ſépare de l'Armée des Alliés le 17. Juillet. La ſuſpenſion d'armes eſt publiée dans l'Armée Françoiſe & Angloiſe. Dunkerque eſt conſignée aux Anglois le 19. Juillet juſqu'à la

concluſion de la Paix. Le Prince Eugene, malgré cette défection, aſſiége Landreci.

La témérité heureuſe des Campagnes précédentes rendoit le Prince Eugene plus entreprenant; s'il eût été attaqué à Lille, il n'eût peut-être pas été battu à Denain.

Affaire de Denain. Le Maréchal de Villars vouloit ſecourir Landreci, mais trouvant le Prince Eugene trop bien retranché, il ſe détermina à forcer le poſte de Denain, qui favoriſoit le paſſage des convois que les ennemis faiſoient venir de Marchiennes à Landreci : pour y parvenir, il étoit queſtion de tromper le Prince Eugene, & de lui donner de la jalouſie ſur ſon Camp de Landreci, afin de l'engager à dégarnir celui de Denain, c'eſt à quoi le Maréchal de Villars réuſſit. Les diſpoſitions qui précederent cette grande Journée, où la France trouva ſon ſalut, ſont autant d'honneur à ce Général que la victoire même. Denain fut forcé le 24. Juillet, Marchiennes, où étoient tous les magaſins des ennemis, le 30. du même mois. Le ſiége de Landreci fut levé le 2. Août. Saint Amand fut priſe par Albergotti. Douai ſe rendit au Maréchal de Villars le 8. Septembre, le Queſnoi le 4. Octobre, & Bouchain le 19. La ſuſpenſion d'armes entre la France, l'Eſpagne & l'Angleterre, publiée à Paris dès le 24. Août, fut prolongée; il y en eut une pareille pour le Portugal.

Le Roi Catholique renonce à la Couronne de France pour lui & pour ſes deſcendans, par acte du 5. Novembre : & réciproquement M. le Duc de Berri & M. le Duc d'Orléans renoncent à leurs prétentions ſur l'Eſpagne. Les Lettres Patentes données par le Roi ſur ces renonciations furent enregiſtrées au Parlement le 15. Mars de l'année ſuivante.

Traité conclu en Suiſſe par le Comte du Luc le 2. Août, qui met fin aux troubles excités entre quelques Cantons catholiques, ces derniers étoient appuyés par l'Abbé de Saint Gal.

Mort de Louiſe-Marie Stuart, fille de Jacques II. dans ſa vingtiéme année, à Saint Germain le 18. Avril.

Louis-Joſeph Duc de Vendôme, fils de Louis Duc de Vendôme, qui fut depuis Cardinal, meurt à Vignaros en Eſpagne le 11. de Juin, âgé de 58. ans; le Roi d'Eſpagne lui avoit accordé le même rang qu'avoit Don Juan d'Autriche, & il étoit traité comme Prince de ſa Maiſon. Les talens éminens de M. de Vendôme pour la Guerre, ſon courage & ſa bonté faiſoient aiſément reconnoître en lui le petit-fils de Henri IV.

1713.

La Paix eſt ſignée à Utrecht : voici l'énumération des Traités. Traité de Barriere entre l'Angleterre & la Hollande, ſigné le 29. Janvier. Traité pour l'évacuation de la Catalogne, & pour la neutralité d'Italie, du 14. Mars. Traité avec le Portugal, touchant les poſſeſſions hors l'Europe. Traité entre le Roi de France & le Roi de Pruſſe ; les articles les plus importans ſont, le 7. le 8. le 9. & le 10. par le ſeptiéme & le huitiéme, le Roi, en vertu du pouvoir qu'il a reçu du Roi d'Eſpagne, céde au Roi de Pruſſe la ville de Gueldres, &c. par le neuviéme, le Roi le reconnoît pour Souverain de Neufchâtel & de Valengin : par le dixiéme, le Roi de Pruſſe renonce à tous droits ſur la Principauté d'Orange ; par deux autres articles, le Roi, tant en ſon nom qu'en celui du Roi d'Eſpagne, promet de donner à l'avenir le titre de Majeſté au Roi de Pruſſe, qui s'engage de rendre la ville de Rhimberg à l'Electeur de Cologne. Par le Traité avec la Savoie, les limites de la France & de la Savoie ſont réglées par la ſommité des Alpes, & le Roi reconnoît le Duc de Savoie pour Roi de Sicile, ſuivant la ceſſion qui lui en avoit été faite par le Roi d'Eſpagne ; le quatriéme, le neuviéme, le dixiéme, le douziéme & le treiziéme article du Traité avec l'Angleterre, ſont importans & conformes aux Préliminaires ſignés au mois d'Octobre 1711. Par le Traité avec la Hollande, le Roi, tant pour lui que pour ſes Alliés, s'engage de remettre à leur H. P. en faveur de la Maiſon d'Autriche, ſuivant le Traité de Barriere qu'ils feront entre eux, ce que lui ou ſes Alliés poſſedent des Pays-Bas Catholiques, &c. il leur remet encore le Duché, Ville & Forteresſe de Luxembourg, Namur, Charleroi, Nieuport, &c. & s'engage de rapporter une ceſſion de l'Electeur de Baviere de tous les droits qu'il avoit ſur les Pays-Bas, ſous la condition que ce Prince ſera rétabli dans ſes Etats. Le Roi rendit pluſieurs autres places. Tous ces Traités furent ſignés le 11. Avril. Jacques III. avoit fait ſes proteſtations dès le 25. La Paix eſt ſignée le 13. Juillet entre l'Eſpagne d'un côté, la Grande Bretagne & la Savoie de l'autre : par ce Traité, Gibraltar & Port-Mahon, avec toute l'Iſle de Minorque, furent cédés à l'Angleterre, qui reçut d'ailleurs de grands avantages par rapport au commerce des Indes Orientales.

Le Roi rend un Edit le 18. Septembre, portant que la liberté du commerce, ſtipulée dans les Traités de Paix, ne peut autoriſer les Proteſtans refugiés à s'établir dans ſon Royaume ſans ſa permiſſion, ni les nouveaux Convertis à paſſer dans les pays étrangers.

La Guerre continue avec l'Empereur. Le Maréchal de Villars, après

s'être emparé ſans réſiſtance des villes de Spire, Wormes, Keiſerlauter, &c. fait inveſtir Landau par le Maréchal de Bezons le 22. Juin, & s'en rend maître le 20. Août; il paſſe le Rhin, & dans le deſſein qu'il avoit de prendre Fribourg, dont le Général Vaubonne lui fermoit le paſſage, il attaque ce Général & le défait le 20. Septembre dans ſes retranchemens. On ouvre la tranchée devant Fribourg la nuit du 30. Septembre au premier Octobre : il y eut dans ce ſiége, qui fut long & difficile, deux actions principales, l'une à l'attaque de la lunette, & la ſeconde à celle du chemin couvert : le Régiment des Gardes ſe ſignala dans cette derniere. Le Baron d'Ars qui commandoit pour l'Empereur dans Fribourg, ſe voyant hors d'état de ſe défendre plus long-temps, ſe retire précipitamment avec ſa garniſon dans les Châteaux la nuit du dernier Octobre au premier Novembre, & la capitulation pour les Châteaux & le Fort ſe fait le 16. du même mois.

Le Maréchal de Villars & le Prince Eugene ſe rendent à Radſtadt, où ſe devoient tenir les conférences pour la Paix.

En Eſpagne, l'Archiducheſſe s'étoit embarquée le 18. Mars pour retourner en Allemagne par l'Italie, laiſſant le Comte de Staremberg pour commander les troupes qui ne purent pas s'embarquer avec elle : il partit lui-même le 10. Juillet; mais la Catalogne n'en fut pas plus tranquille, & la ville de Barcelonne ne ſe rendit que l'année d'après.

M. le Duc épouſe Mademoiſelle de Conti, & M. le Prince de Conti épouſe Mademoiſelle de Bourbon le 9. Juillet.

Le Roi donne la qualité d'Hiſtoriographe & deux mille francs de penſion au P. Daniel; cet auteur eſt plus impartial & plus inſtruit que bien des gens ne l'ont cru.

Les ennemis du Roi de Suéde avoient ſurpris un ordre de la Porte pour le faire ſortir de Bender; ſur ſon refus, ils l'attaquerent dans ſa maiſon le 12. Février, & firent une eſpece de ſiége. Jamais ce Prince ne courut plus de riſque, ni ne fit voir un plus grand courage. Le Grand Seigneur déſavoua cette violence, mais le Roi de Suéde n'en obtint pas plus de ſecours : les Moſcovites avoient pris le même jour Friderieſtadt.

1714.

Le Parlement enregiſtre le 15. Février les Lettres Patentes données le 14. du même mois ſur la Conſtitution *Unigenitus*, ſuivant & conformément à l'Arrêt du même jour.

Traité de Paix ſigné à Radſtadt le 6. Mars par le Prince Eugene au nom de l'Empereur, & par le Maréchal de Villars au nom du Roi. Ce

Traité remettoit les choſes, par rapport aux Frontieres du côté de l'Allemagne, dans l'état où elles étoient après la Paix de Riſwick, & par rapport aux Pays-Bas, comme elles avoient été réglées à Utrecht : il fut arrêté que les choſes reſteroient en Italie ſur le pied où elles étoient depuis que l'Empereur s'en étoit emparé, Sa Majeſté Impériale promettant de rendre aux Princes d'Italie, tels que les Ducs de Guaſtalle & de la Mirandole, &c. les Etats dont il les avoit dépouillés ; condition auſſi juſte que mal exécutée. L'Empereur s'engageoit auſſi à ne pas troubler la neutralité d'Italie, convenue par le Traité du 14. Mars 1713. Les Electeurs de Cologne & de Baviere étoient rétablis dans leurs Etats & dans leurs dignités, & le Roi reconnoiſſoit la dignité Electorale dans la Maiſon d'Hanovre.

La Paix fut conclue avec l'Empire à Bade le 7. Septembre ; ce Traité contenoit à peu près les mêmes Articles que ceux dont étoit compoſé le Traité de Radſtadt. Les Plénipotentiaires de la part de l'Empereur, à qui les Princes de l'Empire avoient remis leurs intérêts, étoient le Prince Eugene & les Comtes de Goes & de Seilern. De la part du Roi, c'étoit le Maréchal de Villars, M. de S. Conteſt & le Comte du Luc : il n'étoit fait dans ce Traité aucune mention de Philippe V. auſſi l'Empereur ne le reconnoiſſoit-il pas pour Roi d'Eſpagne, de même que le Roi d'Eſpagne ne reconnoiſſoit pas Joſeph I. pour Empereur.

Traité de Paix & de Commerce entre l'Eſpagne & les Provinces Unies, ſigné à Utrecht le 26. Juin.

La Reine d'Eſpagne, Marie-Louiſe de Savoie, étoit morte à Madrid dans ſa vingt-ſixiéme année le 14. Février : le Roi d'Eſpagne ſe remaria à la Princeſſe de Parme le 24. Décembre. La Reine Anne mourut le 12. Août, & le Prince Georges-Louis de Brunſwick, Duc d'Hanovre, lui ſucceda. Ces deux événemens arrivés un an plûtôt auroient pu mettre de grands obſtacles à la Paix.

Edit enregiſtré au Parlement le 2. Août, qui appelle à la Couronne les Princes légitimés & leurs deſcendans au défaut des Princes du Sang : cet Edit fut revoqué depuis.

Le Roi envoie au Parlement le 30. Août ſon Teſtament, avec un Edit qui portoit, que le Teſtament ſeroit mis en dépôt au Greffe du Parlement, & qu'il ne ſeroit ouvert qu'après ſa mort. Par ce Teſtament, qui étoit du 2. Août, le Roi établiſſoit un Conſeil de Régence, dont M. le Duc d'Orléans devoit être le Chef, & la perſonne du jeune Roi étoit miſe ſous la tutelle & garde du Conſeil de Régence, ayant M. le Duc du Maine pour Surintendant de ſon éducation. Le Parlement s'é-

tant aſſemblé le lendemain de la mort du Roi avec les Princes du Sang, les Pairs, & les Grands Officiers de la Couronne, le titre de Régent fut déferé unanimement à M. le Duc d'Orléans.

La priſe de Barcelonne par le Maréchal de Berwick acheva de rendre la paix à l'Eſpagne. Cette conquête fut l'ouvrage de preſque toute l'année, par la réſiſtance opiniâtre des aſſiégés : le Blocus avoit duré onze mois, & on compta ſoixante-un jours de tranchée ouverte, juſqu'au 11. Septembre que l'aſſaut fut donné à cette Ville, qui ſe rendit le 12. Il ne reſta plus à Philippe V. de Rebelles à ſoumettre que les Majorquins, qui y furent forcés l'année d'après par le Chevalier d'Asfeld.

M. le Duc de Berri meurt à Marli le 4. Mai, dans ſa vingt-huitiéme année. M. le Chancelier de Pontchartrain ſe retire de la Cour & des Affaires, malgré la réſiſtance du Roi, qui perdoit à regret un ſi grand Magiſtrat & un ſi habile Miniſtre : la vivacité de ſon eſprit ne prit rien ſur la paix qu'il ſut conſerver dans ſa ſolitude, & il fut plus grand encore par ſa généreuſe retraite que par les importans emplois qu'il remplit avec des talens ſupérieurs : il eſt mort le 22. Décembre 1727. âgé de quatre-vingt-cinq ans ; M. Voiſin, déja Secretaire d'Etat, lui ſuccéda dans l'Office de Chancelier.

Citation de Malte ſur la nouvelle du grand Armement qui ſe faiſoit à Conſtantinople ; mais, ou ce n'avoit pas été l'intention du Grand Seigneur d'attaquer Malte, ou il en fut détourné par la connoiſſance qu'il eut du bon état où étoit cette Iſle : tous ſes efforts tomberent ſur les Vénitiens.

Le Roi de Suéde ayant traverſé l'Allemagne *incognito*, arrive à Stralzunde le 22. Novembre au matin, ſuivi ſeulement de trois de ſes Officiers. Le Grand Seigneur, qui avoit fait ſa paix avec la Moſcovie & la Pologne, réunit ſes forces contre les Vénitiens, à qui il enleve la Morée.

Diſgrace de Madame des Urſins, qui étoit allé au-devant de la jeune Reine à quinze lieues de Madrid, & qui en reçut ordre ſur le champ de ſortir des Terres d'Eſpagne.

La Baronie de Frontenai érigée en Duché-Pairie ſous le nom de Rohan-Rohan : elle l'avoit déja été en 1626. mais les Lettres n'avoient pas été enregiſtrées.

Le Vicomté de Joyeuſe érigé en Duché-Pairie en faveur du Prince d'Epinoy ; il eſt éteint.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre, ſe plaignoit aſſez hautement à la Cour des travaux que le Roi faiſoit faire au Port de Mardick ; il

demanda à ce ſujet une audience particuliere, il l'eut, & parla au Roi avec plus de véhémence que de retenuë ; S. M. ne l'interrompit point, mais lorſqu'il eut achevé elle lui dit : *M. l'Ambaſſadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas ſouvenir.*

1715.

Le Congrès d'Utrecht finit par le Traité ſigné entre l'Eſpagne & le Portugal le 13. Février : celui de la Barriere, que l'on négocioit à Anvers avec l'Empereur & les Hollandois, ne fut conclu que le 15. Novembre.

Le Chevalier d'Asfeld ayant débarqué à l'Iſle Majorque le 16. Juin, acheva de s'emparer de cette Iſle le 2. Juillet, par la priſe de Palma qui en eſt la Capitale.

Le Roi donne audience à l'Ambaſſadeur de Perſe le 19. Février.

Alliance renouvellée avec les Cantons Catholiques le 9. Mai, par le Comte du Luc. Ce Traité, qui contient trente-cinq Articles, eſt à peu près le même qui fut paſſé en 1663. le cinquiéme Article mérite d'être remarqué ; le Roi s'y engage à donner du ſecours au Cantons Catholiques, en cas qu'ils fuſſent inquietés par quelques Puiſſances étrangeres, & même de ſecourir le plus foible, en cas qu'il arrivât de la diviſion entre les Cantons.

Le Maréchal de Tallard avoit obtenu en 1712. des Lettres d'érection en Duché du Marquiſat d'Hoſtun. Il le céda à Marie-Joſeph ſon fils lors de ſon mariage en 1713. avec la fille du Prince de Rohan. Le Roi accorde au fils de nouvelles Lettres d'érection en Duché-Pairie du Duché d'Hoſtun.

Les Courtiſans commencerent à s'appercevoir le 12. Août que le Roi étoit incommodé : on traitoit de ſciatique une douleur qu'il reſſentoit à la jambe & à la cuiſſe. Il ne ſortit pas de ſon appartement depuis ce jour-là ; il avoit voulu faire lui-même la revûe de la Gendarmerie, qui s'étoit rendue dans l'avant-cour du Château de Verſailles, mais ſa ſanté ne lui ayant pas permis, il chargea M. le Duc du Maine de faire cette revûe le 22. Août au Champ de Mars, près de Marli : M. le Dauphin, vêtu en uniforme, vint voir la Gendarmerie après la revûe, & M. le Duc d'Orléans le ſalua à la tête des Gendarmes d'Orléans.

Mort de Louis *le Grand*, le premier Septembre. Il étoit digne de ce nom, indépendamment de toutes ſes conquêtes.

On a remarqué avec raiſon que les Regnes d'Auguſte & de Louis XIV.

ſe reſſembloient par le concours des grands Hommes dans tous les genres qui a illuſtré leurs regnes: mais on ne doit pas croire que ce ſoit l'effet ſeul du hazard, & ſi ces deux regnes ont de grands rapports, c'eſt qu'ils ont été accompagnés à peu près des mêmes circonſtances. Ces deux Princes ſortoient des guerres civiles : de ce temps où les Peuples toujours armés, nourris ſans ceſſe au milieu des périls, entêtés des plus hardis deſſeins, ne voyent rien où ils ne puiſſent atteindre : de ce temps où les événemens heureux & malheureux, mille fois répetés, étendent les idées, fortifient l'ame à force d'épreuves, augmentent ſon reſſort, & lui donnent ce deſir de gloire qui ne manque jamais de produire de grandes choſes.

Voilà comme Auguſte & Louis XIV. trouverent le monde. Céſar s'en étoit rendu le maître, & avoit devancé Auguſte, Henri IV. avoit conquis ſon propre Royaume, & fut l'ayeul de Louis XIV. Même fermentation dans les eſprits : les peuples, de part & d'autre, n'avoient été pour la plûpart que des Soldats, & les Capitaines des Héros. A tant d'agitation, à tant de troubles inteſtins, ſuccede le calme que produit l'autorité réunie ; les prétentions des Républicains & les folles entrepriſes des ſéditieux détruites, laiſſent le pouvoir dans la main d'un ſeul, & ces deux Princes, devenus les maîtres (quoiqu'à des titres bien différens, puiſqu'Auguſte n'étoit qu'un uſurpateur) n'ont plus à s'occuper qu'à rendre utile à leurs Etats cette même chaleur, qui juſqu'alors n'avoit ſervi qu'au malheur public ; leur génie & leur caractere particulier ſe reſſembloient encore par là, ainſi que leurs ſiécles. L'ambition & l'ardeur de la gloire avoient été égales entr'eux, Héros ſans être téméraires, entreprenans ſans être aventuriers ; tous deux avoient été expoſés aux orages de la guerre civile, tous deux avoient commandé leurs Armées en perſonne : l'un & l'autre avoit ſu vaincre & pardonner : la Paix les trouva encore ſemblables par un certain air de grandeur, par leur magnificence & leur libéralité ; chacun d'eux poſſédoit ce goût naturel, cet inſtinct heureux qui ſert à démêler les hommes. Leurs Miniſtres penſoient comme eux, & Mecene protégeoit auprès d'Auguſte, ainſi que Colbert auprès de Louis XIV. tout ce que Rome & la France avoient de génies diſtingués. Enfin le hazard les ayant fait naître l'un & l'autre dans le même mois, tous deux moururent preſqu'au même âge ; & ce qui contribue à rendre les regnes célébres, aucuns Princes ne regnerent ſi long-temps.

Par combien de moyens il falloit que la Nature préparât deux ſiécles ſi beaux ! Le même fond qui avoit produit des hommes illuſtres dans la

guerre, produiſit des génies ſublimes dans les Lettres, dans les Arts & dans les Sciences. L'émulation prit la place de la révolte ; les eſprits accoutumés à l'indépendance, ne la chercherent plus que dans les vûes ſaines de la Philoſophie : il n'étoit plus queſtion d'entreprendre ſur ſes pareils, il fallut s'en faire admirer ; la ſuperiorité acquiſe par les Armes fut remplacée par celle que donnent les talens de l'eſprit : en un mot, les mêmes circonſtances réunies donnerent à l'Univers les Regnes d'Auguſte & de Louis XIV.

FIN.

702305

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, L'ABREGE' CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, ſeconde Edition, revûe, corrigée & augmentée. On auroit eu peine à croire qu'il manquât quelque choſe à la premiere Edition, ſi l'Auteur lui-même ne nous l'apprenoit, par les augmentations conſidérables, dont il a enrichi la ſeconde. A Paris le quinze Mai mil ſept cent quarante-ſix.

Signé, SECOUSSE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre bien amé le Sieur **. Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, NOUVEL ABREGE' CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, s'il nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer l'Ouvrage ci-deſſus, en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *douze* années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes : Faiſons défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance ; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement ou autre, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Sieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intéreſts : A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout

Digitized by Google

au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, & attachée pour modele ſous le contre-ſcel deſdites Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Sieur Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original : Commandons au Premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le huitiéme jour du mois de Mai, l'an de grace mil ſept cent quarante-quatre, & de notre Regne le vingt-neuviéme. Par le Roy en ſon Conſeil. *Signé*, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 297. fol. 251. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſes, Article IV. à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent Auteurs, ou autrement; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII. du même Réglement. A Paris le 12. Mai 1744.

Signé, SAUGRAIN, Syndic.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page viij *de l'Avertiſſement*, *lig.* 25. lié, *liſez* liés, *& lig.* 26. forcé, *liſez* forcés. *Page* 61, *colonne* 4. *Empereur d'Occident*, liſez *l'Empire d'Occident diſputé entre* Louis le Begue. 879. *&. Page* 69, *col. des Princes contemporains*, *aux Papes*, *après* Benoît V. 965. *ajoutez* Leon VIII. 965. *Page* 70, *col. des Princes contemporains*, *aux Rois d'Eſpagne*, Bermond, *liſez* Veremond. *De même*, *aux pages* 85. *& 89. Page* 84, *An.* 996. *ligne* 1*ere.* Robert épouſe, *liſez* Robert avoit épouſé. *Page* 88, *An.* 1037. *lig.* 7. *& 8. au lieu de cette phraſe*, Fin du ſecond, &c. *liſez* ce Royaume, dit le ſecond Royaume de Bourgogne, prit fin par la mort de Rodolphe III. décedé ſans Enfans en 1033. *Même page*, *ligne derniere*, Melun, *liſez* Meulan. *Page* 92, *aux deux dernieres lignes*, *tranſportez ces mots*, Commencement de l'Ordre des Chartreux, *à la* 13*e. ligne de l'année* 1067. *après ce mot* Siége. *Même page*, *rayez* 1088. *pour le porter plus bas à la tête du dernier à linea. Pag.* 100, *An.* 1130. *lig.* 3. *après ce mot* Bernard, *ajoutez* pendant ce Schiſme, Roger, Prince Normand, fonda le Royaume des deux Siciles, l'Inveſtiture lui en avoit été accordée par l'Antipape Anaclet II. qu'il avoit reconnu, & elle lui fut donnée de nouveau par Innocent II. en 1139. *Page* 101. *An.* 1135. *effacez la ligne* 8. *Page* 102, *An.* 1142. 43. *ajoutez* 44. *Page* 104, *effacez* 1144. *Même page*, *lig.* 9. *après ce mot* Sang, *ajoutez* (1143.) *Page* 106, *An.* 1148. *lig.* 1*ere.* l'Empereur eſt défait, *liſez* l'Empereur avoit été défait l'année précedente. *Page* 107, *An.* 1149. *lig.* 16. Comte, *liſez* nouveau Roi. *Page* 114, *An.* 1193. *lig.* 2. fait, *liſez* avoit fait, *& lig.* 3. prend, *liſez* prit. *Page* 115, *lig.* 12. *An.* 1200. 1201. 1202. *ajoutez* 1203. *Même page*, *Année* 1200. *ligne premiere*, ſuccede, *liſez* avoit ſuccedé. *Même page*, *ligne* 20, *effacez* 1203. *Même page*, *an.* 1204. *lig.* 2. y vont, *liſez* y étoient allés dès l'an 1202. *Page* 125, *col.* 1*ere. lig.* 9. 1295. *liſez* 1285. *Page* 126. *derniere ligne*, *avant ce mot* Thibaud, *liſez en titre* 1238. 39. 40. 41. *Page* 128, *effacez les dates* 1239. 40. 41. *Même page*, *An.* 1239. *lig.* 6. Sainte Epine, *liſez* Couronne d'Epine. *Page* 134, *An.* 1270. *lig.* 24. étoient, *liſez* auroient été. *Page* 139, *lig.* 23. Nicolas, *liſez* Martin IV. *Même page*, *lig.* 35. ſon fils Jacques Roi d'Arragon & de Sicile, *liſez* ſon ſecond fils Jacques Roi de Sicile, qui devint quelques années après Roi d'Arragon, par la mort d'Alfonſe ſon frere aîné. *Page* 140, *An.* 1285. *lig.* 2. ſon gendre, *liſez* à qui il avoit promis ſa fille en mariage. *Page* 142, *lig.* 4. *effacez ces mots*, Mort d'Alfonſe, *juſqu'à ce mot* céde, *& liſez* Jacques Roi de Sicile, qui avoit ſuccedé à Alfonſe ſon frere au Royaume d'Arragon, ſans égard pour les Droits de ſon frere Frédéric, cede. *Même page*, *An.* 1296. *ligne* 1*ere. à tranſporter à la* 12*e. ligne de la page après ce mot* Roi. *Page* 144,

An. 1302. *lig.* 2. *transportez cette phraſe*, Charles de Valois, &c. *à la* 7e. *lig. au-deſſus, après ce mot* Indulgences. *Mêmes page & An. lig.* 4. *transportez cette phraſe* Edouard, &c. *au commencement de l'An.* 1303. *Page* 148, *An.* 1315. *lig.* 15. fut abſous de pluſieurs crimes qu'on lui imputoit, *liſez* fut cité ſur pluſieurs chefs d'accuſation. *Mêmes page & An. lig.* 18. *après le mot* prédéceſſeur, *ajoutez* il en fut abſous l'année d'après dans un autre Concile tenu pareillement à Senlis. *Page* 153, *col.* 3. *lig.* 1ere. *&* 6e. 1321. *liſez* 1322. *Page* 154. *an.* 1321. *lig.* 11. remarier, *liſez* marier. *Page* 156, *col. de l'Avénement, lig.* 1ere. *&* 11e. 1321. *liſez* 1322. *Même page, lig. derniere, effacez ces mots*, au nom de ſon Pere. *Page* 165, *An.* 1341. *lig.* 11. le Comte meurt, *liſez* le Comte, qui fut fait priſonnier, mourut deux ans après. *Page* 166, *lig.* 7. Godefroi, *liſez* Geoffroi. *Même page, An.* 1347. *lig.* 5. *& 6. transportez cette phraſe*, la fameuſe, &c. *à la lig.* 12. *de la page, après le mot* Royaume. *Page* 168, *An.* 1352. *lig. derniere* en, *liſez* à. *Page* 188, *An.* 1397. *ligne* 3. oncle, *liſez* couſin germain. *Page* 227, *An.* 1512. *lig.* 8. 33, *liſez* 23. *Page* 237, *Année* 1525. *lig. premiere*, Ladiſlas, *liſez* Jagellon. *Page* 272, *An.* 1567. *lig.* 12. 80, *liſez* 74. *Page* 275, *an.* 1572. *lig.* 8. le Connétable, *liſez* l'Amiral. *Page* 326, *An.* 1622. *lig.* 27. qui étoit venu à Madrid, *liſez* qui alla à Madrid l'année ſuivante. *Page* 348, *lig.* 8. 10, *liſez* 20.

G-4